



HAL
open science

Dynamiques et accompagnement des TPE inventives en espace rural isolé : entre territoires et réseaux : l'exemple en Cézallier, Combrailles et Millevaches

Marie-Anne François Lenain

► To cite this version:

Marie-Anne François Lenain. Dynamiques et accompagnement des TPE inventives en espace rural isolé : entre territoires et réseaux : l'exemple en Cézallier, Combrailles et Millevaches. Géographie. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2011. Français. NNT : 2011CLF20016 . tel-00845391

HAL Id: tel-00845391

<https://theses.hal.science/tel-00845391>

Submitted on 17 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Clermont Université
Université Blaise-Pascal
Ecole doctorale Lettres,
Sciences Humaines et Sociales

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont-Ferrand
UMR 1273 Métafort

**Dynamiques et accompagnement des TPE inventives
en espace rural isolé.
Entre territoires et réseaux.**

L'exemple en Cézallier, Combrailles et Millevaches.

Marie-Anne Lenain

Thèse pour l'obtention du Doctorat en géographie.
Présentée publiquement le 16 décembre 2011

Membres du jury :

Claire Delfosse, Professeur, Université Lumière Lyon II, rapporteur
Françoise Ardillier-Carras, Professeur, Université d'Orléans, rapporteur
Jean-François Mamdy, Professeur, Clermont Université, VetAgro Sup, directeur de thèse
Laurent Rieutort, Professeur, Clermont Université, Université Blaise Pascal, directeur de thèse
Lucette Laurens, Professeur, Université Paul Valéry Montpellier III
Séverine Saleilles, Maître de conférences, Université de Saint-Etienne
Jean-Yves Bechler, Commissaire de Massif, DATAR Massif central

*"Je vais faire preuve d'audace et dire l'importance qu'il faut accorder aux herbes
silencieuses, aux herbes humbles et obscures"*

Pline l'Ancien (23 à 79)

REMERCIEMENTS

C'est lorsque le travail s'achève que l'on pose les premiers mots. Les miens, ainsi que mes premières pensées, sont destinés à mes enfants, mon mari et mes parents. Merci Perrine et Léopold pour m'avoir permis de changer d'air chaque jour à votre contact, vous m'y avez obligée et ce fut de superbes moments. Roland, tu as toujours été auprès de moi pendant ces trois années, malgré les chagrins et épreuves à affronter, nous avons partagé beaucoup de bonheur ; la vie sans toi serait fade et la thèse aurait été impossible à mener. Merci papa et maman pour tous vos soutiens dans ce travail (j'espère qu'il n'y aura pas d'erreurs dans les remerciements...), vous m'apportez toujours beaucoup en étant là tout simplement. Mais comment aurais-je pu terminer ce travail en trois ans sans Myriam, Jean-Pierre et Franck, nos merveilleux amis, si généreux et toujours présents. Je ne citerai pas les autres amis ou mes sœurs pour les moments de joie partagés, la liste serait bien trop longue et j'aurais peur d'en oublier.

Mais la thèse n'est pas qu'un exercice intime et personnel, elle est aussi l'objet d'échanges. Cathy, Magali, Serge, Christian, Xavier, Evelyne, Ludovic, Mathilde... les moments passés avec vous au Crefad à travailler, à confronter, à conforter, à me former, sont autant de pierres apportées au contenu de ce mémoire et autant d'instantanés permettant de ne pas perdre pied avec la réalité. Les deux Eric, Agnès, Véronique, Cédric, Séverine, vos regards rhône-alpins et aiguisés lors des séminaires CreActE ont questionné et appuyé mes travaux. Les moments d'échanges au sein de l'UMR Métafort, du CERAMAC, de l'école doctorale et des différents colloques auxquels j'ai pu participer ont été l'occasion d'approfondir et de mettre en perspective mes travaux.

Et puis la thèse ne se déroule pas pendant trois ans sans ancrage territorial... le mien était au département Territoires et Société de VetAgro Sup. La bonne humeur et l'entrain de la lingette team, se battant avec différents programmes de recherche, m'a entraînée pour toujours continuer, avec obstination et mauvaise humeur parfois, je m'en excuse. Les heureuses lauréates de cette équipe sont Aurore, Hélène et Marion, avec une mention spéciale à cette dernière car il n'est pas facile de me supporter comme cothurne pendant trois années ! Merci aussi à Christophe, Salma, Sandrine, Philippe, Lucie et tous les autres pour la convivialité des pauses café, des repas, des réunions de département. Enfin, une pensée toute particulière à Céline, Camille, Diane, Jeanne et tous les étudiants que j'ai pu encadrer pour leur stage ou projet, cet encadrement m'a beaucoup appris et toujours épanouie.

Au delà de ces appuis, la thèse, d'abord processus personnel, est heureusement accompagnée. Le conseil régional Auvergne a financé ces trois années de recherche, je l'en remercie et j'espère que mes résultats pourront apporter à sa réflexion. J'ai eu la chance d'avoir deux directeurs de thèse très ouverts et répondant toujours à mes sollicitations. Merci Jean-François et Laurent d'avoir su résister à la pression que j'ai pu vous mettre parfois avec mon impatience et mon exigence. Vos éclairages et vos retours ont toujours été essentiels dans mon parcours. Vous avez su me laisser une immense liberté et une grande autonomie tout en apportant vos

très nombreuses connaissances, votre grande capacité de recul et un regard toujours aiguisé et exigeant.

Enfin, que serait ce travail de thèse sans toutes les personnes que j'ai pu rencontrer et qui m'ont toujours accueillie et répondu très patiemment et sincèrement. Merci aussi à tous les « acteurs » que j'ai pu enquêter, chaque individu a été l'objet d'une très belle rencontre. Merci tout particulièrement à vous, qui menez votre vie et vos activités dans les Combrailles, le Cézallier ou sur le plateau de Millevaches et que j'ai appelé « créateurs de TPE inventives », j'espère ne pas vous avoir trahi dans mes analyses et ne pas trop vous dénaturer à travers ce terme. Sans vous, mon travail serait inutile et sans objet, il serait sans saveur et sans profondeur.

SOMMAIRE

<i>Introduction générale</i>	1
<i>Partie I Problématique, posture et démarches de recherche</i>	5
Chapitre I. L'emploi dans les espaces ruraux isolés : une lecture historique pour comprendre les enjeux d'aujourd'hui.....	7
Chapitre II. La création de TPE inventive au cœur des enjeux de recherche et de société contemporains.....	34
Chapitre III. Problématique et méthodes.....	49
<i>Partie II Dynamiques régionales et cas d'études</i>	64
Chapitre IV. La création d'activités en espace rural, une question présente et abordée politiquement en Auvergne et Limousin.....	67
Chapitre V. Les terrains d'étude : des caractéristiques, une organisation et des stratégies différentes.....	94
Chapitre VI. Géographie et présentation des TPE enquêtées.....	113
<i>Partie III Les TPE inventives, des innovations discrètes avec un fort degré d'ancrage territorial</i>	128
Chapitre VII. Les TPE inventives, des innovations discrètes.....	130
Chapitre VIII. Un ancrage territorial particulier du fait des représentations du territoire et de la viabilité pour les TPE inventives.....	159
<i>Partie IV Les TPE inventives dans le développement territorial et liens aux autres acteurs</i> 190	
Chapitre IX. Les créateurs et leur TPE inventive, des acteurs du développement territorial.....	192
Chapitre X. Les acteurs du développement et de l'accompagnement à la création d'activités et les TPE inventives.....	221
<i>Partie V Quels rôles pour les acteurs de l'accompagnement et du développement territorial ?</i>	245
Chapitre XI. Les spécificités de l'accompagnement et de l'appui aux TPE inventives.....	247
Chapitre XII. L'ingénierie territoriale comme appui au processus de création et d'ancrage des TPE inventives.....	266
<i>Conclusion générale</i>	283
<i>Bibliographie</i>	288
<i>Tables</i>	308
<i>Annexes</i>	316

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le mouvement Peuple et Culture est un mouvement d'éducation populaire fondé en 1945 sur la base d'un manifeste (cf. annexe 1 : Manifeste de Peuple et Culture 1945). Ce mouvement est construit par des associations locales regroupées en une union nationale et adhère aujourd'hui encore aux valeurs de l'éducation populaires telles que (re)définies une charte en 2005 (cf. annexe 2 : Charte de l'éducation populaire). Dans les années 1980, des animateurs de Peuple et Culture Isère, des paysans et des chercheurs ont mené une réflexion commune et fait naître le concept « d'exploitants rural ». Cette réflexion repose sur le fait que, à contre courant du phénomène de modernisation et de spécialisation de l'agriculture, s'installent et persistent des agricultures différentes en zone de montagne (Müller, 1984). Celles-ci présentent des systèmes diversifiés et une place importante du collectif dans la gestion d'outils de travail. Militant pour un milieu rural vivant, Peuple et Culture Isère, s'appuyant sur ces constats, a créé une formation à destination d'exploitants ruraux en cours d'installation.

Cette formation a essaimé dans le réseau Peuple et Culture en France, notamment en Auvergne au Crefad Auvergne¹ et a peu à peu évolué vers le concept « d'entrepreneur rural ». Prenant acte de l'évolution de la société, des espaces ruraux, en lien avec les acteurs de ces espaces, et des projets portés par les personnes entrant en formation, le terme aujourd'hui employé fait référence à des personnes qui, par choix ou par contrainte, cherchent à articuler un projet de vie avec un projet professionnel, et sont donc amenées à s'inscrire dans le champ économique. J'ai été pendant trois années animatrice et formatrice au Crefad Auvergne auprès de ce public. C'est à travers cette expérience enrichie d'échanges avec les acteurs du monde rural et des chercheurs que se sont construites quelques intuitions quant à la place de ces entrepreneurs ruraux dans la vie des espaces ruraux. A partir d'un besoin, d'une envie de regard réflexif sur ma pratique d'accompagnement, j'ai pu décliner des questions faisant l'objet de ce travail de thèse autour de la création d'activités en espace rural : quel est-elle ? Comment se déroule-t-elles ? Quel est leur intérêt pour les espaces ruraux ? Quels sont les besoins des « créateurs » ? Quel accompagnement est nécessaire ? Pour mieux aborder ces questions, nous avons décidé de conduire une réflexion sur ces espaces ruraux en question et les activités qui y sont menées.

Les espaces ruraux, notamment les plus isolés, ont été dans les années 1950 à 1980 principalement occupés par des activités agricoles. Durant ces années, l'agriculture se professionnalise, se modernise et le modèle à 2 UTH² domine. L'emploi en espace rural est alors principalement agricole et, du fait de l'industrialisation et de la modernisation de la société, l'exode rural s'accroît. Avec une agriculture très présente et pourvoyeuse d'emplois et un exode rural marqué jusque dans les années 1980, la question de l'emploi en espace rural,

¹ Le Crefad Auvergne, Centre de recherche, d'études et de formation à l'animation et au développement, est une association d'éducation populaire créée à Clermont-Ferrand en 1964 sous le nom Peuple et Culture Auvergne. Elle mène aujourd'hui des activités d'accompagnement à la création d'activités en espace rural, de formations d'acteurs sociaux, d'action culturelles en espace rural et d'actions en faveur de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme

² Modèle basé sur des exploitations agricoles familiales à deux unités de travailleur homme longtemps porté par la profession mais toujours coexistant avec d'autres systèmes.

ne pose pas réellement de problème de société. Cependant, à partir des années 1980 – 1990, la situation évolue progressivement. L'agriculture entre en tension avec la modernisation toujours marquée qui se traduit par la croissance des exploitations couplée à une baisse de population active. De plus, du fait des diverses crises économiques qui suivent le premier choc pétrolier, des difficultés d'emploi naissent en France en général et se cristallisent dans les espaces ruraux. Ces espaces sont aussi le lieu d'un renouveau démographique dont les premières pierres ont été semées au début des années 1970. La question de l'emploi en espace rural commence alors à se poser, notamment pour les espaces les plus isolés, et un certain nombre d'initiatives sont repérées dans le même temps que le travail mené par Peuple et Culture Isère. *« Une vitalité cachée se dessine autour de projets professionnels et de solidarités familiales et locales et le travail hors normes se généralise avec la transformation des représentations du travail et des systèmes de valeur. [...] Entre les représentations de la ruralité de la société civile (en particulier dans les sphères du développement local) et les dynamiques de l'emploi observées en milieu rural il y a donc une certaine adéquation. Le rural pensé comme ressource, comme lieu de « nouvelles ressources » et « nouveaux emplois » a bien son rôle dans la résistance à la crise, dans le maintien et la création d'emplois dans les espaces qui, pour d'autres sphères, sont encore des espaces du non-emploi et de la résidence. »* (Matthieu, 1990).

L'emploi en espace rural devient alors une problématique de société marquée et étudiée par la recherche. Dans un premier temps et jusque dans les années 2000, il s'agit de mesurer et comprendre ces phénomènes. Si certains décrivent le nombre et l'évolution des emplois ruraux, notamment les emplois industriels, en travaillant sur l'appariement et la stabilité des relations d'emploi dans l'espace rural, d'autres approches privilégient des analyses en termes d'écart de rémunération, en facteurs de localisation avec le développement des théories d'agglomération et les mécanismes keynésiens par exemple. Puis, petit à petit, les problématiques liées à l'emploi en espace rural évoluent, les tendances de renversement démographique se confirment et l'espace rural n'est plus seulement agricole ou industriel. La majorité des emplois présents sont des emplois de service et les recherches s'orientent vers les concepts d'économie résidentielle puis d'économie présentielle (Davezies, 2008, 2009) et les phénomènes d'induction liés à ces nouvelles populations. Ces recherches sont très centrées sur les fonctionnements de masse des emplois industriels et résidentiels ruraux. Face aux faiblesses de ces théories pour expliquer certains phénomènes locaux en espace rural isolé, quelques conclusions sont proposées : *« Au total, les spécificités du fonctionnement des marchés du travail des espaces ruraux ne semblent pas constituer un atout décisif pour leur développement économique futur. Mais cela ne signifie nullement qu'ils soient condamnés à la régression ou même à la stagnation économique. En particulier, tant qu'ils continueront à attirer de nouveaux résidents [...], des entreprises de très petite taille, reposant essentiellement sur les compétences de leurs propriétaires et de leurs familles, pourront se développer dans les activités n'exploitant pas les économies d'agglomération »* (Blanc M., Aubert F., Détang-Dessendre C., 1999).

A la croisée des caractéristiques actuelles d'emploi en espace rural et des résultats des recherches à l'échelle locale, nous voyons donc l'intérêt des créations d'entreprises de petite taille, hors des modèles dominants, pour traiter de cette problématique de l'emploi dans les espaces ruraux, notamment les plus isolés. La thèse s'articule autour de deux objets : d'une part l'espace rural isolé, comme lieu de renaissance rurale possible mais aussi comme espace où se cristallisent plus particulièrement les questions d'emplois ; d'autre part, les très petites entreprises inventives, comme archétype des entreprises de très petite taille hors des modèles dominants. Nous nous attacherons alors à répondre à deux questions centrales par rapport à ces objets : quel intérêt des TPE « inventives » pour l'emploi en espace rural isolé et plus généralement pour cet espace ? Et comment accompagner au mieux ces créations d'activités ?

Pour répondre à ces questions la thèse s'organise en cinq parties permettant de cerner la problématique et la manière de la traiter, puis de comprendre la place et le rôle des TPE inventives dans les espaces ruraux isolés et enfin d'interroger les pratiques d'accompagnement des créations. La première partie positionne la recherche dans son contexte social et scientifique. En nous appuyant sur une triple lecture (sociétale, procédurale et savante) de l'évolution des espaces ruraux et de leurs emplois et sur une revue de littérature pluridisciplinaire, nous posons la problématique de recherche et son cadre théorique et méthodologique associé. Un élément central de ce cadre théorique étant la notion d'ancrage territorial des TPE inventives, nous choisissons de développer principalement les méthodes qualitatives, chères à la géographie sociale. La deuxième partie décrit les régions, territoires et les cas de TPE étudiés à travers des données statistiques cartographiées, des données géographiques et des aspects politiques. Après avoir posé le cadre théorique et analytique ainsi que les données principales concernant les terrains d'étude, les trois parties suivantes constituent le cœur des résultats de la thèse sur l'intérêt des TPE inventives pour les espaces ruraux isolés et les modalités d'accompagnement de leur création. La troisième partie s'attache alors à décrire plus précisément les TPE inventives et leur ancrage territorial ; elle est fondée sur les données qualitatives de terrain et permet d'apporter les premières réponses quant à l'intérêt de ces entreprises pour les espaces ruraux isolés. Puis la quatrième partie fait passer la réflexion sur l'intérêt des TPE inventives à leur place dans ces territoires et à leur rôle dans le développement territorial ; elle est fondée principalement sur l'étude du processus de création et d'ancrage des TPE inventives. Forts des résultats sur les spécificités de ces entreprises et sur leurs liens au développement territorial et aux autres acteurs, nous abordons alors en cinquième partie les modalités d'accompagnement et d'appui aux TPE inventives ainsi que le rôle des collectivités territoriales et territoires de projet dans cet appui.

<p style="text-align: center;">PARTIE I</p> <p style="text-align: center;">PROBLEMATIQUE, POSTURE ET DEMARCHES DE RECHERCHE</p>

« Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers : c'est, au contraire, pour nous mettre en état de les mieux résoudre».

Emile Durkheim, *De la division sociale du travail*, 1893.

INTRODUCTION

Cette partie vise à cerner au sein de la question générale de l'emploi dans les espaces ruraux, notamment les plus isolés, notre problématique de recherche et les méthodes mises en œuvre dans la thèse. Cette question, longtemps superflue est aujourd'hui un enjeu fort et peut être abordé de manières variées. Cette partie se décompose en trois chapitres, le premier pose la question de l'emploi et des TPE dans les espaces ruraux isolés, le deuxième est consacré à positionner et décrire la posture de travail et le dernier construit la problématique et la méthode de recherche.

Dans un premier temps, après un regard sur l'emploi dans les espaces ruraux isolés et les TPE inventives aujourd'hui, nous aborderons une lecture dans le temps afin de cerner au mieux les problématiques en jeu. Cette lecture porte sur l'évolution des regards portés par la société, par les institutions et par les chercheurs sur ces espaces en question. Nous les aborderons sous l'angle agricole, secteur d'activité dont le poids, toujours important économiquement et symboliquement, évolue fortement, mais aussi à travers les phénomènes migratoires, les politiques d'emplois et les modèles de développement qui y sont attachés.

Le deuxième chapitre dresse une revue de littérature pluridisciplinaire sur le thème de la création d'activités en espace rural. Nous abordons les apports des sciences économiques et de gestion, de la sociologie puis de la géographie. Nous montrons le tournant important que la nouvelle sociologie économique constitue dans ces recherches. Enfin, nous indiquerons sur quels principaux concepts nous nous baserons et comment la géographie sociale peut permettre de répondre à des enjeux scientifiques contemporains en matière de création d'activités.

Enfin, le troisième chapitre, appliquant ces concepts à la question de la création des TPE inventives dans les espaces ruraux isolés pose le cadre d'analyse et les hypothèses de travail. Nous y abordons aussi les questions ouvertes pour la thèse ainsi que la méthodologie déployée à différentes échelles de travail : nationale, régionale et locale.

Chapitre I. L'EMPLOI DANS LES ESPACES RURAUX ISOLÉS : UNE LECTURE HISTORIQUE POUR COMPRENDRE LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI

Nous montrons ici dans un premier temps, à l'aide de données INSEE comment se pose la question de l'emploi et des espaces ruraux isolés ainsi que celle des TPE et en particulier la TPE inventive. Puis à travers un regard dans le temps, nous montrons que cette question est une question tout à fait contemporaine à la croisée des dynamiques migratoires et relations de la société aux espaces ruraux. Nous verrons ensuite comment les dynamiques de territorialisation des politiques publiques répondent à ces évolutions sociétales. Enfin, nous aborderons les modèles de développement que les chercheurs ont pu associer à ces évolutions.

I.1. L'EMPLOI DANS LES ESPACES RURAUX ISOLÉS : LE RÔLE DE LA TPE INVENTIVE

I.1.1. CARACTÉRISATION DES ÉVOLUTIONS D'EMPLOIS ET DE LA STRUCTURE DES ENTREPRISES PAR ESPACE

Les différents travaux de diagnostic et de prospective s'accordent pour dire que dans sa globalité, l'emploi rural est en croissance, majoritairement par le biais de l'économie résidentielle. Cette dernière étant fortement liée aux phénomènes de périurbanisation et des migrations certes plus faibles en direction des espaces à dominante rurale.

Le secteur agricole, autrefois prépondérant, représenterait aujourd'hui seulement 5 à 10 % des emplois dans les espaces ruraux. La modernisation de l'agriculture, la problématique du vieillissement de la population des chefs d'exploitations, ainsi que l'effet d'agrandissement des exploitations fait qu'aujourd'hui, la dynamique du secteur tient pour un tiers à des installations hors cadre familial ainsi que pour nombre d'exploitations à une ouverture vers des activités non strictement agricoles (François-Poncet et Belot, 2008).

L'industrie reste un secteur important dans les espaces ruraux où elle représente un quart des emplois. Bien que moins présent dans les espaces à dominante rurale, ce secteur résiste comparativement mieux que dans les espaces urbains et ce pour des raisons d'ancrage local plus fort et de taille (Aubert, Guérin, 2001). En effet, plus l'on s'éloigne des pôles urbains, plus les établissements sont modestes (caractérisés par une exigence plus importante, une relation employeur salarié privilégiée) et plus leur existence est durable.

L'économie résidentielle représente alors la moitié des emplois ruraux dans les secteurs de l'artisanat et des services (Mora, Aubert et *al.* 2008). Les services sont principalement liés aux personnes (services à la personne, services d'éducation et de soins, commerce de détail) et polarisés sur une demande locale. Dans le cas des espaces ruraux isolés où le marché est plus limité, les personnes étant moins nombreuses, les types d'emplois sont différents du périurbain (Huiban, 2003), on peut souligner l'importance d'un caractère polyvalent de ces services et donc des entreprises. Enfin on peut noter l'importance croissante dans certains espaces de l'économie présentielle (Davezies, 2004), à travers le secteur touristique et

l'émergence d'activités liées aux loisirs et aux services dont les marchés sont extérieurs.

Pour mieux comprendre la différence entre les dynamiques à l'œuvre, nous pouvons nous appuyer sur la distinction entre les différents types d'espaces proposée par l'INSEE et l'INRA³ et sur les données des recensements de population de 1999 et 2007 (cf. Tableau 1 : Evolution de la population et des emplois français par zonage en aires urbaines et de l'espace rural).

	Pôle urbain	Communes périurbaine et multi-polarisées	Pôles ruraux et leur périphérie	Rural isolé	France entière
<i>Part de la population française de plus de 15 ans en 2007</i>	60,55%	21,22%	5,68%	12,55%	100,00%
<i>Evolution population 1999 - 2007</i>	5,26%	11,09%	5,33%	6,32%	6,58%
<i>Evolution part de la population française de plus de 15 ans 1999 - 2007</i>	-1,24%	4,23%	-1,17%	-0,25%	
<i>Part des emplois français en 2007</i>	72,24%	12,86%	6,24%	8,66%	100,00%
<i>Evolution emploi au lieu de travail 1999 - 2007</i>	12,44%	14,33%	10,05%	5,40%	11,88%
<i>Evolution part des emplois français au lieu de travail 1999 - 2007</i>	0,50%	2,19%	-1,64%	-5,79%	

Sources : INSEE, Recensements de la population, France métropolitaine

Tableau 1 : Evolution de la population et des emplois français par zonage en aires urbaines et de l'espace rural.

En premier lieu, on peut noter une évolution de la population positive dans tous les types d'espace. Ces dynamiques sont beaucoup plus importantes dans les communes périurbaines et

³Hors des pôles urbains le découpage est construit comme suit :

- Communes périurbaines et multipolarisées : 40% de migrants alternants vers les aires urbaines – en 1999 cela représente 9500 communes rurales et 582 petites unités urbaines.
- Communes sous influence urbaine : 20% de migrants alternants vers les aires urbaines – en 1999 cela représente 6900 communes rurales et 300 petites unités urbaines.
- Pôles ruraux et leur périphérie : 20% au moins des actifs travaillent dans le pôle – en 1999 cela représente 2900 communes rurales et 335 pôles ruraux.
- Communes du rural isolé : autres communes de l'espace rural – en 1999 cela représente 10600 communes rurales et 300 petites unités urbaines

multipolarisées mais aussi positives dans l'espace rural isolé et les pôles ruraux et leur périphérie où le solde naturel est pourtant négatif. De même, le nombre d'emplois au lieu de travail évolue positivement pour tous les types d'espaces bien que d'une manière bien moindre pour l'espace rural isolé et sensiblement supérieure dans les communes périurbaines et multipolarisées. Toutefois, si l'on reprend ces données relativement à la France entière seules les communes périurbaines gagnent en proportion de la population et seules les communes périurbaines et urbaines gagnent en proportion d'emplois. En effet, dans les pôles ruraux et leur périphérie l'évolution de la part d'emploi est légèrement négative (-1,17%) ainsi que l'évolution de la part de population (-1,64%). C'est dans l'espace rural isolé que se pose nettement la problématique des emplois. En effet, l'évolution de la part de la population française est quasi nulle (-0,25%) pour cet espace alors même que l'évolution de la part des emplois au lieu de travail est négative (-5,79%).

Par ailleurs, si l'on regarde du côté des entreprises, l'INSEE indique que sur les vingt dernières années 2,3 millions de nouveaux emplois sont créés dans les entreprises de moins de 250 salariés sur un total de 2,8 millions. Depuis 2007 nous devons à ces entreprises 80% des créations d'emplois et 90% de la création de valeur ajoutée. De plus, en 2006, 38 % des salariés travaillent dans un établissement de moins de 20 salariés contre 34 % en 1985 et inversement, celle des salariés présents dans les établissements de plus de 500 employés est passée de 20 % à 11 %. Un retournement des modèles s'opère, ce n'est plus la grande entreprise qui crée le plus d'emplois mais la petite. En 2008 l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie et son décret donnent « *pour les besoins de l'analyse statistique et économique* » une définition des PME (Petites et Moyennes Entreprises) : « *La catégorie des PME est constituée des entreprises qui d'une part, occupent moins de 250 personnes et, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total du bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Les entreprises de moins de 5000 salariés qui ne sont pas des PME sont des ETI. La catégorie des microentreprises est incluse dans la catégorie des PME. Elle est constituée des entreprises de moins de 10 personnes avec un chiffre d'affaires annuel ou un total du bilan n'excédant pas 2 millions d'euros* ». Les microentreprises sont aussi appelées TPE (Très Petites Entreprises).

Taille en nombre de salariés							Total
0	1 à 9	10 à 49	50 à 199	200 à 499	500 à 1999	2 000 ou plus	
1 911 485	995 199	167 455	26 084	4 798	2 051	506	3 107 578
61,51%	32,02%	5,39%	0,84%	0,15%	0,07%	0,02%	100

Source : Insee REE, Sirene.

Tableau 2 : Nombre et part d'entreprises selon leur taille en nombre de salariés en France en 2006

Comme indiqué dans le tableau 2, 99 % des entreprises françaises sont des PME : 93 % des TPE au sens de la loi, 6 % des PME plus grandes. Elles vont représenter plus des deux tiers de l'emploi en France⁴.

Si, dans la plupart des écrits, les TPE prises au sens de la loi de modernisation de l'économie, sont des entreprises ayant moins de 10 salariés, l'Insee propose aussi des données sur les entreprises de 4 salariés ou moins (cf. tableau 3 : Part des entreprises de 4 salariés ou moins par catégorie de commune).

Catégorie de commune, classement Zauer	Entreprises de 4 salariés ou moins
Communes appartenant à un pôle urbain	83,48 %
Communes monopolarisées	91,08 %
Communes multipolarisées	91,87 %
Communes appartenant à un pôle d'emploi de l'espace rural	85,10 %
Communes appartenant à la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural	94,02 %
Autres communes de l'espace à dominante rurale	93,94 %

Source : Insee, CLAP 2008

Tableau 3 : Part des entreprises de 4 salariés ou moins par catégorie de commune

Dans notre cas, lorsqu'il sera question de TPE, nous envisagerons les entreprises ayant au plus 4 salariés. En effet, ce sont les plus présentes en nombre en France notamment dans les espaces ruraux. Ces entreprises de 4 salariés ou moins sont très présentes partout mais plus particulièrement dans l'espace rural avec 2 à 3 points de plus.

Sur la masse des créations d'entreprises en France (plus de 327 000 entreprises créées en 2008), 70 % des entreprises n'ont aucun salarié au démarrage et les trois quarts des entreprises françaises hors agriculture, ont au plus deux salariés, ce qui est aussi le cas de l'immense majorité des exploitations agricoles. En 2006, chaque entreprise se crée, en moyenne, avec 1,9 emploi : 1 emploi non salarié et 0,9 emploi salarié. L'emploi non salarié est généralement celui de l'entrepreneur et l'emploi salarié essentiellement constitué d'emplois sous contrat à durée indéterminée. En effet, dans un premier temps, la dynamique de la création d'entreprise concerne l'emploi non salarié : créer une entreprise, c'est d'abord créer son propre emploi.

L'enquête Sine⁵ de 2006 (INSEE, 2008) révèle que les créations d'entreprises sont pour la majorité guidées par une volonté d'indépendance (60,7% des créateurs) et débutent avec un faible capital (cf. Figure 1 : Principales raisons ayant poussé à créer une entreprise en % de

⁴ Source : Insee REE (Répertoire des Entreprises et des Etablissements – Sirene)

⁵ Système d'information sur les nouvelles entreprises

réponses). Dans cette enquête, les créateurs pouvaient donner jusqu'à trois réponses à la question des raisons les ayant poussé à créer une entreprise en les classant.

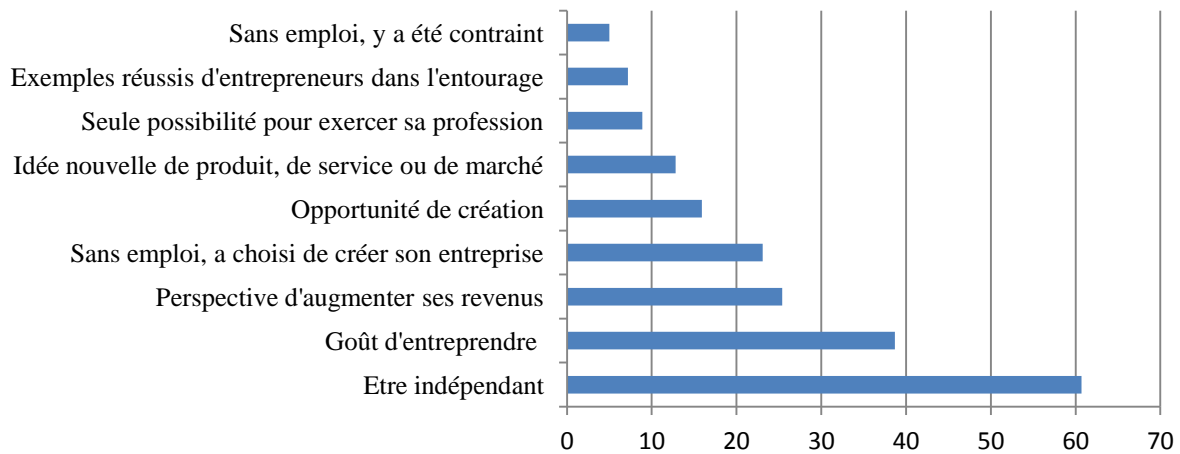


Figure 1 : Principales raisons ayant poussé à créer une entreprise en % de réponses (activité marchande non agricole, France, 2006)

Ainsi, les principaux moteurs pour créer une entreprise ne sont pas les contraintes d'emploi ou de profession mais une envie, un désir d'indépendance, d'entreprendre. La perspective d'augmentation de revenus arrive dans un second temps avec l'idée nouvelle de produit ou l'opportunité de création.

I.1.2. TYPOLOGIES DE TPE

Afin de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans la création de TPE, les différents auteurs qui ont tenté de constituer des typologies de ces TPE les ont construites majoritairement selon la logique de leur dirigeant. Marchesnay (1998) décrit alors deux logiques existant entre les différents types de chefs d'entreprises :

- Les « PIC » obéissent à des logiques patrimoniales : logique dominante en France répondant à la nécessité de gérer en « bon père de famille ». Le dirigeant recherche la pérennité (P) pour assurer un patrimoine à sa famille qui prendra la relève. Le capital est donc indépendant (I) et la croissance d'affaires (C) est conditionnée à l'objectif patrimonial.
- Les « CAP » obéissent à une logique entrepreneuriale en privilégiant les activités en forte croissance (C) avec des capitaux qu'il ira chercher chez des bailleurs de fonds. Toutefois, il tient à conserver l'autonomie de la décision (A). Sachant que ses activités sont de durée courte, il ne cherche pas la pérennité (P) de son affaire : il cherche à innover systématiquement.

Il décrit aussi trois types de prises de décisions selon la structuration de l'entreprise : pour les entreprises de type société, les décisions sont plutôt de type collégial ; pour les entreprises

franchisées les décisions sont soumises à la dépendance des entreprises mères et du contrat de franchise ; pour les entreprises individuelles (artisanales, agricoles, individuelles) les décisions sont prises avec la participation de l’entourage familial du dirigeant et des conseils des techniciens qui encadrent l’activité. Dans notre cas, les entreprises étudiées appartiennent au groupe des entreprises individuelles susnommées pour lesquelles Marchesnay identifie par ailleurs quatre niveaux de légitimité territoriale et concurrentielle : les TPE en repli qu’il qualifie d’isolées, celles cantonnées à leur territoire qu’il nomme « notables », celles qui ont un comportement mobile qu’il qualifie alors de « nomades » et enfin celles ouvertes sur le monde mais attachées à leur localisation qu’il nomme « entreprenantes ».

Bentabet, Micheur et Trouvé (in Trouvé, 2001) classent, quant à eux, les TPE selon leur activité, les choix de gestion et le rapport au travail (cf. Tableau 4 : Typologie des TPE selon Bentabet, Micheur et Trouvé).

	Firmes indépendantes traditionnelles	TPE managériales	TPE entrepreneuriales	TPE singulières
<i>Type d'activité</i>	Artisanat traditionnel, service aux particuliers	Sous-traitance pour des entreprises ou administrations	Pas d'activité spécifique à ce type	Professions libérales, TIC, concepteurs
<i>Choix de gestion</i>	Peu d'innovation, relations de proximité	Rationalisation, standardisation, compétitivité	Différentiation, spécialisation, ruptures et innovations	Innovation permanente
<i>Rapport au travail</i>	Importance du métier de base, recrutement par connaissances	Rapport salarial	Idéologie du développement des affaires / management	Forte intensité de travail acceptée

Tableau 4 : Typologie des TPE selon Bentabet, Micheur et Trouvé

Dans cette typologie, on peut souligner un clivage très important notamment entre les « firmes indépendantes traditionnelles » et les « TPE entrepreneuriales », ce clivage se retrouve chez Letowski et Trouvé (in Trouvé, 2001) dans la distinction entre des TPE dont le dirigeant est dans une logique de marché (plutôt les TPE entrepreneuriales suscitées) et des TPE dont le dirigeant est dans la logique de son propre emploi.

Jaouen (2008) s’intéresse elle aussi au cas des TPE et propose une typologie en quatre classes (cf. tableau 5 : Typologie des TPE selon Jaouen) selon les objectifs du dirigeant et leurs représentations de leur environnement.

	Le carriériste	L'alimentaire	Le paternaliste	L'hédoniste
<i>Objectifs principaux</i>	Ascension sociale Réussite économique, professionnelle Croissance	Subvenir à ses besoins Ne pas avoir à rendre des comptes	Pérennité Assise de l'entreprise Transmission	Plaisir, passion Créativité, nouveauté
<i>Perception de leur environnement</i>	Opportunités économiques à saisir	Difficile, se sent esseulé et en concurrence	Difficile, besoin de se préserver	Opportunité d'activités, de nouveautés
<i>Relation à leur environnement</i>	Localisation stratégique	Peu de relations Manque de notoriété	Relations de proximité géographique et professionnelle	Relations de proximité géographique et professionnelle
<i>Démarche commerciale</i>	Démarchage commercial de proximité Recherche de niche de marché	Publicité à distance (fax, Internet...)	Bouche à oreille avec une notoriété souvent acquise	Bouche à oreille
<i>Mode de fonctionnement</i>	Stratégie, planification	Pas d'objectif clairement exprimé, accepter le tout-venant	Asseoir la notoriété et subvenir aux besoins de chacun	Accepter le tout-venant pour permettre la passion Taille plafond de l'effectif

Tableau 5 : Typologie des TPE selon Jaouen

Le dirigeant carriériste est le profil le plus largement étudié dans les recherches sur l'entrepreneuriat, il peut être rapproché du profil CAP de Marchesnay et peu concerner aussi bien des TPE que des PME. De même le dirigeant paternaliste, qui ressemblerait plus au profil PIC de Marchesnay est repérable tant parmi les PME que les TPE. Ils semblent tous deux en recherche de croissance de l'entreprise. Le dirigeant alimentaire quant à lui, adoptant une stratégie avant tout adaptative, semble un profil spécifique aux TPE. Enfin, le dirigeant hédoniste « *en général présenté comme un profil « marginal », ou « émergent », caractéristique d'une société hypermoderne* » (Jaouen, 2008) aurait tendance à refuser la croissance de son entreprise, cela ne fait pas partie de ses objectifs. Il est à rapprocher du « *lifestyle entrepreneur* » (Schine, 2003) qui présente des motivations davantage existentielles qu'économiques (Hernandez, 2006). Ces « *lifestyle entrepreneurs* » cherchent, avant tout, des profits en termes de mode et de cadre de vie. Font (2000) propose de classer ces motivations selon leur logique : la logique économique où il s'agit de sacrifier une partie de ses revenus pour bénéficier de biens gratuits (air pur, climat, espaces naturels, sécurité), la logique environnementale ou volonté de vivre dans un cadre naturel et de le préserver, la

logique sociétale ou volonté de mieux reconnaître et de mieux être reconnu et enfin la logique éthique où il s’agit de rééquilibrer sa vie personnelle en faveur de la famille et des loisirs.

I.1.3. LA TPE RURALE INVENTIVE ET SES CARACTERISTIQUES

Face à cette diversité d’approches et dans une perspective appliquée, Rouault (2006) a cherché à confronter les différents modèles proposés au regard d’acteurs de l’accompagnement à la création de TPE. Ce travail a donné lieu à une nouvelle typologie (Rouault, 2006) basée sur trois profils : la TPE managériale, la TPE traditionnelle et la TPE inventive. La première opposition importante est entre une logique de croissance pour la TPE managériale et une logique d’auto-emploi regroupant les deux autres (et représentant deux tiers des TPE). La croissance des TPE managériales passe par un recours au salariat plus important et ces TPE dépassent souvent les 4 salariés. Les TPE traditionnelles et inventives se distinguent par leur principale valeur, le type d’activité qu’elles recouvrent, leur lien au territoire et aux réseaux professionnels et le type de promotion de leur activité (cf. Tableau 6 : Les TPE en logique d’auto-emploi selon Rouault). Cette typologie recoupe particulièrement bien la différenciation proposée entre les acteurs conventionnels (TPE traditionnelles) et les acteurs non conventionnels (TPE inventives) du tourisme rural (Mamdy, 1998). Elle s’appuie non seulement sur les modes de gestion des entreprises et les choix des entrepreneurs mais, construite avec des acteurs de l’accompagnement et des territoires, elle met aussi l’accent sur les modes de relation et d’organisation vis à vis d’autres acteurs (dont les TPE) et du territoire d’implantation.

	TPE traditionnelle	TPE inventive
<i>Principale valeur de l’entreprise</i>	Prééminence du statut social Référentiel stabilisé	Indépendance, auto-emploi, développement limité
<i>Type d’activité</i>	Artisanat, agriculture, profession libérale réglementée Secteurs normés	Adaptation des activités aux ressources locales
<i>Lien au territoire</i>	Lien par une clientèle de proximité liée à la réputation	Recherche locale d’une proximité socio-économique Complémentarité d’une clientèle locale et externe
<i>Réseaux professionnels</i>	Réseaux de type corporatiste	Coopérations intersectorielles interprofessionnelles territoriales et affinitaires Diversité des espaces d’implication
<i>Type de promotion</i>	Bouche à oreille	Promotions collectives, relais, NTIC

Tableau 6 : Les TPE en logique d’auto-emploi selon Rouault

En relation avec les typologies précédentes, les TPE traditionnelles peuvent être rapprochées du profil PIC de Marschenay par leur recherche de stabilité, elles présentent des formes de

légitimité territoriales et concurrentielles du type des « notables ». Elles correspondent aussi en grande partie au profil des firmes indépendantes traditionnelles de Bentabet, Micheur et Trouvé par leur type d'activité et leurs choix de gestion. Les TPE traditionnelles ont enfin de grandes proximités avec le profil des dirigeants paternalistes de Jaouen à travers leurs modalités de commercialisation, leur ambition de stabilité, de notoriété, de réputation locale. Les TPE inventives se rapprochent plutôt des TPE entrepreneuriales de Marchesnay par leurs modalités de commercialisation à la fois locale et externe au territoire et par le qualificatif d'ouverture qui leur est associé. Elles se rapprochent aussi beaucoup des profils « lifestyle entrepreneurs » de Schine à travers un choix d'implantation lié au projet de vie plus qu'au projet économique et hédoniste dans leur choix d'activité lié à une passion, avec une approche très affective de leur activité.

Il faut noter que les TPE traditionnelles sont présentes en grand nombre dans les espaces à dominante rurale, notamment dans les espaces périurbains où les marchés locaux sont plus larges et les clients et membres d'une même corporation plus nombreux à proximité. Pour les espaces ruraux plus isolés, la création d'entreprise reste cruciale pour le développement économique. Or les caractéristiques de ces espaces en termes d'emploi et de démographie font que la création de TPE traditionnelle est rendue complexe. En effet, on peut rappeler ici que les traditionnels secteurs de l'agriculture, des commerces et artisanats ruraux sont en chute libre face à de nouvelles formes de l'économie résidentielle et présenteielle. Ainsi les TPE inventives semblent une alternative possible pour le développement économique des espaces ruraux isolés.

Les TPE inventives sont attachées au territoire par la dimension du patrimoine qu'elles valorisent et de la commercialisation auprès de clientèles locales. Elles ont de commun avec les entreprises de type start-up ou bureau d'étude, travail à distance,... leur petite taille, leur localisation, leur souplesse d'exploitation et leur inventivité mais qui diffèrent dans leur mode de relation au territoire d'implantation (utilisation et valorisation de ressources) et aux acteurs locaux. Elles s'appuient et valorisent une ressource rurale (les terres mais aussi le patrimoine bâti ou culturel,...). L'archétype à base agricole de la TPE inventive est le système « agrirural » d'activités que nous définirons ci-après (Partie I, I.4.2).

Les TPE inventives sont des entreprises en logique d'auto-emploi ayant au plus quatre salariés. Ces entreprises sont implantées dans un territoire rural pour des raisons liées au projet de vie du créateur et non à l'activité économique. Leurs activités s'appuient sur des ressources locales et elles présentent une manière originale de combiner des activités et/ou de vendre des produits en créant une relation d'ancrage au territoire.

Ces TPE inventives, parmi les petites entreprises pourvoyeuses d'emplois, sont l'un des enjeux à la question de l'emploi dans les espaces ruraux isolés. Cependant, pour mieux comprendre l'importance et la teneur de ces questions d'emploi dans les espaces ruraux isolés, il convient de replacer les dynamiques actuelles dans leur contexte historique.

I.2. LES RAPPORTS A L'ESPACE RURAL : LECTURE SOCIETALE

Pour replacer les dynamiques actuelles d'emploi dans les espaces ruraux de manière historique, il s'agit dans un premier temps de comprendre ce qu'ont été et ce que sont aujourd'hui ces espaces du point de vue de la société. Ainsi, dans cette partie, nous nous attacherons à lire l'évolution du regard que porte la société sur son espace rural à travers, tout d'abord, les phénomènes migratoires en France, puis le regard des nouveaux habitants sur leur territoire et enfin à travers l'analyse des relations villes-campagne.

I.2.1. PHENOMENES MIGRATOIRES ET ESPACES RURAUX

Le phénomène d'exode rural, débutant dès le milieu du XIX^{ème} siècle, s'est prolongé en France, à des rythmes différents, jusque dans les années 1970. Ensuite, premiers héritages des mouvements sociaux de mai 68, premières conséquences de l'étalement urbain et premiers effets de la crise économique suivant les « Trente glorieuses », les tendances se sont inversées avec de nouvelles migrations vers les espaces à dominante rurale profitant dans un premier temps (de 1975 à 1982) principalement aux espaces périurbains. Un peu plus tard, au regard des recensements de la population de 1990 et 1999, on peut observer des phénomènes migratoires en faveur des espaces à dominante rurale avec, cette fois, des nouvelles migrations résidentielles vers des communes rurales isolées. Depuis 1999, le phénomène s'accroît. Ainsi entre 1999 et 2006 l'espace à dominante rurale (densité de population inférieure à 150 habitants/km²) gagne 0,7% par an en population, autant de fait que l'espace à dominante urbaine. Toutefois, il faut noter que les situations restent disparates, avec des communes rurales isolées en plus grande difficulté, ainsi que certaines zones peu attractives. Cette situation s'analyse sur la base de multiples facteurs : héliotropisme, image, aménités, qualité de l'environnement, marché de l'emploi etc.

Alors que les espaces périurbains voient plutôt s'installer de jeunes familles et des actifs modestes, les espaces ruraux isolés se caractérisent davantage par l'accueil d'arrivants choisissant de nouveaux modes de vie. Il s'agit de personnes en retraite, libérées des questions d'emploi, d'actifs proches de la retraite, libérés de contraintes familiales et des besoins liés à la présence de jeunes enfants, ainsi que des entrepreneurs ruraux. Ces derniers représentent 5% des migrants (François-Poncet et Belot, 2008). Les actifs choisissent principalement d'adopter des activités agricoles, artisanales, commerciales et certaines professions intellectuelles, ou de services peu sensibles aux contraintes de faible densité démographique.

A l'échelle du Massif central, perçu comme l'archétype du monde rural, des études approfondies sur les nouveaux venus ont été menées de 1997 à 2000 (Mamdy, 2004). La grande majorité des arrivants se compose de ménages de deux personnes ou plus. La classe d'âge 30/40 ans domine avec le tiers des effectifs, les 40/50 ans constituent le quart des effectifs et les retraités le cinquième. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées, avec cependant une domination des classes moyennes (employés et professions

intermédiaires). La classe des agriculteurs est particulièrement peu représentée. Les créateurs et repreneurs d'activité sont bien présents (18%). Globalement les nouveaux venus se distinguent de la population locale : ils sont plus jeunes, plus « actifs » et développent des activités professionnelles diversifiées.

En croisant les caractéristiques fort diverses des nouveaux-venus, émergent des profils signifiants de la migration d'aujourd'hui en direction des campagnes.

- Des retraités, dont une part significative dans le Massif central provient de la Région parisienne. La motivation principale est le retour au pays et l'attachement familial. Les personnes concernées aspirent au calme et à la sécurité, mais peuvent aussi participer à l'animation locale via leur implication dans le monde associatif.
- De jeunes couples ruraux, migrants de proximité, attirés par un emploi salarié et séduits par les opportunités de construction résidentielle à prix modique. En tant que résidents, ils se comportent en consommateurs des services de l'espace rural.
- Des migrants alternants, couples d'âge mûr, continuant à travailler en ville et pratiquant des navettes quotidiennes de plusieurs dizaines de kilomètres. Leur choix est motivé par le cadre de vie rural et ses aménités, ainsi que l'achat d'une résidence confortable. Consommateurs de services, ils sont prêts à s'impliquer plus activement dans la vie locale.
- Des créateurs ou repreneurs d'entreprise ; ils sont présents dans tous les territoires, viennent éventuellement de loin et en couple. Ils sont encore jeunes et d'un bon niveau de formation. L'espace rural leur permet d'exprimer leur choix d'entreprendre.

Mais au-delà des chiffres, ce renversement spatial et migratoire s'accompagne d'une double mutation sociale, pour les lieux comme pour les migrants (Cognard, 2010). D'une part, du côté des territoires d'accueil, ces arrivées entraînent un renouvellement démographique profond, surtout lorsque les « nouveaux habitants » sont des jeunes couples, avec une forte proportion de personnes en âge de travailler et possèdent globalement des niveaux de formation supérieurs à ceux des « locaux ». Il y a là des ferments de renouveau entrepreneurial. Mais la mutation sociale concerne également les nouveaux arrivants. En effet, de multiples enquêtes ont montré qu'un grand nombre d'actifs change d'emplois ou de statut en s'installant dans l'espace rural (Thomsin, Bernard *et al.*, 1998). Cette mobilité professionnelle peut renvoyer au passage de la vie active à la retraite, mais également à la perte de l'emploi sur le lieu de départ, ou au choix d'une réorientation professionnelle conduisant à la création d'activités et de petites entreprises. Au total, on aboutit à une nouvelle situation dans laquelle les catégories socioprofessionnelles se diversifient profondément. À l'installation traditionnelle de retraités provenant des régions urbaines, qui constitue toujours un apport non négligeable dans un certain nombre de secteurs, mais qui a tendance à se complexifier (les « retours au pays » apparaissant beaucoup moins exclusifs), s'ajoutent aujourd'hui des phénomènes plus inédits.

Le cas des actifs ou des « *porteurs de projet* » recouvre ainsi des exemples très divers. Certains se contentent de changer de logement et continuent à exercer leur travail en ville, restant ainsi dans une logique résidentielle périurbaine à plus ou moins longue distance ; c'est majoritairement le cas de jeunes ménages pour les espaces les moins périphériques et des couples autour de la cinquantaine pour les espaces plus lointains. D'autres viennent vivre en milieu rural et y travailler, c'est la catégorie la plus hétérogène dans leur situation familiale et leur âge. Leur installation s'accompagne alors fréquemment d'un changement de profession, qui peut être souhaité, mais qui est aussi parfois subi. La reprise d'une activité déjà existante, même si celle-ci est transformée et modernisée, constitue un premier mode d'implantation. Cette démarche a d'ailleurs suscité le développement de différents organismes et médias spécialisés dans la mise en relation entre territoires ruraux et « repreneurs potentiels » comme le Village magazine né en 1993. Mais pour pallier la faiblesse des emplois locaux, il est en fait souvent nécessaire d'arriver avec un travail ou de le créer. C'est pourquoi certains migrants s'adaptent et mettent tout en œuvre pour pouvoir vivre dans le lieu de leur choix dans une logique d'auto-emploi. D'autres installations sont le fait de personnes qui n'ont que peu de contraintes de localisation, soit parce qu'elles sont très mobiles dans leur activité professionnelle, soit parce qu'elles ont un emploi leur laissant une certaine liberté d'organisation et/ou de localisation (artistes, télétravailleurs, etc.).

I.2.2. ANCRAGE TERRITORIAL ET TERRITOIRE D'ACCUEIL

Les nouveaux migrants souhaitent pour la plupart « habiter à la campagne » et ne pas seulement y résider. En ce sens, ils participent à des processus de territorialisation des lieux par leurs actions ou par leurs représentations. L'ensemble peut renforcer le lien « organique » au lieu, le désir de campagne, le sentiment d'ancrage territorial (Viard, 2000). Un souci de valorisation et de mise en scène du patrimoine rural (architecture, paysages, savoir-faire, ...) en témoigne souvent, comme celui de créer ou recréer un lien social, ou participer d'une identité locale. Même si les éléments exogènes au territoire demeurent présents dans la construction du lien au territoire et malgré une grande ampleur des mobilités, ces nouveaux migrants sont dans un désir de reterritorialisation dans le sens où ils cherchent un ancrage local et participent du processus de territorialisation des lieux. De récents travaux (Mamdy, 2011) sur les populations étrangères nouvellement installées en Auvergne pour des activités d'accueil touristique, soulignent le profond désir d'ancrage au territoire, en lien avec une véritable passion pour la campagne française, son style de vie et ses habitants.

Près de la moitié des nouveaux migrants effectue des migrations pendulaires en direction des villes, selon des modalités variées. Certains pratiquent des migrations de travail à longue distance impliquant une multi-résidentialité, incluant un logement urbain. Dans tous les cas, la base métropolitaine paraît très active, et l'on peut légitimement se demander si ces nouvelles migrations n'aboutissent pas au contraire à la disparition de certaines originalités territoriales. Ainsi, la multi-résidence confirme l'existence de territorialités multiples et transforme le sens de la proximité. Non seulement, les nouveaux migrants appartiennent à des catégories sociales

diverses, mais aussi à différents territoires, « *tant la mobilité accrue de nos contemporains élargit le champ de leurs expériences sociales et spatiales* » (Di Méo, 2002). Certes, le sentiment d'appartenance à la campagne et à la ruralité est souvent revendiqué de façon spontanée, mais les représentations identitaires ne se situent pas toujours à l'échelle infra-régionale, celle des « petits pays » et les territoires vécus sont extrêmement divers. On peut désormais se sentir plus proche d'un groupe d'appartenance éloigné que de son propre voisinage. L'ensemble conduit à poser la question de la construction sociale de la confiance : si dans une société locale on a intérêt à pérenniser la confiance de proximité, qu'en est-il dans une société mobile où chaque individu est « pluricentré » ? La notion « d'encastrement »⁶ des relations sociales et économiques permet de prendre en compte d'autres référentiels, culturels, familiaux, ou socio-spatiaux.

Le phénomène de renaissance rurale paraît donc bien s'étendre aux campagnes isolées même si les inégalités géographiques demeurent nombreuses et les gradients multiples. Mais si les migrants paraissent incontestablement participer à une recomposition identitaire, parfois non sans quelques tensions, dessinant de nouvelles territorialités complexes, leur rôle en matière de développement économique paraît encore difficile à mesurer.

Pour Berger (Berger, Chevalier et al. 2005), la nouvelle fonction d'accueil des campagnes induit des formes de développement économique et permet « *l'intégration spatiale des zones rurales* alors que *diversification économique, intégration nouvelle des territoires, mise en place des nouveaux réseaux sociaux et économiques marquent ainsi la recomposition des espaces de faible densité* ». D'autres auteurs ont insisté sur les processus de création d'emplois par phénomène d'induction liés à ces mouvements migratoires (Vollet, 1997), en particulier dans le domaine des services (Chevalier, 2000). Mamdy (2004) a bien souligné la double lecture du phénomène : d'une part une approche explicative tente de comprendre les choix d'installation, autrement dit les facteurs d'attractivité fondés sur les attributs de l'espace rural, et d'autre part, une analyse interprétative qui recense les éléments du territoire rural exerçant un attrait, c'est-à-dire susceptible de séduire et d'influencer les décisions des usagers potentiels. A la croisée entre ces deux champs se situent les perceptions et les représentations des espaces ruraux et de leurs aménités environnementales et culturelles, dans le repérage des dynamiques locales et des politiques d'accueil.

I.2.3. LES RAPPORTS VILLES-CAMPAGNES

Les années cinquante sont marquées par des représentations antagonistes des villes et des campagnes. Les campagnes, paysannes, « en retard » sont opposées aux villes, lieux de la modernité et du progrès. Le début des années soixante voit naître un nouveau modèle d'analyse : « l'urbanisation des campagnes », qui traduit la fin de la relation précédente au

⁶ Encastrement : concept introduit par Marc Granovetter en 1985, socle fondateur de la Nouvelle Sociologie Économique qui considère que le comportement et les institutions économiques sont tellement déterminés et contraints par les relations sociales, qu'il est impossible de les analyser indépendamment de la sphère sociale

profit de l'établissement d'un *continuum urbain-rural* (Mathieu, 1980). La diffusion de la culture, des produits de consommation, du mode de vie urbain rend impossible la définition d'une limite à partir de laquelle commencerait le mode de vie rural : la tendance est à l'homogénéisation de l'espace. Certes l'exode rural existe mais il est moins important que celui de la modernisation et par conséquent, de « l'assimilation des campagnes ».

Dans les années soixante dix et notamment après 1968, les usages non-agricoles de l'espace rural sont développés et un véritable renversement idéologique a lieu : la paysannerie et la campagne sont revalorisées. « *L'espace rural est redéfini, incluant la notion de campagne réinventée ou néo-nature, car l'idéologie citadine réintroduit la dimension naturelle entièrement perdue dans la période précédente, ainsi que la notion d'espace qui n'est plus exclusivement agricole mais doté de propriétés distinctes de l'espace urbain (densité, moindre part du travail salarié, entreprise de petite taille, habitat individuel, importance du paysage naturel et agricole, etc.)* » (Mathieu, 1990).

Dans les années quatre-vingt dix l'opposition ville-campagne se reconstruit avec cette fois une campagne valorisée pour son cadre de vie, ses relations sociales, son rythme de vie (Kayser, 1996). Quant à elles, les villes sont le lieu où les crises se repèrent, où l'on manque d'espace, où la pollution, la violence est la plus dense... mais persistent aussi comme un espace d'emploi en opposition au rural « désert ».

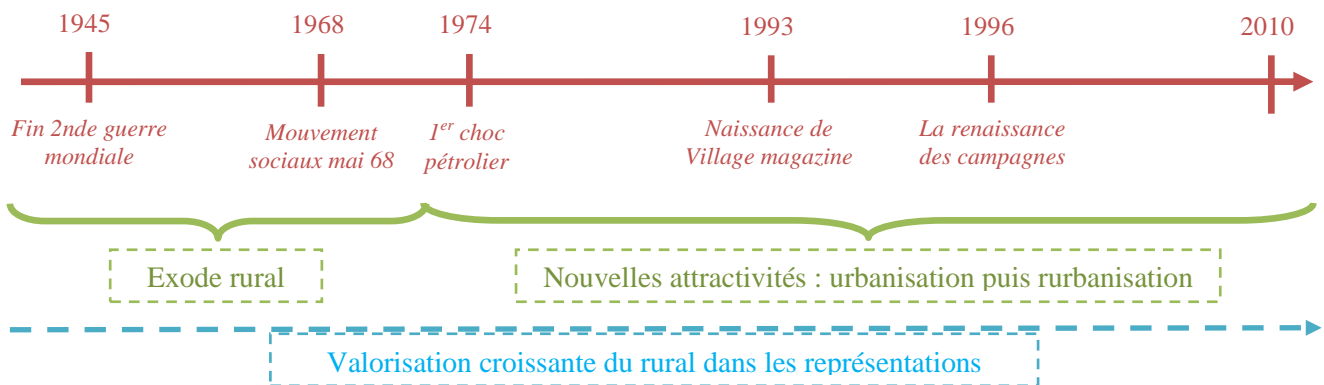


Figure 2 : Lecture sociétale de l'évolution des espaces ruraux

En conclusion, nous pouvons souligner une image de plus en plus positive du monde rural qui est passé du statut d'espace agricole au statut d'espace d'accueil aux multiples fonctions. Les attraits de cet espace cadre de vie à l'environnement préservé sont transférés à l'agriculture à travers une demande sociale importante de respect de l'environnement et parfois de relocalisation à travers la demande croissante de circuits courts : il s'agit de manger local et de produire sans polluer.

I.3. L'EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'EMPLOI : LECTURE PROCEDURALE

Une seconde manière de comprendre la façon dont le monde rural est appréhendé est de s'intéresser aux modalités de mise en œuvre des politiques publiques en faveur de cet espace. Nous montrerons donc comment les politiques agricoles, premières politiques du monde rural, ont évolué vers une territorialisation puis comment les politiques touchant au monde rural se sont décentralisées puis territorialisées, et comment les politiques de l'emploi ont pu évoluer dans ces espaces aux multiples activités.

I.3.1. LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES AGRICOLES

C'est notamment dans le cadre d'un rapport pour le Plan Marshall que Dumont définit ce qui sera plus tard connoté négativement, à savoir le « productivisme » (Dumont, 1946). Comme le rappelle J. Renard (revue ESO, n°23, 2005), cette expression couramment utilisée depuis les années 1970 a progressivement pris une connotation négative et péjorative, en désignant « *une agriculture qui, pour produire toujours plus et à bas coût met en œuvre des techniques qui provoquent un certain nombre de dommages sur la qualité des aliments (organoleptique et santé), et sur les sols et les eaux (lisiers, engrais, pesticides). En outre, par l'accumulation d'excédents qu'il faut soit détruire, soit exporter sur les marchés agricoles des pays pauvres, elle contribue à ruiner leurs paysans. Ce type d'agriculture contribue également à éliminer un grand nombre de producteurs au profit d'une minorité, de plus en plus réduite* ». Le productivisme accompagne les progrès de la mécanisation, le recours aux intrants et l'accroissement des rendements, la spécialisation des exploitations, l'intégration dans des filières agroalimentaires dominées par l'amont ou, surtout, l'aval des firmes industrialo-tertiaires. C'est à cette époque aussi que se forment les premiers Centres d'Etudes Techniques Agricoles (CETA) qui dès 1944, « vont être les principaux lieux de propagation de l'idéologie *productiviste* » (Houée, 1972). Ils organisent notamment des visites d'exploitation chez des agriculteurs « de pointe » et recrutent des techniciens agricoles. Au milieu des années cinquante, est signé le décret d'extension du rôle des Chambres d'agriculture, qui vont alors embaucher des conseillers agricoles. La logique de l'époque est celle du diffusionnisme : la « vulgarisation », c'est transmettre des informations, des règles ou des consignes et l'apprentissage se fait par entraînement conditionné (Direction des Services Agricoles, professeurs d'agriculture, paquet technologique, etc.). Le mouvement est alors descendant et pensé à partir d'une élite.

En 1960 et 1962, sont adoptées les lois Pisani, qui concrétisent le mouvement résolument modernisateur que connaît l'agriculture française : il s'agit d'accepter l'exode rural et de passer d'une société paysanne à une société modernisée. En 1966, est signé le décret visant la structuration du réseau de développement agricole créant l'Association Nationale de Développement Agricole (ANDA), le Service d'Utilité Agricole et de Développement (SUAD) et les Conseils Départementaux du Développement Agricole (CDDA). Le

mouvement FNSEA est quant à lui renforcé et dynamisé par les jeunes agriculteurs formés à la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC). Progressivement, on assiste donc à une prise en main par les agriculteurs de leur devenir. Mais, toujours selon Renard, cette intensification maîtrisée devient à partir des années 1970-1980 « *un système productiviste qui ne consiste plus simplement à satisfaire les besoins et à assurer la sécurité alimentaire, mais dont la logique est de produire des surplus et des excédents, avec le moins de main d'œuvre possible* » ; *si jusqu'alors et avec des nuances selon les régions, « les agriculteurs avaient su et pu concilier la rationalité technico-économique et la recherche de la performance, avec l'impératif de justice sociale et de solidarité. Le projet de modernisation, porté à la fois par les jeunes formés au sein de la JAC et par les services de l'Etat, consistant à conduire parallèlement l'amélioration des structures, les aspects sociaux, la croissance des productions et des revenus, va se briser* ». Les années quatre-vingts et quatre-vingt dix sont l'époque des réformes successives de la PAC et d'une crise de l'identité agricole (Charvet, 1997). Désormais l'agriculture cherche à retrouver un équilibre, notamment en réduisant les coûts et en tentant de trouver de nouveaux débouchés à l'exportation. A l'échelle européenne, il s'agit en plus de faire face à une surproduction structurelle dans les grandes productions. Pour cela, les quotas laitiers sont instaurés en 1984 et des mesures de maîtrise des volumes de céréales sont mises en place à partir de 1988. Ensuite, la mise en place des mesures de maîtrise de la production, fait prendre conscience aux responsables politiques de l'intérêt des systèmes extensifs. « *En 1987, François Guillaume, ancien président de la FNSEA devenu ministre de l'agriculture, met en place le Comité national extensification-diversification où se retrouvent représentants des organisations professionnels, experts et chercheurs. Leur tâche est de coordonner et susciter les études sur l'intérêt à promouvoir cette voie de développement* » (Demeter, n°11).

En 1992, c'est l'époque du sommet de Rio durant lequel émerge la notion de développement durable, qui traduit la contestation du modèle de la croissance productiviste. La principale mutation culturelle sous-jacente est celle liée au principe de responsabilité envers la nature (développement viable), les contemporains (développement socialement équitable) et les générations futures (développement économiquement viable). Néanmoins, la portée critique du concept va plus loin en initiant une révolution scientifique pour penser la complexité des processus, (l'interdépendance des systèmes, le pilotage de ces systèmes complexes), les rapports homme/nature, le rapport au temps (prise de conscience du caractère épuisable des ressources naturelles, de l'impact des actions d'aujourd'hui pour les enfants de demain, etc.), la conciliation du nécessaire et de l'intentionnel, etc. Par conséquent, de nouveaux modes de gestion politique et sociale des problèmes voient le jour : implication des acteurs, des associations, co-construction des problèmes, démocratie participative, nouveaux rapports science/citoyen, reterritorialisation des politiques, dialogue territorial, etc.

En plus des débats liés au coût du soutien de l'agriculture, de plus en plus de questions quant à l'impact des pratiques agricoles intensives sur l'environnement sont posées. Dès 1992 et pour la décennie à venir, les programmes de l'ANDA sont centrés sur la qualité de

l'environnement (Mesures Agro-environnementales, MAE) et plus précisément de l'eau (avec Ferti-Mieux (91), Irri-Mieux (98), Eau, Territoire et société), la qualité des produits (sécurité sanitaire des aliments, agriculture biologique, produits fermiers), le lien entre filières et territoire (viande bovine en systèmes herbagers extensifs, Contrats Territoriaux d'Exploitation, MAET, appellations et labels), et le développement durable. Il s'agit alors de répondre aux exigences du consommateur en termes de qualité, de sécurité d'origine et de conditions de production.

I.3.2. LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU RURAL : DE LA DECENTRALISATION A LA TERRITORIALISATION

Suite à la seconde guerre mondiale, les préoccupations concernant le monde rural étaient principalement tournées vers des questions alimentaires et donc agricoles. On voit alors jusque dans les années 1960 - 1970 l'ensemble de la politique rurale centrée sur l'agriculture qu'il convient de moderniser pour nourrir la population. Les politiques sont des politiques de reconstruction, de planification s'appuyant sur des schémas d'aménagement, des grands équipements. Il s'agit de rattraper les déséquilibres entre espaces du territoire national.

Dans les années 1970, la crise liée au choc pétrolier participe de la montée du chômage avec une réponse étatique en termes de politiques sectorisées pour accompagner les transformations du marché du travail et créer de nouveaux emplois. Du côté de la politique rurale, c'est alors que l'Etat centralisé commence à prendre en compte les écarts de situation entre les territoires ruraux, mis en évidence par la croissance importante des années soixante. On s'extrait à ce moment d'une politique uniquement agricole vers des politiques sectorielles mises en œuvre avec des définitions de zonages de territoires particulièrement en difficulté de développement : c'est la politique de rénovation rurale de 1967 (initiée par la DATAR et dans une optique interministérielle). On voit alors naître les programmes régionaux d'aménagement et de développement. L'espace concerné est vaste, même s'il est légèrement modifié en 1968, pour atteindre un quart du territoire national, un tiers de ses exploitants agricoles et 13 % de sa population. Quatre zones sont d'abord reconnues : l'Ouest (Bretagne, Manche, huit cantons de Loire-Atlantique), le Limousin-Lot, l'Auvergne (sans l'Allier, mais avec l'Aveyron, la Lozère, une partie de l'Ardèche) et les autres massifs montagneux à plus de 600 m d'altitude (Vosges, Jura, Alpes, Pyrénées, Corse, franges est et sud-est du Massif central). A chaque fois, et dans une conception nouvelle de « mission » auprès des préfets, un Commissaire est nommé par le Premier ministre. Assisté par un « comité régional », celui-ci doit s'adapter aux situations locales, moduler les dispositifs, lancer des aides et procédures nouvelles (y compris avec les Fonds de rénovation rurale à partir de 1972). Ces dispositifs marquent une rupture dans l'action en direction du monde rural. On est à la fois dans une conception plus « territorialisée » et décentralisée qui échappe aux régions administratives et dans un aménagement plus global et ouvert sur de vrais projets. Pour la première fois, « *la politique agricole se ruralise* » pour reprendre la formule de Jean Michardière, premier commissaire de la région Lot-Limousin.

Vers la fin des années 1970, ces orientations, qui permettent une meilleure prise en compte des spécificités de chaque territoire, se confirment par des mesures qui s'appliquent à des petits territoires avec une approche diagnostique de territoire par exemple et une large place à l'animation. C'est alors que l'Union Européenne et les collectivités locales, les régions notamment, montent très nettement en puissance. Les lois de décentralisation de 1982 – 1983 donnent alors un réel poids aux collectivités locales (à l'échelon régional et départemental) par la définition de leurs compétences et des dotations financières plus importantes (dotations de l'Etat et fiscalité locale). L'Union Européenne met parallèlement en place une politique régionalisée (création du FEDER⁷ en 1975) pour faire face aux inégalités (et favoriser l'élargissement progressif de la Communauté).

Dans les années 1990, les lois Pasqua puis Voynet font des Pays de véritables territoires de projet – territoires ayant un découpage cohérent quant aux usages des habitants et capable de porter un véritable projet de développement. Le maître mot des logiques de politiques en faveur du rural est le mot projet. C'est alors que naissent et évoluent les PIC (programmes d'intérêt communautaire), tel que LEADER, qui soutient des projets de développement rural. La LOADT⁸ puis la LOADDT⁹ visent une équité territoriale en se basant sur les ressources locales à l'échelle de bassins de vie, de territoires de projet.

En 1996, la Déclaration de Cork inscrit le « développement intégré » dans une problématique rurale. On peut noter une multiplication des dispositifs de développement local et des échelles d'action (chartes de Parcs Naturels Régionaux, contrats de Pays, chartes intercommunales,...). Puis dans les années 2000 les territoires, parfois en totale recomposition, se saisissent des démarches participatives de manière plus ou moins volontariste. Toujours marqué par son histoire agricole, la politique de développement rural passe aujourd'hui principalement par des politiques décentralisées et territorialisées faisant souvent l'objet de contractualisations (appels à projet PER¹⁰ par exemple). Ces contractualisations sont basées sur des diagnostics de territoires et font l'objet de contrôles et d'évaluations.

I.3.3. L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'EMPLOI

Ce n'est pas seulement les politiques de développement agricole puis rural qui se territorialisent mais un mouvement plus général s'opère, notamment en matière de politiques d'emploi. La période 1945-1973 voit l'émergence, en France, des politiques de l'emploi qui se substituent progressivement aux traditionnelles politiques de la main-d'œuvre. Les

⁷ Fond européen de développement régional

⁸ Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire

⁹ Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire

¹⁰ La politique des Pôles d'Excellence Rurale a été initiée en décembre 2005. Il s'agit d'une labellisation de la part de l'Etat, via la DIACT, pour un projet d'investissement. Cette labellisation fonctionne par appel à projet de porté par un territoire de projet institutionnel (Pays, CC, PNR, GAL...). Elle a pour principal objectif de soutenir des projets innovants, créateurs d'emplois directs et indirects en milieu rural. Un second appel à projet a eut lieu en 2009.

politiques d'emploi sont alors destinées exclusivement au monde urbain. Dans un contexte où la responsabilité du plein emploi relève des politiques macroéconomiques, la politique de l'emploi doit, dans un premier temps, réduire les pénuries quantitatives et qualitatives de main-d'œuvre qui seraient un obstacle à la croissance et à la productivité.

Première forme du désengagement de l'état, l'organisation du Service public de l'emploi (SPE) a été formalisée en 1984. Elle est basée sur un objectif partenarial qui demeure d'actualité et soutient, au sein de l'administration de l'emploi, la dynamique de déconcentration de la politique d'emploi, c'est la naissance des ANPE. Au-delà de l'organisation du SPE, l'idée de la rationalisation est née en 1986 d'un constat simple : au fil des ans, les mesures de lutte contre le chômage de longue durée se sont multipliées de manière parfois redondante. Cette multitude de mesures rendait complexe leur mise en œuvre et peu lisible la politique de l'emploi. C'est à ce titre qu'elle a été rationalisée en 1989 : le nombre de dispositifs a été limité, sa gestion a été déconcentrée.

L'accélération des restructurations conduit, à la fin des années 90 à donner la priorité à la gestion des reconversions et au développement du Service public de l'emploi (SPE). En 1996, après trois années de mise en sommeil, la délégation à l'emploi a relancé cette dynamique afin de passer d'une simple rationalisation du financement des mesures à une démarche de territorialisation stratégique de la politique de l'emploi. Il s'agit d'une part de déconcentrer l'action des services de l'emploi sur la base d'une distinction des niveaux d'intervention : pilotage régional, gestion départementale et mise en œuvre locale dans les ANPE y compris en espace rural. Il s'agit d'autre part d'appuyer l'intervention du SPE et la mise en œuvre des politiques d'emploi au niveau local sur la production de diagnostics et de plans d'action locaux

La politique de l'emploi en France est composée de nombreuses et différentes mesures. Mises en place dès les années 1970 par un état organisateur, planificateur et gestionnaire elles sont peu à peu déconcentrées puis reléguées aux échelons territoriaux type région ou département. Le désengagement est marqué avec notamment la compétence concernant la formation professionnelle laissée aux régions et les mesures d'insertions aux départements. La dernière étape en date de cette déconcentration est marquée par la naissance de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, de l'emploi) lors de la réforme générale des politiques publiques qui lie entreprise et emploi et donne réellement le pouvoir de décision en région.

I.3.4. LE CONCEPT DE POLITIQUES D'ACCUEIL

A la croisée des développements précédents concernant les nouveaux phénomènes migratoires à destination des espaces ruraux d'une part et la territorialisation des politiques publiques d'autre part, un certain nombre de politiques territoriales se regroupent sous le terme politiques d'accueil pour favoriser l'attractivité des territoires.

L'attractivité d'un territoire, à l'échelle régionale, se joue pour partie sur des dotations en aménités (attractivité des espaces littoraux ou du Sud de la France). Toutefois, au-delà des représentations, elle se fonde aussi sur le cadre de vie, les conditions de vie, l'accès à l'habitat et au foncier ainsi que les conditions d'activité économique sur le territoire (cf. figure 3). A partir d'une rapide lecture des usages et des analyses des politiques publiques de développement (Perrin, 2003) nous pouvons élaborer le schéma suivant, graphe d'objectif des politiques d'accueil pour un territoire.

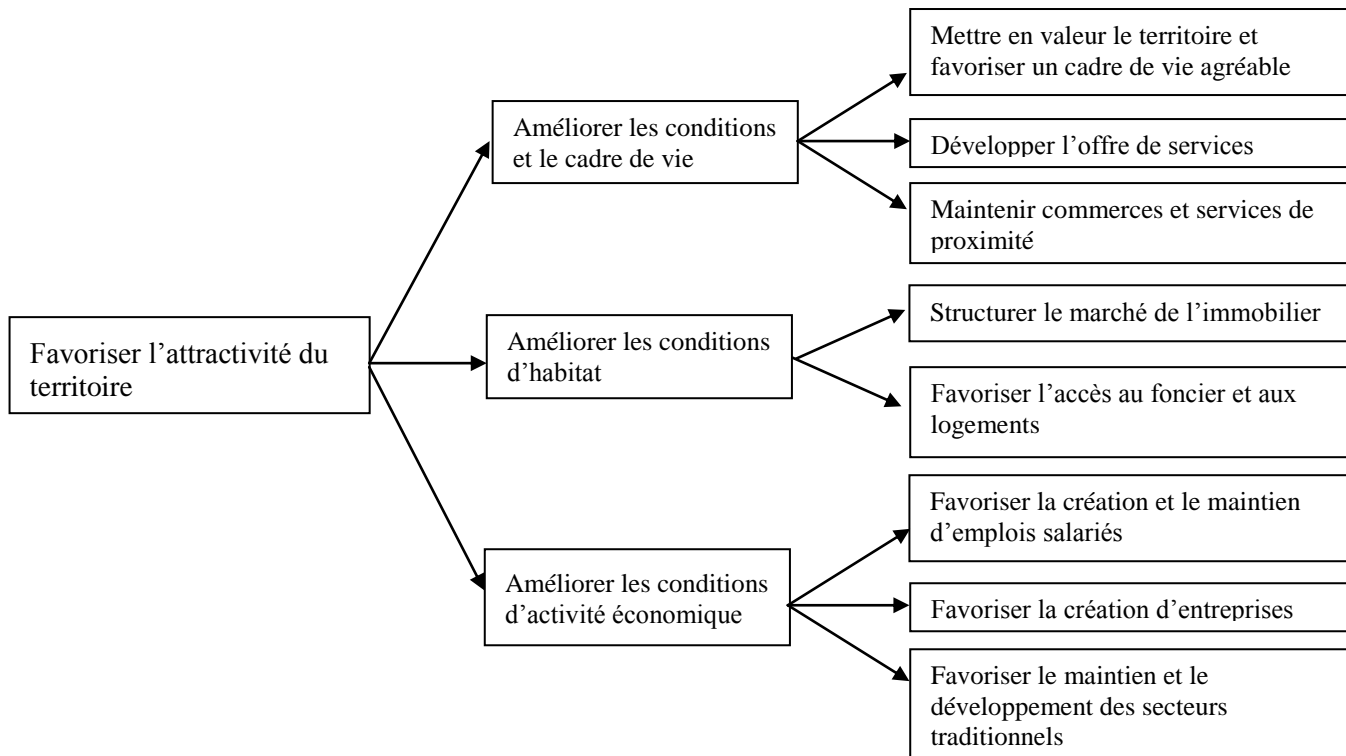


Figure 3 : Graphe d'objectif pour favoriser l'attractivité d'un territoire.

Les conditions d'habitat recouvrent à la fois les questions d'accès au logement et au foncier. Les problématiques d'accès au logement se déclinent en termes de coût et de disponibilité. Dans les espaces ruraux, la majorité des logements habités sont en propriété. Le marché immobilier est très étroit. Les logements locatifs sont également peu nombreux. La mobilisation des logements vacants est par ailleurs très délicate. Cependant d'un territoire à l'autre les problématiques changent selon la pression résidentielle ou la dynamique agricole. Les collectivités locales sont en fait plus ou moins entreprenantes en la matière, certaines allant jusqu'à intervenir directement en achetant des habitations à réhabiliter, en lançant des programmes de lotissement social, en constituant des réserves foncières, ou en installant directement des producteurs agricoles.

Les conditions de vie recouvrent les problématiques d'accès aux services, aux commerces et à la culture. Ces dernières sont plus préoccupantes dans les communes rurales isolées où la densité de population et de services sont plus faibles, et l'accessibilité aux zones urbaines

généralement moins favorable. Les mouvements récents de repli des services publics posent d'importantes questions pour ces espaces en particulier et incitent souvent des réponses locales, prises en charge par les collectivités territoriales. Le cadre de vie recouvre quant à lui principalement les questions paysagères, environnementales et d'aménagement de l'espace.

Enfin concernant les conditions d'emploi, il convient de souligner la spécificité des espaces ruraux isolés quant au marché de l'emploi. En effet, son étroitesse limite l'action possible en matière d'emplois salariés disponibles et incite à travailler plus particulièrement selon deux axes : le maintien et le développement des secteurs traditionnels et la création d'entreprises. Afin d'aider un créateur d'entreprise à aboutir sur son projet, trois principaux leviers d'actions sont identifiés par les collectivités locales : les incitations financières, ciblées ou non sur des secteurs ou des publics donnés, qui se présentent sous forme d'exonérations, de primes à la création ou encore d'aides à la transmission, la mise en place de zones d'activité et enfin l'accompagnement à la création d'entreprise avec le financement du temps d'accompagnement, avec la structuration de réseaux d'acteurs ou encore avec le montage d'espaces-test.

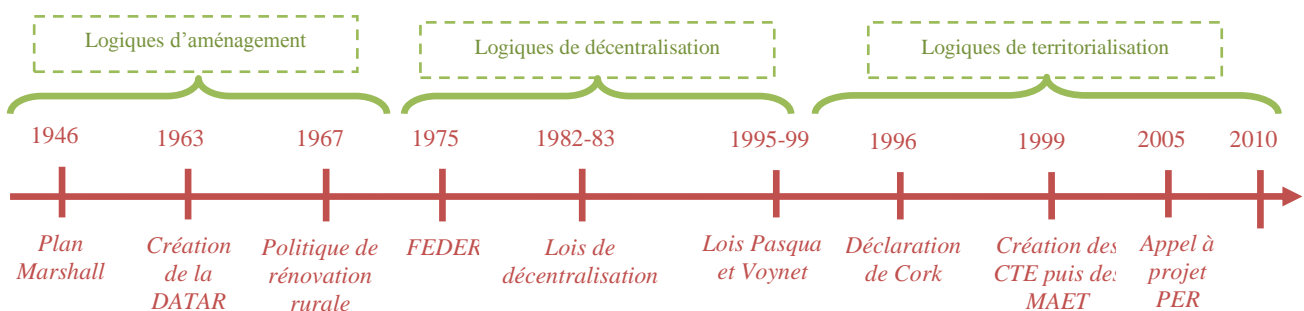


Figure 4 : Lecture procédurale de l'évolution des espaces ruraux

En conclusion nous pouvons noter que, passant de politiques agricole-centrées, les dispositifs se sont peu à peu décloisonnés et territorialisés suivant l'évolution à la fois des dynamiques agricoles des espaces ruraux mais aussi des autres dynamiques économiques, démographiques et d'organisation territoriale de ces espaces. L'héritage des politiques d'emploi et politiques agricoles d'entre deux guerres est encore aujourd'hui présent mais la place de l'Europe et la reconnaissance des régions puis des Pays sont des points essentiels des constructions des politiques territorialisées d'aujourd'hui. On assiste aujourd'hui à une plus large mise en œuvre de politiques d'accueil dans les territoires ruraux comme autant de réponses aux nouvelles attractivités dans l'esprit du développement territorial durable.

I.4. CHANGEMENTS DE MODELES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL : LECTURE SAVANTE

Enfin, après avoir décrit les représentations de l'espace rural, de ses relations à la ville, des politiques publiques mises en œuvre en faveur de ces espaces nous pouvons tenter de

décrypter les différents modèles de développement qui s'y sont succédé, le regard porté par le monde savant sur ces évolutions sociétales et procédurales. L'objectif est de mieux comprendre de quelles manières se pose la question de l'emploi en espace rural, le rôle important des territoires ainsi que des initiatives hors norme sur cette question. Il s'agit ici d'identifier les concepts et leur apparition, les confrontations des modèles et leur métissage ainsi que leurs liens aux autres lectures.

I.4.1. L'EVOLUTION DES MODELES AGRICOLES ET DE DEVELOPPEMENT

Tout d'abord, en ce qui concerne le monde agricole, il s'agit d'une part de décrire le modèle dominant largement porté par le monde professionnel organisé de l'agriculture ainsi que par le monde de la recherche. D'autre part, nous nous attacherons à décrire l'évolution des concepts construits parfois en nette opposition à ce modèle dominant, parfois de manière plus complémentaire et portés par les chercheurs ainsi que par des associations ou autres acteurs du monde rural.

I.4.1.1. LE MODELE AGRICOLE DOMINANT : MODERNISATION, SPECIALISATION, CRISES ET REDEFINITIONS

Dans les années 1950, émerge un référentiel du « paysan ingénieur », appelé aussi « modèle technique agricole », principalement caractérisé par : le rôle central de la fonction technique, un nouveau rapport à la société et une importante solidarité (Müller *et al.*, 1989). L'aspect technique est tout d'abord vital pour rattraper le retard de l'agriculture française par rapport à ses voisins mais pour certains agriculteurs, il est aussi le seul moyen de sortir de la marginalité sociale inhérente à leur métier (Debatisse, 1963). L'aspect solidaire, quant à lui se traduit par un corporatisme et un syndicalisme très forts.

Le phénomène de modernisation jusque dans les années soixante dix s'est d'abord traduit par une restructuration importante du secteur agricole : phénomène de concentration, spécialisation et intensification des facteurs de production, (entre autres la terre, le travail, le capital). Il s'agit en l'occurrence d'intensifier sur la base du capital en accédant à la mécanisation et à la chimisation (intrants). En termes de résultats, une diminution drastique du nombre d'exploitations et du nombre d'emplois agricoles est rapidement observée, alors que les fermes restantes tendent à toujours s'agrandir. Selon les bases de données Agreste, le nombre d'exploitations est passé de 1 263 000 en 1979, à 664 000 en 2000 et à 527 000 en 2007. Parallèlement, la Surface Agricole Utile (SAU), a plus que doublé en moins de trente ans, passant de 23 en 1979 à 54 ha en 2007. D'autre part, la tendance à la spécialisation des exploitations (grandes cultures, élevage bovin ou viticulture) s'accroît et s'accompagne d'une spécialisation géographique des productions ainsi que d'une forte concentration régionale (Demeter n°11). D'un point de vue technique, le retard de la France par rapport à l'Angleterre ou la Hollande notamment, a été vite comblé. En cinquante ans, le volume de production a triplé et la productivité du travail n'a cessé de progresser ; résultat : non seulement l'autosuffisance alimentaire est atteinte mais la France devient exportatrice des

produits agricoles et alimentaires. Jusque dans les années 70, il existe un vrai consensus de foi dans le progrès scientifique imaginant que la technique va sauver le monde et que l'innovation est bonne pour tous. La production ne cesse alors d'augmenter, les coûts de production de diminuer et les industries de transformation prennent une place de plus en plus importante dans l'élaboration et la mise à disposition des biens alimentaires aux consommateurs. Là aussi un phénomène de concentration a lieu, qui donne naissance à des filières : lait, céréales, etc. Se développe alors un modèle « dominant » : l'exploitation familiale avec deux exploitants propriétaires, travaillant à temps plein.

Pourtant, ce paradigme de maîtrise technique et scientifique de la nature par l'homme va progressivement être remis en cause : 1968 est l'un des premiers signes, le choc pétrolier de 1973 et la multiplication de tentatives d'innovation à la marge ou périphériques ne font que confirmer la tendance. Malgré cela, les exploitations agricoles continuent de s'agrandir, de se spécialiser, c'est l'époque de l'entreprise agricole de type familial. Enfin, face aux difficultés d'adaptation de l'ensemble de l'agriculture au modèle productiviste capitaliste intensif et spécialisé, l'agriculture cherche à retrouver un équilibre, notamment en réduisant les coûts et en tentant de trouver de nouveaux débouchés à l'exportation. A l'échelle européenne, il s'agit en plus de faire face à une surproduction structurelle dans les grandes productions.

En 1991 puis en 1994, les débats d'orientation de l'ANDA prennent en considération la diversité des systèmes et leur complémentarité ainsi que l'élargissement à de nouvelles fonctions (accueil, services, environnement). Le modèle agricole se construit autour de l'idée d'entreprise agricole de type sociétaire, s'équipant de technologies pour réduire ses intrants, pour mieux protéger l'environnement, entretenir les paysages...

I.4.1.2. L'HEGEMONIE DU MODELE DESCENDANT DES TRENTE GLORIEUSES

Face à ces évolutions des modèles agricoles, on voit se succéder, se confronter et s'enrichir différents modèles. A la croisée de visions descendantes telles que le modèle d'aménagement du territoire et de visions ascendantes telles que le modèle de développement local et sous l'influence des évolutions sociétales, nous pouvons aujourd'hui décrire le modèle de développement territorial durable, véritable terreau des politiques d'accueil et d'appui à la création d'entreprises.

Dans le travail de reconstruction de l'après-guerre naît un modèle qui traverse les politiques publiques mais aussi les recherches en sciences sociales : le modèle d'aménagement du territoire. Il part du constat de coupure entre « Paris et le désert français » et s'appuie sur une politique volontariste de l'état où l'équilibre spatial est le maître mot. L'idée est de combler les retards de certains espaces, de venir en assistance aux espaces en difficulté. Ce modèle est en cohérence totale avec l'idée de modernisation appliquée, on l'a vu, au secteur agricole mais aussi aux autres secteurs d'activités. Il s'accompagne d'une croissance de l'emploi, l'objectif est d'aménager le territoire plutôt que de faire migrer les ménages vers des zones de concentration des activités économiques, et ce dans une perspective d'équité sociale.

Cette conception horizontale n'est pas si aisée à imposer : au début, l'Aménagement n'est qu'un simple service d'un ministère sectoriel (Construction) alors que le Plan, dans sa première mouture, est lui-même sectoriel. Le modèle de développement rural, succédant en douceur au modèle d'aménagement du territoire relève encore d'une démarche descendante affirmée pendant les années de croissance. Ce sont ici les premières tentatives de sortir du tout agricole et de perspectives sectorielles en se basant sur la création en 1963 de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et l'obligation d'une action globale.

I.4.1.3. UNE VISION ASCENDANTE QUI S'IMPOSE PEU A PEU

Vient alors la question du modèle de développement local. Celui-ci s'est construit dans l'opposition aux deux modèles précédents, sur des actions concrètes menées dans les espaces ruraux. Il naît d'une vision ascendante et globale, qui s'est construite en opposition aux modèles globalisants et exogènes. Pourtant fondé sur les mêmes constats de désertification de certains espaces, il s'exprime de manière radicalement différente « *Le développement local est global ou intégré, endogène, à dynamique ascendante. Il valorise l'infinie diversité des ressources physiques et humaines des territoires. Il stimule l'imagination et l'innovation. Il est fondé sur le refus de l'absurde, c'est-à-dire de la mort de petites régions qui ont tout pour vivre.* » (Chassagne, 1984).

C'est un modèle basé sur la valorisation des ressources locales, l'animation territoriale (mobilisation des acteurs, organisation des partenaires,...), autant de bases de l'ingénierie territoriale d'aujourd'hui. Il est la base des réflexions basées sur l'importance des réseaux locaux dans les districts et les systèmes productifs locaux (Pecqueur, 1989). Dans les années 1980, lorsque l'emploi stagne, l'« obligation » du Plan s'est faite moins « ardente », la volonté d'aménagement plus vacillante et sporadique, le modèle de développement local s'est peu à peu imposé. Il est même repris et légitimé à partir des états généraux des Pays à Macon, à travers notamment les politiques de décentralisation.

I.4.1.4. A LA CROISEE DES PRECEDENTS : LE MODELE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

A la croisée de dynamiques endogènes et exogènes se dessine peu à peu le développement territorial. Ce modèle est marqué par l'existence de territoires de projet fonctionnant avec les territoires d'échelon supra et infra par le biais de contractualisations. On assiste petit à petit au retour de la part de l'Etat d'une visée d'aménagement cependant un peu modifiée à travers les lois sur les Pays « le lieu d'exercice de l'action locale de l'État », menée en concertation avec les collectivités locales, ainsi que la loi d'orientation de 1994. Cette loi souligne la nécessité d'un nouvel élan des actions de l'État et des collectivités territoriales pour réduire les inégalités du développement, renforcer la solidarité nationale. D'une part, chaque région doit se doter d'une charte et d'un schéma régional en compatibilité avec les directives nationales.

Ce mouvement s'enrichit alors des réflexions sur le développement durable menées lors du sommet de Rio, vision globale en lien direct avec le local. Le modèle du développement territorial durable voit alors le jour avec un accent mis sur la démocratie participative, les enjeux environnementaux et l'équité sociale. Les politiques d'accueil sont intégralement dans cette mouvance mobilisant forces endogènes, souvent mobilisées autour de ce projet de développement, et exogènes, avec des contractualisations permettant la mise en œuvre de cette politique (LEADER, contrats régionaux de développement,...).

I.4.2. DE L'EMERGENCE DU CONCEPT D'AGRIRURALITE A SON USAGE RENOUVELE

Face à ce modèle dominant, d'autres modèles se sont succédé, faisant place à l'usage du concept renouvelé d'agriruralité. A partir du modèle pluriactif des années 1970 nous pouvons montrer le passage aux modèles de diversification, de multifonctionnalité puis d'agriruralité.

Dans les années 1970, en parallèle au mouvement de modernisation agricole, le développement de l'industrie rurale, pourvoyeuse de nombreux emplois, a suscité un modèle pluriactif à base agricole. Le regard porté est alors celui de l'effet d'un développement industriel exogène sur l'agriculteur et sa famille en termes d'emploi. L'ouvrier paysan, salarié de l'industrie, poursuivant une activité agricole marginale, en constitue l'archétype historique. Cependant des formes nouvelles de pluriactivité associant base agricole et économie de services par exemple, au sein d'une unité familiale élargie se sont développées (Biche B. *et al.*, 1996 ; Campagne, 1996), au point d'en faire un processus créateur de nouvelles formes d'entreprises et de modèles entrepreneuriaux.

Durant les années 80, les difficultés d'adaptation de l'ensemble de l'agriculture au modèle productiviste et spécialisé, ont généré des initiatives nouvelles de diversification des systèmes (Müller, Pernet *et al.*, 1984 ; Mathieu, 1995), incluant de nouvelles productions, des activités de transformation et de commercialisation, et de services hors champ de l'agriculture proprement dite. Le questionnement, alors tourné sur l'activité elle-même et son développement endogène, se situe au niveau de l'entreprise et fait naître le modèle de diversification des systèmes agricoles.

A partir des années 90, pour la première fois de son histoire, la société porte un regard critique à l'égard de l'agriculture qui perd alors de son prestige d'antan : des scandales sanitaires éclatent et les impacts environnementaux négatifs sont établis. L'ombre du doute plane et un nouveau regard est porté sur l'espace rural et ses fonctions, avec une composante environnementale qui devient essentielle. On tente alors de cerner quelles fonctions peut jouer l'agriculture dans le monde rural en faisant reconnaître peu à peu ces nouveaux modèles d'exploitation agricole et rurale sous la bannière de la multifonctionnalité. L'agriculture est reconnue comme assumant des fonctions sociales (emploi, rôle sur la cohésion territoriale), environnementales (gestion des ressources naturelles) ou encore récréatives.

En parallèle de ces grands mouvements, il convient de revenir sur d'autres dynamiques, initialement plus marginales, qui ont donné lieu à des réflexions, des expérimentations dès 1968 avec une première remise en question de ce paradigme de maîtrise technique et scientifique de la nature par l'homme ; le choc pétrolier de 1973 et la multiplication de tentatives d'innovation à la marge ou périphériques ne faisant que confirmer la tendance. Pernet (1982), dans son ouvrage *Résistances paysannes*, montre notamment comment, malgré leur condamnation par le modèle économique dominant, les paysans qui veulent rester envers et contre tout à la campagne, sont capables d'innovation (en particulier dans les zones dites « défavorisées » et en montagne), c'est alors que l'on peut retrouver le modèle de diversification agricole, centré sur l'activité qui s'est d'ailleurs petit à petit diffusé dans le modèle dominant tout au moins pour certaines régions.

Dès les années 1990, le concept d'agriruralité est introduit par des chercheurs (Müller, 1991) sur la base du modèle d'entrepreneur rural porté par le monde associatif. Ils envisagent l'exploitation agricole, dans des régions montagneuses soumises à de multiples contraintes, comme un « système d'activités agri-rurales » (Müller, 1991). Le système souligne l'imbrication et non la simple juxtaposition d'activités, il s'agit bien d'activités et non plus de simples productions, enfin, ces activités sont dites agri-rurales dans le sens où il y a combinaison d'activités agricoles (production et transformation des produits de la ferme) et rurales (vente, accueil, services divers...). Ainsi c'est bien dans l'idée d'une reprise en main de l'activité par les acteurs et de la maîtrise du système par celui qui en a la gestion principale, qu'est le concept d'agriruralité : c'est un système « ascendant » qui tire sa viabilité de la mise en parallèle et en relation de plusieurs activités de nature différente – agricole et autre- et de ce fait, est particulièrement adapté aux conditions spécifiques des territoires ruraux et aux nouvelles ruralités¹¹. Il s'agit de repérer des ressources, d'adapter des potentiels et de les articuler avec des activités variées, en vue de construire un système maîtrisé, cohérent et qui réponde à la complexité des espaces et à la diversité des usages des espaces et aux nouveaux rapports ville-campagne. L'approche est donc désormais transversale et nécessite la mise en cohérence personnelle de différents réseaux : verticaux (sectoriels) et horizontaux (territoriaux). Ainsi, l'agriruralité pose le principe d'une nouvelle combinatoire entre projet professionnel et projet de vie ancré dans un cadre de vie rural.

En conclusion nous pouvons voir comment les évolutions sociétales, procédurales et savantes se construisent en réponse, en opposition ou en confrontation les unes des autres. Le mouvement général tend à voir évoluer la conception de l'espace rural vers un espace fait de territoires dont les activités ne sont pas exclusivement agricoles, dont le développement endogène doit être encadré et s'appuyer sur des ressources exogènes.

¹¹ INRA, 2008 : Il ne s'agit plus de définir la ruralité en opposition aux espaces urbains mais d'envisager les « dynamiques inscrites au cœur de nouveaux rapports ville-campagne, portant à la fois sur les transformations des espaces, sur leurs usages résidentiels, récréatifs et productifs, sur les vécus et les représentations des auteurs, sur leur rapport à la nature, au patrimoine et aux enjeux écologiques, et sur les modes de gouvernance qui s'y déploient. »

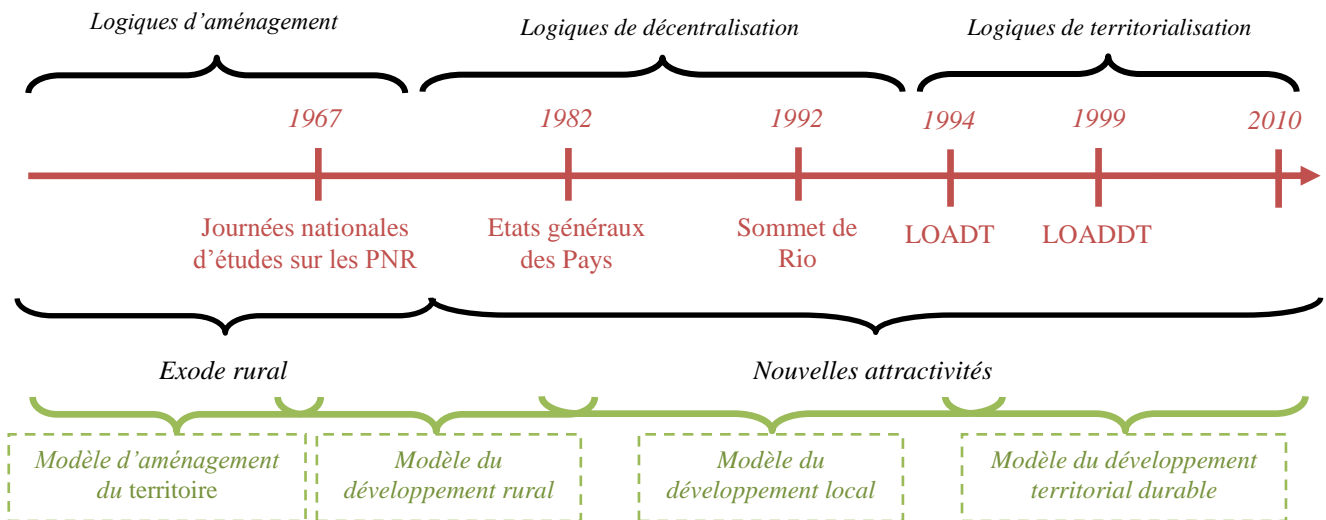


Figure 5 : Lecture savante de l'évolution des espaces ruraux

Dans ces dynamiques de développement territorial durable où se développent des politiques d'accueil, on peut dire, à partir des différentes données exposées, que la création d'entreprises et plus particulièrement de TPE inventives et un enjeu important pour les espaces ruraux, notamment les plus isolés. Pour ces territoires, il s'agit d'être attractif pour de nouvelles populations certes mais aussi pour de nouvelles entreprises. Ils peuvent s'appuyer sur les acteurs locaux et les contractualisations avec les niveaux supra-territoriaux pour organiser et animer leurs politiques d'accueil et d'appui à la création d'entreprises.

Chapitre II. LA CREATION DE TPE INVENTIVE AU CŒUR DES ENJEUX DE RECHERCHE ET DE SOCIETE CONTEMPORAINS

Différentes disciplines se sont emparées de la question de la création d'entreprises dans les espaces ruraux depuis la définition de l'entrepreneur par l'économiste Schumpeter « *L'entrepreneur est un homme dont les horizons économiques sont vastes et dont l'énergie est suffisante pour bousculer la propension à la routine et réaliser des innovations.* » (Schumpeter, 1942). Les premières disciplines à travailler cet objet sont alors les sciences de gestion ou l'économie et dans une moindre mesure la sociologie. Nous pouvons considérer qu'un tournant a été marqué vers la fin des années 1990 avec l'apparition et l'utilisation du concept d'*embeddedness* introduit par la nouvelle sociologie économique. Dans un second temps, les approches se sont décentrées de l'entrepreneur vers le processus de création d'entreprises et d'activités et les approches disciplinaires se sont multipliées. Enfin, une dernière partie montrera comment cette thèse s'inscrit dans cette histoire avec une approche en géographie sociale pour éclairer de nouvelles questions.

II.1. LA CREATION D'ENTREPRISE, DES RECHERCHES ANCREES DANS LES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

D'une manière générale, les gestionnaires et les économistes semblent historiquement et encore aujourd'hui les plus impliqués dans la compréhension de ce phénomène autour de notions d'entrepreneuriat et de facteurs de localisation des entreprises.

II.1.1. « NAISSANCE » ET DEVELOPPEMENT DU CONCEPT D'ENTREPRENEUR

La notion d'entrepreneur est enracinée dans les sciences économiques à travers les écrits de Cantillon au XVIIème (Filion, 1997), dans lesquels l'entrepreneur est une personne qui prend des risques et s'engage sans garanties vis à vis d'un tiers, ou ceux de Say au XVIIIème qui considère que l'entrepreneur agit pour son propre compte, combine travail et capital en connaissance du marché. La figure de l'entrepreneur est développée par Schumpeter souvent considéré comme père fondateur du champ d'étude. Il fait ensuite l'objet de descriptions nombreuses, parfois contradictoires, quant à ses qualités, compétences et aptitudes, « *La notion d'entrepreneur est l'une des plus controversée, et des plus chargées de sens...* » (Marchesnay, 1995).

II.1.1.1. DE L'ENTREPRENEUR A L'ENTREPRENEURIAT OU LA CONSTRUCTION D'ECOLES DE PENSEE

D'après Schumpeter, l'entrepreneur, agent innovant par excellence, est une sorte de « *héros de l'économie* ». Il a tout d'abord la capacité à s'investir dans un projet à la fois financièrement et personnellement, capacité directement liée à un besoin fort de réalisations personnelles ; on peut alors rapprocher l'entrepreneur d'un créateur. Il revêt aussi la capacité à assumer des risques au-delà de la prévention en prenant en compte les facteurs environnants à

son projet à récupérer un « retour sur investissement » ; on peut alors rapprocher l'entrepreneur du stratège et du planificateur. Il a la capacité à organiser son projet, en mobilisant les ressources et en les ajustant à l'évolution du projet, ce qui le rapproche de l'organisateur. Enfin, il a la capacité à modifier les conditions de la concurrence par des innovations ; il est alors proche de l'innovateur.

Nombre de travaux portés par les sciences de gestion mais aussi la sociologie et la psychologie se développent depuis les années cinquante jusqu'aux années deux mille. On peut citer McClelland (1971) décrivant l'entrepreneur comme un personnage au besoin impérieux de puissance et d'accomplissement, Laufer (1975) qui indique comme motivations principales de l'entrepreneur le désir de réalisation individuelle, le désir de statut et de pouvoir et le désir d'autonomie. Les psychologues ont relevé plusieurs besoins, avec des niveaux d'exigence variés, chez les entrepreneurs : le besoin de survie, le besoin de socialisation, le besoin d'affiliation, le besoin de pouvoir, le besoin de réalisation personnelle (Marchesnay, 1998).

Grand nombre d'études, notamment anglo-saxonnes ont été menées par des questionnaires pour décrire les principaux traits des entrepreneurs, Julien et Marchesnay (1996) en ont établi une liste parmi lesquels on retrouve l'indépendance, la prise de risque, la confiance en soi, l'habileté relationnelle, le changement, ... Cunningham et Lischeron (1991) décrivent 6 écoles de pensées dans le domaine de l'entrepreneuriat. La première école voit dans l'entrepreneur un être « extra-ordinaire » au sens étymologique : « *L'entrepreneur est donc né avec un sixième sens, une capacité intuitive à apprendre et à réaliser des actions spectaculaires.* ». La deuxième école est celle des traits distinctifs et des caractéristiques psychologiques particulières : « *L'entrepreneur à des caractéristiques psychologiques uniques (valeurs, attitude, besoins), qui le guident.* ». La troisième école s'intéresse à l'innovation et à l'identification des opportunités : « *La caractéristique essentielle du comportement entrepreneurial est l'innovation. Les entrepreneurs doivent donc témoigner d'une réelle créativité et d'une capacité à innover.* ». La quatrième école est centrée sur la poursuite et la concrétisation des opportunités d'affaires : « *Les entrepreneurs sont des organisateurs de processus de création de richesses économiques. Ils poursuivent des opportunités et s'efforcent de les concrétiser en utilisant des techniques appropriées de gestion et de management.* ». La cinquième école s'intéresse au leadership : « *L'entrepreneur est avant tout un leader qui sait animer des équipes, s'adapter à leurs besoins, et les conduire vers l'atteinte des objectifs.* ». La dernière école concerne « l'intrapreneuriat » : « *Les compétences entrepreneuriales peuvent être utilisées, avec profit, dans des organisations existantes. L'intrapreneurship étant défini comme le développement d'unités dépendantes pour créer de nouveaux marchés et de nouveaux produits.* ». Verstraete (1999) écarte quant à lui les deux premières catégories pour retenir les quatre suivantes comme quatre approches paradigmatiques de l'entrepreneuriat.

En effet, Hernandez (1994) souligne combien les traits psychologiques et comportementaux ne sont pas particuliers aux entrepreneurs et indique que de nombreuses études nord américaines ne permettent pas de distinguer des profils plus susceptibles de créer que d'autres. Bruyat et Julien (1998) vont même jusqu'à considérer l'entrepreneur comme un « *gars b'en ordinaire* » dont les éléments distinctifs relèvent plus de détails que de traits marquants.

En opposition à l'approche centrée sur l'entrepreneur, ses traits caractéristiques, ses motivations, des travaux se développent dans les années quatre-vingt dix sur l'analyse du processus entrepreneurial. Bygrave et Hofer (1991) indiquent que le plus grand challenge pour les chercheurs concernant l'entrepreneuriat dans les années à venir « *is to develop models and theories built on solid foundations from the social sciences* » (1991, p13). Ils proposent (1992) neuf éléments caractéristiques du processus entrepreneurial : il est initié par une volonté humaine ; il se présente comme une firme individuelle, il implique un changement d'état, il implique une discontinuité, c'est un processus unique et dynamique, il implique de nombreuses variables préexistantes, le résultat final est sensible aux conditions initiales de ces variables.

Shane et Venkataraman précisent que la création d'activités est le résultat d'un processus de découverte, d'exploration et d'exploitation d'une opportunité¹². Ils proposent de ce fait de se focaliser sur le processus plutôt que sur le résultat. Bruch *et al.* (2003) adoptent également ces notions de processus, d'opportunité et de création d'activité comme étant des concepts centraux au champ de recherche en entrepreneuriat. Sur cette base, ils proposent une interprétation du domaine qui englobe les différentes déclinaisons de la notion de création. Shook *et al.* (2003) s'inspirent des travaux de Learned (1992) et de Shane et Venkataraman (2000) et ajoutent une étape au processus de création : l'étape de l'intention, de l'identification, de l'exploration et de l'exploitation de l'opportunité. Le processus entrepreneurial est alors une combinaison entre deux composantes très importantes, une composante stratégique (le projet, l'environnement et les ressources) et une composante psychologique (l'entrepreneur, ses comportements, ses aptitudes et ses motivations) (Hernandez, 2002 ; Schmitt, 2004).

II.1.1.2. L'ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ENTREPRISES

« *Si de la qualité de l'entrepreneur dépend largement le succès ou l'échec de l'entreprise, le meilleur des créateurs pourra difficilement s'imposer, s'il ne peut mobiliser un ensemble de ressources : information, argent, logistique, conseils, technologies...* » (Albert, Fayolle et Marion, 1994). Ainsi, petit à petit les sciences de gestion se sont aussi impliquées dans l'étude des mécanismes d'accompagnement des entreprises en création et tentent d'améliorer

¹² L'opportunité est définie comme étant « la situation dans laquelle de nouveaux produits, services, matériaux ou l'organisation de méthodes peuvent être introduits et vendus à un prix plus élevé que leur coût de production » (Shane et Venkataraman, 2000).

l'accompagnement des porteurs de projets (Cuzin et Fayolle, 2005) en étudiant les relations qu'ils ont avec leur entourage professionnel et personnel (Fayolle 2002).

Pour Fayolle (2002), l'accompagnement au sens large, passe par des transferts, des échanges, des appropriations, des apprentissages. L'accompagnement peut se faire dans différents champs de compétences, on peut en identifier sept : l'information, le suivi, le financement, la formation, l'appui immobilier et technique, le test, la recherche et la mise en réseau. Le premier, l'information, consiste à accueillir le créateur et à le conseiller, à l'orienter, à lui fournir des contacts, etc. Le suivi repose sur un accompagnement tout au long des démarches. Le troisième, le financement, comme son nom l'indique, fournit au créateur des aides financières directes, ou bien des prêts, des garanties ou encore des exonérations. La formation propose de former le créateur à différents sujets en rapport avec la création d'activités comme le montage du projet ou bien la formalisation de l'idée. L'appui immobilier et technique aide à acquérir, à trouver ou met à disposition des outils bureautique, des locaux et du savoir-faire humain. Le test permet au créateur de tester son projet de vie mais aussi de tester son produit, le marché visé, etc. Il permet également au créateur d'acquérir un statut provisoire pour son activité qui est ainsi à l'essai. Enfin le septième, la recherche et la mise en réseau, coordonne les actions entreprises avec les différents organismes, recherche des solutions pour le créateur, mutualise les expériences et surtout joue l'interface entre terrain et décideurs.

La fonction clé de l'accompagnement repose donc sur une écoute mutuelle entre les entrepreneurs et les partenaires prestataires de conseils, de formations ou autres ressources (Saporta, 1994). L'écoute ne peut donc être améliorée que si les acteurs en présence ont une idée de ce que veulent les uns et de ce qu'apportent les autres, mais aussi par une meilleure connaissance des perceptions et représentations sur les objets partagés (Fayolle, 2002). La problématique principale de l'accompagnement à la création d'activités repose sur la difficulté de lier un projet de vie avec les différentes logiques du créateur avec un projet entrepreneurial contraint par le milieu socio-économique.

II.1.2. L'ECONOMIE, UNE APPROCHE PAR LES LOCALISATIONS DES ENTREPRISES

Au-delà des théories d'agglomération, les économistes s'intéressent eux-aussi à la création d'entreprise à travers l'économie industrielle tout d'abord avec les districts industriels et la troisième Italie et l'économie spatiale qui met en relief l'importance des ressources des territoires pour la création d'activités mais aussi pour la création d'emplois.

II.1.2.1. LES LIENS ENTRE INDUSTRIE ET DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

Alfred Marshall introduit l'idée de district à partir de travaux sur le concept d'économies externes (Marshall, 1890). Il décrit deux possibilités d'organisation industrielle. D'une part, une organisation intra-entreprise où règne la division technique du travail intégrée au sein même de l'entreprise. D'autre part une organisation interentreprises basée sur la coordination, par le marché et par le « face à face » (la réciprocité), d'une division sociale du travail

désintégrée entre des firmes plus petites se spécialisant dans un segment du processus productif. Marshall caractérise alors les districts industriels comme des cas d'efficacité de cette organisation par des réseaux de petites entreprises (1919) et souligne les avantages d'une localisation commune de ces activités. Ces apports sont assez vite oubliés au profit des théories de pôles de croissance et aux analyses néo-classiques (Williamson, 1975) des effets externes d'agglomération.

Cependant, ce travail est repris et procède d'un nouveau point de départ à travers les recherches de Bagnasco et Trigilia (1993) et Brusco (1982) sur la Troisième Italie. Ces études insistent plutôt sur les caractéristiques sociales de ces régions de développement endogène où il y a une forte densité de rapports de parentèle et de voisinage, de structures familiales et communautaires. Becattini (1992) indique alors que le type d'organisation industrielle de ces régions au sein d'un système de petites et moyennes entreprises, rappelait le concept de « district industriel » introduit par Marshall (1890). En interaction avec ces multiples influences, des recherches sont menées en France sur les « systèmes industriels localisés » par une équipe grenobloise sous l'impulsion de Courlet et Pecqueur (1993), ainsi qu'en Allemagne, au Japon, en Espagne...

Face à ces approches, Gilly et ses collaborateurs travaillent sur l'aspect territorial de l'industrialisation et de l'innovation (Gilly, Grossetti et Bés, 1993, Dupuy et Gilly 1993). Le GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs) propose une vision territorialisée de l'innovation selon laquelle l'innovation est la création d'un milieu, le fruit d'une inventivité du milieu et elle répond au besoin de développement local (Aydalot, 1986). Aydalot (1986) indique que « *l'entreprise innovante ne préexiste pas aux milieux locaux, elle est secrétée par eux. Les comportements innovateurs dépendent essentiellement de variables locales ou régionales. Le passé des territoires, leur organisation, leur capacité à générer un projet commun, le consensus qui les structure, sont à la base de l'innovation. L'accès à la connaissance, présence de savoir-faire, composition du marché du travail et autres composantes du milieu local détermine les zones plus ou moins innovantes* ». Le milieu innovateur est donc une conception du développement économique territorialisé caractérisé par une concurrence par l'innovation, une organisation en réseaux et une concurrence entre territoires (Hadjou, 2008).

II.1.2.2. L'ECONOMIE SPATIALE, NOTIONS DE RESSOURCES ET DE RENTES

Plus tournées vers le milieu, les approches en économie spatiale introduisent la notion de ressource locale, le territoire d'implantation de l'entreprise est alors objet de recherche. Selon Pecqueur (1994), une entreprise désireuse de s'implanter en un lieu peut choisir entre deux stratégies. La stratégie « basse » consiste à utiliser des actifs génériques. L'activité est alors soumise à son implantation géographique et aux critères classiques de localisation : bas coûts de production ou abondance de facteurs de production. La stratégie « haute » consiste à structurer l'espace pour fabriquer des actifs spécifiques, ceci en développant les coopérations avec les autres acteurs. Pecqueur (1994) estime ainsi que « *la stratégie de spéciation des*

actifs » est la seule qui puisse favoriser l'émergence et la survie des entreprises en création dans les territoires. Rallet (1995) appuie cette hypothèse en expliquant que la production de ressources spécifiques est préférable pour doter le processus de développement d'un territoire d'une base solide. En effet, un territoire est défini au plan économique comme un réseau plus ou moins coopératif d'acteurs ayant une finalité commune : développer l'économie du territoire. Selon Rallet (1995), les conditions pour que le territoire soit un cadre institutionnel dont la dimension cognitive favorise le développement régional sont au nombre de deux : avoir une existence significative et orienter les territoires vers la création de ressources spécifiques.

Lenormand (1995) introduit, quant à lui, le concept de rente différentielle qui paraît bien adapté à la recherche d'avantages comparatifs au sein du milieu rural, recherche qui concerne les ménages aussi bien que les entrepreneurs. Les différentes rentes différentielles ont toutefois tendance à se fondre dans la « rente de notoriété ». Selon Lenormand (1995), le « *salut des campagnes viendrait donc d'images fortes, révélatrices et productrices d'un dynamisme global, dont l'accroissement des offres d'emploi serait comme un corollaire naturel* ». Mollard (2001) explore alors le concept de rente de qualité territoriale dont la filiation est à la fois ricardienne (Ricardo, 1817) et basée sur la rareté, les facteurs naturels de localisation, la distance, et marshallienne alors fondée sur l'intensité des préférences et la rigidité de la demande. La rente de qualité territoriale combine alors qualité d'un produit et ancrage de celui dans un territoire, son histoire, son patrimoine. Pour aller au-delà de ce concept, Pecqueur (2001) observe des stratégies de production d'une offre locale composée de produits variés. Il expose dans ce qu'au-delà de leur qualité et de leur lien au terroir, c'est l'association de produits au sein d'un panier de biens qui lui confère une rente supplémentaire « *le panier de biens n'est ni le bundle ni le produit de qualité territorialisé type AOC mais il emprunte aux deux modèles. La valeur additionnelle au panier de biens tient au fait que le consommateur l'achète dans son contexte* » (Pecqueur, 2001).

II.2. LA NOUVELLE SOCIOLOGIE ECONOMIQUE (NSE), SES EMPRUNTS, SES APPORTS

Incontestablement, l'introduction du concept d'encastrement ou « *embeddedness* » intervient à un tournant de la recherche en entrepreneuriat. Il enrichit des orientations qui peu à peu se décentrent de l'entrepreneur et de ses caractéristiques et abordent la complexité du processus entrepreneurial lié à l'entrepreneur lui-même et à son environnement local, institutionnel et personnel.

II.2.1. LE CONCEPT D'EMBEDDEDNESS ET SES EMPRUNTS

La Nouvelle Sociologie Economique (NSE) s'intéresse fortement aux actions économiques qui ne peuvent exister qu'insérées au sein de relations interpersonnelles et plus précisément au sein de relations enchâssées dans un territoire. Ceci est illustré par le concept d'« *embedddness* » ou encastrement. Soulignons que ce concept proposé par Granovetter (1985) est l'un des socles fondateurs de la NSE (Huault, 1998). Granovetter souligne que le

comportement et les institutions économiques sont tellement déterminés et contraints par les relations sociales, qu'il est impossible de les analyser indépendamment de la sphère sociale (Granovetter, 1985).

Suite aux travaux de Granovetter, le géographe allemand Hess (2004) a proposé trois principales dimensions de ce que comprend l'embeddedness et de qui est « encastré » : la dimension sociale, la dimension réseau et la dimension territoriale.

II.2.1.1. L'EMBEDDEDNESS SOCIÉTAL ET LE CAPITAL SOCIAL

Tout d'abord, l'embeddedness sociétal met en évidence l'importance de l'origine de l'acteur, en considérant le contexte sociétal qui influence et modèle les actions des acteurs individuels et collectifs à l'intérieur et à l'extérieur de leurs sociétés respectives. Il s'appuie sur les notions de capital social développées en sociologie dans un premier temps. Granovetter (1973) a introduit pour illustrer ceci la notion de liens forts et de liens faibles. Les liens faibles, qui sont ceux tissés avec les collègues, les voisins, les amis, l'appartenance à une association, ... apportent davantage d'informations que les liens forts (ex : l'appartenance familiale). Les liens faibles font des « ponts » entre de nombreux individus qui ont accès à plus d'informations du fait de leur appartenance multiple (Huault, 1998).

L'économie développe elle aussi la notion de capital social, Putnam (1995) développe deux types de liens que sont : les liens ouverts (bridging) et les liens fermés (bonding). Le premier type de lien est mobilisé entre des personnes ne se connaissant pas ou peu (une référence directe à Granovetter est ici faite par les « liens faibles ») et vise à créer des « ponts » entre les individus. Le second type de lien réunit les membres proches entre eux. Ainsi, l'auteur confirme l'hypothèse de Granovetter sur la force des liens faibles car selon lui les liens ouverts sont faits pour se « rassurer » (getting by) et les liens fermés pour « avancer » (getting ahead).

Il est donc essentiel que le créateur d'entreprise développe son capital social. Le créateur possède deux formes de capital social à développer (Forse, 2000). Avec cette conception, le capital social est considéré comme un bien individuel. Il peut être le « *fruit d'un investissement stratégique* » et valorise ainsi le développement du réseau personnel pour être mobilisé à des fins utiles et pratiques. La vision de cet auteur insiste particulièrement sur l'utilisation du capital social comme une ressource.

D'après Aldrich et Zimmer (1986), les dirigeants utilisent les liens faibles afin de collecter des informations à caractère professionnel et afin d'attirer de nouveaux clients. Le lien peut être évalué comme étant plus ou moins fort ou plus ou moins faible selon quatre critères : la quantité de temps, l'intensité émotionnelle, l'intimité et les services réciproques qui caractérisent ce lien.

II.2.1.2. L'EMBEDDEDNESS DE RESEAU ET LA THEORIE DES RESEAUX SOCIAUX

Ensuite, l'embeddedness de réseau décrit les réseaux d'acteurs et la façon dont une personne ou organisation est impliquée. L'école de la théorie de la traduction en sociologie peut expliquer la constitution des réseaux autour d'un porteur de projet sur le territoire d'implantation de son activité. En effet, celle-ci postule qu'un fait n'a pas d'intérêt intrinsèque, qu'il ne porte de force que dans la mesure où il est mis en chaîne ou en réseau avec un ensemble, des acteurs, seuls capables de lui donner vie (Bernoux, 1996).

Ces réseaux sont un atout essentiel qui peut permettre d'impulser une dynamique de relais et de socialisation des créateurs. Les individus sont ici les acteurs centraux de la création d'entreprise. Les réseaux du créateurs peuvent être de plusieurs types : producteur-consommateur, réseau de solidarité locale (rôle décisif de l' élu local et des structures d'études pour le conseil), réseau de forces innovatrices (qui entraînent d'autres acteurs et initient de nouveaux codes d'action) (Vivier, 1995), mais également réseau de professionnels. Toutefois, Carroll et Téó (1996) soulignent le clivage qui peut s'opérer entre les membres ayant accès à l'information de ce réseau et les non-membres qui en sont privés.

Les théories des réseaux sociaux permettent de considérer le créateur comme un acteur « *inséré* » dans un environnement. Une entreprise dans un territoire est alors à la recherche de deux légitimités de nature différente (Marchesnay 1998). Marchesnay décrit tout d'abord la légitimité concurrentielle qui consiste pour l'activité à être compétitive donc à supporter durablement la concurrence, mais aussi à réaliser les objectifs de son créateur ce qui peut être conditionné par son adaptation à son milieu. Par ailleurs, il introduit la notion de légitimité territoriale qui suppose que l'entreprise se trouve dans un territoire et qu'elle doit réaliser une adéquation entre sa logique d'action et les logiques des autres acteurs du territoire. La modification des relations du créateur et de ses réseaux sociaux peut donc permettre à celui-ci d'agir sur son environnement (Bruyat, 1993). Et réciproquement, le comportement du créateur et ses décisions sont influencés par le contexte dans lequel il se trouve.

L'analyse des réseaux sociaux permet enfin de penser un « *niveau intermédiaire* » entre l'individu et la société. Il s'agit donc de sortir l'individu, de sa condition « sur-socialisée », les normes extérieures ayant un pouvoir supérieur contraignant les individus. Ce niveau « intermédiaire » d'analyse permet également de lutter contre un point de vue « sous-socialisé » où l'individu serait complètement autonome, détaché des interactions qui l'entourent avec les autres acteurs.

II.2.1.3. L'EMBEDDEDNESS TERRITORIAL

Enfin, l'embeddedness territorial considère la mesure avec laquelle chaque acteur est « *encastré* » dans un lieu ou territoire particulier. Les acteurs économiques deviennent encastrés ici dans le sens où ils absorbent, et dans certains cas de façon contrainte, les activités économiques et les dynamiques sociales qui existent déjà dans ces lieux. Du point de

vue du développement, l'embeddedness territorial et le degré d'engagement des acteurs pour un endroit particulier sont des facteurs importants pour des créations, et des améliorations de valeur.

Ces trois dimensions d'encastrement sont « *naturellement très étroitement liées les unes aux autres comme dans un tricot et forment en se combinant le contexte spatial et temporel de l'activité socio-économique* ». Il faut aussi prendre en considération les changements qui peuvent intervenir au cours du temps dans les configurations spatiales des réseaux. Dans cette perspective dynamique, « *l'encastrement peut être interprété comme un processus spatial qui élève la tension entre des relations territoriales et des développements transterritoriaux* » (Obrecht, 2009).

II.2.2. LES NOUVELLES APPROCHES DE LA CREATION D'ENTREPRISES

Depuis vingt à trente ans les approches de la création d'entreprises ont alors procédé d'un changement de paradigme à la fois en s'inspirant et en explorant ce concept d'encastrement et en s'intéressant peu à peu plus au processus de création de l'entreprise. Les travaux font alors appel aux théories de la proximité pour éclairer ce processus ainsi qu'au phénomène d'encastrement du créateur et de l'entreprise et d'ancrage territorial.

II.2.2.1. LES THEORIES DE LA PROXIMITE

L'environnement du créateur et de son activité est envisagé du point de vue de la « *proximité géographique* » mais aussi de la « *proximité socio-économique* » (Bouba-Olga et Grossetti, 2005). La notion de proximité socio-économique introduite par Bouba-Olga inclut trois dimensions de la proximité. La « *proximité cognitive* » signifie que des acteurs qui partagent la même base de connaissance et d'expertise peuvent apprendre les uns des autres. Le concept doit aussi s'étendre aux relations entre des gens appartenant à une communauté de pratiques (Torre et Filippi, 2005). La « *proximité organisationnelle* » a son importance parce qu'elle facilite l'échange de connaissances. La « *proximité sociale* » concerne les liens interpersonnels entre individus dans la mesure où ils sont socialement encastres c'est-à-dire liés par la confiance basée sur l'amitié, la parenté et l'expérience. Ainsi, le territoire est considéré comme une échelle économique pertinente pour le créateur, son activité et un réseau organisé localement d'acteurs socio-économiques ; une des fonctions de ce réseau étant d'assurer la survie et le développement économique et social des entreprises et de la population de la zone concernée.

Dans les situations de tous les jours où la réussite dépend de la confiance entre l'entreprise et ses partenaires, celle-ci ne peut se construire qu'à partir d'une combinaison de proximités (Bruneel, Spithoven et Maesen, 2007). Ainsi, selon Filippi et Torre (2002), la seule proximité géographique ne suffit pas. Elle « *est [ainsi] mise en échec comme forme organisatrice des activités* ». Il est nécessaire qu'il « *existe une proximité organisée entre les acteurs, c'est-à-dire des relations antérieures fondées sur des liens professionnels, supportés ou non par une*

base locale ». Dans ce cadre, c'est donc la mise en réseau des acteurs qui importe le plus afin de rompre l'isolement des créateurs d'activités et afin de mettre en synergie les énergies du territoire. Les actions collectives, qui mobilisent des compétences ou valorisent des savoirs faire d'origine locale, peuvent jouer le rôle d'activateur de la proximité géographique, en s'appuyant sur un projet collectif. Les bénéfices retirés d'une activation de la proximité géographique par des proximités organisées sont liés aux modalités d'organisation des filières et des acteurs et un fort capital institutionnel permet d'accélérer « *le passage d'une organisation territorialisée créée par l'intervention publique à une entité socio-territoriale marquée par des relations coopératives et des capacités créatives propres* » (Filippi et Torre, 2002).

II.2.2.2. LES APPORTS DE L'ENCASTREMENT TERRITORIAL

L'encastrement est mobilisé dans les recherches en sciences de gestion à travers les questions de légitimité territoriale (Marchenay, 1998), d'insertion des entrepreneurs ruraux (Baillette, 1997) et d'encastrement territorial des entrepreneurs néo-ruraux (Saleilles, 2006). Marchenay (1998) considère que l'entreprise locale est à la recherche de deux légitimités de nature différente : la légitimité concurrentielle qui consiste pour l'entreprise à être compétitive donc supporter durablement la concurrence, mais aussi de réaliser les objectifs de son dirigeant et la légitimité territoriale qui suppose que l'entreprise se trouve dans un territoire et qu'elle doit réaliser une adéquation entre sa logique d'action et les logiques des autres acteurs du territoire. La question centrale est ici l'importance du degré d'insertion de l'entreprise dans son espace et plus particulièrement celui qualifié de « rural ». Cette insertion comprend deux dimensions : une dimension dans l'espace (l'imprégnation ou l'ancrage territorial) et une dimension dans le temps (l'enracinement). L'imprégnation territoriale exprime l'ampleur des échanges entre l'entreprise et le territoire, échange de ressources pouvant être spécifiques au territoire (« terroir ») mais aussi échange à travers différents réseaux : réseau de partenaires (qui peut avoir une partie territoriale et extra-territoriale), réseau d'institutions (dont le rôle est croissant) et réseaux d'experts (ensemble des acteurs soutenant en conseillant les entrepreneurs). Par la suite, Saleilles mesure l'encastrement territorial des entrepreneurs néo-ruraux. Elle montre (2006) que l'encastrement territorial permet aux entrepreneurs néo-ruraux de contrecarrer les handicaps liés à leur situation de rupture et aux attributs du territoire. Il apparaît que ceux-ci ont un encastrement territorial atypique en vue de développer le territoire et de s'intégrer personnellement et non pas pour développer du point de vue économique leur entreprise. Toutefois, ils gardent des liens forts avec leur territoire d'origine et c'est cette juxtaposition d'encastrement qui leur permet de contrecarrer les handicaps de rupture géographique et sociale, et du faible potentiel social du territoire. En effet, pour Smallbone, North et Kalantaridis (1999), en milieu rural reculé, le succès d'une activité dépend de la capacité du créateur « *à se saisir des avantages compétitifs qui existent mais également de tenir compte des contraintes liées à l'environnement local* ». De la même façon, les nouveaux arrivants réalisent moins de vente auprès des locaux (Shields, 2005). Les entrepreneurs néo-ruraux sont encastres dans un contexte plutôt fonctionnel que territorial. En effet, ils

considèrent plus leur environnement comme une opportunité que comme une contrainte (Anderson, 2000).

En sociologie, Reix (2008) considère que le réseau du créateur peut évoluer. Il se reposera sur un réseau dense (familial ou amical) lors de la création et pourra se reposer ensuite sur un réseau plus large, moins dense une fois que l'entreprise est créée et fonctionne. Il montre qu'il n'y a pas que les aspects géographiques du territoire qui rentrent en compte lors de la création, les données que nous pourrions qualifier d'« affectivité territoriale » sont aussi en jeu : « *Dès lors, l'encastrement territorial des créateurs d'entreprises aquitains peut être compris comme relevant avant tout d'un encastrement relationnel, voire communautaire, qui s'appuie non seulement sur leur réseau de relations mais aussi sur un attachement symbolique à leur territoire* ».

II.2.2.3. ANCRAGE TERRITORIAL ET TERRITORIALISATION

Dans les travaux géographiques, le terme d'ancrage territorial a souvent été utilisé pour décrire des questions fondées sur les notions de terroir, de bassin de production et de territoire. Cependant, l'utilisation de l'ancrage territorial s'enrichit au travers d'apports économiques (la proximité) et sociologiques (l'encastrement). Il est alors mobilisé fortement en économie par Zimmermann notamment dans sa description de la dialectique nomadisme/ancrage pour les industries. Il décrit (1998) qu'une firme nomade s'implante dans un territoire à un moment donné où celui-ci correspond à ses besoins. Sa pérennité ne peut se faire que si celle-ci sait préserver son nomadisme et quel que soit le degré d'ancrage territorial d'une firme, rien ne peut assurer contre son départ éventuel qui résulte d'un arbitrage entre les différents coûts d'opportunité. L'important pour un territoire est donc de s'assurer une certaine plasticité c'est-à-dire d'avoir la capacité à engendrer de nouvelles combinaisons de ressources, à se recombiner. Il considère alors que le territoire n'est pas qu'une dimension spatiale mais est un système évolutif avec des pratiques des acteurs et des relations avec l'extérieur et passe de l'approche de tissu industriel à celle d'ancrage territorial par la mise en place de conventions territoriales préalablement établies entre les différents acteurs d'un territoire qui permet d'obtenir une articulation effective.

Le concept est alors mobilisé à la fois par les sciences économiques et géographiques notamment dans l'étude de filières territorialisées. Dans sa thèse, Frayssignes (2005) propose une modélisation de l'ancrage territorial des activités économiques comme un processus rendant compte « *d'une part de la projection sur un espace des logiques productives et de leur participation à la construction territoriale, et d'autre part de l'imprégnation de ces mêmes logiques par les caractéristiques du territoire (économiques, politiques, identitaires...)* qu'elles ont contribué à construire » (p. 96). Il propose une grille de lecture de cet ancrage à travers trois aspects liés au développement territorial :

- du point de vue économique, l'ancrage territorial peut se mesurer par la mobilisation de ressources locales tant matérielles qu'immatérielles ;

- du point de vue politique, la relation aux acteurs du territoire à la fois politiques (élus locaux), sociaux (agents de développement, organismes professionnels, de formation) et économiques d'autres secteurs d'activité ;
- du point de vue identitaire par l'incorporation d'aménités, la valorisation de caractères du territoire.

Faisant appel à certaines de ces caractéristiques, le concept de territorialisation introduit des aspects plus symboliques et s'attache plus aux personnes qu'aux activités. La territorialisation reflète un sentiment identitaire tout en créant de la sociabilité et de la solidarité. Pour les acteurs du développement, elle désigne à la fois la structuration organisée d'une petite région, de ses acteurs et de ses projets, selon des formes variables, et la manière dont les politiques publiques sont en mesure de s'adapter à ce processus. S'il s'agit avant tout de la reconstruction du lien au territoire dans ses dimensions matérielles, culturelles, sociales et idéologiques. Érigé en idéologie spatiale, au sens que lui donne Gilbert (1986), le territoire devient *« l'expression [...] de la conscience qu'a le groupe de son espace, de son identification à certains lieux. Et cette idéologie spatiale partagée a valeur de solidarité pour les membres du groupe »*. Dans la même dynamique, pour Offner et Pumain (1996), territorialiser consiste à *« projeter un système d'intentions humain sur une portion de surface terrestre, laquelle peut être qualifiée justement d'espace »*. Veschambre (2008) identifie trois fonctions du territoire (identitaire, valorisante et légitimante) renvoyant à trois formes de capital pour reprendre l'approche théorique de Pierre Bourdieu :

- la sphère identitaire renvoie au lien social, au capital social et à l'émergence de réseaux relationnels de voisinage, souvent amicaux ou familiaux ou plus complexes avec des acteurs éloignés géographiquement en fonction d'intérêts communs.
- la fonction de valorisation correspond aux retombées économiques, au capital économique et à la mobilisation de ressources territoriales spécifiques ou de combinaison des ressources du territoire.
- la fonction de légitimation est liée aux capacités d'intervention dans la sphère publique et territoriale, mais aussi à tout un capital symbolique.

II.3. LA GEOGRAPHIE SOCIALE AU CŒUR DES ENJEUX SCIENTIFIQUES ET SOCIÉTAUX CONTEMPORAINS

Face à ces différentes approches, et pour se situer au cœur de la question de société qu'est l'emploi dans les espaces ruraux isolés, nous faisons le choix d'une approche par la géographie sociale. Nous montrons ici tout d'abord comment cette orientation répond aux enjeux scientifiques pointés aujourd'hui. Dans un second temps, nous montrerons, à travers un essai de définition de ce qu'est la géographie sociale appliquée, comment notre approche peut répondre aux enjeux de société explicités ci-avant (Partir I, Chapitre I).

II.3.1. UNE GEOGRAPHIE SOCIALE AU CŒUR DES ENJEUX SCIENTIFIQUES

Nous nous situons pleinement dans la lignée de ces approches, en nous appuyant sur les différents concepts, mobilisés notamment par la géographie et la sociologie, des réseaux sociaux, d'accompagnement, d'ancrage territorial et de territorialisation (cf. figure 6 : Les différents concepts mobilisés dans la thèse).

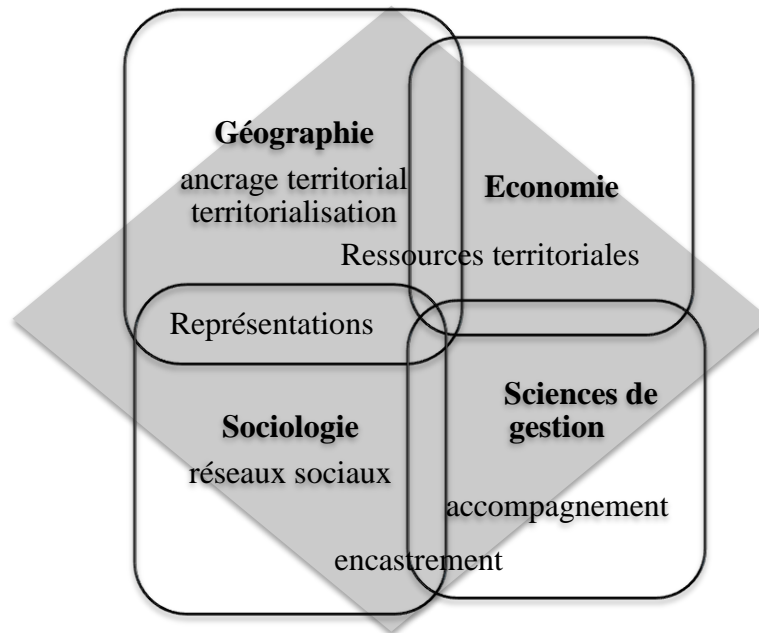


Figure 6 : Les différents concepts mobilisés dans la thèse

Grossetti et Barthe (2008) décrivent les besoins en terme de recherche « *Si tous les auteurs sont d'accord pour affirmer l'importance de ces relations sociales dans le processus de création des entreprises, leurs analyses divergent parfois sur le lien qui peut exister entre les types de relations (force des liens, contenus) et les indicateurs de performance (survie, atteinte de l'équilibre financier, volume des profits). Les auteurs d'une synthèse récente de ces travaux, tout en soulignant leurs apports, déplorent le manque de recherches de type qualitatif, la rareté des analyses de la dynamique des réseaux et des entreprises, ainsi que l'absence d'un cadre théorique commun suffisamment rigoureux (Hoang et Antoncic, 2003). Ils appellent en particulier au renouvellement des méthodes et à la mise en œuvre de travaux plus descriptifs permettant une compréhension plus profonde de la mobilisation des relations à divers stades du développement des nouvelles entreprises et de la dynamique des réseaux sociaux eux-mêmes.* » (Grossetti, Barthe, 2008). Ainsi nous participons d'un front de recherche actuel concernant la mobilisation de réseaux sociaux par un créateur d'entreprise et les modalités de territorialisation de ces créateurs, d'ancrage territorial de ces entreprises et de ces réseaux.

La connaissance des modalités de territorialisation des créateurs, d'ancrage territorial des entreprises et des réseaux passe par l'écoute des acteurs et la prise en compte de leurs

représentations. Souvent considéré comme le père de la psychologie sociale et de la sociologie, Emile Durkheim a défini les notions de représentation individuelle et de représentation collective. Pour Durkheim (1898), les représentations individuelles sont « *propres à chaque individu, sont variables et emportées dans un flot ininterrompu. [...] (Elles) ont pour substrat la conscience de chacun...* », elles sont l'interface symbolique entre l'individu et son environnement perçu et les représentations collectives sont le produit d'un consensus social relatif à la forme et au contenu à donner à une entité considérée comme pertinente pour le collectif social correspondant. Nous pouvons nous baser sur la définition plus récente, élaborée en sciences de l'éducation par Clenet (1998) qui indique que « *les représentations sont des créations d'un système individuel ou collectif de pensée. Elles ont une fonction médiatrice entre le « percept » et le concept. En ce sens, elles sont à la fois processus (construction des idées) et produits (idées). Elles se valident, se construisent et se transforment dans l'interaction « pensées »/« actions ».* » Les représentations construites par l'individu lui permettent de régler sa conduite : « *les contenus de représentation agissent comme des " grilles de lectures ", et des " guides d'action "* » (Jodelet, 1984). Ainsi, en géographie de nombreux travaux réfèrent au concept de représentation pour en souligner l'efficacité pratique et le caractère opératoire ; les représentations disposent d'une place d'autant plus centrale qu'elles sont conçues comme des conditions, des moteurs ou des préfigurations de l'action en général, de l'aménagement en particulier.

La géographie sociale, postulant que les actions individuelles et collectives sont motivées par un certain rapport au monde des individus, cherche à identifier les représentations spatiales ou territoriales des individus et des sociétés qu'elle étudie (Frémont, 1975 ; Debarbieux, 1998). Ainsi, nous nous attacherons à décrire et comprendre les représentations des acteurs et leurs effets en termes de relations ainsi que leurs représentations territoriales et leurs effets en termes de territorialisation, d'ancrage territorial.

II.3.2. UNE GEOGRAPHIE SOCIALE APPLIQUEE : ESSAI DE DEFINITION

Après quelques prémices dans les années 1960, la géographie sociale s'affirme dans les années 80 autour de quelques auteurs parmi lesquels Rochefort et Frémont et ensuite avec les travaux de Di Méo, Gumucchian, Debarbieux, Veschambre. La posture même de la géographie sociale, « *sensibilité militante aux problèmes sociaux* » (Frémont *et al.*, 1984) est clairement affirmée par Renée Rochefort lors du colloque de Lyon de 1982 : « *Ce qui est premier en géographie sociale, c'est la société et non l'espace. Ce sont les mécanismes, les processus sociaux et sociétaux, le jeu des acteurs publics ou privés de toutes espèces. Si l'on ne cherche pas la société au départ, on ne la trouve pas à l'arrivée.* » (Rochefort, 1983) Ainsi, la géographie sociale se centre sur les faits sociaux en les abordant notamment à travers les notions de représentation et d'espace vécu. S'intéressant dans les années 1970-1980 aux inégalités sociales, aux discriminations, elle est une véritable géographie appliquée, multipliant études de cas et objets ruraux et urbains (Bailly, 2005).

Courant constructiviste, la géographie sociale portée par Gumuchian, s'est nettement orientée vers les questions des représentations, de leur traduction en acte et de leur manière de produire le territoire et rejoint les travaux de Di Méo. « *L'analyse des processus de ces géographies tranquilles du quotidien nous confirme, s'il en était besoin, que la construction sociale permanente des territoires ne peut résulter que d'une interaction puissante entre les structures objectives de l'espace (œuvre des sociétés) et les structures cognitives (traduites en images et en représentations, en idéologies diverses) [...] les pratiques tranquilles du quotidien font preuve, en permanence, d'un étonnant esprit d'invention. Ce sont elles qui produisent sans relâche l'espace géographique et ses territoires* ».

Afin de répondre aux problématiques pratiques de développement territorial, nous prenons aussi appui sur des travaux de la géographie s'intéressant aux stratégies des acteurs territoriaux et au développement territorial durable. Ces travaux ne se limitent pas à la création d'entreprise mais développent leurs résultats sur la création d'activités qui peut engendrer directement ou indirectement la création d'emplois. Mathieu (1995) ainsi que Gerbaux et Le Monnier (1998) ont ainsi étudié les stratégies des acteurs territoriaux pour la création d'activités, donc d'emplois, à travers les politiques, les aides et dispositifs à d'appui aux porteurs de projet que ceux-ci mettent en place. Lowe et al. (1995) proposent une approche « qui souligne les interactions entre les forces locales et externes dans le contrôle du processus de développement ». La théorie du développement néo-endogène rassemble ainsi les buts à la fois des approches endogène et exogène tout en se focalisant sur les acteurs locaux générant un environnement durable socialement et économiquement (Bosworth, 2006).

Ainsi, nous nous engageons ici dans une géographie sociale considérée comme une géographie appliquée et impliquée dans la compréhension, l'éclairage et l'accompagnement de processus de changements sociaux en cours dans les territoires ruraux. C'est une géographie de l'action et des acteurs (Séchet et Veschambre, 2006) engagée car centrée sur les acteurs comme étant des individus socialisés et spatialisés et conduite avec l'empreinte des valeurs de l'éducation populaire.

Chapitre III. PROBLEMATIQUE ET METHODES

Ce chapitre vise, à partir de la problématique de société de création de TPE inventive dans les espaces ruraux isolés et de la posture scientifique constructiviste de géographie sociale, à cerner précisément la problématique traitée ainsi que les méthodes de recherche choisies. Il est composé de trois parties. La première propose le cadre d'analyse et les principales hypothèses du travail de recherche. La deuxième partie met en valeur les questions pratiques et scientifiques ouvertes dans la thèse. Enfin, la troisième partie expose les méthodes choisies à différentes échelles spatiales, leurs apports et leurs limites.

III.1. LES TPE INVENTIVES ET LES ESPACES RURAUX : ADAPTATION ET ANCRAGE

III.1.1. ADAPTATION DES TPE INVENTIVES AUX ESPACES RURAUX ISOLEES

Pour Smallbone, North et Kalantaridis (1999), en milieu rural reculé, le succès d'une activité dépend de la capacité du créateur « *à se saisir des avantages compétitifs qui existent mais également de tenir compte des contraintes liées à l'environnement local* ». Dans ce cadre, Chevalier (2000) identifie différentes modalités de gestion pour favoriser le "succès" du créateur en milieu rural : le recours aux TIC (Julien et al., 1999), une souplesse de fonctionnement (statut associatif par exemple), une souplesse financière (micro-entreprise avec peu de salariés), un développement de double marché (local et national), de la pluriactivité (Biche, *et al.*, 1997) et le recours à des réseaux à la fois locaux et extra-territoriaux (Ganne, 2000 ; Raveyre, 2000). Ces différentes modalités de gestion ne constitueraient-elles pas autant de prise en compte des contraintes et caractéristiques des espaces ruraux isolés ?

En effet, face à la faiblesse des marchés locaux caractérisant les espaces ruraux isolés, les TPE inventives mobilisent des réponses telles que la combinaison d'activités, l'innovation dans la vente et la relation à des réseaux sociaux extérieurs qui permettent de mobiliser divers marchés (dont les marchés locaux). L'adaptation de leurs activités aux ressources locales couplée à la combinaison d'activités peut induire un phénomène d'activation et de spéciation de ressources locales génériques (Pecqueur, 2000). En effet, certaines ressources locales ne peuvent être sources à elles seules d'une activité économiquement viable. Toutefois, la construction d'une combinaison d'activités basées sur des ressources locales, est souvent l'occasion de valoriser et d'activer ces ressources. Par exemple un espace naturel « ordinaire » peut devenir une ressource territoriale spécifique dès lors qu'une TPE combinant une activité d'accueil touristique à une activité d'éducation à l'environnement fera de cet espace un lieu de travail ; et donc le valorisera auprès de sa clientèle touristique d'une part et d'autre part auprès des acteurs locaux pour en améliorer la gestion. Nous pouvons citer ici aussi l'exemple des nombreuses fermes auberges installées et fonctionnant sur la crête des Vosges (Simon, 2001).

Enfin, face à la faible densité de population, l’ancrage territorial électif (choisir un lieu pour vivre et travailler) et la recherche de coopérations intersectorielles territoriales et affinitaires peuvent avoir un effet important d’induction dont le Diois est un exemple flagrant¹³ (Guerin, 1998). Ici les TPE tendent à construire des réseaux locaux qui facilitent ensuite l’installation de nouvelles TPE du même type. Contrairement aux TPE traditionnelles dont les marchés sont locaux et les réseaux corporatistes, ces TPE inventives mobilisent des marchés à différentes échelles et sont insérées dans des réseaux sociaux divers. Elles peuvent donc avoir un rôle de médiation entre le territoire où elles sont installées et de nouvelles TPE ainsi que d’autres territoires (Saleilles, 2008).

Nous posons l’hypothèse que ces TPE inventent dans leur manière de choisir et combiner leurs activités, ce qui leur confère une adaptation particulière aux espaces ruraux isolés dont elles valorisent les ressources locales.

III.1.2. PROCESSUS DE CREATION DES TPE INVENTIVES

Il est aujourd’hui admis (Hernandez, 2002) que la création d’entreprise peut être considérée comme un processus (illustré en figure 7) comportant plusieurs phases plus ou moins identifiées et structurées. Nous proposons un modèle du processus en trois phases. Tout d’abord, la phase d’émergence de l’entreprise correspond à l’élaboration d’une idée et la mise en œuvre des premières démarches, comme contacter certaines structures d’aide pour des renseignements ou bien le maire de la commune où le créateur souhaite s’installer. Cette phase reprend les phases d’intention et d’identification décrites par Shook (2003). Par la suite, dans la phase de création le porteur formalise son projet et effectue les démarches pour construire et concrétiser la création de l’entreprise. Cette phase correspond à la phase d’exploration décrite par Shook (2003). Enfin, une fois l’entreprise créée, le porteur devient acteur de son activité qui peut se maintenir ou se développer. Cette phase correspond à la phase d’exploitation décrite par Shook (2003).

¹³ Dans sa thèse et des travaux complémentaires, Marc Guérin expose le cas du Diois, zone où le chômage progresse entre 1990 et 1996 et présentant un redressement démographique depuis 1982. Le développement du district du Diois est fondé sur l’accueil de nouvelles populations. Territoire d’accueil connu et reconnu – dès l’accueil des résistants durant la seconde guerre mondiale – le Diois s’appuie sur la confiance comme effet localisant avec la reconnaissance de valeurs communes entre locaux et néo-ruraux avec notamment l’exigence d’une parité des services et équipements. Cet effet de confiance, cette recherche de services locaux, conjugués à la forte attractivité (dans la période 80-95, l’attractivité de territoires périphériques comme Diois est très inégale) et à la difficulté de trouver des emplois induit nombre de création d’entreprises (14/1000 personnes actives sur la période 1990 – 1996) selon des normes sociales locales fortes : des TPE répondant à l’exigence de services, valorisant des ressources locales, complémentaires à l’existant et s’insérant dans des réseaux locaux.

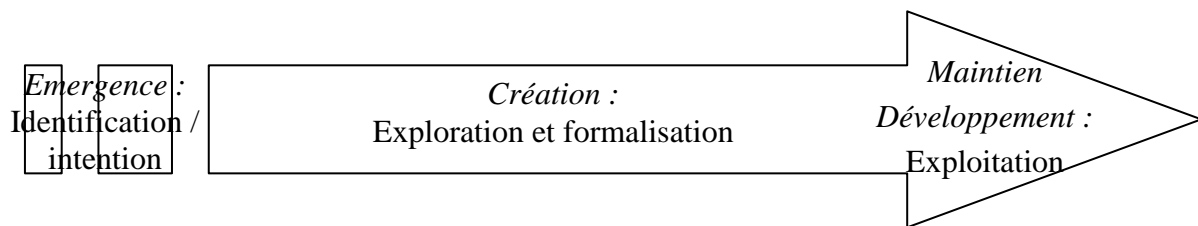


Figure 7 : Le processus de création d'entreprises

Ce processus n'est bien sûr pas linéaire comme pourrait le porter à croire ce schéma mais cyclique ; la formalisation et la concrétisation du projet sont autant d'aller retour entre une idée, un porteur et des réalités (familiales, liées à l'activité, territoriales,...). Par ailleurs, la création d'entreprise peut échouer et cela qu'une structure ait déjà été créée ou non (manque de viabilité de l'activité, renoncement de la part du créateur...).

Il est aussi communément admis (Saporta, 1994 ; Fayolle, 2002) que la création d'entreprise est facilitée par un accompagnement. Ainsi, le processus de création d'une TPE inventive met en lien le créateur de TPE (son projet de vie et son projet entrepreneurial entremêlés) avec une (des) structure(s) d'accompagnement. Cuzin et Fayolle (2005) décrivent bien les différentes dimensions de l'accompagnement que sont une relation interpersonnelle dans la durée, une aide à la prise de recul, à la confrontation à la réalité, un appui à l'accès aux ressources nécessaire à la création et une mise en lien du créateur avec d'autres créateurs, d'autres acteurs. Or, les TPE inventives sortent des standards d'activités et de métiers ; elles inventent dans leurs modes de commercialisation et de coopération. Cela pose la question de leurs besoins et demandes spécifiques en termes d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprise.

Nous posons ici l'hypothèse que la plupart des structures d'accompagnement et dispositifs d'aide à la création d'entreprises sont peu adaptées aux spécificités des TPE inventives et de leur processus de création.

III.1.3. TERRITORIALISATION ET ANCRAGE TERRITORIAL DES TPE INVENTIVES

Plus particulièrement, les TPE inventives sont souvent complexes, hors des standards techniques d'un projet professionnel de création d'entreprise. En effet, elles sont souvent atypiques ou combinent des activités hétérogènes ou pionnières. De plus, elles prennent en compte et reposent sur un projet de vie organisé autour du porteur et de sa famille (Biche *et al.*, 1996). Ce projet de vie, qui concerne la famille et l'activité, guide les choix du porteur de projet. C'est à travers lui que les créateurs, avec leur famille, choisissent, à partir des représentations qu'ils se font du territoire d'accueil (Kayser, 1996), tel ou tel lieu pour s'implanter. Les créateurs de TPE inventives ne sont alors pas seulement porteurs d'un projet professionnel, mais ils sont dans une dynamique plus complexe, incluant un désir d'ancrage

au local (Saleilles, 2005), de re-territorialisation. En effet, les motivations des porteurs de projet pour créer sont multiples mais certaines ont un lien direct avec le territoire et avec son intégration dans celui-ci : développer une activité qui n'existe pas sur le territoire, saisir l'opportunité d'un bâti à moindre coût pour s'installer à l'endroit choisi, et encore « produire ici pour les gens d'ici ».

Dans ce cadre, les concepts de territorialisation du créateur et d'ancrage territorial de son entreprise semblent essentiels. Nous nous référons ici aux travaux de Veschambre et Frayssignes (cf. Partie I, II.2.2.3). Ainsi, pour les TPE inventives et leur créateur il s'agit de repérer leur ancrage territorial à travers quatre aspects :

- Identitaire : d'une part la valorisation du territoire par la TPE et d'autre part le sentiment d'appartenance du créateur de TPE inventive. Pour l'entreprise cela passe aussi par la valorisation de caractères du territoire à travers leur produit et leur commercialisation.
- Social : le lien social, le capital social du créateur, ses réseaux relationnels et ceux de l'entreprise. Pour le créateur de TPE, l'utilisation du capital social local (réseaux, savoir-faire, mobilisation collective, etc.), est essentielle pour s'intégrer et développer des réseaux de solidarité. Pour l'entreprise, cela renvoie aussi aux coopérations intersectorielles, interprofessionnelles territoriales élaborées.
- Economique : qui renvoie aux retombées économiques, au capital économique. Pour la TPE inventive il pourra s'agir ici de mobilisation de ressources territoriales spécifiques pour profiter de la rente de qualité territoriale (Mollard) ou de diversification des sources de revenus basées sur des ressources du territoire (agritourisme par exemple).
- Politique : qui renvoie aux capacités d'intervention dans la sphère publique et territoriale, mais aussi à tout un capital symbolique. La proximité des institutions (élus/chambres consulaires/Etat) peut compenser le manque de capital social en insérant le porteur de projet dans un réseau, en l'aidant à monter un dossier ou encore – et ce dernier aspect apparaît tout aussi important que les précédents – en lui apportant un soutien psychologique lui permettant de conserver la confiance en lui et en son projet. Pour le créateur, l'appropriation du territoire passe alors par un investissement, une intervention dans la vie publique locale.

Nous posons alors l'hypothèse qu'un des principaux moteurs des créations de TPE inventives est le désir de territorialisation. Le phénomène d'ancrage territorial, de territorialisation passe à la fois par l'insertion de l'entreprise et du créateur dans un espace, dans des réseaux et dans une société locale. Ce processus se conduit de manière concomitante au processus de création.

III.1.4. PROCESSUS DE CREATION ET D'ANCRAGE DES TPE INVENTIVES

La création de TPE inventives ne fait pas exception et met aussi en œuvre ce processus. Notre hypothèse de l'importance du désir de territorialisation du créateur et du désir d'ancrage de son entreprise nous amène à proposer un processus d'ancrage concomitant au processus de création de la TPE (illustré par la figure 8). Il s'agit bien ici de l'ancrage de l'entreprise mais aussi, le projet de création étant totalement mêlé au projet de vie, de la territorialisation du créateur.

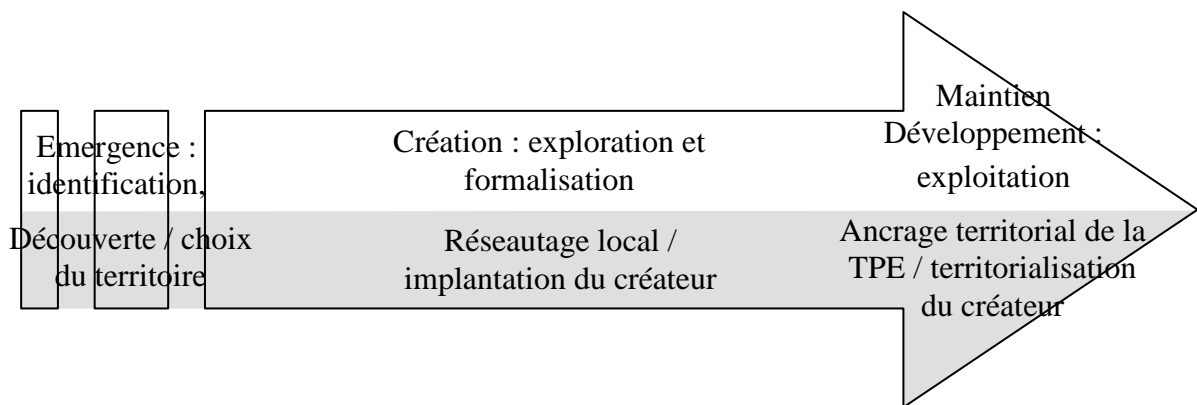


Figure 8 : Le processus de création et d'ancrage des TPE inventives

En effet, lors de l'émergence de l'entreprise et en début de formalisation, le créateur choisit un territoire (son territoire d'origine ou un nouveau territoire) pour s'installer et découvre ou explore ses spécificités. Au fil du temps, au cours de la formalisation et de la concrétisation du projet, le phénomène de réseautage local participe de l'implantation du créateur dans le même temps qu'il participe à la formalisation de l'entreprise. Enfin, une fois la TPE créée, le créateur poursuit sa territorialisation et l'ancrage de la TPE ce qui participe au maintien voire au développement de l'activité. Comment se déroule ce double processus, quels moyens le créateur mobilise-t-il ?

Nous posons alors l'hypothèse que ce double processus, piloté par le créateur est rendu possible par les liens qu'il tisse non seulement avec les acteurs de l'accompagnement mais aussi avec le territoire (ses acteurs et son projet).

Le cadre d'analyse que nous utiliserons sera basé sur un modèle d'appui aux processus de création et d'ancrage territorial des TPE inventives (cf. figure 9 : Modèle d'appui aux processus de création et d'ancrage territorial des TPE inventives). Il est construit autour de nos hypothèses principales que sont les caractéristiques spécifiques de ces TPE inventives, le désir de re-territorialisation, d'ancrage des porteurs de projet comme moteur principal. Il inclut aussi le rôle primordial des dimensions territoriales dans l'appui aux processus de création et d'ancrage. Le terme d'appui recouvre ici l'ensemble des actions qui, à un moment

ou un autre, favorisent la création de la TPE, il peut s'agir d'appui technique, financier, juridique, moral, symbolique.

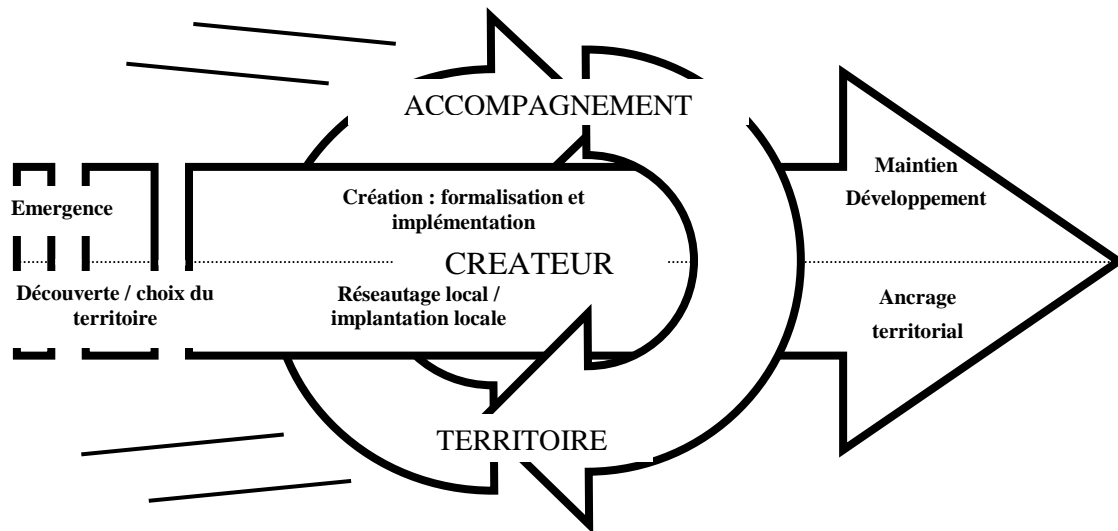


Figure 9 : Modèle d'appui aux processus de création et d'ancrage territorial des TPE inventives

Nos démarches de recherche privilégient le collectif et le social au strict cadre individuel, ce qui nous permet de relier les actions et les projets à un contexte humain et territorial plus large. Cela nous amène à nous distinguer des recherches précédemment citées par un apport original mêlant un regard sur le créateur, sa logique, ses réseaux sociaux, son accompagnement et le territoire, ses caractéristiques spatiales, ses systèmes d'acteurs et leur organisation. Afin de répondre aux problématiques pratiques de développement territorial, nous prenons aussi appui sur des travaux de la géographie s'intéressant aux stratégies de territoire et au développement territorial durable. Mathieu (1995) ainsi que Gerbaux et Le Monnier (1998) ont ainsi étudié les stratégies des territoires pour la création d'activités, donc d'emplois, à travers les politiques que ceux-ci mettent en place, les aides et dispositifs d'appui aux porteurs de projet qu'ils développent. Lowe et al. (1995) proposent une approche « *qui souligne les interactions entre les forces locales et externes dans le contrôle du processus de développement* ». La théorie du développement néo-endogène rassemble ainsi les buts à la fois des approches endogène et exogène tout en se focalisant sur les acteurs locaux générant un environnement durable socialement et économiquement (Bosworth, 2006). Comment la création de TPE inventives est-elle une question de développement territorial durable ?

Nous posons ainsi l'hypothèse qu'une organisation territoriale des acteurs de l'accompagnement, des réseaux et des autres acteurs du territoire favorise le processus de création et d'ancrage des TPE inventives.

III.2. QUESTIONS OUVERTES POUR LA THESE

La question centrale est alors de comprendre comment les différents acteurs d'un territoire peuvent agir, dans une perspective de développement territorial, pour faciliter le double processus de création et d'ancrage territorial des TPE inventives. Ainsi, à travers la thèse, nous nous attacherons à répondre aux questions suivantes.

Les premières concernent les TPE inventives :

- Comment les caractériser plus finement ?
- Quelles représentations les acteurs de l'accompagnement d'une part et les acteurs territoriaux d'autre part se font-ils des TPE rurales inventives et de leurs créateurs ?
- Quels sont les réseaux de ces créateurs pendant le processus de création, pour la commercialisation ?

Les deuxièmes s'attachent plus particulièrement aux problématiques de territorialisation :

- Caractérisation du processus d'ancrage territorial.
- Comment se lient et s'entremêlent les processus de création et d'ancrage de l'activité et du créateur ?
- Quelles représentations les créateurs se font-ils du territoire et des acteurs du territoire et de son effet sur la création de leur activité ?
- Quelles représentations les acteurs de l'accompagnement se font-ils du territoire et des acteurs du territoire et de leur rôle dans la création d'activité ?
- En quoi le lien entre le créateur et des réseaux, des systèmes d'acteurs organisés agit-il sur le processus création ?
- Comment se territorialisent les réseaux des créateurs ?

Les troisièmes focalisent sur les liens entre créateur, accompagnement et territoires :

- Qui sont les acteurs de l'accompagnement ? et les acteurs des territoires ? Quelles sont leurs actions envers la création d'activité ?
- Quelles représentations les acteurs du territoire d'une part et les créateurs d'autre part se font-ils de l'accompagnement et des structures d'accompagnement et de leur rôle dans la création d'activité ?
- Comment les structures d'accompagnement et les acteurs du territoire s'organisent-ils pour favoriser la création d'activité sur leur territoire ?

Enfin, les dernières focalisent sur les systèmes d'acteurs et les échelles territoriales d'organisation :

- Quels systèmes d'acteurs organisés ?

- Quelle cohérence de dispositifs entre les différentes échelles d'action ?
- A quelle échelle de territoire la réflexion autour de l'appui à la création d'activité est-elle la plus pertinente ?

L'ensemble de ces questions permettra un regard nouveau sur la création d'entreprises dans les territoires ruraux isolés. La thèse constituera un apport scientifique en éclairant le processus de création d'entreprises en espace rural à travers notamment les liens sociaux et liens d'ancrage créés tout au long du processus. Elle s'appuiera sur des données qualitatives pour décrire et comprendre finement la mobilisation des relations à divers stades du processus de création et d'ancrage des TPE inventives. Elle permettra aussi de montrer la dynamique des réseaux sociaux dans leur ancrage territorial. Du point de vue pratique, la thèse décrira le lien individuel / collectif, son importance pour la création, le rôle des différents acteurs du territoire dans ce processus, leurs outils. Elle proposera des leviers pour faciliter ces processus de création et montrera la manière dont ces processus de création d'entreprise et d'ancrage territorial participent à la construction même du territoire et à son développement.

III.3. DES JEUX D'ECHELLE DANS LES SOURCES POUR DES APPORTS COMPLEMENTAIRES

Dans ce cadre, il s'agira, à travers des travaux bibliographiques et de terrain, de comprendre comment les différents acteurs d'un territoire peuvent agir pour faciliter le double processus de création et d'ancrage territorial des TPE inventives. Les différentes investigations permettront d'aborder la caractérisation de ces TPE, les problématiques de territorialisation, les liens entre créateurs, accompagnement et territoire ainsi que les systèmes d'acteurs et échelles d'organisation. Dans un premier temps, nous aborderons les apports d'une phase d'exploration concernant les représentations et organisations des acteurs du développement et de la création d'activités. Ensuite, nous décrirons l'intérêt d'une approche régionale sur des aspects politiques et statistiques. Puis nous montrerons comment des entretiens auprès de créateurs nous renseignent sur la TPE inventive, son ancrage, ses réseaux et comment les entretiens auprès d'acteurs questionnent leurs représentations, organisations, rôles et compétences.

III.3.1. A L'ECHELLE NATIONALE, UNE EXPLORATION DES REPRESENTATIONS ET ORGANISATIONS D'ACTEURS

Au delà des quelques données chiffrées abordées ci-avant concernant la question de l'emploi et des TPE en espace rural isolé, un regard large sur les acteurs en jeu dans l'appui à la création d'activités est nécessaire. Il doit permettre une approche exploratoire des ces acteurs, de leur positionnement par rapport à la création d'activités et leurs investissements.

Ce premier volet se base sur une bibliographie de la littérature grise et de documents d'acteurs à l'échelon national avec pour objectif d'aboutir à une classification de ces acteurs concernant leurs rôles, leurs objectifs et leurs actions en matière d'appui à la création d'activités. Les documents utilisés sont à la fois des documents informatifs de structures d'appui (plaquettes,

livrets, dépliants, affiches) et des guides à la création d'entreprises produits par des accompagnateurs ou des formateurs. Cette classification « a priori » sera mise en regard et affinée par les entretiens de terrain. Elle permet une première approche des représentations que les acteurs de l'accompagnement se font du processus de création d'activités en général, et de TPE inventives en particulier.

III.3.2. A L'ECHELLE REGIONALE, UNE ILLUSTRATION CHIFFREE ET STRATEGIQUE

Notre travail de terrain se base sur les régions Auvergne et Limousin, espace à forte dominance rurale pour lequel nous construirons un ensemble de cartes basées sur des données statistiques ainsi qu'une analyse des stratégies politiques d'accueil et de création d'activités.

Tout d'abord, la partie cartographiée s'appuie sur des données démographiques (évolutions de populations, emménagements), des données d'emplois au lieu de travail (taux d'emplois, évolutions de populations) ainsi que des données concernant les entreprises (effectifs, par taille et création). Ces données sont des informations de cadrage, permettant d'affiner et d'affirmer la problématique proposée dans les espaces ruraux des deux régions. Nous aurions souhaité apporter un travail de cartographie basé sur des données spécifiques aux TPE inventives. Cependant, les bases de données Insee concernant les entreprises et AGRESTE concernant l'agriculture ne permettent pas de repérer les TPE inventives parmi l'ensemble des TPE et exploitations agricoles. Nous avons donc tenté des investigations pour obtenir des bases de données auprès de la MSA et de l'URSSAF gérant respectivement l'ensemble des cotisations pour allocations familiales agricoles d'une part et des autres cotisations pour allocations familiales pour l'URSSAF. Nous avons pu accéder aux bases de données de ces deux structures mais, là encore, il était impossible d'identifier les TPE inventives à partir des bases de données. Ainsi, malgré l'intérêt qu'aurait une approche spatiale de la répartition des TPE inventives nous n'avons pu le faire à grande échelle.

Par ailleurs, l'analyse des politiques publiques régionales est construite selon deux axes. Une analyse stratégique est basée sur la lecture des schémas d'orientation et de construction des politiques régionales (SRED, SRADDT) à laquelle nous avons ajouté la lecture des schémas d'orientation pour le Massif central (l'Auvergne et le Limousin étant entièrement dans cette entité). Cette analyse stratégique est complétée par quelques entretiens au sein de chaque région. Une analyse plus systématique est basée sur les dispositifs régionaux d'aide à la création d'activités pour lesquels nous avons construit une grille d'analyse selon le type d'aide, les bénéficiaires, et les champs d'application. En l'absence des montants alloués à chaque aide, cette analyse permet de repérer les axes choisis par les deux régions en matière d'appui à la création d'activités et ainsi les grandes orientations de politiques publiques sélectionnées.

III.3.3. A L'ECHELON LOCAL, DES APPROCHES QUALITATIVES POUR COMPRENDRE LES PROCESSUS ET LES LIENS ENTRE ACTEURS

Nos questions de recherches sont centrées sur les représentations des individus, les liens entre individus et les processus de création et d’ancrage. L’approche qualitative est un outil précieux pour comprendre puis expliquer les processus et les relations entre acteurs. A l’échelle d’un territoire de type pays, elle permet par ailleurs de dépasser la barrière quantitative à travers des études de cas approfondies menées par le biais d’entretiens auprès d’acteurs.

III.3.3.1. TERRAINS D’ETUDE ET PREMIERE EXPLORATION

Une hypothèse centrale de ce travail est l’intérêt d’une organisation territoriale des acteurs de l’accompagnement, des réseaux et des autres acteurs du territoire pour favoriser le processus de création et d’ancrage des TPE inventives. Afin d’apporter des éléments comparatifs concrets concernant cette hypothèse, nous avons choisi de délimiter les trois terrains d’étude selon un gradient d’organisation de l’espace géographique au territoire de projet. Nous nous attacherons ici à décrire les intersections entre territoires administratifs et territoires de projet sur les trois terrains d’étude : le Cézallier délimité par une approche géographique, le PNR Millevaches en Limousin et le Pays des Combrailles, deux territoires de projets à vocation et organisation différentes.

Les explorations territorialisées se basent sur un recensement des diagnostics et documents d’orientation généraux du territoire et des projets et actions locales. Elles visent à repérer les représentations que ces différents acteurs se font de leur territoire, des dynamiques de création d’activités ainsi que des TPE inventives. Elles permettront aussi d’obtenir des informations quant à l’organisation territorialisée des acteurs du développement territorial et de l’accompagnement à la création d’activités. Ces premiers résultats seront à confronter aux résultats issus d’entretiens auprès d’acteurs.

De plus, pour l’un des territoires d’étude, nous ferons un recensement le plus exhaustif possible des TPE inventives présentes sur le territoire pour aborder une analyse de type plus quantitatif de localisation des TPE inventives.

III.3.3.2. ENTRETIENS AUPRES DE CREATEURS DE TPE INVENTIVES

Dans chacun des territoires d’étude des enquêtes de terrain sous forme d’entretiens semi-directifs ont été menées auprès des créateurs (cf. guides d’entretien en annexe 3 pour le plateau du Cézallier et le Pays des Combrailles et annexe 4 pour le PNR Millevaches en Limousin). Nous avons procédé à un échantillonnage produit par la méthode accidentelle (ou boule de neige), les premiers créateurs étant sélectionnés avec l’aide d’acteurs du développement territorial et d’acteurs de l’accompagnement à la création d’activités sur les trois terrains d’études. Nous avons décrit aux acteurs ce que recouvre la définition de TPE inventive telle que proposée dans la première partie et demandé de nous citer un ou plusieurs cas de TPE inventive créée dans les dix dernières années sur leur territoire. Ainsi, nous avons

pu rencontrer 10 créateurs pour le plateau du Cézallier, 11 pour le Pays des Combrailles et 10 pour le PNR Millevaches.

Le travail d'analyse, basé sur des analyses de contenu, des analyses thématiques et des encodages (utilisation du logiciel NVIVO) permettront de mieux décrire les créateurs et les TPE inventives. Les résultats obtenus permettront, à partir d'études de cas et de comparaisons, de comprendre les modalités d'ancrage de ces TPE inventives, les réseaux mobilisés dans leur parcours ainsi que les représentations que les créateurs se font de l'accompagnement qu'ils ont sollicité et reçu et de leur territoire d'implantation, ses réseaux, son organisation.

Enfin, dans le guide d'entretien auprès des créateurs est différent entre les deux terrains auvergnats et le terrain limousin. En effet, les entretiens des deux terrains auvergnats ont été menés conjointement et une première analyse du matériau nous a amené à réviser légèrement le guide d'entretien afin d'aborder plus précisément les liens construits tout au long du parcours et la dynamique des réseaux autour des créateurs.

III.3.3.3. ENTRETIENS AUPRES D'ACTEURS DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE LA CREATION D'ACTIVITES

Dans chacun des territoires d'étude des enquêtes de terrain sous forme d'entretiens semi-directifs ont été menées auprès des acteurs de l'accompagnement (avec recueil des fiches de poste) et des acteurs du territoire (cf. guides d'entretien en annexe 5 pour le PNR Millevaches en Limousin et annexe 6 pour les deux autres territoires). Pour les terrains auvergnats, 19 acteurs d'échelon régional et départemental ont été rencontrés, 10 acteurs d'échelon plus local pour le plateau du Cézallier puis 14 d'échelon plus local pour le Pays des Combrailles. Pour le PNR Millevaches en Limousin, 10 acteurs de l'accompagnement et du développement d'échelon régional et départemental ont été rencontrés, 8 acteurs de l'accompagnement et 8 acteurs du développement des territoires.

Nous pouvons noter que dans les guides d'entretien auprès des structures d'accompagnement et auprès des acteurs territoriaux (ou auprès des acteurs pour les territoires auvergnats) les premières questions ont pour objectif d'alimenter le travail de classification débuté par l'exploration documentaire. Cela permettra l'analyse affinée pour les différentes structures en appui, quant à leurs objectifs, leurs rôles et leurs représentations de la création d'activités et des TPE inventives.

Enfin, dans les guides d'entretien auprès des structures d'accompagnement et des acteurs territoriaux du PNR Millevaches, il est demandé aux personnes enquêtées de produire une schématisation de leurs relations aux autres acteurs qu'ils identifient sur le territoire comme pouvant favoriser la création d'activités. Ces schémas feront l'objet d'une analyse spécifique et de croisement pour qualifier les types de liens entre acteurs (réseaux formels, informels,

capital social,...) et pour alimenter les résultats quant aux modes d'organisation des acteurs sur le territoire.

III.3.3.4. MODALITES D'ANALYSE DES ENTRETIENS

Afin de préparer l'analyse des investigations de terrain, nous pouvons construire une matrice des questions abordées lors des entretiens semi-directifs pour répondre aux hypothèses que nous souhaitons tester à travers le protocole de recherche (cf. tableau 7 : Matrice d'analyse des entretiens auprès des créateurs de TPE inventives et tableau 8 : Matrice d'analyse des entretiens auprès des acteurs territoriaux et acteurs de l'accompagnement).

Pour rappel, les hypothèses de travail sont les suivantes :

- H1 : Ces TPE rurales inventent dans leur manière de choisir et combiner leurs activités, ce qui leur confère une adaptation particulière aux espaces ruraux isolés dont elles valorisent les ressources locales.
- H2 : Un des principaux moteurs de ces créations est le désir de territorialisation. Le phénomène d'ancrage territorial, de territorialisation passe à la fois par l'insertion de l'entreprise et du créateur dans un espace, dans des réseaux et dans une société locale. Ce processus se conduit de manière concomitante au processus de création.
- H3 : Le processus de création et d'ancrage des TPE rurales inventives, piloté par le créateur est rendu possible par les liens qu'il tisse avec les acteurs de l'accompagnement et le territoire (ses acteurs et son projet).
- H4 : L'organisation territoriale des acteurs de l'accompagnement, des réseaux et des autres acteurs du territoire favorise le processus de création et d'ancrage des TPE rurales inventives.
- H5 : La plupart des structures et dispositifs d'aide à la création d'activités sont peu adaptés aux spécificités des TPE inventives et à leur processus de création et d'ancrage.

	Guide Pays des Combrailles et plateau du Cézallier	Guide PNR Millevaches en Limousin
H1	Q1, Q2, Q3, Q4, Q5, Q6, Q7, Q8, Q14, Q18, Q19, Q20, Q21, Q22, Q25, Q27	Q1, Q2, Q7, Q8, Q9, Q10, Q11, Q12, Q24, Q25
H2	Q9, Q10, Q11, Q23, Q24, Q26	Q3, Q6, Q12, Q13, Q14, Q15, Q16, Q18, Q23, Q26, Q27
H3	Q3, Q5, Q12, Q13, Q16, Q28	Q4, Q6, Q7, Q16, Q17, Q19, Q21, Q25, Q26
H4	Q12, Q13, Q15, Q17	Q5, Q20, Q22, Q23
H5	Q13, Q15, Q17	Q4, Q5, Q6, Q17, Q22, Q23

Tableau 7 : Matrice d'analyse des entretiens auprès des créateurs de TPE inventives

	Guides Pays des Combrailles et plateau du Cézallier	Guides PNR Millevaches en Limousin	
	Acteurs	Structures d'accompagnement	Acteurs territoriaux
H1	Q8, Q9, Q10	Q6, Q8, Q9	Q5, Q7, Q8
H2	Q6, Q11, Q13, Q14, Q17	Q6, Q7, Q8, Q9, Q14	Q6, Q7, Q8, Q9, Q13
H3	Q3, Q5, Q15, Q16, Q17, Q28	Q3, Q4, Q7, Q10, Q13, Q16, Q21, Q22	Q3, Q4, Q6, Q9, Q12, Q15, Q20
H4	Q12, Q16, Q17, Q18	Q7, Q10, Q12, Q14, Q15, Q17, Q18, Q19, Q20, Q21, Q22	Q6, Q9, Q11, Q12, Q14, Q16, Q17, Q18, Q19, Q20
H5	Q17, Q18	Q3, Q4, Q6, Q8, Q16, Q18	Q3, Q5, Q7, Q15, Q19

Tableau 8 : Matrice d'analyse des entretiens auprès des acteurs territoriaux et acteurs de l'accompagnement

Ainsi, les entretiens font l'objet de traitement par questions et par hypothèse. Le logiciel NVIVO permet un regroupement facilité des réponses aux différentes questions pour l'ensemble des acteurs rencontrés. Ces regroupements font l'objet d'analyses de discours et d'analyses lexicales. Ces dernières se font avec l'aide du logiciel NVIVO et sont à l'origine des nuages d'étiquettes. Les analyses de discours permettent des découpages par thématiques au sein des différentes hypothèses testées. L'exploitation menée sur l'ensemble des entretiens fait ensuite l'objet de comparaisons territoriales.

III.4. CONCLUSIONS

Cette thèse vise alors à comprendre comment les différents acteurs d'un territoire peuvent agir pour faciliter le processus de création et d'ancrage des TPE inventives. Pour ce faire, nous nous référons à des concepts élaborés dans différentes disciplines pour traiter de la question de la création d'activités et de développement territorial. Les concepts centraux sont ceux de l'ancrage territorial et des représentations. Ainsi, nous mobilisons la géographie sociale dans ces concepts mais aussi dans ses méthodes afin de traiter cette question.

En effet, les éléments à éclairer sont de deux ordres, la compréhension de processus, celui de création et celui d'ancrage, et la compréhension de liens, liens au territoire, lien entre acteurs. Ainsi, nos démarches privilégient une approche qualitative afin de décrire finement ces différents éléments et une approche par territoires afin d'obtenir des résultats de type comparatif. Ces travaux de terrain sont complétés par une approche statistique spatialisée, bien que moins riche qu'espérée étant donnée l'impossibilité de construire une base de données sur un objet comme la TPE inventive, et par une approche d'ampleur nationale concernant les types d'acteurs qui peuvent intervenir en appui à la création d'activités en France.

Les résultats de ces travaux s'organisent autour de quatre grands ensembles : une analyse spatialisée des dynamiques de population, d'emploi et d'activités sur les deux régions sélectionnées et de création de TPE inventives sur les trois terrains d'étude ; un travail de clarification des contours de ce qu'est une TPE inventive et de ses modes d'ancrage territorial ; le rôle de ces dernières dans le développement territorial et leurs relations aux autres acteurs ; et le rôle des différents acteurs de l'accompagnement et du développement territorial pour appuyer le processus de création et d'ancrage des TPE inventives.

<p style="text-align: center;">PARTIE II DYNAMIQUES REGIONALES ET CAS D'ETUDES</p>
--

« Personne ne sait encore si tout ne vit que pour mourir ou ne meurt que pour renaître. »

Marguerite Yourcenar, *Anna, soror...*, 1982.

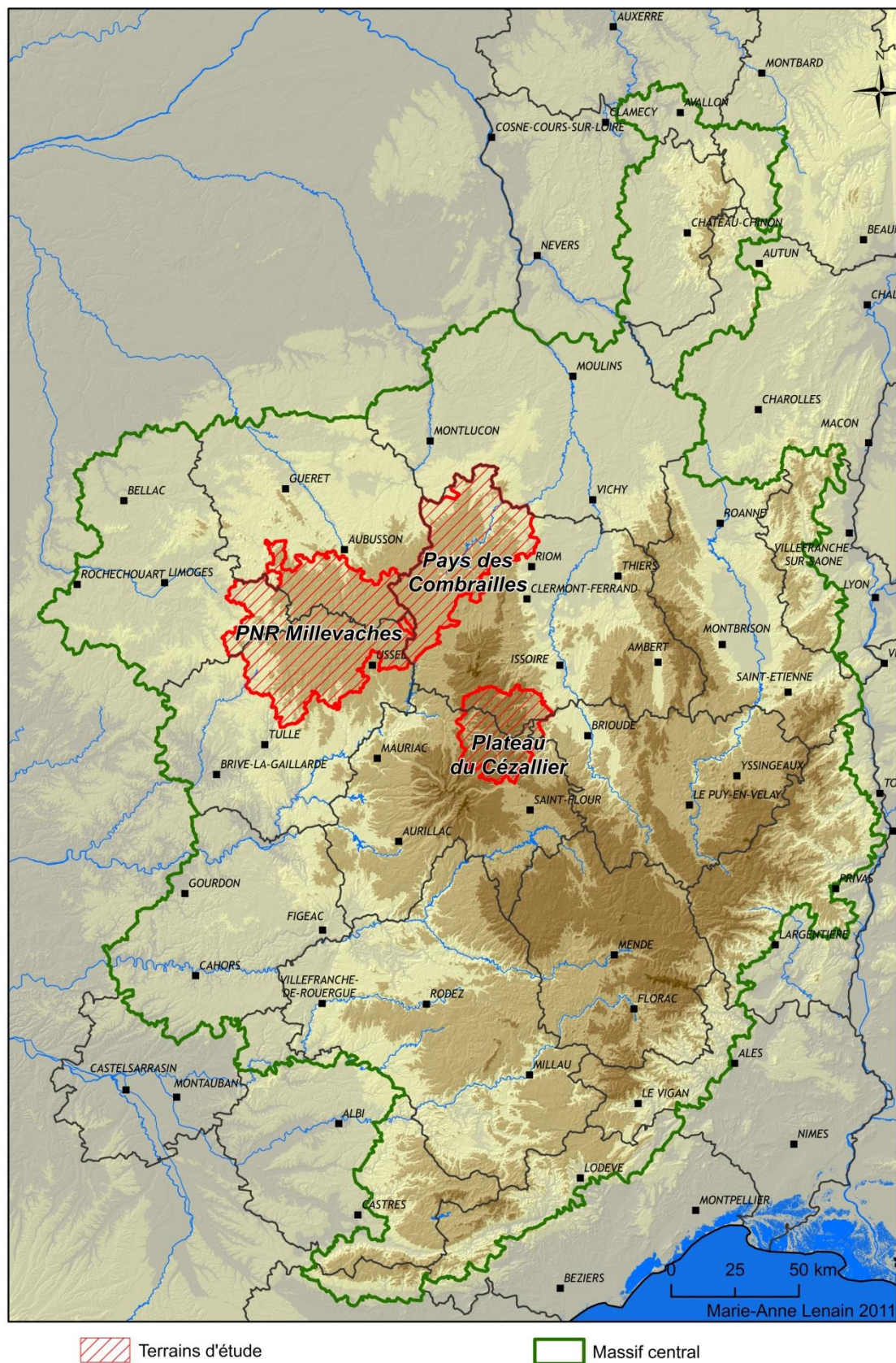
INTRODUCTION

Cette partie s'appuie principalement sur les résultats des travaux menés à l'échelle régionale et les premières explorations des terrains d'étude. Elle se compose de trois chapitres qui visent d'une part à exposer de manière fine les éléments constitutifs de la problématique dans les régions Auvergne et Limousin et d'autre part à présenter de manière synthétique les trois terrains d'étude choisis et les cas de TPE inventives rencontrés.

Dans le chapitre IV, nous montrons en quoi ces deux régions sont des cas d'étude pertinents pour traiter des processus de création et d'ancrage des TPE inventives, des réseaux territorialisés associés et des modes d'appui à ces processus. A travers une étude statistique et cartographique sur les aspects démographiques, d'emploi et de création d'entreprise, nous mettons en exergue la problématique de l'emploi et de la création d'entreprises dans les espaces ruraux isolés d'Auvergne et du Limousin. Puis nous indiquons comment en Auvergne et Limousin les politiques et dispositifs régionaux et supra régionaux se déploient en faveur de la création d'activités et d'accueil de nouvelles populations dans les espaces ruraux. Cette analyse se base sur les schémas directeurs des politiques régionales puis sur une étude systématique des dispositifs d'aides mis en place par ces régions.

Dans le chapitre V, nous présentons les trois terrains d'étude sélectionnés : le Pays des Combrailles, les plateaux de Millevaches et du Cézallier (cf. Carte 1 : Carte de localisation des trois territoires d'étude dans le Massif central). La présentation de chaque terrain comporte trois parties : une description des principales caractéristiques géographiques et socio-économique, une photographie des différentes entités administratives et de projets présentes sur le territoire et une analyse des dispositifs locaux en faveur de la création d'activités et d'accueil de nouvelles populations.

Dans le chapitre VI, nous présenterons les TPE inventives rencontrées de manière brève à partir de leurs activités, de l'âge de leur créateur et de leur localisation. Nous développerons ensuite le cas des TPE inventives recensées dans le Pays des Combrailles pour aborder leur logique de localisation. Enfin, nous montrerons, à partir des cas rencontrés sur les trois terrains d'études, comment leur localisation au sein des territoires d'études répond aux observations socio-économiques du chapitre IV.



Carte 1 : Carte de localisation des trois territoires d'étude dans le Massif central

Chapitre IV. LA CREATION D'ACTIVITES EN ESPACE RURAL, UNE QUESTION PRESENTE ET ABORDEE POLITIQUEMENT EN AUVERGNE ET LIMOUSIN

L'Auvergne et le Limousin, deux seules régions entièrement incluses dans le Massif central, sont souvent décrites comme des archétypes des espaces ruraux fragiles, périphériques, isolés mais aussi comme laboratoires d'innovation. Le tableau 9 (cf. tableau 9 : Panorama en chiffres des régions Auvergne et Limousin et de la France) nous permet de décrire brièvement leurs caractéristiques socio-économiques. Nous pouvons notamment souligner la faible densité de population, une certaine modestie des revenus ainsi qu'un taux de chômage plus bas que la moyenne française, autant de caractéristiques des espaces ruraux de l'hexagone. Par ailleurs, les taux de variation annuels moyens de population plus faibles que la moyenne française masquent une attractivité en réalité plus importante que la moyenne française qui compense un solde naturel négatif, signe d'une population plutôt âgée, là encore caractéristique des espaces ruraux.

	Auvergne	Limousin	France
<i>Population au 01/01/2009 - Estimation (milliers)</i>	1343	741	64700
<i>Densité de population (hab./km²)</i>	51,6	43,7	112
<i>Taux de variation annuel moyen de la population depuis 1999 (%)</i>	0,3	0,4	0,6
Dû au solde naturel	-0,1	-0,3	0,4
Dû au solde migratoire apparent	0,4	0,7	0,2
<i>Emplois au lieu de travail au 31/12/2008 (milliers)</i>	529,7	289,9	26766,0
Dont salarié (%)	87,2	87,5	91
Dont non salarié (%)	12,8	12,5	9
<i>Taux de chômage au dernier trimestre 2009 (%)</i>	8,7	8,1	9,5
<i>Revenu médian par unité de consommation 2007 (euros/uc)</i>	17087	17136	18129
<i>Taux de pauvreté (%)</i>	14,1	14,7	13,3

Source : Insee.

Tableau 9 : Panorama en chiffres des régions Auvergne et Limousin et de la France

Ce chapitre s'attachera à décrire les spécificités démographiques et d'emplois des deux régions et les réponses politiques apportées à ces spécificités.

IV.1. AUVERGNE ET LIMOUSIN : DEUX REGIONS AUX CARACTERISTIQUES RURALES DE DEMOGRAPHIE ET D'EMPLOIS

Nous nous attacherons donc dans un premier temps à décrire plus finement ces effets d'attractivités sur la population, au cœur de notre problématique d'accueil et d'appui à la création de TPE inventives. Enfin, les parts d'emplois non salariés au lieu de travail sont notablement plus élevées en Auvergne et Limousin que pour la moyenne française. Nous montrerons alors dans un deuxième temps le type d'entreprises présentes et créées dans ces

deux régions et l'importance de notre problématique de création des TPE inventives sur ces territoires.

IV.1.1. LONGTEMPS TERRES D'EXODE, L'Auvergne ET LE LIMOUSIN DEVIENNENT PLUS ATTRACTIFS

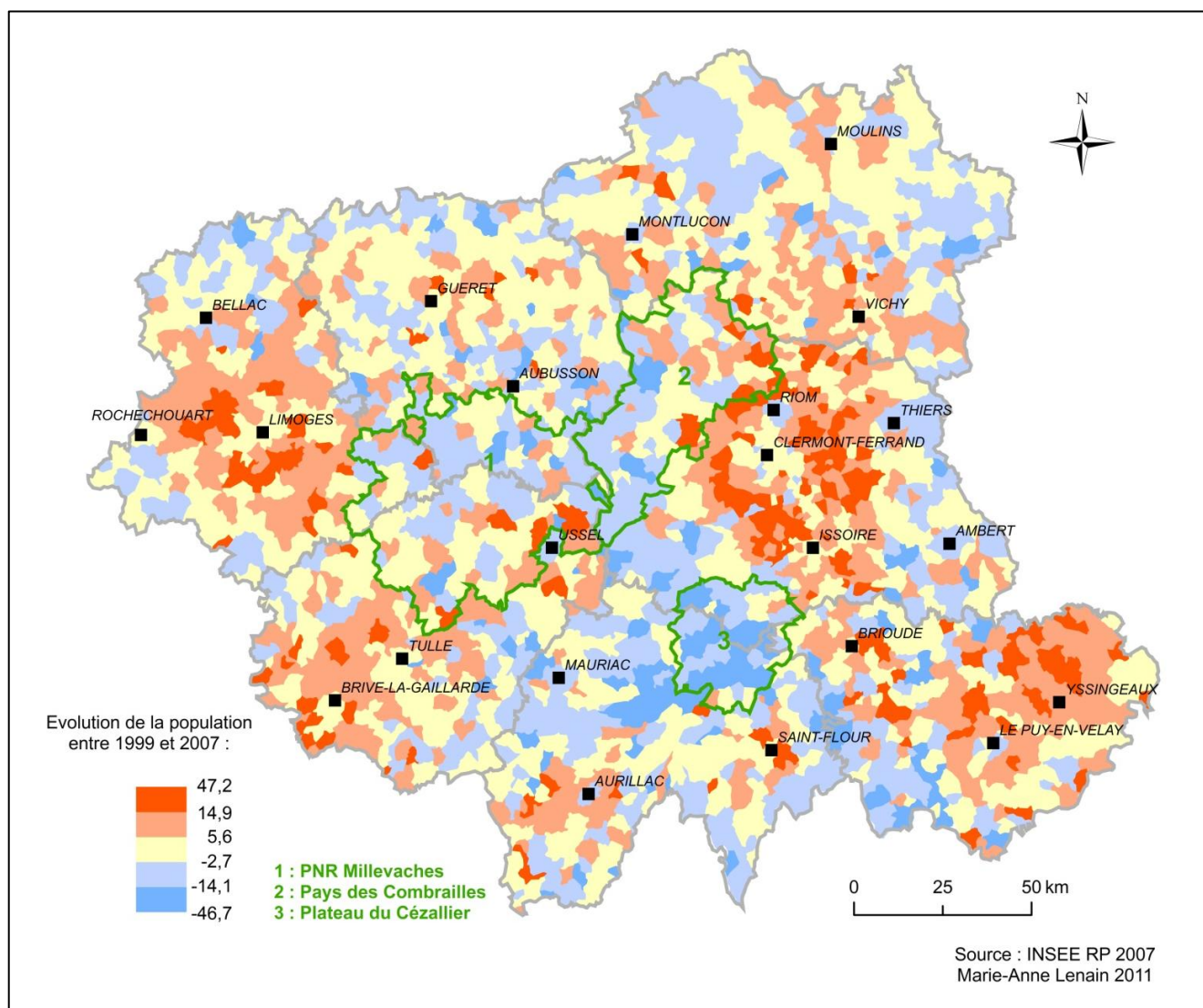
Avec moins de 22 habitants au km², l'espace rural limousin est moins densément peuplé que la moyenne nationale (35 habitants au km²). Dans son ensemble, il bénéficie d'un regain démographique récent, résultat d'un solde migratoire positif. Cela ne doit pas masquer pour autant la réalité de certaines zones rurales, déjà peu denses, et qui continuent de se dépeupler. L'Auvergne occupe une position centrale au cœur de la France et de l'espace européen. Au 1er janvier 2006, sa population est de 1,34 million d'habitants. Avec une densité de 51,6 hab./km² elle est aussi moins densément peuplée que la moyenne de la France métropolitaine. Nous montrons ici dans un premier temps la diversité d'évolution des populations dans les dix dernières années pour les territoires d'Auvergne et du Limousin puis dans un deuxième temps les phénomènes d'attractivité pour de nouveaux ménages dans les 10 dernières années.

IV.1.1.1. DES EVOLUTIONS DE POPULATION INEGALES

La carte 2 (cf. carte 2 : Evolution de la population de 1999 à 2010 par commune (%)) montre la grande diversité de situations des territoires d'Auvergne et du Limousin concernant l'évolution de population. Nous pouvons en effet y repérer clairement les zones périurbaines autour de Clermont-Ferrand jusque Vichy au nord et Issoire au sud, du Puy-en-Velay et de Saint-Etienne au nord est, de Limoges, de Tulle et Brive et d'Aurillac. Les villes en elles-mêmes ont une population qui stagne, voire qui chute, sur les onze années alors que leurs communes périphériques présentent les plus forts pourcentages d'évolution allant jusqu'à gagner 47,2% de leur population.

Cette carte montre aussi un effet positif autour de petites et moyennes villes – elles aussi en stagnation ou perte de population – comme Montluçon, Guéret, Ussel, Brioude et Saint-Flour où les communes périphériques présentent des pourcentages d'évolution allant jusqu'à 14,9% de gain de population.

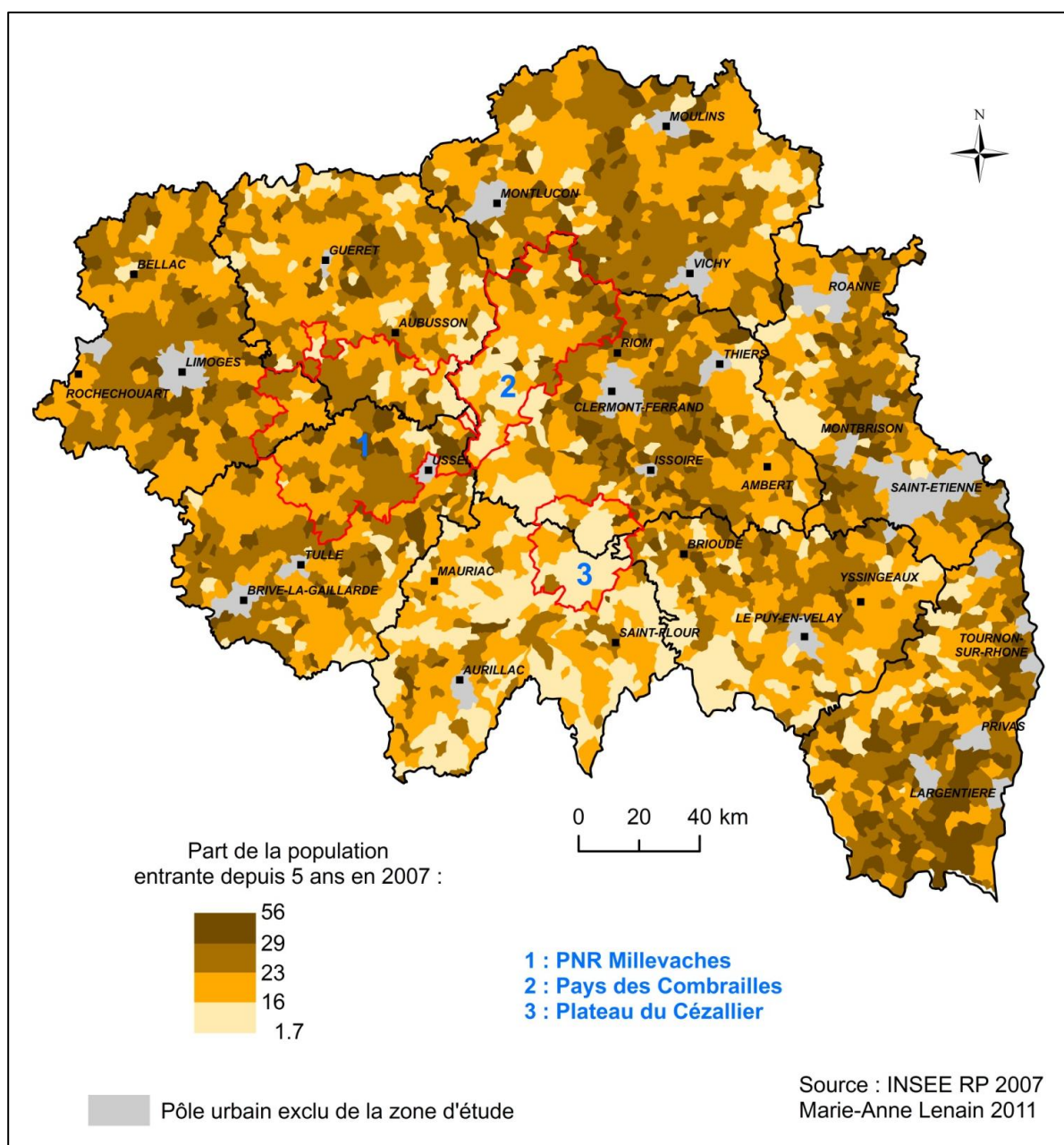
Par ailleurs, les communes plus rurales présentent des situations variées allant jusqu'à une perte de population à hauteur de 46,7% à un gain de population jusqu'à 14,9%. Espaces ruraux de faible altitude, assez éloignés de toute grande ville, la frange nord des deux régions est plutôt déficitaire. Les territoires les plus en déficit sont les territoires souvent de plus haute altitude (cf. carte 1 : Carte de localisation des trois territoires d'étude dans le Massif central – marron foncé) avec les cas les plus marqués dans les zones présentant le moins d'attraits touristiques : la Haute Combraille aux confins du Puy de Dôme et de la Creuse, le Haut Forez aux confins du Puy-de-Dôme et de la Loire, le Cézallier aux confins du Puy de Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire ainsi que les confins de la Margeride au sud de la Haute-Loire et du Cantal.



Carte 2 : Evolution de la population de 1999 à 2010 par commune (%)

La carte 2 comparée à la carte 3 (cf. carte 3 : Part de la population entrante depuis 5 ans en 2007 par commune), permet d'illustrer la variété des phénomènes d'évolution de population dus au solde naturel d'une part et au solde migratoire d'autre part. Les territoires présentant les plus forts gains sont les plus attractifs, la part de population entrante depuis 5 ans peut y atteindre 56%. Les territoires les plus en déficit de population combinent en effet une très faible attractivité (moins de 16% de population entrante depuis 5 ans en 2007) et un solde naturel négatif lié à une population vieillissante. Enfin, les territoires de la frange nord des deux régions ainsi que ceux du plateau de Millevaches et du nord des Combrailles présentent un déficit de population alors même que leur attractivité est assez bonne : de 16% à 56% de population entrante depuis 5 ans en 2007. Ce sont alors des territoires dont l'attractivité, bien qu'existante, ne suffit pas à renverser la situation de perte de population due à un solde naturel fortement négatif.

Ainsi, les trois territoires d'études retenus sont caractéristiques de phénomènes plus larges : le plateau du Cézallier comme territoire isolé en fort déficit de population et de faible attractivité, la Haute Combraille aux confins du Pays des Combrailles et du PNR Millevaches en déficit plus faible et de faible attractivité, le reste du PNR Millevaches avec une population assez constante mais avec une bonne attractivité et enfin la partie nord du Pays des Combrailles dont la population augmente malgré une attractivité relativement faible. On peut aussi repérer des petites zones sous influence urbaine avec la partie nord-est des Combrailles dans une situation plus favorable du fait de la proximité de la métropole Clermont-Ferrand Riom et la partie sud du plateau de Millevaches avec l'axe de l'A89 entre Ussel et Tulle.



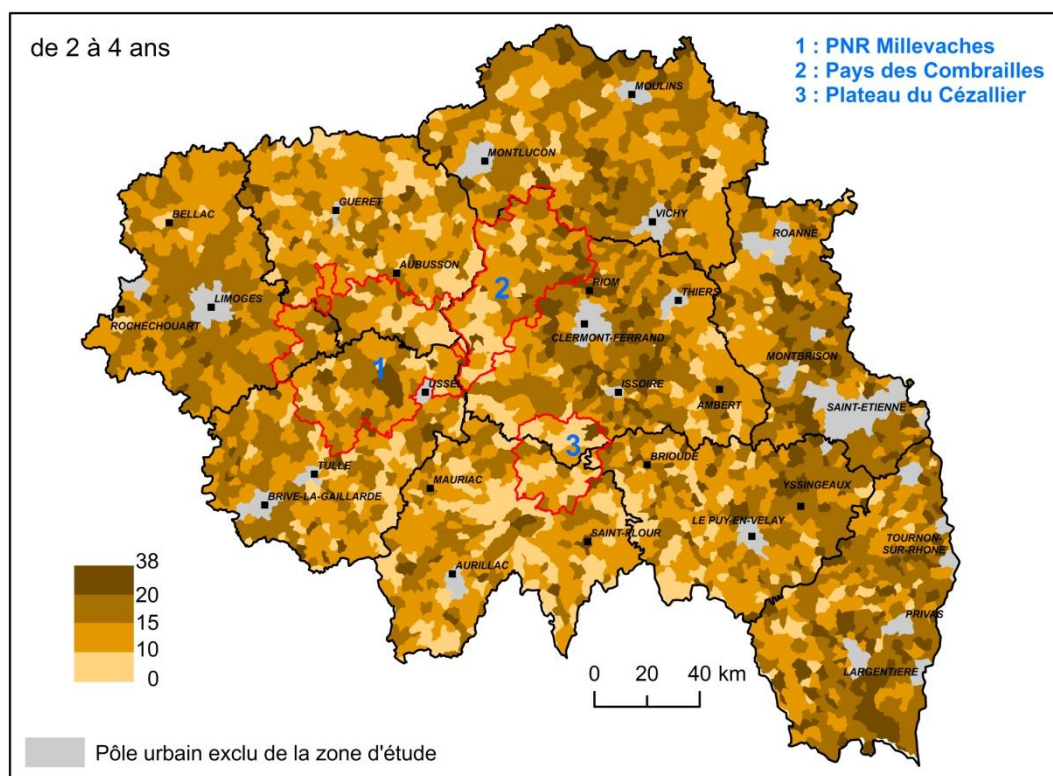
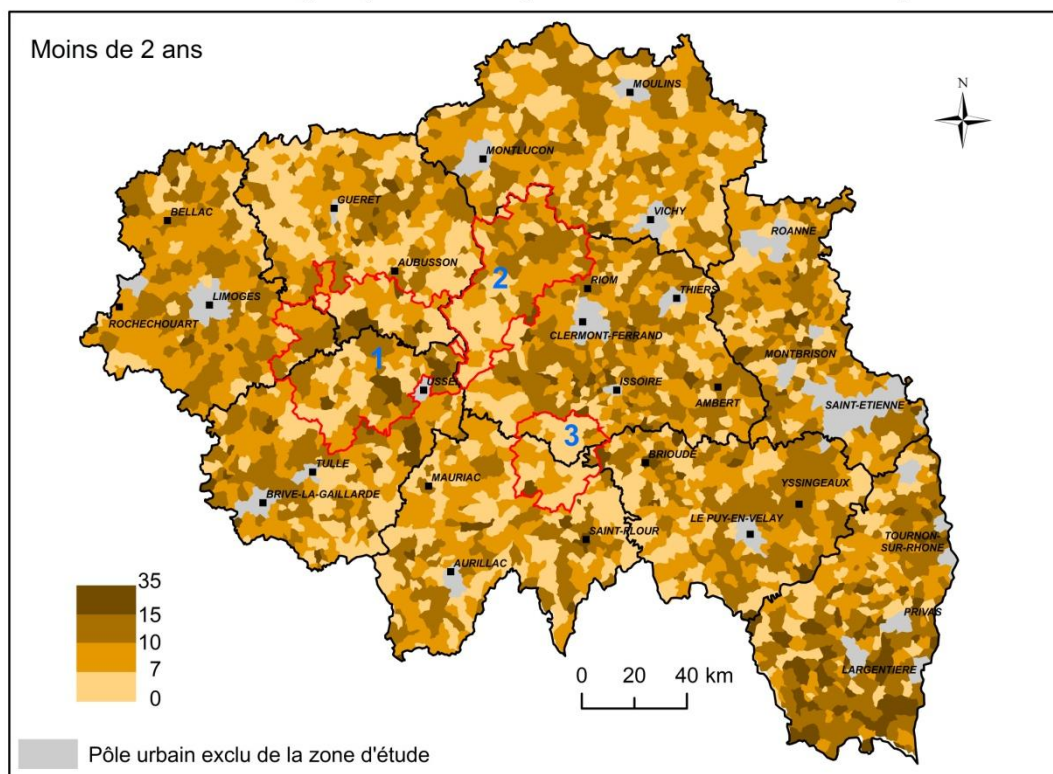
Carte 3 : Part de la population entrante depuis 5 ans en 2007 par commune

IV.1.1.2. LES PHENOMENES D'ATTRACTIVITE DANS LES 10 DERNIERES ANNEES EN AUVERGNE ET LIMOUSIN

La série de carte 4 (cf. Carte 4 : Part des ménages ayant emménagé dans la commune en 2007 depuis... moins de 2 ans / de 2 à 4 ans / de 5 à 9 ans / plus de 10 ans) permet de montrer les gradients d'attractivité selon les territoires et dans le temps. Concernant les zones périurbaines (de Clermont-Ferrand jusque Vichy au nord et Issoire au sud, du Puy-en-Velay et de Saint-Etienne au nord est, de Limoges, de Tulle et Brive et d'Aurillac) on voit qu'une minorité des ménages présents en 2007 y réside depuis plus de 10 ans (25% à 60%). Les emménagements ont tout d'abord profité aux communes les plus proches – 1^{ère} et 2^{ème} couronnes – des pôles urbains (entrants de 2 à 9 ans) puis aux communes plus éloignées – 3^{ème} couronne – depuis 2 ans. Les villes moyennes (Guéret, Ussel, Brioude et Saint-Flour) présentent dans leur périphérie une population anciennement emménagée assez forte (53% à 70%) avec de nouveaux emménagements en continu depuis 10 ans mais en faible quantité.

Les zones de montagne (cf. carte 1 : Carte de localisation des trois territoires d'étude dans le Massif central – marron foncé) ont en 2007 une population emménagée depuis plus de 10 ans avec une part d'entrants toujours basse et de plus en plus faible. Le plateau du Cézallier en est un exemple tout à fait représentatif. Enfin, pour les autres zones rurales les situations restent relativement inégales, nous pouvons nous concentrer ici plus particulièrement sur les deux autres territoires étudiés dans la thèse – le Pays des Combrailles et le PNR Millevaches. La Haute Combraille, aux confins de ces deux territoires présente des caractéristiques proches des zones montagneuses avec une population anciennement emménagée très importante (plus de 70%) et très peu d'entrants depuis 9 ans. La moitié nord du Pays des Combrailles a 53% à 70% de sa population emménagée depuis plus de 10 ans et reçoit depuis en continu un flux moyen d'emménagement. On peut associer cette attractivité à la fois à la situation de troisième couronne de Clermont-Ferrand de la partie est de cette zone et à la présence de Montluçon et de quelques industries rurales structurantes dans la partie nord. Le PNR Millevaches, fortement peuplé de ménages ayant emménagés depuis plus de 10 ans, montre une attractivité moyenne continue bien qu'assez inégale selon les communes – on repère ici les effets bourgs et l'effet du lac de Vassivière.

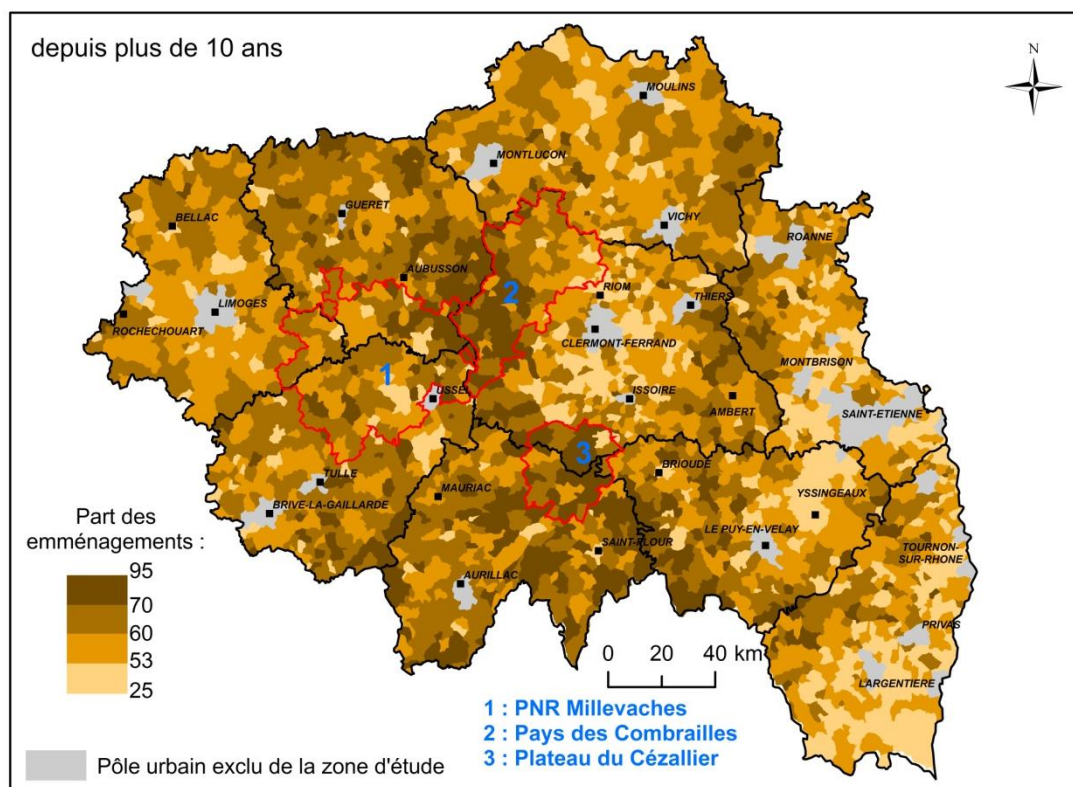
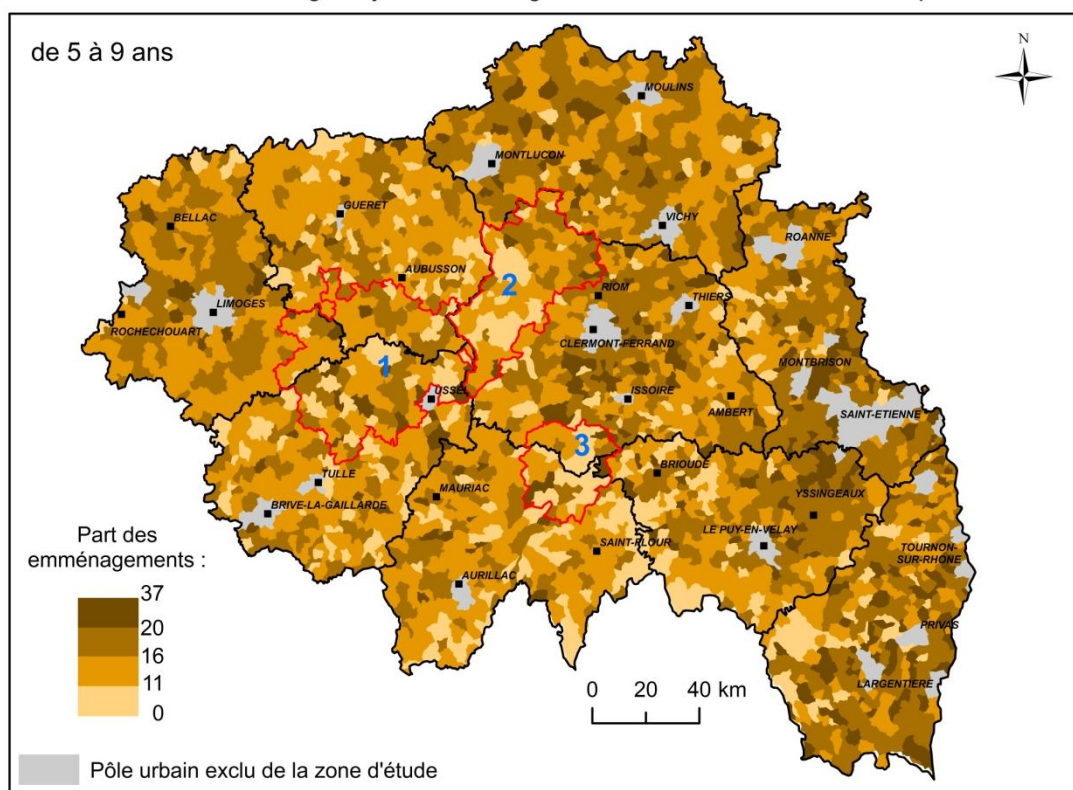
Part des ménages ayant emménagé dans la commune en 2007 depuis ...



Source : INSEE RP 2007
Marie-Anne Lenain 2011

Carte 4 : Part des ménages ayant emménagé dans la commune en 2007 depuis...

Part des ménages ayant emménagés dans la commune en 2007 depuis ...



Source : INSEE RP 2007
Marie-Anne Lenain

Carte 4 : Part des ménages ayant emménagé dans la commune en 2007 depuis...

Ainsi, les espaces ruraux, notamment les zones de montagne sont des espaces présentant une attractivité pour de nouvelles populations assez moyenne, au regard de l'attractivité importante des espaces périurbains. Au delà des aspects démographiques, liés à leur situation périphérique, il s'agit aussi de repérer les dynamiques économiques de ces territoires.

IV.1.2. REPARTITION DES ENTREPRISES, EVOLUTION DE L'EMPLOI ET CREATION D'ENTREPRISES EN AUVERGNE ET LIMOUSIN

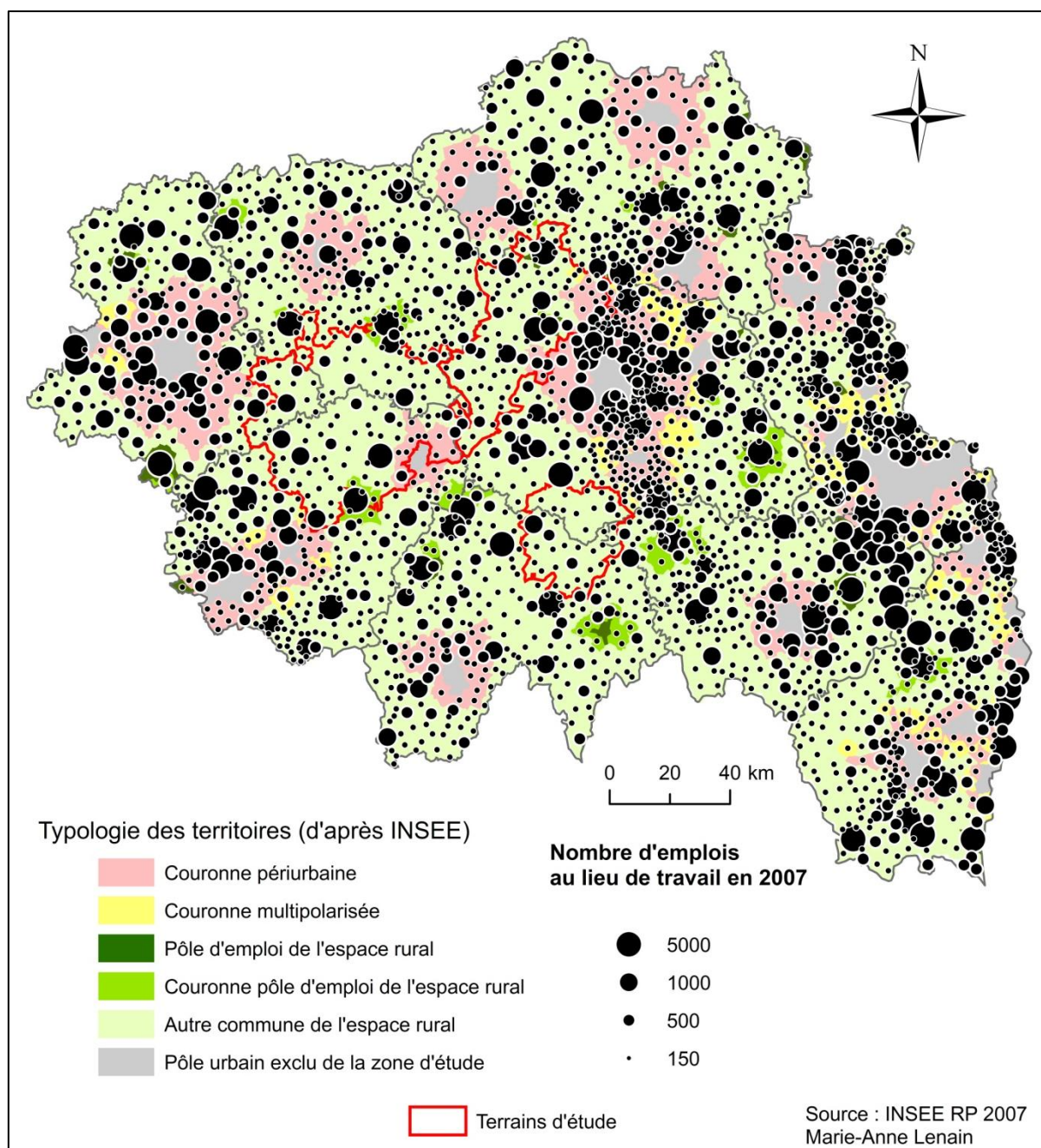
Après avoir décrit d'attractivité de l'Auvergne et du Limousin pour les populations, il convient d'en observer la situation économique. Nous montrerons dans un premier temps où sont implantées les emplois et les entreprises, en particulier les TPE. Dans un deuxième temps nous montrerons les évolutions en termes d'emplois et de création d'entreprises afin de repérer les dynamismes territoriaux.

IV.1.2.1. MALGRE DES DISPARITES IMPORTANTES, UN TISSU D'ENTREPRISES PRESENT SUR L'ENSEMBLE DES DEUX REGIONS

La carte 5 (cf. carte 5 : Nombre d'emplois au lieu de travail par commune en 2007) montre le rôle structurant des pôles urbains dans la répartition des emplois mais aussi un certain nombre de disparités dans les territoires ruraux. Les espaces périurbains concentrent indéniablement les emplois avec le grand pôle Clermont-Ferrand, Vichy, Thiers, Issoire, le pôle Saint-Etienne Le Puy-en-Velay, Limoges et le pôle Tulle, Brive où l'on retrouve de 1000 à 10000 emplois par commune. Pour les villes petites et moyennes, la situation est moins flagrante, les emplois sont plutôt concentrés dans le pôle que dans les communes alentours, c'est le cas de Montluçon (21450 emplois), Moulin (14300), Aurillac (22350) et Ussel (5800) notamment.

Dans les espaces ruraux, à l'exception de Saint-Flour, on peut souligner l'effet positif en nombre d'emplois des pôles ruraux sur leur commune et parfois quelques communes alentours. La moitié nord de la Haute-Vienne, de la Creuse et de l'Allier sont mieux dotés que d'autres espaces ruraux ainsi que le Sancy (sud ouest du Puy de Dôme) et l'axe Limoges – Brive-la-Gaillarde traversé par l'A20. Pour le reste de l'espace rural, un certain nombre de bourgs concentrent des emplois (jusque 1000 emplois par commune).

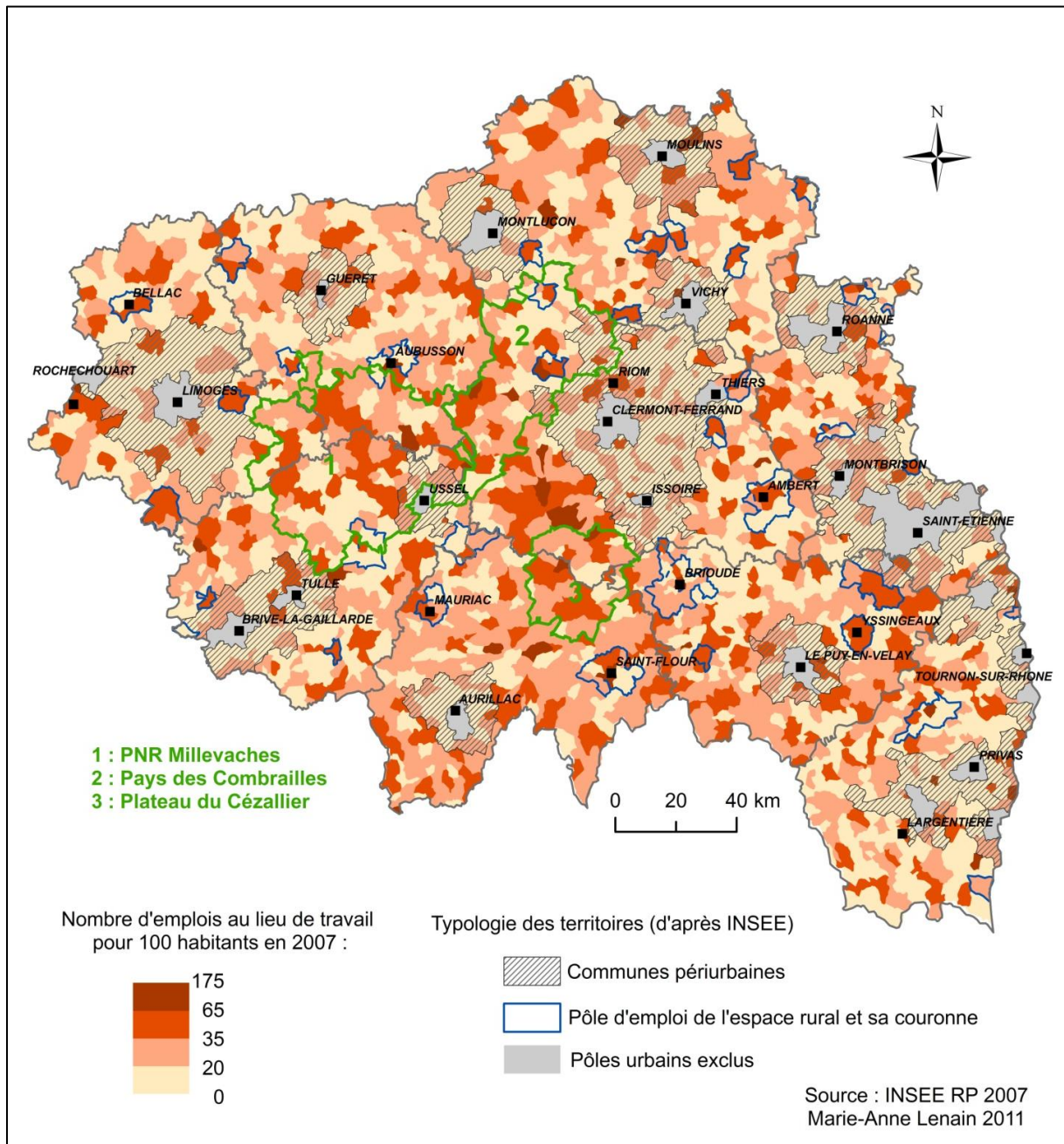
On peut noter dans le Cézallier un nombre d'emplois très faible sur l'ensemble des communes, hormis à Condat, l'un des sites du Parc Naturel Régional des Volcans. C'est aussi le cas du plateau de Millevaches où, hors des bourgs centre (Meymac, Eymoutiers,...), le nombre d'emplois à la commune est très faible. Enfin, pour le Pays des Combrailles on note ici aussi l'influence urbaine de Clermont-Ferrand et Riom pour la partie est, ainsi que la présence de communes plus industrielles (Saint-Eloy-les-Mines par exemple) au nord et une situation très caractéristique des espaces ruraux pour le reste du territoire.



Carte 5 : Nombre d'emplois au lieu de travail par commune en 2007

Si l'on rapporte le nombre d'emplois au nombre d'habitants (cf. carte 6 : Nombre d'emplois au lieu de travail pour 100 habitants par commune en 2007), l'analyse de cette répartition spatiale est totalement renversée. En effet, les situations les plus défavorables sont dans les communes périurbaines, les pôles urbains continuant de concentrer les emplois – pour exemple 94600 emplois à Clermont-Ferrand et 86000 à Saint-Etienne. Les pôles ruraux et leur couronne sont eux aussi en position faible en nombre d'emploi par habitant. Par contre, dans les espaces ruraux les inégalités sont toujours présentes avec une situation la plus favorable (de 35 à 175 emplois pour 100 habitants) dans les zones de plus haute altitude et de plus faible densité. Ainsi, le déficit d'emploi des espaces ruraux pose des problèmes de nature différente

dans les espaces les plus périphériques comme le sont nos terrains d'études. Ce déficit n'y affecte pas la population en place mais reste un enjeu fort en termes d'attractivité pour de nouvelles populations.



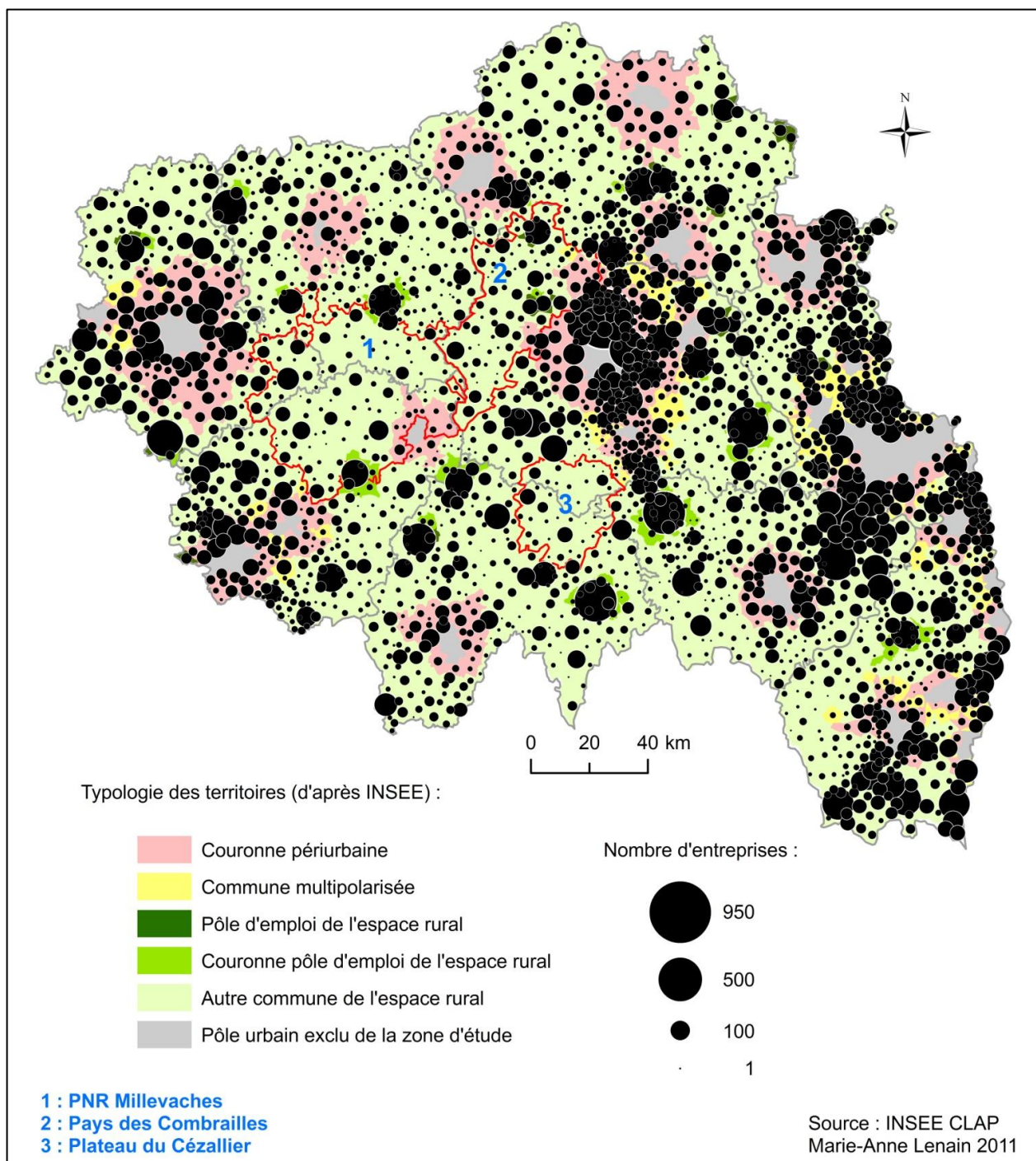
Carte 6 : Nombre d'emplois au lieu de travail pour 100 habitants par commune en 2007

Ce renversement de situation s'opère aussi dans les trois territoires d'étude où l'on repère dans chacun des cas des situations plus favorables dans les zones les plus en altitude et les moins favorables dans les bourgs et zones sous influence urbaine. On peut aussi noter l'effet positif dans le rapport emploi / habitants de quelques pôles touristiques comme le Sancy dans la limite nord-ouest du Cézallier et le lac de Vassivière sur le plateau de Millevaches.

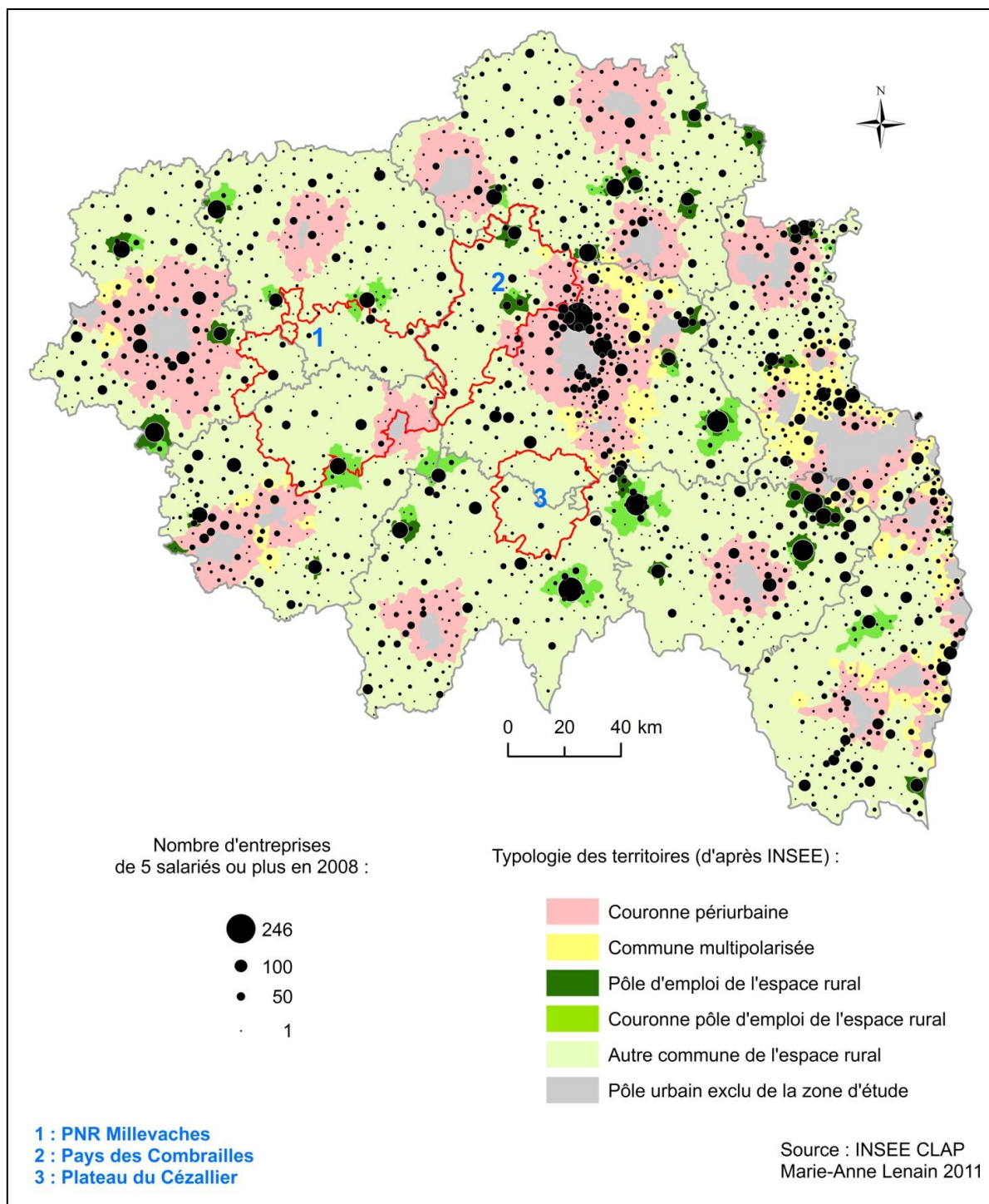
Pour un aperçu de la répartition spatiale des entreprises sur les deux régions, il faut lire ensemble les cartes 7, 8 et 9 (cf. carte 7 : Nombre d'entreprises par commune en 2009 ; carte 8 : Nombre d'entreprises de 5 salariés ou plus par commune en 2008 ; carte 9 : Nombre d'entreprises de moins de 5 salariés par commune en 2008). Tout d'abord, les espaces périurbains comme le pôle Clermont-Ferrand, Vichy, Thiers, Issoire, le pôle Saint-Etienne, Le Puy-en-Velay et le pôle Limoges, Brive, Tulle sont les espaces de plus forte densité d'entreprises. Cette forte densité s'explique à la fois par la présence en grand nombre (généralement plus de 50 par commune) d'entreprises de 5 salariés ou plus ainsi que par la présence de 20 à 100 TPE (moins de 5 salariés) dans chaque commune. Les pôles ruraux et leur couronne comme Aubusson, Bourganeuf, Égletons, Saint-Flour, Les Ancizes-Comps ont aussi une forte densité d'entreprises. Les pôles en eux mêmes ont plus de 100 entreprises de plus de 5 salariés ainsi qu'une centaine de TPE alors que les communes couronnées ont principalement des TPE.

Les espaces ruraux présentent un tissu bien moins dense d'entreprises notamment du fait du peu d'entreprises de 5 salariés ou plus ; un grand nombre de communes rurales n'en a aucune et les mieux dotées en ont au plus une cinquantaine. Par contre le tissu des TPE est présent partout, rares sont les communes de moins de 50 TPE, elles sont principalement dans les zones de montagne. Ici encore on retrouve le rôle structurant des communes bourgs.

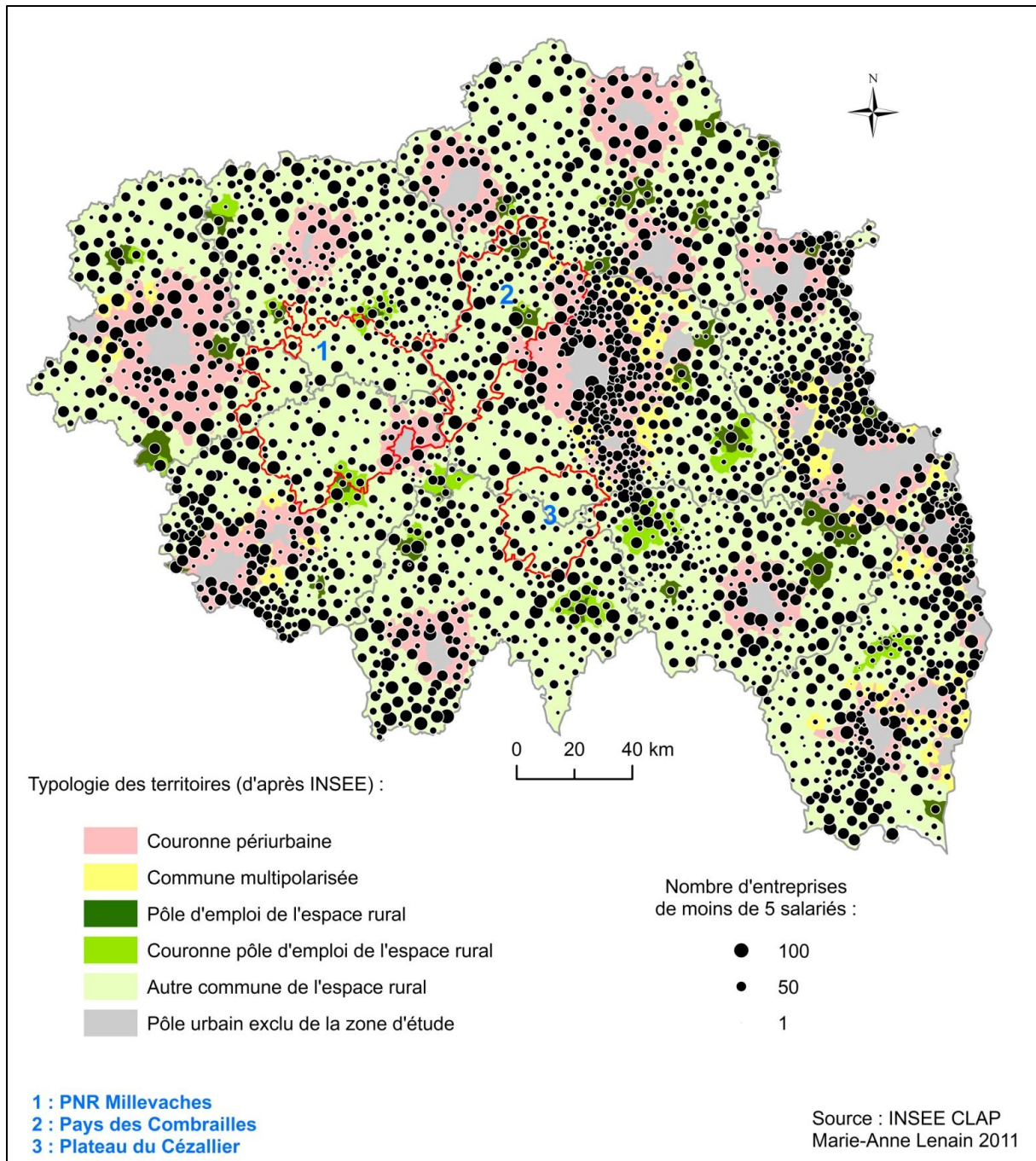
Dans la Combrailles, la partie est, sous influence urbaine, Les Ancizes-Comps et Saint-Eloy-les-Mines ont un tissu plus dense d'entreprises, avec notamment la présence de plus grosses entreprises, que le reste du territoire. Cette partie plus rurale des Combrailles présente un tissu de TPE assez dense avec dans la plupart des communes plus de 50 TPE. Pour les plateaux de Millevaches et du Cézallier, on note l'importance des bourgs dans la présence d'entreprises de 5 salariés ou plus, ainsi qu'un tissu moins dense de TPE avec un nombre important de commune qui ont moins de 50 TPE.



Carte 7 : Nombre d'entreprises par commune en 2009



Carte 8 : Nombre d'entreprises de 5 salariés ou plus par commune en 2008



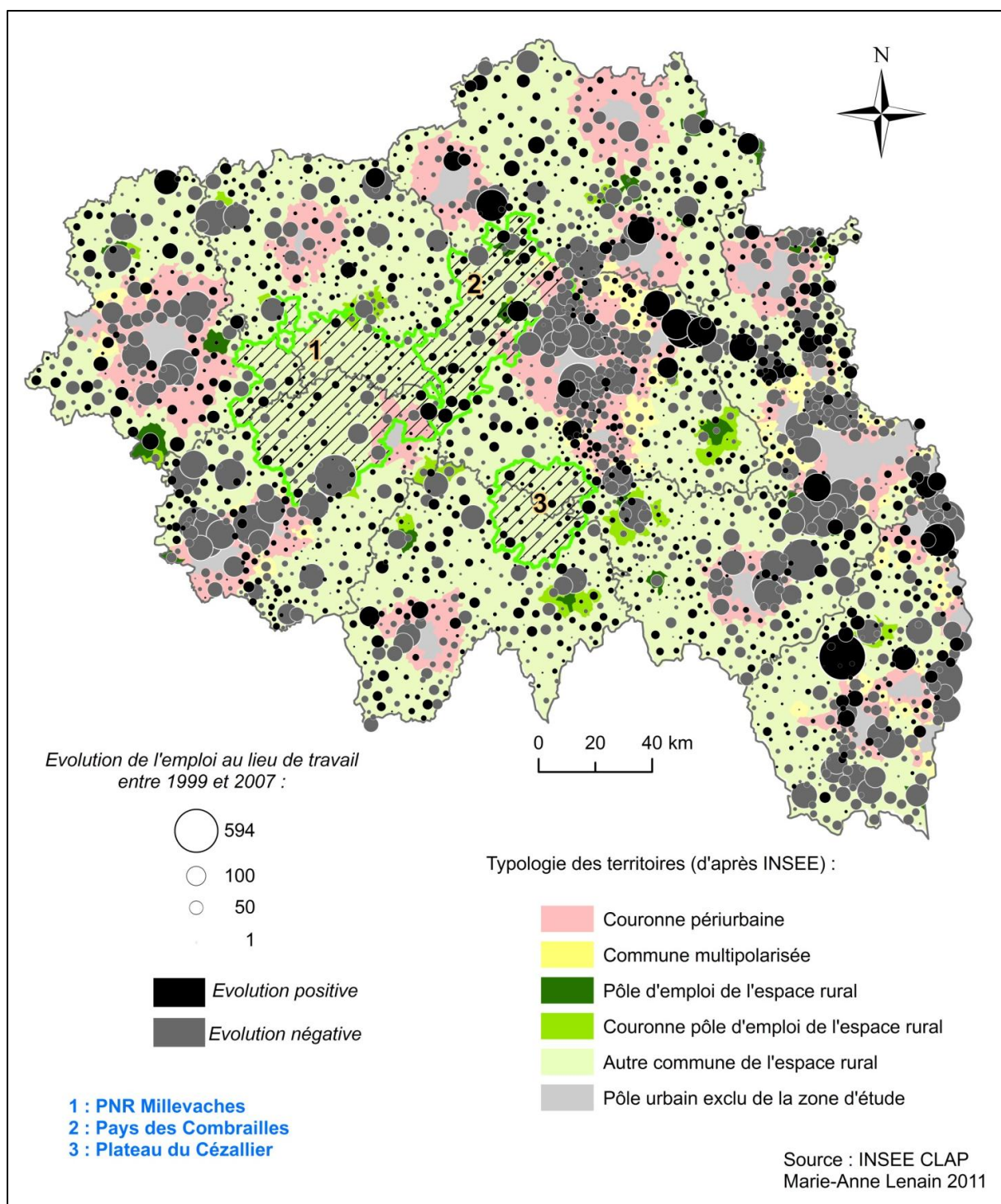
Carte 9 : Nombre d'entreprises de moins de 5 salariés par commune en 2008

Ainsi, dans les espaces ruraux, notamment les zones de montagne, les emplois, bien que peu nombreux, restent en proportion importante par rapport aux zones moins périphériques. Ces emplois sont principalement des emplois en TPE, contrairement aux autres espaces caractérisés par la présence structurante d'entreprises de 5 salariés ou plus. Pour ces territoires, les enjeux économiques sont des enjeux autour du maintien et de l'installation de TPE.

IV.1.2.2. DES DYNAMISMES VARIES DONT BENEFICIENT CERTAIN TERRITOIRES RURAUX

Après cet aperçu « photographique », des données en termes d'évolution d'emploi et de création d'entreprise permettent de repérer les dynamiques à l'œuvre dans les différents territoires. La carte 10 (cf. Carte 10 : Evolution des emplois au lieu de travail entre 1999 et 2007 par communes) montre les territoires en perte et ceux qui gagnent des emplois. Globalement, les deux régions présentent sur la plupart de leurs territoires des pertes d'emplois, pertes en plus grand nombre dans les espaces périurbains et les pôles ruraux (de 50 à 600 emplois), caractérisés par la présence à la fois de TPE et d'entreprises de 5 salariés ou plus. Bien que moindre en valeur absolue (au plus une centaine d'emplois), ces pertes sont d'autant plus importantes dans les communes rurales où le nombre d'emplois est plus faible. Bien qu'en petit nombre (de quelques emplois à une cinquantaine voire une centaine au plus) les créations d'emplois se retrouvent principalement dans des communes rurales, espaces caractérisés par la quasi absence d'entreprises de plus de 5 salariés et l'importance des TPE. Pour nos trois territoires d'études, les pertes d'emplois à la communes sont assez faibles, hormis dans les zones sous influence urbaine (est des Combrailles et sud du plateau de Millevaches). Les parties plus rurales et montagneuses, sur les plateaux du Cézallier et de Millevaches, le sud des Combrailles présentent quant à elles des gains d'emplois.

Ainsi en Auvergne et dans le Limousin, de même que pour l'espace rural français, on peut conclure que ce sont les petites entreprises qui non seulement détiennent mais aussi créent de l'emploi. Nous pouvons alors observer les dynamiques de création d'entreprises dans ces deux régions.

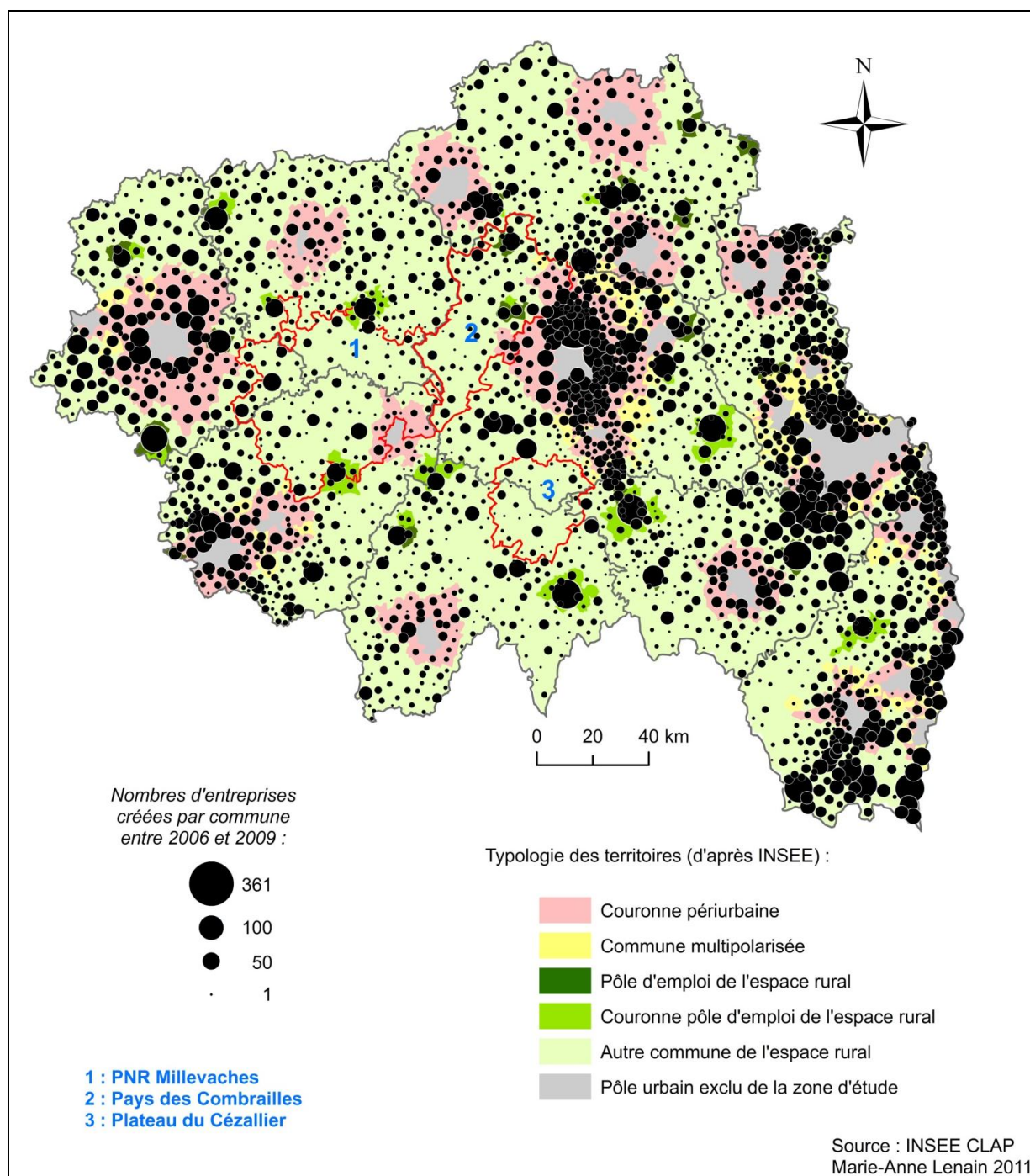


Carte 10 : Evolution des emplois au lieu de travail entre 1999 et 2007 par commune

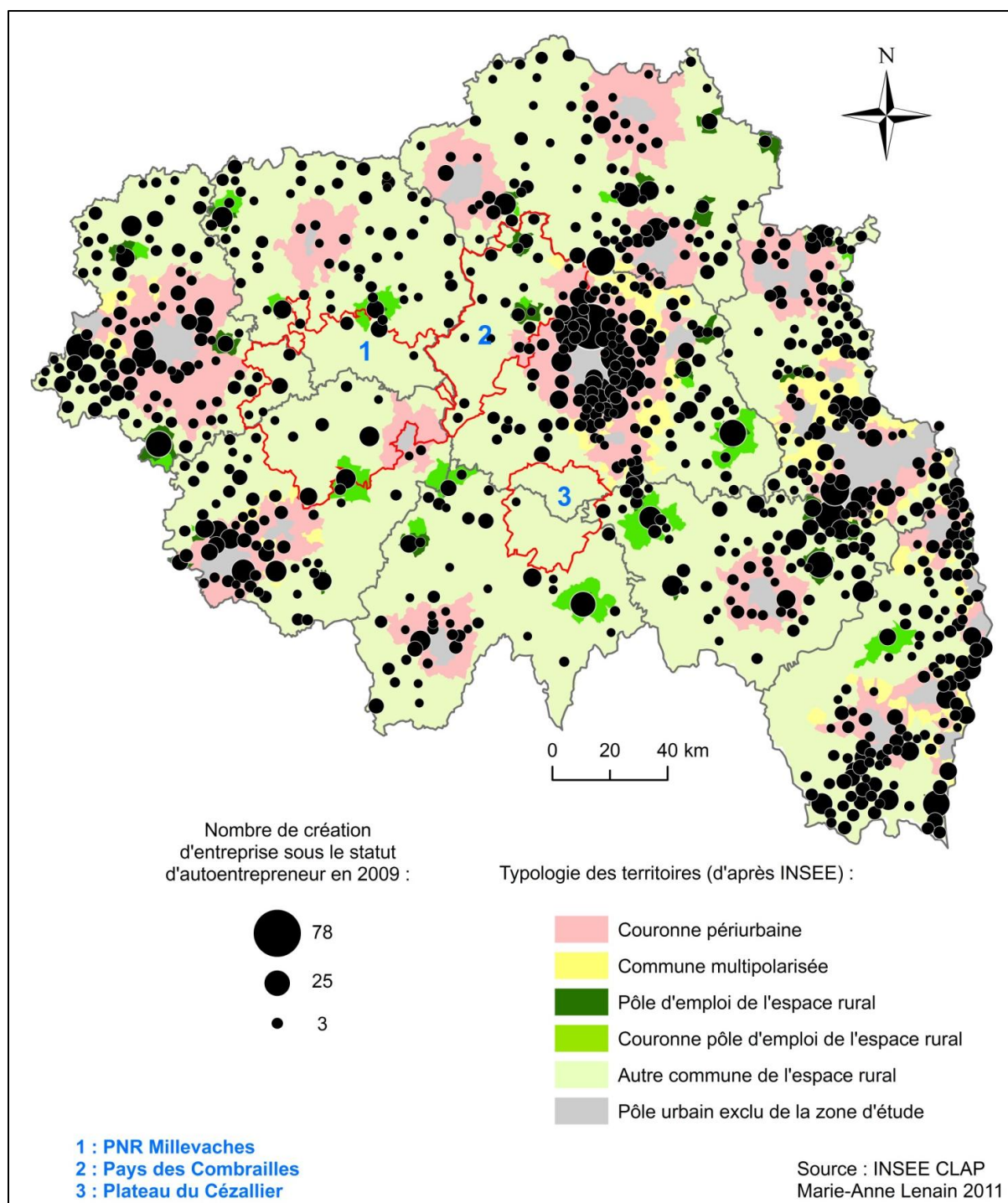
La carte 11 (cf. Carte 11 : Nombre d'entreprises créées par communes de 2006 à 2009) permet d'illustrer la répartition spatiale des créations d'entreprises en Auvergne et Limousin. De manière absolue, les zones périurbaines sont les plus dynamiques notamment autour des pôles urbains les plus importants comme le pôle Clermont, Vichy, Thiers, Issoire, le pôle Saint-Etienne, Le Puy-en-Velay et le pôle Limoges, Brive-la-Gaillarde, Tulle. Ces dynamiques sont moindres, autours des villes petites et moyennes comme Montluçon, Guéret, Moulins, Aurillac et Ussel. Les pôles ruraux sont le lieu de nombreuses créations d'entreprises (une à plusieurs centaines), en témoignent Aubusson, Egletons, Pontaurmur, Brioude et Saint-Flour, et leurs couronnes restent assez dynamiques.

Les espaces ruraux périphériques montrent quant à eux des dynamiques moindres mais allant tout de même jusqu'à cent créations en quatre ans sur certaines communes. C'est dans ces communes ainsi que dans les communes bourgs et les espaces périurbains que se retrouvent les créations sous statut d'autoentrepreneur (cf. Carte 12 : Nombre de création d'entreprises sous statut autoentrepreneur par communes en 2009), allant jusqu'à y représenter un quart des créations en 4 ans. Relativement au nombre d'entreprises présentes, le taux de création peut être très fort (jusqu'à multiplier par huit le nombre d'entreprises). On repère des dynamiques importantes notamment sur le Sancy, lieu de tourisme important autour de stations hivernales et de lacs et randonnées en été.

Pour les trois terrains d'étude on note là aussi un effet assez net des communes bourgs, lieux principaux des créations d'entreprises, et un dynamisme assez faible des autres communes en comparaison de l'ensemble des espaces ruraux pris en compte. C'est ici une caractéristique de montagne qui se fait ressentir sur les plateaux de Millevaches et du Cézallier et sur la partie sud des Combrailles. La partie est des Combrailles présente une influence moins marquée que sur les problématiques traitées auparavant.

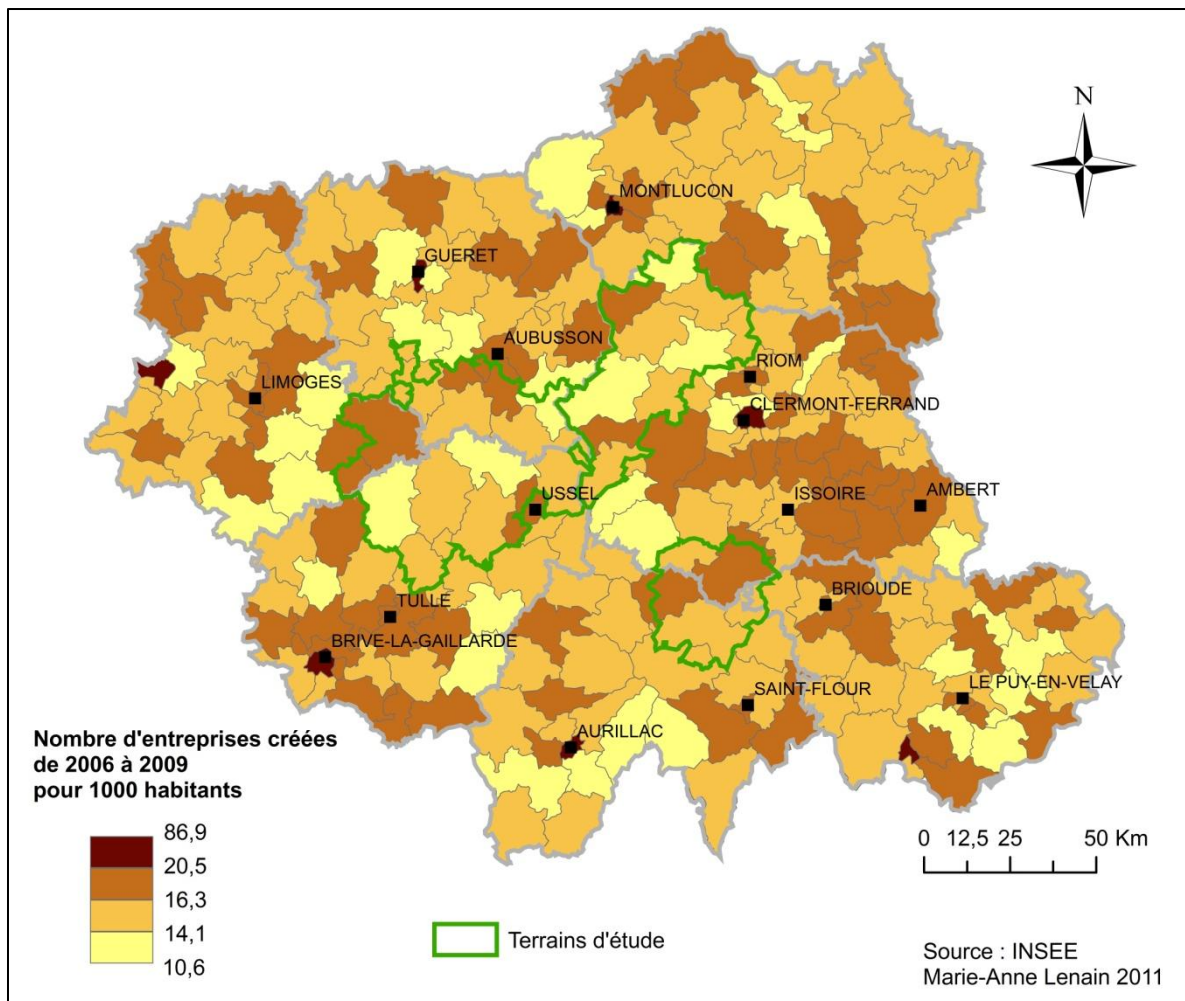


Carte 11 : Nombre d'entreprises créées par commune de 2006 à 2009



Carte 12 : Nombre de création d'entreprises sous statut autoentrepreneur par commune en 2009

Toutefois, il est essentiel de montrer que si l'on rapporte les créations d'entreprises au nombre d'habitants, les dynamiques sont assez différentes (cf. Carte 13 : Création d'entreprises de 2006 à 2009 pour 1000 habitants par canton). En effet, le taux de création d'entreprises sur quatre ans pour mille habitants est bien souvent équivalent voire supérieur dans les cantons ruraux que dans les cantons urbains.



Carte 13 : Création d'entreprises de 2006 à 2009 pour 1000 habitants par canton

Pour les trois terrains étudiés, les taux de création sont généralement assez bas. Le plateau de Millevaches et le Pays des Combrailles sont assez contrastés avec des cantons aux taux très faibles et d'autres en bien meilleure position (Aubusson, Ussel, Eymoutiers, Pontaumur). La situation est plus favorable pour le Cézallier où la densité de population est la plus faible.

Ainsi, les espaces ruraux, notamment de montagne sont moyennement attractifs pour de nouvelles populations. Ils ont assez peu d'emplois mais un tissu TPE important. Les dynamiques de création d'entreprise y restent assez faibles. La question de l'emploi se pose alors assez peu pour les habitants d'aujourd'hui mais devient présente lorsque l'attractivité territoriale se renouvelle et que de nouveaux habitants arrivent.

IV.2. LES REGIONS AUVERGNE ET LIMOUSIN HAUTS-LIEUX DE POLITIQUES D'ACCUEIL ET DE CREATION D'ACTIVITES

Afin d'accroître l'attractivité de ces territoires, diverses politiques et des dispositifs variés sont mis en œuvre dans les deux régions ainsi qu'à l'échelle du Massif central. Ces politiques et dispositifs visent à favoriser l'accueil de nouvelles populations ainsi que la création d'activités. Nous verrons dans un premier temps comment la convention interrégionale Massif central (CIMAC) est construite autour de trois axes structurants : l'accueil de nouvelles populations, la création de richesses et l'accessibilité et l'attractivité du territoire. Une deuxième partie permettra de décrire les stratégies des régions Auvergne et Limousin et d'en montrer les articulations avec le schéma interrégional. Enfin, nous ferons une rapide analyse des dispositifs mis en œuvre dans les deux régions en lien avec les stratégies affichées.

IV.2.1. LE MASSIF CENTRAL OU LA RECONQUETE DEMOGRAPHIQUE

Le programme d'orientation du Massif central 2007-2013 est construit sur la base d'un diagnostic territorial assez négatif en termes de population. Cependant, rompant avec les classiques politiques de compensation des handicaps il se veut proactif, en témoigne l'introduction de la CIMAC : « *Tout en reconnaissant ses contraintes de moyenne montagne, mais en mettant en avant sa singularité, le Massif central a la capacité de **développer, équilibrer, organiser, pour affirmer sa compétitivité et son attractivité dans la France et dans l'Europe, être territoire d'expérimentation*** » (CIMAC, p.3). La politique mise en œuvre se veut incisive pour renforcer, affirmer le caractère de « laboratoire d'innovations » souvent associé au Massif central avec pour orientation stratégique prioritaire la reconquête démographique : « *construire un modèle original ancré sur le développement durable pour attirer de nouvelles populations françaises et étrangères* » (CIMAC, p.8).

Cette politique passe par trois axes : l'accueil de nouvelles populations, la création de richesses et l'attractivité et l'accessibilité du territoire. L'attractivité et l'accessibilité du territoire est travaillée à travers les mobilités par la mise en cohérence des politiques de déplacements, à travers les TIC par le développement des infrastructures de communications électronique et leurs usages et le patrimoine à travers la valorisation des énergies renouvelables et la gestion durable de l'eau. La création de richesses passe par la structuration de filières d'excellence (filières reconnues, basées sur des productions locales, produits de terroir), par la promotion de l'utilisation du bois dans la construction (publique et privée), par le maintien d'une agriculture sur le Massif (diversification, filières spécifiques Massif central, circuits courts) et par la valorisation du potentiel touristique (offres touristiques, adaptation des infrastructures, mise en réseau).

L'axe accueil de nouvelles populations, axe prioritaire de la convention vise à accompagner les politiques d'accueil des habitants et des entreprises. Il poursuit deux objectifs spécifiques : soutenir la structuration et la promotion de l'offre d'accueil et soutenir le maintien et développement des services aux habitants et entreprises. Sont alors financés des projets

collectifs à échelle interrégionale de structuration et qualification de l'offre d'accueil, de promotion des offres d'accueil et d'implantation/reprise, d'aide à l'installation et à la reprise d'entreprise, de professionnalisation des acteurs de développement de la veille, de mise en réseau des villes moyennes. Le programme valorise aussi les expérimentations sur des politiques d'habitat, d'accès au foncier ainsi que la valorisation du patrimoine culturel.

Ainsi, à travers un appel d'offre pour des candidatures collectives, la CIMAC incite à la mise en œuvre d'actions relevant des trois composantes des politiques d'accueil (cf. partie I.I.2.4) à savoir l'amélioration des conditions et du cadre de vie, des conditions d'habitat et des conditions d'activité économique. La volonté ici est à la fois de structurer les actions et de permettre l'expérimentation, l'innovation et de la diffuser.

IV.2.2. DEUX REGIONS AUX STRATEGIES DISTINCTES

La région Limousin a toujours été fragile d'un point de vue économique avec un produit intérieur brut par habitant plus faible que dans la majorité des régions (17^{ème} région sur 22). Le secteur primaire est deux fois plus important en Limousin qu'au niveau national et c'est un secteur en fort recul. Le taux de création d'entreprises est l'avant dernier sur le plan national en atteignant les 9 %. A cette fragilité économique s'ajoute une situation démographique peu favorable. La population n'a cessé de diminuer de 1901 à 1999 et la récente augmentation reste très fragile (taux de croissance de 0.3% pour 0.6% pour la France métropolitaine). Pour ces deux raisons, l'aide à la création d'activités est depuis longtemps au centre de la politique régionale. En effet, depuis une dizaine d'années, les élus régionaux, en particulier l'ancien président de Région Robert Savy (1986-2004), ont souhaité mettre en place une politique en faveur de la création d'activités. « *Le Limousin est soumis à des problématiques qui ont forcé la Région à se pencher sur la question de la création d'activités : problème démographique, pas assez attractif, renouvellement des agriculteurs et maintien de la vie en zones rurales.* », « *Le Limousin n'a pas le choix. Le renouvellement des activités n'est pas suffisant. Il faut avoir une action incitative.* »

La Région a mis en place un nombre d'outils et d'aides important dans le but de répondre à un public large. Certaines de ces aides sont des dispositifs très complets qui accompagnent le porteur de projet dans l'évolution de son projet. Ils dépendent de services différents. On peut citer notamment « Objectif-Création » du pôle développement économique. Ce dispositif propose l'accueil et l'orientation de tous les porteurs de projet. Un numéro vert a été mis en place. Le dispositif se décline en 3 volets en fonction de l'avancement du projet (objectif découverte, objectif projet, objectif lancement...). Il met également en place différentes aides financières que peuvent activer les porteurs de projets. Le réseau DIVA, animé par le service agriculture et forêt est également un outil assez complet pour aider les porteurs de projet à créer leur propre entreprise agri-rurale. Il se compose en 4 axes de travail : le primo accueil, l'appui à l'émergence de projet, l'appui au montage de projet et le suivi post création. Il s'agit d'accompagner un public souhaitant créer ou développer de nouvelles activités de production

sur une base agricole ou dont le cadre du projet est l'exploitation agricole. Le dispositif ne s'adresse pas aux projets relevant des filières dominantes organisées en circuits longs.

La spécificité du Limousin vient d'une prise de conscience rapide et ancienne de l'importance de travailler sur du primo-accueil. Sous l'impulsion de Robert Savy, un service a été créé afin d'accompagner les porteurs de projets dans la construction de leur projet professionnel, fortement lié à leur projet de vie. La spécificité de ce service régional est qu'il travaille sur l'émergence du projet. Le service accueil et territoires organise des programmes de formations axés sur la construction du projet professionnel lié au projet de vie, sur la découverte du territoire. Ainsi la formation « construire son projet en Limousin » est en place pour préciser son idée et ses objectifs. Le pôle propose également des journées de découverte de métiers, pour que les porteurs de projet aient une idée concrète du métier qu'ils souhaitent exercer, ou encore le programme « Rendez-vous en Limousin » pour découvrir son territoire. En lien avec le service accueil, le Conseil Régional du Limousin a mis en place le dispositif « Pôle Local d'Accueil ». Il s'agit de financer des postes d'animateurs locaux au sein de Pays, dans le but de favoriser l'installation de porteurs de projet. Politique descendante, elle se heurte parfois à des dynamiques opposées à des échelons infra-territoriaux comme dans le cas du Conseil Général de la Haute-Vienne qui a développé les maisons départementales d'accueil plutôt que des pôles locaux d'accueil.

Ainsi, la région Limousin mise sur les entreprises existantes mais déploie également un éventail de dispositifs pour favoriser la création par les porteurs de projets de leur propre emploi. La région se veut structurante en termes d'accueil de nouveaux habitants et d'activités et oriente ses actions vers des secteurs économiques classiques, traditionnels mais aussi plus diversifiés. Sa stratégie est beaucoup plus centrée sur le créateur d'activités que sur l'offre territoriale au contraire du CIMAC.

En Auvergne, le point de départ des politiques d'accueil et de création d'activités est beaucoup plus récent avec les assises territoriales organisées en 2004. Cette démarche participative a abouti à la rédaction d'une charte pour l'Auvergne qui comprend 82 engagements. Le premier engagement est au cœur des problématiques d'accueil et de création d'activités : « *Plus attractive, plus accueillante, ouverte au Massif central, à la France, à l'Europe et au monde, notre région affirme à tous, et particulièrement à la jeunesse d'ici et d'ailleurs, qu'un avenir commun existe.* » C'est aussi la période de création de l'agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (ARDTA), outil d'animation du conseil régional en matière de développement territorial, née de la fusion d'une partie de l'agence régional de développement Auvergne et de l'association régionale des pays d'Auvergne (ARPA : association de communautés de communes et syndicats mixte à l'échelle régionale).

Les missions de l'ARDTA sont de construire un réseau d'acteurs et de territoires, de créer des outils pour s'organiser et réfléchir collectivement sur l'accueil des nouvelles populations à travers une démarche qualité et une université européenne de l'Accueil, de promouvoir des

offres d'installation en France et en Europe (web, salons...) et d'accompagner les porteurs de projets avec un site intranet, OCAPA, Outil Commun d'Accompagnement des Projets en Auvergne, et la mise en place de résidences d'entrepreneurs (prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement et rémunération mensuelle jusque 6 mois pour permettre à un porteur de projet de démarrer son activité). L'Ardta a aussi pour mission d'accompagner des territoires dans la mise en œuvre des politiques locales d'accueil et de les appuyer dans le montage de projets en faveur de l'accueil : habitat, services, zone d'activités... Par la structuration d'une offre globale d'accueil et la promotion d'une image positive de l'Auvergne, la stratégie de la région est de « *faire de l'Auvergne une Région attractive, diversifiée et préservée* ».

Ainsi, la région Auvergne centre sa stratégie plus fortement autour de l'organisation des territoires, la structuration des offres d'activités, la promotion territoriale, en ce sens elle est beaucoup plus proche de la CIMAC. L'Auvergne propose cependant aussi un outil original à destination des porteurs de projets : la résidence d'entrepreneur.¹⁴

IV.2.3. ANALYSE COMPAREE DES DISPOSITIFS REGIONAUX D'AIDE A LA CREATION D'ACTIVITES

Reflète des stratégies étudiées ci-avant, l'analyse des aides régionales (aides hors appels d'offre) a été faite à partir des données disponibles sur les sites des deux conseils régionaux en croisant les résultats avec les aides des deux régions répertoriées au niveau national sur le site de l'institut supérieur des métiers. Certaines aides sont cofinancées par une autre structure que le conseil régional (par exemple, OSEO, l'entreprise des entrepreneurs), elles sont prises en compte puisque le conseil régional est impliqué financièrement dans leur mise en place. Sont retenues les aides concernant la création d'activités au sens large, en englobant les associations, les services, les entreprises, les commerces, les artisans, les exploitations agricoles et sylvicoles... quelle que soit l'étape du processus de création d'activités qu'elle aide à mettre en place. Les aides qui favorisent les énergies renouvelables et la sensibilisation à l'environnement ne sont pas prises en compte. C'est également le cas de mesures sociales non conditionnées par un retour à l'emploi ou des mesures culturelles pour de la création artistique très ponctuelle (CD, livre) à faible impact sur le territoire. Les aides sont ensuite classées selon le champ d'activité concerné, le public bénéficiaire, leur type d'aide et l'étape à laquelle elles interviennent (cf. tableau 10 : comparatif des aides à la création d'activités en région Auvergne et Limousin).

¹⁴ Ayant pour but de permettre au futur créateur ou repreneur de mener à bien son projet professionnel en Auvergne, les résidences d'entrepreneurs sont de deux types :

- Les résidences courtes, destinées aux porteurs de projet extérieurs à la région, comprennent un accompagnement par les acteurs locaux, agents des collectivités territoriales, représentants des chambres consulaires et inclut la prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration pendant un ou plusieurs séjours de quelques jours.
- Les résidences longues (durée de deux à six mois), destinées aux porteurs de projets extérieurs et Auvergnats, consistent en une prise en charge des frais professionnels et le versement d'un revenu le temps de concrétiser une idée d'activité. Des formations peuvent également être proposées en complément.

		CR Auvergne		CR Limousin	
Mesures et dispositifs tous domaines confondus	En nombre	168		131	
Mesures et dispositifs en faveur de la création d'activités	En nombre	36	21%	67	51%
Thématiques et champs des différentes aides proposées					
Nombre d'aides concernant l'économie sociale et solidaire		4	11%	4	6%
Nombre d'aides concernant les entreprises		8	22%	41	61%
Nombre d'aides concernant les territoires		11	31%	2	3%
Nombre d'aides concernant des domaines spécifiques	Agriculture	2	6%	3	4%
	Sylviculture	1	3%	5	7%
	Commerces et artisanat	5	14%	4	6%
	Services	2	6%	0	0%
	Culture	3	8%	9	13%
Les bénéficiaires des différentes aides proposées (une aide peut concerner plusieurs types de bénéficiaires)					
Nombre d'aides ayant pour bénéficiaires des privés	Personne morale	27	48%	50	71%
	Personne physique	8	14%	6	8%
Nombre d'aides ayant pour bénéficiaires des organismes publics ou parapublics		21	38%	15	21%
Les différents types d'aides (une aide peut être de plusieurs types)					
Nombre d'aides de type	Planification (schéma, plans, politiques...)	8	19%	2	8%
	Appui technique et conseil	8	19%	7	27%
	Instruments économiques (fonds, dotations...)	27	63%	17	65%
Les différents types d'aides selon les moments du processus de création (une aide peut concerner différents moments du processus)					
Nombre d'aides sur	L'émergence (habitat, foncier, formation,...)	14	29%	25	20%
	La création (financements directs pour création)	21	42%	50	41%
	Le maintien, le développement (fonds particuliers, dotations...)	14	29%	47	39%

Tableau 10 : comparatif des aides à la création d'activités en région Auvergne et Limousin

Le Conseil Régional du Limousin alloue 131 aides tous secteurs confondus dont 69 soit 51% concernant la création d'activités alors même que pour l'Auvergne seules 21% des 168 aides concernent la création d'activités.

Du point de vue des thématiques et champs des aides proposées, en Limousin le premier secteur de création financé, en nombre d'aides, est celui des entreprises (61%) suivi de la culture (13%). Le commerce et artisanat ainsi que l'économie sociale et solidaire sont en troisième position, représentant 6% des aides. Enfin, les territoires sont le secteur le moins

ciblé avec seulement 3% des mesures. Au contraire l'Auvergne mise sur les territoires (31% des aides) plus que sur les entreprises (22%). De plus, l'accent y est mis sur le commerce et l'artisanat (14%) ainsi que sur l'économie sociale et solidaire (11%) ; viennent enfin la culture, (8%) les services et l'agriculture (6%). Ainsi, si le Limousin fait le choix de dispositifs en faveur des entreprises sans spécification du domaine, l'Auvergne se concentre sur les territoires et certains secteurs qu'elle souhaite soutenir.

En ce qui concerne les bénéficiaires, en Limousin ils sont très majoritairement les personnes morales (associations, entreprises ou groupements d'entreprises) avec 71% des subventions suivies des organismes publics ou parapublics (21%) puis des personnes physiques (8%). En Auvergne l'ordre est le même, toutefois on peut souligner la présence plus importante des bénéficiaires publics ou parapublics (38%), là encore, les territoires ont un rôle important à jouer pour favoriser la création d'activités du point de vue la région.

Les finalités des aides en faveur de la création d'activités en Limousin sont tout d'abord l'allocation d'instruments économiques pour 65% puis un appui technique et conseil pour un quart d'entre elles. Enfin, 8% des mesures sont destinées à la planification. En Auvergne, l'appui technique et le conseil (19%) font l'objet d'un nombre d'aide équivalent à la planification (19%), beaucoup plus présente qu'en Limousin. Ces résultats sont à mettre en parallèle de deux visions assez différentes du rôle des collectivités territoriales et locales. Le Limousin se positionne comme soutien aux initiatives locales alors que l'Auvergne semble chercher à ce que les collectivités territoriales et territoires de projet prennent plus en charge le rôle de planification et d'orientation.

Par ailleurs, en Limousin les subventions sont affectées autant au maintien ou développement qu'à la création des entreprises (80%), l'émergence des projets n'étant financée qu'à hauteur de 20%. En Auvergne, par contre, près de la moitié des aides est affectée à la création des entreprises alors que l'émergence et le maintien ont un niveau équivalent avec 29% des aides.

Enfin, pour le Limousin, les mots clefs les plus utilisés dans les fiches descriptives des aides sont création, innovation, développement et emploi pour les intitulés. Dans le contenu, ce sont les mots création, développement, emploi et territoire que l'on retrouve le plus fréquemment de même qu'en Auvergne. Les termes acteurs et créateurs sont peu évoqués. L'utilisation de l'expression « porteur de projet » n'est pas non plus fréquente. Les mots « création » et « créer » sont dans les deux cas les plus employés. Cela témoigne d'une volonté de mettre l'accent sur la création d'activités dans la construction des aides. La position seconde du terme « développer » témoigne aussi l'envie d'aider les entreprises à s'agrandir, se déployer, y compris à l'international pour la région Limousin.

IV.3. CONCLUSIONS

En conclusion, les régions Auvergne et Limousin en général et les trois territoires d'étude en particulier sont des territoires où notre problématique est tout à fait présente. La création de

TPE inventive est un enjeu dans ces territoires à l'attractivité renouvelée bien qu'encore faible, avec peu d'emplois disponibles et des dynamiques de création d'activité assez moyennes. De plus, les territoires se sont saisis de ces enjeux en mettant en œuvre à différentes échelles des politiques et dispositifs variés en faveur de l'accueil de nouvelles populations et de la création d'activités.

En effet, le commissariat de massif, la région Auvergne et la région Limousin sont aujourd'hui en accord sur un diagnostic démographique et économique assez maussade bien qu'en redressement. Il s'opère donc une réelle synergie de politiques et de stratégies en faveur de l'accueil de nouvelles populations et de création d'activités. Les mesures proactives, fortement basées sur des ressources endogènes sont très proches dans les trois entités en matière de structuration territoriale et promotion de l'offre d'accueil. Elle est complémentaire avec une approche particulièrement centrée sur le créateur d'activités et la mise en réseau d'acteurs (Objectif Création, DIVA) en Limousin, des initiatives innovantes en Auvergne (les résidences d'entrepreneurs) et l'incitation par la CIMAC à l'expérimentation, à l'innovation et à la diffusion par des démarches collectives interrégionales.

Chapitre V. LES TERRAINS D'ETUDE : DES CARACTERISTIQUES, UNE ORGANISATION ET DES STRATEGIES DIFFERENTES

Les trois terrains d'étude ont été sélectionnés dans les deux régions préalablement étudiées. Espaces ruraux isolés, territoires de moyenne montagne, ils sont tous trois différents par les caractéristiques géographiques, socio-économiques et d'organisation (cf. Partie I.III.3.3.1). Ce chapitre décline pour chaque territoire les aspects géographiques et socio-économiques puis l'organisation territoriale et enfin les dispositifs d'aide à la création d'activités et d'accueil de nouvelles populations. Le premier aspect est basé sur l'étude de documents généraux, documents de diagnostic de ces territoires. Le deuxième aspect est traité à travers la lecture des différents échelons de projet : les communautés de communes, les Pays, les Parcs naturels Régionaux. Enfin, le troisième aspect, basé sur les documents de cadrage de ces différents échelons a pour objectif de mettre en avant les stratégies différentes ainsi que la cohérence ou non de ces stratégies au sein des terrains d'études choisis.

V.1. LE PLATEAU DU CEZALLIER, TERRITOIRE EN DECLIN, TERRITOIRE DE CONFINS

V.1.1. UN TERRITOIRE EN DECLIN DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

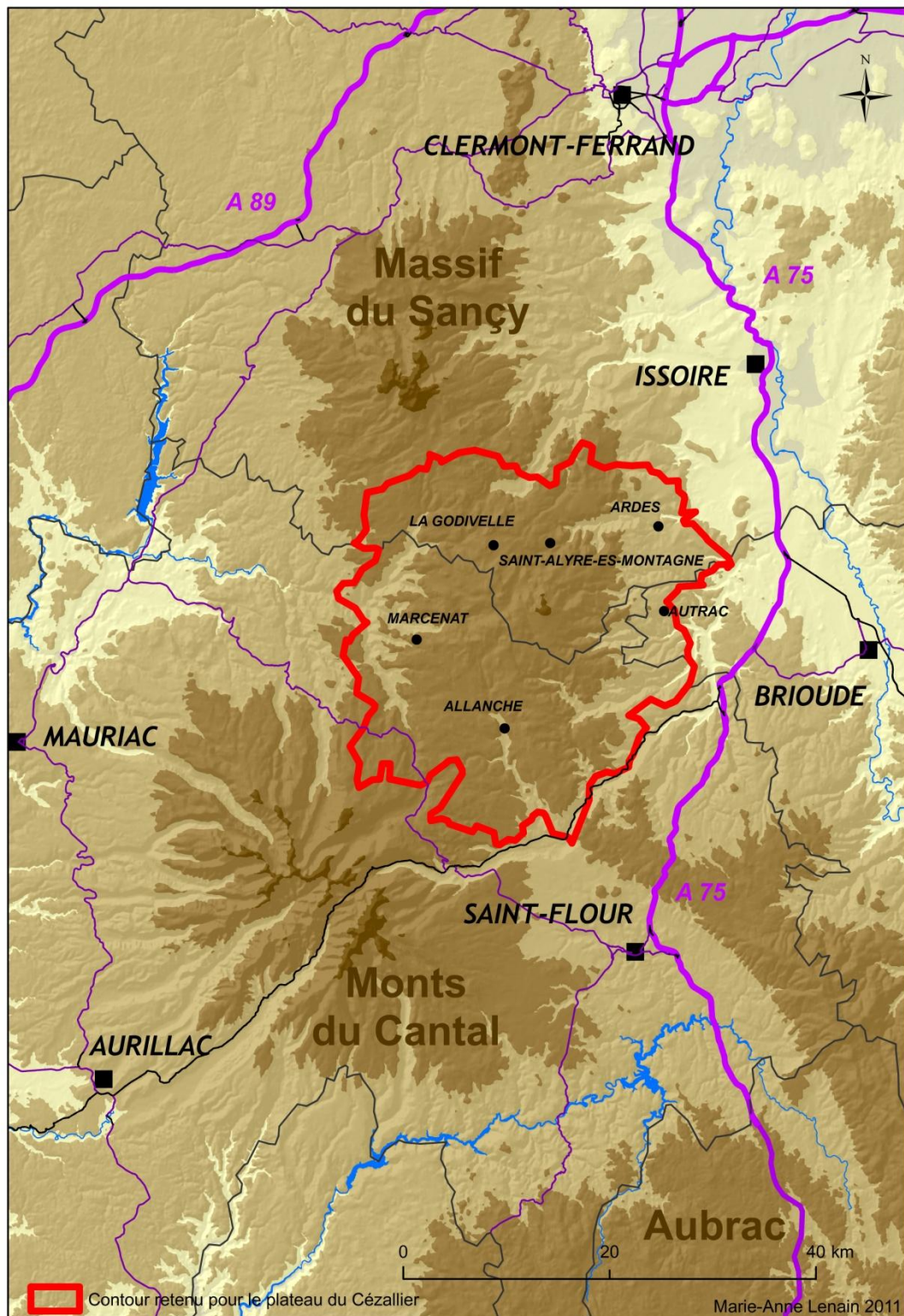
Géographiquement, le terme de Cézallier recouvre aujourd'hui près de 69000 ha, alors qu'à l'origine il se cantonnait à un pâturage d'altitude culminant au Signal du Luguët (au-dessus d'Anzat). Géologiquement, c'est un bouclier basaltique entre le Sancy et le Cantal qui s'étend de la vallée de la Couze de Valbelex, au nord, à celle de l'Allanche au sud. Ce sont de hautes terres dont l'altitude est souvent supérieure à 1200 m avec des vallées peu encaissées et des sommets se détachant peu (Le Luguët, 1551m). Le massif du Cézallier souffre de la rudesse climatique qui y règne. Il est mal desservi : les routes principales contournent le massif (cf. carte 14 : Carte de situation du plateau du Cézallier). En hiver, la circulation sur les voies secondaires qui « coupent » le massif est peu aisée. De plus, il est relativement en marge des grands éléments structurants tels que les axes routiers : l'A75, l'A89 et la D678 le longent mais ne le traversent pas ; les petites villes : périphérie d'Issoire, Massiac, Murat, Riom-es-Montagne et Besse ; les reliefs de haute altitude : Sancy, Plomb du Cantal, Puy Mary qui constituent des points forts touristiques. Toutefois les bourgs intérieurs au Cézallier (Allanche, Condat, Egliseneuve d'Entraigues) possèdent une autonomie relative avec la présence de commerces et services.

Le Cézallier a perdu 4/5 de sa population au cours du siècle dernier. Aujourd'hui, il compte moins de 5000 habitants. La densité de population y est donc très faible : 8,7 hab./km², une des plus faibles de France (Insee, 1999). Cet « exode » engendre alors de nombreux problèmes : vieillissement, isolement, dépendance, manque de commerces et services. Aujourd'hui, la population active est toujours en diminution et relativement âgée : plus de 50% de la population a plus de 50 ans d'où une forte proportion de retraités.

Le secteur agricole persiste (16% d'agriculteurs dans la population) mais les terres sont moins utilisées sur les hauteurs avec le repli des exploitants sur les herbages proches des villages et fermes. Les estives sont alors conquises et rachetées par des exploitants extérieurs. Les systèmes agricoles dominants sont les élevages bovin-lait et bovin-viande. Le lait est la principale production agricole du Cézallier. Il est soit transformé à la ferme, soit collecté dans un cadre organisé. La plupart des ateliers ont été rachetés par de grands groupes et se situent à la périphérie du Cézallier. Le lait est valorisé de différentes manières notamment pour la transformation fromagère : AOC (saint-nectaire, cantal) et/ ou fabrications fromagères standards.

Les paysages ne sont pas uniformes. Tout d'abord, le « cœur ». Il s'agit du haut plateau volcanique avec ses reliefs bossus et où les troupeaux montent à l'estive. On y trouve également des cratères d'explosion (maars), des cirques glaciaires, des lacs et tourbières. Ensuite, le bassin d'Allanche-Condat à l'ouest, un peu plus peuplé, qui est un lieu de vallées (Santoire et Allanche) qui irriguent le territoire. En bordure orientale, on peut voir quelques anciennes coulées. Les « pays coupés » à l'est, correspondent à des plateaux métamorphiques entaillés par les « couzes » glaciaires puis torrentielles. Enfin, au sud, La Pinatelle, avec son massif forestier. Plusieurs ressources naturelles sont présentes sur le territoire : la forêt, l'eau, le vent et la géothermie. Au niveau environnemental, de nombreux sites remarquables sont présents dans le Cézallier : 2 zones Natura 2000 constituées en grande majorité de lacs et tourbières, ainsi que de nombreuses ZNIEFF.

Les espoirs touristiques sont assez modestes. Ils sont basés sur le domaine nordique et la fréquentation estivale pour promenades pédestres ou équestres. L'accessibilité réduite et l'isolement confèrent une certaine tranquillité aux lieux. Le Cézallier possède, de plus, un patrimoine naturel et bâti conséquent. Ce potentiel est peu exploité et sa valorisation se heurte à de nombreuses difficultés. Les hébergements diminuent, les services aux touristes sont peu développés, de nombreux sites sont inconnus ou méconnus.



Carte 14 : Carte de situation du plateau du Cézallier

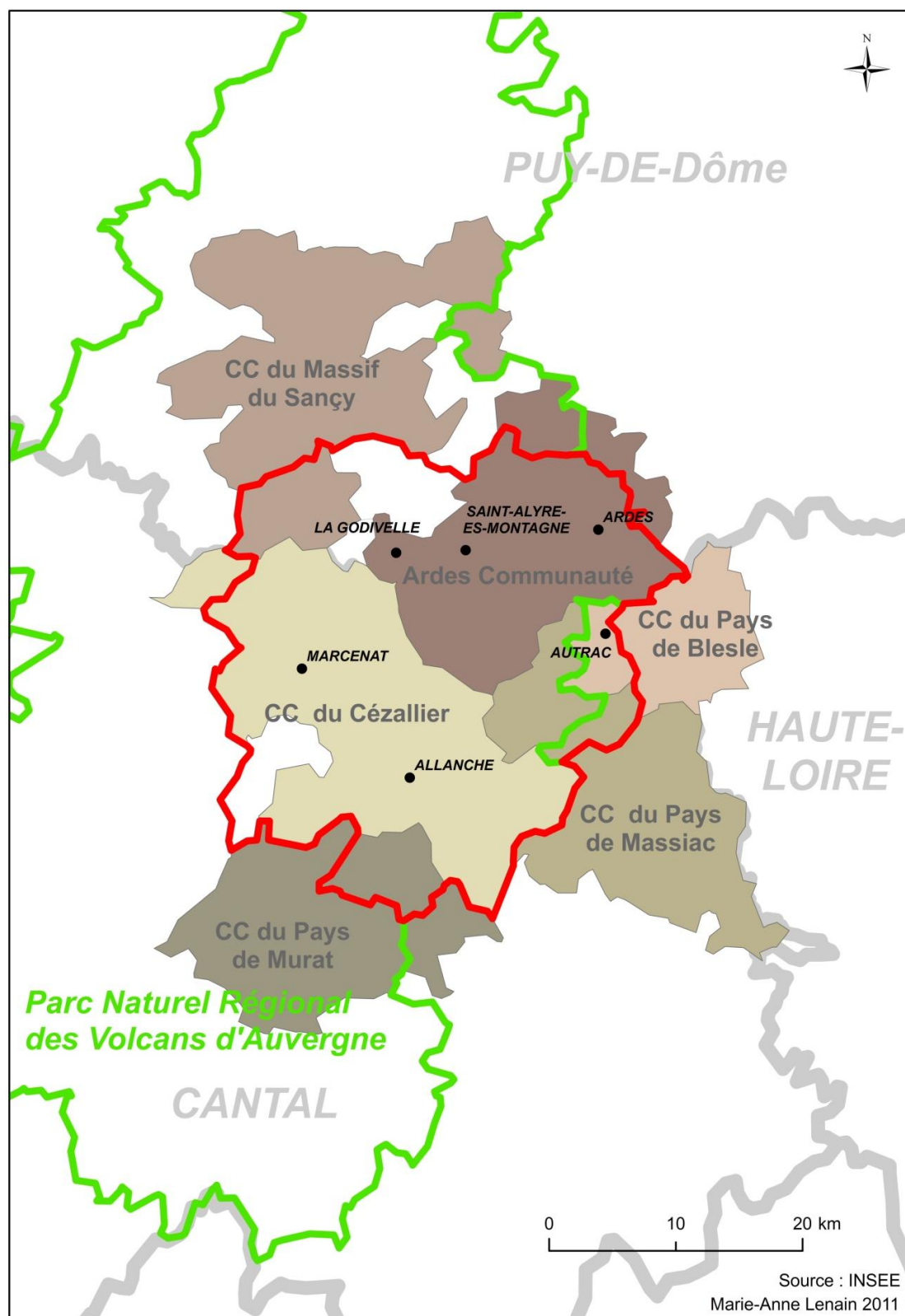
V.1.2. UN TERRITOIRE AU CONFINS D'ENTITES ADMINISTRATIVES ET DE TERRITOIRES DE PROJET

Selon l'INSEE (1947), font partie du Cézallier les communes suivantes :

- ✓ Dans le Puy de Dôme : Espinchal (Canton de Besse) ; Canton d'Ardes (sauf Madriat, Achat, Ardes, Saint-Hérent) ;
- ✓ En Haute-Loire : Autrac et Saint-Etienne-sur-Blesle (Canton de Blesle)
- ✓ Dans le Cantal : Auriac-L'Eglise, Laurie, Leyvaux, Molèdes, Molompize (Canton de Massiac) ; Canton d'Allanche (sauf Saint-Saturnin, Ségur et Vernols) et Marcenat, Montgreleix, Chanterelle (Canton de Condat).

Géographiquement, on fait peu de différences entre les contrées montagnardes et volcaniques voisines du sud et du nord. Les limites du Cézallier au sud se font vers Allanche et l'Alagnon et au Nord au contact du volcanisme des Monts Dore dans la région du Pavin. Il est limité à l'est par la vallée de l'Alagnon, proche de l'axe de circulation de Clermont-Ferrand à Aurillac passant vers Massiac. Au sud-ouest, le Cézallier s'étend jusqu'à la vallée de la Santoire.

En croisant l'entrée géographique à l'approche par territoire de projet, 37 communes sont ainsi prises en compte comme constituant le plateau du Cézallier (cf. Carte 15 : Le plateau du Cézallier, son organisation administrative, ses territoires de projet). Ces communes se répartissent sur trois départements : le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et le Cantal. Elles se trouvent en majorité dans deux communautés de communes : la communauté de communes d'Ardes Communauté dans le Puy-de-Dôme et la communauté de communes du Cézallier dans le Cantal. Les autres communes sont rattachées aux communautés de communes du Pays de Massiac et du pays de Murat dans le Cantal, du Massif du Sancy dans le Puy-de-Dôme, du Pays de Blesle en Haute-Loire et, pour quelques mois encore, certaines ne sont rattachées à aucune communauté de communes. Au-delà des découpages administratifs, le plateau est aussi « déchiré » entre territoires de projets. La quasi totalité du territoire est dans le PNR des Volcans d'Auvergne, le plus vaste des parcs naturels régionaux de France, très axé jusqu'aux dernières années sur les questions environnementales. La partie Puy-de-Dôme du territoire est scindée en trois : quelques communes hors Pays, le Pays du Grand Sancy à l'ouest et le Pays d'Issoire Val d'Allier Sud à l'est. Les trois communes alti-ligériennes font partie du Pays de Lafayette et les communes du Cantal sont dans le Pays de Saint-Flour Haute Auvergne.



Carte 15 : Le plateau du Cézallier, son organisation administrative, ses territoires de projet

V.1.3. LES DISPOSITIFS ET POLITIQUES MIS EN ŒUVRE

Ce territoire à forte cohérence géographique, coincé entre le Massif du Sancy au nord et les Monts du Cantal au Sud, hauts attraits touristiques, est entièrement scindé, voire déchiré entre PNR et Pays ayant chacun des actions, des dispositifs de développement économique et/ou d'accueil de nouvelles populations, d'accueil d'actifs dont nous reprenons les principales actions dans le tableau 11 (cf. tableau 11 : Les principales politiques d'accueil et de création d'activités sur le Cézallier).

Territoires de projet	Dispositif utilisé	Politiques mise en œuvre
PNR des Volcans d'Auvergne	Leader ¹⁵ : Venir – rester – progresser ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la solidarité et de l'innovation économique • Impliquer les acteurs économiques dans une meilleure valorisation locale de leurs activités • Mieux valoriser les patrimoines naturels locaux • Favoriser des dynamiques de mutualisation entre TPE
Pays de Saint-Flour-Haute-Auvergne	Charte de Pays Leader : Stimuler les conditions d'attractivité du territoire Animateur territorial accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et accompagner les projets économiques innovants • Favoriser la mise en réseau et la mutualisation des moyens • Organiser les conditions d'accueil de nouvelles populations
Pays du Grand Sancy	Charte de Pays Participation au Leader Volcans	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil d'actifs • Schéma des services de santé • Observatoire de l'immobilier professionnel vacant
Pays d'Issoire Val d'Allier	Leader : Espace de création de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser l'offre de service • Développer l'offre culturelle • Transmettre et créer son activité • Valoriser le patrimoine naturel et culturel
Pays de Lafayette	Animateur territorial accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cohésion sociale • Session d'accueil • Place aux jeunes

Tableau 11 : Les principales politiques d'accueil et de création d'activités sur le Cézallier

¹⁵ Le Leader Volcans n'épouse pas totalement le périmètre du PNR des Volcans d'Auvergne car une même commune ne peut bénéficier de plusieurs dispositifs Leader et certaines ont choisi d'être intégrées au Leader mené par le Pays de Saint-Flour Haute Auvergne

V.2. LE PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN, « JEUNE » TERRITOIRE DE PROJET A L'ATTRACTIVITE RENOUVELEE

V.2.1. UN TERRITOIRE ISOLE A L'ATTRACTIVITE RENOUVELE

Le plateau de Millevaches est un territoire de moyenne montagne avec une altitude supérieure à 500m sur un sol granitique assez pauvre, il culmine à 977 m au mont Bessou tandis que le puy Pendu atteint 973 m. Il s'étend principalement sur la Haute Corrèze d'Ussel, à Egletons puis Tulle et vers la Creuse jusqu'à Aubusson et Bourgueuf. Situé entre les bassins versants Adour Garonne et Loire Bretagne, le PNR de Millevaches en Limousin est traversé par la Creuse. Surnommé « le pays des milles sources », le plateau voit naître la Mualde, la Vienne, la Vézère et la Corrèze. Les lacs sont également nombreux sur le plateau, le plus important, qui est le plus grand de la région Limousin, est celui de Vassivière, à cheval sur les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Le PNR de Millevaches en Limousin est bordé par l'A89 au sud et l'A20 à l'ouest (cf. Carte 16 : Carte de situation du PNR de Millevaches en Limousin). Il est traversé par deux routes du nord au sud de Felletin à Ussel et de Bourgueuf à Seilhac ainsi que par un axe est – ouest allant de Ussel à Bugeat. La partie centrale du plateau, parfois appelée plateau de Gentioux, est quant à elle très isolée : peu de routes structurantes et un rude climat font de ce territoire un territoire fortement en marge.

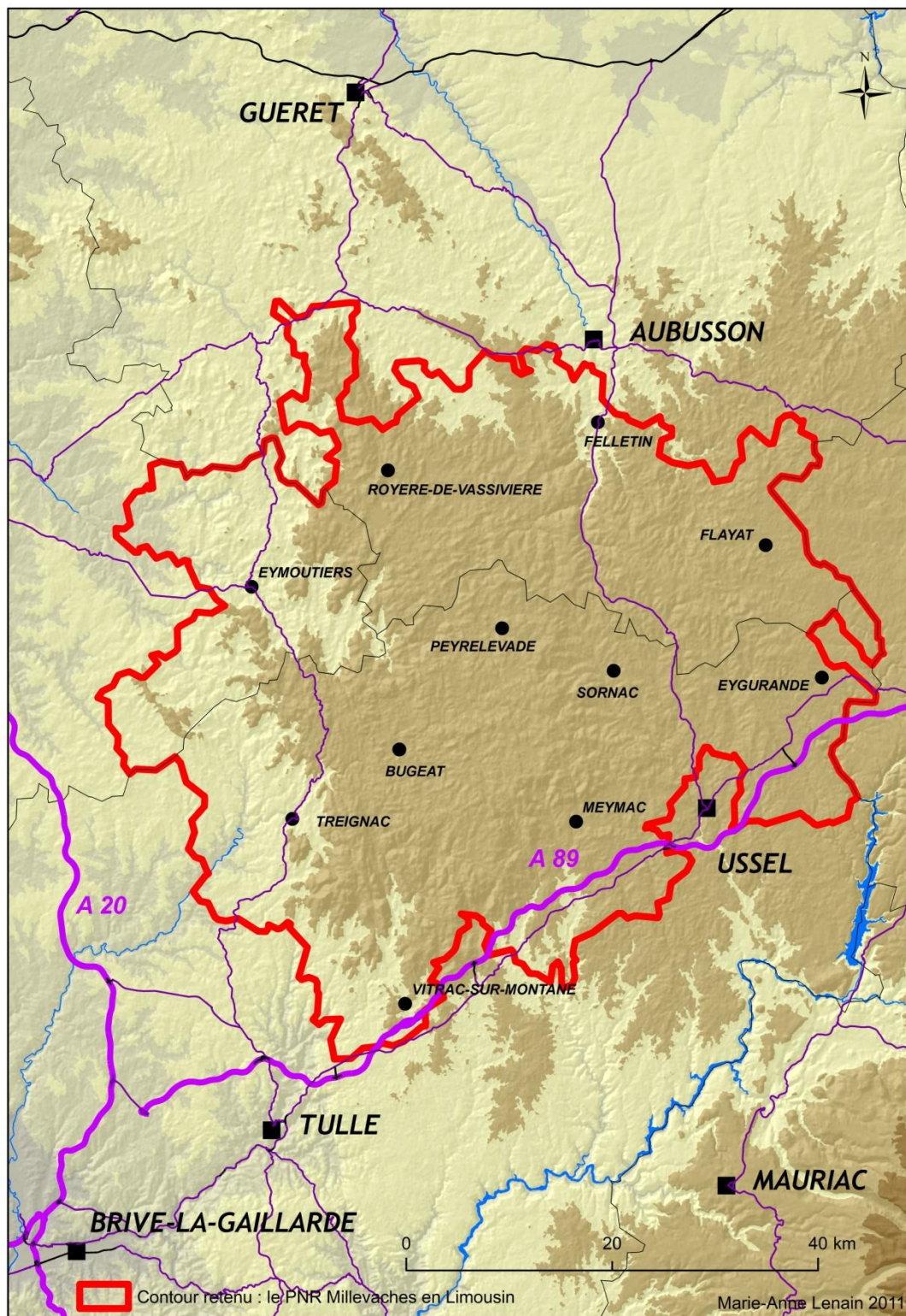
Avec 12,23 hab/km² en moyenne (de 3 hab/km² à Saint Merd les Oussine à 137 hab/km² à Felletin) le PNR continue de perdre en population : entre 1990 et 1999, le PNR perdait en moyenne 300 habitants par année, alors que l'hémorragie annuelle atteignait 400 personnes entre 1982 et 1990 et 500 pendant les sept années précédentes. Le solde migratoire positif ne parvient pas à contrebalancer un solde naturel négatif lié à une population plutôt âgée. Les habitants, les commerces et les services sont principalement regroupés sur la périphérie du parc et le long des axes routiers structurants.

L'agriculture et la sylviculture représentent les activités économiques majeures du territoire du PNR de Millevaches en Limousin. Berceau de la race ovine limousine, le plateau est aujourd'hui plus occupé par l'élevage bovin viande notamment la production bovine limousine. La population active agricole est vieillissante et les systèmes classiques de plus en plus fragiles, ainsi le PNR soutient le développement d'une agriculture diversifiée, pluriactive et la mise en place de circuits courts, permettant d'asseoir l'activité agricole.

Le territoire du PNR est constitué de milieux naturels remarquables où alternent tourbières, landes sèches à bruyères, forêts de feuillus, forêts de pente, prairies, gentiane. Il abrite des espèces animales sensibles : loutre, moule perlière, papillons rares, linottes, circaète, truite fario..., et constitue une terre d'étape des oiseaux migrateurs. La charte du Parc définit sept entités paysagères : la Vallée de la Vienne et de ses affluents, Vassivière et ses alentours, les

Monédières (autour du Suc-au-May), les Sources (au cœur du plateau), la Courtine et son plateau creusois, les vallées de Haute Corrèze et les plateaux d'Eygurande à Flayat.

Le plateau dispose de nombreux atouts pour le tourisme rural : ses ressources naturelles et paysagères, la quiétude, un patrimoine historique et culturel important. Il y a une forte fréquentation de proximité motivée par les activités dites de nature : l'eau est source de loisirs pour les pêcheurs et les pratiquants de sports nautiques, en hiver le plateau est un espace privilégié pour le ski de fond. Le principal attrait touristique est le lac de Vassivière, les autres ressources étant très diffuses. Le parc d'hébergement n'est pas suffisant ni adapté aux demandes d'un tourisme nature plein air. Le développement d'un tourisme durable est fortement porté par le parc.



Carte 16 : Carte de situation du PNR de Millevalches en Limousin

V.2.2. UN TERRITOIRE A LA CROISEE DE TERRITOIRES ADMINISTRATIFS ET DE PROJET

D'après l'INSEE (1947), les communes et cantons faisant partie de la Montagne Limousine sont les suivantes :

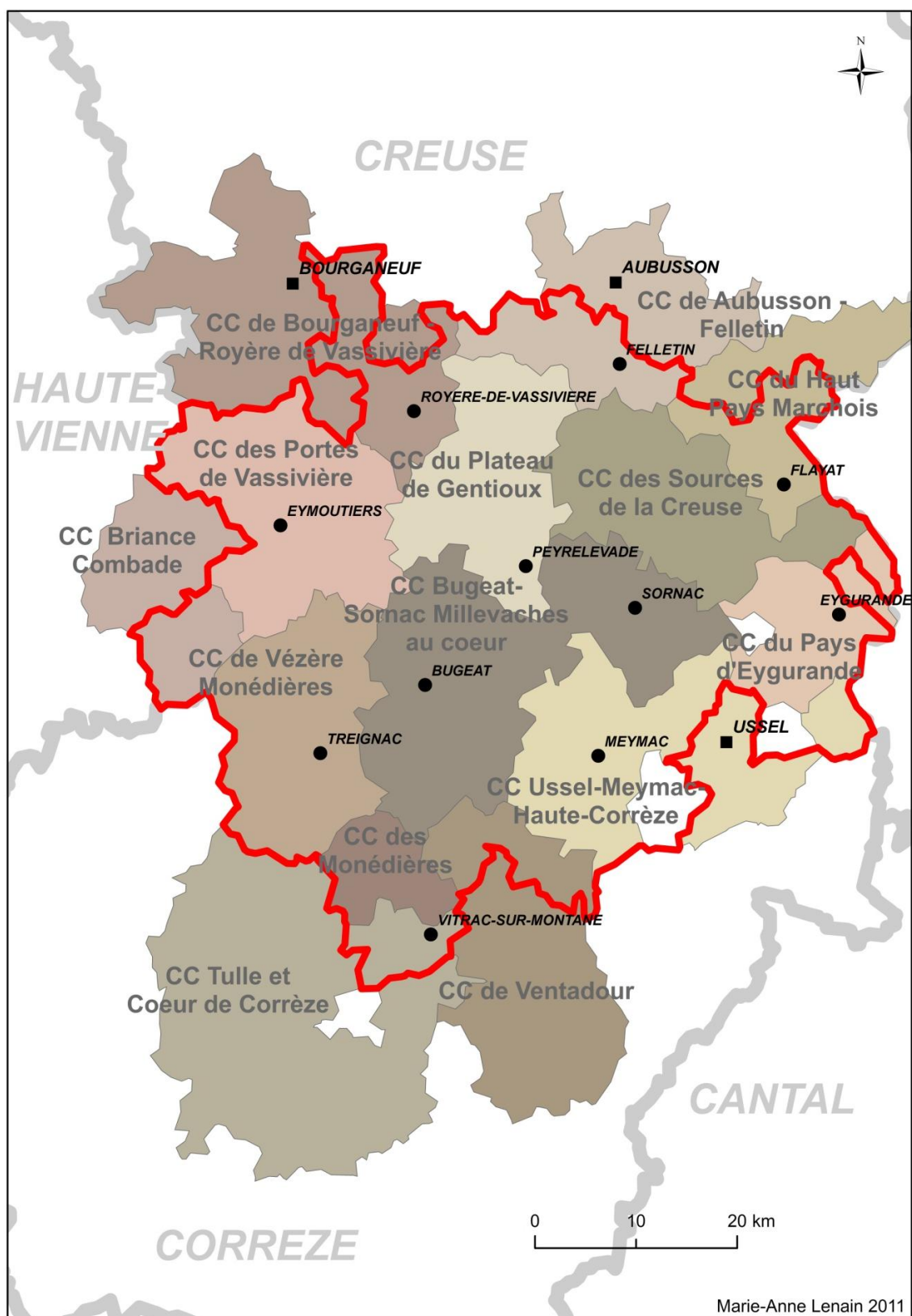
- ✓ En Haute-Vienne : Beaumont, Rempnat, Nedde, Eymoutiers
- ✓ En Creuse : canton de Gentioux, canton de La Courtine, canton de Royère (hormis Saint-Moreil), Croze, Poussanges, Vallières, Saint-Yrieix-la-Montagne
- ✓ En Corrèze : canton de Sornac, canton de Bugeat, canton de Meymac (sauf Meymac, Maussac, Combressol, Darnets, Soudeilles), canton d'Eygurande (sauf Eygurande, Merlines, Monestier-Merlines), Sarran, Chaumeil, L'Eglise-aux-Bois, La Celle, Saint-Hilaire-les-Courbes, Treignac, Veix, Chaveroche, Saint-Pardoux-le-Vieux, Lignareix, La Tourette, Saint-Dezery.

Le PNR de Millevaches en Limousin s'est constitué en 2003 sur ce socle du plateau de Millevaches ou plateau aux mille sources. Il est constitué de 113 communes principalement en Corrèze (63 communes) puis en Creuse (34 communes) et en Haute-Vienne (16 communes). Espace géographique cohérent, il s'étend, à l'ouest notamment, dans des zones d'altitude un peu plus basse que la limite de 750m de la Montagne Limousine.

On trouve dans le PNR Millevaches en Limousin 3 communes hors EPCI et 13 communautés de communes sur le PNR (cf. carte 17 : Le PNR Millevaches en Limousin, son organisation administrative, ses territoires de projet) :

- ✓ En Haute-Vienne : communautés de communes Briance Combade et des Portes de Vassivière
- ✓ En Creuse : communautés de communes de Bourganeuf Royère de Vassivière, de Aubusson Felletin, du Plateau de Gentioux (dont une commune en Corrèze), des Sources de la Creuse et du Haut Pays Marchois
- ✓ En Corrèze : communautés de communes de Vézère Monédières, Bugeat-Sornac Millevaches au cœur, Ussel-Meymac Haute Corrèze, des Monédières, Tulle et Cœur de Corrèze et de Ventadour

Ainsi, on repère ici aussi un grand nombre de collectivités territoriales et de territoires de projet qui s'entrecroisent et s'interpénètrent. La différence notable avec le plateau du Cézallier est la présence du PNR de Millevaches en Limousin dont l'une des missions est la mise en relation, la coordination de l'ensemble de ces acteurs sur son territoire.



Carte 17 : Le PNR Millevaches en Limousin, son organisation administrative, ses territoires de projet

V.2.3. LES DISPOSITIFS ET POLITIQUES MIS EN OEUVRE

La charte du PNR est construite autour de 4 axes :

- ✓ La valorisation des espaces naturels et la promotion de leurs richesses. La préservation de la ressource en eau. Leur gestion durable.
- ✓ L'organisation de l'espace et sa gestion. L'aménagement du territoire.
- ✓ Le développement et la promotion des produits et des activités économiques du territoire
- ✓ Un tissu humain vivant et actif sur le territoire de Millevaches en Limousin

Le dernier axe comprend notamment une politique d'accueil et d'installation d'actifs menée en cohérence avec les quatre pôles locaux d'accueil (PLA) présents sur le territoire, deux dans le Pays du Sud Creusois puis en Corrèze le Pays de Haute Corrèze, le Pays de Tulle. Deux autres Pays ont une partie de leur territoire dans le PNR de Millevaches en Limousin : le Pays d'Égletons en Corrèze et le Pays Monts et Barrages en Haute-Vienne.

Par ailleurs, le PNR Millevaches en Limousin porte un dispositif Leader : Promouvoir l'éco développement afin de renforcer « l'attractivité du territoire de Millevaches ». La mise en œuvre de ce programme Leader se fait à travers six axes dont les deux derniers concernent directement notre question :

- ✓ Gérer durablement les paysages et les espaces naturels, agricoles et forestiers et mettre en œuvre une gestion environnementale de haute qualité
- ✓ Sauvegarder la qualité du patrimoine bâti identitaire
- ✓ Soutenir et dynamiser la vie culturelle
- ✓ Soutien aux projets de coopération entre territoires
- ✓ Accompagner et soutenir la création d'activités à partir des ressources locales
- ✓ Stimuler l'initiative, l'innovation et développer les moyens d'accompagnement

V.3. LE PAYS DES COMBRAILLES, UN TERRITOIRE PERIPHERIQUE STRUCTURE

V.3.1. UN TERRITOIRE RURAL ORGANISE PAR DES BOURGS CENTRES

Le « Pays des Combrailles » a formé jusqu'en 1789 un territoire aux marges de la province d'Auvergne. Encore aujourd'hui un territoire de marge, il est bordé à l'ouest par la Combraille Limousine (région d'Auzances et Evaux-les-bains), à l'est par la Limagne (plaine de Riom) et la Chaîne des Puys, au nord par le bocage Bourbonnais et au sud par le massif du Sancy (1886 m) et la haute vallée de la Dordogne. Le pays des Combrailles est un plateau cristallin constitué de roches granitiques et métamorphiques, fracturé de nombreuses failles (faille de Limagne) et où le volcanisme récent de la chaîne des Puys a laissé sa marque (cratère d'explosion du Gour de Tazenat). Les failles délimitent, en périphérie du pays, plusieurs bassins d'effondrement permien dont les gisements de charbon ont marqué et influencé le territoire (Saint-Eloy-les-Mines).

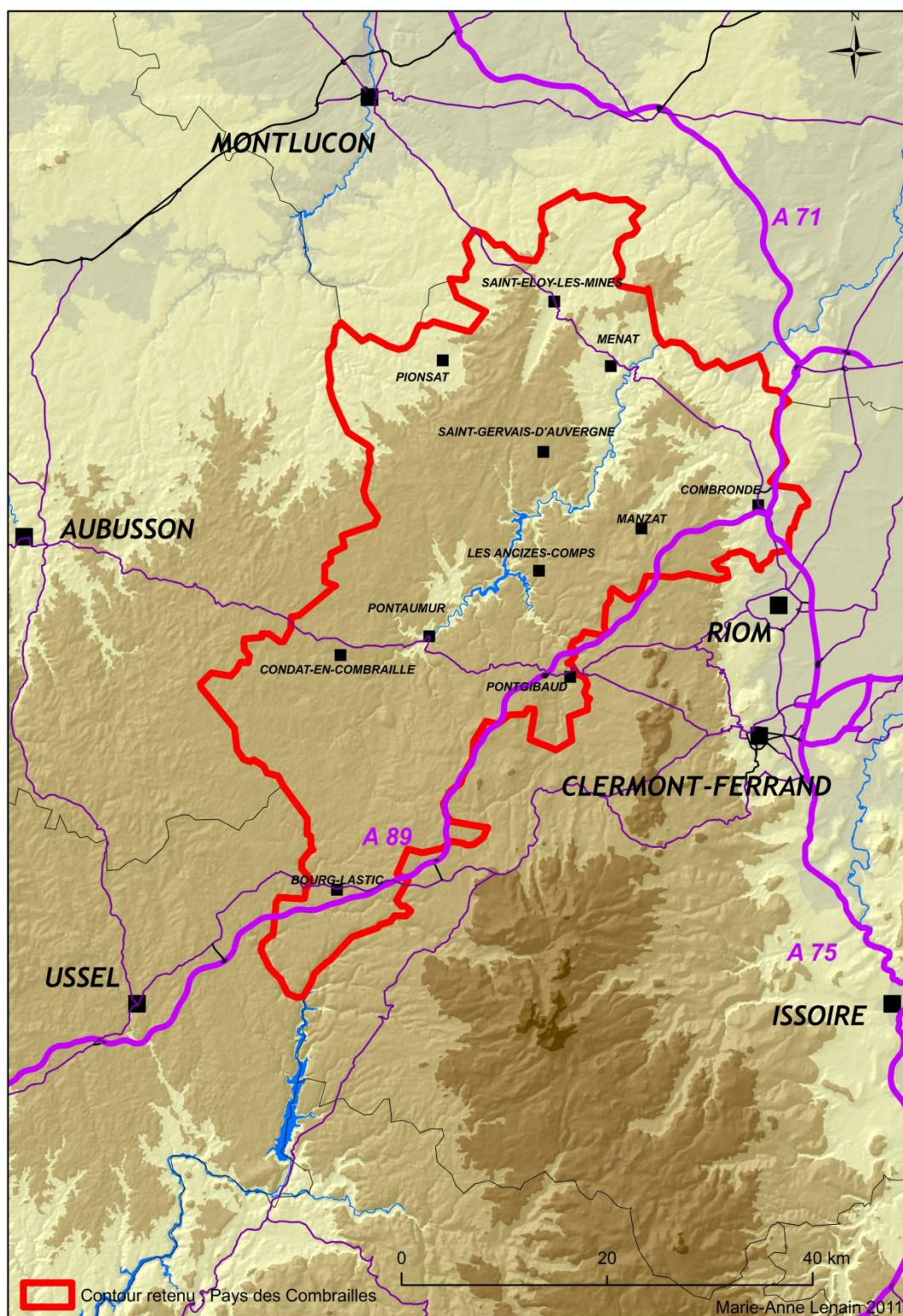
Le territoire du Pays des Combrailles est longé par l'A71 (Paris – Clermont-Ferrand) et l'A89 (Clermont-Ferrand – Bordeaux). Ces autoroutes se situent à l'est sur la limite du Pays (cf. carte 18 : Carte de situation du Pays des Combrailles). Les départementales D2089 (Clermont-Ferrand – Bordeaux), D941 (Aubusson-Limoges – Clermont-Ferrand) et D2144 (Montluçon – Clermont-Ferrand) traversent aussi le territoire, mais il n'y a pas de véritable axe de communication nord-sud. Cela tend à segmenter le Pays en quatre parties : le nord (au delà de Saint-Eloy-les-Mines), le centre (autour de Saint-Gervais d'Auvergne), le sud (autour de Pontaumur et Herment) et l'extrême sud (Bourg-Lastic). Toutefois, ce sont surtout les communes proches à la fois de Clermont-Ferrand et des autoroutes qui se développent comme Saint-Georges-de-Mons, Manzat, Combronde ou Pontgibaud. Le territoire est alors divisé entre l'est et l'ouest, l'est est plus développé et l'ouest plus caractéristique du « rural isolé ». Le rail et les transports en commun sont peu développés dans le Pays des Combrailles. En effet, une seule ligne le traverse : la ligne Clermont-Ferrand – Montluçon, qui dessert Saint-Eloy-les-Mines, mais en raison d'un manque d'entretien des voies, leur utilisation a été suspendue et remplacée par des bus de substitution.

La moyenne d'âge des habitants du Pays des Combrailles est de 44 ans soit 5 ans de plus que la moyenne départementale. Les plus de 60 ans représentent 30 % de la population totale contre 22,5 % pour le département et cette proportion s'accroît à l'ouest. L'évolution démographique du territoire est encore globalement négative malgré un solde migratoire positif sur les deux tiers du territoire. Il est dû, pour l'essentiel, au déversement de la métropole clermontoise. La baisse constante de la population n'a cependant pas favorisé le développement des services à la population. La part des commerces a diminué de 10 % en 10 ans. À Combronde et Manzat, l'économie résidentielle concentre 55 % d'emplois. Par ailleurs, le territoire héberge avec trois grands établissements industriels situés à Saint-Georges-de-Mons (Diétal, Aubert et Duval) et à Saint-Eloy-les-Mines (Rockwool isolation). Le Pays des Combrailles a un taux équivalent au taux régional et national de création et reprise d'entreprise.

L'agriculture dans les Combrailles est variée : nous retrouvons des élevages de vaches allaitantes, de vaches laitières, d'ovins, de caprins, de porcs, des cultures de céréales... 80 % des exploitants pratiquent une activité principale d'élevage. Le secteur de l'agriculture emploie à lui seul 20 % de la population active du territoire. Malgré une baisse continue du nombre d'exploitations entre 1990 et 1999, la part des agriculteurs sur le territoire reste 3,5 fois plus élevée que sur l'ensemble du Puy-de-Dôme. Depuis quelques années, les exploitations ont tendance à agrandir leur surface et l'âge des exploitants à rajeunir (28% ont moins de 40 ans). Le nord du Pays des Combrailles est orienté vers l'élevage bovin et ovin allaitant alors que le sud est influencé par le bassin laitier de Rochefort Montagne. L'élevage porcin se concentre également au sud et les élevages ovins, en grande diminution dans les Combrailles, sont situés au centre. La surface agricole utilisée est de 120 000 hectares avec les deux tiers de prairies.

Le pays des Combrailles est un large plateau vallonné entrecoupé d'une profonde vallée, la Sioule, qui irrigue le territoire du nord au sud et constitue ainsi une véritable épine dorsale. L'altitude du territoire n'est pas très élevée : 700 à 800 mètres en moyenne. Le paysage est constitué de bocage avec une alternance de landes, de ravins boisés, de prairies, d'étangs et d'un réseau hydrographique dense. Le paysage naturel offre de nombreux panoramas dans les Combrailles : gorges, cascades, Gour de Tazenat, sources pétrifiantes (Gimeaux), Méandre de Queuille... La plus connue est la vallée de la Sioule car elle présente une succession de châteaux, d'églises romanes ou d'ouvrages d'art.

Le tourisme est peu développé dans le Pays des Combrailles du fait d'un manque d'hébergement et d'une image peu valorisée. Le territoire dispose pourtant de nombreux atouts. Les Combrailles sont dotées d'une diversité d'espaces naturels permettant la pratique de nombreuses activités comme la randonnée à pied, en vélo ou à cheval, d'atouts culturels avec plusieurs musées d'histoire, de paléontologie ou de minéralogie.



Carte 18 : Carte de situation du Pays des Combrailles

V.3.2. UN TERRITOIRE INCLUANT PLUSIEURS COLLECTIVITES TERRITORIALES

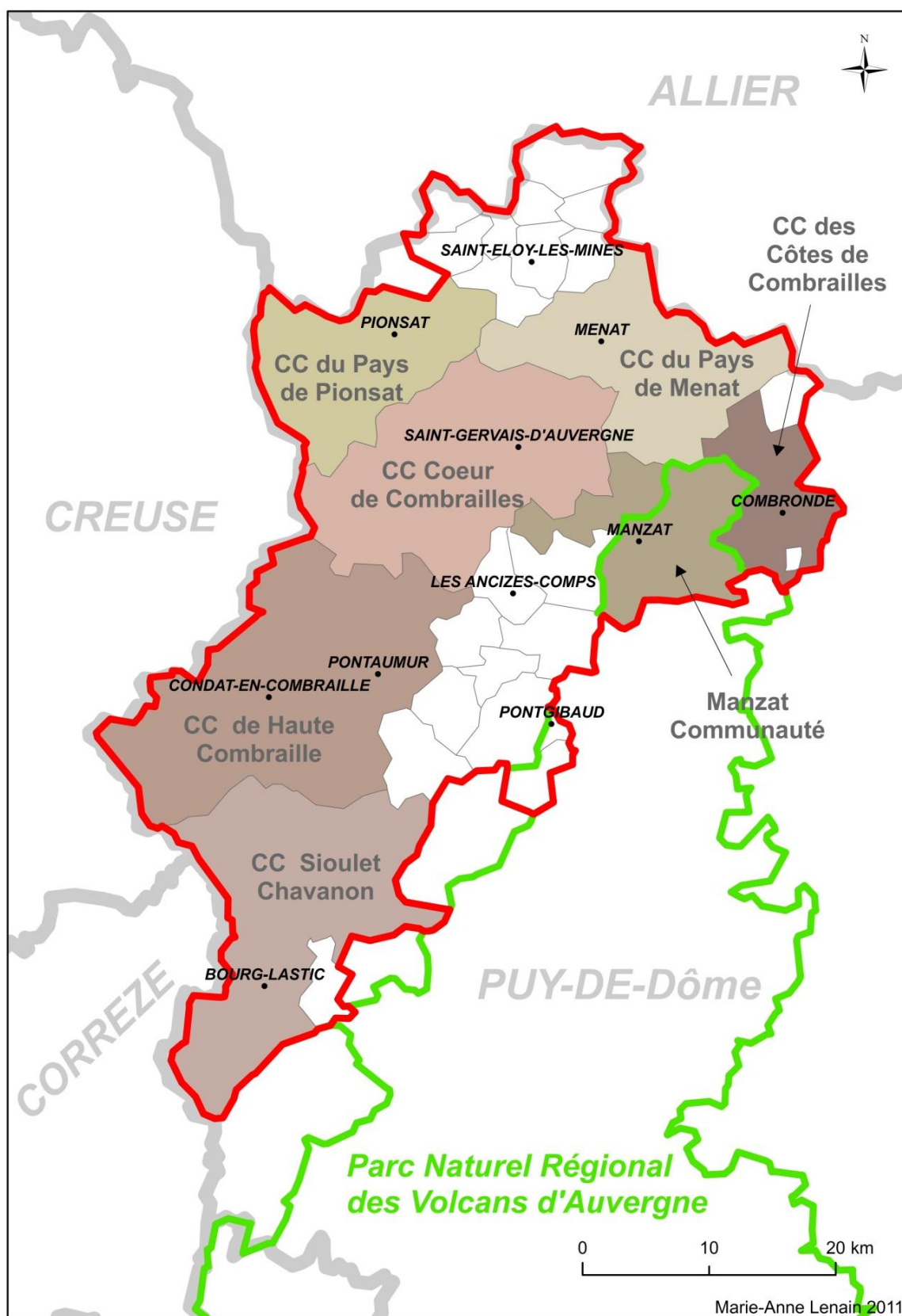
Selon l'INSEE (1947), font partie de la Combraille d'Auvergne les communes et cantons suivants :

- ✓ Dans le Puy-de-Dôme : canton de Montaigut, canton de Pionsat, canton de Saint-Gervais d'Auvergne, canton de Menat, canton de Pontaumur, canton de Herment, canton de Bourg-Lastic, canton de Manzat (sauf Charbonnières-les-Varennes) Montcel, Saint-Hilaire-la-Croix, Champs, Saint-Jacques-d'Ambur, Montfermy, La Goutelle, Cisterne-la-Forêt, Bromont-Lamothe, Pontgibaud, Gelles, Heume-l'Eglise
- ✓ Dans l'Allier : Saint-Fargeol, Marcillat, Saint-Marcel, Echassières, Lalizoll, Nades, Chouvigny

Intégralement dans le Puy-de-Dôme, le Pays des Combrailles recouvre presque entièrement la partie départementale du territoire géographique de la Combraille d'Auvergne qui s'étend dans l'Allier, hormis Gelles et Heume-l'Eglise et intégrant la totalité des cantons de Combronde, Manzat et Pontgibaud. Espace d'une grande cohérence géographique, il est porté par le syndicat mixte d'aménagement et de développement des Combrailles (SMADC), créé en 1985 pour promouvoir le développement économique général des Combrailles. Il comprend en tout 102 communes regroupées en 10 cantons : Bourg-Lastic, Combronde, Herment, Montaigut, Menat, Manzat, Pionsat, Pongibaud, Pontaumur, et Saint-Gervais d'Auvergne.

Le Pays des Combrailles (cf. carte 19 : Le Pays des Combrailles, son organisation administrative, ses territoires de projet) comprend vingt communes hors communautés de communes et sept communautés de communes : Manzat Communauté, communautés de communes du Pays de Pionsat, du Pays de Menat, des Côtes de Combrailles, Cœur de Combrailles, de Haute Combraille et Sioulet-Chavanon. Quelques communes du Pays des Combrailles appartiennent aussi au PNR des Volcans d'Auvergne, le plus vaste des PNR de France.

Dans le cas du Pays des Combrailles, contrairement aux cas précédents, les communautés de communes présentes sur le territoire sont toutes intégralement dans le Pays. Le seul territoire de projet en intersection avec le Pays des Combrailles est le PNR des Volcans d'Auvergne pour seulement sept communes. Les politiques et dispositif en faveur de la création d'activités et de l'accueil de nouvelles population sont intégralement portées et coordonnées par le Pays des Combrailles.



Carte 19 : Le Pays des Combrailles, son organisation administrative, ses territoires de projet

V.3.3. LES DISPOSITIFS ET POLITIQUES MIS EN OEUVRE

Le SMADC intervient dans plusieurs domaines :

- ✓ promotion des Combrailles dans les domaines du développement économique (agriculture, commerce, artisanat, industrie et services),
- ✓ aménagement rural,
- ✓ développement touristique,
- ✓ valorisation de l'environnement et des ressources naturelles,
- ✓ soutien aux initiatives culturelles,
- ✓ développement des actions sociales.

La politique mise en place au niveau du Pays est fortement axée vers l'accueil de nouvelles populations et plus particulièrement l'accueil d'actifs. Le Pays se fait le relais direct des communautés de communes sur cette question.

Par ailleurs, un dispositif Leader est en cours sur ce territoire : LEADER Cap 6000 dont l'objectif est de gagner 6000 habitants d'ici 20 ans. Outre l'axe de coopération interterritoriale, obligatoire dans le cadre du dispositif, le programme se décline en quatre axes :

- ✓ Conforter et développer les activités existantes, il s'agit en premier lieu de conforter et développer les activités existantes.
- ✓ Favoriser les activités dans les nouveaux domaines porteurs, l'objectif est de favoriser le développement d'activités présentant un fort potentiel d'emploi sur le territoire et répondant aux préoccupations des habitants actuels et futurs.
- ✓ Mettre en œuvre une politique de l'habitat et du cadre de vie, cet axe se décline en termes d'habitat et de mise en valeur des paysages.
- ✓ Développer l'offre et l'accès aux services avec pour priorités : l'offre et les services culturels, les services liés à l'enfance jeunesse, les services liés à la santé.

V.4. CONCLUSIONS

Ainsi, les trois territoires d'étude ont été choisis selon deux critères. Le premier critère est celui d'une assez bonne cohérence géographique, on peut relever la proximité entre le découpage retenu et celui proposé par l'Insee en 1947. Le second correspond à un gradient d'organisation allant d'un territoire très morcelé entre départements, Pays et communautés de communes avec le plateau du Cézallier à un territoire très cohérent délimité par un Pays et avec des communautés de communes entières incluses avec le Pays des Combrailles. Nous récapitulons dans le tableau suivant les différentes caractéristiques des trois territoires concernant notre problématique (cf. tableau 12 : Les trois terrains d'étude et la création d'activités).

	Plateau du Cézallier	PNR de Millevaches	Pays des Combrailles
Type d'espace	Espace rural de moyenne montagne, très isolé	Espace rural de moyenne montagne, assez isolé	Gradient d'une troisième couronne d'agglomération à un espace rural de moyenne montagne assez isolé
Cohérence géographique	Forte : plateau	Forte : plateau	Gradient d'influence de l'agglomération clermontoise
Cohérence d'organisation	Très morcelé	Présence du PNR mais relativement morcelé	Grande cohérence avec le Pays et les communautés de communes
Dynamiques de population	Fort déficit et faible attractivité pour de nouveaux habitants	Population constante à déficit faible et bonne attractivité	Gradient d'influence de l'agglomération d'une forte attractivité vers un déficit et une attractivité moindre
Dynamique de création d'entreprise	Assez peu de créations	Assez peu de créations avec des effets bourgs marqués	Créations plus nombreuses dans la partie sous influence urbaine

Tableau 12 : Les trois terrains d'étude et la création d'activités

Ainsi, on peut voir qu'à travers les trois terrains sélectionnés, différentes configurations sont représentées en termes de type d'espace et de dynamique de population et de création d'entreprise. Les territoires de projet présents sur ces trois terrains se saisissent presque tous de la question de l'accueil de nouvelles populations et de la création d'activités sur leur territoire mais avec des approches parfois différentes au sein même d'un terrain d'étude.

Chapitre VI. GEOGRAPHIE ET PRESENTATION DES TPE ENQUETEES

Cette recherche est basée sur des données qualitatives recueillies auprès de TPE inventives. Qui sont-elles ? Comment les choisir ? En quoi l'échantillon retenu est-il représentatif de la problématique traitée ? Pour répondre à ces questions, nous développons en premier lieu la méthode de sélection des exemples rencontrés puis analysés ainsi qu'une rapide description de ces exemples dans les trois territoires d'étude. La deuxième partie s'appuie sur un zoom sur le Pays des Combrailles avec une localisation de toutes les TPE inventives recensées et une cartographie des créateurs de TPE inventives rencontrés dans les trois territoires. Ces analyses seront mise au regard des analyses socio-économiques conduites dans le chapitre IV pour montrer la pertinence de l'échantillon vis à vis de la problématique traitée.

VI.1. MODE DE SELECTION ET RAPIDE DESCRIPTION DES TPE ENQUETEES

Dans les différents fichiers d'entreprises ou d'exploitation agricoles, nous n'avons trouvé aucun moyen de différencier les TPE inventives des autres TPE. Ainsi, les créateurs rencontrés ont été sélectionnés de trois manières complémentaires : une recherche documentaire, un générateur de nom¹⁶ et un échantillonnage accidentel (cf. Partie I.III.3.3.2). En premier lieu, avant toute approche de terrain et afin de débiter les entretiens auprès de tous les types acteurs au même moment, quelques cas de TPE inventives ont été repérés par le biais des documentations touristiques des territoires. Par la suite, les premiers entretiens ont été les sources de sélection des créateurs de TPE inventives. Les guides d'entretiens auprès des acteurs de l'accompagnement et du développement territorial comportent une question du type générateur de nom pour les créateurs de TPE inventives avec une courte définition. Les créateurs ont quant à eux été invités à citer des pairs, d'autres créateurs de TPE inventive, que l'on pourrait rencontrer. Tous les contacts générés par ce biais n'ont pas été rencontrés, nous nous sommes arrêtés une fois la saturation¹⁷ atteinte sur chaque territoire.

Nous présentons brièvement dans les trois tableaux suivants les créateurs et leur TPE pour chacun des territoires (cf. tableau 13 : Les créateurs de TPE inventives du plateau du Cézallier ; tableau 14 : Les créateurs de TPE inventives des Combrailles ; tableau 15 : Les créateurs de TPE inventives du plateau de Millevaches). Les commentaires feront l'objet de la présentation d'un portrait de créateur du territoire. Les trois tableaux sont construits sur le même modèle et présentent l'âge du/des créateurs au moment de la création, le portage du projet ainsi que la situation familiale du/des porteurs, leur origine ainsi que les activités développées.

¹⁶ Le générateur de nom est une question posée systématiquement dans l'entretien dans laquelle on demande à la personne rencontrée de donner les noms des créateurs de TPE inventives qu'ils connaissent et qu'il serait intéressant de rencontrer

¹⁷ La saturation correspond au moment où les nouveaux entretiens sur le même territoire n'apportent pas d'informations nouvelles pour la question traitée.

VI.1.1. LES TPE INVENTIVES DU PLATEAU DU CEZALLIER

VI.1.1.1. DESCRIPTION DES CAS

On peut voir dans ce tableau que parfois, les TPE inventives font référence à une personne et parfois à plusieurs. C'est le reflet des personnes impliquées en tant que porteurs du projet et moteur dans le processus de création et d'ancrage. Dans quelques cas, les personnes sont en couple mais un seul membre est considéré comme porteur car l'autre membre du couple a un emploi par ailleurs et n'investit aucunement l'activité mise en place.

	Age à la création	Portage du projet	Situation familiale	Origine	Activités
Céline, Cézallier	35-40	Seule	Célibataire	Locale	Arboriculture, cidre, verger conservatoire
Nathalie et Lionel, Cézallier	45-50 25-30	Mère et fils	Mère : veuve fils : en couple	Locale	Héliciculture, transformation, vente directe
Suzanne et Patrice, Cézallier	30 - 35	Couple	En couple	Locale	Ferme auberge, transformation de canards, vente directe, chambre d'hôte
Isabelle et Christian, Cézallier	35-40	Couple	En couple	Locale	Elevage bovin, transformation en fromage, production de pain, vente directe, AMAP, gîte d'accueil
Jean, Cézallier	40-50	Seul	En couple	Nouveau venu	Petits fruits, transformation, vente directe, visites
Lucie, Cézallier	30-35	Seule	Célibataire	Locale	Chambre d'hôte, petits fruits
Monique et Jacques, Cézallier	40-45	Couple	En couple	Nouveaux venus	Village de gîtes, chambres d'hôtes, production de pain, épicerie
Martin et Elisabeth, Cézallier	35-40	Couple	En couple	Nouveaux venus	Elevage caprin, transformation en fromage, maraîchage, accueil pédagogique et en yourtes
François, Cézallier	40-45	Seul	Célibataire	Nouveau venu	Poterie, visite de l'atelier, animation de stages d'initiation
Magali, Cézallier	25-30	Seule	Célibataire	Locale	Centre équestre

Tableau 13 : Les créateurs de TPE inventives du plateau du Cézallier

La majorité des créateurs de TPE inventives du Cézallier rencontrés sont d'origine locale et la moitié des projets est portée par un seul individu. Les personnes ne créent pas très jeunes avec seulement trois cas de création pour lesquelles l'ensemble des créateurs a moins de 35 ans. Enfin, on trouve une grande majorité d'activités à base agricole. En effet, que ce soit par le biais de la documentation, du générateur de noms ou de l'échantillonnage accidentel, il était très difficile de repérer d'autres types de TPE inventives sur le plateau du Cézallier.

VI.1.1.2. PORTRAIT CHOISI

Isabelle est née à Brioude et a vécu à Massiac. Originaire du territoire, elle a repris la ferme d'une connaissance locale avec son mari en 1989. L'installation s'est faite sans capital de départ mais en passant par une formation adulte agricole parce que Isabelle avait pour formation un bac économique et social. L'activité est passée en GAEC en 1993 avec sa sœur puis Yann, son fils, s'est installé en 2006.

« Depuis 83, on a beaucoup évolué : dans notre métier, avec le bio et tout. » Un atelier fromagerie a été installé en 1996, et ils ont débuté la vente de fromages sur les marchés en 1998. De plus en plus mal à l'aise par rapport à la pollution, ils ont évolué vers l'agroécologie au moment où « il le fallait » et ont débuté la conversion à l'agriculture biologique en 2001. La crise de la vache folle a fait émerger une clientèle pour de la vente directe de caissettes de viande. Ils ont donc développé les marchés ordinaires où ils étaient déjà connus et la vente à des Biocoop. Dans ces reconversions, Isabelle et Christian ont été aidés par les CIVAM, dASA et le Crefad Auvergne. Aujourd'hui l'activité est répartie entre un troupeau de laitières, quelques vaches allaitantes Aubracs, la vente directe qui a entraîné l'élevage de cochon pour valoriser le petit lait, par souci d'éviter la pollution et les rebus, les retours de marché, pain invendu etc. La transformation se fait au lycée agricole de Folzac qui a un atelier ouvert au public sous forme de produit sous vide et de charcuterie.

Après une longue période difficile où ils se sont sentis rejetés et marginalisés localement, Isabelle et Christian sont aujourd'hui contents de l'évolution des relations locales. « C'est super car on est vachement sollicités, car les gens se questionnent du fait de nos nombreuses petites productions et viennent nous voir. » Des porteurs de projet locaux veulent s'appuyer sur leur expérience et Isabelle et Christian souhaitent y répondre, mais ça prend du temps et de l'engagement par rapport aux petites installations atypiques autour. Localement, Christian est membre de dASA et s'est inscrit pour une formation pour animer le café citoyen.

Depuis quelques années, Isabelle et Christian sont à l'origine de la création de l'AMAP locale, qu'ils considèrent comme une source de nouveaux clients mais qui demande un investissement personnel d'énergie et de temps pour monter ça : le temps d'expliquer, de sensibiliser, faire des visites à la ferme... Après des vacances dans des fermes du réseau Accueil Paysan Isabelle a développé un gîte et des goûters à la ferme. La ferme à longterm a été membre d'accueil paysan, au conseil d'administration jusqu'à ce printemps. Pour les années à venir, Isabelle aimerait enseigner aux jeunes, aux enfants, la nature à partir de la nature ; s'engager pour les enfants, leur apprendre.

VI.1.2. LES TPE INVENTIVES DU PAYS DES COMBRAILLES

VI.1.2.1. DESCRIPTION DES CAS

	Age à la création	Portage du projet	Situation familiale	Origine	Activité
Matthieu, Combrailles	30-35	Seul	Célibataire	Nouveau venu	Verrerie, orfèvrerie
Laurence, Combrailles	45-50	Seule	Célibataire	Locale	Pétrification, visite des sources à concrétions calcaires
Olivier et Caroline, Combrailles	30-35	Couple	En couple	Nouveaux venus	Elevage bovin et caprin, transformation en fromage, vente directe, gîtes, visite de la ferme
Xavier, Combrailles	30-35	Seul	Célibataire	Locale	Boulangier paysan, base de loisir nautique
Sophie, Combrailles	30-35	Seule	En couple	Locale	Elevage caprin, transformation en fromage, visite de la ferme
Mathilde et Benoît, Combrailles	35-40	Couple	En couple	Nouveaux venus	Ferronnerie d'art, serrurerie
Myriam, Combrailles	35-40	Seule	Veuve	Nouvelle venue	Chambre d'hôte, élevage canin, filage de laine, atelier d'initiation, comportement canin
Gérard, Combrailles	35-40	Seul	En couple	Nouveau venu	Organisation de randonnées avec ânes bâtés, gîtes, atelier attelage de chevaux, activités pédagogiques
Bruno et Martine, Combrailles	30-35	Couple	En couple	Locale	Elevage ovin et gibier, ferme découverte, gîte
Hélène, Combrailles	30-35	Seule	Célibataire	Locale	Création de costumes historiques et couture
Corinne, Combrailles	25-30	Seule	Célibataire	Nouvelle venue	Emaillage sur lave, visite de l'atelier

Tableau 14 : Les créateurs de TPE inventives des Combrailles

Dans les Combrailles, on repère moins de créateurs d'origine locale que dans le Cézallier, la moitié, alors que la majorité des projets est portée par un seul individu. Les personnes créent plus jeune avec sept cas de création pour lesquelles l'ensemble des créateurs a moins de 35 ans et un seulement pour lequel la créatrice a plus de 45 ans. Enfin, on trouve ici une moitié d'activités à base agricole, la plupart sélectionnées par le biais de la documentation, les acteurs et créateurs ont quant à eux permis de rencontrer d'autres types de TPE inventives.

VI.1.2.2. PORTRAIT CHOISI

Fille d'ouvrier et de femme de ménage en région parisienne, Corinne a 29 ans en 2003, un enfant, pas de compagnon. Après un diplôme de premier cycle en histoire de l'art, une expérience parisienne de sept ans dans l'éducation nationale et des petits boulots, elle décide de s'installer. C'est un peu « *par hasard* » qu'elle se lance dans l'émaillage, à partir de l'envie de faire un travail manuel. Originnaire de Paris, elle est « *amoureuse de l'Auvergne* » après avoir travaillé plusieurs étés dans le Cantal, où elle avait acheté puis revendu une maison. Elle fabrique des produits en lave émaillée de Volvic/Mazaye « *qui n'existe que chez nous* » et les vend dans sa boutique ou sous forme de dépôt-vente dans d'autres lieux. Sa boutique est aussi un lieu de vente pour d'autres émailleurs locaux. Le savoir-faire est spécifique et peu de personnes le maîtrisent. Elle a appris toute seule l'émaillage, sans faire de stage, à partir d'une expérience de deux heures chez une émailleuse pour faire ses premières pièces. Avec un statut de micro entreprise, elle travaille seule et gère son temps entre la boutique, l'émaillage, les papiers et son fils.

A son installation, Corinne disposait d'un capital de départ de 8500 euros. Comme elle était parent isolé, elle a pu bénéficier d'une exonération de charges la première année et d'une prime de 3000 euros de l'ADIE. En 2003 elle a passé un concours pour les jeunes entreprises organisé par les boutiques de gestion. Elle a été lauréate Auvergne du concours talent et a reçu un prix de 1000 euros. Corinne considère avoir été bien accompagnée par la boutique de gestion Adret qui l'a aidée pour les démarches et suivi pendant deux ans dans sa comptabilité et pour lui donner confiance.

Elle a choisi Pontgibaud pour son potentiel touristique et sa situation : proximité de Vulcania qui était en prévision, du volcan de Lemptégy, de Clermont et de Riom. Elle est aussi sur le passage des touristes des gorges de la Sioule qui vont à Vulcania et Lemptégy. Pontgibaud est à la croisée de plein de cantons, géographiquement c'est bien, « *je ne me suis pas trompée* ». Concernant son implication dans des réseaux, elle fait des expositions artisanales, elle figure dans le guide Gourmand'Art de la Chambre des Métiers, dans le guide Puy-de-Dôme en fête, sur des guides touristiques et adhère à l'office de tourisme. Pour 2010, elle voudrait changer de local, faire de l'animation via l'éducation nationale, collaborer avec d'autres artisans.

VI.1.3. LES TPE INVENTIVES DU PNR MILLEVACHES

VI.1.3.1. DESCRIPTION DES CAS

	Age à la création	Portage du projet	Situation familiale	Origine	Activité
Damien, Millevaches	30-35	Seul	En couple	Nouveau venu	Elevage d'ânes, organisation de randonnées ânes bâtés, accueil en yourtes, séjours et ateliers
Christine et co, Millevaches	30-35	Collectif	∅	Nouveaux venus	Café-restaurant culturel, petit commerce bio-équitable
Laurent, Millevaches	45-50	Seul	En couple	Nouveau venu	Gîtes, vente d'objets de collection par Internet; projet d'organisation de randonnées
Cédric, Millevaches	25-30	Seul puis collectif	En couple	Nouveau venu	Ressourcerie
Patrick et Maryse, Millevaches	35-40	Couple	En couple	Nouveaux venus	Hotel, restaurant, bar, point multiservice
Michelle, Millevaches	45-50	Seule	Célibataire	Nouvelle venue	Boutique de produits biologiques et de troc
Elsa et Thierry, Millevaches	35-40	Couple	En couple	Nouveaux venus	Brasserie artisanale, expositions, soirées culturelles
Florence, Millevaches	30-35	Seule	Célibataire	Nouvelle venue	Marionnettiste, ateliers d'initiation
Stéphane, Millevaches	30-35	Seul	Célibataire	Nouveau venu	Chambre d'hôte médiévale, tailleurs de pierre
Anna, Millevaches	30-35	Seule	En couple	Nouvelle venue	Epicerie et bibliothèque bio itinérante,

Tableau 15 : Les créateurs de TPE inventives du plateau de Millevaches

Sur le plateau de Millevaches, les créateurs rencontrés sont tous d'origine extérieure au territoire. Si sept projets sont portés par un seul individu, c'est aussi sur ce territoire que l'on trouve les deux seuls projets portés par un collectif, soit dès le départ, soit au cours du processus de création. L'âge des créateurs au moment de la création va de 25 à 50 ans même si la grande majorité (sept cas) crée entre 30 et 40 ans. Les activités ici rencontrées sont très rarement à base agricole. En effet, quelle que soit la méthode, celles-ci sont très difficiles à identifier ou installées de très longue date et donc exclues de notre échantillon.

VI.1.3.2. PORTRAIT CHOISI

Anna est originaire de Reims, avec un niveau bac elle a débuté sa vie professionnelle comme factrice remplaçante puis en travaillant dans des maisons de retraites avant de travailler pour un journal militant dans l'Oise. Ce travail aux Ateliers de la Bergette a été l'occasion de découvrir le compagnonnage alternatif et solidaire du réseau REPAS et ses structures en Limousin : le GAEC Champs Libres et la SAPO Ambiance Bois. Décidée à rester sur le plateau de Millevaches pour s'inscrire localement dans ce réseau et par la rencontre de son compagnon, Anna crée avec deux autres personnes la ressourcerie Le Monde à l'Envers à Eymoutiers. En 2008, puisque l'activité marche bien, désireuse de continuer à explorer des métiers qui font sens pour elle et parce que « *pour rester vivante il faut qu'il y ait toujours de l'innovation* », Anna quitte la ressourcerie et crée une nouvelle activité sur le territoire : une épicerie bio itinérante.

Ce projet né de la rencontre entre ses envies, ses valeurs – la préservation de l'environnement, l'agriculture de proximité – et des besoins qu'elle repère sur le territoire. Pour la construction de son projet, Anna reçoit des « *coups de mains* » de « *copains de l'association Pivoine* » et s'appuie fortement sur la population locale pour les impliquer dès le départ et vérifier leurs besoins. Cela passe par l'envoi du projet, de questionnaires, une proposition de recherche collective du nom de l'épicerie et des souscriptions d'avance sur consommation.

Depuis novembre 2008, Anna fonctionne sous statut d'entrepreneur salariée à la coopérative d'activités et d'emplois Cesam Oxalis. L'épicerie est présente sur cinq marchés et livre des commandes dans des points relais. Les produits vendus sont des produits secs et des fruits et légumes, et le camion a la particularité de proposer une sorte de bibliothèque libre et gratuite concernant l'éducation à l'environnement, les produits biologiques, la cuisine naturelle. Anna souhaite à court terme associer quelqu'un sur cette activité et tenter de développer de nouveaux projets comme « *quelque-chose autour des collectivités, des cantines ou des centres de loisirs* ».

Ainsi, les créateurs de TPE inventives rencontrées dans les trois territoires ne sont pas tout à fait les mêmes, les créateurs des Combrailles semblent plus jeunes que dans les deux autres territoires. Les créateurs du plateau de Millevaches sont exclusivement nouveaux venus alors qu'on a pu rencontrer une plus forte mixité dans les Combrailles et une prédominance des locaux sur le Cézallier. Enfin, les types d'activités développées sont assez différents alors que la méthode d'échantillonnage appliquée est la même. Il s'agira alors de comprendre à quoi sont dus ces effets de territoire au-delà de leurs caractéristiques géographiques et socio-économiques.

VI.2. LOCALISATION DES TPE INVENTIVES

Pour présenter la localisation des TPE inventives nous nous baserons sur deux sous parties : une étude de cas sur le Pays des Combrailles à partir d'une liste la plus exhaustive possible des TPE inventives repérées par les trois méthodes décrites ci-avant, d'une part et la localisation des TPE inventives rencontrées sur les trois territoires d'autre part.

VI.2.1.1. ETUDE DE CAS SUR LE PAYS DES COMBRAILLES

Nous avons constitué une base de données des TPE inventives du Pays des Combrailles à partir des recherches Internet et documentaires et des contacts donnés par les acteurs et créateurs rencontrés. Cette base de données n'est certainement pas exhaustive mais est la plus complète possible avec les moyens existants. En effet, nous pouvons rappeler ici l'impossibilité de trouver, que ce soit à grande ou petite échelle, des critères de différenciation des TPE inventives dans les bases de données existantes par ailleurs. Cette base de données fait l'objet d'une représentation cartographique de la localisation des TPE inventives dans le Pays des Combrailles (cf. carte 20 : Localisation des TPE inventives recensées dans le Pays des Combrailles) de laquelle nous pourrions tirer quelques enseignements.

La majorité des TPE inventives recensées se situent dans la moitié nord du Pays des Combrailles avec une concentration assez forte à proximité de Combronde et Manzat. En effet, un tiers des TPE inventives recensées sont situées dans la zone directe d'influence de l'agglomération clermontoise. Ces dernières présentent toutes un axe éducatif important, profitant du bassin d'écoles à proximité dans l'agglomération. Les autres TPE inventives sont réparties de manière très diffuse sur le territoire des Combrailles avec quelques bourgs ruraux repérables comme Pionsat, Menat ou Pontaumur. Les activités présentes dans le sud, sous l'influence directe de la chaîne des Puys et de son parc d'attraction Vulcania ont une forte base touristique. Enfin, les activités à base agricole sont plus présentes dans la partie nord mais repérables sur l'ensemble du territoire. Cette répartition spatiale ainsi que les différents effets d'influence repérés sont représentés par un schéma (cf. figure 10 : Influences géographiques sur la localisation des TPE inventives – le cas du Pays des Combrailles).

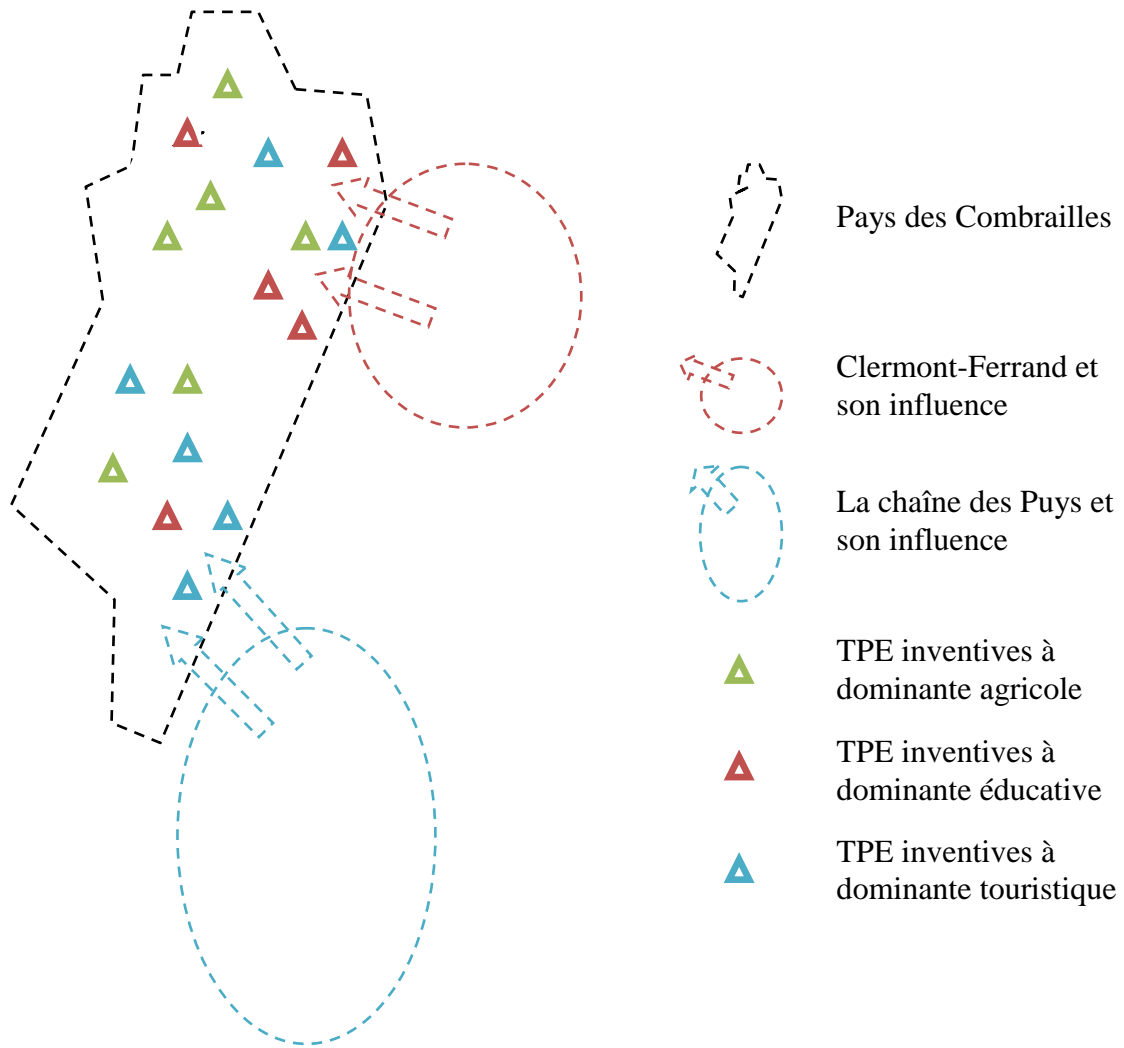
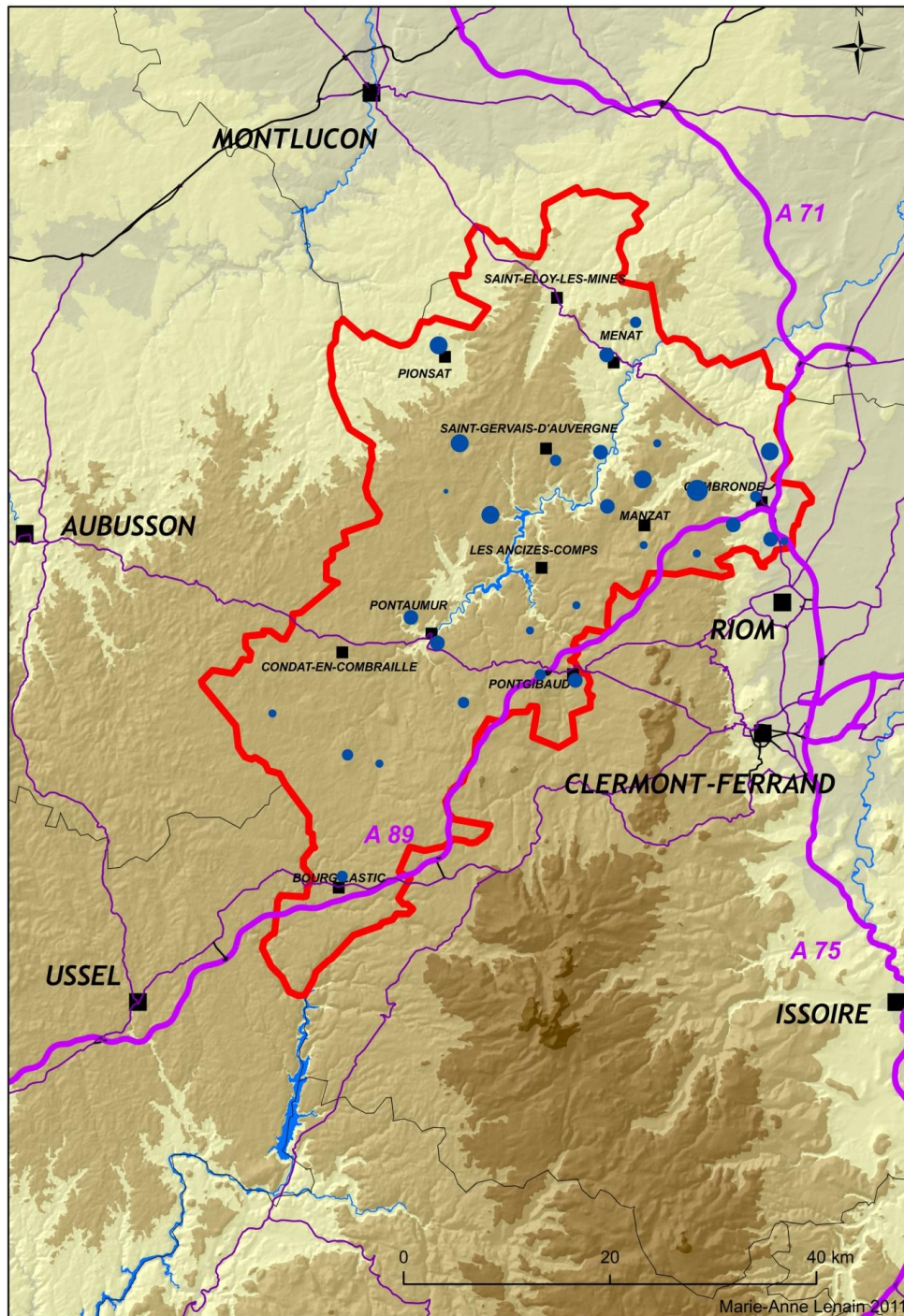


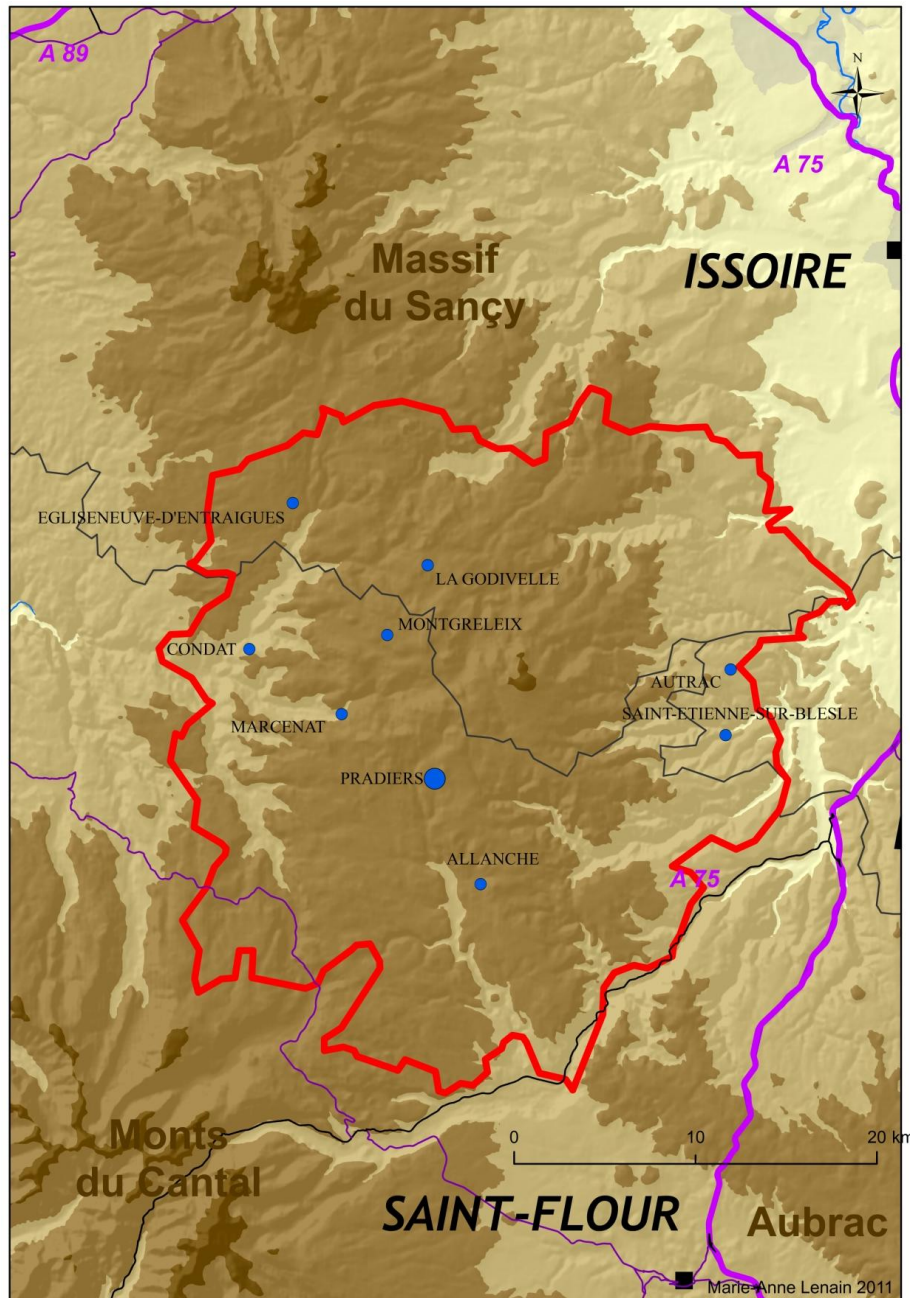
Figure 10 : Influences géographiques sur la localisation des TPE inventives – le cas du Pays des Combrailles



Carte 20 : Localisation des TPE inventives recensées dans le Pays des Combrailles

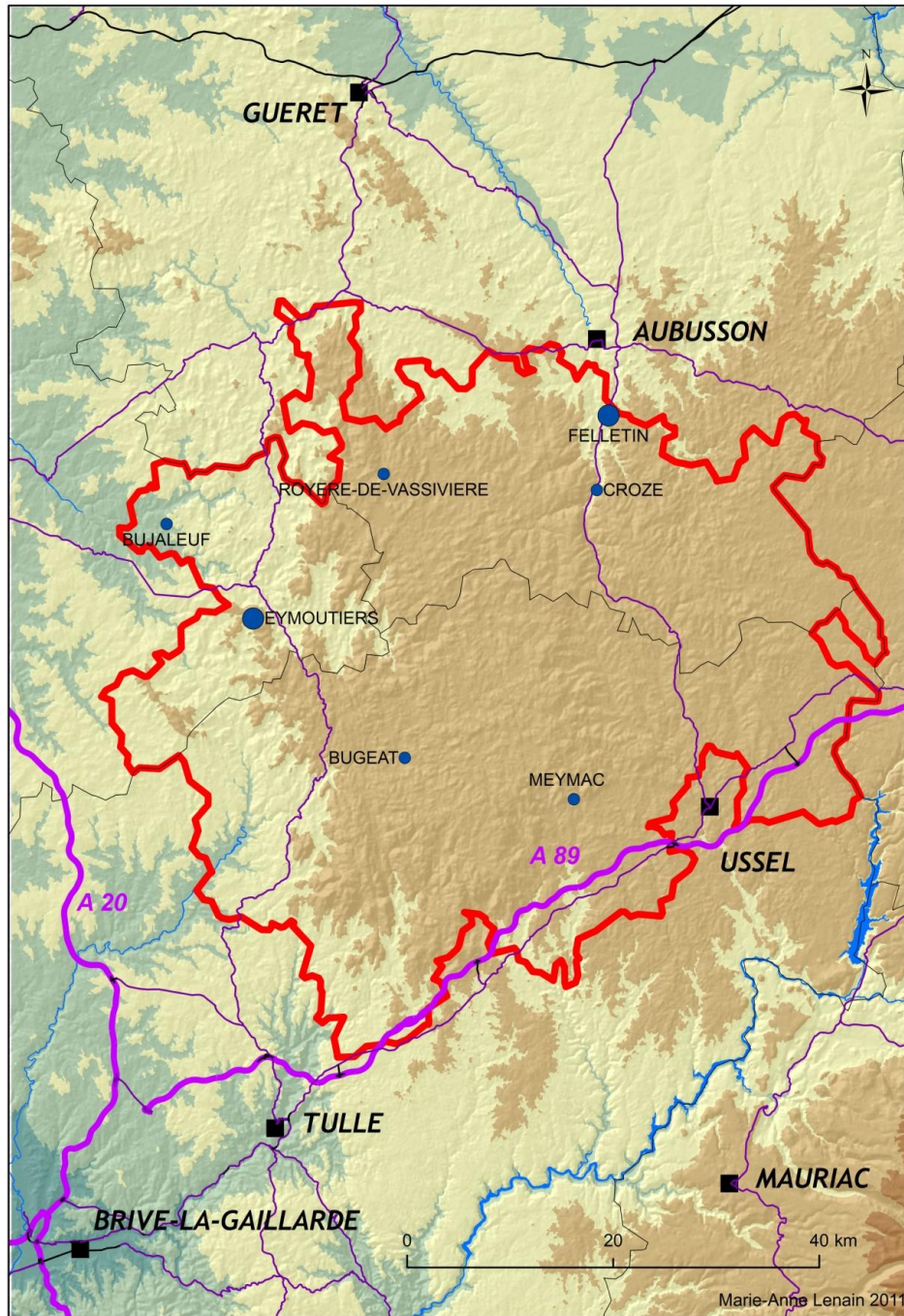
VI.2.1.2. REPARTITION SPATIALE DES TPE INVENTIVES RENCONTREES

Dans cette sous partie, nous représentons sur une carte les TPE inventives rencontrées pour chacun des territoires (cf. carte 21, carte 22, carte 23) et nous comparons leur répartition aux données socio-économiques exposées ci-avant.



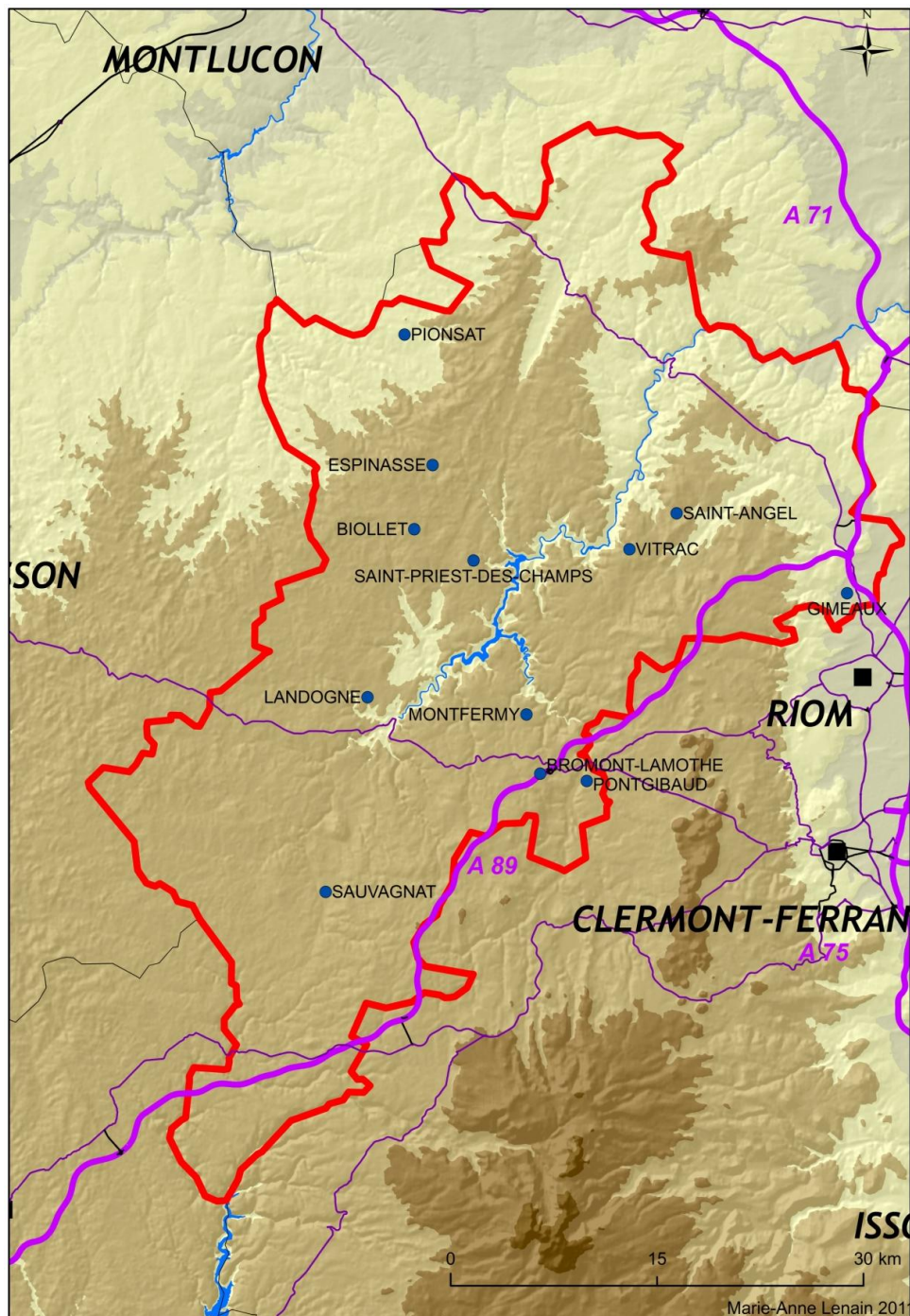
Carte 21 : Les TPE inventives rencontrées sur le plateau du Cézallier

Dans le cas du Cézallier (cf. carte 21 : Les TPE inventives rencontrées sur le plateau du Cézallier), la répartition des TPE inventives rencontrées est centrée sur la limite départementale. On remarque qu'en dehors de Montgreleix et La Godivelle, les communes où les créateurs se sont installés appartiennent à des cantons où le nombre d'emplois pour 100 habitants est assez faible. Même si les TPE rencontrées sont relativement bien réparties sur le territoire, il semble y en avoir beaucoup plus dans la partie cantalienne du Cézallier. Si plus de la moitié des TPE sont créées sur des communes avec un faible nombre de créations, nous avons aussi rencontré quatre créateurs sur des communes plus dynamiques comme Condat ou Allanche, où les activités de tourisme sont plus développées.



Carte 22 : Les TPE inventives rencontrées sur le plateau de Millevaches

Dans le cas du plateau de Millevaches (cf. carte 22 : Les TPE inventives rencontrées sur le plateau de Millevaches) les TPE inventives rencontrées sont réparties sur l'ensemble du territoire. Le plus repérable est ici l'effet bourg, hormis à Croze, l'ensemble des créateurs de TPE inventives rencontrées ont choisi un bourg pour s'installer. Toutes ces communes sont des communes où le nombre de création est assez important.



Carte 23 : Les TPE inventives rencontrées sur le Pays des Combrailles

Dans les Combrailles (cf. carte 23 : Les TPE inventives rencontrées sur le Pays des Combrailles), la répartition des TPE rencontrées reflète le déséquilibre noté dans la répartition des TPE inventives recensées avec un plus faible nombre de TPE au sud. Nous y avons rencontré deux types de TPE inventives. Quatre sont dans une zone sous influence urbaine et présentent des activités de type éducatif (ferme découverte,...). Les sept autres sont dans des communes où le nombre d'emplois par habitant est faible ainsi que le nombre de créations.

VI.3. CONCLUSIONS

Les TPE inventives enquêtées ne sont pas exactement les mêmes dans les trois territoires d'études. Plus locales et agricoles sur le Cézallier, elles sont plus le fait de néo-ruraux souvent très engagés sur le plateau de Millevaches. Si sur ce territoire les activités à base agricole sont peu présentes c'est du fait notamment d'un recul bien plus précoce des systèmes agricoles classiques avec un boisement important du plateau. Si, sur le Cézallier, les TPE inventives rencontrées se situent sur des communes où il y a peu de création d'entreprises, sur le plateau de Millevaches, avec un plus grand nombre d'activités de service, l'effet bourg est fortement ressenti.

En ce qui concerne le Pays des Combrailles, nous avons pu décrire les deux principales sources d'influence sur le type de TPE créées : la présence de l'agglomération clermontoise au nord est du Pays et celle de la chaîne des Puys au sud du Pays. La répartition spatiale des TPE repérée à travers la construction d'une base de données la plus exhaustive possible est bien reflétée dans la répartition spatiale des TPE enquêtées. Sans nous garantir d'exhaustivité, cette fidélité en termes de répartition spatiale, couplée à l'atteinte de saturation dans les enquêtes nous assure d'une bonne représentativité des résultats pour les territoires sélectionnés.

PARTIE III

**LES TPE INVENTIVES, DES INNOVATIONS DISCRETES AVEC
UN FORT DEGRE D'ANCRAGE TERRITORIAL**

« Cadres surmenés ou écolos des villes asphyxiés, ethnologues en herbe ou apprentis missionnaires... les motivations des Parisiens ou sous-Parisiens tentés de quitter leur cité pour le désert rural sont aussi variées qu'il y a de candidats. Mais avant de partir, ils doivent tous peser le pour et le contre entre les avantages et les inconvénients d'un tel exode. »

Eric Deup, *Citadins à la campagne : passer du tourisme à la colonisation*, Fluide glacial n°389, décembre 2008.

INTRODUCTION

Cette partie vise à présenter les résultats issus de l'analyse des entretiens auprès des créateurs de TPE inventives concernant leurs activités, leurs motivations et représentations qu'ils ont de leur activité et de leur territoire. Elle vise aussi à présenter les éventuels effets territoriaux pour chacun des résultats d'analyse. Ceux-ci portent particulièrement sur deux points : la caractérisation des TPE inventives comme étant des innovations discrètes et les processus de création et d'ancrage des TPE inventives. Dans cette optique, elle est composée de deux chapitres.

Dans un premier temps, il est essentiel de revenir sur la caractérisation de ces TPE inventives. Cette caractérisation passe par l'analyse des activités menées, de leur taille, des ressources qu'elles mobilisent, des motivations sous-jacentes des créateurs et des modes de ventes qu'ils mettent en œuvre. Elle permettra non seulement d'alimenter les réflexions sur l'hypothèse selon laquelle les TPE inventent dans leur manière de choisir et combiner leurs activités, ce qui leur confère une adaptation particulière aux espaces ruraux isolés dont elles valorisent les ressources locales mais au-delà, de montrer que ces TPE inventives sont des innovations discrètes.

Dans un deuxième temps nous explorerons les rapports au temps, à l'activité et au territoire des créateurs de TPE inventives. Cette exploration passe par l'analyse des représentations et choix stratégiques que font les créateurs de TPE inventives quant à leur territoire d'implantation et à leur activité. Cette analyse nous conduit à définir les modalités d'ancrage des TPE inventives et de territorialisation de leur créateur. Elle permettra d'alimenter les réflexions sur l'hypothèse selon laquelle un des principaux moteurs de ces créations est le désir de territorialisation ; le phénomène d'ancrage territorial, de territorialisation passant à la fois par l'insertion de l'entreprise et du créateur dans un espace, dans des réseaux et dans une société locale, processus conduit de manière concomitante au processus de création.

Chapitre VII. LES TPE INVENTIVES, DES INNOVATIONS DISCRETES

Depuis le travail sur la notion d’entrepreneur de Schumpeter (1913) les travaux de recherche proposant des classifications, des typologies d’entrepreneurs se sont multipliés, et plus particulièrement depuis une vingtaine d’années en ce qui concerne les TPE. Bien que moins reconnues que d’autres, nous avons choisi, dans le but d’éclairer au mieux des problèmes pratiques, de nous appuyer sur la classification co-construite par des acteurs de terrain et des chercheurs et formalisées par Rouault (2006). Il est alors essentiel de caractériser plus finement ces entreprises, leurs activités, leur format, les motivations de leur créateur. Puis nous montrerons leur adaptation aux territoires ruraux isolés à travers les combinaisons d’activités, leur type de commercialisation et les ressources utilisées. Enfin, nous discuterons à partir de ces caractéristiques originales, de taille, de fonctionnement du qualificatif d’inventive de ces TPE au regard d’autres qualificatifs possibles comme marginales, atypiques, innovantes.

VII.1. CARACTERISATION DES TPE INVENTIVES

Les TPE inventives sont décrites par Rouault (2006) comme des entreprises où l’activité développée correspond peu à des secteurs normés et s’adaptent aux ressources locales. Elles sont portées par un désir d’indépendance, une recherche d’auto-emploi et de développement limité. Nous allons tout d’abord décrire les activités conduites par les trente deux créateurs rencontrés ainsi que leur originalité. Ensuite nous montrerons qu’elles sont pourvoyeuses d’emplois malgré leur petite taille et leurs statuts parfois originaux. Enfin, nous décrirons les motivations des créateurs et l’importance pour eux de la dimension plaisir, et projection vers un idéal de vie.

VII.1.1. DES TYPES D’ACTIVITES, DES METIERS MARGINAUX

Nous avons regroupé dans un tableau les différentes activités menées par les créateurs de TPE inventives rencontrées (cf. Tableau 16 : Les activités des de TPE inventives). Ces activités ont été distinguées selon qu’elles relèvent de la production ou de la transmission, en effet, les activités de transmissions – c’est à dire, des activités pédagogiques et de médiation auprès de publics variés – sont souvent présentes dans les TPE inventives et, nous verrons elles peuvent y avoir une place importante.

	Activité de production / de service	Activité de transmission
Céline, Cézallier	Arboriculture, transformation en cidre	Gestion du verger conservatoire
Nathalie et Lionel, Cézallier	Héliciculture, transformation, vente directe	
Suzanne et Patrice, Cézallier	Ferme auberge, transformation de canards, vente directe, chambre d'hôte	
Isabelle et Christian, Cézallier	Elevage bovin, transformation en fromage, production de pain, vente directe, AMAP	Gîte d'accueil paysan avec activités sur la ferme
Jean, Cézallier	Petits fruits, transformation, vente directe	Visites de la ferme
Lucie, Cézallier	Chambre d'hôte, petits fruits	
Monique et Jacques, Cézallier	Village de gîtes, chambres d'hôtes, production de pain, épicerie	
Martin et Elisabeth, Cézallier	Elevage caprin, transformation en fromage, maraîchage, accueil en yourtes	Accueil pédagogique
François, Cézallier	Poterie	Accueil / visite de l'atelier ; projet d'animation de stages
Matthieu, Combrailles	Verrerie, orfèvrerie	
Laurence, Combrailles	Pétrification	Visite des sources à concrétions calcaires
Olivier et Caroline, Combrailles	Elevage bovin et caprin, transformation en fromage, vente directe, gîtes	Visite de la ferme, démonstration de la traite : projet de théâtre à la ferme
Magali, Cézallier	Elevage équestre	Centre équestre
Xavier, Combrailles	Boulangier paysan, base de loisir nautique	Projet d'animation de stages
Sophie, Combrailles	Elevage caprin, transformation en fromage	Visite de la ferme
Mathilde et Benoît, Combrailles	Ferronnerie d'art, serrurerie	
Myriam, Combrailles	Chambre d'hôte, élevage canin, filage de laine	Ateliers d'initiation au filage et comportement canin
Gérard, Combrailles	Organisation de randonnées avec ânes bâtés, gîtes	Ateliers attelage de chevaux, activités avec des scolaires
Bruno et Martine, Combrailles	Elevage ovin et gibier plus poneys, chèvres, ânes, poules	Gîtes d'accueil paysan, visite de la ferme
Hélène, Combrailles	Création de costumes historiques et couture	
Corinne, Combrailles	Emaillage sur lave	Accueil et visite de l'atelier ; projet d'animation auprès d'enfants
Damien, Millevaches	Elevage d'ânes, organisation de randonnées ânes bâtés, accueil en yourtes	Séjours et ateliers autour de l'âne
Christine et co, Millevaches	Café-restaurant, petit commerce bio-équitable	Café culturel
Laurent, Millevaches	Gîtes, vente d'objets de collection par Internet; projet d'organisation de randonnées	
Cédric, Millevaches	Ressourcerie	Education à l'environnement
Patrick et Maryse, Millevaches	Hotel, restaurant, bar, point multiservice	
Michelle, Millevaches	Boutique de produits biologiques et de troc	
Elsa et Thierry, Millevaches	Brasserie artisanale	Expositions, soirées culturelles
Florence, Millevaches	Marionnettiste	Ateliers d'initiation auprès d'enfants
Stéphane, Millevaches	Chambre d'hôte médiévale, tailleurs de pierre	Séjours médiévaux
Anna, Millevaches	Epicerie bio itinérante	Bibliothèque bio itinérante, projet de sensibilisation pour les cantines scolaires

Tableau 16 : les activités de production et de transmission

Les données collectées permettent d’identifier la grande diversité d’activités représentées parmi lesquelles certaines sont assez nouvelles comme la ressourcerie¹⁸, le café culturel ou encore l’épicerie bio itinérante. Au-delà de ces activités nouvelles, la distance aux standards est aussi repérable dans des métiers qui paraissent plus traditionnels. Nous avons donc choisi de reclasser les créateurs par rapport à leur activité principale pour les confronter aux standards de ces activités. Cette analyse nous a permis de dégager trois groupes : les activités à base agricoles, les activités à base artisanale et les activités principalement de service.

Concernant les activités à base agricole, afin de repérer leur proximité, leur distance au monde agricole professionnel, nous renseignons à la fois le type d’activités, les modalités d’installation (hors cadre familial ou dans le cadre familial) et l’importance accordée aux activités de transmission envers divers publics (cf. Tableau 17 : Proximité au monde agricole pour les activités à base agricole). Ce tableau montre que dans plus de la moitié des cas l’activité d’animation est essentielle pour les créateurs, la distance au monde agricole est flagrante. Ce n’est pas l’activité agricole qui est au centre de leur activité :

« Néanmoins, ce qui est vraiment au centre du lieu c’est l’âne donc l’hébergement est réservé aux personnes qui vont utiliser les ânes. Même si on a des demandes, il n’est pas question de virer les ânes pour des yourtes supplémentaires. Depuis 4 ans l’activité s’est bien organisée avec 50% d’hébergement à la ferme, 25% de grandes randonnées avec les ânes et 25% de ferme découverte autour des ânes. Les grandes randonnées se font avec hébergement en chambres d’hôte et hôtel avec l’espace pour les ânes plus une avec camping. Pour la ferme découverte ça s’adresse aux écoles, il y a des balades contées, des nocturnes, des ateliers de découverte de l’âne. Evidemment c’est plein de passerelles entre les activités, il y a des choses qui glissent en termes de compétences. Et d’idée. Ce n’est pas un lieu de consommation de l’âne ni un lieu touristique mais un lieu affectif et pédagogique. » (Damien, Millevaches)

« Moi avec mes chèvres et mon fromage, elle en maraîchage avec le cheval. On vend sur les marchés, les foires et à la ferme... Il y a les fromages et les légumes et il y aura aussi les sirops de petits fruits, les confitures, les pâtés végétariens et les bocaux qu’Elisabeth veut faire avec les légumes. On aimerait proposer de l’hébergement en yourte : dès que le bâtiment sera fini, on pourra déjà en louer une et un chalet construit un peu plus haut dans la forêt. En fait, on pensait plutôt héberger des gens gratuitement en échange d’un coup de main à la ferme, l’important c’est de leur montrer ce que c’est d’être paysan. Et puis on voudrait mener un projet avec une école aussi, mais quelque chose de pensé dans la durée : par exemple, chaque enfant pourrait parrainer une chèvre et la suivre pendant

¹⁸ Extrait du site www.ressourcerie.fr : la Ressourcerie a 4 fonctions, elle collecte et valorise des déchets pour revendre des objets de réemploi à prix modiques et elle sensibilise son public aux gestes éco-citoyens de réduction des déchets.

toute l'année scolaire, pour se rendre compte de la différence de travail au cours de l'année...» (Martin et Elisabeth, Cézallier)

Créateur	Activités de production	Installation (HCF / CF Hors / dans le Cadre Familial)	Activités de transmission	
			Publics	Importance
Céline, Cézallier	Arboriculture, transformation en cidre	HCF	Touristes, adultes, scolaires	++
Nathalie et Lionel, Cézallier	Héliciculture, transformation, vente directe	HCF	-	-
Suzanne et Patrice, Cézallier	Ferme auberge, transformation de canards	CF	-	-
Isabelle et Christian, Cézallier	Elevage bovin, transformation en fromage, production de pain, vente directe, AMAP	HCF	Touristes, adultes, scolaires	++
Jean, Cézallier	Petits fruits, transformation, vente directe	HCF	Adultes, scolaires	+
Lucie, Cézallier	Chambre d'hôte, petits fruits	HCF	Touristes	+
Martin et Elisabeth, Cézallier	Elevage caprin, transformation en fromage, maraîchage, accueil en yourtes	HCF	Touristes, enfants, scolaires	++
Olivier et Caroline, Combrailles	Elevage bovin et caprin, transformation en fromage, vente directe	CF	Touristes, scolaires, adultes	++
Magali, Cézallier	Elevage équestre	HCF	Enfants, Adultes	++
Xavier, Combrailles	Boulangier paysan, base de loisir nautique	CF	Adultes, touristes	+
Sophie, Combrailles	Elevage caprin, transformation en fromagerie	CF	Adultes, scolaires	++
Gérard, Combrailles	Organisation de randonnées avec ânes bâtés, gîtes	HCF	Touristes, adultes, scolaires	++
Bruno et Martine, Combrailles	Elevage ovin et gibier plus poneys, chèvres, ânes, poules	CF	Touristes, scolaires	+
Damien, Millevaches	Elevage d'ânes, organisation de randonnées en ânes bâtés, yourtes	HCF	Touristes, enfants, scolaires	++

Tableau 17 : Proximité au monde agricole pour les activités à base agricole

Pour les autres cas, c'est plus l'activité de production qui, en soit, est assez en marge du secteur agricole. En effet, on ne trouve peu, voire pas, de référencement concernant l'héliciculture, l'élevage de gibier, le métier de boulangier paysan. Ainsi, par le centre même de leurs activités, mais aussi par la combinaison à des activités pédagogiques et d'accueil, les créateurs de TPE inventives à base agricole sont hors du champ agricole où aujourd'hui encore la spécialisation reste de mise.

Concernant les activités à base artisanale, afin de repérer leur proximité, leur distance au monde classique de l’artisanat, nous renseignons à la fois le type d’activités, les orientations (artisanat traditionnel ou artisanat d’art) et l’importance accordée aux activités de transmission envers divers publics (cf. Tableau 18 : Proximité au monde classique de l’artisanat pour les activités à base artisanale). Pour six créateurs, l’activité de transmission est essentielle, c’est la passion du métier et l’envie de le faire connaître qui prime :

« Donc en 2009 j’avais retouche, création, mode et vêtement historique et maintenant je vais avoir vitrine... et là je vais pouvoir faire connaître ce que c’est que la création et surtout les vêtements historiques. [...] Je suis reconstitutrice sur la période gauloise, au mois de juillet sur le plateau de Gergovie on vit en costume, on vit comme ils vivaient à l’époque et on est là pour expliquer et montrer aux gens. [...] J’aurais aussi envie de me pointer sur la place du marché pour que [mon activité] aille vers les gens. » (Hélène, Combrailles)

« Donc je suis émailleuse sur lave, je suis donc artisan et commerçant puisque je fabrique mes produits en lave émaillée. [...] ça faisait longtemps que j’avais envie de faire un métier manuel et ce que j’adore dans mon travail c’est que, comme je suis dans une petite commune, finalement je montre à tout le monde : les enfants, les jeunes, les mamies, les femmes BCBG, les babas cools... et c’est vraiment ça que j’aime. » (Corinne, Combrailles)

Créateur	Activités de production	Orientation (art / traditionnel)	Activités de transmission	
			Publics	Importance
François, Cézallier	Poterie	Traditionnel	Touristes, adultes, scolaires	++
Matthieu, Combrailles	Verrerie, orfèvrerie	Art	-	-
Laurence, Combrailles	Pétrification	Art	Touristes, adultes, scolaires	++
Mathilde et Benoît, Combrailles	Ferronnerie d’art, serrurerie	Art + traditionnel	-	-
Hélène, Combrailles	Création de costumes historiques et couture	Art + traditionnel	Public averti, projets tout public	+
Corinne, Combrailles	Emaillage sur lave	Art	Touristes, adultes, scolaires	++
Elsa et Thierry, Millevaches	Brasserie artisanale	Traditionnel	Expositions, soirées, visites tous publics	+
Florence, Millevaches	Marionnettiste	Art	Enfants, scolaires, adultes	++

Tableau 18 : Proximité au monde classique de l’artisanat pour les activités à base artisanale

Pour les autres, leur activité n'est pas une activité artisanale mais une activité artistique, parfois assortie d'une part d'artisanat à des fins alimentaires. Ce positionnement d'artiste, commun à un certain nombre des créateurs à base artisanale, les positionne de fait hors des standards de l'artisanat :

« Ici c'est un atelier de vitraux, un atelier d'orfèvrerie et je me suis mis ici pour être près d'inspirations artistique et religieuse. On est très peu dans le métier, c'est un métier assez rare. Ça touche à tout : aussi bien la création que la restauration... Mais bon, c'est un milieu sinistré, pour un artiste c'est... bon, on veut pas de nous [...] Pour la formation c'est une sorte de compagnonnage, y'a pas de formation, c'est en fait quand votre maître sent que vous êtes prêt et... c'est comme un petit oisillon, vous pouvez y aller mais bon, vous êtes toujours porté par votre maître. J'ai choisi de m'affilier à la Maison des artistes, à la différence de la Chambre des Métiers, c'est beaucoup plus souple, ça vous permet d'avantage de s'adapter aux montagnes russes si vous voulez. » (Matthieu, Combrailles)

Enfin, nous pouvons répertorier les huit cas dont la principale activité est un service et décrire leur activité et l'importance qu'ils accordent à la transmission (cf. tableau 19 : Des activités de service peu communes). Ces activités sont assez originales car peu répandues comme les cafés culturels en milieu rural, les chambres d'hôtes en séjours médiévaux, une boutique de troc mais elles peuvent aussi l'être par la combinaison des activités et la manière de les conduire :

« Il faut dire, faire le point multiservice au bar-restaurant, on était les seuls à pouvoir le faire, on n'est pas beaucoup à être ouverts toute l'année ici. Et puis avec l'hôtel ça permet de faire se croiser les locaux qui viennent chez nous pour les anniversaires, les occasions... et les touristes. » (Patrick et Maryse, Millevaches)

« Nous on a un mini village de gîtes, mais bon, on fait le pain et puis on tient une épicerie, puis on a bien quelques animaux, ce qu'on cherche c'est à être autonomes et à fonctionner localement. » (Monique et Jacques, Cézallier)

On retrouve ici aussi, dans un certain nombre de cas, une activité entièrement tournée vers la transmission, la médiation, la sensibilisation :

« La ressourcerie c'est un outil pour développer des choses alternatives [...] remettre dans le circuit des choses qui peuvent être utilisés dans la filière des déchets. C'est un acteur local de gestion des déchets avec les collectivités avec en plus un volet sensibilisation à l'environnement et dans le sens de la lutte contre le gaspillage. C'est un outil de gestion et sensibilisation, un outil d'économie sociale et solidaire, une alternative au capitalisme. » (Cédric, Millevaches)

« Après y a un volet plus heu, à la fois social et d'information qui est par exemple, j'avais pas mal de bouquins chez moi qui étaient liés à la santé alternative ou à l'alimentation

que je mets à disposition dans le camion, en prêt gratuit, alors les clients qui viennent, y a un petit cahier, ils s’autogèrent complètement, ils mettent leur nom, la date de l’emprunt et en gros ils ont entre 8 jours et 3 semaines pour le ramener et ça se passe vraiment bien je n’ai pas de problème de perte, de vol ça c’est pour le volet non commercial... c’est au moins aussi important que l’épicerie c’est un super outil de sensibilisation » (Anna, Millevaches)

Créateur	Activités de service	Activités de transmission	
		Publics	Importance
Monique et Jacques, Cézallier	Village de gîtes, production de pain, épicerie	-	-
Myriam, Combrailles	Chambre d’hôte, élevage canin, filage de laine	Touristes, adultes	++
Christine et co, Millevaches	Café culturel, restaurant, petit commerce bio-équitable	Adultes, touristes	++
Cédric, Millevaches	Ressourcerie	Adultes, enfants, scolaires	++
Patrick et Maryse, Millevaches	Hotel, restaurant, bar, point multiservice	-	-
Michelle, Millevaches	Produits biologiques et de troc	-	-
Stéphane, Millevaches	Chambre d’hôte médiévale, tailleurs de pierre	Touristes	+
Anna, Millevaches	Epicerie bio itinérante	Adultes	++
Laurent, Millevaches	Gîte, vente objets de collection et organisation de randonnées	-	-

Tableau 19 : Des activités de services peu communes

Ainsi, toutes ces activités sont singulières, hors des standards agricoles, artisanaux et commerciaux par leur objectif central (la médiation, la transmission) pour un certain nombre et par leur pratiques (recherche d’autonomie, choix d’une production peu commune,...). Certaines de ces activités sont assez peu connues comme la ressourcerie, le filage de poils de chien, la pétrification. Les créateurs de ces TPE sentent et revendiquent souvent pleinement une certaine forme de marginalité, parfois source d’inspiration pour d’autres par la suite.

« Lorsque j’ai été la première à mettre mes vaches salers en stabulation libre, on m’a prise pour une folle. N’importe quoi, des bêtes à cornes non entravées ! Et aujourd’hui, tout le monde y est. Ça a été pareil pour la ferme auberge, personne n’y croyait au début. » (Suzanne et Patrice, Cézallier)

« On nous attendait au tournant, vous savez, on était vraiment à contre courant. Bon, on est rassuré aujourd’hui parce qu’on voit qu’on ne s’était pas trompés. » (Isabelle et Christian, Cézallier)

« Quand j'ai commencé à transformer mes fromages toute seule et à les vendre avec ma voiture, beaucoup se moquaient de moi, mais aujourd'hui, tout le monde se rend compte que c'est peut-être pas si bête de transformer le lait ! ». (Sophie, Combrailles)

« Quand j'ai créé, on était 12 en France, maintenant on est environ 300 ! Alors, au départ, ici, j'ai fait sourire mais maintenant c'est rentré dans les mœurs. Par contre, au niveau agricole, on peut dire que je ne fais pas partie du réseau. » (Gérard, Combrailles)

VII.1.2. DES ACTIVITES DE PETITE ENVERGURE, AUX STATUTS PARFOIS PEU ADAPTEES MAIS POURVOYEUSES D'EMPLOIS

Les créateurs rencontrés mènent des activités « à taille humaine » permettant l'emploi d'une à quatre personnes (hormis l'activité de Christine et co, Millevaches qui est en réalité constituée de plusieurs sous-activités employant chacune au plus 4 personnes). Le tableau 14 (cf. Tableau 20 : Taille et statut des TPE) permet de refléter cette petite taille à travers non seulement le nombre d'emplois mais aussi la surface agricole ou le montant des investissements ; il indique aussi les statuts choisis par les créateurs.

Pour ce qui est des activités à base agricole, elles ont toute une SAU bien en-deçà de la moyenne régionale de l'Auvergne et du Limousin (82 ha en moyenne de SAU pour les exploitations professionnelles). La plupart a par ailleurs un nombre d'emploi supérieur à la moyenne régionale (à savoir 1,13 emplois par exploitation professionnelle pour l'Auvergne et 1,37 pour le Limousin). Ces exploitations semblent donc présenter l'avantage d'un nombre d'emploi plus important sur une plus petite surface. Cependant, le besoin de main d'œuvre de ces TPE est important et leur résultat économique ne leur permet pas forcément d'embaucher autant qu'ils le souhaiteraient.

« Ben je n'ai pas de grosses marges mais j'ai un salarié pour tout ce qui est cueillette et, et ben pour le reste je me démerde. L'idéal serait d'avoir un salarié pour le labo [la transformation des petits fruits] et un salarié dans les champs mais pour ça faudrait des débouchés plus sûrs. » (Jean, Cézallier)

« c'est pas compliqué, notre temps de travail c'est 7 jours sur 7 et disons 15 à 20 heures par jour... avec les chambres on mange avec les gens donc on finit très tard et on reprend tôt le matin pour les petits déjeuners et gérer les légumes, l'épicerie, les chalets. Bon, on a bien deux personnes une à plein temps plutôt sur l'épicerie et l'autre pour l'entretien des chalets mais on cracherait pas sur un de plus ! » (Monique et Jacques, Cézallier)

	Créateur	Nombre d'emplois	Statut(s)	Surface agricole /investissement
ACTIVITES A BASE AGRICOLE	Céline, Cézallier	1	Agricultrice	9 ha
	Nathalie et Lionel, Cézallier	3	GAEC	5 ha
	Suzanne et Patrice, Cézallier	2	Agricultrice	32 ha
	Isabelle et Christian, Cézallier	4	GAEC	45 ha
	Jean, Cézallier	1,5	Agriculteur	8 ha
	Lucie, Cézallier	1	Agricultrice	6 ha
	Martin et Elisabeth, Cézallier	2	Agriculteur et conjointe aidante	28 ha
	Olivier et Caroline, Combrailles	2	GAEC	40 ha
	Damien, Millevaches	2	Agriculteur	24 ha
	Sophie, Combrailles	2	EARL	20 ha
	Xavier, Combrailles	2	Agriculteur + SARL	13 ha
	Gérard, Combrailles	1	Agriculteur + commerçant	15 ha
	Bruno et Martine, Combrailles	2	Agriculteur + commerçant	34 ha
	Monique et Jacques, Cézallier	3	Commerçants	9 ha
	Magali, Cézallier	1,5	Association loi 1901	13 ha
ACTIVITE SANS BASE AGRICOLE	François, Cézallier	1	Artisan	15000€
	Matthieu, Combrailles	1	Artiste	10000€
	Hélène, Combrailles	1	Artisan	5000€
	Corinne, Combrailles	1	Artisan-commerçant	12000€
	Myriam, Combrailles	1	Commerçante	10000€
	Mathilde et Benoît, Combrailles	2	SARL	30000€
	Laurence, Combrailles	1	SARL	/
	Patrick et Maryse, Millevaches	2	SARL	/
	Michelle, Millevaches	1	EURL	5000€
	Elsa et Thierry, Millevaches	2	SARL	10000€
	Cédric, Millevaches	2	Association loi 1901	5000€
	Florence, Millevaches	1	Association loi 1901	2000€
	Laurent, Millevaches	1	Auto-entrepreneur	/
	Stéphane, Millevaches	0	Projet auto-entrepreneur	1000€
	Anna, Millevaches	1	Entrepreneur salarié en coopérative d'emplois et d'activités	30000€
Christine et co, Millevaches	16	SARL, SARL, association loi 1901 et SCI	/	

Tableau 20 : Taille et statut des TPE

Même si la majorité des TPE inventives à base agricole rencontrées ont un statut agricole classique (agriculteur, GAEC, EARL) qui par sa tolérance (30% de BIC¹⁹ possible) autorise la combinaison d'activités, cinq créateurs ont dû choisir un autre statut ou multiplier les statuts et ce afin de gérer la complexité de leur activité.

« Le statut associatif m'a simplifié la gestion des charges et m'a permis de, comment dire, de faire un test pour savoir si l'activité allait fonctionner. Mais bon, maintenant j'aimerais tenter de m'installer en agriculture en exploitation individuelle et changer le statut de l'association pour faciliter les questions de revenu, même si ça reste un peu bancal en agricole... mais là, en association, je ne suis pas dans le bureau alors je... et puis c'est pas flexible par rapport aux difficultés certains mois, quand on a un salaire à me verser ! » (Magali, Cézallier)

« bon l'exploitation agricole est au réel micro BIC mais j'ai préféré pas l'utiliser pour vendre le pain. J'ai préféré associer la vente du pain aux canoës. Le Canoë est une activité fragile car c'est saisonnier et cela prend beaucoup de temps alors je voulais pas laisser seul dans une SARL. Mais bon de toutes façons je pouvais pas mettre tout sous un même statut. » (Xavier, Combrailles)

Pour les activités sans base agricole, on peut noter le faible niveau d'investissement indiqué, allant de 1000€ à 30000€ pour les plus élevés. Ces investissements ont rarement fait l'objet de prêt ou de subventions et sont parfois l'occasion de démarche pour le moins originales.

« Donc j'ai fait un budget, je savais que j'en avais à peu près pour 30 000 euros ce qui a été le cas donc 8000 euros d'achat pour le camion, ça je l'ai complètement autofinancé, j'avais 9000 euros de stock et après y a tout le reste du matériel de marché, une caisse enregistreuse, enfin tout un tas de bazar et là j'ai mobilisé ces mêmes gens en faisant ce que j'ai appelé des souscriptions d'avances sur consommation, alors tout ça, c'était complètement informel je ne suis pas passé par un truc, je ne me suis pas posée la question de savoir si c'était légal ou pas légal, j'ai fait comme moi je trouvais bien de faire. Complètement hors cadre, et puis au départ j'avais fait des parts à 10 euros, les gens ont pris 2 parts, 3 parts...,30 parts et ce que je trouve intéressant c'est qu'à la fois c'était une manière pour eux de s'impliquer, d'aider un projet à démarrer et ils savaient qu'ils allaient récupérer leurs sous en produits et pour moi c'était vraiment intéressant, ils récupéraient en produit et pas en argent. » (Anna, Millevaches)

La majorité des créateurs d'activités sans base agricole a choisi un statut classique (artisan, commerçant, SARL, association loi 1901, auto-entrepreneur) qui leur permet d'exercer sans difficulté leur activité. Le statut d'auto-entrepreneur est choisi pour sa simplicité d'accès et le peu d'engagement qu'il demande. On peut tout de même noter que l'obtention du statut à

¹⁹ Les exploitations agricoles, quel que soit leur statut sont soumises à impôt sur leur bénéfice agricole. Lorsqu'elles combinent des activités de type commercial, si les revenus de cette activité dépassent pas 30% du chiffre d'affaire agricole, les bénéfices d'intérêt commercial (BIC) sont alors intégré au bénéfice agricole pour appliquer les barèmes d'imposition ; au-delà, l'agriculteur doit faire deux déclarations.

parfois été difficile ou que le statut est parfois choisi en grande partie pour les valeurs qu’il sous-tend.

« A l’époque je passais par la chambre d’agriculture, je parlais français, anglais, hollandais, je partais avec eux pour faire la promotion de la chambre d’hôtes. J’étais la première inscrite ici à la chambre de commerce en chambre d’hôte, j’étais rurale mais pas agricultrice, donc finalement la chambre de commerce a accepté de m’inscrire et de me donner un numéro SIREN, et mon statut de commerçante ; ça m’a pris 2 ans. »
(Myriam, Combrailles)

« La forme associative permet des espaces de rencontre où les rapports ne sont pas marchands. Il y a une dimension de lien social, il faut réussir à faire vivre tout ça. Avec ce statut même la question de l’autogestion – pas de président, décision collégiale au CA – passe bien. » (Cédric, Millevaches)

« J’ai choisi le statut d’artiste : la Maison des Artistes c’est plus souple que la Chambre des Métiers, elle s’adapte plus. Dans ce statut il y a tout : la cotisation retraite, l’assurance accident. C’est très pratique et surtout facile d’accès. Bon, c’est peut-être un peu moins bien en couverture que quand on est artisan mais moi je suis un artiste ! »
(Matthieu, Combrailles)

Enfin, deux activités présentent des statuts moins classiques : entrepreneur salarié en coopérative d’emplois et d’activités et une combinaison de deux SARL, une association et une SCI. Les coopératives d’emplois et d’activités ont été créées en 1995 avec pour objectif de permettre à la fois d’exercer et de tester la viabilité de son activité. Les coopérateurs sont libres dans la conduite de leur activité et sur leur chiffre d’affaire perçoivent un salaire et abondent au fond collectif permettant de mutualiser du travail de comptabilité et d’accompagnement de l’activité. Pour faire face à la combinaison des activités, Christine et co ont constitué une combinaison de statuts : un SCI pour la gestion des bâtiments, l’association loi 1901 pour la programmation culturelle, les deux SARL pour le bar-restaurant et pour la boutique. Les activités et la viabilité économique de ces quatre structures sont totalement interdépendantes.

VII.1.3. DES ACTIVITES CREEES PAR DESIR D’INDEPENDANCE ET D’ACCOMPLISSEMENT DE SOI

Afin d’analyser les motivations à la création de ces TPE inventives nous avons dans un premier temps effectué une analyse de fréquence des mots utilisés sur l’ensemble des verbatim des entretiens concernant leurs motivations. Nous obtenons le nuage d’étiquettes présenté en figure 11 (cf. figure 11 : Nuage d’étiquettes des motivations à la création).

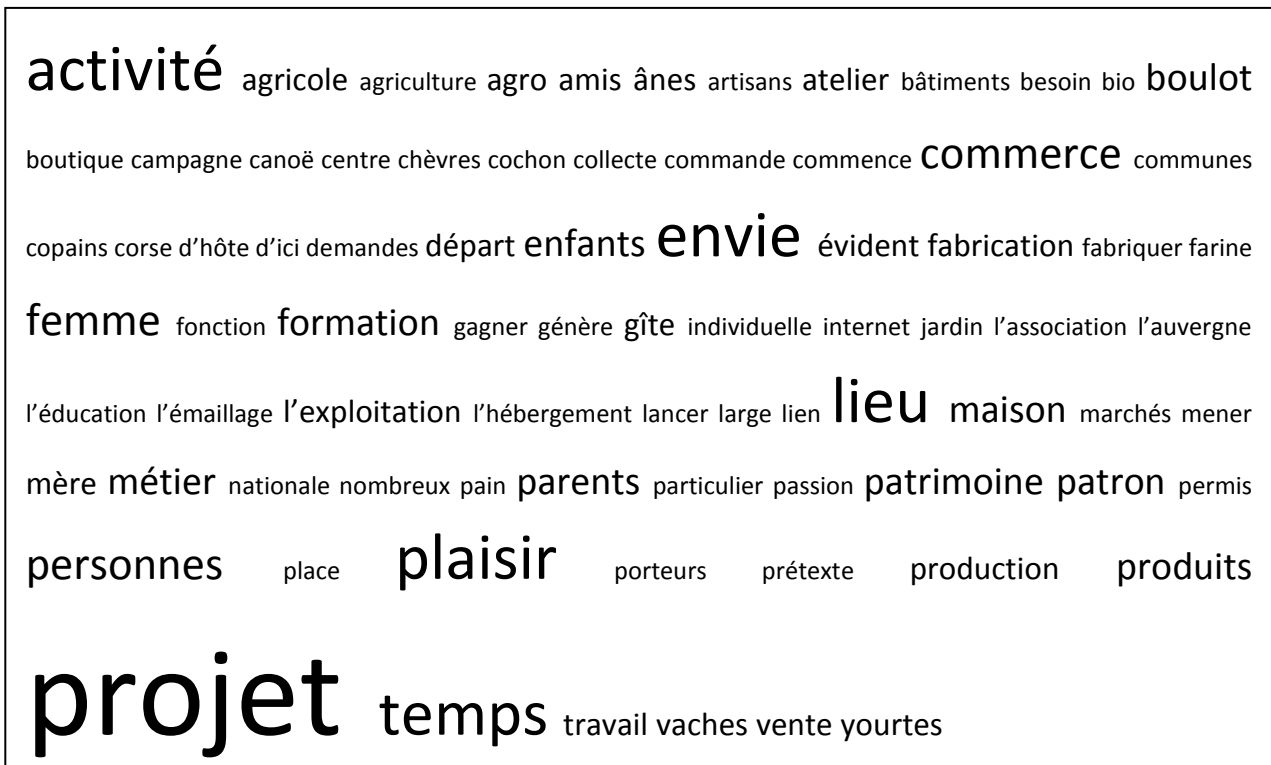


Figure 11 : Nuage d'étiquettes des motivations à la création

Au-delà du terme projet, utilisé dans quasiment tous les discours, on peut relever la présence plus marquée de cinq termes : activité, envie, lieu, plaisir et temps. Loin de considérations de croissance ou de réussite les discours sont plutôt orientés sur la création d'une activité portée comme un idéal de vie ici et maintenant. D'autres mots sont directement liés à l'activité en tant que telle (agricole, atelier, âne, yourte, pain...) ou à l'environnement social du créateur avec en premier lieu sa famille (femme, famille, parents, enfants). Plus exactement, les motivations peuvent être regroupées selon trois grands axes : travailler pour une passion, une rupture nécessaire avec une situation professionnelle ou personnelle précédente et une envie d'être son propre patron. Tous évoquent le fait qu'à travers cette création ils ne sont pas à la recherche d'une activité ayant pour vocation de se développer de manière importante. Tout cela reflète bien le désir d'indépendance, la recherche d'auto-emploi et de développement limité décrits par Rouault.

Bien que les motivations soient souvent entremêlées, on retrouve chez chacun la volonté d'une activité « à taille humaine » qu'ils peuvent entièrement maîtriser. Pour certains, c'est la passion, la recherche de sens qui guide avant tout la création. Ces caractéristiques sont à rapprocher de celles des dirigeants de TPE hédonistes, décrits par Jaouen (2008) comme des dirigeants dont l'objectif principal est le plaisir, la passion. Les extraits de verbatim nous amènent aussi à décrire ces créateurs de TPE inventives comme des lifestyle entrepreneurs (Schine, 2003) dont les motivations sont davantage existentielles et liées au mode et au cadre de vie.

« Moi je me suis installé par passion pour le métier, c’est vrai patrimoine, je travaille comme il y a 2000 ans : je fais l’émaillage, le tournage, la cuisson, le séchage. Et je travaille seul. » (François, Cézallier)

« Filage, comportement, les animaux et le jardin, je fais ça parce que ça me fait énormément plaisir, et plus je rencontre les gens, plus je me rends compte de l’importance que ça fasse plaisir. » (Myriam, Combrailles)

« On ne savait pas trop. On a ouvert le 2ème gîte par passion de la restauration pour lui et de la déco pour moi, ce qu’on cherche c’est une relation avec les gens car c’est enrichissant... et dans ces cas là on ne pense pas à l’argent. » (Bruno et Martine, Combrailles)

« Moi je savais que j’avais besoin d’être dans une activité où il y ait du contact humain, pour moi c’était essentiel, et que quelque part le commerce, même si pour moi c’est plus large qu’un commerce, il génère ça. Il génère ce contact, donc c’était, je n’aurais pas pu travailler dans un bureau, il me fallait un lien avec la population locale, fort et les produits bio parce que moi j’y suis sensible depuis plusieurs années. Voilà. C’est un sujet qui me touchait et j’avais envie à travers ces produits de pouvoir faire de la sensibilisation, de l’information. Pour moi c’est toujours un prétexte, le commerce et l’activité, c’est toujours un prétexte à faire autre chose beaucoup plus large sur les notions environnementales et voilà. [...] De me dire enfin j’ai trouvé quelque chose qui a du sens, un métier qui a du sens, et dans lequel je ne suis pas confronté à une autorité, à une hiérarchie, où je peux m’épanouir complètement dans des projets. » (Anna, Millevaches)

« Je suis passionné du Moyen-âge, j’ai toujours cherché quelque chose à remonter. Et un jour j’ai trouvé la tour dont la restauration reste un projet à échelle humaine. Etant tailleur de pierre, je me suis rendu compte que c’est jouable mais aussi de la quantité de boulot que ça demande. Mon objectif c’est de reconstituer la tour comme elle était à l’époque et d’y faire des chambres d’hôtes dans la tour, des séjours pittoresques... pour... pour montrer comme c’est beau ! » (Stéphane, Millevaches)

Pour d’autres, le plaisir est mêlé à une autre motivation, celle du désir d’indépendance, une envie d’être son propre patron. En cela, toujours en référence à la typologie proposée par Jaouen (2008), ils combinent les objectifs des hédonistes avec la dimension plaisir, passion et des dirigeants « alimentaires » en cherchant à ne pas avoir à rendre de comptes. Les créateurs de TPE inventives sont peut-être à la croisée de ces deux types avec des stratégies guidées par leur passion, leur recherche de sens mais aussi très adaptatives par rapport aux caractéristiques du territoire d’implantation et à leur situation familiale.

« La satisfaction passe par le travail bien fait, ce n’est pas de faire de l’argent, je ne calcule pas le temps passé à l’œuvre. [...] Comme projet long terme, j’aimerais bien

fabriquer mon propre verre, pas pour économiser mais pour exercer mon métier de A à Z, faire mes propres colorations. Il y a... c'est un but artistique. » (Matthieu, Combrailles)

« Moi, c'est pas compliqué, je suis passionnée par les chevaux et puis je voulais vraiment devenir mon patron et de travailler pour moi-même. C'est à dire faire mes propres choix, mener l'exploitation comme JE le veux. C'est que j'ai anticipé le projet depuis de nombreuses années, j'ai élevé et fait naître de nombreux poneys en prévision de l'ouverture de MON centre équestre. » (Magali, Cézallier)

« C'est un luxe d'être son propre patron ; mais ce luxe implique moins de gains en moyenne ; si vous me demandez quel est mon revenu principal... c'est le fait d'être veuve... d'un médecin, la caisse est prévoyante pour ses adhérents. Maintenant, j'attends de mes activités juste le plaisir. Quand j'ai commencé l'activité chambres d'hôtes, je misais sur les 10 ans marqués dans le rapport, c'était pour élever mes enfants et avoir suffisamment d'argent pour leur faire faire des études et un développement intellectuel suffisamment grand ; maintenant, c'est rencontrer des gens, des amis sur le même fil que moi, et les chambres pour que ça me paie ma baraque. » (Myriam, Combrailles)

« Mon projet c'est que ça fonctionne c'est à dire que je gagne ma vie mais aussi de développer l'âne, de le faire connaître. Au niveau des particuliers, la vente des ânes augmente ! » (Gérard, Combrailles)

« Au départ le projet était dans la sphère agro-touristique car j'avais une volonté de m'installer en agriculture mais je n'étais pas tenté par une activité strictement agricole et la proximité du lac m'a évoqué le tourisme. Donc ça a tourné autour de l'idée d'élevage, d'agriculture, de tourisme et de patrimoine. Economiquement, ce qui rapporte le plus c'est l'hébergement en particulier à cause des yourtes. Néanmoins, ce qui est vraiment au centre du lieu c'est l'âne donc l'hébergement est réservé aux personnes qui vont utiliser les ânes. Ce n'est pas un lieu de consommation de l'âne ni un lieu touristique mais un lieu affectif et pédagogique. » (Damien, Millevaches)

Enfin, pour le dernier groupe, c'est réellement le désir d'indépendance, parfois lié à une sorte de rupture avec une vie passée. On retrouve ici un certain nombre des caractéristiques des lifestyle entrepreneurs qui, par leur création d'entreprise, sont à la recherche d'un nouveau mode de vie. Ces situations de ruptures comme point de démarrage du processus de création d'activité a été décrit pour certaines installations agricoles hors cadre et non aidées (Lemery, 2006), dans le cas des migrants créateurs d'activités (Cognard, 2010) et dans le cadre d'un travail sur l'accompagnement à la création d'entreprise (Cuzin et Fayolle, 2004).

« Une voisine s'est inscrite pour suivre une formation agricole alors j'ai décidé de la suivre ; ce que je voulais moi c'est avoir un élevage que je pourrais gérer toute seule » (Nathalie et Lionel, Cézallier)

« Moi je travaillais, un truc de dingue, ma femme, elle, elle était femme au foyer et elle voulait travailler alors d’un coup on s’est dit y’en a marre, on a décidé de faire quelque chose ensemble et comme on possédait déjà une maison/gîte et que ça nous plaisait hé ben. » (Monique et Jacques, Cézallier)

« Ce qu’on voulait, d’abord c’est devenir notre propre patron. » (Mathilde et Benoît, Combrailles)

« Alors on va commencer avec comment ce projet est né. On est moi et mon ami, enfin mon conjoint. Donc on est un couple, on travaille tous les deux sur cette activité et c’est un projet de changement de vie, c’est-à-dire qu’on vient de région parisienne, gros ras-le-bol et on avait besoin d’un projet avant de partir et de tout plaquer. C’est à dire que au fond, pourquoi on fait cette brasserie, c’est pour fabriquer des bières différentes parce qu’on aime les goûts, les saveurs différentes, on veut pas se laisser enfermer dans une routine qui nous... » (Elsa et Thierry, Millevaches)

Les motivations liées à ces créateurs, loin de l’image souvent médiatisée de « l’entrepreneur », ne sont pas liées à des objectifs économiques mais le reflet direct des envies, passions et représentations de leur créateur. Souvent hédonistes, proche des lifestyle entrepreneurs ces TPE inventives se développent sans soucis de reproductibilité ou de transmission mais avec une volonté parfois farouche de « créer quelque-chose à soi et à son image ».

Ainsi, les TPE inventives sont caractérisées par leur profonde singularité. Entreprises créées à l’image de leur patron, selon leur passion, leurs valeurs et dans un désir profond d’indépendance, elles s’éloignent souvent des standards bien connus de l’agriculture, de l’artisanat et même du commerce. Souvent repérées comme marginales par leurs activités et leur taille elles sont pourtant pourvoyeuses d’emplois sur de petites surfaces et/ou avec de faibles investissements.

VII.2. ADAPTATION DES TPE INVENTIVES AUX ESPACES RURAUX ISOLES

Les espaces ruraux isolés, principalement définis en creux²⁰, présentent des caractéristiques spécifiques, fortes contraintes pour la création et le maintien d’entreprises. En premier lieu, leur situation périphérique et leur faible degré d’accessibilité rend les échanges marchands complexes. Par ailleurs, ces espaces sont fortement marqués par une faible densité de population qui, malgré des migrations de plus en plus souvent favorables, évolue encore rarement de manière positive. Cette faible densité de population implique alors une faiblesse des marchés locaux pour des entreprises. Enfin, on peut rappeler l’étroitesse du marché de l’emploi et du travail dans les espaces ruraux les plus isolés caractérisés alors par moins

²⁰ Dans la classification ZAUER l’espace rural isolé est composé des « autres communes de l’espace rural » à savoir les communes qui ne sont ni pôle rural et sa périphérie ni pôle urbain et sa périphérie ni commune multipolarisée

d'entreprises créées, des entreprises de plus petite taille – de type TPE – mais des entreprises plus pérennes (Aubert, Guérin, Perrier-Cornet, 2001). Nous montrerons dans cette partie comment les TPE inventives construisent leur viabilité économique à partir de stratégies particulièrement adaptées à ces contraintes.

VII.2.1. LA COMBINAISON D'ACTIVITES : DE LA VOLONTE DE MENER PLUSIEURS ACTIVITES A L'ADAPTATION AUX CONTRAINTES LOCALES

Mis à part Matthieu et Michelle qui mènent une activité unique, les TPE inventives recouvrent toutes deux activités ou plus. Loin du modèle de pluriactivité agricole familiale proposé par Simon (2000), les cas ici étudiés s'appuient effectivement sur plusieurs activités aux statuts parfois différents, comme nous avons pu le montrer, mais les lient entre elles. C'est par la combinaison (et non la juxtaposition) de ces activités que se construit la viabilité économique des TPE inventives : les produits d'une des activités servent aux autres, les invendus d'une activité sont valorisés par une autre, une même ressource patrimoniale est utilisée pour plusieurs activités...

« Bon, nous on a des vaches laitières et on fait du fromage, un fromage de pays, des allaitantes, des cochons pour valoriser le petit lait (et les invendus). Les cochons on les transforme au lycée agricole on vend sous vide en charcuterie, en colis. Sinon on fait aussi du pain : 70kg pain/semaine. On va sur les marchés pour vendre tout ça en plus des colis. » (Isabelle et Christian, Cézallier)

« Depuis 4 ans l'activité s'est bien organisée avec 50% d'hébergement à la ferme, 25% de grandes randonnées avec les ânes et 25% de ferme découverte autour des ânes. Les grandes randonnées se font avec hébergement en chambres d'hôte et hôtel avec l'espace pour les ânes plus une avec camping. » (Damien, Millevaches)

« Dans le mini village vacances on a le village de gîtes avec une capacité de 130 couchages. C'est 10 grands chalets en dur, 10 petits et 4 chambres d'hôte. Sinon, pour les repas on a aussi le potager, les poules, les lapins, quelques moutons qui servent pour tondre aussi, on produit le pain et on fait comme une sorte de petite épicerie sur place. L'objectif c'est l'autarcie, c'est d'avoir tout ici, faut dire, on est quand même loin de tout le reste ! » (Monique et Jacques, Cézallier)

« Par contre après on a envie de faire plein de choses autour de la brasserie. Economiquement tout ce mélange, c'est pour ça que c'est bien, c'est un complément pour tout, tout se complète. Ça par contre, c'est un gros changement par rapport au projet, c'est que je ne pensais pas que l'activité allait dépendre d'une multitude de petits trucs. » (Elsa et Thierry, Millevaches)

Ces combinaisons d'activités sont souvent choisies et c'est la polyvalence nécessaire, la variété des journées qui est recherchée. Cependant, parfois il semble que le choix de combiner les activités est plutôt fait sous une forme de contrainte économique : pour pouvoir vivre et

mener sa passion il faut accepter de la combiner à une activité plus rentable localement. C’est un moyen de parer la faiblesse des marchés locaux sur des produits spécifiques (les vêtements d’époque, une boutique de produits « écolo-responsables »), la faible rentabilité d’une activité (animation pédagogiques autour de l’âne). La combinaison est alors choisie et réfléchié selon les compétences, les ressources locales et le patrimoine dont disposent les créateurs.

« Je fais de la couture, des vêtements d’époque et de la couture classique. Le projet au départ c’est la création de vêtements d’époque, je vais sur des salons à Paris, à Lyon,... mais pour gagner mon pain et puis pour travailler aussi pour les gens d’ici je fais des créations de vêtements et des retouches, reprises,... du plus classique. » (Hélène, Combrailles)

« Alors, il y a le bar restaurant boutique – centrale d’achat et les concerts, ce qui fait gagner c’est le bar-restau mais pour nous l’important c’était de pouvoir faire vivre.. ici... avec les concerts, une boutique, c’est qu’on avait nos habitudes parisiennes et à 30 ans... » (Christine et co, Millevaches)

« Je suis tailleur de pierre et j’ai commencé à restaurer depuis 2006 la tour pour créer un lieu d’accueil touristique pittoresque et je ferai sinon, pour compléter et grailler, des petits travaux dans le bâtiment pour les petits vieux du coin. J’ai plein de compétence en bâtiment et petits travaux. » (Stéphane, Millevaches)

Les envies, liées aux contraintes locales sont alors l’occasion d’inventer, de créer des combinaisons d’activités parfois totalement inédites. La combinaison des activités induisent trois phénomènes économiques : l’exploitation de coûts d’opportunité²¹ plus faibles, la réduction des charges l’accroissement de la rente.

Les activités développées, agriculture, tourisme,..., présentent parfois des périodes creuses alors valorisées pour mener d’autres activités comme le filage, la proposition d’ateliers d’initiation à des périodes où leur coût d’opportunité est plus faible. D’autre part, la combinaison s’appuie souvent sur la mutualisation de patrimoine (le bâti, les terres) et de matériel entre les activités et induit, de fait, une baisse des charges de structure affectée à chacune de ces activités. Enfin, les TPE inventives constituent parfois à elles seules de véritables paniers de bien ou réinvestissent le produit d’une activité dans une autre activité et augmentent ainsi la rente de leur produit. C’est donc par ces combinaisons et la capacité d’adaptation aux contraintes locales des créateurs que passe la viabilité économique des entreprises créées.

²¹ «Le véritable coût d’un bien est son coût d’opportunité : ce à quoi vous renoncez [parfois sans le savoir] pour l’obtenir» (Krugman, Wells, 2009)

VII.2.2. LA COMMERCIALISATION : MIXITE DES CLIENTELES ET DES MODES DE COMMERCIALISATION

Outre la combinaison d'activité, une autre caractéristique de ces TPE inventives permet de parer la contrainte de la faiblesse du marché local : la mixité des clientèles et des modes de commercialisation. En effet, la faible densité de population induit de facto une capacité d'achat et de consommation de services restreinte face à laquelle ces TPE développent des stratégies commerciales mixtes. Nous avons construit un tableau permettant de repérer la mixité des clientèles de ces TPE (cf. Tableau 21 : Les TPE inventives : des clientèles aux provenances mixtes). Les clientèles dites locales sont des personnes physiques ou morales du territoire ou de son aire d'influence achetant directement les produits ou services des TPE inventives. Les clientèles dites extérieures sont des personnes physiques ou morales hors de ce territoire qui achètent les produits ou services des TPE (comme le cas de restaurants clermontois voire parisiens pour des produits agricoles ou d'achats par Internet). Enfin les clientèles de tourisme correspondent à des personnes en vacances, de passage ou en consommation de loisirs lorsqu'elles achètent des produits ou services des TPE inventives.

	Clientèle			Profil
	<i>locale</i>	<i>tourisme</i>	<i>extérieure</i>	
Suzanne et Patrice, Cézallier	X	X		COMPLEMENTARITE TOURISME ET MARCHÉ LOCAL
Martin et Elisabeth, Cézallier	X	X		
François, Cézallier	X	X		
Olivier et Caroline, Combrailles	X	X		
Magali, Cézallier	X	En projet		
Laurence, Combrailles	X	X		
Gérard, Combrailles	X	X		
Bruno et Martine, Combrailles	X	X		
Corinne, Combrailles	X	X		
Damien, Millevaches	X	X		
Christine et co, Millevaches	X	X		
Patrick et Maryse, Millevaches	X	X		
Stéphane, Millevaches	X	X		
Anna, Millevaches	X	X		
Monique et Jacques, Cézallier		X		PAS DE MIXITE
Myriam, Combrailles		X		
Laurent, Millevaches		X		
Cédric, Millevaches	X			
Michelle, Millevaches	X			
Isabelle et Christian, Cézallier	X	X	X	MIXITE TOTALE
Jean, Cézallier	X	X	X	
Lucie, Cézallier	X	X	X	
Céline, Cézallier	X	X	X	
Nathalie et Lionel, Cézallier	X	X	X	
Matthieu, Combrailles	X		X	
Xavier, Combrailles	X	X	X	
Sophie, Combrailles	X	X	X	
Mathilde et Benoît, Combrailles	X		X	
Hélène, Combrailles	X		X	
Elsa et Thierry, Millevaches	X	X	X	
Florence, Millevaches	X	X	X	

Tableau 21 : Les TPE inventives : des clientèles aux provenances mixtes

Tout d’abord le groupe sans mixité dans la provenance des clientèles ne fonctionne pas avec une clientèle unique mais la mixité se fait plutôt par le type de clients que par leur provenance.

« Financièrement la moitié est de la vente en boutique, un quart de prestation de service dont collecte des encombrants auprès des communautés de communes et sensibilisation

/ animation dans les écoles, le programme de prévention des déchets pour le Sud Creuse, des actions dans le cadre des programmations du PNR et du Pays et un quart d'aides à l'emploi avec par exemple le Conseil Régional du Limousin. » (Cédric, Millevaches)

Ensuite, pour les TPE s'appuyant sur des clients dont la provenance est mixte, nous proposons de distinguer celles qui basent leur activité sur une complémentarité entre tourisme et marché local et celles qui s'adressent à des marchés locaux et des marchés extérieurs. Dans le premier cas, la mixité des clientèles est fortement liée au type de combinaison d'activités choisies, certaines étant directement destinées à des touristes et d'autres à des locaux.

« Les clients sont essentiellement des touristes, des vacanciers. Il n'y a pas de profil particulier. Les étrangers viennent beaucoup moins qu'au départ bien qu'il n'y en ait jamais eu beaucoup. Les locaux font connaître à leur famille et en sont fiers. Ils viennent visiter mais ne s'attardent pas, il n'y a pas de café. » (Laurence, Combrailles)

« Mes clients c'est des locaux (60 %) et des touristes (40 %), mais pour tenir l'année heureusement qu'il y a les locaux. Le bouche à oreille fonctionne bien maintenant y'a des clients me passent même commande. C'est des enfants, des jeunes qui viennent acheter des cadeaux. La clientèle est variée, il y a des mamies BCBG, des agriculteurs, des hippies. » (Corinne, Combrailles)

« En été, c'est ouvert de 9h du matin à 1h du matin 7j/7 avec des propositions de repas midi et soir. Hors saison nous fermons le lundi sinon ouverture de 9h à 22h et 23h les WE, le restaurant est ouvert tous les midis plus le vendredi soir et samedi soir. On organise 2 concerts par semaine en été avec le tourisme et 2 par mois hors saison. » (Christine et co, Millevaches)

« Nous on fait hôtellerie, restauration, bar et point multiservice. Pour le bar, le point multiservice ce n'est que des locaux et pour le restaurant aussi ils sont majoritaires. Il faut dire quand on est quasi les seuls ouverts toute l'année ! » (Patrick et Maryse, Millevaches)

Parmi le groupe nommé mixité totale, la variété des clientèles est directement en lien avec la variété des activités menées. Toutefois, on peut repérer que certaines TPE à vocation artisanale ne s'appuient pas du tout sur le tourisme. Leur activité est alors souvent partagée entre des clients locaux pour des activités plus artisanales et des extérieurs pour des activités plus artistiques.

« On travaille pour des particuliers à peu près 80 % et pour le domaine public (20 %) et presque tout sur commande. Les particuliers nous demandent parfois des créations originales et là, ils peuvent être n'importe où ; ils nous ont repérés grâce à Internet. » (Mathilde et Benoit)

« En création je travaille pour des bâtiments classés, il faut d'abord être jugé pour voir si vous êtes apte ; maintenant j'ai des demandes en France voire en Europe (Suisse). Le

choix se fait plus suivant l’art que la proximité. Dans le coin, j’ai fait quelques petits travaux (Saint-Fargeol). Localement, c’est plus de la restauration, les vitraux dégradés nécessitent d’être restaurés pour la protection contre les intempéries et donc éviter d’avoir de plus gros dégâts sur un monument. Les églises n’ont plus les budgets pour mettre des vitraux contemporains. Localement les commandes en création sont surtout pour des particuliers, qui ont des chapelles. Il y a aussi des passionnés d’art, qui demandent des œuvres plus petites. » (Matthieu, Combrailles)

« J’accueille du monde dans son atelier à Pionsat, mes clients sont de toutes catégories sociales (agriculteurs, parisiens riches). Pour les vêtements historiques (surtout Moyen Age), je fais des expos sur Paris, il y a très peu de clients dans les Combrailles. A Paris, je vais à un marché historique européen où tous travaillent autour de l’histoire et là les clients viennent se servir. Sinon je fais un autre salon à Champigny sur la mode et je travaille pour des « reconstituteurs » (animateurs) de scènes médiévales. » (Hélène, Combrailles)

Au-delà de cette recherche de mixité dans les marchés exploités, phénomène assez connu pour les migrants créateurs d’entreprise (Chevalier, 2000, Kalantaridis et Bika, 2006), ces créateurs, parfois originaires du territoire, présentent des modalités de commercialisation elles aussi variées et combinées. Nous récapitulons dans le tableau 16 les différents modes de commercialisation choisis par les créateurs (cf. Tableau 22 : Des TPE misant sur la commercialisation en direct, en collectif ou par Internet). Nous noterons pour chaque TPE si elle pratique la vente directe ou à des restaurateurs, la vente en collectif, l’utilisation d’Internet et la participation à des marchés et foires.

	<i>Vente à la ferme / à des restaurants</i>	<i>Vente en collectif</i>	<i>Internet</i>	<i>Marchés / Foires</i>
Céline, Cézallier	X	X		X
Nathalie et Lionel, Cézallier	X	X		
Suzanne et Patrice, Cézallier		X	X	
Isabelle et Christian, Cézallier	X	X	X	X
Jean, Cézallier	X			
Lucie, Cézallier	X		X	
Monique et Jacques, Cézallier			X	
Martin et Elisabeth, Cézallier		X		X
François, Cézallier	X		X	
Matthieu, Combrailles	X		X	
Laurence, Combrailles	X			X
Olivier et Caroline, Combrailles	X		X	
Magali, Cézallier	X		X	
Xavier, Combrailles	X			X
Sophie, Combrailles	X	X		
Mathilde et Benoît, Combrailles	X		X	
Myriam, Combrailles		X	X	
Gérard, Combrailles		X	X	
Bruno et Martine, Combrailles	X		X	
Hélène, Combrailles		X		X
Corinne, Combrailles	X	X		
Damien, Millevaches	X	X	X	
Christine et co, Millevaches			X	
Laurent, Millevaches			X	
Cédric, Millevaches		X	X	
Patrick et Maryse, Millevaches		X	X	
Michelle, Millevaches		X		
Elsa et Thierry, Millevaches	X	X		
Florence, Millevaches	X	X		
Stéphane, Millevaches		X	X	
Anna, Millevaches	X			X

Tableau 22 : Des TPE misant sur la commercialisation en direct, en collectif ou par Internet

Au-delà des commercialisations par le biais d'intermédiaires comme l'écoulement de produits agricoles vers des centrales d'achat, les créateurs développent des modes de commercialisation directe, collective, par Internet ou dans des marchés et foires voire, dans la plupart des cas, plusieurs de ces modes à la fois.

« Je fais entre 3 et 4 marchés en fonction de la saison. Après il y a des choses que je fais un peu mais que j'aimerais développer davantage, je fais des livraisons sur commandes,

enfin je ne fais pas de livraisons à domicile mais j’essaie de trouver des lieux de dépôt pour essayer de grouper. Je fais souvent des dépôts à Peyrat le Château par exemple dans un lieu qui est prêté par le presbytère, un petit garage. Du coup les gens savent qu’ils ont leur commande de prête, ils peuvent aller la chercher. Je fais des dépôts régulièrement à Faux la Montagne, voilà c’est essentiellement les deux endroits... après c’est en fonction d’où les gens habitent. Après j’essaie toujours de trouver des arrangements pour que les gens puissent récupérer ou éventuellement chez moi, voilà. » (Anna, Millevaches)

« J’ai vraiment du mal à vendre mon cidre, pourtant de grands restaurants le reconnaissent : Vauchoux par exemple, ou encore chez Baucuse d’or & Cave Marcon. Alors je diversifie et de passe par les marchés, des revendeurs, des foires » (Céline, Cézallier)

« On est dans un groupement de producteurs mais pour les canards on fait exclusivement de la transformation et de la vente directe, on a beaucoup de gens de Clermont, un peu de Paris et le reste d’un peu partout ailleurs. En hiver on ne vend qu’à des gens locaux. » (Suzanne et Patrice, Cézallier)

Cette multiplication des modes de vente se fait là aussi de deux manières : soit par choix délibéré et en lien fort avec la combinaison des activités, soit afin de parer des contraintes, des difficultés d’un des modes de commercialisation. Dans le premier cas, la construction des différents modes de commercialisation constitue une recherche de cohérence entre les activités, elle est directement rattachée à la complexité de la combinaison d’activités.

« On fait de la vente à la ferme et puis on fait les foires type produits régionaux, brocante... Le but de participer à ces manifestations est de faire des ventes mais aussi de se faire connaître et de rencontrer des gens susceptibles de venir après directement à la ferme. Pour cela on a une camionnette, des flyers... » (Olivier et Caroline, Combrailles)

« Toute la production est faite sur commande. L’entreprise est connue grâce à la distribution de flyers, de cartes de vœux aux élus et architectes, à des articles dans les journaux locaux et professionnels (La montagne, France Agricole...). Les particuliers nous trouvent aussi beaucoup grâce au site Internet, ça leur permet de faire un choix sur ce qu’ils veulent par le biais de photos en ligne de ce que l’entreprise est capable de faire. Le bouche à oreille reste le moyen le plus efficace de se faire connaître. » (Mathilde et Benoit)

« Surtout des gens d’ailleurs au départ, il n’y avait pas beaucoup de local, enfin sur le plateau et la cohérence c’est qu’aujourd’hui il y a et des gens d’ici et des gens d’ailleurs et des associations parce qu’on fait du fût et des tireuses. Donc en fait on a bougé beaucoup au début et tout s’est mis en place un peu en même temps et tout cela a donné une cohérence à notre clientèle. » (Elsa et Thierry, Millevaches)

Pour les autres, les difficultés liées à un marché local faible, à une demande parfois inexistante ou différente, conduisent à tenter la commercialisation par d'autres biais.

« Les ventes se font au magasin, sur place. S'ajoutent quelques dépôts-vente comme à Menat mais les produits se vendent mal si les touristes n'ont pas vu la fabrication dans la source. Les sources sont ouvertes de février à novembre, sinon l'hiver je fais les marchés de Noël à Clermont. » (Laurence, Combrailles)

« Pour la diffusion, se faire connaître, je ne sais pas encore, peut-être je vais me rattacher à un gros organisme. La publicité locale ne sera pas suffisante. Il faut toucher la clientèle parisienne, un tourisme plutôt familial. » (Stéphane, Millevaches)

Enfin, la vente en collectif est souvent choisie, elle est considérée comme un réel atout en termes de rapport investissement (en temps) / ventes. Ces collectifs peuvent être très formalisés (AMAP, groupements de producteurs, route des châteaux,...) ou plus informels (échanges de type dépôt-vente...). Ils ne sont pas toujours locaux mais sont l'occasion de mise en réseau avec des pairs pour ces TPE.

« Ce que je voudrais bien c'est me greffer sur une route des châteaux. Le château de Murol attire du monde, je pourrais mettre des flyers là-bas. Le château de Tournœil a été aussi remonté. » (Stéphane, Millevaches)

« Pour les chambres d'hôtes on est chez Clé vacances c'est mieux d'être labellisé et c'est moins exigeant que gîte de France. » (Suzanne et Patrice, Cézallier)

Ainsi, étant donné que ces TPE mènent plusieurs activités et en réponse à des marchés locaux faibles, les TPE inventives combinent aussi les types de clientèles et modes de commercialisation. L'assise économique même de ces TPE est en jeu et elles développent une bonne capacité à jongler entre les clients, comme entre les activités. Ces créateurs sont aussi à l'origine de modes de commercialisation en collectif, ici avec la création d'une AMAP, là avec le montage d'un groupement de producteurs ou de manière plus informelle avec l'échange de produits mis en magasin entre artisans. Ces stratégies de commercialisation et de vente sont alors un élément supplémentaire de combinaison et de complexité pour les TPE inventives mais aussi une manière d'assurer et de renforcer la viabilité de ces entreprises.

VII.2.3. DES ACTIVITES QUI VALORISENT VOIRE REINVENTENT DES RESSOURCES LOCALES

Un dernier point essentiel concernant la viabilité de ces TPE inventives et leur stratégie économique est qu'elles s'appuient toutes sur des ressources locales dans leur activité. Ces ressources sont le plus souvent des ressources spécifiques (Pecqueur, 1994 ; Rallet, 1995) parmi lesquelles nous proposons de distinguer les ressources de type aménité, savoir-faire et produits locaux et d'y ajouter une catégorie ressource construite (cf. tableau 23 : Des TPE qui valorisent les ressources locales).

	<i>Aménités</i>	<i>Savoir-faire</i>	<i>Produits locaux</i>	<i>Ressource construite</i>
Céline, Cézallier		X		X
Nathalie et Lionel, Cézallier			X	
Suzanne et Patrice, Cézallier			X	
Isabelle et Christian, Cézallier	X	X		
Jean, Cézallier	X			
Lucie, Cézallier	X			
Monique et Jacques, Cézallier	X			
Martin et Elisabeth, Cézallier	X		X	
François, Cézallier		X		
Matthieu, Combrailles		X		
Laurence, Combrailles	X			X
Olivier et Caroline, Combrailles	X	X		
Magali, Cézallier	X			
Xavier, Combrailles		X	X	
Sophie, Combrailles		X		
Mathilde et Benoît, Combrailles		X		
Myriam, Combrailles	X	X		
Gérard, Combrailles	X		X	
Bruno et Martine, Combrailles	X		X	
Hélène, Combrailles		X		
Corinne, Combrailles		X		
Damien, Millevaches	X	X		
Christine et co, Millevaches			X	
Laurent, Millevaches	X			
Cédric, Millevaches				X
Patrick et Maryse, Millevaches	X		X	
Michelle, Millevaches				X
Elsa et Thierry, Millevaches		X	X	
Florence, Millevaches	X			
Stéphane, Millevaches	X			
Anna, Millevaches			X	

Tableau 23 : Des TPE qui valorisent des ressources locales

Pour leur activité touristique, les TPE s’appuient directement sur les aménités du territoire qu’ils considèrent comme des atouts. Construits dans des maisons paysannes restaurées, proposant de la cuisine régionale et diffusant les sites à découvrir et événements locaux, les créateurs sont de véritables ambassadeurs locaux quand il s’agit de recevoir des touristes. Ils puisent dans les paysages, les chemins de randonnée, les aménités, l’histoire locale, les légendes,...

« Le Cézallier c'est un plateau mystique, une terre d'orage, de magie,... j'adore jouer avec ça dans la chambre d'hôte, je me renseigne sur les sorcières, leurs dons et sur les histoires locales pour les raconter le soir à la veillée. » (Lucie, Cézallier)

« On a retapé la ferme de mon grand-père puis on construit les randonnées sur les différents types de paysage à proximité avec le lac, les tourbières, les bois, même si les bois en hiver ça nous pèse, en été c'est... » (Damien, Millevaches)

« Ce que je veux, c'est reconstituer la tour comme elle était à l'époque. Je veux la mettre en valeur, y faire un lieu d'accueil... » (Stéphane, Millevaches)

Les TPE inventives à base agricole s'appuient aussi sur les aménités du territoire pour valoriser leurs produits. Constituant une seconde catégorie de ressources, les savoir-faire sont mobilisés à la fois pour des activités à base artisanale et des activités à base agricole. Il s'agit ici de savoir-faire anciens et/ou locaux, les créateurs s'appuient alors sur une ressource locale particulière, le patrimoine (François et al., 2006) et le valorisent.

« J'ai une activité qui relève du patrimoine, vraiment, je travaille comme il y a 2000 ans. C'est dur financièrement mais ça vaut le coup de garder ça ici et puis au pire dans 10 ans si on y arrive plus je pense qu'on sera comme des indiens, ils nous mettront dans des réserves. » (François, Cézallier)

« Ce sont les gaperons dans la production de fromage qui marchent le mieux, c'est un mélange de lait de chèvres et de vaches, c'est la recette de ma grand-mère, donc les gens aiment bien retrouver ce gout. » (Sophie, Combrailles)

« Le savoir-faire de l'émaillage est spécifique et peu de personnes le maîtrisent (60 en France). La valorisation de ce savoir-faire local passe aussi par le tourisme qui se développe un peu. » (Corinne, Combrailles)

Pour les activités à base agricole, les activités de tourisme et de commerce on peut souligner une réelle volonté de s'appuyer sur les produits locaux, obligatoires en chambres d'hôtes, mais aussi choisis par les restaurateurs, dans les échanges entre agriculteurs et pour la production de produits transformés.

« Je travaille en collaboration avec un collègue pour des fruits mais aussi pour des lentilles blondes de Saint-Flour que je transforme une journée par semaine. » (Jean, Cézallier)

« Pour le restaurant, on ne se fournit que localement pour la viande, les légumes, les bières... tout ce que l'on peut trouver de bon ici, on ne cherche pas de bio ou de truc comme ça mais du local, faut faire vivre les gens d'ici. » (Patrick et Maryse, Millevaches)

« Pour la bière on met des malts locaux, enfin du nord de la Creuse, sinon 80% de la bière c’est l’eau et l’eau d’ici elle est très acide, c’est ça qui fait tout le goût, enfin, avec notre travail aussi mais bon c’est hyper important. » (Elsa et Thierry, Millevaches)

« Je me fournis en produits locaux bio, enfin le plus proche possible. » (Anna, Millevaches)

Enfin, dans quelques cas c’est l’activité même qui construit la ressource. L’exemple le plus flagrant en porte le nom : « ressourcerie ». Travailler à partir des déchets locaux – habituellement bien loin d’être considérés comme ressource locale – afin de reconstituer des objets, de sensibiliser à l’environnement, ... en fait une ressource locale. Un autre exemple est celui du verger conservatoire où la diversité d’essences locales, qui correspondent peu aux standards actuels et moins productives que d’autres espèces est la base même de l’activité.

Ainsi, le passage par la combinaison d’activités, de clientèles et de commercialisations renforce la singularité de ces TPE inventives. Ces combinaisons se font par choix, en lien direct avec des valeurs portées par les créateurs comme pour la vente en collectif, la valorisation de produits locaux mais aussi sous la contrainte du territoire d’implantation de l’activité. Au cours du processus de création et de maintien de l’entreprise, les créateurs se confrontent parfois à des difficultés d’ordre économique auxquelles elles font face à travers des stratégies de diversification – des activités, des clientèles, des modes de commercialisation – qui n’avaient pas forcément été anticipées.

VII.3. DU CARACTERE INVENTIF AU CARACTERE INNOVANT

« Parler d’innovation évoque l’idée de l’introduction d’une nouveauté, radicale ou marginale, dans un système social, technique ou scientifique donné, et suscite la remémoration de concepts proches voire confondus, comme ceux de découverte, d’invention, de recherche, de développement, de progrès scientifique et technique, etc. » (Forest, Micaëlli, Perrin, 1997).

La limite entre les concepts d’invention, d’innovation, de marge est parfois ténue notamment lorsqu’il s’agit de qualifier ces TPE. Très souvent considérés comme les « zatipiks » (Loloum, 2008) ils revêtent en effet des caractéristiques singulières. Installés dans des territoires de marge spatiale mais aussi sociale et économique que sont les espaces ruraux isolés (Diry, 2000), ils bousculent les limites, les références des métiers traditionnels. En ce sens les créateurs de TPE inventives sont des créateurs des marges, marges professionnelles, marges spatiales. Rouault les a prudemment qualifié d’inventifs, nous pouvons reprendre les caractéristiques qu’elle propose, toutes retrouvées dans nos travaux, concernant les valeurs de l’entreprise, le type d’activité, le type de clientèle et le type de commercialisation et y ajouter nos apports (cf. Tableau 24 : Nos apports à la définition des TPE inventives selon Rouault).

	Apports de Rouault	Nos apports
<i>Principale valeur de l'entreprise</i>	Indépendance, auto-emploi, développement limité	Plaisir, désir, recherche de sens, d'autonomie
<i>Type d'activité</i>	Adaptation des activités aux ressources locales Combinaison des activités	Importance des activités de transmission A la marge des référentiels métiers
<i>Type de clientèle</i>	Complémentarité d'une clientèle locale et externe	Place importante des clientèles touristiques
<i>Type de commercialisation</i>	Promotions collectives, relais, NTIC	Mixité des types de promotion Combinaison des modes de commercialisation

Tableau 24 : Nos apports à la définition des TPE inventives selon Rouault

Ainsi, nos apports permettent de dépasser la définition proposée par Rouault et nous permettent d'argumenter en faveur du rapprochement du concept d'innovation. En effet, Alter indique que pour lui une innovation est souvent le fait de « *pionnier, de francs-tireurs, voire de marginaux [qui] détruisent les conventions établies [mais] sont également des créateurs* » (Boutillier, 2002 à propos de l'ouvrage de Alter). Nos apports concernant les activités de ces TPE et leur situation en marge des référentiels métiers placent ces créateurs en situation d'innovateurs qui s'interrogent sur l'ordre établi, négocient, dévoilent des lacunes et déstabilisent des métiers (Alter, 1990). Nordfors (2009) propose de définir la différence entre invention et innovation comme suit : « *L'invention crée quelque chose de nouveau. L'innovation fait plus encore : elle introduit quelque chose de nouveau. Innover c'est inventer et introduire* ». Concernant cette idée d'introduction, dans le cas des créateurs de TPE inventives, nous montrons l'importance accordée aux activités de transmission, de médiation. On peut aussi citer ici le cas des activités d'agritourisme qui il y a une quinzaine d'années étaient considérées comme des « *zati-piks* », revêtaient les caractéristique des TPE inventives et qui petit à petit on introduit leur invention à tel point que des référentiels métiers existent aujourd'hui pour ces activités.

Enfin, il convient de rappeler que toutes ces TPE inventives, singulières restent des activités de petite taille par leur surface, leur nombre d'emploi, leurs investissements. Si dans leur discours ils se considèrent en marge des métiers auxquels ils font référence ce n'est pas forcément sous la forme d'opposition mais plutôt une forme de clairvoyance quant à leur distance de cette norme socialement portée. Bien qu'en recherche de sens et de cohérence, elles sont peu revendicatives et ne cherchent pas spécialement à être reproductibles. Ainsi, elles rappellent nombre de caractéristiques décrites par Albaladejo (2004) à propos des innovations discrètes en agriculture en Argentine, au Brésil et en France. Leur discours critiques et construits à propos du développement officiel, souvent sans véritable résistance politique, leur dispersion géographique et leur faible poids politique et territorial, font alors de ces TPE inventives des innovations discrètes. Cela pose alors la question de leur lien au territoire, de leur place dans ces territoires et du rôle qu'elles pourraient jouer pour de

nouveaux territoires ruraux en émergence et de nouvelles pratiques de développement (Albaladejo, 2004).

VII.4. CONCLUSIONS

En conclusion, nous avons pu, à partir des 31 créateurs rencontrés, revenir sur la définition initiale de la TPE inventive proposée par Rouault. Nos travaux permettent d’y apporter des éléments nouveaux en lien direct avec notre première hypothèse de travail. Non seulement ces TPE inventent et sont particulièrement adaptées aux territoires choisis par leur combinaison d’activités, leurs modes de commercialisation. Mais elles donnent à voir de nouveaux modes de construction de viabilité par le fait même qu’elles parviennent à s’installer avec un (ou plusieurs) statut juridique et qu’elles trouvent des clientèles. Par leurs pratiques, elles remettent en question les référentiels métiers, sont en recherche de sens et introduisent de nouvelles manières de créer de l’emploi, et constituent des innovations discrètes dans leur territoire.

La notion d’innovations discrètes, introduite par Albaladejo (2004), peut ici être définie à partir de l’exemple des TPE inventives par trois principaux critères : leurs pratiques marginales et efficaces, leur discrétion et leur ancrage territorial. Nous proposons un schéma en triangle pour définir ces innovations discrètes (cf. figure 12 : Les TPE inventives, des innovations discrètes).

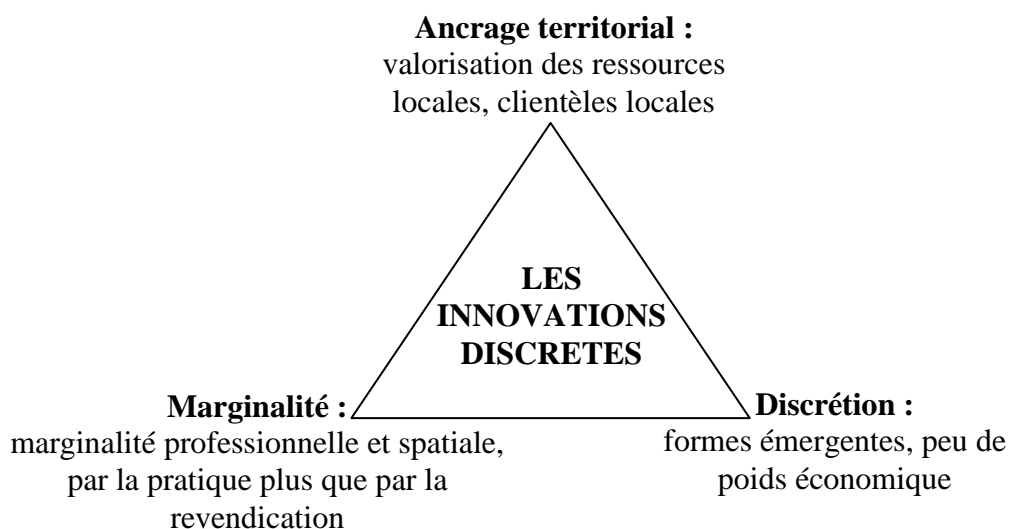


Figure 12 : Les TPE inventives, des innovations discrètes

Chapitre VIII. UN ANCRAGE TERRITORIAL PARTICULIER DU FAIT DES REPRESENTATIONS DU TERRITOIRE ET DE LA VIABILITE POUR LES TPE INVENTIVES

Au-delà de ces caractéristiques de fonctionnement et de motivation, les TPE inventives ont des liens spécifiques au territoire. Que les créateurs soient migrants ou non, le territoire est choisi, source de représentations diverses et parfois utopiques. Ce regard, cette relation au territoire, est assortie d'un rapport au temps et à l'économie eux aussi caractéristiques. Ainsi, nous aborderons dans un premier temps la manière dont les créateurs choisissent le territoire d'implantation de leur activité et comment ils se le représentent. Nous aborderons ensuite les aspects de progressivité de l'installation et d'évolution constante des TPE inventives. Enfin, nous monterons comment ce rapport au territoire et au temps influe sur les modalités d'ancrage territorial de ces créateurs et de leur activité.

VIII.1. UN TERRITOIRE CHOISI, UNE RELATION AFFINITAIRE

La question du lien au territoire pour un créateur et son activité interroge en premier lieu sur deux points : les motivations du créateur à s'implanter sur ce territoire et la manière de voir, d'appréhender ce territoire. Concernant les motivations, la littérature décrit de manière relativement poussée les raisons de choix d'un territoire pour les migrants créateurs d'activité (Font, 2000 ; Cognard, 2010). Le récit de Font (2000) en est une illustration développée ci-après. Nous pourrions ici confronter nos apports à ces résultats, pour une catégorie particulière de créateurs et y ajouter un regard sur les motivations pour des créateurs non migrants. Enfin, au-delà des motivations poussant à choisir tel ou tel territoire, nous analyserons de manière plus poussée comment chacun imagine, se représente son territoire d'implantation. Ces deux aspects de motivations et de représentations, fondés sur les liens sociaux, les aspects environnementaux, de vie, font directement référence à l'espace de vie vécu, espace social et à l'espace de vie perçu (Di Méo, Frémont, Gilbert).

VIII.1.1. UN TERRITOIRE CHOISI QUE L'ON SOIT ORIGINAIRE OU NOUVEL ARRIVANT AVEC DES MOTIVATIONS DIFFERENTES

Les motivations des créateurs concernant leur localisation sont souvent de plusieurs ordres et sont directement liées aux motivations pour vivre quelque-part (y rester ou y migrer). Font (2000) propose de classer les motivations à la migration selon quatre grands types. Ces types sont basés sur leur logique : la logique économique où il s'agit de sacrifier une partie de ses revenus pour bénéficier de biens gratuits (air pur, climat, espaces naturels, sécurité), la logique environnementale ou volonté de vivre dans un cadre naturel et de le préserver, la logique sociétale ou volonté de mieux reconnaître et de mieux être reconnu et enfin la logique éthique où il s'agit de rééquilibrer sa vie personnelle en faveur de la famille et des loisirs. Cette classification écarte totalement des motivations qui seraient en lien direct avec l'activité créée et reste très centrée sur la personne, sa famille, son projet de vie, nous proposons donc d'y ajouter des motivations d'ordre professionnel comme une opportunité ou un choix

« raisonné » de localisation pour une activité donnée. Enfin, dans son approche Font décrit des logiques sociétales auxquelles nous souhaiterions ajouter des motivations comme les liens et réseaux sociaux que l’on peut avoir sur un territoire.

Nous proposons de les regrouper sous trois grandes familles :

- des logiques sociales : l’envie de rester chez soi, d’aller en territoire connu, motivation plutôt liée aux liens sociaux que l’on a tissés,
- des logiques personnelles : le cadre de vie et l’accomplissement de soi,
- des logiques professionnelles : intérêt stratégique, opportunité pour l’activité.

Nous avons, tout d’abord détaillé dans un tableau les motivations nommées par les créateurs de TPE non migrants (cf. Tableau 25 : Motivations pour la localisation des créateurs de TPE inventives non migrants).

	Logique sociale	Logiques personnelles	Logiques professionnelles
Céline, Cézallier	X		X
Nathalie et Lionel, Cézallier	X	X	
Suzanne et Patrice, Cézallier	X		
Isabelle et Christian, Cézallier	X	X	X
Lucie, Cézallier	X		X
Hélène, Combrailles	X		X
Magali, Cézallier	X	X	
Xavier, Combrailles	X	X	

Tableau 25 : Motivations pour la localisation des créateurs de TPE inventives non migrants

Parmi les créateurs non migrants, on peut repérer deux tendances, l’une où les logiques personnelles priment et l’autre où les logiques professionnelles l’emportent. Cependant, tous disent vouloir rester « chez eux » et ne pas perdre les bénéfices des liens noués ici, la logique sociale est alors toujours présente. L’espace vécu est d’échelle très variable, il peut aller de la commune, à une échelle type Pays, à la région, ce qui est central et essentiel ici est la proximité d’individus (famille, amis). On voit ici l’importance des réseaux sociaux de ces créateurs qu’ils soient ou non formels, dans le choix d’implantation.

« On avait choisi Massiac au départ parce que c’est près du lieu de naissance de Lionel, c’est là qu’il y a ses parents, ses frères. Enfin, c’est bien aussi parce-que c’est proche de l’autoroute et que niveau altitude c’est correct mais de toutes façons on ne voulait pas s’éloigner » (Nathalie et Lionel, Cézallier)

« Pourquoi le Cézallier, ben... je suis née ici, j'y connais tout le monde, je ne vois pas pourquoi je serai allée m'enterrer ailleurs alors que j'ai tout ce qu'il faut ici. » (Suzanne et Patrice, Cézallier)

Pour le groupe où les logiques personnelles priment, les créateurs s'attachent principalement à la qualité de vie sur place. Ils décrivent la beauté des paysages, les qualités environnementales, de rythme de vie liées à leur territoire ; ce sont les motivations environnementales et économiques décrites par Font.

« Je suis né ici, donc attaché au territoire. C'est beau ici, on est tranquille, j'aime vraiment être ici. Et puis, du coup je crois que j'ai tout gagné à racheter ces terres, je vis au rythme que je veux et je reste ici. » (Xavier, Combrailles)

Pour le groupe où les logiques professionnelles prennent le dessus cela peut prendre deux formes différentes : soit il y a une opportunité de reprise à saisir et c'est cette occasion qui motive le lieu d'implantation, soit c'est à travers un travail d'étude de marché qu'un choix considéré comme rationnel se fait. Ces motivations, toujours couplées à des logiques sociales n'ont pas été décrites par Font mais constituent pourtant un élément déclencheur essentiel dans le processus de création que nous retrouverons aussi dans le cas de créateurs migrants.

« La ferme appartenait aux parents, ils sont partis en retraite. L'exploitation a été divisée en trois et moi j'ai eu 7 ha et les bâtiments. C'est chouette, c'est pile au moment où je me disais que je voulais faire quelque-chose ici dans l'agriculture, le tourisme, alors j'ai sauté sur l'occasion. » (Lucie, Cézallier)

« Je me suis installée à Pionsat car je pensais qu'il y aurait une demande : il y a 1 000 habitants et des résidents secondaires. S'ajoutent des gens qui se déplacent à 10 – 15 km. Et puis je ne voulais pas travailler en ville. » (Hélène, Combrailles)

Concernant les migrants, leurs motivations correspondent à deux processus fortement liées : le processus de migration et le processus de création. La littérature montre que les migrations-crétions s'effectuent quasi toujours dans une situation de rupture qu'elle soit professionnelle (avec le salariat, avec un métier), affective et/ou géographique et sociale (Font, 2000 ; Chevalier, 2000 ; Saleilles, 2006 ; Cognard, 2010). Les motivations peuvent alors relever des trois types de logiques : sociales, personnelles ou professionnelles. Parmi les logiques personnelles on peut souligner à la fois le cadre de vie et l'accomplissement de soi ; parmi les logiques sociales c'est la relation à autrui qui domine ; parmi les logiques professionnelles les motivations sont de l'ordre de l'opportunité ou du besoin.

Enfin, les créateurs migrants ont un degré de connaissance antérieure du territoire d'installation différent : certains l'ont découvert alors même que le processus de création était déjà en œuvre et d'autres l'ont découvert bien avant à l'occasion de vacances, par des amis, de la famille ou des racines. Le tableau 26 permet de synthétiser les motivations nommées par les

créateurs de TPE migrants (cf. Tableau 26 : Motivations pour la localisation des créateurs de TPE inventives migrants).

	Connaissance du territoire	Logiques sociales	Logiques personnelles	Logiques professionnelles
Laurent, Millevaches				X
Martin et Elisabeth, Cézallier		X	X	X
Cédric, Millevaches		X	X	
Patrick et Maryse, Millevaches			X	
Bruno et Martine, Combrailles	X	X	X	
Suzanne et Patrice, Cézallier	X		X	
François, Cézallier	X	X	X	
Olivier et Caroline, Combrailles	X		X	
Sophie, Combrailles	X	X	X	
Elsa et Thierry, Millevaches	X	X	X	
Florence, Millevaches	X	X	X	
Anna, Millevaches	X	X	X	
Christine et co, Millevaches	X	X	X	
Myriam, Combrailles	X		X	
Corinne, Combrailles	X	X		X
Laurence, Combrailles	X			X
Mathilde et Benoît, Combrailles	X			X
Michelle, Millevaches	X			X
Stéphane, Millevaches	X	X		X
Matthieu, Combrailles	X	X	X	X
Gérard, Combrailles	X		X	X
Damien, Millevaches	X		X	X
Jean, Cézallier	X		X	X

Tableau 26 : Motivations pour la localisation des créateurs de TPE inventives migrants

La plupart des créateurs-migrants avait exploré et expérimenté le territoire avant de choisir de s’y rendre pour y vivre et créer une activité. Toutefois, pour quatre d’entre eux la situation est différente. C’est par le biais d’opportunité (une annonce pour une maison, une ferme à

vendre), d'une recherche organisée d'un territoire d'accueil selon ses qualités environnementales, de rythme de vie ou encore par une rencontre et une occasion mêlée que le choix du territoire s'est fait.

« Je suis ici par hasard, au départ on cherchait plutôt dans les Alpes, les Cévennes, plus proche de Pertuis quoi et parce qu'il y a le ski et le tour de France. Je suis cycliste de compétition. On cherchait avec un point touristique à 15km maximum. En été 2003 on a trouvé plusieurs propriétés sur Internet : les Cévennes, le Limousin (bas Limousin), la Dordogne, le Gers, la Haute-Loire, là où l'immobilier est pas très cher avec la vente de ma maison en Provence. Par hasard on s'est arrêté à Bugeat entre deux visites à Uzerche et à La Chaise Dieu et on a jeté un coup d'œil sur une agence immobilière et j'ai vu l'offre d'une ferme qui présentait la Bussière près de la route principale et d'un chemin de grande randonnée. Donc on est venus. » (Laurent, Millevaches)

« Le plateau, c'était une envie de vivre à plusieurs à la campagne mais pas dans les plaines céréalières. On avait une envie de campagne dynamique où on puisse s'entendre avec les gens autour et on a lu le bouquin d'ambiance bois et on a identifié des trucs sur Internet comme le collectif ville-campagne, les pôles locaux d'accueil et des politiques d'accueil – enfin là il y en avait en Limousin, en Auvergne et en Bretagne. » (Cédric, Millevaches)

« Un ami m'a pris en charge et emmené ici faire la transhumance, et ça a été une révélation. Et puis ici j'ai rencontré Elisabeth [...] on a vu une annonce pour le terrain alors on a rencontré le fermier qui veut céder à des jeunes et qui est conquis par le projet « c'est une terre à chèvres ici ». Moi j'avais déjà eu le coup de cœur pour le coin, d'autant plus pour le point de vue de ce terrain. » (Martin et Elisabeth, Cézallier)

Pour tous ceux qui connaissaient le territoire en amont de ce processus de migration-crédation, deux groupes se dégagent. Le premier ne nomme que des motivations pouvant relever de logiques personnelles et sociales. On peut noter le cas particulier du plateau de Millevaches où la quasi totalité des créateurs met en avant des motivations d'ordre social dans le choix du territoire qu'ils le connaissent ou non en amont. La force symbolique de ce territoire « icône de la vie sociale » (Damien, Millevaches) est présente dans les représentations que chacun se fait de ce territoire.

« Alors, j'ai pas choisi le plateau pour créer, j'ai choisi le plateau pour m'installer en fait. Et après la création du coup elle venait... mais je ne suis pas venue... même si au final le produit s'y prête très bien, et c'est vrai que j'adore qu'il y ait de la Millevaches, c'est, c'est... [silence] Mais au départ c'était pas ça. C'était chercher un projet de vie, s'installer. C'était personnellement, moi et ma famille, on avait envie de s'installer sur le plateau de Millevaches et après du coup, grâce au PNR d'ailleurs, j'ai appelé parce-que j'ai une maison, un logement qui est à dix minutes d'ici. » (Elsa et Thierry, Millevaches)

« A l’origine on cherchait en Haute Savoie parce qu’on y connaissait du monde, et puis ça a mis du temps... et puis on venait souvent ici pour les vacances, pour le calme on avait une maison de famille dans le coin, alors au bout de sept ans on s’est dit pourquoi pas ici, on y sera bien. » (Monique)

« Je suis venu ici parce que mon territoire, c’est le PNR des Volcans, l’Auvergne, dès que j’y ai mis les pieds je me suis senti chez moi, c’est beau, c’est calme, y qu’à regarder et, et, enfin voilà. Même si je me sens encore corse pour le côté réactionnaire. » (François, Cézallier)

« Pourquoi les Combrailles ? Mais par amour ! » (Myriam, Combrailles)

« J’ai travaillé pas mal d’années en milieu associatif, j’ai travaillé dans l’Oise dans une association qui a créé le concept de Ressourcerie, après j’ai initié celle Du Monde à l’Envers, ça faisait une dizaine d’années que j’étais dans ce circuit là, [...]. Je me suis engagée... Y a un réseau, qui s’appelle le réseau REPAS qui organise tous les ans une formation qui s’appelle le compagnonnage alternatif et solidaire et donc quand j’étais dans l’Oise, ça s’appelle les Ateliers de la Bergerette, c’est le nom de l’association, on faisait partie de ce réseau et moi j’étais la référente de l’association pour encadrer la formation des compagnons. . Et c’est comme ça que j’ai découvert la région ici, les structures du réseau repas en Limousin, donc y avait Ambiance bois et puis Champs Libres qui est un GAEC... et c’est un peu comme ça que j’ai découvert, j’ai fait ça pendant 2 ans. Du coup après j’ai eu envie de faire un projet dont j’avais envie ici, de rester. » (Anna, Millevaches)

« On est un groupe de copain dont certains ont leur grands parents ici. On avait envie de sortir de Paris, de changer de rythme, de ne plus avoir du bitume sous les yeux à perte de vue alors on s’est dit qu’il fallait qu’on tente quelque-chose ici, le changement était radical ! » (Christine et co, Millevaches)

Enfin, pour les autres créateurs-migrants, les logiques professionnelles sont bien présentes : l’opportunité d’un bâti, d’une offre d’activité, le lien à des professionnels locaux, une étude de marché. Elles sont parfois fortement liées à des logiques personnelles ou sociales comme dans le cas de Matthieu où le monastère constitue une relation professionnelle mais aussi affinitaire.

« Je suis venu en Combraille du fait de la présence du monastère²², je connaissais les moines et mon frère est religieux dans l’abbaye. Mon activité porte sur des monuments religieux alors ça faisait du lien. Et puis je venais déjà dans les Combrailles quand j’étais étudiant. » (Matthieu, Combrailles)

²² L’abbaye Notre-Dame de Bellaigue, fondée en 1137 de style roman cistercien est classée patrimoine historique. Longtemps innocupée, elle accueille depuis 2001 une communauté de moines bénédictins qui oeuvrent à sa refection.

« Des amis ont hérité de cette maison pas grande et sans dépendance et ils nous l'avaient laissé à disposition pour les vacances d'abord. Et puis un jour ils ont été pressés de vendre et du coup nous on a acheté. Alors j'ai vendu mes parts de mon entreprise, je me suis licencié moi-même comme ça j'ai touché les indemnités chômage. Ca m'a permis de retaper la maison et préparer ma reconversion » (Jean, Cézallier)

« Je suis originaire de Paris mais amoureuse de l'Auvergne. J'ai travaillé plusieurs étés dans le Cantal, où j'ai pas mal baroudé, j'ai acheté puis revendu une maison. Finalement j'ai choisi Pontgibaud pour son potentiel touristique et sa situation : proximité de Vulcania qui était en prévision, du volcan de Lemptégy, de Clermont et de Riom. Et puis c'est aussi sur le passage des touristes des gorges de la Sioule qui vont à Vulcania et Lemptégy. Pontgibaud est à la croisée de plein de cantons, géographiquement c'est bien, je ne me suis pas trompée. Dans une petite commune comme Pontgibaud, je n'ai pas de concurrence. » (Corinne, Combrailles)

« Le projet a évolué avec l'aide de l'association SOS Villages de France qui a pour rôle de mettre en relation des petites communes rurales avec des porteurs de projet. Ceci est permis grâce à un site Internet sur lequel les communes et les porteurs de projet peuvent se consulter mutuellement. Suite à la déposition de notre annonce, on a reçu 8 demandes en 3 mois ce qui nous a permis de faire un choix. On a choisi Landogne parce qu'on connaissait un peu, on ne se retrouvait pas totalement isolés. » (Mathilde et Benoît, Combrailles)

« Au départ je souhaitais m'installer dans le Cantal car il y a plus de balades (chaines des Puys), mais finalement ça a été les Combrailles car il y a eu l'opportunité de la ferme de mes beaux parents. Je ne suis pas du tout originaire des Combrailles mais ma femme si, alors j'ai racheté la maison de mes beaux parents et puis on y venait souvent alors... » (Gérard, Combrailles)

« L'exploitation c'est en fait la ferme de mon arrière grand père. » (Damien, Millevaches)

« Moi si je suis ici c'est parce que quand j'ai voulu bosser j'ai une copine qui m'a parlé de ce local alors j'ai foncé » (Michelle, Millevaches)

Nous pouvons alors enrichir l'approche proposée par Font concernant les motivations à la migration de créateurs pour parvenir à des résultats concernant les motivations de choix de territoire pour des créateurs de TPE inventives qu'ils soient ou non migrants (cf. Tableau 27 : Apports de nos travaux à partir de ceux de Font).

Logiques	Type de motivation	Les apports de Font	Nos apports
Logiques personnelles	Cadre de vie	Motivation environnementale telle que décrite par Font	Rejet de la ville
		Motivation économique telle que décrite par Font	
	Accomplissement de soi	Motivation éthique telle que décrite par Font	Réaliser un vieux rêve
Logiques sociales	Relation à autrui	Motivation sociétale telle que décrite par Font	Rapprochement de la famille, d’amis
			Rester là où l’on a un réseau personnel
Logiques professionnelles	De localisation		Etude de marché
	D’opportunité / de besoin		Opportunité repérée

Tableau 27 : Apports de nos travaux à partir de ceux de Font

Ainsi, qu’ils soient ou non migrants, les créateurs de TPE inventives mêlent, dans le choix de leur territoire d’implantation, des logiques personnelles, sociales et professionnelles. Cela nous amène à enrichir les travaux de Font, orientés quasi exclusivement vers de lifestyle entrepreneurs. Nous montrons que pour les TPE inventives, elles aussi guidées dans leur création par une recherche d’accomplissement, de « vivre mieux », le choix de territoire peut aussi se faire dans des logiques professionnelles en légère opposition aux motivations économiques décrites par Font.

VIII.1.2. UN TERRITOIRE ESPACE DE POSSIBLE, LIEU D’ECHANGE ET DE LIEN

Nous avons montré (Partie III.VIII.1.1) que dans la majorité des cas, les logiques personnelles et sociales sont centrales par rapport au choix de territoire. Cette importance des logiques personnelles et sociales est assortie d’un regard, de représentations principalement positives et parfois utopiques de ce territoire choisi. Afin d’analyser ces représentations, nous avons dans un premier temps effectué une analyse de fréquence des mots utilisés sur l’ensemble des verbatim des entretiens concernant leurs perceptions du territoire. Nous obtenons le nuage d’étiquettes présenté en figure 13 (cf. figure 13 : Nuage d’étiquettes des représentations du territoire).

abrupte accède accessible **accueilli** activité adopter âgées agricole aide **aidé**
ambiance apprécié atouts **attaché** attitude attractif autoroute bâtard bâtisses **beauté**
bénéficie besoin bocager boisée bons bouddhiste bouger boulot bruyante cadeau cadre **calme**
campagnard cœur d'opportunités **envie** facilement habitants icône j'aime
l'espace l'harmonie **paysage** paysans personnes plateau produits **projet**
puisse région réseau **resté rural** s'impliquer sauvage soutien symbiose
touristique tranquille **travailler village vivre** volcans zone

Figure 13 : Nuage d'étiquettes des représentations du territoire

La lecture de ce nuage d'étiquettes montre que les représentations de leur territoire que se font les créateurs de TPE inventives sont en lien direct avec leur « *envie de vivre et travailler, mener leur activité ici* ».

« Maintenant, par contre le plateau de Millevaches, autant j'avais envie de m'y installer maintenant je l'aime vraiment. Et que ça soit pour mon activité mais encore plus, c'est plus personnel c'est à dire que j'aime vivre et travailler ici. » (Elsa et Thierry, Millevaches)

En outre, elle permet de repérer trois groupes de mots importants qui se rapportent à deux éléments constitutifs de l'attractivité territoriale, les conditions et cadre de vie pour les deux premiers groupes de mots et les conditions d'activité économique pour le troisième (cf. Partie II.3.4) :

- Les termes liés au paysage, au cadre de vie, plutôt positif (accessible, attractif, beauté, calme, campagnard, l'espace, l'harmonie, paysage, rural, tranquille) ;
- Les mots qui se réfèrent au lien social (accueilli, adopter, aidé, ambiance, cœur, habitants, personnes, réseau, soutien, vivre) ;
- Ceux qui mettent en lien direct le territoire et la TPE (activité, agricole, projet, travailler).

Nous abordons ici en premier lieu le regard positif que les créateurs posent sur leur territoire, l'espace où ils vivent. Fortement liée aux motivations pour la localisation de leur activité, cette perception est directement basée sur les conditions et le cadre de vie : les aménités comme le paysage ou le calme sont très souvent cités comme des éléments favorables même sans être extraordinaire. Ce regard sur l'espace est très présent dans les Combrailles et sur le Cézallier mais beaucoup moins mis en avant sur le plateau de Millevaches.

« Ici c’est tranquille, il y a de l’espace, c’est calme, les gens viennent pour ça. » (Suzanne et Patrice, Cézallier)

« C’est comme au milieu de nulle part, ça a son charme, c’est doux, calmant, tranquille. » (Olivier et Caroline, Combrailles)

« La Sioule coupe de la ville, s’il n’y avait pas la rivière, le paysage serait plus plat, les routes pour aller à Clermont seraient plus plates, moins difficiles. En partant de Manzat Clermont est plus accessible, de Manzat on peut aller travailler ou à l’école à Clermont. De Châteauneuf, les enfants sont pensionnaires. C’est une région touristique ordinaire. » (Xavier, Combrailles)

« La Combraille est un terroir agricole, les gens sont attachés à la terre. C’est vert, naturel, protégé. » (Hélène, Combrailles)

« C’est un territoire assez sauvage, campagnard. » (Sophie, Combrailles)

« Le territoire des Combrailles est très bocager, la végétation est très remarquable, on la trouve pas partout. » (Gérard, Combrailles)

« Ce qu’on aime vraiment ici c’est la qualité de vie » (Mathilde et Benoît, Combrailles)

« Les atouts, c’est le vide, il n’y a rien, le silence, les montagnes sont relativement loin, ceux qui n’aiment pas les montagnes se sentent à l’aise ici. Il n’y a rien de vraiment grandiose mais c’est bien. Les inconvénients c’est que finalement, c’est quand même froid et sombre. » (Myriam, Combrailles)

« En plus c’est une terre de chèvres : abrupte, boisée. La majeure partie était en friches quand on est arrivés, mais bon, le cadre est magnifique. » (Martin et Elisabeth, Cézallier)

Parfois, au-delà de ce regard qui se veut rationnel, un certain nombre de représentations sont plus affectives et les créateurs parlent de symbiose, d’harmonie, qualifient leur territoire avec force et conviction. C’est ici aussi que l’on retrouve des éléments plus symboliques de l’image des territoires comme l’ambiance du Cézallier, les positionnements sociaux et politiques du plateau de Millevaches...

« Ici, dans le cœur des Combrailles, c’est favorable car calme et peu touristique. Ça favorise l’inspiration. Les Combrailles, c’est la paix est le calme, la prospérité pour un artiste. La région est peu chère, il y a de l’espace, on peut avoir une structure plus grande. J’ai peu de voisinage, ce qui est bien car mon activité est parfois bruyante et j’utilise des produits dangereux. La symbiose avec la nature est indispensable, je ne pourrais pas faire ça en zone industrielle. » (Matthieu, Combrailles)

« Mais bon, ce territoire c’est un peu une icône de la vie sociale. C’est un espace aux qualités environnementales exceptionnelles. » (Damien, Millevaches)

« Le Cézallier c'est un plateau mystique, une terre d'orage, de magie,... j'adore jouer avec ça dans la chambre d'hôte, je me renseigne sur les sorcières, leurs dons et sur les histoires locales pour les raconter le soir à la veillée » (Lucie, Cézallier)

« Le territoire doit être composé de tout ce dont on a besoin et donner une ouverture aux gens. Les paysages nous offrent de l'harmonie. Quelque chose de terrestre retient en Millevaches, c'est peut-être la montagne. Je suis installée ici. En Vendée je ne suis plus de ce territoire. Millevaches m'a adoptée, je me suis laissée adopter. » (Florence, Millevaches)

Ce territoire, apprécié pour ses qualités environnementales, parfois les symboles qu'il véhicule, est aussi considéré comme un espace de possible et de liens. Cela se traduit de deux manières : un espace d'opportunités ou une recherche de collectif, d'ancrage territorial.

« Mais bon c'est attractif, il y a plein d'opportunités. Regardez, ici à Royère il y a plein de jeunes qui sont venus s'installer même si à part les lacs il n'y a pas d'attraits. » (Christine et co, Millevaches)

« Je ne voulais pas travailler en ville, j'ai eu un coup de foudre pour les Combrailles, les gens, la qualité de vie. Les gens disent que c'est un village qui se meurt, alors chaque artisan fait vivre le village. Beaucoup de personnes viennent chez moi pour que je puisse travailler, les gens s'investissent beaucoup. Au niveau économique, il y a tout à faire mais ça vient. » (Hélène, Combrailles)

« Les campagnes se meurent du coup ça permet de faire des choses et puis il y a une vie sociale non négligeable. » (Xavier, Combrailles)

« Les gens sont fermés au départ, au cul des vaches, et puis y'a pas trop de vie sociale. Mais bon, celui qui est compétent et motivé, en insistant un peu il y arrivera, une fois la barrière passée ici, on peut vraiment faire des trucs ensemble. » (Jean, Cézallier)

« Au début on nous a regardés comme des extra-terrestres parce qu'on voulait ouvrir toute l'année. Pourtant ici c'est un pays plein d'avenir... L'intégration n'est pas facile au début mais à force de vouloir, d'essayer, on y arrive et c'est génial. » (Patrick et Maryse, Millevaches)

« Bon, moi j'ai été très très très désolée parce-que on s'était connus depuis le début avec la personne qui m'avait... mais je trouve ça très bien justement dans un monde... On est dans un monde un peu rural, même on est dans un monde rural. Il y a beaucoup de choses qui se passent en famille, c'est très lié aux connaissances de... et c'est normal, c'est pas du tout... c'est un état de fait. Alors, pour moi le plateau c'est un endroit où il y a moins d'habitant au km² qu'ailleurs, mais il y a plus de gens de qualité dans tous ces habitants là. Il y a plus d'initiatives, on les voit plus, je pourrais peut-être pas dire qu'il y en a plus mais en tous cas on y accède plus facilement. Et il y a des drôles de vies, enfin, des tranches de vie qui sont intéressantes et vu qu'il y a moins de monde on les voit aussi

« on peut partager avec ces gens là plus facilement. C'est ce que j'aime. » (Elsa et Thierry, Millevaches)

Mais dans la plupart des cas, c'est l'utopie du vivre ensemble autrement, comme autant de jalons de changement social, qui domine, allant parfois jusqu'à des qualifications d'harmonie, de cadeau...

« Ici, j'a été « le chouchou », j'ai été bien reçu par les professionnels, les paysans. Des écoles, des jeunes viennent voir car il n'y a pas grand-chose à voir dans le coin. Il faut être en symbiose avec les gens, les paysans, l'harmonie est nécessaire à mon métier. Il faut être bien dans sa tête, ne pas avoir trop de conflits extérieurs. » (Matthieu, Combrailles)

« Moi j'étais déjà axée sur le contact humain et ça me sert bien pour la vente et l'accueil collaboration, le travail en CUMA. L'important ici c'est l'entente pour l'efficacité du groupe, faut se frotter au pays mais bon les gens d'ici... ben on arrive à faire ensemble » (Isabelle et Christian, Cézallier)

« Moi je suis intimement persuadée que les gens, surtout en milieu rural, ont envie de savoir ce qui se passe sur leur territoire. Ils ont envie de s'impliquer, après, souvent, on ne leur donne pas les moyens de le faire. Les gens sont en demande de ça, de pouvoir aider dans des projets de territoire cohérents où y a une utilité parce que les gens sont souvent dans leur boulot à faire des trucs à se demander pourquoi ils le font. Je crois que c'est aussi un cadeau qu'on leur fait de pouvoir s'impliquer et de pouvoir donner leur avis, parce qu'on leur demande jamais leur avis. Et ils sont plein de ressources et plein de bons conseils. » (Anna, Millevaches)

« On avait une envie de campagne dynamique où on puisse s'entendre avec les gens autour [...]. En plus on a vu le site de De Fil en Réseau qui nous parlait beaucoup donc on les a contacté avec l'idée que nous étions 5-6-7 avec envie de faire plein de choses mais qu'on était pas bien sûrs... On est venus une semaine et ensuite une maison s'est libérée et on est resté. En tout cas ce réseau de copains a été très important pour le soutien au cours du projet. » (Cédric, Millevaches)

... et parfois la désillusion n'est pas loin.

« Nous on croyait qu'ici on pourrait se serrer les coudes avec d'autres... mais ils ont une attitude lamentable, n'ont même pas répondu à l'invitation pour l'inauguration. On ne nous connaît même pas. Faut pas que ça bouge, faut que ça reste comme ça » (Monique)

« Mais bon, ce territoire c'est un peu une icône de la vie sociale mais ce n'est pas vrai, il faut être un peu ours pour vivre ici. Je bénéficie plutôt des idées extérieures par les gens qui viennent. On s'attendrait à être un peu plus accueilli à bras ouverts. J'ai rencontré le maire et puis, et puis,... ça a toujours fait des flops. Ça ne sert à rien d'attendre de l'aide

de la sphère proche. A une échelle plus large il existe le PLA, bon, c'est déjà ça. Humainement, c'est un environnement social très vieillissant même si il n'est pas dépourvu de dynamisme avec les associations, des nouveaux arrivants qui cherchent à faire bouger. Moi je suis en marge de tout cela car ça à l'air de fonctionner en clan autour d'idéologies très fortes ; un côté syndicaliste chrétien ou néo-rural type 68. Donc je passe complètement à côté de ce tissu de soutien. » (Damien, Millevaches)

« J'ai été super bien reçu mais au final aucune aide sur les travaux. On est dans une ambiance rurale où les gens se mêlent de ce qui ne les regardent pas... le poids des notables est important en Corrèze. La haute Corrèze c'est difficile en termes d'accueil, c'est très... hum, fermé. Heureusement j'ai des origines agricoles ! » (Laurent, Millevaches)

Ainsi, le territoire est perçu par les créateurs comme un espace beau et agréable, vivable, un espace de possibles, de lien social. Les symboles et le mythe sont parfois très proches avec quelques désillusions. Toutefois, on peut voir aussi, pour un certain nombre de créateurs, que la découverte du territoire, de ses habitants, permet de remettre en avant la question du vivre ensemble.

VIII.2. PROGRESSIVITE ET INNOVATION COMME CLEF DE LA VIABILITE ECONOMIQUE DES TPE INVENTIVES

Dans cette partie nous abordons la question du rapport au temps et à l'activité des créateurs de TPE inventives. Pour Schumpeter, l'entrepreneur, agent innovant par excellence, est une sorte de « héros de l'économie », pour McClelland (1971) l'entrepreneur est un personnage au besoin impérieux de puissance et d'accomplissement. Nombre de travaux attribuent aux entrepreneurs des qualités sortant de l'ordinaire et un désir d'indépendance, de pouvoir (cf. Partie I.II.1.1.1). Plus proche des travaux de Julien et Bruyat (1998) nous aborderons ici le créateur de TPE inventive comme étant un « gars b'en ordinaire ». Pour ce faire, nous nous intéresserons tout d'abord au parcours de ces individus jusqu'à la création de leur activité et la progressivité de cette création. Ensuite nous reviendrons brièvement sur les motivations qui les poussent à créer et sur leur manière de voir leur activité. Enfin, nous monterons qu'au cours du temps, ces activités évoluent toujours pour s'adapter aux projets nouveaux des créateurs.

VIII.2.1. DES PARCOURS, DES PROCESSUS NON LINEAIRES

Au contraire de la représentation la plus aisée des parcours qu'est la flèche de temps, les processus de création de ces TPE inventives sont loin d'être linéaires. L'archétype de la personne se formant pour acquérir de l'expérience professionnelle dans un domaine avant de voler de ses propres ailes et de créer son entreprise n'est pas ici respecté ajoutant à la complexité des créations. Pour les créateurs de TPE inventives rencontrés, lorsque l'on regarde le parcours de formation et professionnel des créateurs, on peut voir qu'il n'est pas toujours en lien avec l'activité. Nous reprenons dans le tableau 22 les données concernant

leurs emplois précédents, leur formation initiale et leurs formations complémentaires pour chacun des créateurs (cf. tableau 28 : Emplois et formations en lien avec la TPE créée). Pour les couples ou groupes, si au moins l’un des membres a eu un emploi ou suivi une formation en lien avec la TPE nous la cochons dans le tableau.

Les situations sont de trois types : les personnes qui créent dans la continuité d’un emploi, celles qui créent en lien avec leur formation initiale et ceux qui sont en totale rupture, les plus étudiés jusqu’alors, faisant ou non le choix d’une formation complémentaire dans la perspective de l’installation.

- Cinq personnes ont exercé un métier en lien avec l’activité créée, cela peut concerner l’ensemble des activités ou seulement l’une des activités combinées dans la TPE (comme Céline, Cézallier qui était animatrice éducation à l’environnement avant de créer).

« J’ai suivi des études de philosophie tout en prenant des cours de dessin aux beaux arts à Paris le soir. C’est là que j’ai découvert le vitrail alors j’ai décidé de travailler chez un maître verrier 4 ans en région parisienne. Le lien au maître est essentiel dans ce métier » (Matthieu, Combrailles)

- Neuf ont une formation initiale en rapport avec la TPE. Parmi eux, la plupart ont pourtant exercé un métier différent avant de s’installer.

« J’ai un CAP de potier, puis pendant que je bossais j’ai fait une formation de 8 mois sur le tournage et une de 5,5 mois en chimie sur la poterie. Avant de m’installer j’ai eu des emplois en tant que carreleur et agent de maîtrise » (François)

- Enfin, plus de la moitié est en rupture totale avec sa formation initiale et les emplois exercés auparavant. Cependant, au cours du processus de création, la majorité a fait le choix de reprendre une formation complémentaire en vue d’acquérir des compétences techniques et de gestion pour la TPE.

« Avant j’étais femme au foyer et mon mari travaillait chez Michelin et il y a eu les plans sociaux. Lionel a essayé de s’installer comme artisan mais ça n’a pas marché. Moi, pendant ce temps je faisais des petits boulots. Une voisine s’est inscrite pour suivre une formation agricole, alors j’ai décidé de la suivre. Je voulais avoir un élevage, un truc que je pourrais gérer toute seule. Ensuite j’ai fait le stage rémunéré pour le BPREA parce que j’étais mère de 3 enfants. Puis la spécialisation en productions nouvelles, un stage de 3 mois rémunéré en héliciculture (St Laure). Au départ j’avais même pas le CAP, j’ai fait 2 ans de compta, dont la dernière par correspondance mais je l’ai pas eu à cause de l’épreuve de dactylo. » (Nathalie et Lionel, Cézallier)

« Je suis électronicien de formation, j’ai travaillé en tant que commercial, en gestion. On vivait en ville mais a toujours eu un bout de jardin, je changeais de boulot tous les 10

ans. Et ma femme ben rien pour l'instant, elle a fait un CAP fleuriste, elle voudrait ouvrir un commerce mais bon un pas après l'autre. » (Jean, Cézallier)

	Emploi	Formation initiale	Formation complémentaire
Monique et Jacques, Cézallier	X		
Céline, Cézallier	X		X
Matthieu, Combrailles	X		X
Magali, Cézallier	X	X	
Mathilde et Benoît, Combrailles	X	X	
Lucie, Cézallier		X	
Bruno et Martine, Combrailles		X	
Hélène, Combrailles		X	
Patrick et Maryse, Millevaches		X	
Stéphane, Millevaches		X	
Corinne, Combrailles		X	
François, Cézallier		X	X
Nathalie et Lionel, Cézallier			X
Suzanne et Patrice, Cézallier			X
Isabelle et Christian, Cézallier			X
Martin et Elisabeth, Cézallier			X
Olivier et Caroline, Combrailles			X
Xavier, Combrailles			X
Sophie, Combrailles			X
Myriam, Combrailles			X
Gérard, Combrailles			X
Damien, Millevaches			X
Christine et co, Millevaches			X
Laurent, Millevaches			X
Cédric, Millevaches			X
Elsa et Thierry, Millevaches			X
Florence, Millevaches			X
Laurence, Combrailles			
Anna, Millevaches			
Michelle, Millevaches			
Jean, Cézallier			

Tableau 28 : Emplois et formations en lien avec la TPE créée

VIII.2.2. DES INSTALLATIONS PROGRESSIVES

Par ailleurs, au-delà des expériences et formations précédant la création de la TPE, nous nous intéressons à la question du temps, de la durée. Pour ce faire, nous avons évalué, à partir des entretiens, le temps d'installation, c'est-à-dire le temps passé à élaborer le projet pour aboutir à la création de la TPE. Les parcours les moins longs sont de moins d'une année et les plus

longs de sept ans, nous proposons trois fourchettes de temps : 1 à 2 ans, 3 à 4 ans et 5 à 7 ans. Nous qualifions ensuite la progressivité de l’installation par la mise en place non simultanée des différentes activités de la TPE. Etant donné ces temps parfois longs et cette progressivité, nous notons aussi les stratégies économiques mises en œuvre afin de maintenir un certain revenu pendant le processus de création. Le tableau 29 permet de récapituler ces données pour chacune des TPE (cf. Tableau 29 : Progressivité des installations).

Pour chacun des six groupes décrits dans le tableau, nous détaillerons une étude de cas afin de montrer comment se construit le processus en termes de progressivité et de stratégie de maintien de revenu. En premier lieu, seules installations non progressives, celles de type 1, sont les plus rapides (moins de deux ans) et ne font pas appel à des stratégies de maintien de revenu lors du processus de création. Anna, Millevaches en est un exemple typique, ayant quitté un précédent emploi (en l’occurrence un emploi dans une activité qu’elle avait elle-même créée), elle passe quelques mois à définir et construire son entreprise et débute directement avec plusieurs activités.

« Alors moi, j’ai démarré y a un an et demi en novembre 2008, une épicerie-bio itinérante. Après, l’idée de ce projet est venue de l’arrêt d’une activité que j’avais mis en place et qui marchait bien. Alors je suis partie, j’avais demandé un licenciement et j’avais des Assedic et j’avais droit au maximum. Du coup, la première année et demie de démarrage je n’avais pas de souci à me dire comment je vis demain avec ça. Après il faut que l’activité émerge, parce que à un moment ou à un autre ça s’arrête. Et du coup je me suis dit, qu’est-ce que je fais, qu’est-ce qui me plaît d’abord, qu’est-ce que j’ai envie de faire, qu’est-ce qui manque dans le territoire qui correspond à des envies personnelles. [...] Pour moi c’est toujours un prétexte, le commerce et l’activité, c’est toujours un prétexte à faire autre chose beaucoup plus large sur les notions environnementales et voilà. Après j’ai écrit mon projet sur ce que je voulais vendre, de quelle manière, j’ai ciblé mon territoire, où est-ce que je voulais intervenir. [...] Du coup, j’ai surtout ciblé les marchés et puis j’ai ciblé sur le territoire les endroits qui me semblaient pertinents par rapport à mes connaissances, aux liens qui sont déjà tissés au travers des réseaux locaux. Donc là je fais 4 marchés par semaine. [...] Après il y a des choses que je fais un peu mais que j’aimerais développer davantage. » (Anna, Millevaches)

Temps d'installation	Progressivité	Stratégies de maintien de revenu	Créateurs	Type de TPE
5 à 7 ans	Oui	Emplois alimentaires	Céline, Cézallier, Olivier et Caroline, Combrailles, Bruno et Martine, Combrailles	Type 6
3 à 4 ans	Oui	Emplois alimentaires	Martin et Elisabeth, Cézallier, Magali, Cézallier, Sophie, Combrailles, Laurent, Millevaches, Hélène, Combrailles, Corinne, Combrailles, Elsa et Thierry, Millevaches	Type 5
		Complément de revenu (retraite, minima sociaux, revenu du conjoint)	Nathalie et Lionel, Cézallier, Isabelle et Christian, Cézallier, Lucie, Cézallier, Myriam, Combrailles, Stéphane, Millevaches, Christine et co, Millevaches	Type 4
		Aides à la construction du projet	Cédric, Millevaches, Damien, Millevaches	Type 3
0 à 2 ans	Oui	∅	Gérard, Combrailles, Jean, Cézallier, Matthieu, Combrailles, Xavier, Combrailles, Patrick et Maryse, Millevaches, Michelle, Millevaches, Florence, Millevaches, Anna, Millevaches	Type 2
	Non	∅	Suzanne et Patrice, Cézallier, Monique et Jacques, Cézallier, Mathilde et Benoît, Combrailles, François, Cézallier, Laurence, Combrailles	Type 1

Tableau 29 : Progressivité des installations

Pour le type 2, qui lui aussi s'installe rapidement et sans stratégie spécifique de maintien de revenu mais qui présente certaines formes de progressivité, nous pouvons distinguer deux cas types : Michelle, Millevaches et Jean, Cézallier. Dans le cas de Michelle, la progressivité de l'installation n'est pas du tout conçue a priori, il s'agit plutôt d'une création de TPE qui ne s'avère pas suffisamment rémunératrice ce qui incite Michelle à concevoir une activité combinée afin de maintenir son entreprise et ses revenus. Dans le cas de Jean, au contraire, la

progressivité est pensée dès le début comme un moyen d’autonomie et d’indépendance, cela lui permet de ne pas emprunter d’argent pour créer son entreprise.

« Au début j’ai ouvert un magasin de produits bios et écologiques puis ensuite, comme ça ne suffisait pas, j’ai pensé à la partie troc » (Michelle, Millevaches)

« Je n’avais pas vraiment de capital de départ et je ne voulais rien devoir à personne : alors j’ai investi 1 ha planté comme seule base. Ensuite, au fur et à mesure que je vendais les confitures j’ai réinvesti. Bon, depuis le début je tourne à deux fois et demi 35h, pour un petit smic mais y’a pas de routine, je fais ce que je veux et c’est tout l’intérêt » (Jean, Cézallier)

Les trois types suivants ont un temps d’installation qui varie entre 3 et 4 ans et font tous le choix d’une installation progressive. Ils se différencient par les stratégies de maintien de revenu développées par les créateurs. Les cas les plus favorables sont ceux pour lesquels les créateurs ont eu accès à des dispositifs de soutien à la création d’activités sur du long terme comme par exemple le statut de stagiaire de la formation professionnelle. C’est le cas de Cédric sur le plateau de Millevaches, représentant du type 3, qui a bénéficié d’un soutien du conseil régional du Limousin et de Limousin actif pour une formation et pour l’étude de faisabilité pour la ressourcerie. Dans les autres cas, les stratégies se développent selon les opportunités entre emplois à vocation alimentaire et compléments de revenus liés à des pensions, des minimas sociaux ou au conjoint. Pour le type 4, nous pouvons décrire le cas de Myriam, Combrailles, femme de médecin, salariée à Clermont-Ferrand qui, lors du décès de son mari, décide de créer son activité et s’appuie sur la pension de retraite de son mari décédé pour créer et mûrir son projet qu’elle construit ensuite étape par étape. Enfin le type 5, est représenté par Hélène qui, quant à elle, suite à une formation initiale directement liée à l’activité de couture et de création de costumes qu’elle souhaite créer, décide de travailler quelques années dans une blanchisserie industrielle afin de concevoir, construire et préparer son projet qu’elle crée ensuite petit à petit.

« Avant j’étais ingénieur dans l’industrie automobile. On est venus à plusieurs sur le plateau, j’ai fait un stage à la ressourcerie Le mode à l’envers et donc j’ai eu envie d’essaimer. Au départ c’était une envie individuelle... La ressourcerie c’est un outil pour développer des choses alternatives en autogestion et donc j’ai vite eu un enjeu à monter le projet et constituer une équipe par rapport à l’autogestion. [...]J’ai suivi la formation d’entrepreneur rural de Pivoine –au printemps en fait... ça m’a pas mal aidé car ça m’a permis de poser les questions un peu fondamentales et de rencontrer Marie avec qui j’ai porté le projet. [...] Pendant 6 mois, tous les deux on a été salariés pour monter le projet à Felletin. On s’est appuyé sur la viabilité du monde à l’envers.» (Cédric, Millevaches)

« Mon mari est décédé il y a 10 ans à peu près, j’avais encore mes jeunes à domicile, et le choc était suffisamment grand pour ne pas les priver de leur village et de leur maison maternelle, je travaillais au Comité Régional de Tourisme à Clermont-Ferrand (60 km). Alors je me suis dit c’est le moment de faire quelque-chose ici. Je suis un pur produit du

Larzac, enfin en Hollande on n'avait pas le Larzac, mais on avait 68 aussi, et donc le retour à la nature, ce qu'on aime de nouveau maintenant, le filage et le tricot, je l'avais jamais perdu. Et donc, je me suis dit tiens finalement, il y a tellement de gens qui m'ont demandé à ce que je file leur chien vu que je file le mien, je peux faire ça en produit mais ils peuvent venir aussi apprendre à filer. Mais bon, avec les enfants... j'ai d'abord décider de m'inscrire ici à la chambre de commerce en chambre d'hôte, j'étais rurale mais pas agricultrice, donc finalement la chambre de commerce a accepté de m'inscrire et de me donner un numéro SIREN, et mon statut de commerçante ; ça m'a pris 2 ans. Heureusement que j'étais femme de médecin et que j'avais sa retraite ! Plus tard, j'ai fais la formation à Marcy l'Etoile et obtenu un diplôme de comportementaliste, langage corporel des chiens. » (Myriam, Combrailles)

« Après un BAC littéraire art-plastique, un CAP couture, un BEP vêtements sur mesure et accessoires en région parisienne et dans le Cher, je me suis dit que pour m'installer il fallait d'abord que je gagne un peu ma croûte et que je prenne le temps de bien préparer. Ça fait maintenant deux ans que je fais les costumes et depuis un an j'ai le statut d'auto-entrepreneur. En attendant d'être connue ici j'ai gardé un mi-temps à la blanchisserie, c'est pas... mais bon, ça permet d'assurer. » (Hélène, Combrailles)

Enfin, dans le type 6, quand le temps d'installation est très long, le passage par des emplois alimentaires est incontournable. Il peut être mêlé, comme dans le cas de Céline, Cézallier, à des stratégies dans la mise en place des activités. Le projet de Céline est principalement centré sur l'accueil en chambre d'hôte mais pour des raisons techniques, juridiques et économiques, c'est via la production de petits fruits que Céline crée la TPE et elle la fait évoluer dans la dialectique envie-besoin économiques.

« A l'origine, je voulais faire de la table d'hôte et à l'époque dans le Cantal, pour ça, il fallait le statut d'agriculteur. Du coup, j'ai travaillé un peu à côté et petit à petit j'ai commencé avec des fraises et j'ai arrêté il y a 3 ans parce que c'est vraiment trop dur physiquement. Entre temps j'avais pu ouvrir les chambres mais tout seul, ça ne fait pas assez de revenu. Du coup, j'ai planté myrtilles et framboises et elles ont attendu 3-4 ans avant de donner alors en attendant j'ai monté l'activité de table d'hôte sauf 2 fois par semaine parce qu'il faut bien s'occuper de la cueillette. Et puis j'ai arrêté la table d'hôte quand les petits fruits ont suffisamment donné ». (Céline, Cézallier)

VIII.2.3. DES ACTIVITES A TAILLE HUMAINE ET TOUJOURS EN EVOLUTION

Nous avons montré précédemment (Partie III.VII.1.3) qu'une des caractéristiques en termes de motivation à la création pour ces TPE inventives est la volonté propre et revendiquée de créer une activité pour vivre plus que pour gagner de l'argent, « Avant toute création, ça vient de la personne elle-même qui dit « je fais ». Même le côté financier vient après, c'est avant tout la volonté de la personne » (Jean, Cézallier). Dans le même ordre d'idée, les créateurs rencontrés affichent un désir d'indépendance et ne souhaitent pas avoir de compte à rendre. Leur motivation, en plus d'être centrée sur leur projet de vie, est d'être « leur propre patron », de

faire ce qui leur plaît, de s’épanouir dans cette activité et non de viser la croissance économique. *« L’activité la plus fragile... c’est tout ! mais je ne suis plus à un âge où c’est important ! Filage, comportement canin, les animaux et le jardin, je fais ça parce que ça me fait énormément plaisir,... . La dimension plaisir est essentielle, tout comme l’inventivité qui ressort de nombreux projets ou activités rencontrés, plaisir lié à l’activité-passion, et plaisir de la rencontre et de la transmission »* (Myriam, Combrailles)

Dans cette recherche d’épanouissement, on peut retrouver dans un certain nombre de cas, une évolution constante des activités. Le processus de création ne s’arrête pas quand la TPE est créée mais continue tant qu’il y a projet de la part du créateur. Dans certains cas, il s’agit d’aller encore plus loin dans la cohérence, dans la recherche d’idéal comme par exemple pour Matthieu, Combrailles ou Elsa et Thierry, Millevaches. Dans d’autres cas, c’est plutôt la recherche perpétuelle de nouvelles expériences, de nouvelles réponses comme pour Anna, Millevaches et Bruno et Martine, Combrailles. L’important n’est pas toujours le but mais la construction perpétuelle, le temps et les évolutions.

« Verrier est un métier rare. C’est un milieu sinistré, il y a peu de commandes, surtout en création. La satisfaction passe par le travail bien fait, ce n’est pas de faire de l’argent. Je ne calcule pas le temps passé à l’œuvre. A long terme, ce que je voudrais, c’est fabriquer mon propre verre, exercer mon métier de A à Z. Cela baissera mon coût en matières premières. Je pourrai faire sa propre coloration. J’essaye de prendre le contrepied de l’esprit industriel, tout est fait main, je n’ai pas d’ordinateur même pour le dessin. Je suis en décalage, ça me permet de vivre. Pour les artistes, il ne faut pas vouloir rivaliser avec les machines, il faut prendre le contrepied. Si on est seul, il faut faire de l’art, il ne faut pas vouloir un train de vie énorme. » (Matthieu, Combrailles)

« Oui, oui, tout les, en fait vous avez toujours un temps d’avance. On est jamais sur le temps présent quand on a monté une activité, on est toujours sur après et ça c’est dès le démarrage. Dès le démarrage on est peut-être sur les 3 ou 6 mois après mais en tous les cas on est toujours heu, et souvent on est en décalage quand les gens vous disent c’est vachement bien là, maintenant, peu importe ce que vous faites, l’exposition que vous faites ou..., et vous vous êtes déjà sur la prochaine exposition dans votre tête. [...] Mais au niveau de la brasserie même, mis à part faire de nouvelles recettes, ce qui nous fait vivre toujours, enfin ce qui nous plait. Ça ne bougera pas complètement, ça peut pas. Par contre après on a envie de faire plein de choses autour de la brasserie. Economiquement tout ce mélange, c’est pour ça que c’est bien, c’est un complément pour tout, tout se complète. Ça par contre, c’est un gros changement par rapport au projet, c’est que je ne pensais pas que l’activité allait dépendre d’une multitude de petits trucs.» (Elsa et Thierry, Millevaches)

« Et après je dirais que c’est la continuité et aujourd’hui, je pense d’ici un an parce que c’est encore un peu tôt aussi financièrement, j’ai envie d’associer quelqu’un d’autre sur le projet de l’épicerie car y a trop de boulot et je ne fais plus que les marchés. Et je n’ai plus

le temps de me lancer vers d'autres choses et moi j'ai envie que ça reste vivant qu'il y ait tout le temps de l'innovation. Je pense qu'il faut vraiment s'adapter aussi et être tout le temps en mouvement si on ne veut pas être... parce que ça fait ça et après fait ça... pour soi c'est important car après on s'ennuie. Donc j'aimerais bien d'ici 1 an, 1 an et demi pouvoir intégrer quelqu'un qui développe soit quelque chose autour des collectivités, des cantines ou des centres de loisir, ou d'autres choses selon les compétences de la personne et aussi de se faire remplacer parce que quand on fait ça c'est pas évident de prendre des vacances.» (Anna, Millevaches)

« Cette année, on ouvre encore un gîte, mais cette fois, un gîte écologique et sinon on rénove une autre maison mais on ne sait pas encore si on va le transformer en gîte ou pas. Il deviendra peut être plus un dépôt ou un endroit pour recevoir tous les touristes... Parce qu'en fait si on fait ça c'est pas pour grandir, Bruno adore la restauration et moi j'ai la passion de la déco. Et puis, c'est une relation avec les gens car c'est enrichissant dans ces cas là. On envisage sinon de monter un truc genre théâtre à la ferme ou quelque-chose comme ça pour voir du monde autrement. » (Bruno et Martine, Combrailles)

Ainsi, les TPE inventives sont créées sur des temps longs et pour des temps longs. En effet, mus par une passion, des envies, des idéaux, les créateurs de TPE inventives élaborent dans le temps des parcours parfois sinueux, passant par des stratégies économiques transitoires parfois complexes afin de concevoir une entreprise viable qui leur convienne. Une fois cette viabilité atteinte, il s'agit pour certains de continuer à créer, imaginer, évoluer toujours dans l'optique de vivre mieux et non de gagner plus. C'est l'esprit du projet qui prime plus que l'idée d'un résultat final.

VIII.3. DES LIENS SPECIFIQUES AU ET SUR LE TERRITOIRE : VERS UN ANCRAGE TERRITORIAL

Les notions d'ancrage territorial des entreprises et de territorialisation des individus (cf. Partie 1.II.2.2.3) sont essentielles pour comprendre le lien au territoire des créateurs de TPE inventives. La première notion a pu être abordée quant à ses intérêts et contraintes pour le territoire et pour l'entreprise (Zimmerman, Marschenay). Plusieurs approches permettent d'analyser cet ancrage, considéré comme processus (Frayssignes) à travers la mobilisation de ressources locales, la relation aux acteurs du territoire et la valorisation de caractères du territoire. Concernant les individus, le concept de territorialisation est plus communément admis (Gilbert, Veschambre), en tant que processus, il renvoie à l'émergence de réseaux relationnels locaux, à la mobilisation de ressources territoriales spécifiques ou de combinaison des ressources du territoire et à la capacité d'intervention dans la sphère publique et territoriale. Dans la littérature française, ces notions ont été traitées principalement dans le cas des créations d'activités par des migrants, nous reviendrons alors ici dans un premier temps sur les résultats de ces travaux. Puis, reprenant les entrées définies ci-avant, nous décrirons le

degré d’ancrage territorial des TPE inventives. Enfin, nous montrerons comment le rapport au territoire, au temps et à l’activité sont les sources même de ces stratégies d’ancrage territorial.

VIII.3.1. DES RESULTATS CONNUS CONCERNANT LES MIGRANTS

Les quatre entrées retenues lors du cadrage théorique pour analyser l’ancrage territorial et la territorialisation sont (cf. Partie I.III.1.3) :

- Les aspects économiques – mobilisation de ressources territoriales spécifiques ou diversification des sources de revenus basés sur les ressources du territoire
- Les aspects politiques – investissement, capacité d’action dans la sphère publique locale
- Les aspects sociaux – constitution de réseaux sociaux locaux et de coopération territoriales
- Les aspects identitaires – valorisation des caractéristiques locales, sentiment d’appartenance

Le tableau 30 reprend six études menées auprès de migrants créateurs d’entreprises et montre leurs principaux résultats en matière d’ancrage territorial (cf. tableau 30 : L’ancrage territorial chez les migrants créateurs d’entreprise).

Ces différentes études permettent de tirer des enseignements pour les trois dimensions de l’ancrage territorial. Les aspects économiques sont les plus traités avec un ensemble de descriptions des ressources mobilisées par les créateurs (locales ou extérieures) par Raveyre, Saleilles et des clientèles par Chevalier et Saleilles. Le point de vue identitaire transparaît dans les travaux de Roussel et Begon et de Mamdy et al. à travers les liens au territoire d’accueil en amont de la migration et les modalités de choix de territoire et la valorisation de caractéristiques du territoire. Les aspects sociaux sont abordés par Mamdy, Chevalier et Saleilles l’utilisation de deux types de réseaux par ces créateurs, des réseaux locaux à créer et des réseaux externes qui précèdent la migration, Chevalier insiste sur l’imbrication entre réseau personnel et réseau professionnel, Mamdy sur l’intégration culturelle des migrants. Enfin, du point de vue politique, Saleilles et Mamdy et al. montrent le rôle des institutions et de l’accompagnement dans la constitution des réseaux et Saleilles montre la capacité des migrants à s’appuyer sur les institutions locales dans la constitution de réseaux locaux.

Réf.	Méthodologie	Principaux résultats concernant l'ancrage territorial
Raveyre (2000)	21 cas (uniquement migrants) Entretiens Milieu rural profond (plusieurs zones) PME industrielles (35 salariés)	Articulation singulière de réseaux : un réseau vertical de clients et fournisseurs nationaux et internationaux, qui contribue à l'efficacité technique et à la qualité des produits et des réseaux horizontaux entre PME collègues locales contribuant à assurer la souplesse productive et la mobilité des entreprises sur le marché.
Roussel et Begon (2005)	48 cas (uniquement migrants) Entretiens Massif-Central Tous secteurs d'activités (dont agriculture)	La moitié des enquêtés avaient un référent sur place (famille ou amis), sans qu'il ne s'agisse systématiquement de « retour au pays ». Parmi l'autre moitié des enquêtés (celle ne connaissant personne avant l'installation), la majorité d'entre eux étaient déjà entrés en rapport avec le territoire (vacances par exemple) avant la migration ou ont effectué une migration de proximité (dans le même département ou dans un département limitrophe).
Chevalier (2003, 2005)	145 cas (migrants et autochtones) Questionnaire en face à face en 1997 et 2004. Lozère et Aveyron Activités de service	Les entreprises implantées en rural isolé fonctionnent davantage en réseau de coopération, en particulier si services basiques Importance de l'entraide, concurrence limitée Utilisation des relations personnelles, locales, amicales ou familiales, comme moyen de servir les intérêts de l'entreprise (surtout pour les entreprises les plus imprégnées au niveau local) et inversement
Sailleilles (2005, 2006)	8 cas (migrants) Entretiens Gers Tous secteurs sauf agriculture 9 entretiens auprès de structures d'accompagnement	Ancrage territorial assez faible du fait du caractère de nouvel arrivant et du faible potentiel de ressources relationnelles du milieu rural mais tout de même recherché avec des motivations souvent non économiques (permet de se créer un réseau personnel, volonté de participer au développement local, etc.) Intégration du nouvel arrivant au tissu économique du territoire reconnu comme une des missions importantes de l'accompagnement des entrepreneurs néo-ruraux.
Sailleilles (2007)	20 cas (migrants) Entretiens Monts et montagne d'Ardèche Tous secteurs sauf agriculture	Forte diversité géographique dans le réseau entrepreneurial La constitution du réseau local implique d'aller au-delà de la simple activation d'un réseau social pré-existant, qui est souvent très petit et inadapté. Pour cela, l'entrepreneur néo-rural a recours aux élus, « élites » et institutions locales, fait de la prospection, de la publicité, participe à des foires locales et/ou crée en deux temps (migration en tant que salarié puis création).
Mamdy, étude 2010	38 cas (migrants d'origine britannique et néerlandaise) Auvergne. Activités d'accueil touristique	Le territoire est choisi parce que connu par des séjours et une préparation souvent approfondie par Internet. L'installation est progressive et la construction de l'entreprise touristique s'inscrit dans le projet de vie du couple. L'ancrage au territoire est toujours recherché sous la forme relationnelle mais aussi par l'intégration culturelle. L'appui des institutions est reconnu et les relations informelles de personne à personne se créent.

Tableau 30 : L'ancrage territorial chez les migrants créateurs d'entreprise.

VIII.3.2. LES MODALITES D’ANCRAGE AU TERRITOIRE DES TPE INVENTIVES

Concernant les TPE inventives, nous avons montré (Partie III.VII.2.3) combien les activités se basent sur des ressources locales génériques et spécifiques, volet économique des notions d’ancrage territorial. Nous nous attacherons alors ici à décrire les trois autres aspects de l’ancrage au territoire des TPE et de la territorialisation de leur créateur : le volet social à travers la construction de réseaux locaux, le volet identitaire à travers la valorisation du territoire et le volet politique à travers l’investissement local. Dans cette partie, nous formalisons une grille de lecture concernant la relation des créateurs de TPE inventives aux réseaux à travers quatre entrées :

- le type de réseau : professionnel, personnel (famille, amis) ou social (association, collectif, communautaire)
- la spatialisation de ces réseaux : locale si les membres et/ou l’activité sont sur le territoire, extérieure dans les autres cas
- l’engagement du créateur dans le réseau : membre actif ou participant
- l’organisation du réseau : formelle ou informelle

VIII.3.2.1. CONSTRUCTION DE PARTENARIATS INTERSECTORIELS, VENTE EN COLLECTIF

Le volet social, la participation ou construction de réseaux locaux, passe par divers biais : des réseaux de commercialisation comme décrits précédemment (Partie II.VII.2.2 : AMAP, groupements de producteurs, magasins de vente en commun,...), la mise en place de partenariats professionnels parfois intersectoriels et les réseaux personnels.

La mise en place de partenariats professionnels est quasi systématique, ils peuvent être très formalisés ou relativement informels, très engageants ou quelques fois plus facilement réversibles. Bien que très recherchés, nous montrerons dans la partie suivante que ces partenariats, ces réseaux locaux, ne sont cependant pas toujours faciles à mettre en œuvre ; le temps et la reconnaissance locale opèrent souvent positivement.

« Et puis en fait, à l’époque y avait une maraichère qui était installée sur Gentioux qui elle avait développé de manière complètement mineure, en complément d’activité, elle vendait quelques fruits de base : quelques pommes, bananes, kiwis et oranges. Elle arrêtait 3 mois dans l’hiver et il se trouve qu’elle arrêtait sa saison quand moi j’ai démarré les marchés parce que j’ai démarré au mois de novembre. Et elle m’avait dit, parce que on s’entendait bien, si tu veux tu reprends les fruits, moi ça me permettait de lui fidéliser sa clientèle, parce qu’il n’y avait pas de rupture. Et puis moi aussi ça me profitait aussi le fait qu’elle ne soit pas là et en fait ça a super bien marché et comme moi j’ai diversifié ça du coup ça marchait encore mieux » (Anna, Millevaches)

« Je renvoie tout le temps par exemple à la pizzeria,... mais bon, pour l’instant je n’ai pas de retour. J’ai fait le tour des restaurants et ils sont tous fermés en hiver. Bon, bref, ici on

n'arrive pas à travailler en partenariat. Mais bon, pour les randonneurs ils peuvent faire aussi leur tambouille. » (Laurent, Millevaches)

« Sinon les partenariats ça me tient à cœur, il faut les multiplier car c'est autant de richesse. Le problème c'est que plus il y en a moins on est maître du truc. On fonctionne beaucoup avec des partenariats non formalisés et c'est difficile car si on a un problème c'est le branle bas de combat. Plus on délègue, plus on se charge des mésaventures, des péripéties... On a fait le choix de ne salarier personne mais plutôt de payer par atelier soit par facturation soit par vacances. » (Damien, Millevaches)

Ces réseaux professionnels locaux sont complétés par la participation à des réseaux professionnels extérieurs le plus souvent formels comme l'adhésion à un label type gîte de France ou l'inscription à un site de vente par Internet en collectif.

Pour ce qui concerne les réseaux personnels, la situation est plus mitigée, avec parfois de lourdes déceptions *« les gens ici sont imbuvables, il faudrait changer ça et vite »* ou une volonté personnelle de garder de la distance *« Humainement c'est un secteur pas simple mais bon, je ne suis pas venu là pour voir du monde. Il faut savoir tirer une croix là-dessus. C'est un petit monde, je ne sors jamais car sinon je me retrouve près de la voisine ! »*

VIII.3.2.2. MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Les créateurs de TPE inventives ont choisi le territoire pour y vivre et y créer une activité, ils basent leur activité sur les ressources du territoire notamment les ressources patrimoniales. Lorsque l'on souligne l'importance accordée aux clientèles de tourisme dans la plupart des TPE inventives (cf. Partie III.VII.2.2), la mise en valeur du territoire est directement interrogée. Au-delà des investissements (rénovation, équipements, décoration...) auprès d'entreprises locales, de leur fonctionnement qui fait appel à des achats réguliers auprès de commerçants et s'appuie sur le patrimoine bâti, paysager, gastronomique, ... local. *« C'est très important de faire travailler les locaux, par exemple, c'est mieux de faire travailler les artisans pour l'intégration et l'économie ».* (Patrick et Maryse, Millevaches), les créateurs de TPE inventives valorisent directement leur territoire.

« Les gîtes sont basés à St Gorges, c'est un village triste, avec beaucoup de personnes âgées, donc elles sont contentes car ça redonne un peu de vie, et c'est bien perçu. » (Bruno et Martine, Combrailles)

« L'agenda, c'est ça qui remplit, c'est là-dessus qu'il y a le plus d'inscriptions et c'est là que le message par rapport aux ânes peut le plus passer. Et puis c'est l'occasion de montrer le territoire, de développer le tourisme. C'est que, à Vassivière, le nerf de la guerre c'est le tourisme, sans tourisme, il n'y a rien. » (Damien, Millevaches)

Même pour des activités dans lesquelles la clientèle touristique n'est pas centrale le territoire est parfois valorisé directement :

« Voilà j’ai un projet de brasserie, je veux m’installer sur le plateau. En fait j’avais aussi un produit, je ne sais pas si vous voyez derrière..., ça s’appelle la 1000, vous le voyez sur les affiches aussi. Donc le produit s’appelle la 1000, la vache c’est pour un clin d’œil par rapport au plateau de Millevaches. » (Elsa et Thierry, Millevaches)

Plus que les ressources naturelles ou patrimoniales en elles-mêmes, c’est la valorisation qui en est faite par les acteurs du territoire, l’Office de Tourisme étant reconnu comme un des principaux acteurs de cette valorisation, qui apparaît importante aux yeux des créateurs. Il est parfois important de développer ou compléter l’action de l’Office du tourisme en matière de valorisation des ressources du territoire : organisation d’événements, séjours multi-activités, séjours à thème, etc

« Le territoire a un gros potentiel touristique mais rien n’est proposé aux touristes : les commerçants et les restaurants sont fermés. Je suis une des rares commerçantes à rester ouverte tout l’été, Je fais aussi office de tourisme. » (Corinne, Combrailles)

« Le problème aussi c’est que les organismes misent sur le tourisme de long séjour alors que les gens ne restent pas longtemps, il faut donc changer l’organisation. On ne va pas changer le client mais on peut changer soi même. » (Myriam, Combrailles)

VIII.3.2.3. PARTICIPATION A LA VIE LOCALE (BENEVOLAT, REPRESENTATIONS POLITIQUES...)

A titre personnel, les créateurs de TPE inventives sont, pour plus de la moitié, impliqués dans la vie sociale, politique et culturelle locale. Attirés par un territoire, en recherche de relations locales, ils tentent d’investir et s’engagent dans les espaces associatifs, communautaires. Animés par une recherche de liens avec autrui, ils présentent alors des réseaux sociaux mixtes entre le local et l’extérieur.

« Et je suis connue, l’année dernière le Maire m’avait sollicitée pour que je fasse partie du conseil municipal, donc voilà j’ai une reconnaissance. Ça reste amical, en fait je n’ai pas affaire à eux sauf dans le cadre de la demande de subvention. J’ai demandé une subvention parce que l’appel à projet correspondait assez bien à ce que je pouvais proposer mais je ne cherche pas absolument la subvention. » (Anna, Millevaches)

« Il y a un nouveau conseil municipal avec des plutôt jeunes investis aussi dans des associations locales. Même la question de l’autogestion – pas de président, décision collégiale au CA – passe bien. La relation de confiance est facile. [...]. Ensuite il y a le personnel des administrations, des gens qui ont prêté, Alain Carof, des gens du coin et des gens qui sont venus s’installer. C’est un projet qui a permis de rassembler plein de personnes différentes au bon moment dans une dynamique de territoire. » (Cédric, Millevaches)

Dans le cas de migrants, la plupart s’insèrent ainsi et sont peu ou prou intégrés. Mais parfois ces investissements se font dans des réseaux parallèles aux réseaux de locaux :

« Il existe beaucoup de choses associatives qui semblent toutes différentes. Mais bon, en fait c'est toujours les mêmes personnes qui se retrouvent partout : au plateau limousin, à l'atelier, à la ressourcerie, à ambiance bois... C'est une espèce de pieuvre de néo bourrés d'idées Bové chrétien de gauche. » (Damien, Millevaches)

Il convient toutefois de nuancer toutes ces participations à la vie locale. En effet, ces investissements, même si ils sont effectifs, sont parfois plus une manière de lutter contre l'isolement, là où la réalité territoriale est parfois loin du mythe construit autour de ce territoire espace de possible et de lien social.

Ainsi, on peut noter un degré d'ancrage territorial assez élevé pour ces TPE inventives et leur créateur. Que ce soit par les aspects économiques, politiques, sociaux ou identitaires, les créateurs ont mis en place des stratégies qui facilitent leur ancrage. Cependant, ces stratégies sont parfois la réponse à des difficultés et pour le cas des migrants, les réseaux locaux ne sont pas toujours mixtes (migrants et locaux).

VIII.3.3. QUAND LES REPRESENTATIONS DU TERRITOIRE ET DE L'ACTIVITE INDUISENT LES STRATEGIES D'ANCRAGE TERRITORIAL

En guise de conclusion, nous pouvons proposer sous forme schématique (cf. figure 14 : De l'importance des réseaux professionnels et sociaux locaux dans l'ancrage territorial des TPE inventives) la manière dont les différents réseaux des créateurs s'organisent entre local et extérieur, formel et informel, engagement et participation. On peut y voir l'importance des réseaux professionnels mais aussi sociaux localement comme point d'ancrage et mode de fonctionnement des TPE inventives et de leurs créateurs, reflet de leurs représentations du territoire et de leur volonté d'engagement. Les réseaux professionnels extérieurs sont mobilisés comme facilitateurs pour l'activité mais ne sont que très rarement le lieu d'un engagement important. Enfin, pour les réseaux sociaux extérieurs, les situations sont très variées, allant de la participation à un réseau social informel à l'engagement dans un réseau social formel.

Lorsque l'on fait une comparaison entre les trois territoires d'études, on peut souligner l'importance des réseaux professionnels et sociaux locaux informels dans le cas du plateau de Millevaches dans les engagements des créateurs. Originaires de l'extérieur, ces derniers présentent tous un fort degré d'investissement aussi dans leurs réseaux personnels extraterritoriaux ainsi que dans des réseaux sociaux antérieurs à leur arrivée sur le territoire. Le cas des Combrailles est assez marqué par des structurations plus formelles des réseaux professionnels locaux mais avec des engagements moins forts et des participations à des réseaux sociaux extérieurs moins denses. Enfin, dans le Cézallier, où la majorité des créateurs est d'origine locale, les réseaux sociaux informels sont très présents et les réseaux personnels locaux très souvent cités.

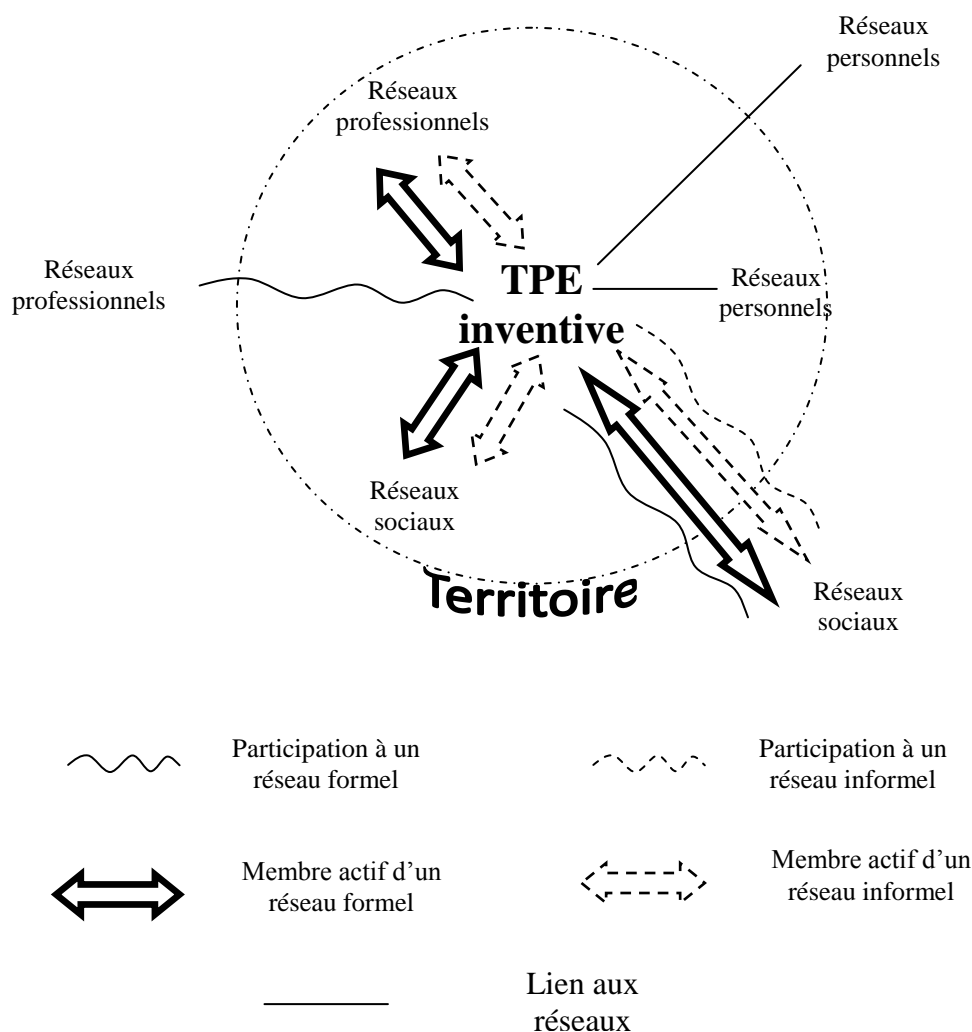


Figure 14 : De l'importance des réseaux professionnels et sociaux locaux dans l'ancrage territorial des TPE inventives.

C'est le croisement de ces représentations (cf. Tableau 31 : Relations au territoire, à l'activité et à l'ancrage territorial des TPE inventives) concernant le territoire et l'économie qui induit des stratégies d'ancrage territorial. La relative faiblesse économique de leur installation est

compensée par un capital social plus important : partenariats locaux qui ne se limitent pas aux partenariats entre pairs, mobilisation et création de réseaux locaux et extérieurs au territoire.

« C'est à dire le festival de jazz à Treignac nous prend nos tireuses et nos fûts. On estime que c'est une image aussi et donc du coup on lui prend un encart publicitaire qu'il va diffuser avec la plaquette, et on pense que 1, déjà, notre image c'est bien et en plus eux ça les aides à survivre. Quand on sent vraiment l'utilité, parce qu'on n'a pas encore une trésorerie assez forte pour, donc voilà, donc on fait attention là où on a ce type de décisions. Mais quand on sent que le projet en vaut la peine et que vraiment ça peut peser dans la balance évidemment qu'on le fait oui. On est dans notre troisième année, il faut repérer, on n'est pas des vieux de la vieille, donc... ». (Elsa et Thierry, Millevaches)

	Stratégie / Choix	Représentation
<i>Lien au territoire</i>	Choix qui se porte plus facilement sur des territoires plus isolés, symboliques	Territoire = espace de possible et de lien social
<i>Rapport au temps et à l'activité</i>	Installation progressive, assez faible capital de départ, peu de financements publics	Une activité pour vivre mais pas pour gagner de l'argent
<i>Ancrage territorial</i>	Construction de partenariats locaux inter-sectoriels Investissement dans la vie locale, dans des réseaux locaux	

Tableau 31 : Relations au territoire, à l'activité et à l'ancrage territorial des TPE inventives

De plus, ces créateurs sont souvent dans des dynamiques d'auto-emploi, d'installation progressive, avec un faible capital de départ ; ils sollicitent peu les aides publiques. Loin de la figure de l'entrepreneur classique, ils montrent une volonté propre et revendiquée de créer leur activité pour vivre, plus que pour gagner de l'argent. Pour eux leur activité n'est pas conçue et exercée dans un souci de croissance économique mais leur motivation est d'être « leur propre patron », de faire ce qui leur plaît, de s'épanouir dans cette activité.

« L'activité la plus fragile... c'est tout ! mais je ne suis plus à un âge où c'est important ! Filage, comportement canin, les animaux et le jardin, je fais ça parce que ça me fait énormément plaisir, [...] c'est un luxe d'être son propre patron ; mais ce luxe implique moins de gains en moyenne. » (Myriam, Combrailles)

« Avant toute création, ça vient de la personne elle-même qui dit « je fais ». Même le côté financier vient après, c'est avant tout la volonté de la personne. » (Olivier et Caroline, Combrailles)

VIII.4. CONCLUSIONS

En conclusion, nous pouvons revenir sur la deuxième hypothèse de travail que nous avons posée. Nous avons vu ici que le territoire et les représentations qu'ils s'en font sont de réels moteurs dans le processus de création de la TPE inventive. Au-delà, le rapport au temps et à l'activité, source d'auto-emploi mais non de croissance économique pèse sur la manière qu'ont les créateurs de jouer sur les relations locales, l'ancrage territorial. Pour avancer dans leur processus de création et asseoir économiquement leur activité les créateurs mettent en œuvre des stratégies d'ancrage territorial. Ainsi, non seulement ce désir de territorialisation est moteur dans la création de TPE inventives mais plus exactement, les processus de création et d'ancrage sont concomitants et interdépendants.

PARTIE IV
LES TPE INVENTIVES DANS LE DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET LIENS AUX AUTRES ACTEURS

« Il faut renoncer à l'idée que le centre est le seul nœud décisif et souligner que les marges et les périphéries représentent l'une des conditions d'un espace politique cohérent. »

Mongin, De la lutte des classes à la lutte des lieux,
2005

INTRODUCTION

Cette partie vise à présenter les résultats issus de l'analyse des entretiens auprès des créateurs de TPE inventives et des acteurs du développement territorial et de l'accompagnement à la création d'activité concernant le rôle des TPE inventives dans le développement territorial et leurs liens avec les autres acteurs. Dans cette optique, elle est composée de deux chapitres.

Tout d'abord, nous développerons l'idée que ces créateurs et leur TPE inventives sont des acteurs à part entière du développement territorial. Nous montrerons dans un premier temps pourquoi elles sont sources de développement, puis à travers l'analyse de quelques études de cas nous pourrions revenir sur les relations entre processus de création et processus d'ancrage de ces TPE inventives. Enfin, nous replacerons sur le territoire et dans le temps ce double processus afin de comprendre son impact sur le développement territorial.

Le second chapitre est centré sur les autres acteurs du développement territorial et les acteurs de l'accompagnement à la création d'activité et leurs liens aux TPE inventives. Nous présentons dans un premier temps une typologie basée sur la bibliographie conduite à l'échelle nationale (cf. Partie I.III.3.1) ainsi que sur les entretiens auprès des acteurs de l'accompagnement et du développement territorial. Puis la description des représentations que ce font ces acteurs de la création d'activités, des TPE inventives et du développement territorial. Une deuxième partie analyse les différents liens possibles entre TPE inventives, acteurs de l'accompagnement et acteurs du développement territorial. Enfin, nous proposons une modélisation des liens entre ces acteurs au cours du processus de création afin de mieux comprendre leur effet sur le processus de création et d'ancrage.

Chapitre IX. LES CREATEURS ET LEUR TPE INVENTIVE, DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Nous nous intéressons au développement territorial comme un ensemble de processus par lesquels le territoire se transforme, au sens de Gumuchian (2000), comme développement économique basé notamment sur la valorisation des ressources locales, mais aussi comme développement social et culturel (Di Méo, 2001). Ainsi, nous montrerons dans un premier temps en quoi ces nouvelles activités sont sources de développement économique pour leur territoire. Puis, nous décrirons et analyserons comment processus de création et d'ancrage se lient et s'entremêlent ; comment se territorialisent les réseaux des créateurs où comment ces TPE sont vecteur de développement social et culturel. Enfin, nous abordons la place que les créateurs de TPE occupent dans le temps sur leur territoire pour montrer qu'ils sont de potentiels acteurs du développement territorial.

IX.1. LES TPE INVENTIVES, SOURCES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Afin de déterminer les effets en termes de développement économique des TPE inventives pour les territoires où elles s'installent cette partie s'attache dans un premier temps à développer leurs apports, puis leur faible coût pour la société.

IX.1.1. LES TPE INVENTIVES, DES APPORTS ECONOMIQUES ET DE VALORISATION DU TERRITOIRE

Outre la contribution économique territoriale, générée par quelques unes des TPE inventives²³, la partie III montre les apports en termes économiques des TPE inventives pour leur territoire à travers les emplois créés (Partie III.VII.1.2), les ressources locales valorisées (Partie III.VII.2.3) et la présence d'activités d'animation, de transmission (Partie III.VII.1.1) et d'activités de tourisme (Partie III.VII.2.2).

Tout d'abord, chaque TPE inventive est source d'au moins un emploi nouveau pour le territoire. En effet, chacune des TPE sans base agricole a été créée ex-nihilo sur la base d'un local et/ou d'un savoir-faire. Le nombre moyen d'emplois créés est alors de 1,3 par TPE si l'on exclut le cas de Christine et co (cf. Tableau 32 : emplois créés par les TPE inventives sans base agricole). Cela reste en dessous de la moyenne d'emplois créés par la création d'entreprises (toutes entreprises confondues) au niveau national en 2006 (1,9 emplois) mais

²³ Il existe des exonérations permanentes entre autre pour :

les agriculteurs quel que soit leur statut ;

les artisans exerçant en entreprise individuelle ou EURL qui pratiquent une activité où le travail manuel est prépondérant, qui ne spéculent pas sur la matière première (sont donc exclus de cette exonération les bouchers, charcutiers et boulangers), qui n'utilisent pas d'installations tellement "sophistiquées" qu'il soit possible de considérer qu'une partie de leur rémunération provient du capital engagé, qui travaillent seuls ou avec le concours d'une main-d'œuvre familiale (époux, partenaire d'un Pacs, enfants, gendres et belles-filles) ou d'apprentis sous contrat ;

les peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs ne vendant que le produit de leur art, les artistes lyriques et dramatiques, auteurs et compositeurs

les SCOP.

c'est une moyenne très intéressante pour des TPE. De plus, un certain nombre de créateurs ont indiqué que dans un délai moyen, ils devraient recourir à du salariat supplémentaire le développement de l'entreprise le permettant et afin de répondre à la charge de travail.

	Activité	Nombre d'emplois créés
François	Poterie	1
Matthieu	Verrerie, orfèvrerie	1
Hélène	Création de costumes historiques et couture	1
Corinne	Emaillage sur lave	1
Myriam	Chambre d'hôte, élevage canin, filage de laine	1
Mathilde et Benoît	Ferronnerie d'art, serrurerie	2
Laurence	Pétrification	1
Patrick et Maryse	Hotel, restaurant, bar, point multiservice	2
Michelle	Boutique de produits biologiques et de troc	1
Elsa et Thierry	Brasserie artisanale	2
Cédric	Ressourcerie	2
Florence	Marionnettiste	1
Laurent	Gîte, vente par Internet, organisation de randonnées	1
Stéphane	Chambre d'hôte médiévale, tailleurs de pierre	0
Anna	Epicerie bio itinérante	1
Monique et Jacques	Village de gîte, production de pain, épicerie	3
Christine et co	Café culturel, restaurant, petit commerce bio-équitable	16

Tableau 32 : Emplois créés par les TPE inventives sans base agricole

En ce qui concerne les activités à base agricole, il faut distinguer les reprises des créations ex-nihilo à partir de terrains et/ou de bâtiments. En effet, dans le cas des reprises il s'agit de prendre en compte le nombre d'emplois nouveaux sur l'exploitation et non le nombre total (cf. tableau 33 : emplois créés par les TPE inventives à base agricole). Sachant que le taux de renouvellement des exploitations agricoles dans le Massif central en 2008 est de près de 60% (données MSA), on peut donc considérer que par la reprise, il y a 0,4 emplois créé par défaut auquel on ajoute le nombre d'emplois nouveaux. La moyenne des emplois créés par les TPE inventives à base agricole est alors de 1,6 par TPE.

	Nombre d'emplois	Reprise ou création ex-nihilo	Nombre d'emplois créés
Céline	1	Création	1
Nathalie et Lionel	3	Création	3
Suzanne	2	Reprise	1,4
Isabelle et Christian	4	Reprise	3,4
Jean	1,5	Création	1,5
Lucie	1	Création	1
Martin et Elisabeth	2	Reprise	1,4
Olivier et Caroline	2	Reprise	1,4
Damien	2	Création	2
Sophie	2	Reprise	1,4
Xavier	2	Reprise	1,4
Gérard	1	Création	1
Bruno et Martine	2	Reprise	1,4
Magali	1,5	Création	1,5

Tableau 33 : Emplois créés par les TPE inventives à base agricole

De plus, loin de l'archétype des entreprises à fort potentiel économique mais fortement délocalisables, ces TPE inventives s'appuient sur des ressources locales dans leurs activités et participent au processus de valorisation de ces ressources. Ces dernières peuvent être génériques, comme certaines aménités paysagères (moyenne montagne) ou des savoir-faire anciens, ou spécifiques, comme des produits locaux sous appellation, des savoir-faire locaux (lave émaillée). Elles peuvent être simplement activées, comme dans le cas de l'utilisation de produits locaux ou de valorisation d'un patrimoine bâti, ou révélées, comme dans le cas de la création d'un verger conservatoire ou d'une ressourcerie. Le tableau 38 permet de montrer combien parmi les TPE inventives rencontrées s'appuient sur des ressources générique ou spécifiques et combien les valorisent ou les révèlent (Cf. tableau 34 : Place des TPE inventives dans la valorisation des ressources locales).

	Ressource générique	Ressource spécifique
Valorisation	29	14
Révélation		4

Tableau 34 : Place des TPE inventives dans la valorisation des ressources locales

Presque toutes les TPE rencontrées valorisent des ressources génériques dans leur activité. Cependant, les théories développées sur les ressources territoriales, leur activation, leur valorisation (Pecqueur, 2001 ; Duquenne et Woillez, 2009) indiquent que leur rôle en termes de développement économique du territoire est renforcé dans les deux autres cas. Lorsqu'ils révèlent une ressource spécifique c'est le temps de la différenciation de la ressource qui constitue alors un avantage concurrentiel et lorsqu'elles les valorisent, c'est le temps de la spécification qui participe alors de l'identité du territoire.

Les cas présents dans les trois territoires d'étude montrent des différences dans les types de ressources valorisées et dans le stade du processus de spécification des ressources atteint (cf.

Tableau 35 : Comparaison territoriale de la participation des TPE inventives au processus de spécification des ressources). Le processus de spécification des ressources se décline en trois temps (Duquenne et Woillez, 2009). Le premier temps est celui du générique où la ressource est localisée dans un espace et exploitée de manière individuelle, c'est le cas de presque toutes les TPE inventives sur les trois territoires. Le deuxième temps est celui de la différenciation où la ressource est relativement singulière et valorisée de manière individuelle ou collective, c'est le cas d'une à deux TPE sur chaque territoire. Le troisième temps, qui permet de distinguer les trois territoires est celui de la spécification, très peu marqué dans les Combrailles et très marqué sur le plateau du Cézallier. Le Pays des Combrailles, pourtant fortement cohérent géographiquement et très organisé en termes de développement depuis de nombreuses années reste un espace rural aux ressources « ordinaires », peu valorisé de manière collective et concertée. Le PNR Millevaches, lui aussi cohérent géographiquement mais organisé depuis moins de temps, qui revêt une forte identité notamment sociale présente une proportion intermédiaire de TPE impliquées dans la valorisation collective d'une ressource participant à l'identité du territoire. Enfin, le Cézallier, territoire le moins organisé mais géographiquement très cohérent, fait l'objet de mobilisations collectives, le plus souvent non institutionnelles, pour valoriser des ressources alors enracinées dans le territoire.

	Plateau du Cézallier	PNR Millevaches	Pays des Combrailles
Temps du générique	9	9	11
Temps de la différenciation	1	2	1
Temps de la spécification	7	4	3

Tableau 35 : Comparaison territoriale de la participation des TPE inventives au processus de spécification des ressources

Enfin, ces TPE inventives participent directement à accroître l'attractivité territoriale. En effet, au-delà de la création d'emplois pour le territoire et de la valorisation des ressources locales, elles proposent un certain nombre d'activités de tourisme, d'accueil et de loisir. L'attractivité d'un territoire repose à la fois sur son image, ses conditions de cadre de vie, ses conditions d'habitat, et ses conditions d'activités économiques (cf. Partie I.I.3.4). Concernant l'image du territoire, elle passe par de nombreux biais, notamment les activités de tourisme présentes localement, or 25 des TPE inventives rencontrées consacrent une partie de leur activité à des clientèles touristiques, leur permettant ainsi de découvrir le territoire. Concernant les conditions de cadre de vie, il s'agit ici de l'offre de services, de commerces de proximité ainsi que l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire, un certain nombre des TPE rencontrées répondent directement à la question de l'offre de services et de commerce de proximité comme par exemple l'épicerie bio itinérante, l'hôtel-bar-point multiservice, la couture, le café-restaurant-boutique, ... d'autres y répondent par leur présence sur les marchés, par des propositions de vente directe seul ou en collectif. Enfin, à travers le nombre et l'importance qu'elles accordent aux activités pédagogiques, aux activités de transmission (cf. Partie III.VII.1.1) les TPE inventives accroissent l'offre culturelle et l'offre de loisirs localement.

Ainsi, malgré leur petite taille, les TPE inventives sont de véritables sources pour le développement économique et l'attractivité des territoires où elles s'installent. Elles y créent de l'emploi, valorisent voire révèlent des ressources, participent au maintien de services et commerces locaux et développent l'offre culturelle et de loisirs.

IX.1.2. LES TPE INVENTIVES : UN FAIBLE COUT POUR LA SOCIETE

Parmi les questions posées aux créateurs de TPE inventives, les aides occupent une place importante. Nous la traitons ici au travers des subventions obtenues pour la création des activités auxquelles il convient d'ajouter les formations en vue de la création pour environ la moitié des cas (cf. Partie III.II.2.1). Le type de subvention varie selon le type d'activité et leur montant est presque toujours très faible (cf. Tableau 36 : Les subventions perçues pour la création des TPE inventives).

Créateur	Type de subvention(s)	Montant total de subvention obtenu
Céline	DJA	20000€
Matthieu	∅	0€
Nathalie et Lionel	DJA	15000€
Suzanne	DJA	10000€
Isabelle et Christian	∅	0€
Jean	∅	0€
Lucie	DJA	15000€
Monique et Jacques	Leader	12000€
Martin et Elisabeth	∅	0€
François	∅	0€
Hélène	∅	0€
Corinne	Prime ADIE	3000€
Olivier et Caroline	DJA	18000€
Magali	∅	0€
Xavier	∅	0€
Sophie	DJA, Conseil Régional, Conseil Général	67000€
Mathilde et Benoît	Conseil Régional	5000€
Myriam	Agefiph, Europe	17000€
Gérard	∅	0€
Bruno et Martine	Conseil Général	4000€
Damien	Conseil Régional, DJA	17000€
Anna	∅	0€
Christine et co	Feder, Conseil Régional	28000€
Laurent	∅	0€
Cédric	Conseil Régional	5000€
Patrick et Maryse	∅	0€
Michelle	∅	0€
Elsa et Thierry	PNR, Conseil Régional	14000€
Florence	∅	0€
Stéphane	∅	0€
Laurence	∅	0€

Tableau 36 : Les subventions perçues pour la création des TPE inventives

En moyenne, moins de 800€ d'argent public par projet a été investi et la moitié des TPE inventives rencontrées ont vu le jour sans subvention. Cependant les situations restent variées selon le type d'activité, on voit effectivement l'importance du dispositif DJA pour les installations agricoles bien qu'il ne soit pas toujours accessible dans le cas des TPE inventives. Pour les créateurs n'ayant pas perçu de subvention, deux groupes se distinguent : ceux qui n'ont pas souhaité de subvention et ceux qui n'y ont pas eu accès.

Tout d'abord sur les 14 installations à base agricole (cf. Partie III.VII.1.1), la moitié a perçu la DJA avec un effet important en termes de levier financier mais aussi assorti d'une relation d'accompagnement facilitée auprès de la chambre d'agriculture.

« C'est la communauté de communes qui a planté et elle m'a confié le verger conservatoire de 4 ha. C'était fait avec des plans commandés au pépiniériste et des greffons du Pays de Massiac. Sinon j'ai eu la DJA et j'ai été rudement soutenue par le gars de la chambre. » (Céline)

« Mon capital de départ ça a été la DJA, sans ça je n'aurais jamais tenu le choc. » Nathalie et Lionel)

« Hé bien, la chambre d'agriculture m'a aidée à monter les dossiers pour la DJA et puis je l'ai eue mais tout ça, c'est pas gratuitement ! » (Suzanne)

« J'avais le projet d'ouvrir des chambres d'hôte alors je suis allée rencontrer un conseiller agricole à la chambre il m'a donné l'idée des petits fruits. Moi je cherchais mais j'avais pas pensé à ça et l'idée m'a vraiment plu et puis ça me permettait d'avoir la DJA. » (Lucie)

« Ben on a bien eu la DJA, au début puis une aide de subvention pour changer la remorque un peu plus tard. » (Olivier et Caroline)

Certains des créateurs ayant perçu la DJA ont par ailleurs eu accès à d'autres aides pour arriver parfois à un montant de subvention réellement important (67000€ dans le cas de Sophie).

« Alors, j'ai bénéficié de la DJA en décembre 2008. J'étais suivie par un technicien de la chambre d'agriculture, Mr Tanquo depuis le début. Il m'a aidée pour faire des demandes de dossiers au CG, CR, Feader... Et en tout j'ai obtenu 67000€ de subvention pour 240000€ de frais tout confondu avec des demandes spéciales pour chaque spécialisation, fromagerie, ferme découverte et bâtiment d'élevage. » (Sophie)

« J'ai passé le concours Défi Jeune en Limousin en 1999 et c'est ça qui a enclenché de façon concrète le projet à travers l'étude de marché et même qui a précipité le projet. Defi jeune apportait une aide pratique et technique avec les institutions, les chambres,

les trucs comme ça et puis c'est un bon écho médiatique. Sinon j'ai eu des aides financières liées au statut agricole comme la DJA et des aides aux aménagements et à l'investissement. » (Damien)

Pour les activités sans base agricole, d'autres aides ont pu être sollicitées. Elles ont un caractère plus territorial car reflétant les politiques régionales, départementales, de PNR, de Pays. Les dispositifs européens sont ici aussi utilisés mais dans leur déclinaison territorialisée. Malgré l'intérêt indéniable de ces subventions pour les créateurs, les aspects administratifs restent rebutants, allant parfois jusqu'à faire abandonner la demande en cours de route.

« On a eu des subventions européennes, du Leader, mais elles sont très dures à obtenir, d'abord il faut décider quelqu'un à vous aider et puis c'est une quantité de paperasse ! » (Monique et Jacques)

« Au moment de l'installation, j'étais allocataire parent isolé avec mon bébé. Du coup j'ai bénéficié d'une exonération de charges la première année. Et puis j'ai aussi eu une prime de 3000 euros de l'ADIE, c'était la dernière année où l'on pouvait en bénéficier. » (Corinne)

« Des aides, on n'en a pas eu beaucoup. On a été mal reçu à la chambre des métiers et puis, si, la CCI nous a aidés à obtenir une subvention du conseil régional de 5000€. » (Mathilde et Benoît)

« Quand j'ai voulu des Angora avec des couleurs autres que blanc qui viennent de France, le SMAD m'a aidée. Ils ont dit ok, et donc j'ai fait une étude de faisabilité avec Christian Vilatte dans le cadre du Leader. Mais le SMAD ne pouvait pas utiliser les subventions du Leader pour ça. Après il y a eu Leader+ et là c'était possible mais j'ai refusé, entre temps j'avais trouvé des financements qui m'étaient propres. Sinon, pour la formation sur le comportement canin, c'est l'AGEFIPH qui en a payé une partie. » (Myriam)

« On a fait aucune demande d'aide sauf pour faire des plantations à la place de la bergerie avec des essences de la région, c'est le conseil général qui subventionne pour l'amélioration des abords de ferme. Mais sinon on n'a fait aucune autre demande car on aime bien faire ce que l'on veut sans avoir de contreparties. » (Bruno et Martine)

« Moi j'ai eu beaucoup de chance d'arriver sur le plateau de Millevaches et d'avoir rencontré un chargé de mission, donc qui n'y est plus parce que sur le PNR les chargés de missions sont des missions temporaires de 3 ans. Voilà. Et il m'a permis d'obtenir une aide du PNR mais ça c'est rien, donc j'ai eu un lien très rapide avec un chargé de mission qui était sen... enfin sensationnel. [...] J'ai fait mon étude de marché par un cabinet et la région m'a aidé à payer cette étude de marché par l'intervenant. » (Elsa et Thierry)

Enfin, une moitié des créateurs n'a perçu aucune aide pour la création de son activité. Pour une partie d'entre eux cela est souhaité : les créateurs, en recherche d'autonomie, ne

souhaitent pas dépendre de règles fixées par des subventionneurs, ils ne souhaitent pas répondre aux exigences des aides, souvent perçues comme des contraintes.

« Les aides que l'on a eu c'est des aides humaines, du soutien, avec les gens du réseau des marchés, du cabaret. Sinon, on peut dire qu'on a eu un vrai soutien de la banquière. Mais pas de subventions, nous, on est hors des clous et on ne veut pas dépendre de contraintes liées aux aides, par exemple la DJA, c'est contraignant. » (Martin et Elisabeth)

« Pour m'installer et créer mon activité je n'ai bénéficié d'aucune aide mais il n'y a pas eu de demande de faite car après il y a des contraintes et des comptes à rendre. » (Gérard)

« Donc j'ai fait un budget, je savais que j'en avais à peu près pour 30 000 euros ce qui a été le cas donc 8000 euros d'achat pour le camion, ça je l'ai complètement autofinancé, j'avais 9000 euros de stock et après y a tout le reste du matériel de marché, une caisse enregistreuse, enfin tout un tas de bazar et là je voulais pas tabler sur l'argent public alors j'ai mobilisé ces mêmes gens en faisant ce que j'ai appelé des souscriptions d'avances sur consommation, alors tout ça, c'était complètement informel je ne suis pas passé par un truc, je ne me suis pas posée la question de savoir si c'était légal ou pas légal, j'ai fait comme moi je trouvais bien de faire » (Anna)

« Ça fait 4 ans que je suis ici sous le statut indépendant et à part le réseau des commerçants je n'ai pas été aidée,... et puis je n'ai pas cherché à l'être. » (Michelle)

« Et ça, je comprends très bien des demandeurs de, enfin des porteurs de projet qui abandonnent pas leur projet mais des subventions parce que c'est un truc de fous. Ils demandent 10000 papiers, enfin c'est incroyable quoi. Et pourtant je suis assez assidue au niveau administratif, je tiens la barre mais même comme ça, ils ont failli me faire tourner chèvre. » (Elsa et Thierry)

Cela est plus subi pour la seconde partie des créateurs n'ayant pas perçu d'aide. En effet, malgré un certain nombre de demandes et de recherches, les créateurs rencontrés ne sont pas parvenus à obtenir une quelconque subvention publique. Leur activité est perçue comme trop marginale, atypique (cf. Partie III.VII.1.1).

« Les aides sont très difficiles à avoir pour un artiste. Surtout les banques qui ne veulent pas prendre de risques. C'est quasi impossible d'avoir un prêt. Il faut se débrouiller avec des amis. Moi, ce sont les moines de l'abbaye qui m'ont prêté le bâtiment car ils veulent faire ressortir ces métiers perdus, développer un art religieux. » (Matthieu)

« Je n'ai pas été aidé parce que la DJA c'est seulement jusqu'à 35 ans. Quand j'ai un problème maintenant, je m'adresse directement au député ou au préfet, au moins ça bouge. Parce qu'ici on ne finance pas, sauf les paysans traditionnels, les vaches, tout ça, moi c'est marginal et exceptionnel alors... » (Jean)

« Je n'ai eu aucune aide même si j'ai fait quelques démarches auprès des Conseils général (CG) et régional (CR) pour demander des subventions mais je n'ai rien eu, j'étais hors des cases. » (François)

« La Chambre d'Agriculture ne m'a pas beaucoup aidée car la personne en charge est peu disponible et ne sait pas traiter les dossiers atypiques, du coup je ne pense pas que j'aurai la DJA quand je passerai agricultrice. » (Magali)

« Pour moi ce n'est pas compliqué, j'ai une activité complètement marginale pour tout le monde, alors je n'ai les aides de personne enfin sauf pour le fonctionnement en base de loisirs, mais pas pour m'installer. » (Xavier)

Ainsi, les TPE inventives sont des vecteurs de développement économique. En effet, peu coûteuses pour la société, elles créent des emplois dans les territoires où elles s'implantent. De plus, de manière plus qualitative, elles participent directement à renforcer l'attractivité du territoire ainsi qu'à l'activation et à la spécification de ressources locales.

IX.2. PROCESSUS D'ANCRAGE ET PROCESSUS DE CREATION : CONCOMITANTS, INTERDEPENDANTS

Etant donné leur lien spécifique au territoire et leur fort degré d'ancrage territorial, on peut supposer que les TPE inventives ont un effet particulier sur le développement territorial. Pour décrire et analyser comment processus de création et d'ancrage se lient et s'entremêlent cette partie s'appuie sur une représentation schématique de ces processus pour six cas de création. Cette représentation est construite sur la base de la figure proposée en partie I (cf. partie I.III.1.4), à partir des discours enregistrés auprès des créateurs. Elle fait l'objet d'un codage identique autour de faits marquants et est assortie d'un récit linéaire explicatif.

L'objectif de cette représentation est de montrer les influences d'un processus sur l'autre et les modalités de territorialisation des réseaux des créateurs. De plus nous avons choisi six cas de manière à avoir un créateur au moins de chaque territoire ainsi que des activités à base agricole et sans base agricole. Ils ont aussi vocation à représenter trois configurations types : lorsque la dynamique d'ancrage est motrice dans le double processus ; lorsque la dynamique de création est motrice dans le double processus ; lorsque les deux dynamiques sont équivalentes. Enfin, pour les faits marquants rattachés au processus d'ancrage, des flèches indiquent quel aspect de l'ancrage (identitaire, social, économique ou politique, cf. partie I.III.1.3) est valorisé ou construit.

Les six cas sélectionnés sont :

- Myriam qui a des chambres d'hôtes, un élevage canin et de lapins angora, file la laine et propose des ateliers d'initiation au filage dans le Pays des Combrailles
- Damien qui élève des ânes, organise des randonnées, des séjours et des animations autour de l'âne et qui propose de l'hébergement en yourtes dans le PNR Millevaches

- Martin et Elisabeth qui ont une activité d'élevage caprin avec transformation en fromage, de maraîchage et d'accueil en yourtes sur le plateau du Cézallier
- Sophie qui élève des chèvres et quelques vaches, transforme leur lait en fromage et propose des visites de la ferme dans le Pays des Combrailles
- Cédric qui construit une ressourcerie dans le PNR Millevaches
- Elsa et Thierry qui ont une brasserie artisanale et proposent des soirées culturelles et expositions à la brasserie dans le PNR Millevaches

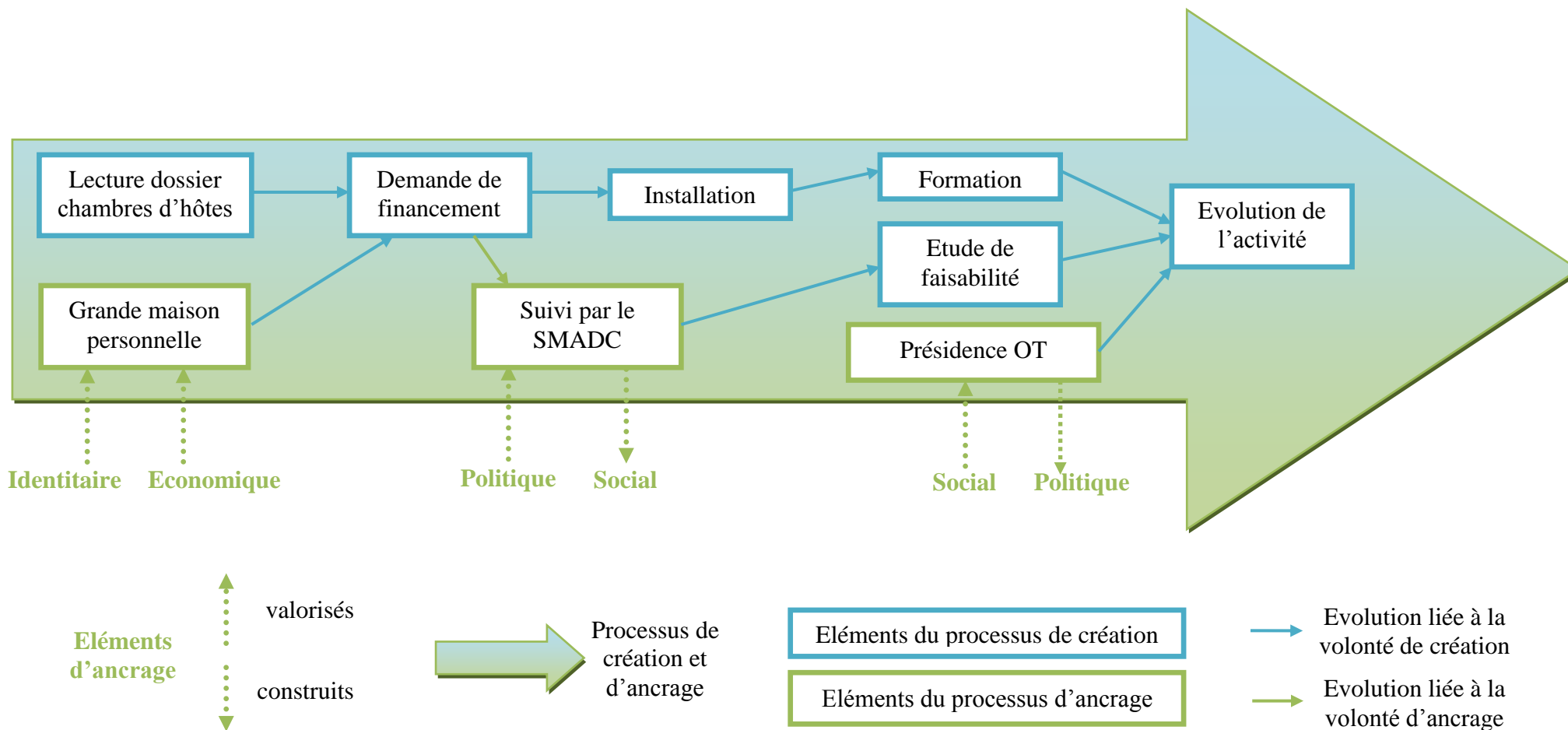


Figure 15 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Myriam

IX.2.1. LA CREATION COMME MOTEUR DANS LE DOUBLE PROCESSUS D'ANCRAGE ET DE CREATION

IX.2.1.1. LE CAS DE MYRIAM

Lorsque son mari décède, Myriam a des enfants encore jeunes et travaille depuis 20 ans au Comité Régional du Tourisme. Le travail est trop loin, l'attache au territoire reste importante, notamment pour les enfants et du fait de leur grande maison. Un déclic se produit avec la lecture d'un rapport concernant les chambres d'hôtes sur son lieu de travail au comité régional du tourisme.

« [...] et puis j'ai eu accès à un rapport qui montrait que les chambres d'hôtes allaient avoir un essor énorme je me suis dit : recevoir du monde, je sais le faire, faire la cuisine, je sais le faire, à l'époque je faisais table d'hôtes en plus. »

Ainsi, Myriam se met en quête d'aides pour créer des chambres d'hôtes, fait des demandes de financements à la chambre d'agriculture et au syndicat mixte ; elle a également participé à des réunions de porteurs de projet, le syndicat mixte l'a aidée à clarifier son projet.

« Dans la création de quelque-chose, d'avoir l'idée bien claire dans la tête, c'est quelque chose ; avec Christian [SMAD des Combrailles], ce qui était vague au début, est devenu concret ensuite, par l'Europe, ce n'est pas considéré, pourtant c'est une aide énorme. »

Puis vient le temps de l'installation avec l'inscription à la chambre de commerce en chambres d'hôtes après deux années de procédure. Pendant quelques années, Myriam est présidente de l'office de tourisme communautaire.

« J'étais la première inscrite ici à la chambre de commerce en chambre d'hôte, j'étais rurale mais pas agricultrice, donc finalement la chambre de commerce a accepté de m'inscrire et de me donner un numéro SIREN, et mon statut de commerçante ».

A mesure que ses contraintes familiales et financières diminuent, certaines activités, qui l'épanouissent moins, perdent de l'importance au profit de ses passions : arrêt de la table d'hôtes ; transformation d'une chambre d'hôte en atelier pour son usage, pour filer la laine de son chien, puis de lapins angora et de chèvres alpaga. Ces évolutions dans l'activité passent par une formation en comportement canin à Marcy l'Etoile et une étude de faisabilité conduite en partenariat avec le SMADC. De fil en aiguille et au gré des rencontres et des demandes de voisins et de clients de ses chambres, elle a créé un cours de filage.

« Depuis 18 ans à peu près je fais chambres d'hôtes, depuis 10 ans je fais des consultations en canin, et puis j'ai un atelier de filage ... 2 Alpagas, 4 angoras qui me font filer toute l'année... et je donne des cours de filage ...ça va faire 7 ans. »

On voit clairement dans ce cas, une volonté de créer au départ sous un certain nombre de contraintes familiales puis petit à petit de manière plus hédoniste. Dans ce cas, l'ancrage

territorial ne semble pas très recherché, il existe de fait dès le départ de manière ténue à travers deux aspects : économique, les chambres d'hôtes valorisent un patrimoine local et identitaire, c'est leur territoire à ses enfants et elle. Au cours du processus, Myriam fait le choix de s'appuyer sur un organisme institutionnel local pour la soutenir dans ses démarches, les aspects politiques de l'ancrage sont ici sollicités. C'est l'occasion pour elle de rencontrer d'autres porteurs de projets sur le territoire et de nouer des liens nouveaux localement. Ce nouveau réseau, aspect social de l'ancrage territorial, est ensuite entretenu par des « *échanges de coups de mains* » et par la présidence de l'office de tourisme, source d'ancrage politique. Le réseau local alors créé est à la source de demandes sur des compétences de Myriam qui font évoluer son activité vers l'initiation au filage.

Ainsi, les processus de création et d'ancrage sont ici concomitants et interdépendants, le moteur principal étant dans la création de l'activité et son évolution, l'ancrage est parfois source de contraintes, parfois élément dynamisant l'évolution de l'activité. Au départ, du fait de son travail à Clermont-Ferrand, Myriam est au centre de réseaux sociaux plutôt extérieurs au territoire, au cours du temps, elle mobilise les institutions et s'y investit pour l'aider à territorialiser ses réseaux de relation.

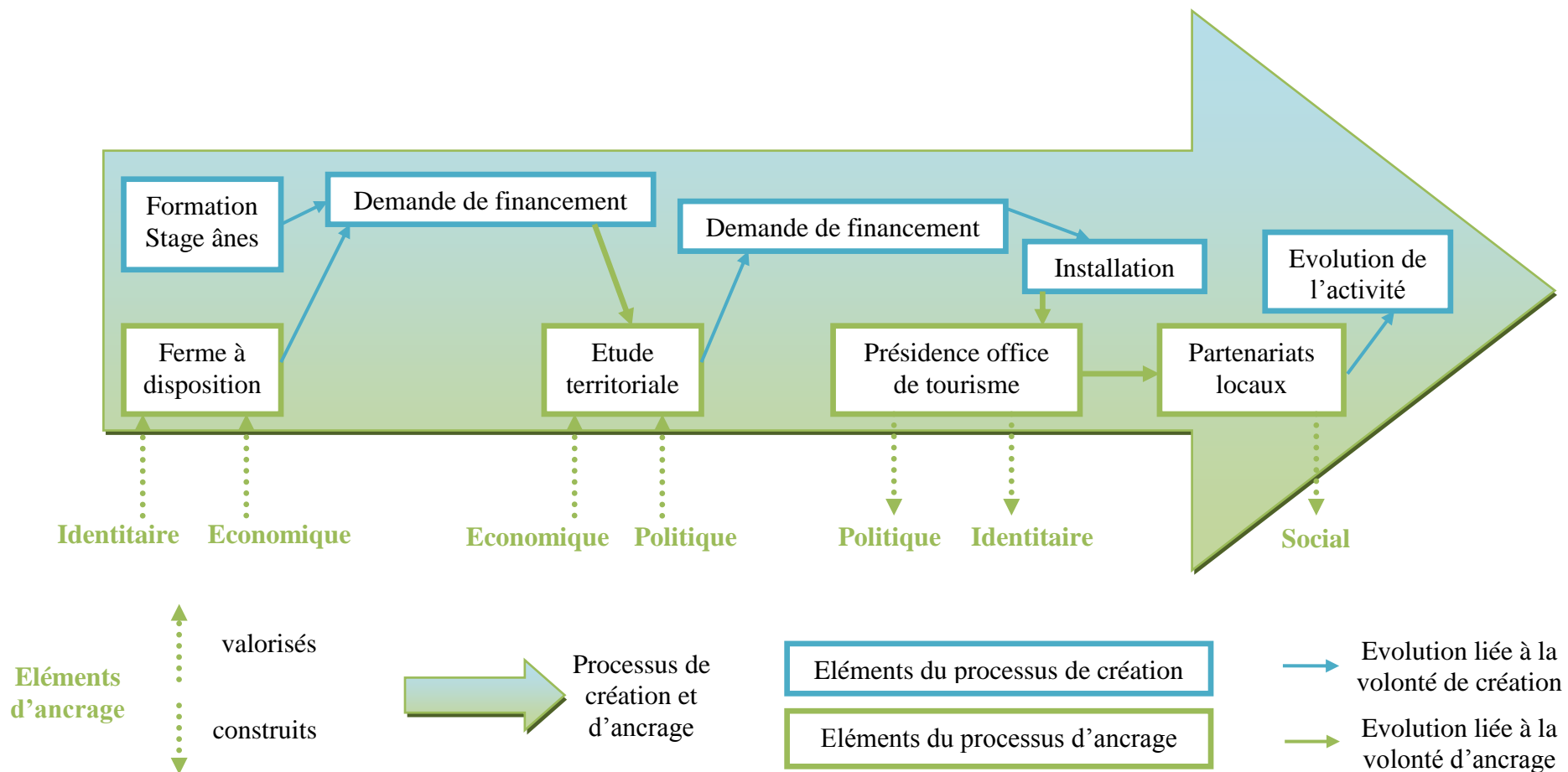


Figure 16 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Damien

IX.2.1.2. LE CAS DE DAMIEN

Après l'obtention d'un diplôme d'architecte, Damien, originaire de Paris, envisage d'investir l'ancienne ferme de son arrière-grand-père. Avec quelques idées en tête il décide alors de se former pour pouvoir devenir exploitant agricole.

« Au départ le projet était dans la sphère agro-touristique car j'avais une volonté de m'installer en agriculture mais je n'étais pas tenté par une activité strictement agricole et la proximité du lac m'a évoqué le tourisme. Donc ça a tourné autour de l'idée d'élevage, d'agriculture, de tourisme et de patrimoine. A tout hasard, j'ai fait un bac agricole en formation pour adulte et j'ai fait mon stage dans un élevage d'ânes de randonnées et là... »

Dans la foulée, Christophe s'adresse au Pays Monts et Barrages qui l'incite à participer au concours régional Défi Jeune. S'enclenche alors une étude de marché et du territoire qui permettent d'affiner le projet.

« Il y a le Pays Monts et Barrages qui m'a aidé à monter un dossier pour un financement région et le concours Défi Jeune en Limousin en 1999 et c'est ça qui a enclenché de façon concrète le projet à travers l'étude de marché et même qui a précipité le projet. J'ai pris le temps d'une étude territoriale et la fréquentation du lac notamment m'a confirmé l'intérêt du tourisme. »

C'est alors que Damien s'installe avec la DJA. Les rencontres avec les institutionnels locaux lors de l'étude territoriale portent leurs fruits et petit à petit Damien s'intègre aux réseaux de développement du tourisme sur son territoire.

« Et puis j'ai eu des aides par les institutionnels du tourisme avec les OT qui ont fait appel à moi pour des manifestations. Longtemps j'ai cohabité sans me mélanger à la population mais bon mon activité ne leur était pas destinée. Puis au bout du compte, pendant 4 ans j'ai été président de l'OT. »

Au fur et à mesure du temps, au fil des rencontres et des demandes des touristes et des rencontres au sein des réseaux locaux, l'activité évolue pour se densifier autour de la transmission, la médiation sur l'âne avec des partenariats nouveaux qui se construisent.

« Sinon les partenariats ça me tient à cœur, il faut les multiplier car c'est autant de richesse. Le problème c'est que plus il y en a moins on est maître du truc. On fonctionne beaucoup avec des partenariats non formalisés et c'est difficile car si on a un problème c'est le branle bas de combat. Plus on délègue, plus on se charge des mésaventures, des péripéties... On a fait le choix de ne salarier personne mais plutôt de payer par atelier soit par facturation soit par vacations. L'agenda, c'est ça qui remplit, c'est là-dessus qu'il y a le plus d'inscriptions et c'est là que le message par rapport aux ânes peut le plus passer. Quand les gens partent tous seuls, la question c'est qu'est-ce qui reste après pour eux. »

On voit ici clairement l'envie de créer mais attachée à un lieu identitaire (la ferme de l'arrière grand-père) que Damien veut exploiter. La recherche d'ancrage ne semble pas primordiale ici non plus « *Longtemps j'ai cohabité sans me mélanger à la population* ». Toutefois, à travers ses rencontres institutionnelles, aspect politique de l'ancrage valorisé, Damien est reconnu localement, jusqu'à être sollicité et accepter un rôle politique sur son territoire avec la présidence de l'office de tourisme. Ce rôle produit à la fois une reconnaissance du corps social local importante et une insertion à des réseaux sociaux locaux. Ces réseaux locaux sont mobilisés par la suite pour l'activité et entretenus par ces partenariats professionnels.

Ainsi, les processus de création et d'ancrage sont ici concomitants et interdépendants, le moteur principal étant dans la création de l'activité et son évolution, les aspects identitaires et économiques de l'ancrage sont présents dès le départ mais les aspects sociaux ne sont pas recherchés. Au départ, Damien reste au centre de réseaux sociaux plutôt extérieurs au territoire, au cours du temps, il conserve ces réseaux extérieurs mais du fait de sa mobilisation politique il en vient de fait à territorialiser ses réseaux de relation.

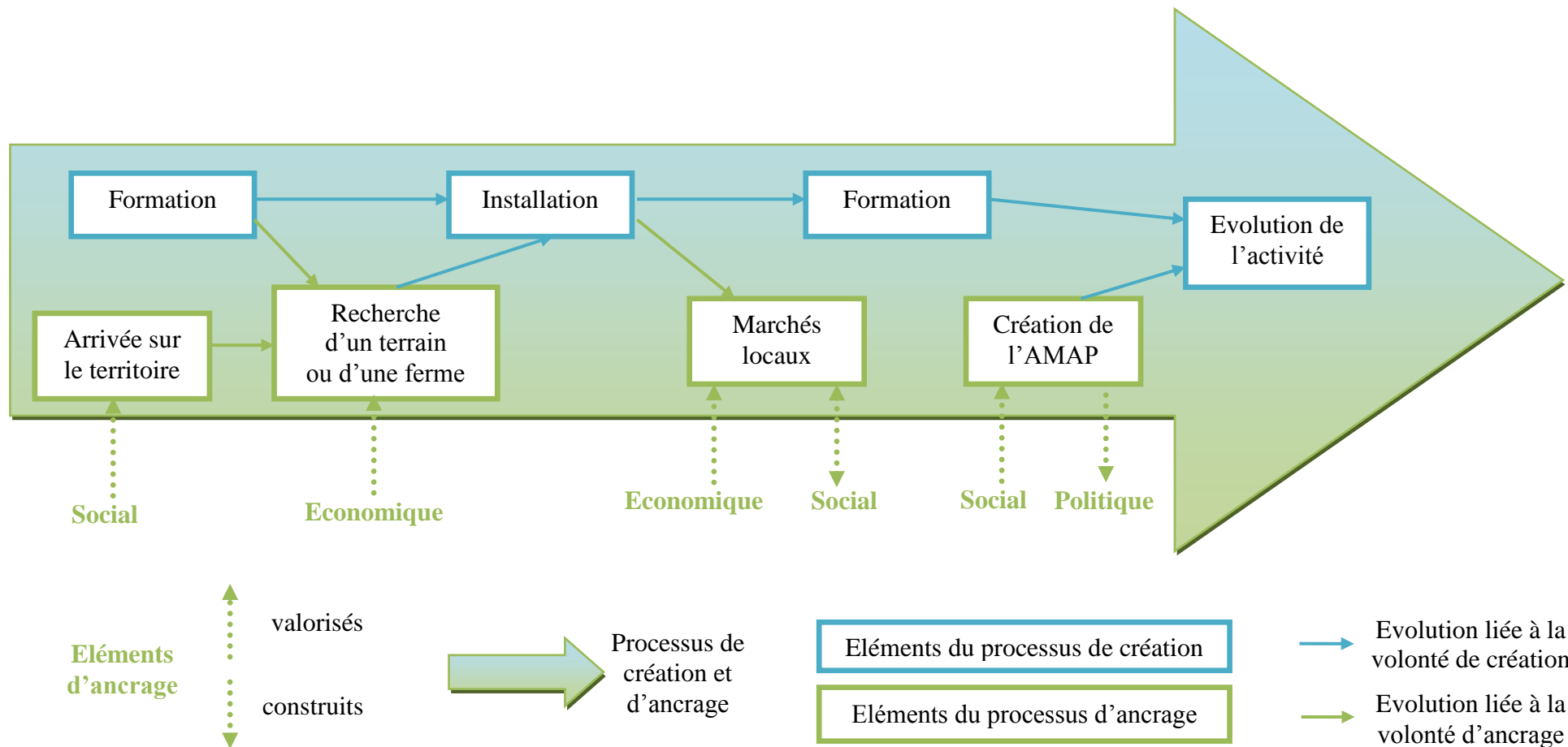


Figure 17 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Martin et Elisabeth

IX.2.2. LA CREATION ET L'ANCRAGE AU MEME PLAN DANS LE DOUBLE PROCESSUS

IX.2.2.1. LE CAS DE MARTIN ET ELISABETH

A la suite d'une rupture professionnelle et personnelle pour Martin et d'expériences variées pour Elisabeth, ils arrivent l'un comme l'autre sur le territoire du Cézallier. Chacun a alors le coup de cœur pour le territoire et décide de s'y implanter. Dans le même temps, germe l'idée d'une installation agricole pour Martin sur de petites surfaces et sans investissements et l'envie de faire du maraîchage bio avec traction animale pour Elisabeth. Ils se rencontrent et décident de se former tous les deux et de chercher un lieu pour s'installer ensemble sur le Cézallier.

« Et puis ici j'ai rencontré Elisabeth elle avait beaucoup baroudé, vécu en Angleterre, dans des communautés Hippiques. On a échangé sur nos projets et on a décidé de s'installer ensemble et ici. »

Au fur et à mesure des formations, le projet évolue pour intégrer l'élevage caprin et l'accueil touristique. Martin et Elisabeth trouvent un terrain qu'ils achètent et débutent avec le maraîchage tout en construisant leur première habitation (une yourte) et le bâtiment pour les chèvres qui comportera un appartement à l'étage.

« On a vu une annonce pour le terrain alors on a rencontré le fermier qui veut céder à des jeunes et qui est conquis par le projet « c'est une terre à chèvres ici ». Moi j'avais déjà eu le coup de cœur pour le coin, d'autant plus pour le point de vue de ce terrain. »

En 2008, l'activité fonctionne avec 60 chèvres, le lait transformé et le maraîchage, les produits sont vendus sur les marchés locaux et directement à la ferme. Les rencontres locales sur les marchés sont l'occasion d'imaginer des évolutions dans le projet avec la création d'une ferme pédagogique pour laquelle Elisabeth va suivre une formation.

« Et puis on voudrait mener un projet avec une école aussi, mais quelque chose de pensé dans la durée : par exemple, chaque enfant pourrait parrainer une chèvre et la suivre pendant toute l'année scolaire, pour se rendre compte de la différence de travail au cours de l'année. Du coup Elisa est allée à une formation des CIVAM...»

Aujourd'hui, Martin et Elisabeth sont impliqués directement dans la constitution de l'AMAP de la vallée et sont très intégrés à un réseau local d'entraide entre paysans, créateurs et nouveaux venus.

« Au début on a été vachement soutenus par les gens du réseau du cabaret A tout va bien puis petit à petit avec les marchés ça a été vraiment super. Maintenant on s'aide les uns les autres et si quelqu'un arrive et veut un coup de main, ben on est là. »

Dans ce cas, l'envie de créer et l'envie de s'ancrer localement semble aussi fortes l'une que l'autre. C'est par des réseaux sociaux que le territoire est découvert puis choisi. Par la suite, le

travail sur le projet et la recherche du terrain sollicite les aspects économiques de l'ancrage territorial en faisant évoluer une partie du projet en fonction des ressources locales valorisables. Aucun appui politique n'est nommé ici, il semble plutôt que les aspects sociaux priment dans les modalités d'ancrage au territoire. Ils sont d'ailleurs quelques fois construits sur la base de l'activité et parfois réinvestis en faveur de l'activité et de son évolution. Aujourd'hui, l'intégration à ces réseaux et les choix liés au processus de création et d'ancrage impliquent Martin et Elisabeth dans une démarche plus politique sur le territoire à travers la constitution de l'AMAP.

Ainsi, les processus de création et d'ancrage sont ici concomitants, interdépendants et semblent aussi moteurs l'un que l'autre. Le territoire est ici choisi comme terre d'ancrage par Martin et Elisabeth, les aspects sociaux et économiques de l'ancrage sont présents dès le départ. Au cours du temps, les réseaux sociaux de Martin et Elisabeth se territorialisent sous l'effet à la fois de leurs quelques points d'attache de départ (des amis impliqués dans le réseau social de départ) sur le territoire et de leurs modalités de création (choix de commercialisation par exemple).

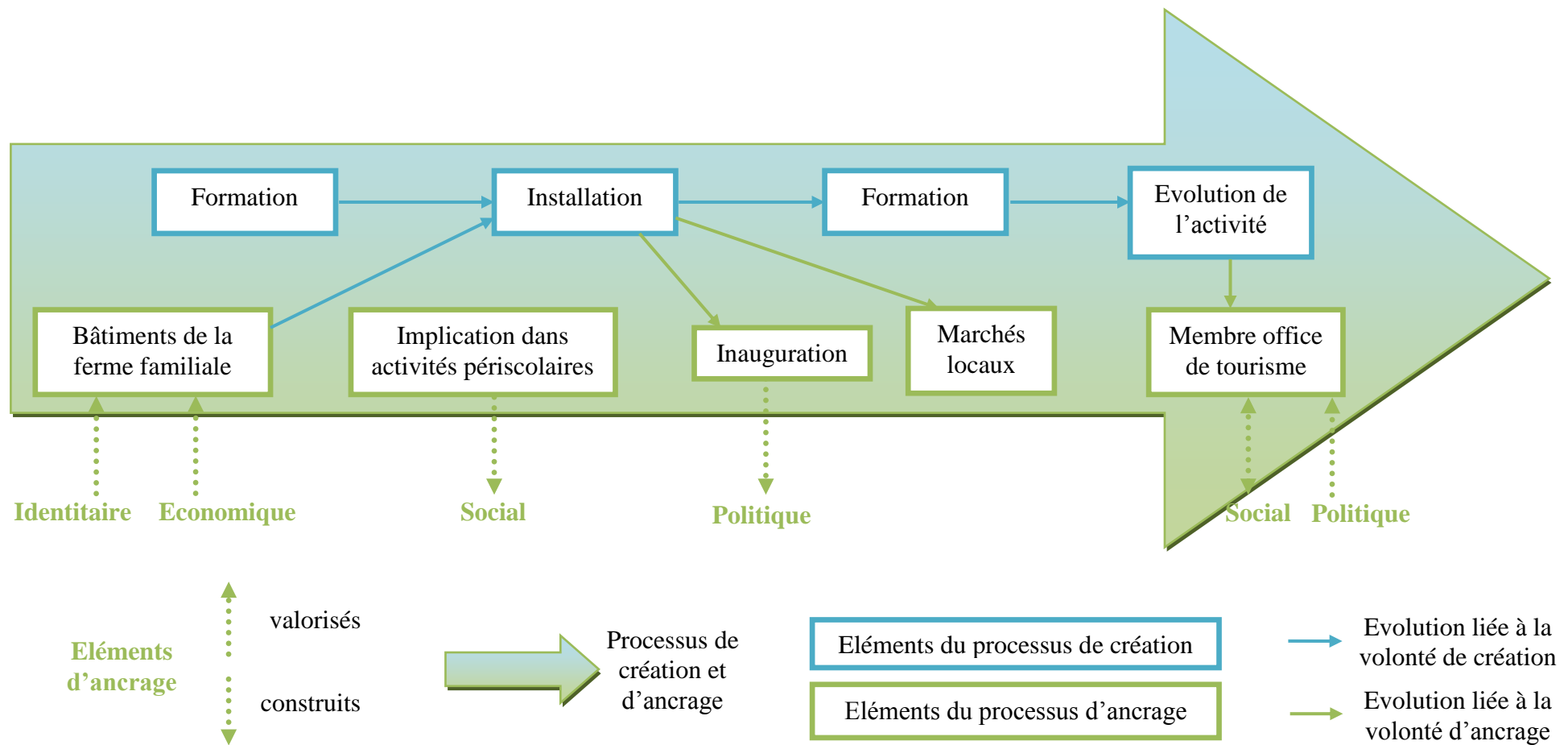


Figure 18 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Sophie

IX.2.2.2. LE CAS DE SOPHIE

Cette ancienne pépiniériste installée en janvier 2009 a repris les bâtiments et les terres de sa mère (10 ha en propriété, 10 ha en ferme) qui faisait des bovins allaitants. Suite à une formation, elle a transformé l'activité puisqu'elle a choisi d'élever des chèvres et de faire de la transformation fromagère. L'opportunité du bâti et des terres et la possibilité de conserver un travail à mi-temps pour sa mère durant les 4 ans qui la séparent de la retraite ont été des éléments déterminants dans la formule retenue.

« Comme le bâtiment me revenait de toute façon, je me suis dit c'est le moment ou jamais, je profite de mes enfants, je fais ce que j'aime. Les vaches ça fait 30 ans que j'en vois, j'en avais ras le bol,[...] alors que la chèvre, c'est très familier, c'est facile à manipuler, c'est très reconnaissant par rapport à la vache. »

Elle propose une diversité de fromages qu'elle écoule à la ferme ainsi que sur le marché de Saint Georges. Depuis son installation, chaque année Sophie bénéficie d'une formation de 2 jours concernant la transformation fromagère.

« C'est une formation proposée par la chambre d'agriculture en association avec un lycée professionnel d'Aurillac. Ça me permet d'acquérir de nouvelles techniques et c'est grâce à ça que j'ai la gamme que j'ai aujourd'hui. »

Lorsqu'elle s'installe et décide de commencer des démarches pour faire évoluer l'activité vers une ferme pédagogique, Sophie organise une inauguration pour le voisinage et les institutionnels locaux. Le maire s'est montré particulièrement enthousiaste vis-à-vis de son projet : la commune a ainsi aménagé le parking...

« J'ai été bien soutenue, bien encadrée, aussi bien par toutes les subventions, mais aussi au niveau communal, quand j'ai fait l'inauguration, le maire est arrivé avec une vache, une ferrandaise en plus ! ».

Ainsi, Sophie a rapidement proposé des visites à la ferme, en adhérant au réseau Bienvenue à la ferme, et avec le bouche-à-oreille, elle a eu immédiatement de nombreuses visites, parmi lesquelles des écoles, des familles du coin, et des touristes hébergés dans des gîtes alentour. Elle s'est inscrite récemment à l'office de tourisme pour cette activité de ferme pédagogique et envisage de s'y investir de manière plus importante.

Dans ce cas, l'envie de créer et l'envie de s'ancrer localement semblent équivalentes. L'ancrage est de fait important dès le départ car Sophie habite le territoire (aspect identitaire) et reprend l'exploitation familiale. Cependant, par la suite Sophie construit puis mobilise des aspects politiques (reconnaissance par les institutionnels) et sociaux dans l'évolution de son activité. L'installation est récente mais l'on commence à repérer des constructions de nouveaux réseaux localement du fait de son activité.

Ainsi, les processus de création et d'ancrage sont ici concomitants, interdépendants et semblent aussi moteurs l'un que l'autre. Le territoire est ici un territoire d'attache identitaire réinvestit par le biais de l'activité. Les réseaux professionnels de Sophie se territorialisent petit à petit passant aujourd'hui par l'adhésion à l'office de tourisme et une volonté de s'y investir un peu plus.

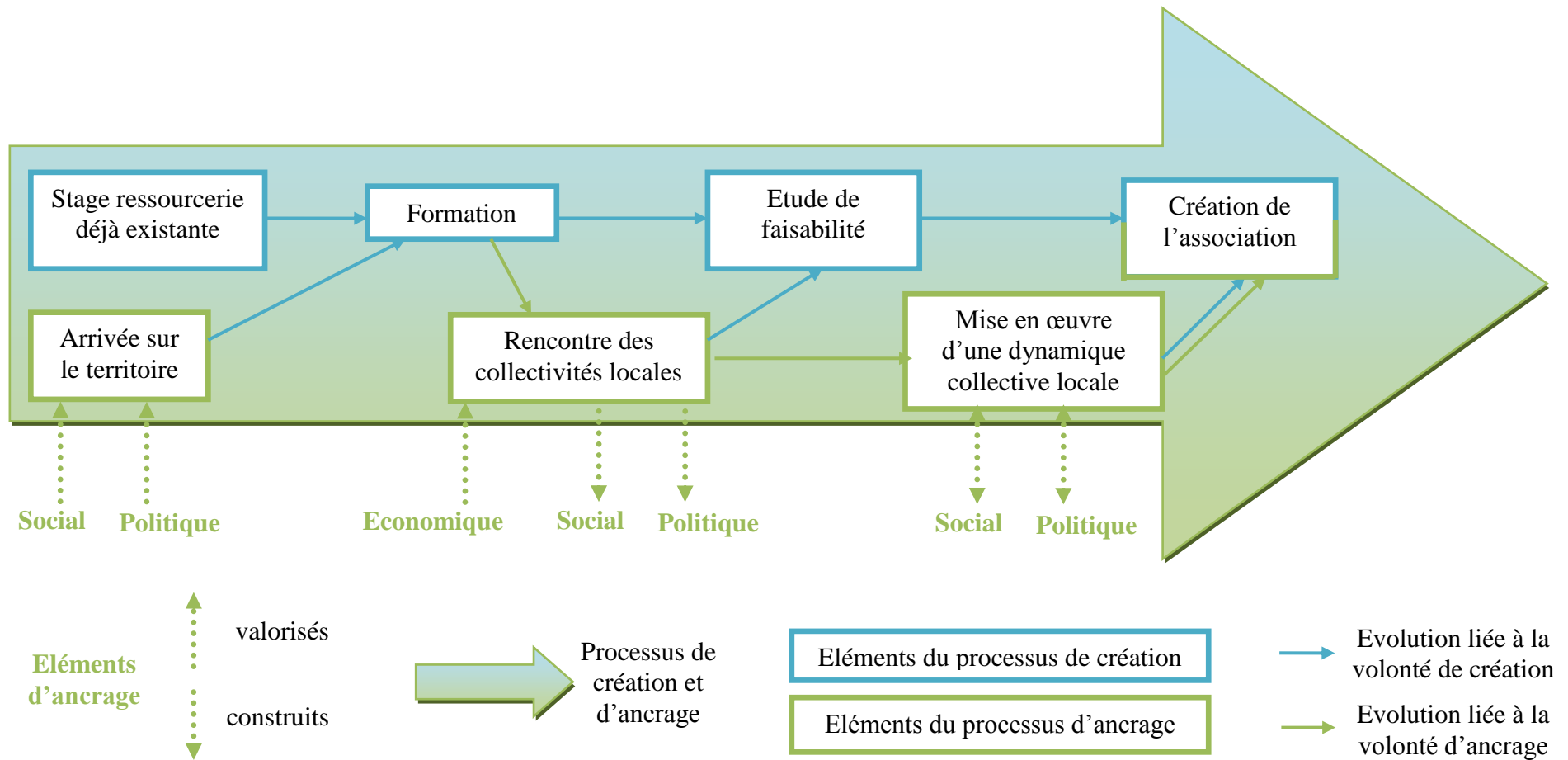


Figure 19 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Cédric

IX.2.3. L'ANCRAGE COMME MOTEUR DANS LE DOUBLE PROCESSUS D'ANCRAGE ET DE CREATION

IX.2.3.1. LE CAS DE CEDRIC

Ancien ingénieur dans l'industrie automobile, après deux années passées en Amérique du sud, Cédric décide avec des amis de s'installer dans un territoire rural où ils pourraient construire des projets et être utiles. Après renseignements auprès d'institutions et de réseaux locaux, ils décident de tenter l'aventure sur le plateau de Millevaches.

« Le plateau, c'était une envie de vivre à plusieurs à la campagne mais pas dans les plaines céréalières. On avait une envie de campagne dynamique où on puisse s'entendre avec les gens autour et on a lu le bouquin d'ambiance bois et on a identifié des trucs sur Internet comme le Collectif Ville Campagne, les pôles locaux d'accueil et des politiques d'accueil. En plus on a vu le site de De Fil en Réseau qui nous parlait beaucoup donc on les a contacté avec l'idée que nous étions 5-6-7 avec envie de faire plein de choses mais qu'on était pas bien sûrs... On est venus une semaine et ensuite une maison s'est libérée et on est restés. En tout cas ce réseau de copains a été très important pour le soutien au cours du projet. »

Par la suite Cédric fait un stage dans une ressourcerie du territoire puis une formation entrepreneur rural à l'association Pivoine. C'est alors que d'un projet individuel d'essaimer à partir de la ressourcerie, le projet est partagé avec une autre personne en formation à Pivoine. Dans le temps de cette formation, Cédric commence à rencontrer les différentes collectivités locales (communauté de communes, Pays avec le pôle local d'accueil) et obtient un financement de Limousin Actif pour l'étude de faisabilité menée tout en construisant petit à petit une dynamique locale.

« Un élu de Felletin avait dit qu'il sentait que des choses se passent vers Eymoutiers et souhaitait avoir des choses ici aussi. Il y a un nouveau conseil municipal avec des plutôt jeunes investis aussi dans des associations locales. Même la question de l'autogestion – pas de président, décision collégiale au CA – passe bien. La relation de confiance est facile. Puis Le monde à l'envers plus en tant que structure. Pendant 6 mois, deux du projet ont été salariés pour monter le projet à Felletin. On s'est appuyé sur la viabilité du monde à l'envers pour la connaissance. Puis on a eu des coups de pouce de personnes d'Ambiance Bois notamment sur l'autogestion). Ensuite il y a le personnel des administrations, des gens qui ont prêté, Alain Carof²⁴, des gens du coin et des gens qui sont venus s'installer. C'est un projet qui a permis de rassembler plein de personnes différentes au bon moment dans une dynamique de territoire. »

²⁴ Alain Carof est un sociologue fortement investi sur le territoire du plateau de Millevaches ; il a travaillé sur cette région puis a été membre du comité montagne en 1967 puis du bureau d'accueil de la Montagne Limousine en 1983

De l'étude de faisabilité et de la mise en œuvre d'une dynamique collective locale naît l'association de la ressourcerie, acteur local de la gestion des déchets avec collecte des encombrants, « recyclage », vente de produits et éducation à l'environnement.

On voit ici clairement l'envie de créer mais très liée et dirigée par la recherche d'ancrage territorial. L'important pour Cédric est de vivre ici et d'y apporter sa pierre. Ainsi, le projet se construit à partir des valeurs et des rencontres sur le territoire : rencontre d'un réseau d'amis, rencontre de co-porteurs pour le projet, rencontres d'institutionnels et d'élus, rencontres de réseaux informels. Il sollicite tour à tour des éléments d'ancrage social (réseaux locaux), politiques (rencontres institutionnelles) et économiques (le projet se base sur des ressources locales) pour ensuite les réinvestir et construire des relations sociales nouvelles (aspect social de l'ancrage territorial) et un place, un rôle dans la vie publique locale (aspect politique).

Ainsi, les processus de création et d'ancrage sont ici concomitants et interdépendants, le moteur principal étant dans l'ancrage territorial, les aspects sociaux et politiques de l'ancrage sont présents dès le départ, les aspects économiques apparaissent rapidement. Au départ, Cédric investit directement dans les réseaux sociaux du territoire avec lesquels il ressent une affinité, une proximité. Par la suite, dans la construction du projet et par le biais de rencontres institutionnelles et informelles, il construit de nouveaux réseaux territoriaux.

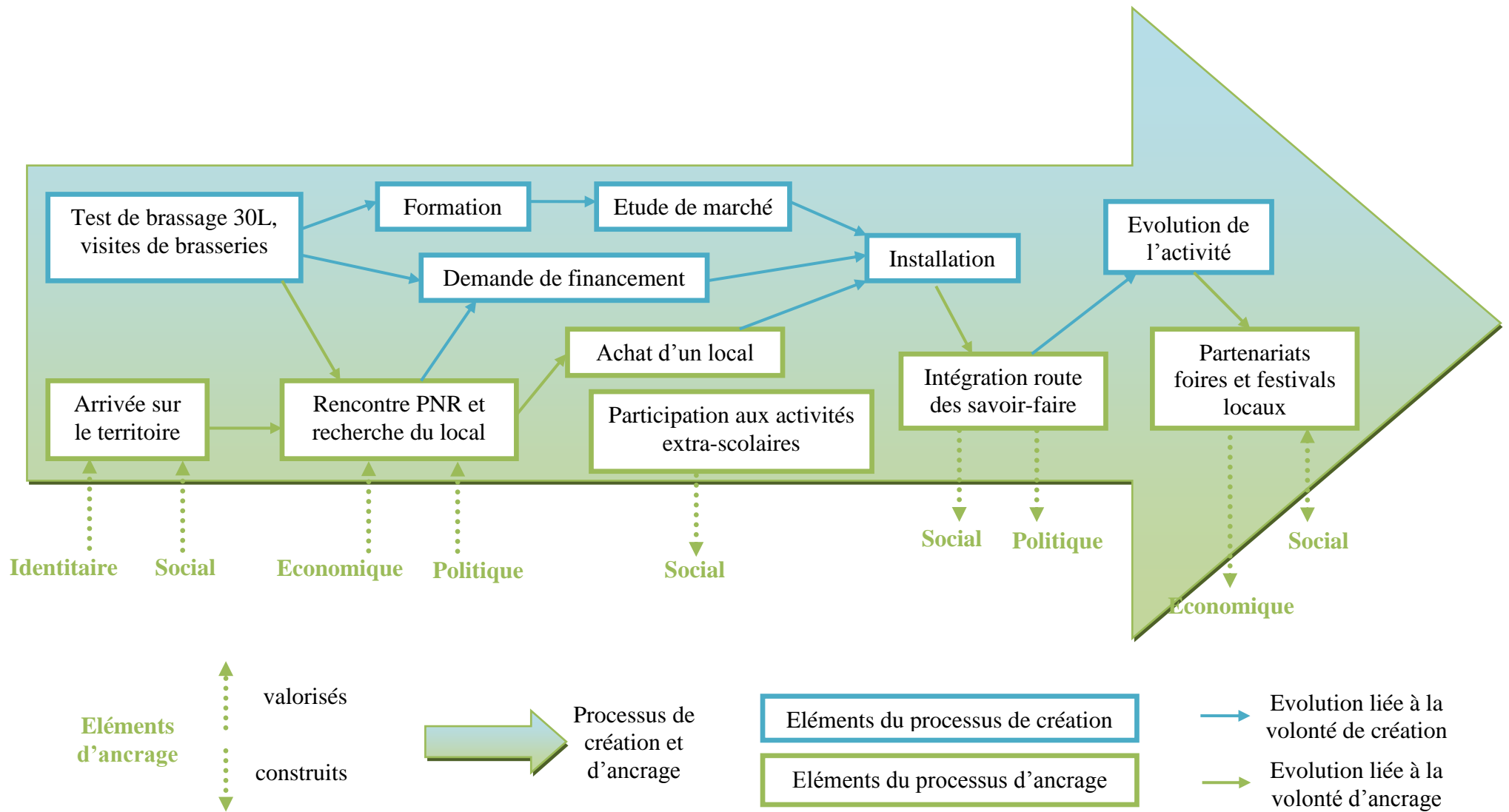


Figure 20 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Elsa et Thierry

IX.2.3.2. LE CAS DE ELSA ET THIERRY

Suite à un « gros ras-le-bol », Elsa, post-productrice dans la communication, et Thierry, animateur batelier, décident de quitter la région parisienne pour s'installer sur le plateau de Millevaches et créer une brasserie. Dès le départ, c'est l'envie de s'implanter qui prime sur l'envie de créer.

« Alors, j'ai pas choisi le plateau pour créer, j'ai choisi le plateau pour m'installer en fait. Et après la création du coup elle venait... mais je ne suis pas venue... même si au final le produit s'y prête très bien, et c'est vrai que j'adore qu'il y ait de la 1 000 vaches, c'est, c'est. M'ais au départ c'était pas ça. C'était chercher un projet de vie, s'installer. C'était personnellement, moi et ma famille, on avait envie de s'installer sur le plateau de Millevaches. »

Débute alors le test du brassage à la maison et la visite d'autres brasseries pour se renseigner sur le métier suivis de démarches de formation à la gestion d'entreprise, de demandes de financements pour l'étude de marché et l'installation et une rencontre déterminante dans le projet : le PNR Millevaches.

« Moi j'ai eu beaucoup de chances d'arriver sur le plateau de Millevaches et d'avoir rencontré un chargé de mission, [...]. Et en fait, hum, j'ai toqué à leur porte tout de suite. Voilà j'ai un projet de brasserie, je veux m'installer sur le plateau. En fait j'avais aussi un produit, je ne sais pas si vous voyez derrière..., ça s'appelle la 1000, vous le voyez sur les affiches aussi. Donc le produit s'appelle la 1000, la vache c'est pour un clin d'œil par rapport au plateau de Millevaches donc j'étais tenue d'aller les voir en premier pour déjà voir si ça dérangeait ou ça dérangeait pas ce type de communication. Donc j'ai eu un lien très rapide avec un chargé de mission qui était sen... enfin sensationnel. C'est à dire qu'il m'a vraiment aidée sur tout, des aides précieuses, c'est pas forcément des aides quantifiables. Je cherche un local, il me met en relation avec des locaux qui sont vacants, voilà, c'est, c'est... mettre en réseau, tout simplement, c'est avoir un pivot qui met en réseau. »

Le local trouvé, Elsa et Thierry s'installent et intègrent rapidement la route des savoir-faire gérée par le PNR Millevaches. Petit à petit l'activité évolue avec une croissance de production, des changements réguliers dans la gamme proposée et de premiers partenariats avec des foires, des festivals locaux. L'envie est de poursuivre avec ce type d'échanges et de construire d'autres activités sur place telles que soirées culturelles à la brasserie en partenariat avec des associations locales.

« C'est à dire le festival de jazz à Treignac nous prend nos tireuses et nos fûts. On estime que c'est une image aussi et donc du coup on lui prend un encart publicitaire qu'il va diffuser avec la plaquette, et on pense que un, déjà, notre image c'est bien et en plus eux ça les aides à survivre. Quand on sent vraiment l'utilité, parce qu'on n'a pas encore une trésorerie assez forte pour, donc voilà, donc on fait attention là où on a ce type de

décisions. Mais quand on sent que le projet en vaut la peine et que vraiment ça peut peser dans la balance évidemment qu'on le fait oui. On est dans notre troisième année, il faut repérer, on n'est pas des vieux de la vieille, donc... »

Enfin, l'attache au territoire est toujours primordiale sur l'activité qui évolue en fonction du territoire et des désirs de Elsa et Thierry sur ce territoire.

« Maintenant, par contre le plateau de Millevaches, autant j'avais envie de m'y installer maintenant je l'aime vraiment. Et que ça soit pour mon activité mais encore plus, c'est plus personnel c'est à dire que j'aime vivre et travailler ici. Voilà, je ne le fais pas pour la brasserie. Voilà ! »

On voit ici que le double processus est clairement mené par la volonté d'ancrage territorial. Ce territoire est choisi car connu, Elsa et Thierry y ont des racines –aspects identitaires de l'ancrage- et des connaissances –aspects sociaux. Très vite, ils valorisent le territoire, son image et ses ressources – aspects économiques – et sollicitent les institutions locales –aspects politiques. Tout cela, ainsi que leurs activités personnelles liées aux enfants, est réinvesti par la suite dans un certain nombre d'actions comme l'intégration à la route des savoir-faire et la mise en place de partenariats sur l'activité source de nouveaux réseaux pour Elsa et Thierry.

Ainsi, les processus de création et d'ancrage sont ici concomitants et interdépendants, le moteur principal étant dans l'ancrage territorial, les aspects identitaires et sociaux de l'ancrage sont présents dès le départ, les aspects économiques et politiques apparaissent rapidement. Au départ, Elsa et Thierry investissent localement via les institutions et leur activité, base même de la territorialisation de leurs réseaux sociaux.

IX.3. CONCLUSIONS

Ainsi, les six cas types exposés et décrits permettent de mieux comprendre la manière dont se territorialisent les réseaux des créateurs de TPE inventives. En se basant sur les différents aspects de l'ancrage territorial mobilisés et construits au cours du temps, on peut souligner des constantes. Quelle que soit leur relation au territoire au début du processus : territoire connu, territoire nouveau avec des relations d'ancrage identitaires, économiques ou sociales, le double processus abouti toujours à la constitution de nouveaux réseaux sociaux territorialisés. Cette constitution passe par la sollicitation des institutions locales et les investissements associatifs ou de loisirs à titre personnels, ils passent aussi par le choix de partenariats locaux. La territorialisation de ces réseaux est maintes fois assortie d'un investissement important dans la vie locale – par les collectivités territoriales, les offices de tourisme, les réseaux locaux type AMAP – construction d'un ancrage politique, participation au développement social et culturel du territoire.

Par la création d'emplois, la valorisation de ressources locales et du territoire, le faible coût qu'elles représentent pour la société, ces TPE sont des vecteurs de développement économique pour le territoire. Leurs modalités d'ancrage au territoire et le processus de création et d'ancrage fait de ces créateurs de TPE inventives, non seulement des atouts pour le développement du territoire mais aussi des acteurs du développement à part entière.

Chapitre X. LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ACTIVITES ET LES TPE INVENTIVES

Si les créateurs et leur TPE inventive sont de véritables potentiels pour le développement territorial à travers leur processus de création et d'ancrage, il s'agit ici de comprendre comment les acteurs du développement territorial et de l'accompagnement à la création d'activité facilitent ce processus. De plus, nous posons l'hypothèse que le processus de création et d'ancrage de TPE inventive, piloté par le créateur est rendu possible par les liens qu'il tisse non seulement avec les acteurs de l'accompagnement mais aussi avec le territoire (ses acteurs et son projet). Ainsi, dans un premier temps, à partir de l'étude bibliographique à l'échelon national (cf. Partie I.III.3.1) puis des entretiens, nous dressons une typologie des acteurs selon leurs actions en faveur des créateurs, leurs objectifs et leurs représentations de la création d'activité et des TPE inventives. Une deuxième partie vise à décrire les liens entre les créateurs et ces acteurs ainsi que leur évolution dans le temps à partir d'une représentation schématique basée sur le cadre général d'analyse proposé (cf. Partie I.III.1.4).

X.1. DES ACTEURS AUX ACTIONS, OBJECTIFS ET REPRESENTATIONS VARIEES DE LA CREATION D'ACTIVITES ET DES TPE INVENTIVES

X.1.1. UNE PREMIERE DIFFERENCIATION BASEE SUR LES DOCUMENTS ECRITS

Etant donné l'enjeu important de la création de ces TPE rurales à la fois pour répondre aux problématiques d'emploi et de développement des espaces ruraux, les structures s'intéressant à la question sont très nombreuses. Elles interviennent auprès des créateurs de TPE rurales avec des rôles allant du conseil, à l'accompagnement, à l'aide ou encore au financement de ces créations. Afin de mieux comprendre l'ensemble des possibilités s'offrant aux créateurs de TPE rurales, et au-delà des organismes spécialistes de l'accompagnement à la création d'activité comme les boutiques de gestions et les sites de proximité en Rhône-Alpes, nous pouvons les classer par les enjeux qui motivent les acteurs, à savoir des enjeux sectoriels pour certains, d'aménagement et de développement des territoires pour d'autres, de formation professionnelle, d'insertion ou encore de militantisme statutaire.

Pour ce qui concerne les acteurs dont l'entrée est sectorielle (cf. Tableau 37 : Les acteurs de la création de TPE rurales par secteur), leur rôle est multiple. Il peut aller de la formalisation de dossiers de création (le plus en correspondance possible avec des standards connus et permettant de vérifier la viabilité de la structure à venir) à une vérification de l'adéquation des diplômes (et autres habilitations indispensables à l'exercice de certaines activités) voire même, pour certains, à la tenue d'un registre d'inscription professionnelle.

Secteur	Acteurs
Agricole	Chambre d'agriculture, ADASEA
Artisanat	Chambre des métiers
Commerce, industrie	CCI
Economie sociale et solidaire	CRES
Artistique	Maison des artistes

Tableau 37 : Les acteurs de la création de TPE rurales par secteur.

D'autre part, les acteurs dont l'entrée est territoriale ont un rôle qui varie notablement selon l'échelon auquel ils œuvrent et donc leurs compétences. Les structures des plus petits échelons administratifs (de la commune au Pays / PNR) proposent majoritairement des actions de type accueil, accompagnement, aménagement de zones dédiées (Zones d'Activités, Villages d'entreprises,...) ou encore la coordination d'acteurs repérés travaillant avec les créateurs de TPE rurales sur leur territoire. Il existe sur un certain nombre de territoires à l'échelle des Pays des structures dédiées à l'aide à la création (par le biais d'accompagnement et de financement) : les PFIL. Par ailleurs, à l'échelon départemental, un certain nombre d'aides sont mobilisables pour l'installation selon le secteur (tourisme, agriculture,...) et certains conseils généraux se sont plus particulièrement saisis de la question et mettent en œuvre des sessions d'accueil à destination de migrants entrepreneurs ruraux. Enfin, les échelons régionaux, nationaux et européens, avec des enjeux d'aménagement du territoire, auront plutôt des rôles de financeurs de la création des TPE rurales en faisant le choix de favoriser certains secteurs (par le zonage des aides), certaines innovations selon les besoins diagnostiqués auparavant.

Par ailleurs, une des manières d'accompagner les créateurs de TPE rurales est de les former (cf. Tableau 38 : Les acteurs de la formation professionnelle selon le type de formation proposée) afin qu'ils acquièrent des compétences. Ces compétences peuvent être d'ordre technique, liées à l'activité en tant que telle, ou de l'ordre de la gestion, liées au statut d'entrepreneur. Certaines formations revêtent un caractère obligatoire (pour l'accès à certains métiers, un diplôme est requis ; pour l'inscription au registre du commerce et de l'industrie et au registre des métiers, une formation à la gestion est nécessaire) alors que d'autres sont plus liées aux enjeux des acteurs les proposant.

Type de formation	Visée	Acteurs
Obligatoire	Inscription aux registres	CCI, Chambre des Métiers, organismes de formation professionnelle pour les corps de métier réglementés
	Financements	CFPPA(obtention du BPREA)
Acquisition de compétences techniques	Tous secteurs (hors agriculture)	AFPA pour le plus connu, autres organismes de formation
	Agriculture	CFPPA
Education populaire	Sectorielle	AFRAT, CIVAM
	Géographique	MRJC, AFIP, Crefad

Tableau 38 : Les acteurs de la formation professionnelle selon le type de formation proposée

Pour certains acteurs, la création de TPE est une réponse à des difficultés d'insertion (cf. Tableau 39 : Les acteurs de l'insertion par type de service proposé). Ces derniers offrent alors des services d'accompagnement à l'insertion qu'elle soit personnelle ou professionnelle ; ils sont aussi parfois à l'origine de financements spécifiques.

Type de service	Public	Acteur
Accompagnement	Demandeur d'emploi	ANPE,
	Bénéficiaires des minima sociaux	Conseil Général
	Jeunes	Missions locales, PAIO
	Femmes	CIDF
	Personnes handicapées	AGEFIPH
Financement	Personnes ayant des difficultés d'accès aux emprunts bancaires	Réseau France Active (cautionnement de prêts bancaires), ADIE (micro-crédit)

Tableau 39 : Les acteurs de l'insertion par type de service proposé

Enfin d'autres acteurs peuvent être des interlocuteurs importants pour les créateurs d'activité selon le statut choisi pour celle-ci (URSCOOP, C2RA,...) ou encore pour des problématiques spécifiques. Par exemple :

- Pour les questions relatives au logement : ADIL,... ;
- Concernant les énergies renouvelables : ADEME, ADUHME,... ;
- Sur les problématiques de gestion agricole : AFOCG ;
- Pour des installations en plantes aromatiques et médicinales : syndicat Simples ;
- Pour ce qui concerne l'accès au foncier : Terre de Liens,...

Bien évidemment cette longue description n'est pas exhaustive ; elle reste toutefois révélatrice d'une profusion d'acteurs œuvrant autour de la création d'activités avec un manque de lisibilité certain pour les porteurs de projet. Toutefois, pour parer à ces difficultés, nous pouvons souligner qu'il existe un certain nombre d'initiatives visant à clarifier et rendre plus

lisible l'ensemble comme par exemple le dispositif Cap Actif en Livradois Forez, la mise en place et la coordination des Pôles Locaux d'Accueil en Limousin et l'édition et la mise en ligne de guides (par exemple le portail du Collectif Ville Campagne) et l'édition d'ouvrages à destination des créateurs de TPE rurales.

Au regard des services proposés par l'ensemble de ces acteurs, on peut aussi souligner que l'accompagnement technique et financier est très bien couvert par l'ensemble des acteurs pour des activités correspondant à des standards bien connus mais moins bien pour des choix plus atypiques d'activité ou de combinaisons de ces activités. Par ailleurs, la question du lien au territoire est abordé de manière très diverse selon les structures, allant de la simple étude de marché pour choisir le meilleur lieu d'implantation possible jusqu'à l'initiation au diagnostic de territoire dans ses dimensions économiques mais aussi sociales et politiques.

X.1.2. ESSAI DE TYPOLOGIE AFFINEE PAR LA CONFRONTATION AUX ENTRETIENS

En croisant ces résultats avec les entretiens menés dans les études de cas territoriales (cf. Partie I.III.3.3.3), nous avons construit une typologie des acteurs possibles en appui à la création d'activités en général et à la création de TPE inventives en particulier. Cette typologie se base sur trois points : l'objectif principal affiché par les structures, le rôle annoncé en faveur de la création d'activités et les représentations de la création d'activités énoncées. L'analyse des discours et documents permet de regrouper les différents acteurs selon trois grands objectifs principaux : le développement territorial, le développement économique et l'appui aux créateurs (cf. figure 21 : typologie des acteurs de l'accompagnement et du développement territorial).

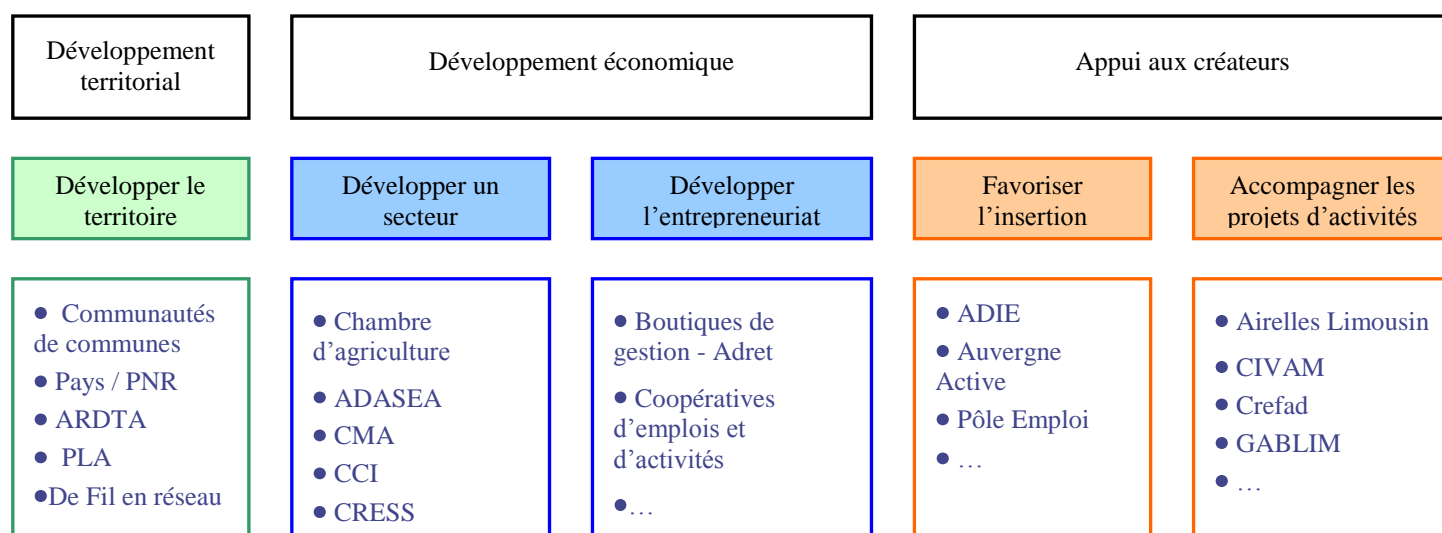


Figure 21 : Typologie des acteurs de l'accompagnement et du développement territorial

Ces trois grands objectifs sont finalement définis en cinq types d'acteurs dont l'objectif principal est respectivement de développer leur territoire, de développer un secteur ou l'entrepreneuriat pour le groupe développement économique, de favoriser l'insertion ou

accompagner les projets d'activités pour le groupe appui aux créateurs. Nous pouvons décrire de manière non exhaustive mais tendancielle les objectifs, les rôles et les types d'actions menées par chaque type.

X.1.2.1. TYPE 1 : DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

Les organismes dont l'enjeu est de développer le territoire sont principalement des collectivités locales ou territoriales mais aussi parfois des associations. Bien souvent, pour les terrains étudiés, cet objectif est décliné en enjeu d'accueil de nouvelles populations, considéré comme directement lié à l'appui à la création d'activités.

« Pour nous l'enjeu de l'accueil de population en Auvergne est crucial pour un maintien du développement économique. On poursuit objectif d'accueil d'actifs puis de suivi des porteurs de projets. Cela passe par l'identification des potentiels sur les territoires, la construction des offres de création-reprise d'activités et une plate-forme de rencontre de l'offre et de la demande pour faciliter le parcours du porteur de projet sans logique de guichet unique. » (ARDTA)

« Pour nous l'objectif est d'accueillir de nouvelles populations. La communauté de communes s'inscrit au réseau pour la transmission en Combraille. » « On doit faire venir du monde, pour ça on organise notre mission développement économique notamment en s'inscrivant dans la démarche Cantal Accueil. » (Communautés de communes)

« Pour nous l'objectif c'est de faciliter la venue de personnes sur le territoire. Et du coup, alors, de Fil en Réseau, en fait, c'est une sorte de porte d'entrée et notamment pour les personnes extérieures au territoire. Et, heu, du coup, enfin là où je dis que nous on est porte d'entrée, c'est que, à priori, quand même notre mission à nous coordinateurs, [...] enfin, notre manière de faire, notre manière de voir c'est que il ne s'agit pas seulement de faire venir des gens à tout prix, nous on n'a pas une culture du chiffre. Il ne faut pas absolument qu'on fasse venir des gens. L'idée c'est que si les gens viennent ici, il faudrait qu'ils fassent leur place. » (De Fil en Réseau)

« Donc le Pays a été créé en 2004 et regroupe 5 communautés de communes et donc en tant que salarié du Pays je travaille donc sur l'ensemble du territoire pour mettre en place et développer la politique d'accueil des nouveaux arrivants. Et donc dans le cadre de la politique d'accueil de nouveaux arrivants il y a une partie accueil de créateurs et de repreneurs d'activités. Donc voilà. Et puis la politique d'accueil de nouveaux arrivants elle se fait par l'intermédiaire du dispositif PLA. » (PLA)

Les actions mises en œuvre sont des actions de type communication sur le territoire, coordination d'acteurs, rencontre de nouveaux venus porteurs de projet, organisation de sessions d'accueil,... et des outils plus originaux comme les résidences d'entrepreneurs ou les logements passerelles.

« Nous avons mis en place les résidences d'entrepreneurs, l'idée c'est de défrayer les porteurs de projet sur des séjours courts en Auvergne pour leur donner envie de s'installer ici. Et puis il y a les résidences longues pour lesquelles il y a un comité de sélection pour des porteurs de projet qui vont percevoir une indemnité équivalente à un salaire pendant six mois pour monter leur projet et s'installer en Auvergne. On a eu le Grand prix Spécial du jury du Prix européen de l'Esprit d'entreprise pour les résidences. » (ARDTA)

« Le logement passerelle, en fait c'est le, heu, c'est la proposition de venir dans un logement que nous on a identifié qui ne nous appartient pas mais disons qu'y a entre cinq et dix maisons gîtes, des gîtes communaux par exemple, heu qui sont disponibles de temps en temps, enfin souvent moins à la période estivale, mais en tout cas on sait qu'on peut appeler. On a des numéros de téléphone on peut appeler en disant là y a une personne qui aimerait bien venir trois jours ou trois semaines est-ce que se serait possible qu'il vienne effectivement et en fait nous on dispose d'une enveloppe financière de la région limousin qui nous permet de proposer aux personnes de venir et de prendre en charge une partie pas nulle de leur logement. » (De Fil en Réseau)

X.1.2.2. TYPE 2 : DEVELOPPER UN SECTEUR

Les organismes dont l'objectif principal est de développer un secteur sont principalement des chambres consulaires, établissements publics aux statuts originaux représentant de leurs adhérents. Deux associations sont présentes ici aussi : les ADASEA qui se sont dotées d'un rôle d'interface entre profession agricole et territoires et les CRESS, représentantes des structures d'économie sociale et solidaire (coopératives, mutuelles et associations).

« A l'échelle PRA, le but des chambres d'agriculture est de conseiller les entreprises agricoles dans leur processus d'installation, d'aider les porteurs de projets. Sinon on a des actions de type journée d'installation dans les écoles d'agriculture où on fait une sensibilisation, une approche de l'installation pour les niveaux IV (bac pro) ou avec le niveau IV par alternance jusqu'au BTS. Pour ça on cible les lycées agricoles et les maisons familiales...» (Chambre d'agriculture)

« La mission première de la CCI est de représenter les intérêts des entreprises commerciales, touristiques, industrielles et de services auprès des pouvoirs publics. En plus de cette mission, elle est un véritable partenaire pour les entreprises. A travers une large gamme de produits et services, elle les accompagne dans de nombreux domaines : création, cession et reprise d'entreprises, développement (industrie, commerce, tourisme, services), information économique, formalités, logement, recrutement et formation. » (CCI)

« Notre objectif premier c'est d'accompagner des projets purement agricoles. Depuis quelques années la DATAR a dit « faut faire venir du monde » et a mandaté l'ADASEA pour ça mais bon. On gère le RPI : service répertoire qui a pour but de faire se rencontrer

l'offre et la demande, on intervient en amont et dans le Projet Personnel et Professionnel (PPP) avec le point info installation qui est le 1er point de départ pour celui qui veut s'installer.²⁵ » (ADASEA)

L'appui à la création d'activités passe alors par des aides, des soutiens, des conseils techniques ainsi que par des formations de type gestion de l'entreprise, comptabilité. Ces structures sont aussi un lieu d'aide à l'écriture de dossiers, à la construction de l'étude de marché pour accéder à des financements.

X.1.2.3. TYPE 3 : DEVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT

Les organismes rencontrés nommant cet objectif sont de deux types : les boutiques de gestion et les pépinières d'entreprises, les couveuses, les coopératives d'activités et d'emplois ces trois termes reflétant des philosophies assez différentes.

Ce que l'on souhaite c'est créer de l'emploi et permettre à des créateurs d'aller au bout de leur idée en minimisant les risques, permettre d'entreprendre autrement dans un contexte solidaire et coopératif. Pour cela Appuy Créateurs offre un cadre juridique permettant à des porteurs de projets d'activité de tester leur marché en grandeur nature tout en acquérant les compétences au métier nécessaires au chef d'entreprise, d'entreprendre en minimisant les risques et de manière plus pérenne. » (Appuy Créateurs)

« L'adret est un des premiers réseau national. Les boutiques de gestion existent depuis 30 ans. L'ADRET est implanté sur la région Auvergne en Haute-Loire, dans le Puy-de-Dôme et dans l'Allier. Boutique de gestion ça constitue un label en soi pour dire que ce que l'on fait c'est accompagner des personnes qui souhaitent s'installer. » (Boutique de gestion – Adret)

Ces deux types d'acteurs n'interviennent pas au même stade du processus de création, les boutiques de gestion se situent principalement en amont de la création avec un rôle des outils assez similaires à ceux proposés par les chambres consulaires (*business plan*, accompagnement individuel,...) alors que les pépinières et coopératives d'activités et d'emplois se situent dans une phase où le créateur débute son activité et propose un encadrement juridique sécurisant et des outils collectifs de gestion et d'accompagnement limitant les risques individuels.

« Notre action porte sur des projets formalisés prêts à être testés grandeur nature , en aval de l'éclosion sinon réorientation, nous ne sommes pas là pour faire accoucher des projets. Bien sûr, on propose un accompagnement sur mesure du créateur pour développer son activité et c'est adapté au rythme de chacun : entretien individuel puis en ateliers collectifs sur cas concrets, construction des outils de prospection commerciale,

²⁵ Aujourd'hui le point info installation est le plus souvent dans les chambres d'agriculture ou dirigé par les jeunes agriculteurs, les ADASEA ayant été peu à peu vidées de leur contenu jusqu'en 2010.

suivi et analyse des résultats commerciaux, analyse de la rentabilité de l'activité et acquisition de bases comptables et administratives. » (Appuy Créateur)

« Pour la majorité des cas, l'accompagnement se réalise, Il s'agit d'une analyse complète (marketing, comptabilité, communication etc.) en mettant les gens au travail pour qu'ils soient acteurs de leur projet. Il n'existe donc pas d'étude de marché clé en main, l'adret apporte une certaine méthodologie. On travaille sur les aspects financiers (aide à l'évaluation en financement, des besoins), on amène les gens à faire des devis (chiffrage des devis), on a connaissance de l'apport. » (Boutique de Gestion Adret)

X.1.2.4. TYPE 4 : FAVORISER L'INSERTION

Les organismes sont ici nombreux mais en réalité assez éloignés de la question de la création d'activité. Leur rôle, leur mission est de favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. On peut toutefois citer plus précisément les objectifs et les actions de l'ADIE en faveur de la création d'activités.

« La politique générale de la structure c'est la création ou le développement d'activité professionnelle. On soutien lors de difficultés ponctuelles et conjoncturelles, mais pas structurelles. Ce que l'on souhaite c'est permettre à chacun d'accéder ou de maintenir un emploi et un salarié et cela passe par des microcrédits. [...] alors on travaille le plan de financement, comment vous allez vendre, où, comment vous allez vous faire connaître. Puis en post création jusqu'à 2 ans où on aborde tous les domaines : gestion, organisation, développement commercial. » (ADIE)

X.1.2.5. TYPE 5 : ACCOMPAGNER DES PROJETS D'ACTIVITES

Ce type est composé principalement d'associations loi 1901, leurs objectifs généraux peuvent être un peu différents les uns des autres mais tous se retrouvent autour d'un objectif : favoriser des projets d'activités en milieu rural, permettre l'initiative.

« L'objet de départ et, qui perdure, est de promouvoir toute initiative de création ou reprise d'activité au sens large : activité à caractère purement économique comme création pour les entreprises et activité à caractère non économique, un projet culturel, associatif, projet collectif. L'objectif de l'association a été et est encore de permettre à n'importe quel individu quel qu'il soit de pouvoir réfléchir sur une idée, une envie, un projet et de pouvoir travailler sur ce projet là pour le définir, le construire, le vérifier. » (Airelles Limousin)

« L'objectif est d'œuvrer pour un milieu rural vivant et diversifié. Notre approche et nos propositions visent l'autonomie des personnes, ce n'est pas à leurs interlocuteurs de décider pour eux. Alors oui, l'accompagnement à l'initiative, à la création d'activité en milieu rural est une des manières de travailler tout cela. » (Crefad Auvergne)

« La mission première des CIVAM c'est la reconnaissance par le monde urbain de ce qui est fait dans le monde rural. L'objectif est d'emmener des personnes du milieu rural à monter des projets innovants, de valoriser des projets alternatifs, d'accompagner ces projets. » (FRCIVAM)

Les actions mises en œuvre sont alors variées : des accompagnements individuels sur le temps long, des accompagnements collectifs, des formations, des soirées d'animation, de débat et d'échange d'information ; *« nos missions c'est former, conseiller, accompagner, coordonner », « proposer de les aider à définir, construire, vérifier la faisabilité de leur projet ».*

Un dernier point essentiel qui regroupe ces différentes structures est leur attachement à une forme d'indépendance institutionnelle :

« Donc après y a la pression politique, faut essayer les pressions politiques, faut essayer, enfin faut courber l'échine et dire ok. Et nous on a cette particularité-là, c'est d'être complètement neutre. C'est-à-dire neutre, on n'est pas complètement neutre, on a quand même nos opinions mais ce que je veux dire c'est qu'on n'est pas une émanation d'une structure, on est indépendant. Des fois on le paye beaucoup, cher... on est indépendant c'est-à-dire qu'on ne dépend pas d'une collectivité qui nous finance à 100% ou à 80 %. On a une multitude de financeurs et on a de temps en temps le luxe de dire M... quand on refuse de faire telle chose. C'est de plus en plus rare, mais on y arrive quand même. »

X.1.3. LES REPRESENTATIONS QUE LES ACTEURS SE FONT DE LA CREATION D'ACTIVITES EN GENERAL ET DES TPE INVENTIVES

La typologie étant aussi basée sur les représentations que ces acteurs se font de la création d'activités, nous mettons en évidence que selon leurs objectifs principaux elles diffèrent notablement en se focalisant les uns sur le lien au territoire, les autres sur l'activité et ses formes et les derniers sur le créateur (cf. figure 22 : Les types d'acteurs et leur représentation de la création d'activité).

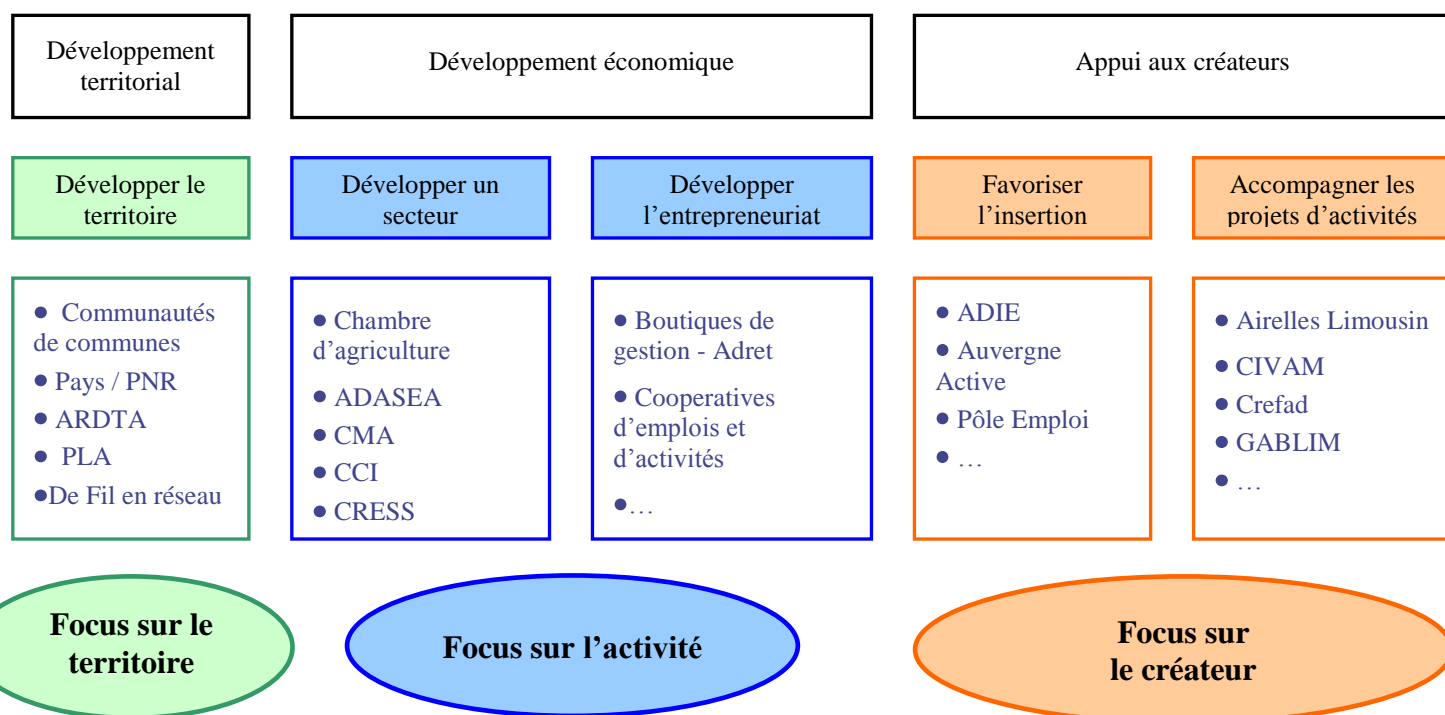


Figure 22 : Les types d'acteurs et leur représentation de la création d'activités

Les structures dont l'objectif principal est celui du développement de leur territoire ont une vision de la création d'activités comme une création d'emplois générant de la richesse sur le territoire. Le terme de « richesse » est alors pris au sens large : économique, dynamique, vie, attractivité du territoire : Cela inclut alors toutes sortes d'activités à partir du moment où elles apportent une plus value, même sociale, au territoire.

« La création d'activités couvre un champ très large : cela va de la création d'entreprise, aux projets plus atypiques et aux activités secondaires et comprend aussi l'associatif et l'économie solidaire. » (ARDTA)

« Toute activité apportant une dynamique au territoire : l'entrepreneur, le salarié jusqu'au retraité qui initie une activité de type loisir ou culture. » (Communauté de communes)

« Il y a deux volets de création d'activités, l'entreprise et l'association dont le but n'est pas forcément d'en vivre mais plus de faire vivre un lieu ou faire connaître, transmettre. » (PLA)

Les structures dont l'objectif principal est de développer un secteur ou l'entrepreneuriat s'accordent sur une représentation de la création d'activités comme projet économiquement viable, la viabilité étant ici entendue à travers un seuil de rentabilité et de revenu identique pour tous. La problématique est pour eux celle d'une personne qui crée son emploi et qui est

en mesure d'en vivre décemment. La notion de création d'activités est alors directement associée à la logique entrepreneuriale et à la création d'entreprise.

« Pour tout projet économiquement viable et vivable (12 600€ minimum) entre dans la catégorie création d'activités. » (Chambre d'agriculture)

« Selon moi, la création d'activités n'est pas un terme bien précis. C'est quelqu'un qui crée son entreprise, de la TPE ou la micro-entreprise jusqu'à la forme sociétaire. Mais il y a toujours une structuration, même chez l'auto-entrepreneur. » (CMA)

« Pour moi c'est comment créer ce qui n'existait pas auparavant, un moyen de générer des revenus, un vecteur de rémunération. Créer une activité c'est créer son propre emploi il y a la notion d'entreprise. » (Appuy Créateurs)

Enfin, les structures qui ont pour objectif de favoriser l'insertion ou d'accompagner les projets d'activités sont plutôt en consensus sur une représentation de la création d'activités comme concrétisation d'un projet professionnel et personnel passant par la création de son propre emploi, viable en terme de revenus dégagés. Leur approche est centrée sur la concrétisation du projet personnel global. Ici la viabilité se définit de concert avec le créateur et peut être en-deçà ou au-delà du seuil de référence considéré par le groupe précédent.

« La particularité que l'on a pu développer au cours de ces années et qui perdure encore une fois, c'est de mettre toute notre énergie au centre de quelque chose qui est le porteur de projet et que tout notre travail se base sur le porteur de projet. Et le projet n'étant qu'une dimension qui doit se construire au fur et à mesure. Notre boulot, c'est d'accueillir un individu ou un groupe de personnes qui ont une envie, une idée, de les sensibiliser, de les informer dans un premier temps, ensuite de les orienter, éventuellement, si le travail ou ce que l'on propose ne correspond pas à leurs attentes. » (Airelles Limousin)

« C'est créer son propre emploi, dans l'idée de créer en proximité avec son lieu de vie. Très souvent, c'est un tournant dans leur carrière, des gens qui n'ont pas travaillé jusque là ou suite à différents licenciements et/ou métiers. Les créateurs ne recherchent pas forcément des revenus importants. Les revenus ne sont pas élevés mais sont le reflet d'une mise au point des besoins réels. » (Crefad Auvergne)

Ainsi, les TPE inventives et leurs créateurs correspondent assez mal à l'idée première que se font de la création d'activités les acteurs ayant pour objectif le développement économique. Il semblerait, que leur démarche soit plus facilement perçue par les structures, publiques ou associatives, dont l'objectif principal est le développement du territoire ou l'appui à la création d'activités.

X.2. DES LIENS ESSENTIELS AU PROCESSUS DE CREATION ET D'ANCRAGE DES TPE INVENTIVES

Il s'agit ici, à partir des entretiens auprès des acteurs du développement et de l'accompagnement et des entretiens auprès des créateurs de TPE inventives, de repérer quels sont les liens entre créateurs et autres acteurs. Nous aborderons dans un premier temps cette question à travers le prisme de la typologie présentée ci-avant puis, à partir de trois études de cas de création, nous montrerons l'évolution de ces liens au cours du temps et de l'évolution du processus de création.

X.2.1. DES LIENS ENTRE CREATEURS ET ACTEURS DIFFERENT SELON LE TYPE D'ACTEURS

X.2.1.1. LES ACTEURS CENTRES SUR LE TERRITOIRE (TYPE 1)

Les acteurs centrés sur le territoire perçoivent la création d'activités en milieu rural comme un enrichissement pour le territoire et montrent une certaine ouverture sur le type de projet et ses retombées économiques. Ils sembleraient plutôt des acteurs avec lesquels les créateurs de TPE inventives peuvent facilement nouer des liens.

« La plupart ne sont pas des entrepreneurs mais souvent des citoyens qui veulent changer de vie, s'installer en Limousin. Nous les guidons afin de monter leur activité pour qu'ils puissent en tirer un revenu convenable. » (CR Limousin)

C'est assez souvent le cas, cependant au-delà de cette ouverture sur ce qu'est la création d'activité, certains ont un regard parfois peu valorisant sur les créateurs de TPE inventives.

« Bien sûr, il y a aussi des projets atypiques, quelques doux rêveurs, ce sont souvent des personnes peu qualifiées. » (Ardta)

« Et puis il y a ceux qui quittent la ville qu'ils soient d'origine rurale ou non. Ce qu'ils cherchent c'est un retour à la nature. Ils sont très motivés au début et découvrent les contraintes peu à peu. Ce qu'ils veulent c'est être rassurés, mais on ne les trompe pas ! » (Communauté de communes)

Dans certains cas cela va même jusqu'à un découragement ou des liens conflictuels. Au sein de structures de développement territorial les élus en particulier ont un regard assez critique sur les TPE inventives considérées comme manquant de sérieux.

“M.L. était venu pour mon installation et il m'a carrément conseillé de ne pas s'installer, il ne voyait pas le développement de cette activité.” (Hélène)

X.2.1.2. LES ACTEURS CENTRES SUR L'ACTIVITE (TYPE 2 ET 3)

Dans ce cas, les représentations que ces acteurs se font de la création d'activités sont particulièrement éloignées des caractéristiques des TPE inventives où les questions économiques ne sont pas prioritaires (cf. Partie III.VII.1.3) et inscrits dans des parcours non linéaires (cf. Partie III.VIII.2.1). Des liens existent dans un certain nombre de cas de manière assez ponctuelle et très formelle mais c'est auprès de ces acteurs que la plupart des créateurs ont des difficultés à trouver des ressources qui leurs conviennent.

“La Chambre des Métiers est inexistante, ils proposent des choses mais la cotisation est très chère. Non, en fait ils possèdent des bureaux luxueux mais ils ne foutent rien pour des gens comme moi.” (François)

“Moi je n'ai pas eu d'aide technique, il y a rien pour les activités marginales dans ces structures.” (Xavier)

« Voilà j'en reviens à ça, par exemple la chambre d'artisanat ont des petits logiciels très bien faits où vous rentrez des chiffres et tout sort. Alors c'est magnifique, vous comprenez absolument rien à ce qui arrive, c'est magique ! » (Elsa et Thierry)

La plupart des structures de ce type considèrent qu'il s'agit de réorienter les projets des créateurs de TPE inventives afin qu'ils deviennent des projets sérieux de création d'entreprise.

« Nous n'avons pas de préjugés sur la nature du projet, on ne fait jamais de jugement mais on a quand même des critères pour intégrer la structure : il faut un savoir-faire, un projet de création d'activité sérieux et la motivation pour le mener à bien. » (Appuy Créateurs)

« Ceux qui rêvent, car ils en ont marre de leur vie actuelle, d'habiter en ville. Ceux là veulent une optique de vie pas un métier ! Ces gens se font de fausses idées, c'est le rôle de la CA de les aider de les faire redescendre sur terre, car ils sont loin de la réalité. [...] il faut avoir la mentalité de chef d'entreprise et ça, on l'a ou on l'a pas, ça ne se décrète pas. » (Chambre d'agriculture)

« Notre but c'est d'arriver à ce que les créateurs aient un projet professionnel cohérent » (CMA)

X.2.1.3. LES ACTEURS CENTRES SUR LA PERSONNE (TYPE 4 ET 5)

Les créateurs rencontrés ont dans quelques cas été en relation avec certains de ces acteurs. Leurs représentations de ce qu'est la création d'activités semblent pouvoir faciliter les relations entre ces acteurs et les créateurs de TPE inventive. Ainsi, lorsqu'ils existent, les liens avec ces structures semblent durables et assez forts pour les deux parties.

« Au-delà, le plus important c'est la richesse humaine parce que si je fais encore ce métier-là, c'est surtout parce qu'à chaque rencontre, quelque soit le projet, quelque soit le parcours, la particularité ou la difficulté de l'individu qui est en face de moi, les personnes qui sont en face de moi, qui peuvent avoir des parcours de vie... heu... des fois péter un câble quoi... mais c'est toujours cette richesse. » (Airelles Limousin)

« Oui on avait signé un truc avec Pivoine mais en fait comme c'est des gens que je connais bien, c'est plus des relations de copains. A un moment quand j'ai voulu faire mon prévisionnel [...] voilà... et en fait c'est un copain qui travaillait pour Pivoine à ce moment là qui m'a aidé à faire ça. Du coup ça a été pris en charge par Pivoine. [...] j'interviens dans la formation Pivoine, pas en tant que formatrice, mais en tant que témoignage d'expérience et du coup j'ai beaucoup... mon discours je le connais quoi ... c'est pas difficile pour moi, j'ai un peu conceptualisé à ma manière. » (Anna)

En conclusion, on peut souligner que selon le type d'acteurs et les représentations qu'ils ont de la création d'activités l'appariement avec les créateurs de TPE inventives est plus au moins assuré. Nous aborderons dans la partie V comment et pourquoi ces liens d'appui et d'accompagnement fonctionnent parfois et sont en difficultés d'autres fois.

X.2.2. EVOLUTION DES LIENS AU COURS DU PROCESSUS : DE L'IMPORTANCE DES LIENS INFORMELS

Pour mieux comprendre, décrire et analyser comment les liens évoluent au cours du processus de création et d'ancrage, cette partie s'appuie sur une représentation schématique de ces processus pour trois cas de création. Cette représentation est construite sur la base de la figure proposée en partie I.III.1.4, à partir des discours enregistrés auprès des créateurs. Elle fait l'objet d'un codage identique à partir d'étapes clés et est assortie d'un récit linéaire explicatif.

L'objectif de cette représentation est de montrer dans sa partie inférieure les principaux liens en jeu qui favorisent l'avancée du processus, le créateur est représenté en bleu, les acteurs territoriaux en vert et les acteurs de l'accompagnement en orange. Dans le cas particulier d'acteurs du développement territorial proposant une relation d'accompagnement et non d'appui, nous les indiquerons avec les deux couleurs (vert et orange). Nous avons choisi les trois cas parmi ceux développés dans le chapitre précédent (cf. Partie IV.XI.2) de manière, cette fois encore, à avoir un créateur au moins de chaque territoire ainsi que des activités à base agricole et sans base agricole. Ils ont aussi vocation à représenter les trois configurations types présentées dans le chapitre précédent et à présenter des cas de nouveaux arrivants et un d'une personne habitant le territoire de plus longue date.

Les trois cas sélectionnés sont :

- Myriam qui a des chambres d'hôtes, un élevage canin et de lapins angora, file la laine et propose des ateliers d'initiation au filage dans le Pays des Combrailles

- Martin et Elisabeth qui ont une activité d'élevage caprin avec transformation en fromage, de maraîchage et d'accueil en yourtes sur le plateau du Cézallier
- Elsa et Thierry qui ont une brasserie artisanale et proposent des soirées culturelles et expositions à la brasserie dans le PNR Millevaches

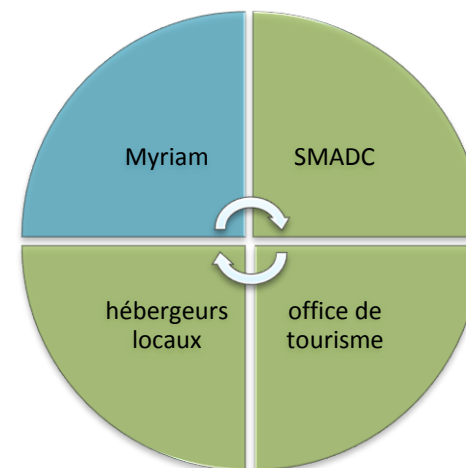
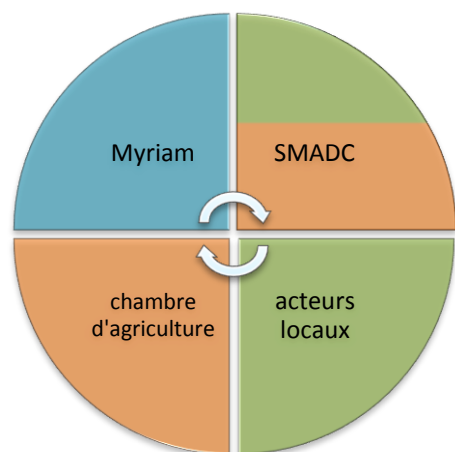
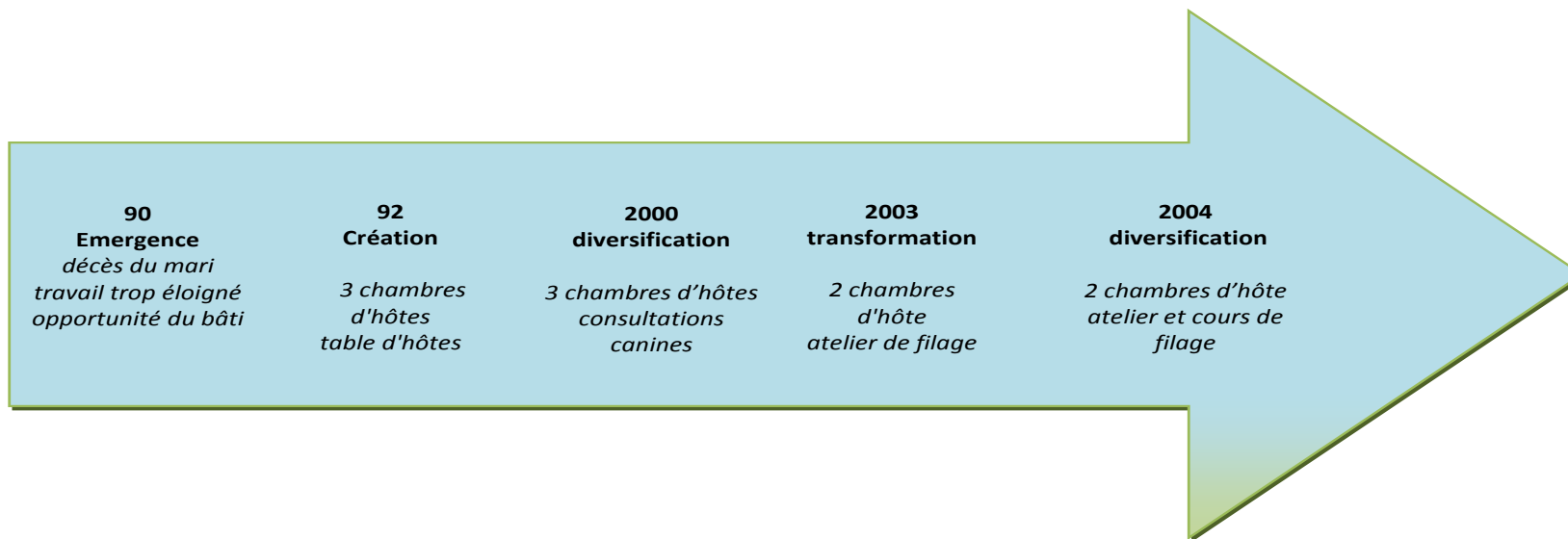


Figure 23 : Liens aux autres acteurs dans le processus de création et d'ancrage, cas de Myriam

X.2.2.1. LE CAS DE MYRIAM

Au cours du temps, le processus de création et d'ancrage est jalonné par un certain nombre d'événements de l'idée, émergence de l'activité, à la création puis, passant par diverses transformations, à l'activité dans la forme actuelle (cf. Partie IV.IX.2.1.1). Dans ce parcours, nous identifions deux périodes différentes en termes de liens aux autres acteurs : la première au début du processus, entre émergence et création et la seconde au fil de l'évolution du projet.

Dans la première phase, Myriam ressent une forte réticence du voisinage concernant son activité, elle se sent toutefois soutenue par un certain nombre d'acteurs de divers types : la DDE, les artisans, le SMADC et la chambre d'agriculture. Le SMADC a alors un rôle d'accompagnement et organise des journées d'informations à destination des porteurs de projet auxquelles Myriam participe et qui lui profitent dans la clarification de son projet. Dans certains cas, la relation a des retombées positives pour les deux parties comme par exemple pour la chambre d'agriculture.

« A l'époque, j'étais avec la Chambre d'agriculture. A l'époque ils avaient besoin de quelqu'un qui parle anglais, hollandais et allemand, si c'était possible, et français et moi je pouvais leur offrir tout ça. Alors je reste quelque-part convaincue que Tanquot il a pris soin que je sois aidée pour partir avec eux faire de la promotion des chambres d'hôtes, parce-que c'était naissant les chambres d'hôtes. »

Puis, une fois installée depuis quelques temps, les relations se tissent plus fortement avec des acteurs du territoire et les acteurs de l'accompagnement disparaissent de son horizon. Le SMADC conserve une place importante dans le processus de création et d'ancrage de Myriam comme interlocuteur à la fois lorsqu'elle est présidente de l'office de tourisme et en tant que créatrice de TPE inventive qui fait évoluer son activité. Myriam cherche toujours dans ses relations à ce que les effets bénéfiques soient pour les deux parties même si elle repère quelques « ratés ».

« Quand j'ai voulu recréer de l'angora avec de la couleur, je me suis adressée au SMAD pour avoir des aides de leur part, ils ont fait l'étude ; avec Christian, j'ai fait l'étude de faisabilité, on a créé un programme, et là où je me suis plantée, et je le regrette toujours, c'est qu'il l'a présentée aux Leader+, ça a été accepté, je n'ai pas pris la subvention. Pour le petit financement que c'était ça ne valait pas le coup mais le SMAD n'a pas pu utiliser ce travail pour faire de la promotion et ça, je m'en veux toujours. »

De plus, dans cette deuxième phase, les liens informels avec le voisinage et les autres hébergeurs locaux sont source de confortation et d'évolution de l'activité.

« D'ailleurs, je travaille dans le coin intimement avec hôteliers et chambres d'hôtes. Donc avoir un contact de confiance, c'est important. »

Dans ce cas, les liens avec les structures institutionnelles sont de deux types : soit « ponctuels » dans une relation d'échange soit sur le temps long pour l'acteur territorial qui passe d'une posture de type accompagnement à une posture d'acteur du développement entre les deux périodes. Les liens informels qui semblent quant à eux assez peu mobilisés dans la première phase sont fortement soulignés dans la deuxième dans une relation de type échange.

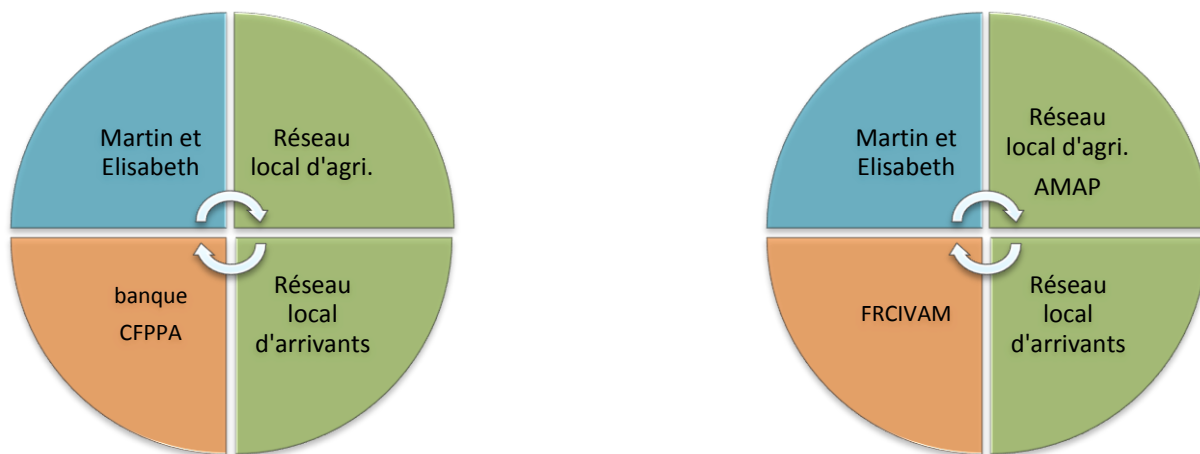
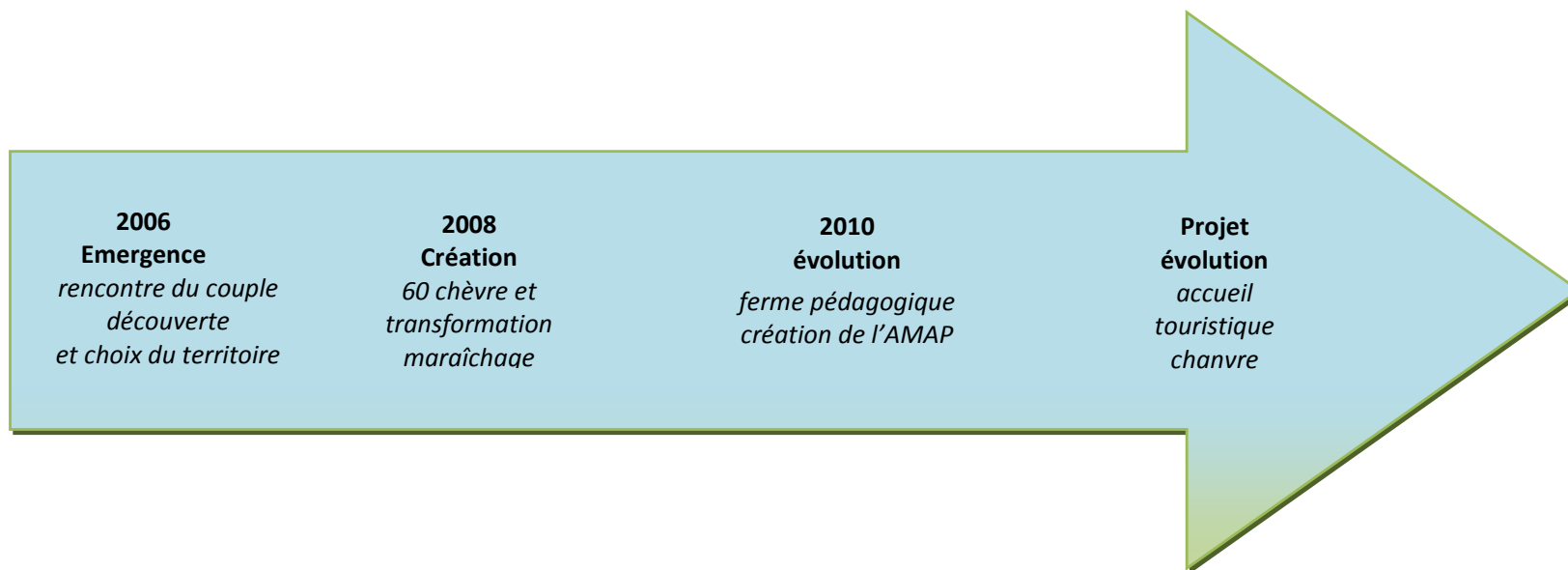


Figure 24 : Liens aux autres acteurs dans le processus de création et d'ancrage, cas de Martin et Elisabeth

X.2.2.2. LE CAS DE MARTIN ET ELISABETH

Le processus de création et d'ancrage a débuté il y a beaucoup moins longtemps pour Martin et Elisabeth (cf. figure 17 : Liens aux autres acteurs dans le processus de création et d'ancrage, cas de Martin et Elisabeth), mais présente lui aussi une phase allant de l'émergence à la création puis une phase d'évolution de l'activité encore en cours (cf. Partie IV.IX.2.2.1).

Dans la première phase, Martin et Elisabeth, nouvellement arrivés sur le territoire par le biais de connaissances (réseau local d'arrivants) cherchent à s'installer sur ce territoire. Pour ce faire ils recherchent activement un lieu, se forment et tentent par divers moyens de rencontrer des personnes sur le territoire.

« Au début on connaissait pas grand monde alors on s'est dit qu'il fallait se prendre en main et on est allés sur les marchés, dans les soirées au cabaret rural, à plein de manifestations pour essayer de rencontrer du monde et en même temps on essayait de voir des agriculteurs pour trouver du terrain ou une ferme. Du coup c'est comme ça qu'on a vite rencontré le groupe d'agri du coin, les Douix et qu'on s'est fait des copains dans le groupe autour du cabaret. »

Ces relations territoriales vont de pair avec un travail plus centré sur la création de la TPE avec des formations BPREA en CFPPA et des rencontres avec une banquière. Les formations participent à l'évolution du projet et la banque se révèle un réel soutien tout au long de cette phase de création.

« Ça a été très difficile de trouver un lieu pour s'installer. On a failli acheter une ferme, la banque nous suivait et le proprio s'est rétracté au dernier moment. Ça fiche un coup ! Mais on a continué à chercher et la banquière nous a toujours suivis, envers et contre tout, alors que la SAFER ne voulait pas qu'on s'installe là. »

Dans la deuxième phase, les liens avec un groupe d'agriculteurs locaux et le groupe de nouveaux arrivants se renforcent. Martin et Elisabeth sont membres actifs de la création de l'AMAP de la vallée, source d'activité pour eux mais aussi de liens sur le territoire. De plus, dans la perspective de l'évolution de l'activité vers une dimension pédagogique et d'accueil, Elisabeth se rapproche de la FRCIVAM, y suit des formations, apporte en retour un certain nombre d'expertises et s'oriente vers de l'éco-construction à base de chanvre.

« Du coup Elisa est allée à une formation des CIVAM...et puis, elle parle couramment anglais et sur un projet ils voulaient recruter quelqu'un qui parle bien anglais. Alors elle les a aidés dans le recrutement, c'est pour un travail sur le chanvre et son utilisation dans le bâtiment. Du coup elle revient avec plein d'idées d'éco-construction avec chanvre pour l'accueil touristique »

Dans ce cas, les liens avec des structures institutionnelles sont très ténus ou non nommés (le CFPPA pour les formations). Dans les deux phases du processus, les liens informels dominent

largement avec un « réseau d'agriculteurs locaux » et de nouveaux arrivants. Ces liens évoluent d'ailleurs avec une part de formalisation à travers la constitution de l'AMAP de la vallée sur l'impulsion du premier groupe et en lien étroit avec le second. Enfin, deux acteurs de l'accompagnement jouent un rôle important dans ce processus de création et d'ancrage : la banque, soutien dans la première phase et la FRCIVAM, rencontrée dans la deuxième phase et avec laquelle une véritable relation d'échange se noue.

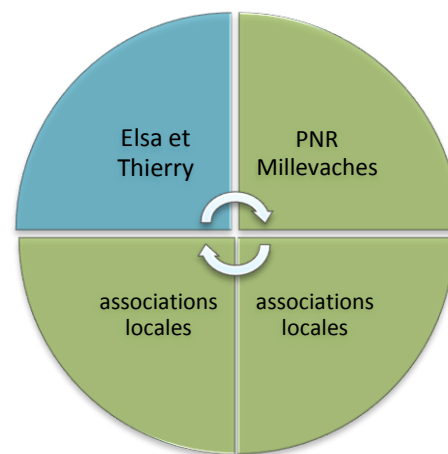
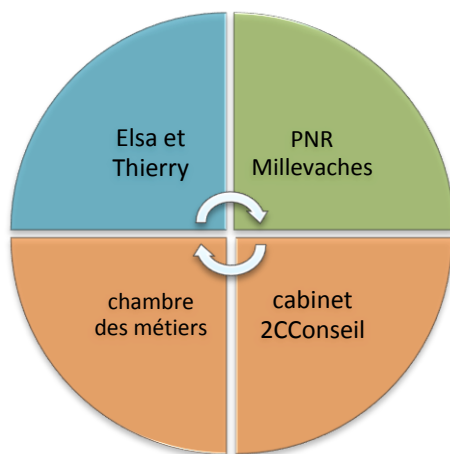
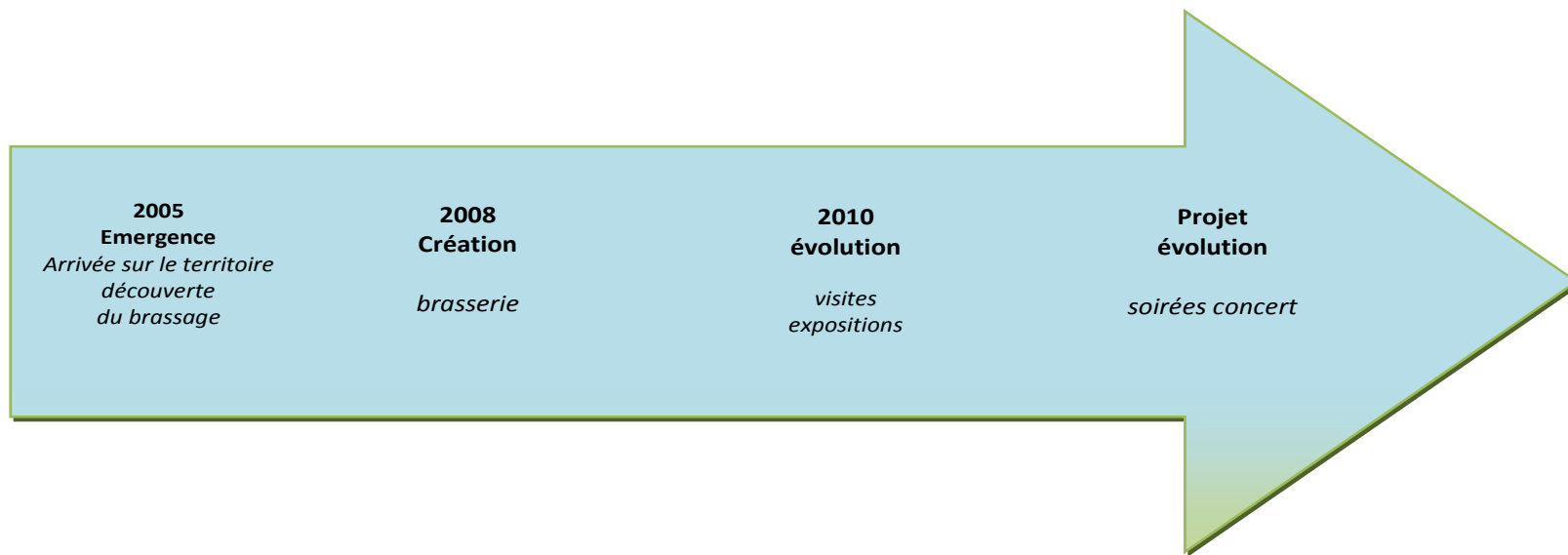


Figure 25 : Liens aux autres acteurs dans le processus de création et d'ancrage, cas de Elsa et Thierry

X.2.2.3. LE CAS DE ELSA ET THIERRY

Elsa et Thierry sont eux aussi arrivés il y a moins de dix sur leur territoire (cf. Liens aux autres acteurs dans le processus de création et d'ancrage, cas de Elsa et Thierry) et leur parcours jusqu'à aujourd'hui est jalonné d'un certain nombre d'événements (cf. Partie IV.IX.2.3.2). Les liens sont ici aussi assez différents entre la phase précédant la création proprement dite et la phase d'évolution de l'activité.

Un acteur incontournable dans l'appui à la création de cette TPE inventive est le PNR Millevaches. Présent dès le début des démarches de Elsa et Thierry, il reste une relation de confiance tout au long du processus et créateur et acteur sont ici dans un échange positif pour chacun. En effet, dès le départ et encore aujourd'hui, Elsa et Thierry valorisent le PNR à travers le nom de leur bière, leur présence dans les divers salons et leur adhésion à la route des savoir-faire.

« C'est l'aide d'après et qui continue encore. C'est à dire que j'ai un lien assez fort avec ce parc où on essaye de coordonner des actions, de hum... on fait partie de la route des savoir-faire. Hum... En fait il y a un lien qui est hors politique – qui est apolitique sur le plateau [...] Vous en êtes où ? Oui, d'accord, ah ben super, gnagna... c'est, c'est accompagner, voilà, c'est dans le mot accompagner, ils accompagnent. Même après ils sont venus. Quand il a fallu, quand j'ai dit oui, je suis d'accord pour faire la route des savoir-faire, ils sont venus, il est venu faire la visite que je pouvais proposer [...] On vend à fond le PNR, parce que ça marche comme ça. Parce que je me débrouille, je vais chercher des prospectus et puis je vends aussi le territoire, c'est logique, tout va ensemble. »

Dans la première phase, les autres acteurs nommés sont des acteurs de l'accompagnement avec lesquels les liens sont au bénéfice des créateurs. Il s'agit ici de Val de Loire initiative, du conseil régional mais surtout, les plus marquants pour Elsa, la Chambre des métiers et le cabinet 2CConseil.

« Le cabinet 2CConseil, je le vois encore, ça a été, avant d'être un ami et pendant qu'on a travaillé, ça a été un soutien fou, parce que, il a une façon de faire qui. [...] Et hum... ça c'est une richesse qui va s'installer, il faut parce qu'il comprend exactement. Hum... et voilà et ça, ça a été une belle formation l'étude de marché. Parce qu'il sait mettre les choses au niveau de votre travail, pas au niveau de chiffres que tout le monde peut vous donner à chaque fois et qui ne servent absolument à rien. »

Dans la deuxième phase, les liens cités sont des partenariats, des relations avec des associations locales.

« Là par contre grâce à l'activité. Parce que j'ai fait des marchés, j'ai fait des foires, j'ai fait des fêtes,... surtout la première année, on est sortis partout donc évidemment, forcément je n'aurais pas eu accès à tous ça si j'étais restée chez moi ou ici. Là c'est les

deux oui. Et après l'activité le troisième truc c'est les associations, c'est à dire les associations qui me prennent des fêtes, j'ai leur programme donc du coup hop, dès fois je pars suivre une manifestation parce que le programme m'intéresse pas parce qu'ils sont clients. »

La relation la plus importante est une relation d'échange, durable, avec un acteur institutionnel du développement territorial. Dans la première phase du processus, les autres relations nommées sont des relations formelles avec des acteurs de l'accompagnement dont l'une a abouti sur un lien plus durable d'amitié. Dans la deuxième phase ce sont par contre les relations de type informel qui semblent essentielles. Elles sont envisagées sur le long terme et participent aux orientations de l'activité.

X.3. CONCLUSIONS

Ainsi, le point de vue des différents acteurs ainsi que les trois cas types exposés permettent de mieux comprendre la manière dont ces liens jouent sur le processus de création et d'ancrage des TPE inventives. Nous posons l'hypothèse que ce double processus, piloté par le créateur est rendu possible par les liens qu'il tisse non seulement avec les acteurs de l'accompagnement mais aussi avec le territoire (ses acteurs et son projet). Nous montrons ici, et cela se vérifie dans chacun des cas, que les liens avec les acteurs de l'accompagnement et du développement des territoires sont effectivement essentiels dans le processus de création. Cependant, selon le type d'acteur, ses objectifs, ses représentations, les liens seront plus ou moins faciles et renforcés. Nous montrons aussi que les liens durables sont ceux noués avec des acteurs institutionnels ou non du développement territorial ainsi que les liens informels sur le territoire et ce, quel que soit le moteur principal (création ou ancrage) du double processus observé. Ces liens informels se nouant parfois lors d'occasions du type fêtes locales, ou participation individuelle à une activité de loisir.

En conclusion, ces TPE inventives sont des vecteurs de développement territorial, et plus encore, le double processus de création et d'ancrage de ces TPE en font des acteurs de développement pour le territoire. Ces processus sont menés par les créateurs mais évoluent à travers des relations aux acteurs de l'accompagnement et des territoires. Ces relations, parfois difficiles, parfois durables sont assorties de nombre de liens informels sur le territoire, essentiels eux aussi dans la conduite du processus faisant des TPE inventives des acteurs du développement territorial.

PARTIE V

QUELS ROLES POUR LES ACTEURS DE
L'ACCOMPAGNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL ?

« On nous veut avec les stigmates des grandes écoles, je le veux avec les stigmates de la vie. Savoir s'il est agrégé en soleil. S'il a ses grades en désespoir. »

Jean Giono, Virgile ou les palais de l'Atlantide,
réédition 2001

INTRODUCTION

Nous avons montré dans les parties précédentes que les TPE inventives sont des innovations discrètes et leurs créateurs des acteurs du développement du territoire. Nous avons aussi montré l'existence de liens avec les acteurs de l'accompagnement et du développement territorial tout au long du processus de création et d'ancrage des TPE inventives. Cela nous invite à poser la question du rôle et des compétences de chacun pour favoriser ces créations. Bien que nous lui préférions le terme d'appui, permettant de refléter l'hétérogénéité des pratiques, les recherches qui se sont penchées sur l'accompagnement tendent dans ces dernières années à apporter un regard nouveau sur sa nécessaire adaptation aux spécificités des créations. « *Face à la diversité et à la complexité des trajectoires de création, et donc de la spécificité des besoins exprimés par les créateurs, les acteurs de l'offre, institutions privées ou publiques, ont affiné et adapté leur réponse* » (Barès, 2004). Cette partie sera alors construite en deux chapitres : le premier autour d'éléments caractéristiques des TPE inventives et le second, basé sur la forte imbrication entre processus de création et processus d'ancrage, autour de l'organisation territoriale et du rôle des collectivités territoriales.

Le premier chapitre est centré sur les caractéristiques des TPE inventives comme innovations discrètes. S'intéressant à des catégories de créateurs comme les néo-ruraux (Saleilles, 2005), les éco-entrepreneurs (Berger-Douce, 2006), les cyberentrepreneurs et entrepreneurs en économie solidaire (Verstraete et Saporta, 2006), les différents auteurs montrent des spécificités d'accompagnements liées aux caractéristiques de ces catégories. Les TPE inventives sont en décalage avec les référentiels métiers existants, présentent des formes originales de combinaison d'activités, de commercialisation et un rapport au temps et à l'activité spécifiques. Nous discuterons alors du rôle des différents acteurs de l'accompagnement face à ces spécificités et des besoins et réponses possibles en matière d'appui au processus d'ancrage dans ses quatre dimensions (économique, social, politique et identitaire).

Le second chapitre s'appuyant sur la forte imbrication entre processus d'ancrage territorial et processus de création traitera dans un premier temps de l'influence de l'organisation territoriale des acteurs de l'accompagnement et du développement sur ces processus de création et d'ancrage des TPE inventives. Nous discuterons enfin du rôle pivot des collectivités locales dans cette organisation et l'appui au processus d'ancrage et des compétences qu'elles peuvent mobiliser pour favoriser l'installation des TPE inventives et de leurs créateurs ainsi que leur investissement dans le développement territorial.

Chapitre XI. LES SPECIFICITES DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE L'APPUI AUX TPE INVENTIVES

Concernant les innovations discrètes en agriculture en France en Argentine et au Brésil, Albaladejo (2004) montre que leurs actes indiquent qu'elles considèrent n'avoir rien ou peu à attendre du développement officiel. Ces innovations discrètes sont toutefois demandeuses de formations et d'informations obtenues dans leurs propres réseaux. Elles sont activement reliées et reliées à certaines institutions spécifiques, très connectées à la ville. Dans le cas des TPE inventives on repère les mêmes représentations et les mêmes choix. Nous posons comme hypothèse dans le cadre d'analyse que la plupart des structures d'accompagnement et dispositifs d'aide à la création d'entreprises sont peu adaptées aux spécificités des TPE inventives et de leur processus de création. Nous nous attacherons alors ici à comprendre les relations entre acteurs de l'accompagnement et TPE inventives puis à montrer les appuis possibles au processus d'ancrage des TPE inventives

XI.1. LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LES TPE INVENTIVES

Dans ce premier chapitre, nous allons montrer que les dispositifs classiques, normés sont difficilement accessibles et peu recherchés par les créateurs de TPE inventives. Nous discuterons ensuite de l'intérêt d'un certain nombre d'expériences d'espaces de test pour favoriser certaines installations, étant donné le parcours sinueux de création et la progressivité de l'installation des TPE inventives. Enfin face à leur demande d'informations, de formations, elles rencontrent tout de même quelques propositions d'accompagnement fortement adaptées à leurs spécificités.

XI.1.1. DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES EN DIFFICULTE FACE AUX SPECIFICITES DES TPE INVENTIVES

Nous avons montré que les TPE inventives sont hors des standards de création d'entreprise. En effet, par leur choix de production peu commune (héliciculture, émaillage sur lave) et par la place centrale accordée aux activités de médiation et de transmission, les TPE inventives s'éloignent des métiers classiques de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce et des services. Le tourisme occupe très souvent une place importante dans leur organisation et leur commercialisation quel que soit leur territoire d'implantation. Ainsi, cela met en difficulté immédiate les dispositifs institutionnels qui sont centrés sur un métier ou une branche d'activité et ce, quelles que soient les compétences et l'ouverture des chargés de mission, conseillers ou animateurs en charge de ces dispositifs.

L'accompagnement de l'activité agricole est un cas typique. Construit en parallèle du mouvement de modernisation de l'agriculture il avait pour vocation d'accompagner, de conseiller et d'orienter l'évolution de l'agriculture et des exploitations agricoles. L'appareil des chambres d'agriculture et des ADASEA est alors conçu de manière identique partout en France et suit un modèle national. Bien qu'ayant évolué au cours des années 2000 vers des

dispositifs plus personnalisés à travers le plan de professionnalisation personnalisé, ils restent centrés sur un parcours type, des exploitations type, des outils type qui servent de référence aux conseillers agricoles et animateurs.

« A partir du moment où ils ont un projet souvent, ils appellent la chambre d'agriculture, et avec la DJA c'est un parcours national avec le point info installation inauguré par le ministre en 2009 suite aux négociations avec les agriculteurs. [...] C'est le jeune qui monte son projet ; jusqu'à son installation le jeune suit le parcours PPP (Plan de Professionnalisation professionnelle) qui permet de conseiller des stages ou des formations. » (Chambre d'agriculture)

« Les missions de ma structure ? Accompagner des projets purement agricoles avec le Plan de Développement de l'Exploitation (PDE) où la chambre d'agriculture apporte ses compétences technico-économiques (le conseiller de la chambre fait l'étude). »

Ainsi, face à des créateurs de TPE inventives où l'agriculture est une activité parmi d'autres et qui développent des activités singulières, les acteurs de l'accompagnement agricole éprouvent de réelles difficultés. Les outils et dispositifs dont disposent les chambres d'agriculture et ADASEA ne sont pas conçus pour s'adapter à des installations hors des modèles nationaux et des grandes filières régionales.

« Avec les JA on a créé une cession d'accueil agricole et on s'est rendu compte que les projets étaient de couple avec le projet du conjoint dans un autre secteur que celui de l'agriculture. Alors là c'est une vraie problématique, on ne sait pas faire, quand il n'y pas le conseiller compétent, on rame. » (ADASEA)

« Bon, pour la chambre d'agriculture, je ne parle pas d'accompagnement, lors de l'étude économique, il faudrait vraiment écouter le porteur de projet et arrêter de reproduire des modèles tout faits. » (Isabelle et Christian, Cézallier)

« Pour les dossiers administratifs, les demandes sont compliquées, il fallait faire une étude de marché, c'est compliqué et il y a peu de personnes pour nous renseigner si on est pas dans l'élevage bovin ici. » (Sophie, Combrailles)

« Un des gros soucis dans le commerce de pain, le canoë ou les stands, c'est que l'agriculture est trop encadrée, l'agriculture devient de l'intégration, ils n'ont plus de marge de manœuvre. » (Xavier, Combrailles)

« La seule personne qui nous conseille à l'heure actuelle c'est la personne qui vend les produits bio (les engrais, les minéraux, produits pour les animaux...). Quand on a un gros pépin c'est lui qu'on appelle avant d'appeler le véto. Les conseillers de la chambre n'ont pas la capacité de nous renseigner. En plus les gens n'ont pas le droit à ..., il n'y a pas de souplesse. » (Olivier et Caroline, Combrailles)

Ainsi, au-delà de leurs représentations de la création d'activités, centrées sur des logiques entrepreneuriales et économiques, les organismes d'accompagnement agricole ne sont pas en mesure d'apporter un accompagnement adapté aux besoins des créateurs de TPE inventives. La singularité et l'originalité de ces innovations discrètes se heurtent ici à des systèmes normatifs. De la même manière les autres structures institutionnelles ou institutionnalisées appliquent des modalités et des règles d'accompagnement normées et entraînant un « effet case ». On repère cela à travers les discours des conseillers et accompagnateurs qui nomment la fonction de filtrage du premier accueil ainsi que le cadrage linéaire du parcours à l'installation.

« La mission première de la CCI est de représenter les intérêts des entreprises commerciales, touristiques, industrielles et de services auprès des pouvoirs publics. En plus de cette mission, elle est un véritable partenaire pour les entreprises. A travers une large gamme de produits et services, nous les accompagnons dans de nombreux domaines : création, cession et reprise d'entreprises, développement (industrie, commerce, tourisme, services), information économique, formalités, logement, recrutement, formation. Le créateur doit trouver toute l'information à la CCI. Concernant le conseil création on a 600 personnes en premier accueil dont 300 iront en conseil individuel après filtrage. Ce parcours n'est pas obligatoire : sur 1000 personnes immatriculées seulement 300 suivent le soutien donc 700 personnes n'ont pas de conseils. » (Chambre de commerce et d'industrie)

« Je reçois les porteurs de projet et vais sur place dans l'année qui suit pour faire le point. Ce suivi est proposé systématiquement aux artisans, accepte qui veut. Il y a un stage obligatoire de préparation à l'installation, sauf pour l'auto-entrepreneur. C'est un stage payant, il y a également un coût si la CMA doit monter une étude prévisionnelle. L'entretien individuel se concentre sur la qualification et les démarches préalables à l'installation à réaliser et/ou réalisées notamment sur le stage de préparation à l'installation (obligatoire – assuré par un organisme de formation d'une durée de 35h) et un entretien individuel permettant de répondre aux questions du porteur de projet quand à la faisabilité de son projet, l'étude prévisionnelle etc. Ce n'est pas compliqué, les gens ne faisant pas ce stage ne doivent pas être accueillis par la chambre, nous devons un conseil aux ressortissants qui cotisent. » (Chambre des métiers)

« L'Adret emploie 7 conseillers spécialisés par territoire, on retrouve ainsi dans leurs compétences : être un généraliste, expert du projet sur les questions de marketing, d'analyse financière, de critères bancaires pouvant répondre à des questions pointues et techniques ; avoir une connaissance du public ; avoir un minimum de psychologie et faire face à la variation du public (« savoir passer d'une personne illettrée à un cadre supérieur »). » (BG Adret, Auvergne)

« Oui mais on n'est pas toujours bien conseillés et c'est très difficile de savoir à qui s'adresser pour obtenir de l'aide. On a été très mal reçu à la chambre des métiers. On a vraiment reçu un très mauvais accompagnement par la chambre des métiers. Il aurait

fallu qu'on torde l'activité pour rentrer dans leurs cases. » (Mathilde et Benoît, Combrailles)

« Enfin tu es entendu là où tu es, et c'est vrai que du coup on ne fonctionne vraiment pas avec un grille, encore que, on a des questions, on est attentif. Y a des questions récurrentes qu'on pose. Il n'empêche que, enfin quand j'essaie de prendre de la distance, je me dis par rapport à d'autres structures consulaires ou enfin un peu plus classiques et ben, ici, je pense qu'on est juste surprenants, différents. On va écouter la personne, vraiment elle, qui elle est. Et du coup j'ai l'impression qu'on est tout le temps dans des cases où ben là j'ai entre ¼ d'heure 20 minutes à vous consacrer et faut que ça aille et du coup excusez-moi, vous rentrez pas dans ma case, enfin y a vraiment ce côté dossier informatique ... » (De Fil en Réseau)

Un point crucial de distance entre ces dispositifs institutionnels et les TPE inventives est la manière d'appréhender la viabilité de l'activité. Pour les premiers, elle est centrée sur un seuil de rentabilité, sur une notion de minimisation du risque financier. Pour les TPE inventives, la viabilité est traduite principalement par des critères de vivabilité et est construite, parfois chemin faisant, à travers la combinaison d'activités, de clientèles et de commercialisation. L'objectif principal des créateurs de TPE inventives est de vivre mieux ainsi, lorsque les deux membres du couple ne sont pas impliqués dans l'activité l'organisation de l'activité reste fortement influencée par la vie de famille. Pour tous les autres cas, le projet est soit porté par quelqu'un de célibataire soit porté par le couple et l'activité et la vie de famille sont totalement entremêlées. Ce point rend plus difficile encore la compréhension des modèles de viabilités défendus et conduit parfois à une discréditation du projet et de sa solidité.

« On remarque qu'une problématique empêchant un avis favorable importante est la dépendance au conjoint (ex. Mme porte le projet, M. assurera la comptabilité de l'entreprise). En effet on note que même s'il s'agit d'un projet de vie, il faut faire la distinction entre vie familiale et vie professionnelle. Si les deux sont « encadrées » l'un peut en pâtir sur l'autre et en conséquence tout se perd. Un critère important pour l'accréditation d'un projet reste donc le profil du porteur, on conseille mais on n'est pas là pour casser le dossier. » (PFIL)

Au-delà de ces difficultés liées à la complexité des systèmes mis en place par les TPE et à leur caractère non conventionnel, c'est la posture même de ces accompagnants qui est parfois questionnée par les créateurs. La relation d'accompagnement est décrite par Cuzin et Fayolle comme une relation sur le temps long dans laquelle s'instaure une meilleure connaissance des perceptions et représentations sur les objets partagés. Or, dans les filtrages et orientations proposées par les structures institutionnelles de l'accompagnement, l'échange concernant ces représentations à peu de place. Dans les faits, même si il existe des relations ponctuelles de conseil, les créateurs TPE inventives sont le plus souvent écartés des dispositifs existants dans ces structures et qui durent dans le temps.

« Mais au-delà de ça, je trouve que, bon est-ce qu'ils n'ont pas le temps peut-être, mais je trouve qu'il n'y a pas de suivi après. Ça c'est le plus gros gros gros des reproches que je fais aux autres. A partir du moment où, enfin quand j'ai eu besoin d'aide pour une information ils ont répondu, mais à partir du moment où ça a été terminé, y'a rien, il ne se passe plus rien ! » (Elsa et Thierry, Millevaches)

Ainsi, la distance entre les représentations et perceptions que les acteurs institutionnels et les créateurs de TPE inventives ont de la création d'activité et de la viabilité rend très difficile la mise en place d'une relation d'accompagnement. De plus, l'accompagnement à la création d'entreprise est construit et conçu dans ces structures autour de dispositifs normatifs faisant référence à des métiers et parcours types en opposition totale à la singularité des activités développées par les TPE inventives et aux parcours sinueux de leurs créateurs.

XI.1.2. LE CAS DES ESPACES DE TEST COMME REPONSE A LA PROGRESSIVITE DE L'INSTALLATION

Les TPE inventives sont caractérisées par des parcours sinueux et des installations progressives. En effet, la majorité des créateurs rencontrés n'a pas de formation initiale ni d'expérience professionnelle en lien direct avec l'activité créée. Cette situation de rupture professionnelle implique un déficit de compétences techniques et commerciales et un manque d'expériences. Cette difficulté, couplée au manque d'outils et de référentiels d'accompagnement des structures institutionnelles exposé ci-avant, les incite à tester par la pratique des activités envisagées. L'objectif pour les créateurs est alors d'expérimenter la faisabilité technique et de développer ses compétences techniques.

Dans le cas des activités à base agricole, il existe très peu de propositions juridiquement reconnues pour tester son activité avant une installation. Les stratégies mises en œuvre et proposées sur les trois territoires de la thèse sont sous la forme de stages, de rencontre de professionnels ou encore d'essai à petite échelle. On peut souligner ici la capacité d'acteurs de type associatif ou de réseaux alternatifs sur le plateau de Millevaches à proposer des espaces, des lieux et des temps de test pour des activités agricoles sans toutefois apporter le cadre juridique sécurisant. Parmi les créateurs rencontrés, les seuls cas de test agricole dans un cadre juridique reconnu se font dans le cadre de stages pré-installation, qui permettent de tester, dans une exploitation maîtrisée et conçue par d'autres (les maîtres de stages), la technique, d'y repérer des modes de gestion, de commercialisation et de confronter les motivations, les envies à la pratique.

« Parfois des gens viennent me voir en disant tiens moi cela fait un moment que cela me titille la question de l'agriculture mais à la fois je ne connais pas du tout, est-ce que je pourrais en voir un petit bout, quoi. Du coup, y'a pas une personne qu'est dédiée à ça. Il n'empêche que, de fait, il renseigne des personnes, enfin, moi j'en vois et ça m'arrive d'envoyer des personnes qui frappent à ma porte et qui se posent la question de l'agriculture, notamment le maraichage à 800 m et je leur dis que ce serait peut être bien

de discuter déjà avec des personnes qui en fait déjà à 400 m d'altitude pour voir. Et je les envoie à Champs Libres, un GAEC où ils peuvent tester et échanger. » (De Fil en Réseau)

« M.Perrier de l'Enita est venu nous former à cueillir des petits fruits. Il est venu une fois par ans pendant 4 ans par sessions de 2 jours suite aux 3 mois pré-installation. Et puis j'ai été pendant 2 mois chez un producteur de fraises en Dordogne et 1 mois chez producteur de myrtilles en Corrèze. En réalité c'est là que j'ai tout appris, pas au BPREA. » (Cézallier 6)

« C'est une ferme entre guillemet pédagogique où on a l'idée de faire faire, d'éduquer par la pratique. C'est pour des personnes qui réfléchissent à un projet agricole... ou pas d'ailleurs. Il est important d'avoir une réflexion sur le projet, pour faire quelque-chose, ça permet d'avancer. L'espace test agricole est aujourd'hui sans statut. Il est utilisé pour de l'éco construction et des plantes aromatiques et médicinales sans statut donc avec les allocations chômage et le RSA qui permettent aux personnes de faire leur test. VASI jeune met à disposition un lieu de vie et de test mais ne permet pas de statut. » (VASI Jeune)

Afin de limiter les risques mais aussi de mettre en œuvre des formes de test grandeur nature de leur activité, les TPE inventives se créent toutes de manière progressive. Cette dernière se construit et s'élabore individuellement et permet de prendre le temps de tisser des liens localement, de vérifier l'adéquation du projet aux contraintes du territoire, d'évaluer les opportunités de débouchés et de construire dans le temps la combinaison des activités et la complexité du système. Cependant, cette progressivité repose, dans la plupart des cas, exclusivement sur des constructions juridiques et économiques transitoires souvent inconfortables et dévoreuses de temps comme dans le cas de « *petits boulots alimentaires* » en parallèle de la mise en place d'une première activité (cf. Partie III.VIII.2.2).

Pour les activités sans base agricole, il existe des dispositifs de test de l'activité de deux types : les pépinières ou couveuses d'entreprises et les coopératives d'emplois et d'activités. Dans les territoires d'investigation et à proximité les couveuses et pépinières d'entreprises sont principalement tournées vers les « entreprises innovantes » c'est à dire les start up ou entreprises dédiées aux TIC ainsi que les entreprises de service aux entreprises. Ainsi, les TPE inventives, bien qu'innovantes, ne peuvent y trouver aucune place et ne peuvent donc bénéficier de ce cadre d'accompagnement et de sécurisation juridique d'une installation progressive.

« Nous avons pour mission d'accueillir des jeunes entreprises dédiées aux technologies de l'information et de la communication (TIC). » (Pascalis)

« Aujourd'hui les métiers représentés sont architecte en développement durable, porteiso qui fait de la maintenance de portes isothermes et enfin quelqu'un qui organise des formations. Ce sont des personnes qui habitent ici mais leur clientèle n'est pas sur le territoire. » (Pépinière d'entreprise des portes de Vassivières)

A contrario, les coopératives d'emplois et d'activités (4 sur le Massif central) et coopératives d'activités et d'emplois²⁶ (4 sur le Massif central) correspondent plus facilement aux spécificités des TPE inventives. Le fonctionnement des deux coopératives présentes respectivement à proximité des Combrailles et sur le plateau de Millevaches est sensiblement différent. La coopérative d'activités et d'emplois présente sur l'agglomération clermontoise est assez proche des formes de couveuses et de pépinières d'entreprises bien qu'elle soit aussi ouverte à des activités de service à la personne, d'artisanat et d'artiste, laissant ainsi la place éventuelle à des TPE inventives. La coopérative d'emplois et d'activités du plateau de Millevaches a quant à elle plus vocation à accueillir des activités du type de celles développées par les TPE inventives avec pour objectif l'accompagnement mais aussi l'existence d'un cadre collectif de réflexion et de travail pour les entrepreneurs-salariés, comme le souligne Anna.

« Notre objectif est d'offrir un cadre juridique permettant à des porteurs de projets d'activité de tester leur marché en grande nature tout en acquérant les compétences au métier nécessaires au chef d'entreprise, de permettre aux porteurs de projets d'entreprendre en minimisant les risques et de manière plus pérenne. Cela passe par un hébergement juridique de l'activité par Appuy Créateurs : facturation, prise en charge de la comptabilité, déclarations sociales et fiscales, assurances... contre un prélèvement de 10% du CA réalisé. Dès les premières facturations, un contrat de travail à durée indéterminée à temps partiel est établi, le créateur a le statut d'entrepreneur-salarié et la rémunération augmente avec l'évolution du chiffre d'affaires. Durant ce test, le créateur reste demandeur d'emploi et continue à percevoir tout ou partie de ses indemnités ASSEDIC ou RMI. L'accompagnement se fait sur mesure pour développer son activité il est adapté au rythme de chacun et se fait sous forme individuelle et collective. » (Appuy Créateurs)

« Je suis entrepreneur salariée à la coopérative Césam. J'ai démarré en CAPE, le CAPE : contrat d'appui au projet d'entreprise, pendant un an et demi. En fait depuis le premier mai je suis entrée en tant qu'entrepreneur salariée, ce qui fait que... ça c'est un super statut. [...] Après c'est sûr ça apporte des choses, ça m'a appris des choses, mais c'était pas ma recherche. Y a des formations internes qui sont intéressantes, y a le croisement des uns des autres. Mais je me sens plus dans la coopérative comme étant éventuellement à... transmettre mon expérience à d'autres. Après ça ne veut pas dire que je n'apprends pas, on apprend tous les jours. » (Anna, Millevaches)

Ainsi, bien que peu répandues et très peu mobilisées par les créateurs rencontrés, les coopératives sont une alternative originale à la création individuelle. Elles permettent en outre une installation progressive, le salariat évoluant avec le niveau de chiffre d'affaire, et un test de l'activité dans des conditions sécurisées. Pour des créateurs de TPE inventives, en rupture

²⁶ Les coopératives d'emplois et d'activités et les coopératives d'activités et d'emplois sont des outils similaires juridiquement toutefois, les premières ont pour objectifs de doter les démarches individuelles d'outils collectifs sur le long terme alors que les autres visent plutôt à être un outil du même type qu'une couveuse avec la possibilité de rester

professionnelle et en recherche de partenariats, elles représentent un mode d'accompagnement fortement adapté.

« L'accompagnement individuel d'un entrepreneur n'est pas le même quand il démarre n'est pas le même bout de six mois n'est pas le même bout de cinq ans par simplement le déploiement, au-delà de la date, sur le plan strictement individuel, enfin de la personne et de ses besoins, on peut dire que la typologie des besoins d'accompagnement entre le moment où je suis juste en démarrage et le moment j'ai bien installé mon activité n'est pas la même. Donc l'accompagnement individuel qu'on propose, hé ben, s'adapte d'une certaine façon au degré d'avancement dans le projet. Je le vois de manière assez évidente dans les questions d'appropriation de la gestion. C'est à dire d'appropriation des outils comptables et des chiffres pour dire bon petit à petit on va commencer à les attraper pour commencer à projeter. » (Cesam Oxalis)

Ces formes nouvelles d'accompagnement, encore en construction, sont le lieu d'émergence de nouveaux métiers. Le métier et la posture d'accompagnement à la construction du projet de création d'entreprise ont été explorés et sont aujourd'hui à la source des dispositifs normalisés décrits ci-avant. L'émergence et le développement de cette forme d'accompagnement du test grandeur nature participe de la redéfinition des métiers d'accompagnant et d'animateur.

« On a un profil de poste de 32 pages. On a fait bosser un consultant sur ça... sur le travail d'accompagnateur-animateur parce-que on a besoin d'échanger, de se former, de formaliser ces pratiques nouvelles. » (CESAM Oxalis)

Ainsi, on voit depuis une dizaine d'années naître des nouvelles formes d'accompagnement à travers le test grandeur nature, faisant émerger de nouveaux métiers. Selon les structures, elles concernent des secteurs d'activités différents avec un grand nombre de pépinières et couveuses orientées vers les entreprises s'appuyant sur les TIC et proposant des services aux entreprises. Les TPE inventives, construisant de manière « artisanale » et individuelle des démarches progressives permettant des formes de test grandeur nature pourraient trouver ici des interlocuteurs avec lesquels ils partagent une perception de la viabilité basée sur une construction dans le temps.

XI.1.3. DES PROPOSITIONS D'ACCOMPAGNEMENT NON INSTITUTIONNELS ADAPTEES AUX SPECIFICITES DES TPE INVENTIVES

« De nombreuses personnes installées ou souhaitant s'installer sur le territoire du plateau de Millevaches ont des projets qu'on définit souvent faute de mieux comme « atypiques » : par la nature même du projet (éthique, valeurs, originalité donc complexité), ou par la forme qu'il prend (projets collectifs, combinaison d'activités, de statuts...), par la taille (petites structures), par la façon dont il est envisagé (projets de vie)... Ces projets là nécessitent un accompagnement particulier que propose aujourd'hui l'association Pivoine. »

Voici comment débute la plaquette de Pivoine, association d'éducation populaire du plateau de Millevaches. Le discours s'adresse à des créateurs particuliers dont les caractéristiques sont très correspondantes avec celles des TPE inventives : complexité des systèmes, petite taille et prédominance du projet de vie comme objectif. La plupart des créateurs rencontrés sur le plateau de Millevaches ont fait référence à cette association soit comme structure d'accompagnement simplement connue soit comme un acteur important de leur parcours.

« Alors, on a été accompagné par les collectivités locales et ce qui est aujourd'hui Pivoine et De fil en réseau. » (Christine et co, Millevaches)

« Oui, Pivoine que je connais bien. Oui on avait signé un truc avec Pivoine mais en fait comme c'est des gens que je connais bien, c'est plus des relations de copains. A un moment quand j'ai voulu faire mon prévisionnel pour essayer de comparer, parce que la coopérative Cesam c'est hyper compliqué au niveau de la comptabilité, c'était un peu casse-tête et à un moment j'ai voulu monter un dossier au parc et donc qu'il fallait que j'aie les... voilà... et en fait c'est un copain qui travaillait pour Pivoine à ce moment là qui m'a aidé à faire ça. Du coup ça a été pris en charge par Pivoine. Je sais que si j'ai des besoins je sais à qui m'adresser. » (Anna, Millevaches)

« J'ai suivi la formation d'entrepreneur rural de Pivoine –au printemps en fait... ça m'a pas mal aidé car ça m'a permis de poser les questions un peu fondamentales et de rencontrer Marie avec qui j'ai porté le projet. Pivoine est un lieu de rencontre, une dynamique d'équipe... Pivoine a beaucoup apporté sur comment on fait, moins sur le métier de ressourcerie, et de connaissance des communautés de communes, des structures... ça met un cadre. » (Cédric, Millevaches)

Pivoine n'est pas la seule structure rencontrée et citée par les créateurs de TPE inventives rencontrés. Dans les Combrailles, le Crefad Auvergne a été rencontré par un tiers environ des créateurs. Le Crefad Auvergne intervient en partenariat direct avec le SMAD Combrailles depuis trois années à travers la mise en place d'un dispositif appelé boutique d'initiatives et à partir de 2011 d'une formation de 4 mois et demi.

« La boutique d'initiative rurale c'est rencontrer les porteurs de projet pour le développement de leur entreprise avec un programme d'accompagnement et des rencontres individuelles. Dans ce cadre, une journée de d'accompagnement à St Gervais et à Pontaumur a été mise en place. La permanence est tenue par le Crefad toutes les trois semaines, les gens viennent librement, tout le monde peut venir quelque soit son activité (agriculture, tourisme, artisanat, culture...). [...] Il y a des journées mais aussi des soirées à thème sur les services à la personne. L'objectif est d'inviter, faire intervenir des gens sans ce secteur, gîte de groupe, chambre d'hôtes, sur les aspects réglementaires de l'activité de 20h à 22h30. La prochaine soirée est sur les ventes directes et les circuits courts le 20 mai 2010 à Pontaumur. » (SMAD Combrailles à propos du partenariat avec le Crefad Auvergne)

Cette dynamique est moins connue localement que celle de Pivoine en Limousin. En effet, le plateau de Millevaches est un territoire ayant audience nationale pour ses dynamiques alternatives et les créateurs de TPE inventives rencontrés sont pour la majorité dans cette mouvance et en recherche de liens avec ce type de structures. Dans les Combrailles, les créateurs de TPE inventives sont par leur pratique en dehors des standards mais ne revendiquent pas de caractère alternatif ou marginal, ainsi, même lorsqu'ils sont en lien avec une telle structure ils le mettent moins en avant.

Ces structures sont porteuses de références différentes des organismes classiques concernant le métier d'accompagnement. L'accompagnateur n'y est pas l'expert ni le conseiller mais le partenaire sur le temps long qui permet de suivre le parcours pour en cadrer le déroulement. L'approche est très englobante et est centrée sur le projet des individus, l'adéquation à leurs valeurs, leurs désirs et au territoire choisi. Une grande place est laissée au temps, au test et à l'autonomie des créateurs.

« L'accompagnement pousse, tire, cadre, apporte un certain éclairage, mais le projet appartient à celui qui le porte. La notion de « formation » est utilisée au sens de « donner de la forme à quelque chose », poser l'ossature, le cadre qui permet de la marge de manœuvre, de la liberté. [...] L'objectif de la formation est de provoquer des alternances : entre l'accompagnement individuel et l'accompagnement collectif ; entre le recours aux théories et le recours à la pratique ; entre dire et écrire. L'écrit est un puissant médiateur pour amener à préciser sa pensée et la partager avec d'autres : il est exigeant, précis. Le formateur est donc celui qui, centré sur la forme, assure la réalisation de la formation, et non pas celui qui, centré sur un savoir, en assure la diffusion. » (Pivoine)

« A Pivoine, Lucie a un parcours intéressant. Elle fait un super programme de formation. C'est peut-être des projets hors cadre classique et que des gens plus classiques ont peut-être un peu plus de mal à se retrouver mais en tout cas ils offrent un angle de vue très large et ça c'est bien de donner la possibilité aux gens qu'il y a d'autres manières de voir les choses. » (Elsa et Thierry)

« En général l'accompagnement se fait de A à Z, jusqu'à l'autonomie des porteurs de projets. D'ailleurs ces personnes deviennent des personnes ressources pour le CIVAM par la suite. Le CIVAM est un organisme de développement et non « d'aide humanitaire », nous sommes là pour l'accompagnement de projet. Nous accompagnons de l'émergence au maintien de l'activité, jusqu'à l'autonomie. Ce qui est primordial dans notre fonctionnement c'est la formation, pour donner le temps de construire le projet et de le tester par la pratique. » (FRCIVAM Auvergne)

Par ailleurs, d'autres structures, associatives ou privées semblent être des interlocuteurs privilégiés des TPE inventives. Ces dernières, à la différence des précédents ne s'appuient pas sur le dispositif formation professionnelle pour accompagner les créateurs d'activités. Cet accompagnement s'organise cependant de manière très cadrée avec différentes phases dans le processus.

« Une phase d'accueil où là, on fait connaissance, on essaye d'exposer le principe de notre collaboration afin de permettre à l'individu de vérifier si ce que nous proposons correspond à ces attentes et inversement. A l'issue de ça, de cette première phase qui peut être deux entretiens, définition d'un plan d'actions, d'un plan de travail où là l'idée c'est de pouvoir permettre d'apporter à la personne une méthodologie accompagnée et saupoudrée de données techniques. [...] Ce travail se fait dans une phase d'accompagnement qui se mène principalement individuellement, en face à face comme aujourd'hui. [...] Donc ce parcours là qui est tracé, qui est balisé, on le balise ensemble bien entendu, on propose à la personne de définir un petit peu son plan d'action et on s'adapte au rythme de la personne, à sa façon d'avancer, de construire, on est des accompagnateurs on n'est pas des conseillers. » (Airelles Limousin)

« Nous commençons par le premier accueil, qui nous permet de rencontrer la personne et de débroussailler un peu son projet. Ensuite il y a la phase d'accompagnement qui peut durer quelques semaines à plusieurs mois. Et si la personne choisi de s'installer, de créer, alors on propose un accompagnement, un suivi post-création. » (BG Adret Auvergne)

Cet accompagnement est entièrement centré sur la personne et son projet et comporte des outils communs avec les structures précédemment décrites. En effet, ces associations et organismes privés s'appuient sur des temps de travail en collectif en alternance avec les temps individuels pour faciliter le travail avec les créateurs d'activités. De plus, ils laissent une large place aux valeurs, aux choix du créateur.

« Mais c'est surtout une méthodologie de construction de projet. Toujours avec l'objectif de permettre à l'individu d'être autonome dans ses choix et dans ses décisions. L'autonomie s'acquière en découvrant le langage, en appréhendant le langage, en faisant le rapprochement entre le langage qu'il peut connaître dans sa partie technique du langage de l'entreprise, en découvrant... on explore tous les champs. L'idée c'est de permettre à la personne de vérifier si sa démarche est cohérente par rapport à son parcours, par rapport à son projet de vie, si sa démarche est pertinente par rapport à l'environnement local, l'environnement réglementaire, l'environnement juridique économique et si c'est le cas et bien se lancer pour définir la viabilité économique du projet. » (Airelles Limousin)

Tous s'appuient sur des méthodes originales et des approches spécifiques de la viabilité, notamment dans l'accompagnement à la construction de prévisionnel de financement et de fonctionnement par le créateur. En effet, les outils d'accompagnement sur cette question ne sont pas sous la forme d'outils clef en main de type logiciel informatique dans lequel on indique quelques données et les mécanismes de calculs sont inconnus pour le créateur. Ici, il s'agit plutôt, à partir du projet d'activité(s) et de vie de concevoir les aspects budgétaires en les construisant selon les entrées les plus logiques pour les créateurs.

« Avec le cabinet 2CConseil, [...] on est partis des chiffres et on est partis d'une bière quoi, c'est à dire qu'on a monté tout, tout, tout, tout. Et hum... ça c'est une richesse qui

va s'installer, il faut parce qu'il comprend exactement. Hum... et voilà et ça, ça a été une belle formation l'étude de marché. Parce qu'il sait mettre les choses au niveau de votre travail, pas au niveau de chiffres que tout le monde peut vous donner à chaque fois et qui ne servent absolument à rien. » (Elsa et Thierry, Millevaches)

« Il n'existe donc pas d'étude de marché « clé en main ». L'adret apporte une certaine méthodologie, on travaille sur les aspects financiers (aide à l'évaluation en financement, des besoins). On amène les gens à faire des devis (chiffrage des devis), on a connaissance de l'apport. » (BG Adret Auvergne)

Ainsi, ces structures, non institutionnelles, sont le lieu de mise en œuvre d'outils et de compétences d'accompagnement spécifiques, particulièrement adaptées aux TPE inventives. Par leur prise en compte de l'individu autant que du projet, par leur grande souplesse dans le temps et dans les méthodes, les associations et organismes privés sus-cités répondent avec moins de difficultés à la complexité des créations inventives. Enfin, leur approche de la viabilité se conçoit dans les mêmes termes que pour les créateurs de TPE inventives et s'articulent autour de la démarche du projet et des besoins du créateur.

XI.1.4. CONCLUSIONS

En conclusion, nous pouvons revenir sur l'hypothèse selon la quelle la plupart des dispositifs seraient peu adaptés aux spécificités de création des TPE inventives. Nos travaux montrent que les dispositifs institutionnels du type chambres consulaires ou structures de financement de la création d'entreprise, sont très peu adaptés aux créations de TPE inventives. En effet, très normés et centrés sur le développement d'un secteur ou d'une activité en particulier, ils ne peuvent laisser que peu de place à des projets hors des normes et non centrés sur le développement économique de l'activité en question. Ces résultats rejoignent bien les travaux d'Albaladejo sur les innovations discrètes notamment en Argentine et au Brésil. Il montre que l'apparition des innovations discrètes s'accompagne de l'apparition de dispositifs nouveaux et originaux mis en place par des structures non institutionnelles ou des collectivités locales et d'une évolution des métiers avec l'exemple de l'évolution du métier de conseiller agricole vers d'autres dénominations comme animateur.

Ce dernier point est à mettre en perspective de nos résultats qui indiquent qu'il existe effectivement quelques structures qui peuvent répondre assez bien à un accompagnement au long court de la création de ces TPE inventives. Ces structures ne sont ni des structures institutionnelles de l'accompagnement ni des collectivités territoriales mais des associations et des organismes privés. Elles présentent des modalités d'accompagnement centrées sur le créateur, son projet, ses valeurs et ses approches plus que sur un secteur ou une branche d'activité. Les outils mis en œuvre s'appuient beaucoup sur la parole et des alternances entre temps individuels et collectifs mais leur adéquation aux besoins des créateurs de TPE inventives sont moins le fait de connaissances très spécifiques que de représentations et de capacité à centrer l'accompagnement plus sur le projet du créateur que sur l'activité in fine.

Enfin, et afin de moduler le propos, quelques créateurs rencontrés ont souligné l'apport de conseillers ou animateurs des chambres d'agriculture dans leur processus de création et la plupart soulignent l'important de faire du lien et multiplier les rencontres (on a vu dans la partie précédente que c'est un élément essentiel du processus de création et d'ancrage des TPE inventives) pour mener à bien son projet. Ces conseillers ou animateurs sont alors décrits comme fonctionnant hors des normes portées par l'institution dont ils dépendent. Ainsi, nous sommes peut-être aussi aujourd'hui dans une phase d'évolution importante des métiers de l'accompagnement à la création d'entreprise allant d'un rôle de conseiller à un rôle de formateur, d'animateur.

XI.2. LES MODALITES D'APPUI AU PROCESSUS D'ANCRAGE DES TPE INVENTIVES

Le processus de création des TPE inventives peut être accompagné par un certain nombre d'acteurs, certes principalement non institutionnels. Toutefois, les besoins d'appui en matière d'ancrage territorial se traduisent en grande partie par des besoins de réseautage local et de reconnaissance sur le territoire, peu accompagnés par les structures d'accompagnement. Notre analyse de l'ancrage territorial des TPE inventives et de la territorialisation de leur créateur est basée sur un cadre d'analyse portant sur quatre dimensions (cf. Partie I.III.1.3) : identitaire, économique, politique et sociale. Le volet identitaire est celui pour lequel il est le plus difficile d'agir en appui, il s'agit du sentiment d'appartenance à un territoire et, en retour, de la valorisation de ce territoire par les entreprises. Ainsi, pour favoriser ces liens identitaires d'ancrage, la présence d'éléments symboliques partageables du territoire est un atout, ainsi qu'un soutien à la valorisation du territoire par les entreprises comme par exemple la mise en place d'une marque de territoire.

XI.2.1. DIMENSION ÉCONOMIQUE

Du point de vue économique, l'ancrage territorial des entreprises passe par l'utilisation et la valorisation de ressources locales à travers des mécanismes de diversification des sources de revenu et d'accroissement de la rente territoriale. En termes d'appui, il s'agit alors de favoriser la visibilité et l'audience territoriale en vue d'accroître la rente territoriale et de repérer les ressources et faciliter leur accessibilité. Une des ressources importante dans le cadre de ces TPE inventives, notamment celles à base agricole, est la disponibilité du foncier.

Les trois territoires d'études présentent des situations très variées concernant le prix et l'accessibilité du foncier. Dans le Cézallier, le prix moyen à l'hectare est plus élevé que la moyenne régionale, terre d'estive prisée par les éleveurs venant du Sud du territoire, le foncier disponible est rare et cher. Sur le plateau de Millevaches et dans la Combrailles, le prix moyen du foncier est relativement faible et est parfois un argument dans le choix du territoire. Cependant, le foncier reste assez peu accessible, les terres des agriculteurs partant en retraite étant souvent reprises dans le cadre d'agrandissement avant même qu'elles soient visibles pour d'éventuels repreneurs. Face à ces difficultés, quatre communautés de communes du Pays des Combrailles font le choix de constituer un réseau sur la transmission du foncier à

partir d’un diagnostic sur l’âge des agriculteurs. Ils en délèguent l’animation au centre de gestion agricole Horizon 63.

« Les communautés de communes ont souhaité travailler sur les enjeux individuels pour les cédants et candidat pour la création : facilitation des échanges amiables (communiqué auprès des gens pour qu’ils y réfléchissent). Cela permet sans remembrement d’améliorer les conditions de travail. Avec l’appui cartographique on procède à des échanges de parcelles avec des appuis réglementaires PAC DPU... Notre rôle est de sensibiliser, informer, de les aider à la décision, à la réalisation si les OPA répondent pas aux attentes des cédants et des créateurs. Le fait d’être sur le territoire fait qu’on connaît les cédants qui partent et ceux qui veulent s’installer et donc on peut les mettre en relation et avoir un suivi individuel. On anime notamment un groupe qui souhaite échanger leur foncier. Mais les démarches collectives sont difficiles et compliquées car il y a une mauvaise entente entre agriculteurs. C’est sur la volonté des gens mais il y en a toujours un qui résiste, c’est un cercle vicieux. » (Horizon 63)

« La communauté de communes s’inscrit aux réseaux pour la transmission en Combraille, on anticipe les départs à la retraite des agriculteurs, on se charge de trouver des successeurs, et on favorise le dispositif de transmission plutôt que de faire grossir les autres. Relai entre agriculteur et l’organisation en appui pour l’échange de foncier. » (Communauté de communes Cœur de Combrailles)

En Auvergne et Limousin il y a peu d’expériences du même type. Nous avons pu repérer le cas d’un réseau équivalent sur le Livradois (à l’est du département du Puy-de-Dôme) ainsi qu’une expérience plus originale encore mais plus ancienne sur la communauté de communes de La Chaise-Dieu en Haute-Loire. Suite à un diagnostic foncier et agricole, l’ADASEA locale et les élus se sont associés avec les agriculteurs du territoire pour constituer une association, l’AFICC²⁷, ayant pour but de stocker du foncier en vue de l’installation de nouveaux agriculteurs.

Cette dimension foncière est très importante pour les activités à base agricole mais se pose aussi en termes de foncier bâti pour des activités artisanales et de service. Sur ces questions, le rôle des collectivités territoriales et des élus est prépondérant et quelques communautés de communes et Pays se sont dotés d’observatoire de l’habitat et des locaux vacants comme autant d’outil permettant de mettre en relation les besoins des créateurs avec ce qui est disponible sur le territoire.

²⁷ Association Foncière d’Installation du Canton de la Chaise-Dieu – Extrait du mémoire de M1 de Camille Guellier encadré durant la thèse - Les agriculteurs se sont beaucoup mobilisés, ils ont constitué une formule originale de stockage et de redistribution du foncier. De nombreuses personnes évoquent l’initiative : « avec l’AFICC ça a très bien marché, il y a eu une dizaine d’installations ». Ils précisent volontiers, l’association « avait pour objectif premier d’installer des jeunes sur le canton, on met des terrains sous cloche pour mettre de côté des outils pour installer hors cadre familial, des élus et des agriculteurs ont travaillé ensemble sur la question ». Cette association permettait la convergence de nombreux intérêts, les agriculteurs « voulaient le maintien de la tournée laitière », les élus voulaient conserver le paysage pour le cadre de vie des habitants mais également pour les enjeux touristiques de la région.

« Depuis un mois, deux personnes sont venues pour créer une entreprise, un bar et une entreprise de photovoltaïque. La communauté de communes aide les créateurs à trouver un local avec un crédit bail ou une aide financière. » (Communauté de communes de Haute Combrailles)

« Notre mission c'est la politique d'accueil, le repérage des potentialités, des locaux, des terrains. » (Pays de Lafayette)

« Les agents de développement du Pays de Saint-Flour ont pour mission de gérer le répertoire des locaux vacants, la classification des bâtiments selon leur potentiel. » (Pays de Saint-Flour Haute Auvergne)

« On gère une bourse aux biens immobiliers avec une mise en contact entre propriétaires et locataires qui est mise à jour régulièrement. On élabore aussi un journal des opportunités en emploi, reprise économique qui sera distribué dans les boîtes aux lettres puis publié deux fois par an. » (PLA de Bourgneuf)

« Le PLA a été un super relais au niveau communauté de communes et élus – qui d'ailleurs sont assez ouverts ici- et une aide sur la question des locaux. » (Cédric, Millevaches)

Ainsi, la majorité des actions mises en œuvre par les collectivités territoriales en appui à la dimension économique du processus d'ancrage des entreprises passent par la question du foncier bâti et non bâti. Leurs outils sont des outils de recensement, de mise en relation. Nous pouvons toutefois noter quelques expériences de repérage de potentialités, de ressources non utilisées du territoire. Cela évoque directement la pratique des Sites de Proximités en Rhône-Alpes²⁸ dont l'une des missions est de détecter des potentiels d'activité.

XI.2.2. DIMENSION POLITIQUE

Pour la dimension politique, il s'agit de la capacité d'intervention des créateurs de TPE inventives dans la sphère publique locale ainsi que de la reconnaissance de la part des institutions locales. En termes d'appui il s'agit alors, pour les collectivités territoriales et autres acteurs du développement territorial, de repérer et rendre possible l'investissement de chacun et de soutenir les créateurs. Se pose ici la question récurrente de l' élu local, dont le rôle peut être décisif *« Mais en fait c'est beaucoup une question de maire pour favoriser les projets. »* (Laurent, Millevaches) mais avec qui la relation est parfois compliquée.

« Bon, le soutien des mairies ça dépend où. La mairie aurait pu nous aider mais ne l'a pas fait. Quand on a acheté les terres on s'est mis à dos l'adjoint alors après il nous a mis des bâtons dans les roues, il ne voulait pas mettre l'eau courante. Alors le dernier recours ça a été le préfet qui a écrit à la mairie. » (Nathalie et Lionel, Cézallier)

²⁸ Les Sites de Proximité sont un dispositif exclusivement Rhône-alpin. Il en existe six et ils peuvent avoir des formes juridiques et des échelles d'action variées (association en propre, portage par un Pays, par des communautés de communes). Leur objectif est de favoriser la création d'activités et d'emplois sur leur territoire et via des méthodes de construction d'offre d'activités

« Pour changer tout ça il n'y a pas de volonté politique, l'aménagement du territoire ne fait rien. » (Lucie, Cézallier)

« Les élus ont une attitude lamentable. Ils n'ont même pas répondu à l'invitation pour l'inauguration. On ne nous connaît même pas. » (Olivier et Caroline, Combrailles)

« Mon activité n'a pas reçu de soutien des élus, ils s'en foutent. » (François, Cézallier)

« Ce qui m'a manqué, c'est un peu de soutien humain ! On s'attendrait à être un peu plus accueilli à bras ouverts. J'ai rencontré le maire et puis, et puis,... ça a toujours fait des flops. Ça ne sert à rien d'attendre de l'aide de la sphère proche. » (Damien, Millevaches)

Si la relation est parfois difficile, c'est parce-que les représentations que se font une partie des élus de la création d'activité sont bien éloignées de ce que sont les TPE inventives et leurs créateurs. En effet, pour ces élus locaux, la question de l'aménagement et du développement de leur territoire passe en premier lieu par les procédures d'urbanisme (comme la mise en place d'une zone d'activité) et le maintien des commerces et services locaux. Si les créateurs de TPE participent à ce maintien, c'est par des formes nouvelles avec des caractéristiques hors normes des TPE inventives qui font peu références aux idéaux d'entreprises employeuses d'une dizaine de personnes que ce font un certain nombre d'élus. Parmi les élus rencontrés, la moitié considère que la création d'activités est le fait de jeunes hommes qui cherchent à s'installer et créent des TPE artisanales et dans le secteur du bâtiment.

Afin d'améliorer les relations et de faciliter la reconnaissance locale des créateurs de TPE inventives, il s'agit alors de travailler sur les représentations que les élus se font de la création d'activités en général et de leur donner à voir le phénomène de création de TPE inventives et ses atouts pour le territoire. Pour ce faire, différentes stratégies sont adoptées par collectivités territoriales et territoires de projet comme la sensibilisation directe de la part des agents de développement ou l'organisation de rencontre entre élus et nouveaux arrivants actifs.

« Nous gérons aussi la sensibilisation des maires pour les inscrire vraiment dans les projets. » (Pays de Saint-Flour Haute Auvergne)

« On organise des soirées d'accueil pour faire rencontrer anciens et nouveaux arrivants, c'est une démarche instaurée par les communes avec une saynète sur le thème de l'accueil, un temps d'échange une intervention d'élus puis un pot offert par la commune. » (PLA de Bourgneuf)

« Alors il y a eu des soirées d'accueil de nouvelles populations pour faire prendre conscience à la population locale et aux élus que c'est important d'accueillir les nouveaux arrivants sur le territoire. Et pour aussi que les nouveaux arrivants se fassent une bonne image du territoire. Il y a eu des actions de communication avec la mise en place de plaquettes de présentations de parcours de personnes qui ont réussi en Haute Corrèze. » (PLA de Haute Corrèze)

Ainsi, même si un certain nombre de difficultés subsistent en termes de reconnaissance et d'échanges entre élus et créateurs de TPE inventives, les agents de développement des collectivités territoriales, plus au fait sur la question de l'accueil de nouvelles populations et sur qui sont ces nouvelles populations, font un travail de fond pour sensibiliser élus et populations locales. De plus, l'investissement important des créateurs de TPE inventives fait peu à peu bouger les représentations et ce notamment sur des territoires où ce type de création d'entreprise existe depuis plus longtemps (comme le plateau de Millevaches).

XI.2.3. DIMENSION SOCIALE

Du point de vu social, l'ancrage territorial passe par les liens entre entreprises du territoire et entre individus. Nous avons vu que les créateurs TPE inventives sont souvent actifs dans la constitution de ces liens. Les appuis à cette dimension d'ancrage doivent donc se centrer sur la territorialisation des réseaux sociaux et professionnels à travers l'animation locale, le soutien et l'incitation aux dynamiques citoyennes et collectives qui se heurtent parfois à des difficultés d'organisation et de maintien. La transmission de la culture locale, la multiplication de lieux de rencontre et d'échange (fêtes, foires,...) sont autant d'outils au service de la mise en relation des habitants et acteurs locaux.

« Il manque souvent d'attention à l'aspect culturel local, on vient un peu vivre notre utopie mais ce serait bien d'avoir des clefs pour comprendre. Il manque de la transmission d'histoire, on pourrait donner à chaque nouveau venu le bouquin de Marie-France Houdart. La question culturelle me touche mais peut-être pas tous ; c'est les apports qui font évoluer la culture. » (Cédric, Millevaches)

« Moi je pars du principe que quand on monte quelque chose sur un territoire, [...] les porteurs de projet, c'est que souvent ils sont un peu hors sol de mon point de vue et que si on ne veut pas être décalé par rapport à un territoire et à un projet, il faut réellement d'abord vivre sur le territoire, ça me paraît complètement indispensable. » (Anna, Millevaches)

« Ça a été compliqué de se regrouper avec les producteurs, on avait constitué un groupement de producteurs à Massiac qui a duré 3 ans, mais n'était pas assez diversifié et il aurait fallu quelqu'un qui s'en occupe tout le temps. Les producteurs se relayaient avec trois demi journées par semaine chacun alors il aurait fallu être dix pour que ça marche et on n'était que cinq. Sinon les réunions pour relancer le marché de Blesle ça a été aussi à l'initiative des producteurs, avec personne pour nous aider ! » (Nathalie et Lionel, Cézallier)

« Des réflexions sont menées quant à l'organisation de la filière courte autour du secteur agricole mais également de l'artisanat et du commerce. Cette réflexion émane du président de la communauté de communes qui est artisan boulanger. Nous aimerions intégrer ce projet dans une labellisation PER, le concours est prévu pour octobre (2^{ème} vague PER). Ça pourrait rencontrer l'intérêt que porte la communauté de communes

pour les services de proximité du territoire. Il s'agirait de développer des emplois mais également de maintenir et de valoriser les activités existantes ainsi que la mise en réseau des entrepreneurs du territoire autour d'un projet commun. » (Communauté de communes de Pontgibaud)

Il s'agit alors, pour accompagner les aspects sociaux de l'ancrage territorial, de favoriser la mise en réseau et la cohésion sociale sur le territoire. C'est la question du vivre ensemble qui est ré-interrogée par les pratiques d'ancrage des TPE inventives et de leurs créateurs et qui demande à être accompagnée. Sur le plateau de Millevaches l'association De Fil en Réseau mobilise un outil écrit pour la mise en lien des habitants et acteurs du territoire à travers une lettre d'information mensuelle construite avec les acteurs du territoire.

« Puis après, c'est la proposition de sortir aussi, enfin, de profiter de ce qui existe ici pour rencontrer des gens, voir à peu près comment ça se passe, enfin trouver le territoire physique aussi et pas seulement sur la partie montage projet. L'idée c'est que si les gens viennent ici, il faudrait qu'ils fassent leur place. On a un outil, c'est une lettre d'information éditée par l'association qui a été, enfin, du coup, c'est un mèl par mois avec des propositions, avec une actualité, une nouvelle association qui se crée, une conférence qui peut être intéressante. Il y a six rubriques qui sont autant de prétextes pour que les gens sachent qu'à côté de chez eux il se passe quelque chose ou que sur un sujet qui les intéressent il y a quelque chose. C'est vraiment à mon sens prétexte pour se faire sa place quoi. C'est communiqué à un fichier de mèl qui est, à ce jour, est de 330 personnes, 340 La lettre d'infos est aussi imprimée et affichée en libre service dans différents lieux de passage. Il ne s'agit pas seulement de faire venir de nouvelles personnes, il s'agit que toute personne qui vit ici, dès lors qu'elle a envie de mettre en place une activité qu'elle soit économique ou pas, enfin, dès qu'elle porte une dynamique, si tant est qu'elle a accès ou qu'elle nous connaît. Et ben, ça va être le même principe. » (De Fil en Réseau)

Ainsi, concernant cette dimension sociale, les créateurs de TPE inventives sont tour à tour très demandeurs et moteurs au fur et à mesure du processus de création de leur entreprise. Les réponses à ces besoins peuvent être formelles, avec le montage de projets permettant de financer de la mise en réseau, de la collaboration entre TPE du territoire ou moins formelles avec des lettres d'informations régulières, l'organisation et le soutien pour les animations locales.

XI.2.4. CONCLUSIONS

Ainsi, pour favoriser l'ancrage territorial des créateurs de TPE inventives, il est possible d'agir principalement sur les dimensions économiques, politiques et sociales. Nous avons pu noter le rôle prépondérant des élus dans un certain nombre de démarches, liées aux problématiques foncières notamment, et le frein important qu'induit une relation difficile. Une véritable évolution des représentations d'un certain nombre d'élus est nécessaire et s'opère

petit à petit du fait du travail d'agents de développement et d'implication des créateurs de TPE inventives dans la sphère publique locale.

Par ailleurs, les créateurs de TPE inventives expriment être en recherche de soutien dans la territorialisation de leurs réseaux : des appuis pour formaliser et permettre la mise en place de réseaux professionnels, des outils pour mieux connaître les habitants du territoire et entrer en relation avec eux. Cela repose la question de l'échelle d'action car, nous l'avons vu, les réseaux mobilisés et construits par les créateurs de TPE inventives ne suivent pas forcément les frontières administratives ou des territoires de projet. Dans les actions mises en œuvre, on peut remarquer que les actions plus formelles et procédurières du type gestion d'un répertoire du bâti et du foncier peuvent être portées par des communautés de communes. Les actions d'animation et de sensibilisation sont quant à elles repérées à l'échelle d'un territoire de projet type Pays ou PNR.

Chapitre XII. L’INGENIERIE TERRITORIALE COMME APPUI AU PROCESSUS DE CREATION ET D’ANCRAGE DES TPE INVENTIVES

Nous avons montré (Partie IV) que les processus de création et d’ancrage des TPE inventives sont non seulement concomitants mais aussi fortement interdépendants. De plus, toujours en référence à la notion d’innovations discrètes, Albaladejo montre que le lien au territoire est un lien d’habitat, de résidence, plus que d’implantation économique. Le chapitre précédent montre que l’appui au processus d’ancrage des TPE inventives est principalement pris en charge par les collectivités territoriales et territoires de projet. Il s’agit alors de comprendre les compétences nécessaires aux agents de développement des collectivités territoriales et territoires de projet pour occuper ce rôle structurant dans l’appui au processus de création et d’ancrage de TPE inventives sur leur territoire.

XII.1. REPRESENTATIONS ET EFFETS DE L’ORGANISATION TERRITORIALE DES ACTEURS

Nous posons comme hypothèse qu’une organisation territoriale des acteurs de l’accompagnement, des réseaux et des autres acteurs du territoire favorise le processus de création et d’ancrage des TPE inventives. De plus, nous avons choisi les trois terrains d’études pour leur différence notable d’organisation administrative et de gestion du développement. Nous avons pu montrer que les dispositifs publics en place en matière d’appui à la création d’activités reflètent cette diversité allant d’un territoire fortement morcelé (le plateau du Cézallier) à un territoire très cohérent (le Pays des Combrailles). Ce chapitre se compose alors de deux approches complémentaires : une étude des représentations de l’organisation entre acteurs par les acteurs rencontrés sur le plateau de Millevaches, une étude comparative des organisations d’acteurs sur les trois territoires et leurs relations aux réseaux d’appartenance des créateurs rencontrés.

XII.1.1. LES REPRESENTATIONS DE L’ORGANISATION ENTRE ACTEURS – LE CAS DU PLATEAU DE MILLEVACHES

Lors des entretiens auprès des acteurs de l’accompagnement et du développement territorial du plateau de Millevaches, nous avons une question spécifique leur demandant si ils voulaient bien représenter leurs relations aux autres acteurs venant en appui à la création de TPE rurales (cf. question 18 du guide d’entretien acteurs de l’accompagnement et question 17 du guide d’entretien acteurs du développement territorial). Cette question a fait l’objet d’un certain nombre de refus « *je ne saurais pas comment schématiser* », « *bof, vous savez ce n’est pas toujours formel* ». Cependant, nous avons pu recueillir une dizaine de schémas dont quelques-uns sont non diffusables « *c’est un document de travail, il ne faut pas le montrer* ». La forme et les conventions de schématisation étaient volontairement libres afin d’approcher au mieux les représentations que se font les acteurs de ce que peut être l’organisation territoriale en faveur de la création de TPE. Ainsi, deux acteurs se sont appuyés sur des

documents déjà existants qui, de leur point de vue, permettaient une bonne base de représentation des relations entre acteurs.

En premier lieu, nous pouvons remarquer que deux schémas font référence au créateur de TPE, nommé porteur de projet (P.P.), alors que ces derniers ne sont pas directement spécifiés dans la question. Il s'agit d'Airelle Limousin (cf. figure 26 : Les liens aux autres acteurs par Airelle Limousin) dont le discours est très centré sur le créateur d'activités comme raison d'être de sa structure et de son mode de fonctionnement et d'un PLA (cf. figure 27 : Les liens aux autres acteurs par le PLA de Bourgneuf) pour illustrer son rôle d'intermédiaire entre le porteur de projet et les acteurs pouvant venir en appui à la création de TPE.

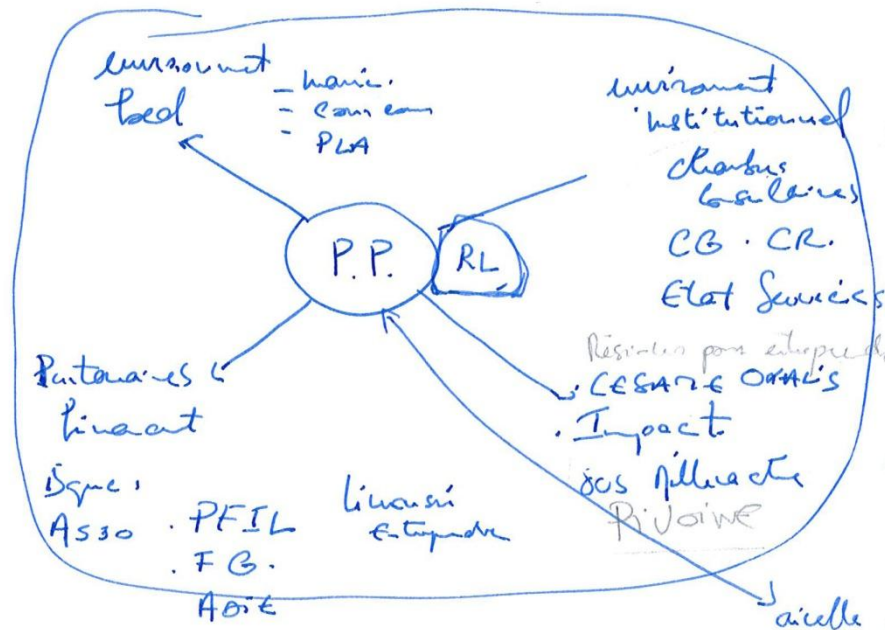


Figure 26 : Les liens aux autres acteurs par Airelle Limousin

Les choix de représentations se font de deux manières différentes : avec un classement par types d'acteurs ou reflétant la proximité de la structure répondante aux autres acteurs. Dans le premier cas, on peut citer Airelles Limousin (cf. figure 26 : Les liens aux autres acteurs par Airelle Limousin), le service gérant le dispositif Objectif Création au Conseil régional du Limousin (cf. figure 28 : Les liens aux autres acteurs par le Conseil régional Limousin – Objectif Création). Airelle Limousin distingue quatre types d'acteurs selon leur relation aux « porteurs de projet » : ceux de l'environnement local (collectivités locales et territoires de projet type PLA), l'environnement institutionnel (chambres consulaires, conseils généraux et régional et les services de l'Etat), les partenaires financiers (banques, limousin entreprendre, financeurs associatifs) et les autres structures (associations, Cesam Oxalis, Impact et Réseau pour entreprendre).

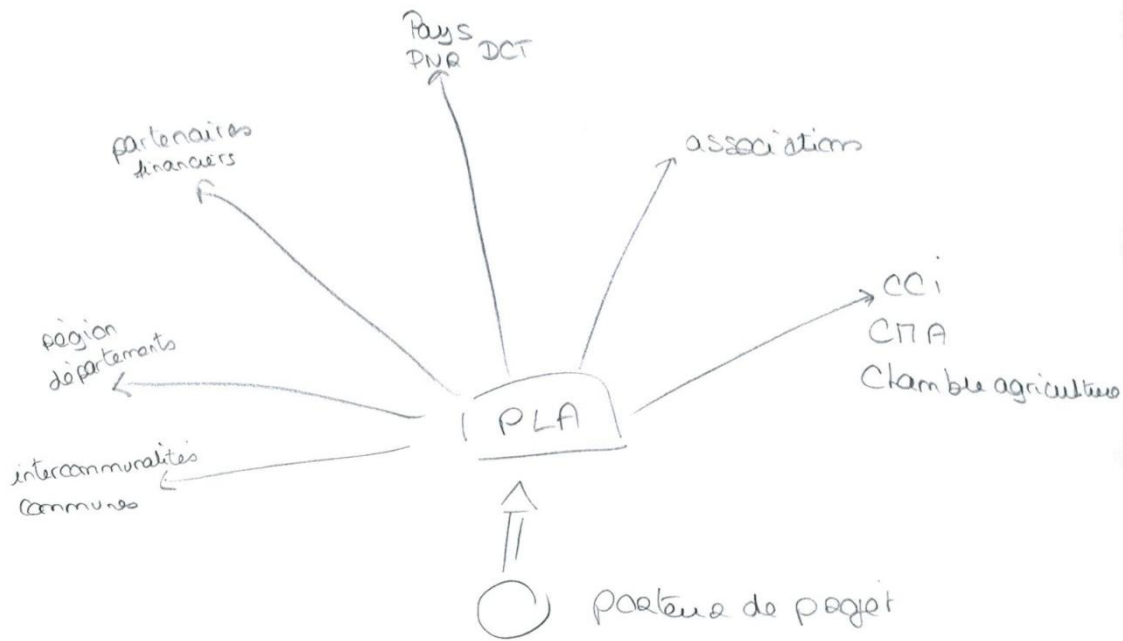


Figure 27 : Les liens aux autres acteurs par le PLA de Bourgneuf

Le Conseil régional Limousin, à travers son dispositif Objectif création tente de distinguer les différents acteurs en jeu par ce qu'ils proposent comme action à destination des « porteur de projet » et distingue des actions de découverte, d'appui au montage de projet, de coaching création, de formation, de test et de suivi. Les seuls acteurs cités dans ce cadre par le conseil régional sont des acteurs institutionnels ou associatifs de la création d'entreprise, le volet territorial étant géré en interne du conseil régional par un autre service : le service Accueil. La distinction forte entre lien au territoire et appui à la création d'entreprise faite par le conseil régional entre en opposition directe au fort lien entre processus de création et processus d'ancrage pour les TPE inventives. Les créateurs se retrouvent alors face à des interlocuteurs très distincts au sein d'une seule et même structure et l'échange entre ces interlocuteurs est très faible.

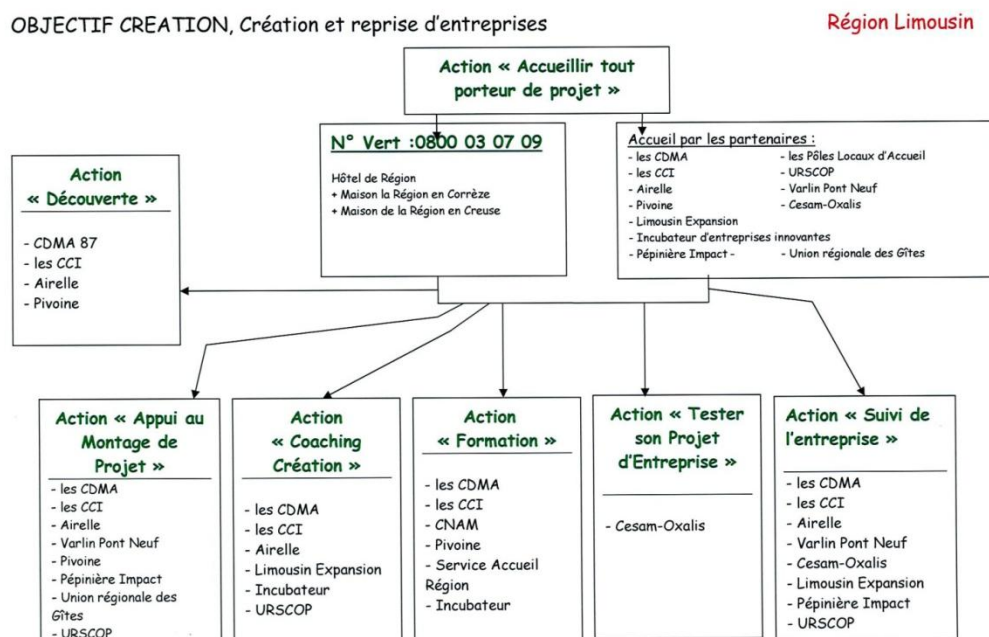


Figure 28 : Les liens aux autres acteurs par le Conseil regional Limousin – Objectif Création

Pour les schémas basés sur la proximité de l'acteur répondant aux autres acteurs, la représentation se fait en étoile ou en cible. Le PLA de Bourgneuf propose une schématisation en étoile (cf. Figure 27 : Les liens aux autres acteurs par le PLA de Bourgneuf) avec une relation de type renvoi aux autres acteurs. La personne rencontrée cite alors des acteurs du développement territorial, des consulaires, des associations et les partenaires financiers de la création. Le deuxième schéma basé sur une représentation en étoile est celui construit par De Fil en Réseau à partir de sa plaquette (cf. figure 29 : Les liens aux autres acteurs par De Fil en Réseau). Sont représentés ici l'ensemble des membres de la structure De Fil en Réseau, c'est à dire des associations, la coopérative d'emplois Cesam Oxalis ; d'autres structures associatives partenaires comme le battement d'aile²⁹ ; ainsi que les collectivités locales et territoires de projet investis dans l'accueil de nouvelles populations et la création d'activités. Les relations représentées sont des relations bilatérales d'échange entre structure avec une plus grande proximité et formalisation avec les membres du réseau.

²⁹ Le battement d'aile est une structure basée en Corrèze est un centre agroécologique et culturel créé il y a 5 ans qui propose des animations, des chantiers participatifs, de l'accueil touristique et de l'accompagnement de projets citoyens de développement durable.



Figure 29 : Les liens aux autres acteurs par le De Fil en Réseau

Enfin, la pépinière d’entreprise des portes de Vassivière a construit un schéma en cible (cf. figure 30 : Les liens aux autres acteurs par la pépinière d’entreprises des Portes de Vassivière) avec au cœur de la cible des partenaires territoriaux de la CCI pour la constitution de la pépinière à savoir les collectivités locales (marie, communauté de communes), la DCT³⁰ et l’association des commerçants. Les cercles plus éloignés sont les partenaires financiers et juridiques des créateurs d’entreprise (banques, experts comptables et notaires) et en dernier lieu des structures d’accompagnement et de développement présentes sur le territoire comme le PNR Millevalches, l’association Pivoine et la coopérative d’emploi et d’activité Cesam Oxalis.

On peut donc voir dans ces deux dernières approches l’importance de la dimension territoriale dans l’organisation des acteurs. Cette dimension territoriale est abordée à travers l’aire d’action de la structure répondante et ne correspond pas automatiquement à un territoire de projet ou à une collectivité territoriale. La représentation proposée par le PLA de Haute-Corrèze (cf. figure 31 : Les liens aux autres acteurs par le PLA de Haute Corrèze) fait figurer très clairement cette question des emboîtements d’échelle et de recouvrement des aires d’action des différentes collectivités territoriales et territoires de projet.

³⁰ La Démarche Collective Territorialisée est un dispositif d’accompagnement des projets, individuels ou collectifs, des petites entreprises artisanales, commerciales et de services qui interviennent, principalement, sur un marché de proximité.

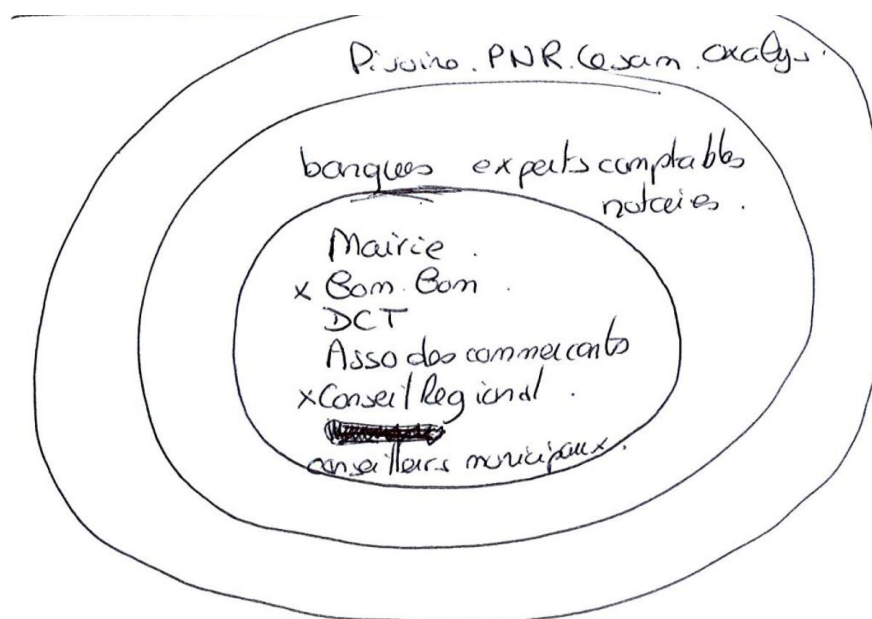


Figure 30 : Les liens aux autres acteurs par la pépinière d'entreprise des Portes de Vassivière

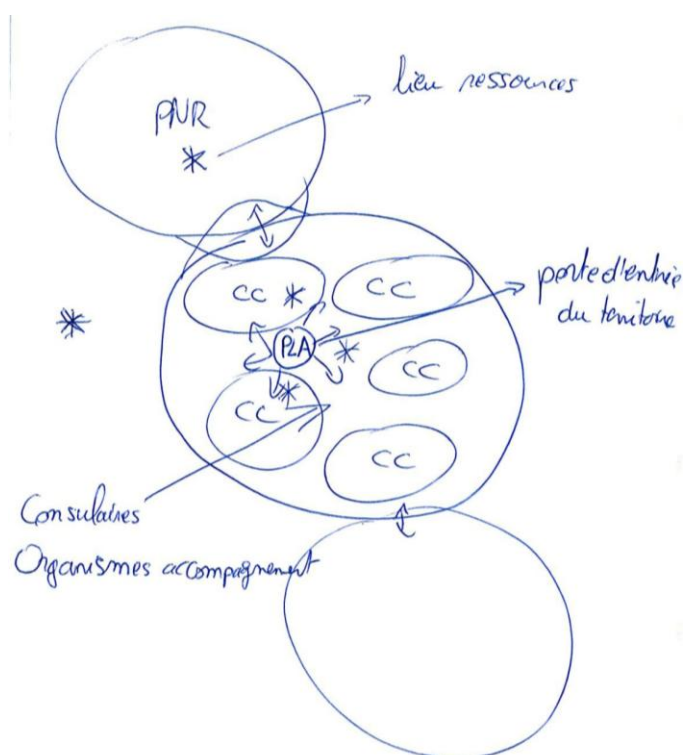


Figure 31 : Les liens aux autres acteurs par le PLA de Haute-Corrèze

Ainsi, même si chacun des acteurs rencontrés connaît les autres et indique une relation avec ceux-ci, leurs représentations de ces relations sont totalement différentes et le plus souvent centrées sur une aire d'action. Cela pose la question du territoire pertinent pour traiter de

l’accompagnement à la création d’activité, de la gestion des emboîtements d’échelles et de la cohérence des actions. Face à des créateurs pour lesquels le territoire est un élément essentiel de projection, de décision et pour lesquels l’ancrage territorial participe pleinement du processus de création de l’entreprise cela pose aussi la question de la déconstruction de territoires administratifs anciens et de la (re)définition des territoires.

XII.1.2. APPROCHE COMPARATIVE DES ORGANISATIONS DANS LES TROIS TERRAINS D’ETUDES

Le tableau construit ci-après permet d’aborder de manière comparative l’organisation des acteurs de l’accompagnement à la création d’entreprise et les acteurs du développement territorial (cf. tableau 40 : L’organisation des acteurs dans les trois territoires étudiés).

En premier lieu le tableau reprend les données exposées dans la partie II concernant les territoires de projet et collectivités locales présentes sur le territoire. Ces données permettent de rappeler la forte cohérence géographique et administrative du territoire des Combrailles avec un Pays reprenant les contours de la Combraille d’Auvergne telle que définie par l’Insee (1947) et des communautés de communes entièrement intégrées dans cet espace. Le plateau du Cézallier, géographiquement cohérent présente un très fort morcellement entre départements, Pays et communautés de communes nombreux et seulement pour partie sur cet espace. Le PNR Millevaches en Limousin présente une situation intermédiaire avec plusieurs départements, Pays et PNR mais une cohérence entre le territoire de projet PNR et le plateau de Millevaches. Dans les trois cas c’est l’échelon Pays qui semble le plus investi sur les aspects création d’entreprises et accueil de nouvelles populations. C’est aussi l’espace de référence pour un grand nombre des acteurs de l’accompagnement. Cependant, on peut noter dans chacun des cas d’autres espaces de référence pour les structures d’accompagnement et ce du fait de l’investissement d’une collectivité locale en particulier, d’une cohérence d’un espace ou de la forte influence d’une grande ville. Dans les Combrailles, espace géographiquement et administrativement fortement cohérent, l’agglomération de Clermont-Ferrand exerce aujourd’hui une influence non négligeable sur certaines communes (qui appartiennent à la troisième couronne de l’agglomération) que ce soit en termes d’acteurs présents « *nous on travaille sur Clermont et sa grande couronne* » qu’en termes d’espace vécu pour les créateurs d’activité. Dans le cas du plateau du Cézallier, on peut noter le fort investissement du Cantal sur la question de la création d’entreprise et de l’accueil de nouvelles populations qui crée chez les collectivités territoriales un fort effet d’entraînement et met en lien les différents acteurs de l’accompagnement à l’échelle du département « *il y a le réseau Cantal’accueil qui constitue équipe intersectorielle* ». Enfin, sur le plateau de Millevaches on repère du point de vue organisationnel le rôle important des dispositifs des pôles locaux d’accueil.

	Plateau du Cézallier	PNR de Millevaches	Pays des Combrailles
Nombre de département	3	3	1
Nombre de communauté de communes entières	0	7	7
Nombre de communauté de communes en partie sur le territoire	6	6	0
Nombre de Pays entiers	0	0	1
Dont impliqués dans l'appui à la création de TPE	0	0	1
Nombre de Pays partiellement sur le territoire	4	5	0
Dont impliqués dans l'appui à la création de TPE	4	3	0
Présence d'un PNR	Totale (PNR plus grand)	Découpage choisi	Partielle
Espaces de référence des acteurs de l'accompagnement	Pays, départements	Plateau, Pays	Pays, agglomération clermontoise
Existence d'une organisation formelle des acteurs	Oui à l'échelle Cantal et Pays du Grand Sancy, non pour les autres échelles	Oui à l'échelle des pôles locaux d'accueil	Non
Espace de référence des créateurs pour leurs réseaux	Plateau du Cézallier plus parfois la vallée de l'Alagnon	Plateau de Millevaches	Aire d'influence de Clermont-Ferrand ou Combrailles

Tableau 40 : L'organisation des acteurs dans les trois territoires étudiés

En ce qui concerne les créateurs de TPE inventives et leurs réseaux (cf. figure 14 : De l'importance des réseaux professionnels et sociaux locaux dans l'ancrage territorial des TPE inventives) nous avons représenté le territoire. Dans la réalité, le territoire en question est l'espace de référence pour le créateur de TPE inventive. Cet espace de référence n'est pas toujours concordant avec les périmètres choisis. En effet, pour la constitution de réseaux sociaux locaux, les créateurs rencontrés dans le PNR Millevaches nomment tous comme espace de référence le plateau de Millevaches. Pour les Combrailles, certains constituent leurs réseaux locaux dans le cadre de l'aire sous influence de Clermont-Ferrand où le local va pour eux de Riom à la communauté de communes et les autres se réfèrent aux Combrailles. Enfin sur le plateau de Cézallier, les frontières administratives sont totalement explosées par la constitution des réseaux sociaux situés principalement sur le Cézallier avec une influence notable de la vallée de l'Alagnon pour les créateurs présents sur la partie Cantal.

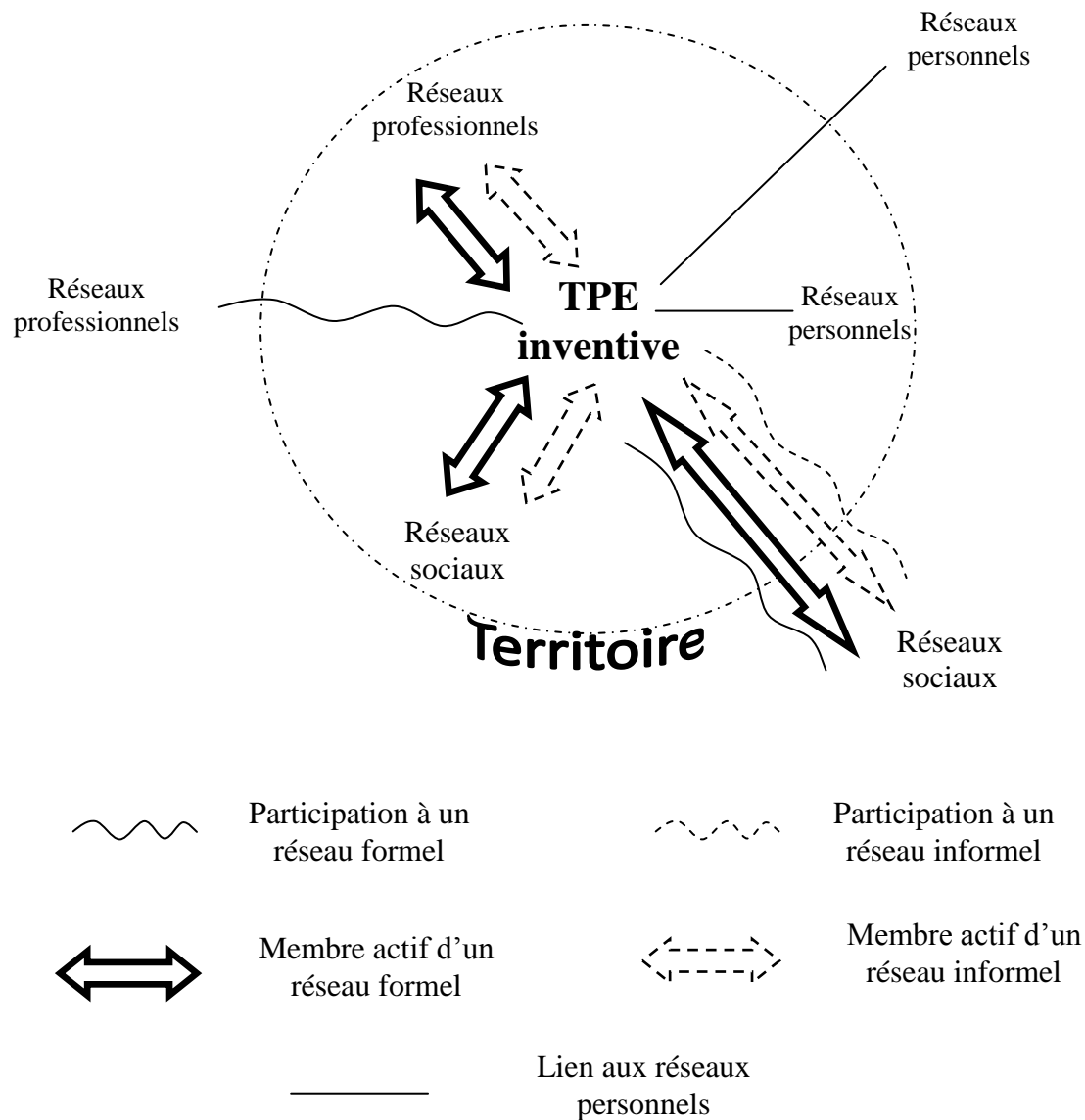


Figure 14 : De l'importance des réseaux professionnels et sociaux locaux dans l'ancrage territorial des TPE inventives.

Ainsi, on peut repérer à travers ces résultats les signes de recompositions territoriales en cours. Dans le cas du plateau de Millevaches, il existe un phénomène socioculturel de construction de réseaux sociaux et d'organisation informelle d'acteurs depuis quelques dizaines d'années. Ce phénomène est tout à fait repéré par les créateurs de TPE inventives qui y participent pleinement en inscrivant leurs réseaux sociaux et professionnel sur cet espace et s'accompagne depuis quelques années d'une reconnaissance institutionnelle à travers la constitution du PNR Millevaches en Limousin. Sur le territoire du Pays des Combrailles, un certain nombre d'actions se font sur l'ensemble de cet espace administratif existant depuis de nombreuses années (SMAD Combrailles). Cependant, les dispositifs sont différents dans leurs effets entre zone sous influence urbaine, moins dynamique, et la partie nord du territoire « C'est ouvert depuis 6 mois, le bilan c'est que à St Gervais il y a 10-20 personnes mais à Pontaurmur personne n'est venu. Il y a pas mal de projets agricoles, diversification ou

complément ». Enfin, pour le Cézallier, les réseaux, principalement informels, des créateurs de TPE inventives sont en assez grande cohérence avec l'espace géographique retenu mais en décalage profond avec les espaces d'action des collectivités locales et des acteurs de l'accompagnement. A travers la territorialisation de leurs réseaux, les créateurs de TPE inventives donnent les premiers signes d'une cohérence entre territoire vécu et espace géographique et posent peut-être les premières pierres d'une recomposition territoriale à venir.

XII.1.3. CONCLUSIONS

En conclusion, nous pouvons revenir sur l'hypothèse selon laquelle une organisation territoriale des acteurs de l'accompagnement et des réseaux et autres acteurs du territoire favoriserait la création de TPE inventives. Au regard des représentations des différents acteurs et de la différence entre leurs aires d'action, il semblerait que cette organisation soit très complexe. De plus, on peut voir dans l'analyse des schémas proposés par les acteurs du plateau de Millevaches et dans la comparaison entre les différentes organisations dans les trois terrains d'étude, nous avons montré l'importance de la posture des collectivités territoriales comme élément fédérateur d'une organisation. En effet, sur le plateau de Millevaches les références faites aux PLA sont nombreuses et structurantes, dans le cas du Cézallier, le Cantal a une position forte de coordinateur des autres acteurs avec la mise en place du réseau Cantal'accueil et à contrario, les Pays et communautés de communes ne cherchent pas tous un rôle structurant et l'organisation des acteurs ne se fait pas à leur échelle. Enfin, dans le cas du Pays des Combrailles, le Pays se veut un interlocuteur direct des créateurs d'activités et est en relation avec les différents acteurs de l'accompagnement, toutefois, il ne provoque pas d'organisation formelle de ces acteurs et la proximité du pôle Clermontois brouille les pistes en matière de lisibilité de l'offre locale d'accompagnement.

De plus, l'observation de la territorialisation des réseaux des créateurs de TPE inventives, sources de dynamiques sur le territoire pose la question des recompositions territoriales et de leur accompagnement. Ainsi, ce n'est pas tant l'organisation des acteurs ou les formes de cette organisation qui prime que le rôle structurant des collectivités territoriales et territoires de projet ainsi que le repérage des effets de recompositions territoriales en cours.

XII.2. LE ROLE CENTRAL DE L'ANIMATION COMME COMPETENCE D'INGENIERIE TERRITORIALE AU SERVICE DE LA CREATION DE TPE INVENTIVES

Pour le Conseil régional d'Auvergne, le rôle des collectivités territoriales et territoires de projet est de participer à l'accompagnement des porteurs de projet, d'organiser l'offre d'accompagnement et de concevoir la planification, l'orientation pour le territoire. Le programme PSDR IngeTerr³¹ s'intéresse à la notion d'ingénierie territoriale³² (Lardon *et al.*, 2007), les pratiques et compétences qu'elle recouvre. Un de leur résultat est la répartition des profils d'acteurs en cinq idéaltypes selon deux axes entre activités processuelles et procédurales d'une part et expertise et animation d'autre part (Trognon *et al.*, 2010). Les cinq idéaltypes définis sont l'« animateur enthousiaste », l'« animateur procédurier », l'« expert dynamique », l'« expert marketing » et l'« expert procédurier » (Cot, 2010). Nous allons ici montrer et définir les compétences mises en œuvre et nécessaires pour les acteurs des collectivités territoriales et de territoires de projet dans l'appui au processus d'ancrage et de création de TPE inventives pour ensuite les confronter à ces idéaltypes.

XII.2.1. LA FONCTION D'ORIENTATION

La première fonction que les agents de développement rencontrés mettent en avant est la fonction d'orientation pour les créateurs d'entreprise. La plupart des agents de développement considère sa structure comme une porte d'entrée sur le territoire qu'il connaît et maîtrise. Cette connaissance du territoire et de ses acteurs lui permet d'interpréter les besoins des créateurs d'entreprises et de mettre ces derniers en relation avec les acteurs de l'accompagnement et de l'appui à la création d'activités identifiés.

« On ne fait pas d'accompagnement financier des porteurs de projets, mais on propose une aide pour le choix du statut. On les oriente vers les structures qui peuvent les aider, notamment le SMAD. » (Communauté de communes de Pionsat)

« J'accueille les porteurs de projets et les oriente vers les structures qui peuvent les renseigner et surtout vers le SMAD. » (Communauté de communes du Sioulet Chavanon)

« On fait le point sur le projet des gens et leurs besoins. Une fois identifiées des pistes de travail car en fait tout le territoire rural à la même préoccupation sauf Brioude on va créer un guide un peu comme les adresses dans le document pour savoir où trouver les informations et orienter les porteurs de projets selon leurs besoins. » (Pays de Lafayette)

« Le PLA travaille par rapport aux besoins des nouveaux arrivants sur le territoire tant au niveau personnel que professionnel. Le PLA est une porte d'entrée sur le territoire puis une orientation vers les partenaires identifiés. » (PLA de Bourgneuf)

³¹ PSDR IngeTerr : programme Pour et Sur le Développement Régional – Concepts, cadres et pratiques de l'ingénierie territoriale, programme en cours (2008-2011) en régions Auvergne et Rhône-Alpes porté par l'UMR Métafort (Laurent Trognon) et l'Arcta (Florence Seguin-Callois)

³² L'ingénierie territoriale désigne l'ensemble des concepts, méthodes, outils et dispositifs mis à disposition des acteurs du territoire, pour accompagner la conception, la réalisation et l'évaluation des projets de territoire.

Lorsqu'il y a des difficultés ou pour des activités particulières, le travail d'orientation peut aller jusqu'à une fonction de médiation entre le créateur de TPE inventive et un interlocuteur comme un élu, un cédant d'activité, une structure d'accompagnement, un financeur. En effet, certains agents de développement mettent en avant une forte capacité d'empathie et d'adaptation aux projets et aux créateurs rencontrés.

« Notre boulot c'est de réorienter tous ceux qui viennent me voir, mais bon, ils viennent seulement quand ils nous connaissent. On est l'interlocuteur principal pour les projets atypiques parce-que les autres structures les envoient un peu balader. » (Communauté de communes)

« Alors après voilà, une fois qu'on a ces contacts de porteurs de projet, une fois qu'on a fait un entretien, qu'on a cerné à peu près le projet de la personne, ses besoins et caetera notre rôle c'est de les aiguiller vers les bons interlocuteurs donc assez souvent les consulaires, les organismes d'accompagnement mais ça peut être aussi des élus locaux, ça peut être des associations, on s'adapte au projet de la personne en fait. C'est euh... c'est surtout ça quoi. C'est ce qui fait un peu la force d'un PLA c'est la connaissance du territoire que les nouveaux arrivants n'ont pas forcément. » (PLA de Haute Corrèze)

Les compétences ici mobilisées sont alors la connaissance du territoire, l'interprétation et la traduction des besoins du porteur de projet, la médiation entre créateur d'entreprise et autres acteurs ainsi que des qualités relationnelles et d'empathie. Hormis la première qui est une compétence d'expertise, toutes ces compétences relèvent du champ de l'animation tel que défini dans le projet IngeTerr. Ces compétences sont celles considérées par les agents de développement comme nécessaires et utiles au quotidien dans la relation aux créateurs d'entreprise en général et de TPE inventives en particulier.

XII.2.2. LA FONCTION D'ORGANISATION TERRITORIALE

Nous avons vu que la question de l'organisation territoriale est centrale dans les politiques publiques d'échelon régional et qu'elle est rendue complexe par la diversité des espaces d'action des différentes structures. Nous avons aussi montré qu'un rôle structurant des collectivités territoriales et territoires de projet dans cette organisation a un impact positif sur le processus de création et d'ancrage des TPE inventives. Cette fonction est nommée et portée par la plupart des territoires de projet d'échelle Pays ou PNR.

Cette fonction s'exerce de manière assez différente en Auvergne et dans le Limousin, reflet des politiques régionales. En effet, en Auvergne les agents de développement se considèrent comme centraux dans l'organisation et la mise en réseau des acteurs et citent les acteurs institutionnels comme membres de ces réseaux. La place laissée aux acteurs non institutionnels, pourtant particulièrement adaptés pour venir en appui aux créateurs de TPE inventives, est dans un deuxième cercle, sous une autre forme que le réseau d'appui à la création d'entreprise.

« On travaille à l'organisation des acteurs sur le territoire en mettant en lien les consulaires. » (Pays de Saint-Flour Haute Auvergne)

« Notre mission c'est l'accueil d'actifs en lien direct avec la politique de la région. On anime le réseau des agents de développement des communautés de communes et des consulaires. Il faut connaître le rôle de chacun et définir comment le Pays d'Issoire peut s'y insérer. » (Pays d'Issoire Val-d'Allier)

« Le SMAD est au centre et en contact avec toutes les structures : les consulaires, les boutiques de gestion, les financeurs. » (SMAD Combrailles)

« On axe sur le travail de mise en réseau, on cherche à travailler ensemble avec les collectivités territoriales et les consulaires, quand il n'y pas d'interlocuteur alors je renvoie sur des associations. Pour nous il s'agit de répondre à la demande des offres globales des porteurs de projet, faire un accueil de qualité et la commune va accueillir sur place, on ne va pas se marcher sur les pieds. On fait le lien pour ouvrir des portes entre les territoires, créer la cohérence. » (Pays de Lafayette)

Pour le Limousin, les agents de développement considèrent avoir un rôle important dans le réseau d'acteurs mais ne se positionnent pas comme centraux dans ces organisations. Il semble y avoir une plus grande fluidité et une grande place laissée à l'interterritorialité ainsi qu'une vision du réseau assez différente : du réseau en étoile perçu à travers les discours des agents de développement Auvergnats, on passe ici à un réseau multiforme.

« Pour les projets économiques on travaille avec la CCI via le dispositif Objectif création, on a des partenaires agricoles aussi (SAFER et chambre d'agriculture) dans le dispositif DIVA puis des associations comme Pivoine, Airelles et des financeurs comme les Pays et leur DCT, Val de Creuse Initiatives. Les partenaires font du montage de projet ou de l'aide financière. » (PLA de Bourgneuf)

« Il y a aussi un travail en réseau avec les agents de développement, avec les consulaires, avec les associations pour mettre en place cette politique d'accueil et donc il y a un travail qui se fait au niveau du logement, de la création d'activités, un petit peu au niveau de l'emploi aussi, au niveau de la présentation du territoire donc c'est vraiment, on essaie de travailler sur l'image globale du territoire en fait. ... Par exemple quand il y a des nouveaux arrivants qui me contactent ou dont j'ai connaissance je leur met une pochette d'accueil avec un petit guide qui présente le territoire, avec, si ils sont en recherche de logement des possibilités de logement avec la liste des agences immobilières, les notaires... voilà, on fait un point... Donc c'est vraiment, voilà, une politique d'accueil global. » (PLA de Haute Corrèze)

Les compétences mobilisées dans la fonction d'organisation territoriale sont des compétences du type gestion de partenariats, coordination et communication. Cette fonction est considérée comme essentielle par les agents de développement dans la mise en œuvre de la politique d'accueil de nouvelles populations et d'appui à la création d'activités. Elles relèvent toutes du champ de l'animation tel que défini dans le projet IngeTerr. Elles prennent toutefois des

formes assez différentes dans les deux régions allant d'une posture centralisatrice nécessitant des compétences en termes de conduite de réunion à une posture plus participative nécessitant plus de compétences de médiation.

XII.2.3. LA FONCTION DE SUIVI AU LONG COURS

Enfin, la troisième fonction nommée et considérée comme importante par une partie des agents de développement dans l'appui aux créateurs d'entreprise est la fonction de soutien et de suivi au long cours. Cette relation durable dans le temps est recherchée et reconnue par un grand nombre de créateurs, la meilleure illustration étant le propos de Elsa pour qui l'appui le plus précieux est celui du PNR qui l'a suivi dans le temps et qui a pu lui apporter des aides ponctuelles et une mise en lien avec des acteurs locaux au contraire d'autres structures d'accompagnement.

« Donc j'ai eu un lien très rapide avec un chargé de mission qui était sen... enfin sensationnel. C'est à dire qu'il m'a vraiment aidée sur tout, enfin c'est pas, sur tout, des aides précieuses, c'est pas forcément des aides quantifiables. Je cherche un local, il me met en relation avec des locaux qui sont vacants, voilà, c'est, c'est... mettre en réseau, tout simplement, c'est avoir un pivot qui met en réseau. C'est l'aide d'après et qui continue encore. » (Elsa et Thierry, Millevaches)

Les agents de développement qui citent cette fonction considèrent qu'elle nécessite de multiples compétences. En premier lieu l'écoute, l'empathie et la proximité aux porteurs de projets. Il s'agit de prendre le temps de mettre en confiance pour mieux comprendre le porteur et son projet et préparer la médiation parfois nécessaire avec les structures d'accompagnement.

« Et là sur ces contacts de porteurs de projets, notre première mission en fait c'est de réaliser l'accueil des porteurs de projet. On est en quelques sortes spécialisé dans l'accueil. Réaliser les entretiens, faire parler les personnes, qu'elles parlent de leur projet, qu'elles nous expriment leurs motivations, pourquoi elles veulent s'installer en Limousin plutôt que dans une autre région. C'est en quelque sorte essayer de repérer les points forts, points faibles, les besoins de personnes. Donc là vraiment le... réaliser des entretiens pour faire parler les personnes de leurs projets, pour voir le... si le limousin est le bon, territoire d'installation, c'est vraiment, je vais dire, la mission principale d'un PLA. Puis on a des outils pour ça. On a élaboré en commun une grille d'entretien spécifique pour les porteurs de projet. Au niveau des compétences il s'agit d'écouter sans juger et mettre en confiance, faire un effort de travail en réseau surtout ne pas oublier personne... enfin c'est beaucoup de relationnel finalement. La mise en confiance en fait c'est pour préparer le terrain pour les structures d'accompagnement. » (PLA de Haute Corrèze)

« Notre rôle est d'être proche des gens, leur donner l'information, de répondre aux besoins particuliers de chaque personne et ça sur une durée indéterminée. » (SMAD Combrailles)

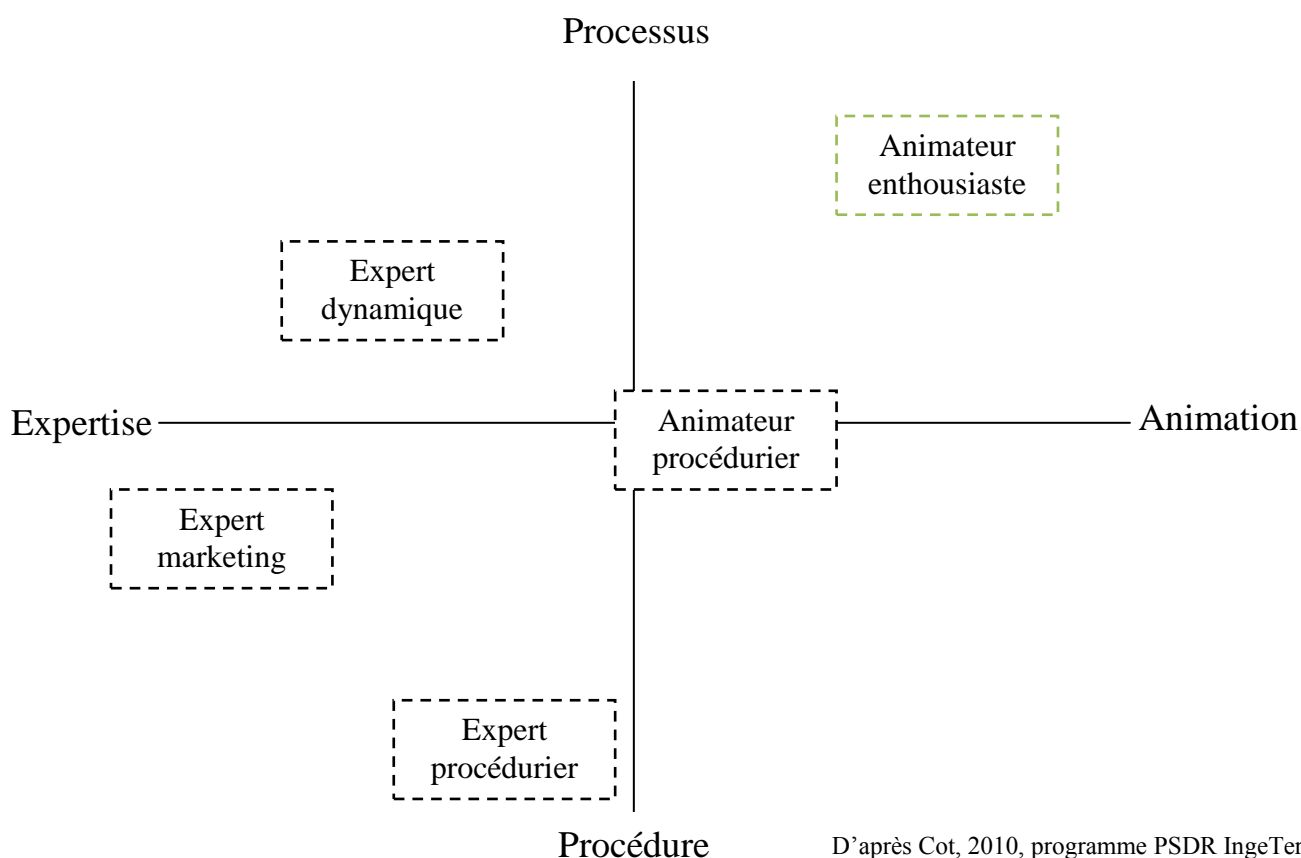
« Notre rôle c'est d'accueillir et écouter les nouvelles populations sur des demandes variées comme l'habitat, le cadre de vie et l'emploi[...] Il existe un suivi des porteurs de projet après orientation vers les partenaires pour voir comment les contacts se sont passés et comment le projet évolue ; c'est un suivi au long cours. » (PLA de Bourgneuf)

Les compétences mobilisées par les agents de développements sont ici encore des compétences du champ de l'animation. Il s'agit de savoir écouter, être empathique, d'interpréter et de faire de la médiation. Tous les agents de développement ayant cité cette fonction travaillent à l'échelon Pays ou PNR et la majorité est basée dans le Limousin.

XII.3. CONCLUSIONS

Nous avons montré que pour venir en appui au processus d'ancrage et de création des TPE inventives, les collectivités territoriales et territoires de projet doivent cumuler un certain nombre de compétences. Ils doivent non seulement maîtriser des outils de recensement (pour le foncier notamment), être capable d'organiser des manifestations, d'appuyer le montage de projets collectifs de type circuit court ou valorisation du territoire, compétences d'expertise. Mais ils doivent aussi et surtout être capables d'écoute, de médiation et de mise en lien, compétences d'animation. C'est la fonction d'animation qui semble la plus recherchée par les créateurs de TPE inventives dans leur processus d'ancrage et qui est régulièrement nommée par les agents de développement. En effet, la majorité de ces compétences auxquelles ils font référence relèvent du champ de l'animation plus que du champ de l'expertise. Or la majorité des agents de développement en charge des questions d'appui à la création d'activités sont recrutés pour leurs compétences en gestion de projet, leurs connaissances juridiques et économiques. Les profils ainsi sélectionnés sont très proches des profils que l'on peut rencontrer dans les structures institutionnelles d'accompagnement à la création d'entreprises et peu adaptés aux besoins identifiés.

Par ailleurs, sur l'axe processus – procédure de la typologie des métiers de l'ingénierie territoriale, nous pouvons rappeler ici qu'il s'agit de venir en appui au un processus de création et d'ancrage des TPE inventives face auquel la majorité des procédures sont très peu adaptées et en difficulté. Alors que la plupart des agents de développement parlent de leur métier en termes de missions confiées pour mettre en œuvre des politiques publiques, aspect procédurier de leur métier, leur discours sur leurs activités tend à montrer qu'ils cherchent à être acteurs de leur propre métier, qu'ils ont une posture de sensibilisation envers leurs employeurs, les élus. Ainsi, sur cet axe la position est soit centrale soit plutôt orientée vers



une pratique processuelle du métier plus que procédurière.

Figure 32 : Les idéotypes des métiers de l'ingénierie territoriale

Au vu de ces résultats, nous pouvons donc conclure que les agents de développement devraient avoir, pour venir en appui à la création de TPE inventives, un profil de type « animateur enthousiaste » (cf. figure 32 : Les idéotypes des métiers de l'ingénierie territoriale). Celui-ci est caractérisé par une très forte capacité d'innovation et une mobilisation de ses compétences dans une démarche de construction de ses activités en vue d'atteindre un objectif fixé, ici entendu l'objectif d'accueil de nouvelles populations et de création d'activités sur le territoire.

CONCLUSION GENERALE

Nous nous interrogeons en introduction sur deux questions en particulier. Quel intérêt des TPE inventives pour l'emploi en espace rural isolé et plus généralement pour cet espace ? Comment accompagner au mieux ces créations d'activités ? Ces interrogations ont été enrichies par la problématique et le terrain, et nos résultats dépassent ce cadre pour nourrir les réflexions sur l'accompagnement, le développement territorial et son ingénierie du point de vue théorique mais aussi appliqué. Nous apportons aussi, par la description qualitative des cas étudiés, de la connaissance sur les innovations discrètes et les dynamiques des réseaux liés aux processus de créations d'entreprises, dans un cadre théorique établi autour des concepts d'ancrage territorial, de ressources territoriales, d'accompagnement et de réseaux.

Pour répondre à la première question, nous avons pu montrer que les TPE inventives sont des entreprises pourvoyeuses d'emplois et qu'elles sont particulièrement adaptées aux espaces ruraux isolés, là où l'emploi traditionnel est le plus en difficulté. Elles mettent en œuvre des systèmes complexes de manière progressive en suivant des parcours professionnels sinueux. Ces TPE inventives sont des systèmes fortement adaptatifs et résilients ; ils construisent une viabilité dans le temps, en lien direct avec leur territoire d'implantation ; ils apportent ainsi au développement territorial de manière durable. En perpétuelle évolution, les TPE inventives questionnent la notion de viabilité, conçue par leur créateur principalement sur l'idée de vivabilité et non sur des critères économiques. Cependant, contrairement à un certain nombre de représentations, ces créations ne sont pas que le fait de néo-ruraux ou l'aboutissement d'un engagement politique. C'est par leurs pratiques et leurs choix que ces TPE inventives sont de fait en marge par rapport à une norme professionnelle et sociale. Cette distance aux modèles dominants réinterroge ceux-ci, notamment en matière agricole, dans un secteur où les crises successives et les caractéristiques de moyenne montagne mettent les systèmes traditionnels en difficulté et où le débat public porte depuis quelques années sur une meilleure prise en compte de la multifonctionnalité des espaces ruraux à travers la diversification des systèmes (Nihous, 2008). En effet, par la combinaison des activités et la mixité des clientèles laissant une large place aux clientèles de tourisme et de loisirs, ces TPE inventives intègrent directement dans leur système la multifonctionnalité des espaces ruraux. L'ensemble de ces caractéristiques font de ces TPE inventives des innovations discrètes dans le sens donné par Albaladejo (2004). Nos apports concernant ces créations et leur ancrage territorial nous permettent de revenir sur la définition proposée en Partie III pour l'enrichir et lui faire gagner en robustesse (cf. figure 33 : Éléments de définition des innovations discrètes).

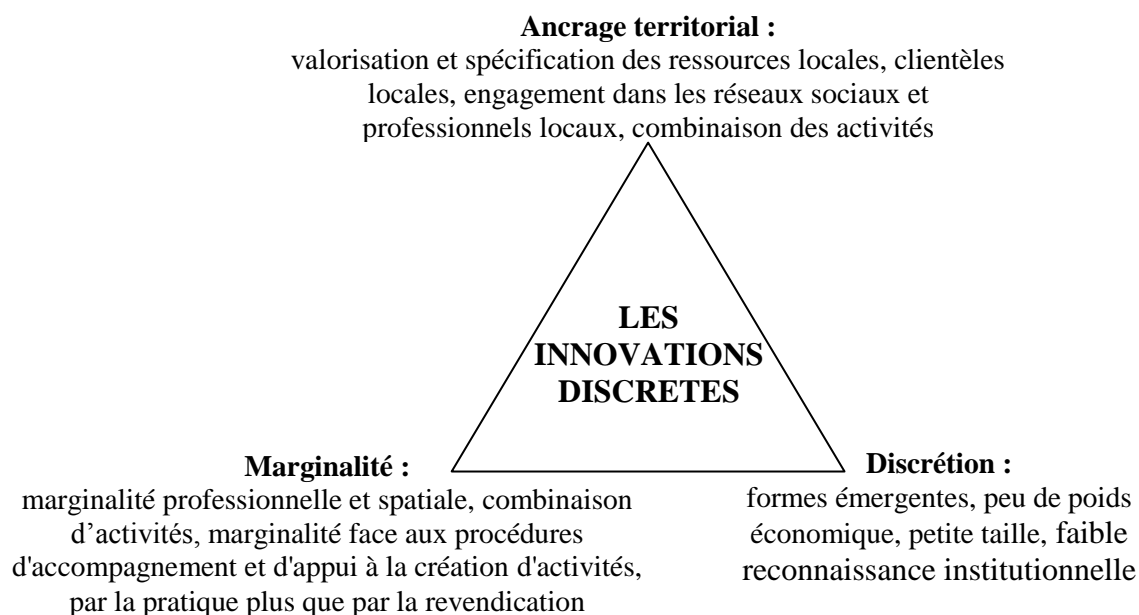


Figure 33 : Eléments de définition des innovations discrètes

Par leurs modes de relation et d'investissement local, les TPE inventives induisent des relations supplémentaires, créent de nouveaux partenariats locaux. L'ancrage territorial se construit dans le temps sur des bases économiques et identitaires et, passant par des phases de mobilisation politique et sociale, aboutit toujours à l'investissement politique local et à la création de réseaux territorialisés sociaux et professionnels. A travers ce processus, elles participent alors au changement social sur leur territoire. De plus, lorsque les créateurs de TPE inventives font référence à leur territoire d'appartenance, les contours des collectivités territoriales ou territoires de projets ne sont pas toujours respectés. Par le métissage de leurs réseaux extérieurs et internes au territoire, par leur référence à de nouveaux territoires et par la construction de réseaux locaux, ces TPE inventives sont directement impliquées dans les processus de constructions territoriales nouvelles. Par la mixité de leurs réseaux, entre réseaux locaux ruraux et réseaux extérieurs très en lien avec les villes, et à travers la combinaison de leurs clientèles, ces TPE inventives (re)posent la question du lien entre villes et campagnes. Fortement ancrées localement, leurs territorialités ne sont pourtant pas mono-centrées mais présentent des formes en archipel. C'est par ces formes que se construisent de nouveaux territoires de vie et de nouvelles relations entre ville et campagne.

Hors des standards professionnels, ces TPE inventives ont de réelles difficultés d'accès à la plupart des dispositifs institutionnels d'accompagnement et les politiques publiques d'appui à la création d'activités sont peu adaptées à leurs spécificités. Nous avons montré que les besoins en termes d'accompagnement et d'appui pour ces créations sont certes des besoins techniques de type gestion, choix juridiques, formations, mais aussi et surtout des besoins de reconnaissance politique, d'appui dans leur mise en lien avec les personnes et entreprises de

leur territoire. Ainsi, les associations d'éducation populaire, dans leur prise en compte de l'importance du projet personnel lié au projet professionnel, dans leur proposition de méthodes plaçant l'autonomie et la maîtrise de l'individu avant la technicité des outils ainsi que dans leur recherche de mise en lien des personnes, sont des structures particulièrement outillées pour l'accompagnement de ces projets. Ces pratiques sont aujourd'hui relativement connues : si certain nombre de structures institutionnelles les rejettent en les considérant comme construites en opposition à leur travail, elles participent aussi par diffusion à la redéfinition des métiers de l'accompagnement en cours face à ces TPE inventives. Cependant, les structures d'accompagnement, quelles qu'elles soient, ne peuvent agir seules. Les collectivités territoriales et territoires de projet ont un rôle essentiel à tenir. Face à des créations d'entreprises participant de la naissance de nouveaux acteurs du développement territorial et créant de nouveaux réseaux locaux, la fonction d'animation territorial est essentielle. Il s'agit alors de venir en appui aux créations de TPE pourvoyeuses d'emplois et valorisant le territoire, mais aussi dans une moindre mesure, de permettre l'organisation territoriale des acteurs de l'accompagnement à la création d'activités, et surtout, d'accompagner le changement social et la redéfinition territoriale discrètement initiés par ces créations. Loin des canons de compétences de l'agent de développement expert, cette fonction d'animation est alors centrale et essentielle en termes d'ingénierie territoriale afin d'accompagner la naissance de ces nouveaux modèles de développement territorial où acteurs publics et privés sont très liés. Ces résultats doivent permettre de travailler à la fois sur la formation initiale mais aussi continue des agents de développement des collectivités territoriales. Il serait intéressant de sensibiliser à ces besoins d'ancrage, moins connus et moins repérés que les besoins d'accompagnement technique et de travailler sur les compétences relevant du champ de l'animation plus que celles relevant du champ de l'expertise.

Centrée sur un cas particulier d'entreprises, les TPE inventives, cette thèse nécessiterait, pour que ses résultats soient étendus, de trouver les moyens d'une approche chiffrée aujourd'hui impossible au vu des bases de données existantes. Cette approche permettrait de repérer la place de ce phénomène dans les différents types d'espace et de voir si, dans les territoires périurbains, où la question de l'emploi se pose très différemment, des TPE inventives sont créées et ce qu'elles apportent aux territoires. Il serait aussi intéressant de compléter ce travail par des entretiens supplémentaires auprès de TPE « traditionnelles » (au sens de Rouault) sur ces territoires afin de voir si les préconisations et pistes concernant les métiers de l'accompagnement et de l'ingénierie territoriale seraient réellement différentes ou non. Enfin, cette thèse, centrée sur une approche par entretiens semi-directifs a permis de recueillir les représentations des individus. Forts de ces premiers résultats, une approche plus participative et collective permettrait de repérer les représentations collectives sur la question et d'accompagner par la recherche les changements qui s'amorcent. Ainsi, ces TPE inventives sont impliquées dans une phase de construction de nouveaux modes de développement

territorial et notre travail de géographie sociale est fortement ancré dans l'action. Il apporte des résultats appliqués, et les perspectives à moyen et long terme qu'il ouvre permettront d'accompagner le changement social et l'évolution des modèles de développement en cours dans les territoires en recomposition.

BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES

- Abdel Hakim T. and Campagne P. (1991). "Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture de la zone de Bédarieux (Hérault-France)." Options Méditerranéennes - CIHEAM **B(5)**: 73 - 94.
- Albaladejo C. (2004). Innovations discrètes et reterritorialisation de l'activité agricole en Argentine, au Brésil et en France. Desarrollo local y nueva ruralides en Argentina. Albaladejo, C., EDIUNS: 413 - 456.
- Albert P., Fayolle A., *et al.* (1994). "L'évolution des systèmes d'appui à la création d'entreprises." Revue Française de Gestion **101**: 100-112.
- Aldrich H. and Zimmer C. (1986). Entrepreneurship through social networks. The Art and Science of Entrepreneurship. D. Sexton and R. Smilor (Eds). New-York, Ballinger.
- Allefresde M. and Aguetant D. (1991). L'avenir de l'emploi dans les zones rurales fragiles, La documentation française.
- Allemand S. (2000). "Les réseaux : nouveau regard, nouveaux modèles." Sciences Humaines(n°104): 22-23 pp.
- Alter N. (1990). La gestion du désordre en entreprise. Paris, L'Harmattan.
- Anderson A. (2000). "The protean entrepreneur : the entrepreneurial process as fitting self and circumstance." Journal of Enterprising Culture **8 (3)**: 201-234.
- Asheim B. (2001). Projects as temporary development coalitions. Colloque Les troisièmes journées de la proximité, Paris.
- Atterton J. (2005). Networking in the Highlands and Islands of Scotland : A cse study of the embeddedness of firms in three small towns., University of Aberdeen.
- Aubert F., Blanc M., *et al.* (2002). Les espaces ruraux, refuges d'activités déclassées ou milieu attractif pour de nouvelles réorientations productives. Agriculteurs, ruraux et citoyens : les mutations des campagnes françaises. J. P. Sylvestre, Educagri éditions: 251 - 272.
- Aubert F., Guérin M., *et al.* (2001). "Organisation et territoire: un cadre d'analyse appliqué aux espaces ruraux." Revue d'Economie Régionale et Urbaine(n°3): pp.393-414.
- Aubrey B. and Paysant M. (1996). "L'entreprise individuelle, un nouveau modèle de travail ?" Problèmes économiques **n°2.489**: pp.8-13.
- Auriac F. (1994). "Villes - campagnes : Pour une approche globale." Sciences humaines Hors série n°4: pp. 46-47.
- Avanza M. L., G. (2005). "Dépasser la "construction des identité"? Identification, image sociale, appartenance." Genèses **61**: 134-152.
- Aydalot P. (1984). Crise et espace. Paris, Economica.
- Aydalot P. (1986). L'aptitude des milieux locaux à promouvoir l'innovation Technologie nouvelle et ruptures régionales. J. Federwisch, et Zoller, H.G. (Eds),. Paris, Economica.
- Bagès R. G., A-M. (1997). Comment les ruraux vivent-ils et construisent-ils leur territoire aujourd'hui? Journée régionale de l'ARF, Toulouse, Varia.
- Bagnasco A. and Le Gales P. (1997). Les villes européennes comme société et comme acteur. Villes en Europe. Paris, La découverte, 38p.

- Bagnasco A. and Trigilla C. (1993). "La construction sociale du marché : (le défi de la troisième Italie) " Collection sciences sociales.
- Baillette P. (1997). PME et réseaux sociaux : les résultats d'une enquête menée auprès du "Groupement des chefs d'entreprise du Québec". Conférence de l'AIMS, Montréal, Association Internationale de Management Stratégique.
- Bailly A. (1992). Représentation et analyse des territoires : une épistémologie de la science régionale. Espace et dynamiques territoriales. Textes rassemblés et présentés par Pierre-Henri Deryche. B. d. s. régionale: 334 - pp. 3 - 23.
- Bailly A. (1994). "Existe-t-il encore une géographie rurale?" Sciences Humaines Hors série n°4: p. 42.
- Bailly A. (1994). "La nouvelle géographie." Sciences humaines n°42: pp. 50-53.
- Bailly A. (2004). Les concepts de la géographie humaine, Armand Colin.
- Bailly A. and Ferras R. (2004). Eléments d'épistémologie de la géographie, Edition Armand Colin.
- Bailly B. (2005). "Voyage en géographie." Bulletin de la Société géographique de Liège 46: 5-9.
- Barès F. (2004). Que dire de l'accompagnement en phase de démarrage ? La perception de cinq créateurs d'entreprises technologiques à fort potentiel de croissance Actes du 3ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Lyon.
- Barlett P. F. (1986). "Part-time farming : Saving the farm or saving the life-style?" Rural Sociology 51(3): 289 - 313.
- Barthélemy D. N., M. (2002). Biens marchands, biens identitaires et multifonctionnalité agricole. La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques, Paris.
- Barthélemy D. N., M. ; Vivien, F.D. (2005). Economie patrimoniale, identité et marché. Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine? L'Harmattan: 121-150.
- Barthez (1998). Approche sociologique de l'installation hors du cadre familial. Regards croisés sur les sociétés en agriculture, Nantes, Université de Nantes, CEDRAN.
- Becattini G. (1992). Le district marshallien: une notion socio-économique. Les régions qui gagnent. Paris, PUF.
- Benko G. and Lipietz A. (2000). La richesse des régions. Paris.
- Benko G. and Pecqueur B. (2001). "Les ressources du territoire et les territoires des ressources." Finisterra XXXVI(n°71): pp.7-19.
- Bent R. S. (1996). "The social capital of entrepreneurial managers." Financial Times.
- Berger A. and Chevalier P. (1998). Environnement et création d'emplois en milieu rural isolé. Colloque emploi agricole, emploi rural : ruptures, continuités, innovations, Dijon, S.F.E.R.
- Berger A., Chevallier P., *et al.* (2005). Les nouveaux territoires ruraux : Eléments d'analyse, Université Paul Valéry.
- Berger A. and Font E. (1996). Migrations des hommes et créations d'activités en milieu rural profond. Rural 96 : les recompositions de l'espace rural (II) : séminaire pluridisciplinaire. CRPEE (ed). Montpellier, Les cahiers de l'économie méridionale, 21: pp.117-129.

- Berger-Douce S. (2006). L'accompagnement des éco-entrepreneurs : une étude exploratoire 8ème CIFEPME, Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse.
- Bernard C., Dobremez L., *et al.* (2006). "La multifonctionnalité à l'épreuve du local : les exploitations agricoles face aux enjeux des filières et des territoires." Cahiers de l'agriculture **15**(6): 523 - 528.
- Bernoux P. (1996). "Sociologie des organisations. Les nouvelles approches." Sciences Humaines(n°64): pp.46-51.
- Berriet-Sollicie, Daubard, *et al.* (2001). Développement rural, quelle place pour l'agriculture dans les politiques communautaires? Economie et Stratégie agricoles. Demeter. Paris: pp. 125 - 193.
- Berriet-Sollicie M., Boinon, *et al.* (2002). "Les politiques d'aide à l'installation menées par les régions et les départements." Structures Agricoles n° 12: pp. 9 - 16.
- Bertacchini Y. and Lebreton M. (2002). Acteurs locaux, réseaux et territoires : représentation du potentiel d'action local. 70è Congrès de l'ACFAS, Québec.
- Bertaux (2010). L'enquête et ses méthodes : le récit de vie de Saint Jean de Braye, Armand Colin.
- Bertrand N. (1996). L'ancrage spatial des entreprises en milieu rural : de l'espace fonctionnel à l'espace territoire. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Grenoble 2.
- Bessière J. (1998). "Le territoire, lieu d'apprentissage et de mémoire collective." Geodoc **46**(Les territoires ruraux): 50-54.
- Biche B., Gerbaux F., *et al.* (1997). Créer son emploi en milieu rural : les chemins de traverse de la pluriactivité, L'Harmattan, Collection Alternatives rurales.
- Bion J. Y. (2004). Que peut apporter l'analyse du système d'acteurs au diagnostic de territoire ? . L'analyse des systèmes d'acteurs. Cahier n°1 : diagnostics de territoire et systèmes d'acteurs. CERTU: pp.4-8.
- Blanc M. (2003). Les installations de chefs d'exploitation dans les années quatre-vingt-dix : modalités et facteurs de pérennité. Recherches pour et sur le développement régional. I. Editions. Paris. **Tome 2 : les communications**: pp. 329 - 343.
- Blanc M., Aubert F., *et al.* (1999). "Le fonctionnement des marchés du travail ruraux." Economie Rurale **250**.
- Blanchemange S. (2000). La combinaison d'activités professionnelles des ménages agricoles : L'exemple du département de l'Isère. Sociologie. Paris, Université de Paris X: 468.
- Bonnaud A. (2002). L'innovation en matière de développement local : élément de relecture des rapports villes / campagnes ? Lyon.
- Bonnieux F. and Rainelli P. (2000). "Aménités agricoles et tourisme rural." Revue d'Économie Régionale et Urbaine **5**: pp.803-820.
- Bontron J. C. and Cabanis (1990). Les dynamiques récentes de la création et de localisation des activités en zone rurale. Paris, SEGESA/DATAR.
- Bosworth G. (2006). Counterurbanisation and Job Creation : Entrepreneurial In-Migration and Rural Economic Development. Centre for Rural Economy Discussion Paper Series No. 4. Newcastle, Centre for Rural Economy: 15p.

- Bouba-Olga O. and Grossetti M. (2005). Une (re)définition des notions de proximité, Crief-Teir / Université de Poitiers.
- Boullier D. (2000). "Processeur et réseau : les nouveaux formats de l'être urbain." Les Cahiers du numérique(1): pp.171-191.
- Bourdieu P. (1980). "Le capital social : notes provisoires." Actes de la Recherche en Sciences Sociales n°32.
- Bourdieu P. (1993). L'espace des points de vue, Seuil.
- Boutillier S. (2002). "A propos... de l'ouvrage de Alter, N. : L'innovation ordinaire." Innovation(n°16): pp.247-248.
- Boutillier S. and Uzunidis D. (2001). "L'utilité marginale de l'entrepreneur." Innovations(n°13): pp.17-42.
- Bruch C. G. e. a. (2003). "Doctoral education in the field of entrepreneurship." Journal of Management 29, n°3: 309 - 331.
- Bruneel J., Spithoven A., *et al.* (2007). Building Trust: A Matter of Proximity? Babson College Entrepreneurship Research Conference (BCERC) 2007
- Brunet R. (1994). La France, un territoire à ménager. Paris, Edition n°1.
- Brunet R. e. a. (2005). Les mots de la géographie : Dictionnaire critique.
- Brusco S. (1982). "The Emilian model: productive decentralisation and social integration." Cambridge journal of economics.
- Bruyat C. (1993). Créations d'entreprises : contributions épistémologiques et modélisation. Thèse en Sciences de Gestion. Grenoble, Université Pierre Mendès France (Grenoble II): pp.230-239
- Bygrave W. D. and Hofer C. W. (1991). "Theorizing about entrepreneurship." Entrepreneurship Theory and Practice 16 n°2: 13-22.
- Bygrave W. D. and Hofer C. W. (1992). "Researching entrepreneurship." Entrepreneurship Theory and Practice 16 n°3: 91-100.
- Caillosse J., Le Gales P., *et al.* (1997). Les sociétés d'économie mixte locale. Le gouvernement des villes. Territoire et pouvoir., Descartes et Cie: 24p.
- Callois J.-M. (2005). "L'identité et la cohésion comme facteurs de développement local : vers une meilleure mise en oeuvre des politiques territoriales." Ingénieries 41: 3-12.
- Campagne P. (1996). Système agraire, système rural, système local : la pluriactivité en Languedoc. Recherches-système en agriculture et développement rural : communication, Montpellier.
- Carroll G. R. and Teo A.C. (1996). "On the Social Networks of Managers." Academy of Management Journal 39(n°2): pp.421-440.
- Charvet J. P. (1997). La France agricole en état de choc, Editions Liris.
- Chassagne M. E. (1984). "Vivre et travailler au pays en l'an 2000: technologies nouvelles et développement local."
- Chevalier P. (2000). Dynamiques tertiaires de l'espace rural. Thèse de doctorat en géographie. Montpellier 3, Université Paul Valéry.

- Chevalier P. (2003). "Qualité de vie et logique économique dans les espaces de faible densité." Revue d'économie Méridionale **51 (201-202)**: 149-153.
- Chevalier P. (2005). Stratégies de localisation des entreprises non agricoles et pérennité économique dans les campagnes de faibles densité. Colloque "Faire Campagne", Rennes.
- Clenet J. (1998). Représentations, formation et alternance. Paris, L'Harmattan.
- Clerc D. (1996). "La pleine activité, fille indigne du plein emploi." Problèmes économiques n°2.489: pp.18-21.
- Cloarec J. (1995). Un village se penche sur son paysage. Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages. P. Editions de la Maison des sciences de l'homme. Paris.
- Cognard F. (2006). "Le rôle des recompositions sociodémographiques dans les nouvelles dynamiques rurales : l'exemple du Diois." Méditerranée **107**.
- Cognard F. (2010). "Migration d'agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais". Thèse de doctorat en géographie. Université Blaise-Pascal
- Cot C. (2010). L'ingénierie territoriale. Etude dans le cadre du VR4.1. Mémoire de master II - AgroParisTech - ENGREF. Clermont-Ferrand.
- Courlet C., Pecqueur B., *et al.* (1993). "Industrie et dynamiques de territoires." Revue d'économie industrielle **64**: 7 - 21.
- Créer Boutiques de gestion, Ed. (2004). Les nouveaux entrepreneurs: de l'énergie pour les territoires ruraux et urbains. Comment attirer de nouveaux entrepreneurs sur un territoire rural ou urbain et favoriser leur accueil. Toulouse.
- Croix N. (1999). La terre entre terroir et territoire, mutations foncières et organisation des campagnes armoricaines méridionales (1968-1998). Université de Nantes, IGARUN.
- Crozier M., et Friedberg, E. (1977). L'acteur et le système. Paris, Seuil.
- Cunningham J. and Lischeron J. (1991). "Defining Entrepreneurship." Journal of Small Business Management **29**.
- Curie J., Hajjar V., *et al.* (1990). "Propositions méthodologiques pour la description ds systèmes d'activités." Le travail humain **53(2)**: 103 - 118.
- Cuzin and Fayolle A. (2005). "Les dimensions structurantes de l'accompagnement en création d'entreprises." La revue des sciences de gestion n° 210: pp. 77.
- Davezies L. (2004). "Développement local : le déménagement des Français. La dissociation des lieux de production et de consommation." Futuribles **295**: 43-56.
- De Carrier M., et Côté, S., (2000). Gouvernance et territoires ruraux : éléments d'un débat sur la responsabilité du développement, Presses de l'Université du Québec (PUQ).
- Debarbieux B. (1998). Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie. Les concepts de la géographie humaine, Armand Colin.
- Debarbieux B. (2004). Représentation. Hypergéô.
- Debatisse M. (1963). La révolution silencieuse: le combat des paysans.
- Degenne A. and Forsé M. (1994). Les réseaux sociaux. Paris, Armand Colin.

- Demers (2003). L'entretien. Giodano, Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative: pp. 173 - 210.
- Descombes V. (2000). "Philosophie des représentations collectives." Revue scientifique, History of the Human Sciences **13**: 37-49.
- Desplanques (1990). "Les migrations intercensitaires de 1982 à 1990." Espaces Populations Sociétés n° 2: pp 197 - 204.
- Di Méo G. (1991). L'homme, la société, l'espace, Anthropos.
- Di Méo G. (1998). Géographie sociale et territoires. Paris, Nathan.
- Di Méo G. (2002). "L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société." Géocarrefour **77**, n°2: 175 - 184.
- Diry J.-P., Guerin M., *et al.* (2000). "Organisation et diversité de développement économique des zones rurales "périphériques", le cas de l'Aubrac et du Cézalier." Géographie, Economie, Société **2**: pp. 337-360.
- Diry J. P. (2001). Commerces et services dans les campagnes fragiles - Régions intérieures françaises et ibériques. Clermont-Ferrand.
- Diry J. P. (2001). Les nouveaux habitants des campagnes isolées du Massif Central, Clermont-Ferrand.
- Duigou L. (1994). Les jeunes agriculteurs : rupture et reconstruction du lien social. Territoires ruraux et développement. Quel rôle pour la recherche? C. Editions: pp. 240.
- Dumont R. (1946). Le problème agricole français. Paris, Les Editions Nouvelles.
- Dupuy C. and Gilly J. P. (1993). Les stratégies territoriales des grands groupes industriels, Université de Toulouse 1, Laboratoire d'études et de recherches sur l'économie de la production, Toulouse, FRANCE.
- Durkheim E. (1898). "Représentations individuelles et représentations collectives." Revue de Métaphysique et de Morale **6**.
- Fall M. and Magnac T. (2004). "How valuable in on-farm work to farmers?" American journal of agricultural economics **86**(1): 267 - 281.
- Faure A. and Négrier E. (2008). Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale : critiques de la territorialisation.
- Fayolle A. (2002). Accompagnement des créateurs d'entreprise et amélioration de l'écoute mutuelle entre les entrepreneurs et leurs partenaires : une recherche sur les perceptions des uns et des autres. 2^{ème} congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat, Bordeaux, Académie de l'entrepreneuriat.
- Ferrary M. and Pesqueux Y. (2004). L'organisation en réseaux. Mythes et réalités. Paris, PUF.
- Ferry J. M. (1995). L'allocation universelle, Editions du Cerf.
- Filion L. J. (1991). "Vision and Relations : elements for an entrepreneurial metamodel." International Small Business Journal **9**(n°2): pp.26-40.
- Filion L. J. (1997). Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances, Ecole des hautes études commerciales. C. d. recherche, Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter, 39.

- Filippi M. and Torre A. (2002). Organisations et institutions locales. Comment activer la proximité géographique par des projets collectifs ? Colloque « Les Systèmes agroalimentaires localisés : produits, entreprises et dynamiques locales », Montpellier.
- Fiorelli C., Porcher J., *et al.* (2007). Pourquoi faire de l'élevage quand on a un autre travail? Journées 3R Rencontre Recherches Ruminants, Paris.
- Flament C. (1989). Structure et Dynamique des représentations sociales. Pratiques sociales et représentations. P.U.F., Jodelet, D.: 204-219.
- Font E. (2000). Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural, L'Harmattan.
- Forest J., Micaëlli J.-P., *et al.* (1997). Innovation et conception : pourquoi une approche en terme de processus ? . Deuxième congrès international franco-québécois de génie industriel. Albi.
- Forsé M. (2000). "Les relations sociales comme ressources." Sciences Humaines(n°104): pp.34-37
- Fottorino E. (1991). La France en friche. Paris, Editions Lieu Commun.
- Fournier M. (2000). "De la résilience sigolénoise à la diffusion yssingelaise : création d'entreprise et vitalité des systèmes productifs locaux." Revue de l'économie méridionale **189 - 190**: 47-61.
- François H. *et al.* (2006). "Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources." Revue d'économie régionale et urbaine **5**: 638 - 700.
- François-Poncet J. and Belot C. (2008). Rapport d'information sur le nouvel espace rural français. Sénat: 151.
- Frayssignes J. (2005). Les AOC dans le développement territorial. Une analyse en termes d'ancrage appliquée aux cas français des filières fromagères. Géographie. Toulouse, Institut national polytechnique de Toulouse: 469.
- Fremont A. (1975). La région, espace vécu. Paris, PUF.
- Frémont A. (1994). "Itinéraires de Géographes." Sciences humaines Hors série n°4: pp. 43-44.
- Frémont A., Chevalier J., *et al.* (1984). Géographie sociale. Paris Masson.
- Friedberg E. (1993). Le pouvoir et la règle, dynamiques de l'action organisée. Paris, Seuil.
- Gaffard J. L. (1990). Economie industrielle ou de l'innovation. Paris, Dalloz-Sirey.
- Gagnon N. and Hamelin J. (1978). L'histoire Orale. Saint Hyacinthe, Edisem.
- Ganne B. (2000). "Districts et nouvelles territorialités." Cahiers du centre d'études de l'emploi **38**.
- Gaudin J. P. (2002). Pourquoi la gouvernance ? Paris, Presses de Sciences Po.
- Gerbaux F. (1997). "Entrepreneurs et créateurs d'activités en milieu rural. Des démarches d'installation qui passent souvent par la pluriactivité." Economie rurale n°238: pp 24 - 27.
- Gerbaux F. et Le Monnier J. (1998). Les mutations du travail en milieu rural : vers de nouvelles articulations entre l'économie, le social et le territoire. Colloque emploi agricole, emploi rural : ruptures, continuités, innovations, Dijon, S.F.E.R.

- Gilbert A. (1986). "L'analyse de contenu des discours sur l'espace." Le géographe canadien **30**: 13-25.
- Gilbert A. (1986). "Les pays de l'Ottawa depuis Blanchard jusqu'à aujourd'hui : la confirmation d'une régionalisation ethnolinguistique." Cahiers de géographie du Québec **30, n°80**.
- Gillet (1998). Analyse sociologique des transmissions dites hors cadre familial des exploitations agricoles. Emploi agricole, emploi rural : continuités, ruptures, innovations, Dijon, Economie Rurale.
- Gilly J. P., Grossetti M., *et al.* (1992). "Systèmes socio-productifs locaux et développement technologique : le cas des activités spatiales et du génie logiciel à Toulouse." Université de Toulouse, CIEU, CERS, LEREP.
- Giordan A. G., Y. ; Clément, P. (1994). Conceptions et connaissances. Berne.
- Godet M. (1997). Emploi : le grand mensonge, Pocket.
- Godet M., Mousli, M. (2006). Vieillesse et activités des territoires à l'horizon 2030. DIACT: 48.
- Gofette-Nagot and Schmitt B. (1998). Les proximités, la ville et le rural, Edition Huriot.
- Grabher (1993). The weakness of strong ties : the lock-in of regional development in the Ruhr area. The embedded firm : on socio-economics of industrial networks. Grabher. London, Routledge: 255 - 277.
- Granovetter M. (1973). "The Strength of Weak Ties." American Journal of Sociology **78**: pp.1360-1380.
- Granovetter M. (1985). "Economic Action and Social Structure : the Problem of Embeddedness." American Journal of Sociology **91**(n°3): pp.481-510.
- Grasset E. (1999). Les services aux populations dans le développement territorial en montagnes méditerranéennes.
- Greffe (1992). Sociétés post-industrielles et redéveloppement. Paris.
- Greffe X. (2003). "La valorisation économique du patrimoine : mesure et outils." Développement culturel **141**.
- Grossetti M. and Barthe J. F. (2008). "Dynamique des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises." Revue française de sociologie **49, n°3**: 585.
- Guérin M., Aubert F., *et al.* (1998). Initiatives locales pour l'emploi : quelle pertinence avec les dynamiques économiques des territoires ruraux? Le cas des sites de proximité en Rhône-Alpes. Colloque emploi agricole, emploi rural : ruptures, continuités, innovations, Dijon, S.F.E.R.
- Guéringer A. (2009). ""Systèmes fonciers locaux" : une approche de la question foncière à partir d'études de cas en moyenne montagne française " Géocarrefour **83/4**.
- Guitton C. (2001). La création et la reprise d'activité à l'initiative des nouveaux arrivants sur la communauté de communes de Bourganeuf-Royère de Vassivière. Territoires ruraux et nouveaux venus. Lempdes, Enitac, Collection Actes.
- Gumuchian H. (2000). "Vers la fin de l'espace rural ? L'affirmation des territoires ruraux." Géocarrefour **75**(n°1): pp 11-12.

- Gumuchian H., Grasset E., *et al.* (2003). Les acteurs : ces oubliés du territoire. Paris, Economica.
- Guyot J.-L. and Vandewattyne J. (2004). Ebauche d'une sociologie des logiques d'action des créateurs d'entreprise : apports théoriques. 7ème congrès international francophone en entrepreneuriat et PME (CIFEPME), Montpellier.
- Hadjou L. (2008). Les milieux innovateurs : une approche du développement territorial. Milieux fragiles, milieux innovateurs : regards croisés entre économistes et géographes, Clermont-Ferrand, CERAMAC, Université Blaise Pascal.
- Harms H. and Puel H. (2000). Texte de cadrage de la thématique "Travail et organisation sociale". Assemblée continentale européenne, Alliance 21 pour un monde responsable, pluriel et solidaire.
- Harribey J. M. (1998). "Travail, emploi, activité : essai de clarification de quelques concepts." Economies et sociétés, Série "Economie du travail" 3(n°20): pp.5-59.
- Haugen M. S. and Bleesaune A. (2005). "Farm and Off-farm work and life satisfaction among Norwegian farm women." Sociologia ruralis 45(1 - 2): 71 - 85.
- Hernandez E.-M. (2002). "De nouvelles règles pour entreprendre." Problèmes Economiques 2764: 29-32.
- Hernandez E. M. (1994). "Essor et déclin d'une démarche managériale: le projet d'entreprise." Humanisme et Entreprise.
- Hernandez E. M. (2006). "Entreprendre, un projet de vie." Management et Sciences Sociales.
- Hervieu B. (1994). "L'impératif territorial." Sciences humaines Hors série n°4: p.15.
- Hervieu B., Viard, J. (1996). Au bonheur des campagnes.
- Hess M. (2004). "'Spatial' relationships? Towards a reconceptualization of embeddedness." Progress in Human Geography 28(n°2): pp.165-186.
- Hoang H. and Antoncic B. (2003). "Network based research in entrepreneurship. A critical review." Journal of business Venturing 18: 165 - 187.
- Holec N. and Brunet-Jolivard G. (1999). Dossier documentaire "gouvernance". Paris, Centre de documentation de l'Urbanisme (CDU).
- Houée P. (1972). Les étapes du développement agricole en France. Paris.
- Huault I. (1998). "Embeddedness et théorie de l'entreprise : autour des travaux de Mark Granovetter." Annales des Mines: pp.73-86.
- Huiban J. P. (2003). "Entreprises et activités en milieu non urbain. Bilan et perspectives." INRA Sciences sociales 1-2.
- Jack and Andersson (2002). "The effect of embeddedness on the entrepreneurial process." Journal of business Venturing n°17: 467 - 487.
- Jacquet O. L., G. (2005). "Appropriation et identification des territoires du vin : la lutte entre grands et petits propriétaires du "Corton"." Cahiers d'économie et sociologie rurales n° 76.
- Jaouen A. (2008). Le dirigeant de très petites entreprises : éléments typologiques. AIREPME.
- Jodelet D. (1984). Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie. Psychologie sociale. S. Moscovici. Paris, P.U.F: 357-378.

- Jodelet D. (1984). Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie. Psychologie sociale. P.U.F. Paris, Moscovici, S.: 357-378.
- Johannisson B. (1994). "Beyond anarchy and organization : entrepreneurs in contextual networks." Entrepreneurship and regional development **6**: 329 - 356.
- Johannisson B., Ramirez-Pasillas, *et al.* (2002). "The institutional embeddedness of local inter-firm networks : a leverage for business creation." Entrepreneurship and regional development **n°14**: 297 - 315.
- Jones G. and Wadhani R. D. (2006). Entrepreneurship and Business History : Renewing the Research Agenda: 49p.
- Julien P. A. (2005). Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance : une métaphore des romans policiers, Presses de l'Université du Québec.
- Julien P. A., Beaudoin R., *et al.* (1999). "PME exportatrices et information en zones rurales ou zones urbaines " Revue Internationale PME **12**(n°1-2): pp.107-126.
- Julien P. A. and Bruyat C. (1998). "L'entrepreneur, un gars b'en ordinaire...! Réflexion sur le besoin de repenser la fonction entrepreneuriale dans nos économies." Revue Organisation **7** **n°1**: 43-55.
- Julien P. A. and Marchesnay M. (1996). L'entrepreneuriat. Paris, Économica.
- Kalantaridis C. and Bika Z. (2004). Sources of entrepreneurial supply and embeddedness in rural Cambria. The future of Europe's rural peripheries. L. Labriandis. Hampshire, Ashgate Publishing Company: 159-197.
- Kalantaridis C. and Bika Z. (2006). "In-migrant entrepreneurship in rural England : beyond local embeddedness." Journal of Entrepreneurship and Régional Development **18**(2): 109 - 131.
- Kayser B. (1996). Ils ont choisi la campagne., Editions de l'Aube.
- Krugman P. and Wells R. (2009). Macroéconomie, Edition De Boeck.
- Laborie J. P. (1985). La politique française d'aménagement du territoire de 1960 à 1985. Paris.
- Lacombe P. (1984). La pluriactivité et l'évolution des exploitations agricoles. La pluriactivité dans les familles agricoles. ARF. Paris, ARF éditions: 35 - 53.
- Lacour C. and Puissant S. (1995). Géographie appliquée et science des territoires. Encyclopédie de la Géographie. Economica. **56**: 1003-1022.
- Lacroix A., Mollard A., *et al.* (1998). Politiques de développement et rente de qualité territoriale des produits alimentaires. Gestion des territoires ruraux sensibles, Clermont-Ferrand.
- Lagarde V. (2005). Expérimentation d'un réseau de tuteurs à l'installation en milieu rural. Limoges.
- Lardon S., Moquay P., *et al.* (2007). Développement territorial et diagnostic prospectif : réflexions autour du viaduc de Millau, Lavoisier.
- Laufer J. (1975). "Comment on devient entrepreneur." Revue française de gestion.
- Laurent C., Cartier S., *et al.* (1998). "L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale." Economie rurale **224**: 12 - 21.

- Le Moigne J. L. (1995). Les épistémologies constructivistes.
- Le Rhun P.-Y. (2003). Le respect des territoires, principe de base d'une organisation régionale démocratique. Territoires institutionnels. Territoires fonctionnels, Mâcon.
- Learned K. E. (1992). "What Happened Before the Organization? A Model of Organization Formation." Entrepreneurship Theory and Practice **16**: 39-48.
- Lemery B. (2006). Nouvelle agriculture, nouvelles formes d'exercice et nouveaux enjeux du conseil aux agriculteurs. Conseiller en agriculture. B. H. Rémy J., Bruno L. Dijon, Educagri éditions / INRA éditions: 271.
- Lenormand P. (1995). L'emploi rural dans la compétition économique : contraintes, aménités, rentes différentielles. L'emploi rural : une vitalité cachée. Mathieu N. (ed). Paris, L'Harmattan: pp.51-98.
- Levi Y. (1998). "Coopératives, entreprises sociales et lucrativité." RECMA(268): pp.36-49.
- Levy J. and Lussault M. s. l. d. (2003). Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.
- Liepins R. (2000). "Exploring rurality through 'community' : discourses, practices and spaces shaping Australian and New Zealand rural 'communities'." Journal of Rural Studies(n°16): pp.325-341.
- Lindsay G., Mc Cracken M., *et al.* (2003). "Unemployment duration and employability in remote rural labour markets." Journal of rural studies **19**: 187 - 200.
- Lipietz A. (2001). Aménagement du territoire et développement endogène. Rapport au Conseil d'Analyse Economique, CEPREMAP.
- Loloum T. (2008). Les agriruraux innovateurs dans les dispositifs d'accompagnement bretons. Mémoire de Master I, anthropologie sociale. Toulouse, Université Toulouse Mirail II.
- Lorrain D. (1998). "Administrer, gouverner, réguler." Les Annales de la recherche urbaine(80-81): 85p.
- Lowe P., Murdoch J., *et al.* (1995). Networks in rural development: beyond exogenous and endogenous models. Beyond modernization : the impact of endogenous rural development. J. Van der Ploeg, et Van Dijk, G (Eds.),. Assen, Van Gorcum: pp.87-105.
- MacKinnon, Chapman, *et al.* (2004). "Networking, trust and embeddedness amongst SMEs in the Aberdeen oil complex." Entrepreneurship and regional development **16 (2)**: 87 - 106.
- Mallard A. (2007). "La pluralité des rapports au marché dans les très petites entreprises : une approche typologique." Economie et statistiques(n°407): pp.51-71.
- Mamdy J. F. (1998). Les acteurs du tourisme rural en Auvergne. Lempdes, Centre National de Ressources du Tourisme en Espace Rural: 82.
- Mamdy J. F. (2006). L'accueil d'étrangers d'Europe du Nord dans les campagnes du Massif central : méthodologie pour une étude. Les étrangers dans les campagnes, Vichy.
- Mamdy J.-F. et Roussel V. (2001). "Nouveaux arrivants et territoires ruraux fragiles : quelques exemples dans le Massif central." Espace, populations, sociétés: 109-122.
- Mamdy J. F. d. (2004). Cap sur la campagne. Paris.
- Mamdy J. F. (2001). Fonction d'accueil des territoires ruraux : nouveaux venus. Lempdes, Enitac.

- Mamdy J. F. (2001). Fonctions d'accueil des territoires ruraux : nouveaux venus. Lempdes.
- Mamdy J. F. (2004). "Dossier Cap sur la campagne." Revue Pour **183**: 51-243.
- Manzagol C. (1995). "Le retour de l'aménagement du territoire?" Cahiers de géographie du Québec **30**, n° **107**: 351 - 358.
- Marchesnay M. (1995). ABC et CBA en TPE : CQFD. Mélanges en l'honneur du Professeur Claude Pérochon, Foucher: 377-389.
- Marchesnay M. (1998). L'entrepreneuriat rural en quête de légitimités. Colloque emploi agricole, emploi rural : ruptures, continuités, innovations, Dijon, S.F.E.R.
- Marcou G., Rangeon F., *et al.* (1997). Les relations contractuelles entre collectivités publiques. Le gouvernement des villes. Territoire et pouvoir, Descartes et Cie: 140p.
- Marée M. and Mertens S. (2002). Définition et délimitation du secteur non marchand. Contours statistiques du non marchand en Belgique. Presses de l'Université de Liège.
- Marshall A. (1890). Principes d'économie politique.
- Marshall A. (1919). L'industrie et le commerce. Paris.
- Martin A.-M., Mermet, J-C. , Ribet, N. (2000). L'invention du Mezenc. Campagne de tous nos désirs. P. Editions de la Maison des sciences de l'homme. Paris, Mission du Patrimoine ethnologique. **16**: 45-57.
- Martinet Epistemologies et sciences de gestion.
- Mathieu N. (1980). "Les transformations agricoles et les transformations rurales en France depuis 1950." Économie rurale N°137: 3-9.
- Mathieu N. (1990). "La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts. ." Économie rurale N°197: 35-41.
- Mathieu N. (1995). L'emploi rural : une vitalité cachée. Paris, L'Harmattan.
- McClelland D. C. (1971). University of Michigan Ann Arbor.
- Meunier B. (1992). Le management du non-marchand. Paris, Economica.
- Michalland B. and Vollet D. (1999). "Utilisation de la méthode des prix hédonistes pour l'évaluation des aménités agricoles et forestières : Etat des lieux et données disponibles." Cahiers d'économie et sociologie rurales **51**: pp.41-64.
- Miles H. (2003). Analyse des données qualitatives.
- Mintzberg (1982). Structure et dynamique des organisations.
- Mollard A. (2001). "Qualité et développement territorial : une grille d'analyse théorique à partir de la rente." Economie rurale **263**: pp. 16-34.
- Mora O., Aubert F., *et al.* (2008). Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030. INRA: 82.
- Morel A. (1994). "Des identités exemplaires. La ville avant les habitants." Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe **23**(Les usages de l'argent).
- Mortier R. s. l. d. d. (1975). Dictionnaire Quillet de la langue française.

- Moscovici S. (1989). Des représentations collectives aux représentations sociales. Les représentations sociales. P.U.F., coll. Sociologies d'aujourd'hui: 62-86.
- Müller P. (1991). "Vers une agriculture de services ?" Economie rurale n° 202 - 203(Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ?): 67-70.
- Müller P., Pernet F., *et al.* (1984). Les agricultures différentes. Grenoble.
- Negro Y. (1994). Activités et emplois non agricoles en milieu rural : mutations et résistance. thèse de doctorat de géographie, Université Toulouse Le Mirail.
- Negro Y. (1995). "L'héritier, le natif et le néo : Trois profils de créateurs d'entreprises non agricoles en milieu rural." Revue de l'économie méridionale Vol. 43, N°172: 39 - 57.
- Nordfors D. (2009). "L'innovation, qu'est-ce que c'est ? ." Les racines de l'innovation.Revue électronique du département d'État américain Retrieved 04-01-10, from <http://www.america.gov>.
- North D. and Smallbone D. (2000). "The innovativeness and growth of rural SMEs during the 1990s." Régional Studies 34(2): 145 - 157.
- Obrecht J. J. (2009). La force du local et son entrepreneur. Colloque INRPME - AUF - AIREPME.
- Offner and Pumain (1996). Réseaux sociaux et territoires. Réseaux et territoires : significations croisées, Ed. L'Aube.
- Parisse A. (2008). Création d'activité en milieu rural : comment adapter l'offre de services d'accompagnement aux projets atypiques? Mémoire de fin d'études. Nancy Universités - INPL, Ecole nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires (ENSAIA): 31p.
- Pecqueur B. (1987). De l'espace-fonctionnel à l'espace -territoire. Essai sur le développement local. Sciences économiques. Grenoble, Université des Sciences Sociales de Grenoble: 474.
- Pecqueur B. (1989). Le développement local: mode ou modèle ? Paris, Syros.
- Pecqueur B. (1994). La construction du territoire par les acteurs. Territoires rurax et développement. Quel rôle pour la recherche? A. D. CEMAGREF Editions: pp. 69 - 81.
- Pecqueur B. (2000). Le développement local. Paris.
- Pecqueur B. (2001). "Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés." Economie rurale 261: 37 - 49.
- Pendelian (1996). "Le profil du créateur d'entreprise."
- Pernet F. (1982). Résistances paysannes.
- Perrier-Cornet P. (2002). Repenser les campagnes, Editions de l'Aube.
- Perrier-Cornet P. (2004). "L'avenir des espaces ruraux français." Futurible analyse et prospective n°299.
- Perrier-Cornet P. and Daubard (2002). "De père de fils, les exploitations agricoles conservent leurs particularités nationales." Agreste Cahiers n° 2: pp. 37 - 44.
- Perrier-Cornet P. d. (2002). Repenser les campagnes.
- Perrin D. *sous la dir. de* (2003). Les politiques de développement rural. Rapport de l'instance d'évaluation, Conseil national de l'évaluation. Paris.

- Peters (2002). "Mixed embeddedness. Does it really explain immigrant enterprise in Western Australia?" International Journal of Entrepreneurial Behavior and Research **vol. 8 n° 1-2**.
- Poche B. (1996). L'espace fragmenté. Elements pour une analyse sociologique de la territorialité. Paris, L'Harmattan.
- Pochon (1998). Les champs du possible - Plaidoyer pour une agriculture durable.
- Pollen-Scop (2004). Analyse de la création d'activité, territoire Leader + "Monts et Montagne d'Ardèche", PNR des Monts d'Ardèche: 49p.
- Poncet P. (2004). "Du patrimoine national à la "société de conservation"." Pouvoirs locaux **63**: 60-62.
- Porter M. (1993). L'avantage concurrentiel des nations, version française du texte de 1990. Paris, Interéditions.
- Poulain (1994). "La mobilité interne en Europe. Quelles données statistiques?" Espaces Populations Sociétés **n°1**: pp 13 - 29.
- Putnam R. (1995). "Bowling Alone : America's Declining Social Capital." The Journal of Democracy **6(n°1)**: pp.65-78.
- Rallet A. (1995). Ressources spécifiques et ressources génériques : une problématique pour le développement local. Les nouvelles logiques du développement. L. Abdelmalki, et Courlet C. (eds). Paris, L'Harmattan: pp.119-132.
- Rautenberg M., Micoud, A. , Bérard, L. , Marchenay, P. (2000). Patrimoine rural et campagne : acteurs et questions d'échelles. Campagnes de tous nos désirs. P. Editions de la Maison des sciences de l'homme. Paris, Maison du Patrimoine ethnologique. **16**: 1-10.
- Raveyre M. (2000). "Nouvelles formes de PME, nouvelles perspectives pour la création d'emplois en milieu rural." Cahiers du centre d'études de l'emploi **38**.
- Ray C. (2003). Gouvernance and neo-endogenous development. Review paper for Defra. London, The Countryside Agency and the Economic and Social Research Council.
- Reix F. (2008). "L'ancrage territorial des créateurs d'entreprises aquitains : entre encastrement relationnel et attachement symbolique." Géographie Économie Société **10**: pp.29-41.
- Remy (1997). "Les sans-dot de l'agriculture : faut-il aider les installations sans aide ?" Economie Rurale **n° 238**(Représentation politique et sociologique du monde agricole et rural français): pp. 33 - 37.
- Renard J. (1994). "Les habits neufs de l'espace rural." Sciences humaines **Hors série n°4**: pp. 12-14.
- Requier-Desjardins D. (2004). Territoires - Identités - Patrimoine : une approche économique?
- Ricardo D. (1817). Principles of political economy. Cambridge.
- Rocheffort M. (1995). Dynamique de l'espace français et aménagement du territoire. Paris, L'Harmattan.
- Rocheffort R. (1982). Réflexions liminaires sur la géographie sociale. Colloque de Géographie sociale de Lyon, Lyon.
- Rouault S. (2006). "Une typologie pour mieux accompagner les petites entreprises." Pour **192**: 83 - 90.

- Roussel V. (2000). "A propos de l'arrivée de nouvelles populations et de ses conséquences sur les espaces ruraux." Revue d'Economie Régionale et Urbaine **1**: 45-62.
- Roussel V. and Begon M. (2005). "Les nouveaux venus et leur rapport au territoire : études de cas dans le Massif-Central." Revue de l'Economie Méridionale **vol. 53**: pp. 464 - 481.
- Roussel V. and Begon M. (2006). "Nouveaux venus et territoire dans le Massif Central." Revue d'Economie Méridionale **212**: 463-481.
- Sailleilles S. (2005). Accompagner le candidat à l'installation en milieu rural. Colloque Accompagnement des jeunes entreprises : entre darwinisme et assistanat, Montpellier.
- Sailleilles S. (2006). "Le faible encastrement territorial : Handicap ou opportunité pour la création d'entreprise en milieu rural?" Revue de management et de sciences sociales **n° 1**.
- Sailleilles S. (2007). Construire un réseau personnel local quand processus migratoire et entrepreneurial sont imbriqués : le cas des entrepreneurs néo-ruraux. Thèse de doctorat en Sciences de Gestion. A. d. l'Entrepreneuriat. Montpellier.
- Sailleilles S. and Sergot B. (2008). Les transferts de TPE d'un milieu urbain vers un milieu rural : déterminants et effets sur les réseaux du dirigeant. Congrès de l'Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME, Louvain
- Saporta B. (1994). "La création d'entreprises : enjeux et perspectives." Revue Française de Gestion(n°101): 47-86pp.
- Saporta B. (2003). "Editorial. Préférences théoriques, choix méthodologiques et recherche française en Entrepreneuriat : un bilan provisoire des travaux entrepris depuis dix ans." Revue de l'entrepreneuriat **2**: pp. 5 - 17.
- Sauvage P. (1995). Construire le travail de demain, 5 tabous au coeur de l'actualité, Editions de l'organisation.
- Schine G. (2003). How to succeed as a lifestyle entrepreneur: Running a business without letting it run your life. Chicago, IL.
- Schmitt C. (2004). "La construction de la valeur : proposition d'une approche dialectique." Revue Sciences de Gestion **38**: 105-132.
- Schumpeter J. (1942). Capitalisme, socialisme et démocratie.
- Séchet R. and Veschambre V. s. l. d. d. (2006). Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale. Rennes, PUR.
- Segrestin D. (1994). "A propos du livre "Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée", Friedberg, E., 1993, Paris, Le Seuil, 405 p." Revue française de sociologie **35**(n°1): pp.129-134.
- Sencébé Y. and Lepicier D. (2007). "Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale." EspaceTemps.net
- Shane S. and Venktaraman S. (2000). "The Promise of Entrepreneurship as a Field of Research." The Academy of Management Review **25, n°1**: 217 - 226.
- Shields (2005). "Does rural location matter? The significance of a rural setting for small business." Journal of Development Entrepreneurship **vol. 10 n° 1**: pp. 49 - 63.
- Shook C., Priem R., *et al.* (2003). "Venture Creation and the Enterprising Individual: A Review and Synthesis." Journal of Management **29 n°3**: 379-399.

- Simon A. (2000). La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises. Étude géographique. Thèse de doctorat de géographie. Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal.
- Simon A. (2001). "Agriculture et tourisme : deux activités complémentaires pour un développement original des hauts pâturages de la montagne vosgienne". Ingénieries - E A T: 57 - 67.
- Smallbone D., North D., *et al.* (1999). "Adapting to peripherally : a study of small rural manufacturing firms in northern england." Entrepreneurship and Regional Development **11**(n°2): pp.109-127.
- Smouts M. C. (1998). "Du bon usage de la gouvernance en relations internationales." Revue internationale des sciences sociales(155): 88p.
- Steiner P. (2002). Encastremets et sociologie économique. La construction sociale de l'entreprise. Autour des travaux de Mark Granovetter. Huault I. (ed.), Éditions EMS, Management et société.
- Taboada Leonetti I. e. a. (1998). Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue Stratégies identitaire. Paris, P.U.F.
- Talandier M. (2005). La ressource territoriale : un avantage comparatif pour les territoires ruraux isolés ? Paris.
- Testart A. (2001). "Echange marchand, échange non marchand." Revue française de sociologie **42**(n°4): pp.719-748.
- Thomsin L., Bernard B., *et al.* (1998). "Le choix résidentiel rural : une articulation de comportements individuels à contenu social, économique ou culturel." Revue de l'institut de sociologie: 125-152.
- Tirone L. and Joannon M. (1994). Pour une approche didactique de la géographie. C. R. d. D. Pédagogique. Marseille, Institut de Géographie de l'université d'Aix-Marseille: 48 p.
- Torre A. (2000). "Economie de proximité et activités agricoles et agro-alimentaires. Eléments d'un programme de recherche." Revue d'Economie Régionale et Urbaine(n°3): pp.407-426.
- Torre A. (2003). Le local à l'épreuve de l'économie spatiale : agriculture, environnement et espaces ruraux. Paris, INRA/SAD.
- Torre A. and Filippi M. (2005). Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux. Paris, INRA.
- Tregear A. (2005). "Lifestyle, growth, or community involvement? The balance of goals of UK artisan food producers." Journal of Entrepreneurship and Régional Development **17**(1): 1 - 15.
- Trognon L. (2010). IngeTerr : Concepts, cadres et pratiques de l'ingénierie territoriale. Les 4 pages PSDR3. A. R.-A. Projet PSDR: 4.
- Trouvé P. (2001). The Employment and Training Practices of SMEs. Examination of research in 5 EU Member States. in Training in Europe - 2nd Report on Vocational Training Research in Europe 2000 : Background Report. Cedefp Référence Series. S. Descy and M. Tessaing. Luxembourg, Opoce: 91-232
- Vacquin H. (1995). "Editorial." Stratégies du management(233).
- Van Parijs P. (1990). Le modèle économique et ses rivaux, Droz.
- Vanier M. (2001). Le futur de nos identités. Radiophare.

- Vanier M., Debarbieux B., *et al.* (2009). Territoires, territorialité, territorialisation - Controverses et perspectives. Rennes, PU Rennes.
- Verbeck C., Lenain M. A., *et al.* (2011). "Vers un nouveau modèle systémique dans l'analyse de la création d'activités et d'emplois en espace rural." Revue d'économie régionale et urbaine N°2, pp 369-388
- Verstraete T. (1999). Entrepreneuriat: connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes Paris, L'Harmattan.
- Veschambre V. (2008). Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la destruction. Rennes, PUR.
- Viard J. (2000). La campagne et l'archipel paysan. Vives campagnes. Le patrimoine rural, projet de société. D. Chevallier. Collection Mutations, Autrement. **194**.
- Violier P. (1998). Création d'emplois et tourisme rural, freins et nouvelles perspectives. Colloque emploi agricole, emploi rural : ruptures, continuités, innovations, Dijon, S.F.E.R.
- Vivier D. (1995). Etat des lieux et perspectives de l'emploi dans les zones rurales et de montagne. L'emploi rural : une vitalité cachée. Mathieu N. (ed). Paris, L'Harmattan: pp.89-104.
- Vollet D. (1997). Les phénomènes d'induction d'emplois par les fonctions résidentielles et récréatives des espaces ruraux, contribution à une analyse économique du développement rural. Thèse de doctorat en Analyse et Politique Economiques, Université de Bourgogne.
- Ward N., Atterton J., *et al.* (2005). Universities, the knowledge economy and 'neo-endogenous rural development'. Discussion Paper Series n°1. Newcastle, Centre for rural economy: 15p.
- Weber M., Ed. (1965). Essai sur la théorie de la science. Paris, Plon.
- Williamson O. E. (1975). Markets and Hierarchies : Analysis and Antitrust Implications.
- Zimmermann J.-B. (1998). "Nomadisme et ancrage territorial : propositions méthodologiques pour l'analyse des relations firmes-territoires." Revue d'Economie Régionale et Urbaine(n°2): pp.211-230.
- Zimmermann J. B. (2005). "Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial." Revue de l'IRES N°47: 21-36.

RÉFÉRENCES D'ACTEURS

- ADIR (2006). "Création d'activités : l'accompagnement associatif en milieu rural." Transrural Initiatives(n°323): 8 p.
- ADIR (2007). "Création d'activités : se lancer avec filet." Transrural Initiatives(n°347): 8p.
- APCE Observatoire. (2008). "La création d'entreprise en milieu rural." Retrieved 06/10/08, from <http://www.apce.com/cid75428/la-creation-d-entreprise-en-milieu-rural.html?pid=264>.
- Centre de Ressources Interrégional Alpin sur la Pluriactivité et la Saisonnalité (2006). Atelier 3: la pluriactivité: un atout pour créer son entreprise? Forum interrégional alpin sur la pluriactivité et la saisonnalité, Albertville.
- Centre de services aux entreprises Canada-Ontario. (2008, 09/12/08). "Organismes à but non lucratif." from <http://www.entreprisescanada.ca>.

Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) (1995). Construire le travail de demain, 5 tabous au coeur de l'actualité, Editions de l'organisation.

Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) (2002). "Politiques d'emploi et territoires." Bref(n°182): 4p.

Centre for Enterprise and Economic Development Research (CEEDR) (2002). Encouraging and supporting enterprise in rural areas. Report to the Small Business Service. London: 65p.

Centre for Enterprise and Economic Development Research (CEEDR) (2002). Encouraging and supporting enterprise in rural areas. Report to the Small Business Service. London: 65p.

Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES) de Basse-Normandie, Ed. (2007). Colloque : Création d'activité et territoires. Programme européen Equal "Entreprendre sur des territoires solidaires". Caen, Université de Caen.

CREFAD Auvergne (2008). Etude Porteurs de Projets "Mieux comprendre les dynamiques d'installation", Document de Travail en prévision du Comité d'Etudes et de Propositions du 16 octobre 2008: 11p.

DIACT (2008). 40 ans d'aménagement du territoire. Paris, La Documentation Française.

Dictionnaire de l'académie française 9ème version. "Activité." from <http://atilf.atilf.fr/academie9.html>.

eDORA. (2007). "Derrière les mots..." Retrieved 08/10/08, from http://www.celavar-auvergne.org/spip/IMG/pdf/BAO1_derriere_les_mots.pdf.

Grep, Ed. (2003). Conférence "La création d'entreprise en milieu rural". Cycle "Regards croisés". Sonderborg, Tamen; Brage; Grep.

Horgues-Debat J. (2006). "TPE et territoires : des relations à inventer." Pour n° 192: 147-153.

INSEE. "Activité économique." from <http://www.insee.fr/fr/default.asp>.

Insee (2008). N°34 économie.

La Documentation Française. (2008). "Favoriser l'accès à l'emploi." Retrieved 27-07-09, from <http://www.viepublique.fr/politiques-publiques/politiques-insertion/aide-emploi/.xtor=RSS-13>.

Ministère de l'Économie de l'industrie et de l'emploi. (2009). "Communiqué de presse : 27 mai 2009 - Hervé Novelli et les présidents des réseaux de CFE ont signé aujourd'hui une convention de lancement du guichet unique de la création d'entreprises." Retrieved 28-09-09, from http://www.minefe.gouv.fr/discours-presse/discours-communiques_finances.php?type=communiqu&id=2952.

MRJC (2003). S'installer n'est pas s'enterrer ! : l'installation agricole, état des travaux du MRJC. Les cahiers du MRJC. Paris: 56 p.

Nihous F. (2008). La diversification et la valorisation des activités agricoles au travers des services participant au développement rural - Eléments de réflexion, scénarios d'organisation, propositions. Paris, Ministère de l'agriculture et de la pêche: 52.

TABLES

TABLE DES CARTES

Carte 1 : Carte de localisation des trois territoires d'étude dans le Massif central	66
Carte 2 : Evolution de la population de 1999 à 2010 par commune (%)	69
Carte 3 : Part de la population entrante depuis 5 ans en 2007 par commune	70
Carte 4 : Part des ménages ayant emménagé dans la commune en 2007 depuis...	72
Carte 5 : Nombre d'emplois au lieu de travail par commune en 2007	75
Carte 6 : Nombre d'emplois au lieu de travail pour 100 habitants par commune en 2007	76
Carte 7 : Nombre d'entreprises par commune en 2009	78
Carte 8 : Nombre d'entreprises de 5 salariés ou plus par commune en 2008	79
Carte 9 : Nombre d'entreprises de moins de 5 salariés par commune en 2008	80
Carte 10 : Evolution des emplois au lieu de travail entre 1999 et 2007 par communes	82
Carte 11 : Nombre d'entreprises créées par communes de 2006 à 2009	84
Carte 12 : Nombre de création d'entreprises sous statut autoentrepreneur par communes en 2009	85
Carte 13 : Création d'entreprises de 2006 à 2009 pour 1000 habitants par canton	86
Carte 14 : Carte de situation du plateau du Cézallier	96
Carte 15 : Le plateau du Cézallier, son organisation administrative, ses territoires de projet	98
Carte 16 : Carte de situation du PNR de Millevaches en Limousin	102
Carte 17 : Le PNR Millevaches en Limousin, son organisation administrative, ses territoires de projet	104
Carte 18 : Carte de situation du Pays des Combrailles	108
Carte 19 : Le Pays des Combrailles, son organisation administrative, ses territoires de projet	110
Carte 20 : Localisation des TPE inventives recensées dans le Pays des Combrailles	122
Carte 21 : Les TPE inventives rencontrées sur le plateau du Cézallier	123
Carte 22 : Les TPE inventives rencontrées sur le plateau de Millevaches	124
Carte 23 : Les TPE inventives rencontrées sur le Pays des Combrailles	125

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Principales raisons ayant poussé à créer une entreprise en % de réponses (activité marchande non agricole, France, 2006)	11
Figure 2 : Lecture sociétale de l'évolution des espaces ruraux	20
Figure 3 : Graphe d'objectif pour favoriser l'attractivité d'un territoire	26
Figure 4 : Lecture procédurale de l'évolution des espaces ruraux	27
Figure 5 : Lecture savante de l'évolution des espaces ruraux	33
Figure 6 : Les différents concepts mobilisés dans la thèse	46
Figure 7 : Le processus de création d'entreprises	51
Figure 8 : Le processus de création et d'ancrage des TPE inventives	53
Figure 9 : Modèle d'appui aux processus de création et d'ancrage territorial des TPE inventives	54
Figure 10 : Influences géographiques sur la localisation des TPE inventives – le cas du Pays des Combrailles	121
Figure 11 : Nuage d'étiquettes des motivations à la création	141
Figure 12 : Les TPE inventives, des innovations discrètes	158
Figure 13 : Nuage d'étiquettes des représentations du territoire	167
Figure 14 : De l'importance des réseaux professionnels et sociaux locaux dans l'ancrage territorial des TPE inventives.	186
Figure 15 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Myriam	202
Figure 16 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Damien	205
Figure 17 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Martin et Elisabeth	208
Figure 18 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Sophie	211
Figure 19 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Cédric	214
Figure 20 : Le processus de création et d'ancrage, cas de Elsa et Thierry	217
Figure 21 : Typologie des acteurs de l'accompagnement et du développement territorial	224
Figure 22 : Les types d'acteurs et leur représentation de la création d'activités	230
Figure 23 : Liens aux autres acteurs dans le processus de création et d'ancrage, cas de Myriam	236
Figure 24 : Liens aux autres acteurs dans le processus de création et d'ancrage, cas de Martin et Elisabeth	239
Figure 25 : Liens aux autres acteurs dans le processus de création et d'ancrage, cas de Elsa et Thierry	242
Figure 26 : Les liens aux autres acteurs par Airelle Limousin	267
Figure 27 : Les liens aux autres acteurs par le PLA de Bourgneuf	268
Figure 28 : Les liens aux autres acteurs par le Conseil regional Limousin – Objectif Création	269
Figure 29 : Les liens aux autres acteurs par le De Fil en Réseau	270
Figure 30 : Les liens aux autres acteurs par la pépinière d'entreprise des Portes de Vassivière	271
Figure 31 : Les liens aux autres acteurs par le PLA de Haute-Corrèze	271
Figure 32 : Les idéaltypes des métiers de l'ingénierie territoriale	281
Figure 33 : Eléments de définition des innovations discrètes	285

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la population et des emplois français par zonage en aires urbaines et de l'espace rural.	8
Tableau 2 : Nombre et part d'entreprises selon leur taille en nombre de salariés en France en 2006	9
Tableau 3 : Part des entreprises de 4 salariés ou moins par catégorie de commune	10
Tableau 4 : Typologie des TPE selon Bentabet, Micheur et Trouvé	12
Tableau 5 : Typologie des TPE selon Jaouen	13
Tableau 6 : Les TPE en logique d'auto-emploi selon Rouault	14
Tableau 7 : Matrice d'analyse des entretiens auprès des créateurs de TPE inventives	61
Tableau 8 : Matrice d'analyse des entretiens auprès des acteurs territoriaux et acteurs de l'accompagnement	61
Tableau 9 : Panorama en chiffres des régions Auvergne et Limousin et de la France	67
Tableau 10 : comparatif des aides à la création d'activités en région Auvergne et Limousin	91
Tableau 11 : Les principales politiques d'accueil et de création d'activités sur le Cézallier	99
Tableau 12 : Les trois terrains d'étude et la création d'activités	112
Tableau 13 : Les créateurs de TPE inventives du plateau du Cézallier	114
Tableau 14 : Les créateurs de TPE inventives des Combrailles	116
Tableau 15 : Les créateurs de TPE inventives du plateau de Millevaches	118
Tableau 16 : les activités de production et de transmission	131
Tableau 17 : Proximité au monde agricole pour les activités à base agricole	133
Tableau 18 : Proximité au monde classique de l'artisanat pour les activités à base artisanale	134
Tableau 19 : Des activités de services peu communes	136
Tableau 20 : Taille et statut des TPE	138
Tableau 21 : Les TPE inventives : des clientèles aux provenances mixtes	148
Tableau 22 : Des TPE misant sur la commercialisation en direct, en collectif ou par Internet	151
Tableau 23 : Des TPE qui valorisent des ressources locales	154
Tableau 24 : Nos apports à la définition des TPE inventives selon Rouault	157
Tableau 25 : Motivations pour la localisation des créateurs de TPE inventives non migrants	160
Tableau 26 : Motivations pour la localisation des créateurs de TPE inventives migrants	162
Tableau 27 : Apports de nos travaux à partir de ceux de Font	166
Tableau 28 : Emplois et formations en lien avec la TPE créée	173
Tableau 29 : Progressivité des installations	175
Tableau 30 : L'ancrage territorial chez les migrants créateurs d'entreprise.	181
Tableau 31 : Relations au territoire, à l'activité et à l'ancrage territorial des TPE inventives	187
Tableau 32 : Emplois créés par les TPE inventives sans base agricole	193
Tableau 33 : Emplois créés par les TPE inventives à base agricole	194
Tableau 34 : Place des TPE inventives dans la valorisation des ressources locales	194
Tableau 35 : Comparaison territoriale de la participation des TPE inventives au processus de spécification des ressources	195

Tableau 36 : Les subventions perçues pour la création des TPE inventives	197
Tableau 37 : Les acteurs de la création de TPE rurales par secteur.	222
Tableau 38 : Les acteurs de la formation professionnelle selon le type de formation proposée	223
Tableau 39 : Les acteurs de l'insertion par type de service proposé	223
Tableau 40 : L'organisation des acteurs dans les trois territoires étudiés	273

TABLE DES ACRONYMES

ADASEA	Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADHUME	Agence locale de l'énergie et du climat
ADIE	Association pour le droit à l'initiative économique
AFICC	Association foncière d'installation du canton de La Chaise-Dieu
AFOCG	Association de formation collective à la gestion
AFPA	Association pour la formation professionnelle des adultes
AFRAT	Association pour la formation des ruraux aux activités de tourisme
AGEFIPH	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
AGRESTE	Statistique agricole du ministère de l'agriculture
AMAP	Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
ANDA	Association nationale de développement agricole
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
AOC	Appellation d'origine contrôlée
ARDTA	Agence régionale de développement des territoires Auvergne
ARPA	Agence régionale des Pays d'Auvergne
BG	Boutiques de gestion
BIC	Bénéfice d'intérêt commercial
BPREA	Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole
C2RA	Centre régional de ressources aux associations
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CDDA	Conseil départemental de développement agricole
CETA	Centre d'études techniques agricoles
CFPPA	Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
CIDF	Centre d'information sur le droit des femmes
CIMAC	Convention interrégionale de Massif central
CIVAM / FRCIVAM	Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural / Fédération régionale des centres d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
Crefad	Centre régional de recherche d'études et de formations à l'animation et au développement
CRES / CRESS	Chambre régionale d'économie sociale Chambre régionale d'économie sociale et solidaire

CTE	Contrat territorial d'exploitation
CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
dASA	Développement animation sud Auvergne
DATAR	Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'action régionale de 1963 à 2005 Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale depuis 2009
DIACT	Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires de 2005 à 2009 (cf. DATAR pour les autres dates)
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DJA	Dotation jeunes agriculteurs
EARL	Exploitation agricole à responsabilité limitée
ESS	Economie sociale et solidaire
ETI	Entreprise de taille intermédiaire
EURL	Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
FEADER	Fond européen agricole pour le développement rural
FEDER	Fond européen de développement régional
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
GAEC	Groupement agricole d'exploitation en commun
GREMI	Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs
HCF	Hors cadre familial
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
JAC	Jeunesse agricole chrétienne
LEADER	Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale
LOADDT	Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire
LOADT	Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire
MAE	Mesures ago-environnementales
MRJC	Mouvement rural de jeunesse chrétienne
MSA	Mutualité sociale agricole
NSE	Nouvelle sociologie économique
OCAPA	Outil commun d'accompagnement des projets en Auvergne
PAC	Politique agricole commune
PAIO	Permanences d'accueil, d'information et d'orientation
PFIL	Plate-forme d'initiatives locales

PLA	Pôle local d'accueil
PME	Petite et moyenne entreprise
PNR	Parc naturel régional
REPAS	Réseau d'échanges et de pratiques alternatives
SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAPO	Société anonyme à participation ouvrière
SARL	Société à responsabilité limitée
SAU	Surface agricole utile
SCI	Société civile immobilière
SMADC	Syndicat mixte d'aménagement et de développement des Combrailles
SME	Small and medium entreprises
SPE	Service public de l'emploi
SRADDT	Schéma régional d'aménagement et de développement durable des territoires
SRED	Schéma régional d'économie et du développement
SUAD	Service d'utilité agricole et de développement
TIC	Technologie de l'information et de la communication
TPE	Très petite entreprise
URSCOP	Union régionale des sociétés coopératives de production
URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
UTH	Unité de travailleur homme
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

ANNEXES

ANNEXE 1 : UN PEUPLE UNE CULTURE. MANIFESTE DE PEUPLE ET CULTURE – 1945

AVIS AU LECTEUR

Tel qu'il se présente, ce texte, élaboré au cours de l'été 1945, est très imparfait, indigne même du sujet qu'il aborde.

Pourquoi donc publier?

- parce que, malgré ses imperfections, il a su attirer l'attention et même l'estime des spécialistes;
- parce que, tout compte fait, il représente l'état de nos convictions et de nos préoccupations au début de l'année 1946;
- parce qu'il est utile qu'il existe un texte à propos duquel les positions des partisans, des sympathisants et des adversaires aient l'occasion de s'affirmer.

Ceci dit, nous prions le lecteur actif:

- de ne pas se laisser troubler par la terminologie. La matière est neuve et cherche encore son langage. Que chacun, par ses remarques, nous aide à l'enrichir et à la préciser.
- de ne pas se laisser arrêter par la résonance politique inévitable des problèmes évoqués. Que la politique (au sens large des affaires de la Cité et au sens restreint de l'activité des partis) soit et doit être au premier plan des préoccupations des citoyens, nous le croyons et le proclamons.

Mais, il y a place dans notre société pour d'autres activités. Nous voulons être des éducateurs, PRODUIRE DE L'EDUCATION, comme d'autres produisent du pain, de l'acier ou de l'électricité. La culture du peuple pose des problèmes éducatifs que nous abordons et tentons de résoudre en techniciens. Notre ambition ne va pas au-delà. La technique doit rester à son rang de moyens, sans prétendre jamais à devenir une fin.

SOMMAIRE

TÉMOIGNAGE COLLECTIF

« Ouvriers syndicalistes, ingénieurs, officiers, sous-officiers, étudiants, instituteurs, professeurs, artistes, nous nous efforcerons de poser suivant les réalités de l'époque, les bases d'une véritable éducation des masses et des élites. »

LIGNES D'ACTION

« La culture populaire ne saurait être qu'une culture commune à tout un peuple : commune aux intellectuels, aux cadres, aux masses. Elle n'est pas à distribuer. Il faut la vivre ensemble pour la créer. »

UN NOUVEL HUMANISME

« La vraie culture naît de la vie et retourne à la vie. »

UNE TECHNIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

« La technique de l'éducation populaire ne doit pas être celle de l'enseignement primaire et universitaire. Les problèmes que pose l'initiation du peuple tout entier à la culture nous amène à rompre nettement avec les méthodes scolaires. »

PROBLÈMES D'ORGANISATION

« Qu'il soit bien entendu que la culture populaire ne peut être, en son terme, que la culture d'un peuple sans classes qui, du haut en bas de l'échelle sociale, participe à une civilisation commune.»

TÉMOIGNAGE

• A l'origine de la formation de notre équipe, il y a une révolte de la séparation de la culture et du peuple, de l'enseignement et de la vie. Depuis longtemps, il nous était apparu que cet état de choses était insupportable. Mais la Résistance nous a fait prendre plus fortement conscience de notre opposition.

• **OUVRIERS SYNDICALISTES**, dans le maquis, nous avons vécu une vie fraternelle avec des ingénieurs, des militaires, des intellectuels. Nous avons senti ce qui nous unissait et aussi ce qui nous séparait. Ensemble nous avons eu l'occasion et le temps de lire, de réfléchir et d'échanger des idées. Nous avons connu une culture qui nous a inspiré à la fois du désir et de la méfiance. Intellectuels et manuels, nous défendions les mêmes valeurs; nous n'avions pas le même langage. Nous n'avions pas une culture commune. Pourtant, dans nos revendications, le droit au savoir est inséparable du droit au bien-être. Hier, dans les Collèges du travail, nous avons cherché à nous instruire et à nous former. Nous avons été déçus. Nous n'avons pas toujours trouvé la nourriture dont nous avons besoin. Aujourd'hui, dans les Bourses du travail, dans nos usines, avec l'aide de ces ingénieurs et de ces intellectuels que nous 'avons connus, nous nous préparons à être des délégués d'entreprise. L'éducation, nous le savons, est, après le pain, le premier besoin 'du peuple. Mais rien de ce qui existe - ni les cours publics, ni les cours postsecondaires - ne correspond à nos aspirations. En étroite collaboration avec 'des instituteurs, des professeurs syndicalistes, nous reprendrons l'éducation ouvrière sur de nouvelles bases.

• **INGENIEURS**, notre résistance à la déportation nous a rapprochés des ouvriers, des employés. Nous ne voulons plus être des isolés comme en 36. Il ne doit plus y 'avoir les cadres d'un côté, les ouvriers de l'autre; tous sont des travailleurs, travailleurs de même idéal et de fonctions diverses. De la démocratisation de l'usine dépend l'efficacité de notre commandement. Mais les grandes écoles ne nous ont pas préparés à notre fonction sociale. Pour prendre part à la vie économique, la classe ouvrière a besoin d'un enseignement et d'une éducation. Nous, techniciens, sommes bien placés pour l'aider. Mais qui nous a formés pour cette tâche ? Aussi, avons-nous dû laisser l'éducation populaire aux seuls instituteurs ou

professeurs, souvent ignorants du fonctionnement de l'usine. Pour être solide, notre culture générale devrait reposer sur le métier. Ni l'Ecole centrale, ni Polytechnique, ni les Arts et Métiers ne s'en sont souciés.

- **OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS**, nous avons partagé la résistance des militants syndicalistes, des militants politiques. Nous avons combattu avec une foule d'hommes animés d'un idéal ardent. Nous nous sommes douloureusement heurtés au mur qui maintenait séparées l'armée et la nation – la “nation vivante”. Nous 'avons acquis des façons de parler, de sentir, de penser qui n'entraient pas jusqu'à ce jour dans ce qu'on appelait notre “rôle social d'officier”. Sans faire de politique, nous avons appris dans ce combat populaire, que l'unité française ne peut être réellement fondée que sur le grand mouvement de libération sociale et économique de notre temps. Et nous avons remis en question l'enseignement désuet qu'on nous avait donné dans nos écoles.

- **ETUDIANTS, INSTITUTEURS, PROFESSEURS**, nous avons souffert de l'incompréhension réciproque qui nous éloigne des paysans et des ouvriers. Nous avons voulu abattre la barrière qui sépare les primaires et les secondaires. L'action commune dans nos mouvements de Résistance, nos syndicats, nos partis nous a conduits à souhaiter l'unité culturelle. Nous ne voulons pas que les bienfaits de la culture restent le privilège d'une classe. La méfiance de nos camarades ouvriers à notre égard, loin de nous repousser dans un isolement orgueilleux, éveille en nous des inquiétudes fécondes: que vaut cette culture dont nous sommes les représentants ?

- **ARTISTES**, nous ne voulons pas d'un art réservé à quelques élus. Nous savons que la création est solitaire, mais nous voulons retrouver le dialogue avec le grand public. Nous souhaitons un théâtre populaire, un art populaire. Les grands souffles du siècle doivent animer notre œuvre d'art. Les préoccupations habituelles reprendront leur place dans le grand drame collectif de notre époque. « Il n'est pas possible que, des gens qui ont besoin de parler et des gens qui ont besoin d'entendre, ne naisse un style. » Et ce n'est pas dans les conservatoires ou les écoles des Beaux-Arts qu'il pourra naître.

On nous accusera d'ingratitude. Oui, l'école nous a servi, mais nous lui en voulons de nous avoir mal préparés à nos tâches d'aujourd'hui, et plus mal encore aux grandes entreprises du monde demain. L'action nous a rendus exigeants à l'égard de la vie. Nous voulons garder le contact avec les hommes, avec les vrais problèmes de la condition humaine. Nous ne pouvons nous contenter de manier des idées. L'enseignement intellectualiste de l'université bourgeoise ne nous satisfait plus. Nous nous efforcerons de poser suivant les réalités de l'époque, les bases d'une véritable éducation des masses et des élites. Nous ne voulons pas recommencer les erreurs des années écoulées. L'esprit de l'affaire Dreyfus s'est prolongé dans l'entreprise lyrique des Universités populaires. En ce temps-là, les intellectuels “allaient au peuple”. L'esprit des tranchées a cherché à se perpétuer dans les “Equipes sociales” - équipes de bourgeois de bonne volonté. L'esprit syndicaliste n'a pas toujours su éviter l'écueil de l'intellectualisme dans la culture prolétarienne ou la culture ouvrière. L'esprit de la Résistance pourra-t-il enfin animer une véritable culture populaire ? Décidés à ne pas retomber dans les

erreurs du passé, nous nous sommes groupés pour l'action éducative : nous voulons assurer à cette culture un fondement solide.

LIGNES D'ACTION

- Rendre la culture au peuple et le peuple à la culture, voilà notre but. On parle souvent de la culture populaire comme d'un enseignement mineur donné à un milieu privé de savoir. Par culture populaire, on entend diffusion de la culture dans la classe ouvrière. Mais que recouvre ce mot "culture" ? Est-ce un moyen de développer harmonieusement ceux qui la reçoivent, de les rendre meilleurs ou mieux armés ? Ce n'est, le plus souvent, qu'une somme arbitraire de connaissances sans unité organique, sans lien avec la vie. La culture bourgeoise est en crise. Ce n'est pas elle que nous prétendons apporter à la classe ouvrière, même si elle lui paraît désirable. Le paternalisme est aussi haïssable dans le domaine culturel que dans le domaine social et économique. Nous ne voulons pas d'une culture aristocratique ou bourgeoise étendue à un nouveau public. La culture populaire ne saurait être qu'une CULTURE COMMUNE A TOUT UN PEUPLE : commune aux intellectuels, aux cadres, aux masses. Elle n'est pas à distribuer. Il faut la vivre ENSEMBLE pour la créer. Elle ne saurait être plaquée sur la vie du peuple. Elle doit en émaner. Les porteurs de la culture vraie ne sont pas seulement ceux qui en font profession.

- La culture populaire pose pour tous le problème de la vraie culture. La "culture désintéressée" se désintéresse un peu trop de la vie. Au contraire, LA VRAIE CULTURE NAIT DE LA VIE ET RETOURNE A LA VIE. A partir de son atelier, on peut expliquer au tourneur les lois de la production et de la consommation ; à partir d'une voiture, on peut apprendre la géométrie au charpentier; à partir des scènes de la vie quotidienne, on peut bâtir une philosophie. Ni la littérature, ni la science, ni le droit ne définissent une culture. Ces disciplines ne livrent qu'un aspect des choses. La culture s'appuie d'abord sur la vie de l'homme, la vie de la société, la vie du monde. Elle crée en nous des perspectives; elle donne de l'ampleur et de la profondeur à notre vie, à travers les sciences, la philosophie et l'art. Elle relie la connaissance à l'action par une philosophie des valeurs. Cette unité lui est ESSENTIELLE. La culture vraie ne se limite pas à la sphère des idées; elle conduit à un art de s'exprimer et à un art de vivre. L'ouvrier qui résume son idéal dans un style simple et direct est plus proche d'une vraie culture que l'étudiant qui, pour un examen, apprend par cœur une liste de citations. A travers la connaissance, une culture vraie se courbe vers l'action. Elle ne tend pas seulement à interpréter le monde, mais à le transformer. Cette culture ne prétend pas être une "culture générale". Mais elle est bien autre chose qu'un amas de connaissances littéraires ou philosophiques, groupées par le hasard, les nécessités d'un concours ou, dans le meilleur des cas, par la curiosité. Elle nous rapproche, au contraire, d'une culture populaire qui est d'abord une culture vivante. Une culture vivante suscite un type d'homme. Elle suppose des méthodes pour transmettre la connaissance et former la personnalité. Enfin, elle entraîne la création d'institutions éducatives. Ainsi la culture populaire a besoin d'un humanisme, d'une technique, d'une organisation propres - faute de quoi, elle risque de rester prisonnière d'un enseignement périmé.

UN NOUVEL HUMANISME

• CET HUMANISME NOUVEAU n'est pas une conception à priori, c'est une exigence de l'époque. Il n'est pas rattaché à une métaphysique de l'univers. Il est simplement un ensemble de principes qui s'exprime dans un style de vie personnel et collectif. Sans lui, pas de culture incarnée, vivante. Il ne s'applique ni au domaine confessionnel, ni au domaine politique: il est la base d'une culture commune à des hommes qui ont des doctrines philosophiques et politiques différentes. Il est dans la formation de l'homme un facteur d'unité française. Mais, dans sa nature, il est révolutionnaire: il se dégage des mouvements du siècle, pour orienter la culture vers la vie moderne. Il ne saurait être ni conservateur, ni réactionnaire. « On est de son temps comme on est d'un parti. » Il reflète les exigences éternelles de la tradition des humanités, mais il intègre à l'homme moderne l'apport des mouvements du prolétariat, de la jeunesse et de la science. Par l'action éducative, il contribue à la renaissance française et à l'avènement d'un homme nouveau.

• UNE ÈRE DES MASSES s'ouvre à nous. La montée du prolétariat à travers les grèves, les révoltes, les révolutions, est en train de substituer une civilisation collective et fraternelle au règne de l'individualisme bourgeois. La presse, le cinéma, la radio, tendent à supprimer le cloisonnement des milieux, des individus. Dans l'économie, dans la politique, dans la culture elle-même, tous les problèmes se posent ou doivent se poser à l'échelle des masses. Nous voulons faire des hommes adaptés à cette civilisation des masses. Des hommes qui ne s'emprisonnent pas dans leur milieu de travail, leur milieu familial, leur catégorie sociale, mais qui vivent une solidarité avec le peuple tout entier. Des militants ouvriers et paysans aussi passionnés de combattre pour le savoir que pour le bien-être. Des cadres qui soient pénétrés non seulement de leur responsabilité sociale vis-à-vis de chaque ouvrier, mais encore de leur solidarité avec la classe ouvrière. Des intellectuels qui refusent l'isolement de la « tour d'ivoire » pour travailler à l'unité du peuple et de la culture. Des hommes qui, du haut en bas de l'échelle sociale, participent de cette culture issue des Bourses du travail autant que des académies.

• Notre civilisation a vieilli et la JEUNESSE s'est révoltée. Le fascisme a exploité sa révolte. Il a créé le mythe de la jeunesse. Ce mythe, nous le refusons pour nous attacher à la réalité qu'il cache. Nous voulons faire des hommes sains qui ne se confinent pas dans la ville, mais qui, sachant vivre dans la nature, chaussent les “godillots” pour la route, et exercent leur corps sur le stade. Des hommes qui rompent avec la mollesse petite bourgeoise et le “train-train” fonctionnaire, pour animer leur vie du rythme de la jeunesse. Des hommes, qui malgré le sérieux de la vie, gardent la joyeuse allégresse de l'adolescence. Nous voulons que les cadres des syndicats, de l'industrie, de l'armée soient rajeunis. La gérontocratie est un danger pour la santé d'un pays. Le stade, les clubs, les mouvements de jeunesse sont porteurs d'une culture nouvelle, comme les Bourses du travail. Il est temps que cette culture prenne forme et conquière toute la nation.

• Notre époque est marquée par la TECHNIQUE. On a dit et redit que la découverte de la machine à vapeur, celle de l'électricité, celle enfin de la désintégration atomique, ont

bouleversé et bouleverseront la vie économique, la vie culturelle. Mais en a-t-on tiré toutes les conséquences pour la naissance d'un humanisme moderne ? Nous voulons des hommes d'un style neuf, des travailleurs qui gardent intacte l'antique conscience professionnelle mais sachent coopérer dans la grande entreprise collective. Des hommes qui rompent avec le bricolage et la superstition artisanale pour appliquer des méthodes scientifiques de travail; des hommes qui compensent l'inévitable spécialisation du travail moderne en dégageant de leur métier une vraie culture. Des hommes qui se délivrent des habitudes et des préjugés pour améliorer leur vie en recourant aux découvertes de la biologie, de l'hygiène, de la psychologie, de toutes les sciences de l'homme. Des hommes qui savent que le béton et l'acier posent à l'urbanisme des problèmes nouveaux et soient préparés à vivre pleinement dans les conditions modernes de l'habitat. Des hommes qui, au-delà des cadres de la nation, recherchent une culture universelle que devraient favoriser tous les moyens d'échange et de diffusion. Nous voulons que l'humanisme repose de plus en plus sur les sciences de l'homme et qu'il ne se limite plus au seul message des humanités gréco-latines. La culture prend corps dans le laboratoire du savant, autant que dans le bureau du philosophe ou le cabinet du poète.

- Ce mouvement irrésistible des masses populaires, cette conquête de la nature par les hommes de science, cette révolte de la jeunesse contre le conformisme témoignent d'une FOI DANS L'HOMME. Tous les hommes qui ont compris leur époque, qu'ils soient croyants ou incroyants, communient en cet acte de foi dans l'avenir humain. La pensée de notre époque doit s'appliquer toujours davantage à transformer le monde. Nous voulons des hommes qui aient des "pouvoirs" autant que des "connaissances". Nous faisons écho au cri d'alarme de Marx et de Nietzsche « contre une culture conservatrice » et sans élan créateur. Du primaire au supérieur, et malgré ses grandeurs, notre enseignement est trop souvent orienté vers le "savoir" plutôt que vers "l'action". Nous voulons des hommes pleins de dynamisme. La relaxation est nécessaire. Les muscles, les nerfs, le cerveau doivent connaître le repos. Mais ce n'est qu'un moment. Nous devons nous efforcer de tirer le plus grand rendement de nos facultés, de toutes nos facultés. Jamais il n'y a eu moins de place pour le laisser-aller. Il existe une certaine aspiration à «la douceur de vivre» qui est le signe d'une mauvaise santé, d'une diminution de vitalité. Nous voulons des hommes qui participent de tout leur cœur à l'élan des masses vers l'avenir, mais qui sachent garder une intelligence libre, capable de résister à tous les entraînements irréfléchis et de dominer la confusion du monde moderne. Nous ne voulons pas des hommes soumis au destin. Certes, la science nous montre le poids des déterminations biologiques, psychologiques, économiques, sociologiques qui pèsent sur nous. Mais nous leur refusons un caractère fatal. En s'appuyant sur l'hérédité, l'inconscient et les contraintes sociales, l'homme peut retrouver la liberté et la maîtrise de lui-même. Nous voulons des hommes qui sachent trouver un équilibre dans la vie familiale, la vie professionnelle et une vie sociale plus large. Notre époque est privilégiée; chaque jour elle nous invite à ouvrir plus largement nos cours. Des hommes qui tendent à réaliser intégralement leur condition d'homme. Des milliers de travailleurs, libérés par la machine d'un labeur opprimant, pourront connaître une vie plus pleine. Les loisirs permettront l'avènement d'une civilisation où l'action pourra être "la sœur du rêve". C'est pour elle que nous nous préparons. Enfin, des hommes qui

allient les exigences de la vie moderne aux lois permanentes de la nature humaine. Des hommes qui, engagés sans réserve dans le présent, sachent remonter aux sources de l'idéal et de la spiritualité. Nous voulons des hommes qui mettent en valeur toutes les possibilités humaines. Telles sont les lignes principales d'un humanisme moderne qui devrait orienter une culture vivante. C'est par là d'abord que la culture populaire peut faire renaître une culture vraie la culture du XXe siècle.

UNE TECHNIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

- La culture populaire n'implique pas seulement un humanisme révolutionnaire ; elle exige encore une technique révolutionnaire. La plupart des tentatives d'enseignement populaire sont restées esclaves des méthodes universitaires. A l'illusion lyrique, doit succéder une technique efficace. Dans les universités populaires, les Collèges du travail, les Cercles de jeunesse, les Maisons de la culture ou les Ecoles normales ouvrières, des expériences ont été faites. Il faut en dresser un bilan objectif. L'enseignement des adultes, la culture des adultes doivent se placer hardiment dans le mouvement de l'éducation nouvelle. Les travailleurs, comme les enfants des travailleurs, ont besoin d'un ENSEIGNEMENT SUR MESURE, de méthodes sur mesure. L'éducation populaire ne s'improvise pas. Elle requiert une formation pour ses techniciens.

- La technique de l'éducation populaire ne doit pas être celle de l'enseignement primaire et universitaire. Il ne s'agit pas seulement de se mettre à la portée de l'auditoire, il faut aussi élaborer une technique nouvelle tenant compte des données psychologiques. L'éducation populaire doit avoir sa pédagogie, UNE PEDAGOGIE FONCTIONNELLE. Il ne s'agit pas de faire des cours d'histoire, de géographie politique ou de littérature, mais de préparer des hommes à leurs fonctions individuelles et sociales. L'éducation ouvrière doit faire des militants d'action économique, d'action sociale, d'action culturelle, des militants de loisirs populaires. Ceci exige des cycles éducatifs et non des programmes ; des guides de lecture et non des fichiers d'étude ; des militants d'éducation populaire et non des professeurs. Les techniques pédagogiques doivent se libérer de l'intellectualisme. Un cycle de formation devrait mêler les causeries et les cercles d'études aux travaux pratiques, aux excursions, aux enquêtes, aux séances de cinéma, à diverses activités collectives. Dans cette éducation, la formation intellectuelle elle-même ne peut se contenter d'être plus concrète qu'au lycée ou à la faculté. Elle ne se conçoit pas sans une technique nouvelle imposée par les lois de l'assimilation intellectuelle des travailleurs. Cela nous conduit à des méthodes éducatives qui ne devraient pas être sans intérêt pour l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur.

- Mais les problèmes que pose l'initiation du peuple tout entier à la culture nous amènent à rompre nettement avec les méthodes scolaires. A l'école, on tente d'accéder à la culture par l'enseignement. Mais quel profit tirera de connaissances nouvelles un esprit adulte qui n'est pas préparé à les recevoir et à les assimiler ? Le développement préalable de l'activité mentale est la condition indispensable d'une vraie culture. Le mépris de cette loi suffirait à expliquer les déceptions et les illusions nées des essais passés de culture populaire. Il ne s'agit pas de donner à l'esprit des connaissances, mais de développer ses facultés. Avant de "faire de

l'histoire", il faut créer dans l'esprit le réflexe historique. Avant de "faire de la géographie", il faut habituer l'esprit à se situer dans l'espace. Avant d'exposer une théorie économique, il faut exercer l'esprit à passer des faits aux causes, des causes aux théories, des théories à l'action. Bref, avant de présenter un enseignement culturel, il faudrait développer une aptitude culturelle. Ce n'est ni la lecture du journal, ni la fréquentation du cinéma qui ont donné à l'esprit du travailleur la musculature mentale nécessaire pour parcourir et explorer les régions de la connaissance qui lui sont jusqu'alors restées inconnues. Sans faire renaître la rhétorique ou la scholastique, nous développerons cette musculature par un véritable ENTRAINEMENT MENTAL. La même illusion a régné dans l'initiation artistique. On a trop souvent enseigné l'histoire de la musique, de la littérature ou de la peinture sans éveiller au préalable la sensibilité artistique. C'est une erreur. Avant même de commenter un tableau, une poésie, une sonate aux travailleurs de l'usine ou du bureau, il faut leur faire retrouver des sensations, des émotions vraies. Il faut rééduquer le goût, combattre les formes d'expressions conventionnelles, développer la sensibilité et surtout libérer en chacun le pouvoir de CREATION. Là encore, la culture populaire aura sa part dans un rajeunissement des méthodes éducatives.

PROBLÈMES D'ORGANISATION

- Enfin, la culture populaire pose un vaste PROBLÈME D'ORGANISATION. Depuis un demi-siècle, des essais ont été entrepris, mais souvent au petit bonheur, sans méthode, sans crédit. Des entreprises naissent de bonnes volontés individuelles, s'enflent et mouraient sans laisser de trace. Combien d'espérances ont été déçues. Les vétérans des Universités populaires ou les animateurs des Collèges du travail peuvent en témoigner. Nous voulons tirer la leçon de ces précédents. L'éducation ne doit pas être le monopole de l'âge scolaire. Pour que la culture populaire vive, il faut qu'elle dispose d'institutions éducatives qui lui soient propres et qui la rendent accessible à tous. Ces institutions ne seront pas des copies d'écoles, ni des réduits pour quelques enthousiastes, mais de vastes immeubles à l'échelle des problèmes posés par l'ère des masses. L'éducation populaire devra rentrer dans les plans de l'urbanisme de demain. Nous ne souhaitons pas que des constructions uniformes s'élèvent dans toutes les villes et toutes les campagnes. Au contraire, il faut varier les réalisations selon les besoins. Il s'ensuit en gros trois catégories d'institutions. Leurs cloisons ne sont pas étanches; elles peuvent coexister sous un même toit, mais elles appellent des méthodes différentes

- **CLUBS DE LOISIRS POPULAIRES** pour attirer dans un climat sain et éducatif le grand nombre dont le principal "foyer" est le café-clubs d'usine, de quartier, clubs de l'armée nouvelle, ciné-clubs, maisons de jeunes ou maisons du peuple. Peu importe leur nom, qui varie selon l'âge, le milieu et la technique qui les caractérise. Telle éducation se fait surtout par une ambiance saine, des fêtes collectives (civiques ou artistiques), des séances de cinéma, des affiches, des expositions, etc. Pour les masses de la jeunesse, il faut couvrir le pays d'un réseau très dense d'auberges de la jeunesse et organiser sur une vaste échelle le tourisme populaire.

• **CENTRES D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE** destinés au plus grand nombre possible d'élites populaires. Cet enseignement, approprié à la vie des travailleurs, doit se faire surtout dans le cadre syndical, à la campagne comme à la ville : cours de délégués d'entreprise et centres d'éducation ouvrière qui préparent les militants à leurs fonctions dans l'organisation du travail et des loisirs; centres ruraux où les agriculteurs reçoivent un enseignement saisonnier sur la vie rurale (un hygiéniste ou un chimiste initié à l'éducation populaire pourrait être attaché à ces centres cantonaux et se transformer en instructeur itinérant). Enfin, organiser ou développer tout un ensemble de cours du soir, orientés vers la vie pratique ; en particulier des cours sur les sciences de l'éducation, destinés aux parents.

• **FOYERS DE CULTURE POPULAIRE** où des échanges s'établiraient entre l'artiste et son public, l'intellectuel et les masses; maisons de culture appuyées, dans la campagne sur l'école, dans les villes sur un théâtre rénové ou sur des établissements d'enseignement; bibliothèques populaires transformées en foyers culturels et bibliothèques circulantes; coopératives et écoles de spectateurs où les usagers des salles de spectacle se groupent pour soutenir l'artiste et être formés par lui. Mais ces institutions seront-elles fréquentées si elles ne doivent pas être aussi riches de moyens et d'attrait que les plus belles salles de cinéma ? Nous combattons sans relâche pour que des réalisations de l'ampleur des « Palais des Pionniers » russes, des « Clubs de Jeunesse » américains, des « Maisons du Peuple » suédoises soient répandues partout dans notre pays. Depuis un demi-siècle, en France et surtout à l'étranger, le champ de la culture s'élargit. Il s'élargira toujours davantage. Au XIIe siècle, la culture sortit des Abbayes, se répandit dans les villes ce fut la naissance des universités médiévales. Au XXe siècle, la culture tend à sortir des écoles et nous voyons déjà les premiers clubs, les premiers centres, les premières maisons pour les loisirs culturels où elle sera donnée à tous les travailleurs, jeunes et vieux, manuels ou intellectuels.

• La culture populaire, nous l'avons dit, ne peut être qu'une culture commune. Son humanisme et sa technique révolutionnaires, adaptés aux exigences de notre temps, favorisent l'inévitable révolution qui transformera l'école. La culture universitaire apporte à la culture populaire l'héritage irremplaçable des humanités gréco-latines. Mais la culture populaire pourra continuer à ouvrir la culture universitaire à l'humanisme du XXe siècle. Depuis plusieurs années se forme tout un réseau d'INSTITUTIONS COMPLEMENTAIRES de l'enseignement scolaire prisonnier de la tradition. Elles répondent à un besoin réel : patronages, colonies de vacances et mouvements de jeunesse à côté de l'enseignement primaire et de l'enseignement technique; cercles et écoles de formation sociale et générale de l'officier et de l'ingénieur à côté des grandes écoles militaires ou civiles; groupes culturels ou bientôt Instituts collégiaux pour les étudiants des facultés. Les organismes officiels voient parfois ces institutions d'un œil soupçonneux. Au contraire, ils devraient comprendre qu'ils ont là un moyen de rénovation. Ces créations pourront, un jour, favoriser une transformation complète de tout notre enseignement. La chose est indispensable pour que naisse une vraie culture commune, une culture dont le souffle animera tous les foyers d'éducation des masses et toutes les écoles de la nation,

• Pour réaliser pareille entreprise, une METHODE s'impose. Il semble que, jusqu'à maintenant, les apôtres de la culture populaire aient souvent tenté de se mettre en paix avec leur conscience plutôt qu'ils n'ont recherché l'efficacité. Le rendement de l'action éducative comme celui de l'entreprise militaire ou industrielle est soumis à des lois. Aujourd'hui, les moyens dont cette action dispose sont mesquins, les spécialistes peu nombreux, les conditions de travail difficiles. Avant d'entreprendre une production en série, nécessairement médiocre, il faut se limiter pendant longtemps à quelques prototypes de qualité. Le rôle de l'Etat, des collectivités publiques serait, au risque de mécontenter la masse des quémandeurs, de choisir un certain nombre de réalisations-témoins et de leur consacrer l'essentiel de leur appui. En ces matières, il faut se méfier d'un égalitarisme de forme qui, en prétendant contenter tout le monde, empêcherait toute création d'envergure. Cela, des pays plus réalistes que le nôtre l'ont compris. Nous pensons aussi que c'est un devoir, en France, pour une équipe passionnée par la culture du peuple, de repousser toutes les tentations de dispersion et de grouper ses efforts pour s'attacher localement à un ensemble d'expériences modèles. La France souffre dans toutes ses entreprises d'un manque de cadres. Aucun domaine n'est aussi dépourvu que l'éducation populaire. Il a connu plus de bricoleurs que de techniciens. Il a servi de refuge à un grand nombre de jeunes, mal orientés par certains mouvements, désaxés par la guerre. Les uns sont à éliminer ; les autres doivent être rééduqués et reclassés. Tous ceux qui ont le sens de l'éducation de la jeunesse, de l'éducation populaire doivent s'imposer un sérieux apprentissage. N'est à souhaiter que l'Etat ne se borne pas à mettre des Centres éducatifs à la disposition des mouvements et organisations diverses. Il a institué des écoles pour les moniteurs, les professeurs, les instituteurs. Pourquoi les techniciens de l'éducation populaire ne bénéficieraient-ils pas un jour des mêmes avantages ?

• Tout ce qui précède nous montre que la culture populaire exige un humanisme, une technique, une organisation qui rompent avec nos préjugés et nos routines. Là aussi, une révolution est à mener. Elle demande ses militants: LES MILITANTS DE LA CULTURE POPULAIRE. Rendre la culture au peuple et le peuple à la culture : la tâche est assez vaste pour qu'un grand mouvement s'y consacre tout entier. Les événements vont vite et les hommes ont du mal à les suivre. Des problèmes nouveaux sont là, qui nous sollicitent. Pourront-ils être résolus par les seuls mouvements politiques, même élargis; par un enseignement péri ou postscolaire, même adapté ; par un scoutisme et un ajisme même renouvelés ? Nous ne le croyons pas. Déjà des militants se rassemblent, d'autres se cherchent. Des équipes s'engagent hardiment sur des voies nouvelles, malgré la confusion inhérente à tous les débuts. La recherche d'une culture commune à tout un peuple exige d'abord que ce peuple vive d'une vie unanime. Tant que la nation restera divisée en classes, en groupes fermés, comment se propagerait une culture commune ? Un taudis de la banlieue et un immeuble du Faubourg Saint-Germain ne sauraient abriter les mêmes goûts. Soyons sans illusion : un prolétaire démuné du nécessaire, un capitaliste riche du superflu ne participeront jamais d'une même culture. La culture populaire exige l'abolition des classes économiques. Elle souhaite même que les inévitables différences matérielles et morales qui séparent les fonctions sociales se fondent toujours plus dans une grande aspiration collective. La

révolution économique-sociale est la base de la révolution culturelle. Nous n'admettrons jamais, sur ce point, la moindre équivoque. Nous dénonçons l'utopie ou l'hypocrisie des intellectuels qui comptent sur la révolution des hommes pour escamoter celle des institutions. Qu'il soit bien entendu que la culture populaire ne peut être, en son terme, que « la culture d'un peuple sans classe qui, du haut en bas de l'échelle sociale, participe à une civilisation commune ». La tâche du militant qui lutte pour la révolution politique est primordiale. Mais cela ne diminue pas l'importance du militant de la culture populaire. Celui-ci ne s'oppose pas au précédent, mais il n'est pas lié à un parti, la stratégie et la tactique politiques ne sont pas son fait. Tout militant politique qui embrasse le problème humain dans sa complexité est de plain-pied avec le militant de la culture populaire. Comment ne pas songer ici à la grande figure d'un Jaurès ou d'un Gorki ? Les deux actions sont complémentaires, leurs terrains ne se recouvrent pas nécessairement. L'un cherche surtout à transformer les institutions, l'autre cherche essentiellement à transformer les hommes. Mais l'un et l'autre, dans une création commune, élaborent un monde nouveau.

- La culture populaire ne se borne pas à répandre des idées, elle veut faire des hommes. Même quand elle pénètre au plus profond des masses, elle appelle chacun à un effort de TRANSFORMATION DE SOI-MEME. C'est une action à longue portée. Tout résultat trop rapide ne serait qu'une illusion. La première vertu du militant d'action éducative, c'est la patience. C'est de mille façons insidieuses que s'affirme l'emprise sur nous de cette civilisation que nous voulons dépasser. La transformation des mœurs et des rapports sociaux est peut-être la plus difficile des révolutions. Nous ne voulons pas que la révolution des institutions soit un jour compromise par une insuffisante préparation des hommes. Nous voulons des hommes à la taille de leur révolution. Pour des "lendemains qui chantent", nous voulons dès aujourd'hui vouer nos forces à la culture d'un peuple en marche. Nous savons que notre travail ne sera pas vain. Il correspond à un vieil appel réveillé par l'épreuve que nous venons de vivre. Que tous ceux qui le sentent se groupent. Notre époque, plus que toute autre, condamne l'homme seul. La coopération est la base de toutes les grandes entreprises. Les dilettantes n'ont pas de place pour cette action. L'ampleur et la durée de la tâche demandent un engagement en commun.

PEUPLE ET CULTURE 1945

ANNEXE 2 : CHARTE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE. ADOPTÉE PAR
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CNAJEP - 15 DÉCEMBRE 2005

LES ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS SIGNATAIRES

AFFIRMENT SOLIDAIREMENT QUE

L'Éducation populaire concourt à la constante transformation de la société en contribuant à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus soient co-auteurs de leur devenir.

Les valeurs fondamentales qu'elle défend et qui fondent son action sont l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice.

Elle travaille, dans une perspective d'expérimentation et de confrontation des points de vue de chaque citoyen, à la modification des rapports sociaux en intervenant sur les représentations, les croyances et les opinions.

Son objectif est de fonder en actes une participation égale de chacun à une démocratie continuée qui soit le produit d'une vie en société riche et diversifiée.

Pour cela elle œuvre à l'émancipation civique et intellectuelle des individus et des groupes en prenant le risque de développer, pour chaque question posée à la société, l'ensemble des points de vues possibles.

L'éducation populaire n'est pas neutre. Elle est un militantisme qui trouve son énergie dans la confiance en l'intelligence individuelle et collective et leur aptitude à résoudre les conflits inhérents à la vie en société. Elle ne saurait souscrire à une quelconque idéologie acceptant, par fatalisme, l'exploitation et l'exclusion sociale de certains, comme un mal nécessaire.

Les processus qu'elle développe et les méthodes qu'elle utilise sont des compagnonnages actifs qui visent à agir AVEC ceux qu'ils concernent et non à leur place.

Ils se fondent sur une conception de l'éducation comme un échange réciproque entre savoirs et savoirs-faire égaux en dignité.

Elle proclame que seuls le débat et la négociation collectifs entre les savoirs particuliers produisant une connaissance partagée sont aptes à modifier réellement et durablement les rapports sociaux.

Pour cela elle travaille à inventer, partager, perfectionner et mettre en œuvre des méthodes qui correspondent à ce projet politique.

**LES ASSOCIATIONS DECLARENT SOUSCRIRE AUX PRINCIPES ENONCES
DANS LA PRESENTE CHARTE**

Ce que l'on nomme ici éducation populaire est une vision fondamentalement politique des rapports de savoirs concernant la vie en société.

Elle réfute pour ceux-ci, toute conception hiérarchisée et affirme au contraire, l'égalité de principe entre tous les points de vues possibles à propos du vivre ensemble.

L'action éducative et culturelle que prône l'éducation populaire est le travail de leur mutuelle confrontation de manière à parvenir à la constitution d'une connaissance partagée.

Son éthique réside dans la profonde conviction que tout être humain détient les moyens de se construire une compréhension du monde, à condition qu'il puisse entrer en relation avec ses semblables dans un rapport de coopération, même conflictuel.

Pour ce faire, elle fait de l'existence d'un espace public de confrontation ouverte et respectueuse qui constitue le fondement d'une laïcité active, son principal principe éducatif.

Ceux-ci privilégient l'agir sur la spéculation, la solidarité sur la compétition, le processus sur le résultat, le questionnement sur la solution.

Elle vise à construire un peuple qui comprenne l'ensemble des citoyens sans distinction de condition ou d'origine.

Elle vise à mettre en œuvre des alternatives éducatives, sociales, culturelles et économiques et à produire autrement des actions d'intérêt collectif « ici et maintenant »

Elle travaille donc à la poursuite de la transformation de la société pour que chacun de ses membres, quels que soient son rôle ou sa fonction, puisse participer pleinement et concrètement aux processus de la décision publique et à la construction de l'avenir.

L'éducation populaire doit être ainsi comprise et reconnue comme la condition incontournable pour parvenir à une démocratie qui soit une pratique et un bien véritablement partagés.

ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN AUPRÈS DES CRÉATEURS DU PNR MILLEVACHES

Présentation :

Bonjour, je fais une thèse sur la création de TPE rurales inventives et son accompagnement. Nous allons donc discuter de différents thèmes qui peuvent toucher à votre création d'activité.

Introduction : « *Nous allons commencer par des questions assez générale* » :

- 1) Pouvez-vous me parler de votre activité ? (de votre structure ?) C'est à dire de ce que vous faites ?
 - Depuis quand existe-t-elle ?
 - Sous quelle forme ? Quel(s) type(s) de structure ?
- 2) Pouvez-vous me parler de votre parcours en général (scolaire, professionnel,...)

Création : « *Nous allons maintenant passer au cœur du sujet en abordant le thème de la création* ».

- 3) Pouvez-vous me raconter l'histoire de la création de votre activité ?
 - Origines ?
 - Comment avez-vous décidé de démarrer votre activité ?
 - Combien de temps avez-vous mis pour développer votre activité ? Quelle(s) date(s) de création ?
- 4) Avez-vous été aidé lorsque vous avez voulu créer cette activité ?
 - Si non, pourquoi ?
 - Si oui :

par qui ? (nom, type)	localisation	quand ?	comment ?	changements dans le projet ?

- 5) Quels ont été, selon vous, les manques en termes d'appui pour la création de votre activité ?
- 6) Y a-t-il eu des éléments déterminants dans votre parcours de création ? Si oui, lesquels ?
- 7) Quel a été le financement de cette création ?

	subvention	prêt	autofinancement
Public			
Privé			

- 8) Considérez-vous que votre activité a changé entre sa création et aujourd'hui ? (ou la manière dont vous l'abordez ?)
- 9) Qu'envisagez-vous pour la suite de votre activité ? (court, moyen, long terme)

Activité : « *Nous allons maintenant aborder le cœur de votre activité* ».

- 10) Pouvez-vous me décrire le fonctionnement de vos activités ?
 - quelles activités, quelles relations entre elles, quelle part dans le CA, fragilité de certaines ?
 - quelle organisation du travail : nombre de personnes employées (temps de travail), journée type, semaine type
- 11) Quel(s) est (sont) le(s) statut(s) de votre activité ? Quels modes de décision ?
- 12) Qui sont vos clients ?
 - Où se trouvent la plupart de vos consommateurs ?
 - Comment sont commercialisés vos produits ? (sur place, internet, marché)
- 13) Quels sont vos partenariats ?
 - Partenaires locaux
 - Fournisseurs
 - Réseaux professionnels ?

Territoire : « *nous allons maintenant aborder un autre thème qui est celui du territoire.* »

- 14) Pourquoi avez-vous choisi ce territoire pour créer ?
 - Depuis quand sur le territoire ?
 - Quelle connaissance en aviez-vous avant de créer ?
- 15) Pouvez-vous me décrire, le territoire sur lequel vous vous êtes implantés ?
 - Quel territoire de référence ?
 - Quelles caractéristiques territoriales/géographiques ?
- 16) Quels liens avez-vous tissé localement ?
 - Du point de vue de l'activité ?
 - Du point de vue personnel et familial ?
 - Comment se sont-ils tissés ?
- 17) Avez-vous eu des difficultés d'intégration ?
 - De votre activité ?
 - De votre famille ?
- 18) Votre activité est-elle, selon vous, un atout pour le territoire ? Si oui, comment ?
 - Auriez-vous pu créer votre activité ailleurs ?
 - Si non pourquoi ?
 - Si oui, en quoi serait-elle différente ?

Appui / Partenariat : « *Nous allons maintenant revenir de manière plus poussée sur les aides auxquelles vous avez à faire.* »

- 19) Connaissez-vous des structures pour l'aide à la création ?
- 20) Connaissez-vous des liens entre ces différentes structures, celles qui vous ont aidé, vos partenaires ?
- 21) En dehors de ces structures, avez-vous eu de l'aide d'autres personnes ? Si oui, qui ?
- 22) Quelles aides n'avez-vous pas trouvées et qui auraient pu faciliter votre création ?
- 23) Sur ce territoire, que proposeriez-vous pour aider de nouveaux porteurs de projet dans leur démarche ?

Conclusion : « *Je vais terminer avec quelques questions précises* »

- 24) Quel est votre âge, sexe ?
- 25) Quel est votre parcours scolaire et professionnel ? En quoi cela vous a-t-il aidé lors de la création de votre activité ?
- 26) Quelle est votre parcours personnel ?
 - Situation familiale, profession du conjoint, des parents ?
 - Implication citoyenne (association, vie locale,...)?
- 27) Quelle est votre origine géographique (lieu de naissance, parcours de migrations) ?

Elargissement :

- 28) Y a-t-il d'autres personnes que vous pourriez nous recommander de rencontrer ?
- 29) Y a-t-il quelque chose dont nous avons oublié de parler ou sur lequel vous souhaiteriez revenir ?

ANNEXE 4 : GUIDE D'ENTRETIEN AUPRÈS DES CRÉATEURS DU PLATEAU
DU CÉZALLIER ET DU PAYS DES COMBRILLES

Présentation :

Bonjour, je fais une thèse dont l'objectif est de travailler sur la création d'activité en milieu rural (de comprendre comment se créent les activités en milieu rural). Nous allons donc discuter de différents thèmes qui peuvent toucher à la création d'activité.

Introduction : « *Nous allons commencer par des questions assez générale* » :

1. Pouvez-vous me parler de votre activité ? (de votre structure ?) C'est à dire de ce que vous faites ?
 - En poste depuis quand ?
 - Statut ?
 - Type de structure ?
2. Pouvez-vous me parler de votre parcours en général (scolaire, professionnel,...)

Création : « *Nous allons maintenant passer au cœur du sujet en abordant le thème de la création* ».

3. Pouvez-vous me raconter l'histoire de la création de votre activité ?
 - Origines :
 - Comment avez-vous décidé de démarrer votre activité ?
 - Avez-vous été aidé lorsque vous avez voulu créer cette activité ?
 - Si oui, par qui ?
 - Si non, pourquoi ?
 - Disposiez-vous d'un capital de départ ?
 - Evolution :
 - Depuis combien de temps développez-vous votre activité ?
 - Considérez-vous que votre activité a changé entre sa création et aujourd'hui ? (ou la manière dont vous l'abordez ?)
 - Qu'envisagez-vous pour la suite de votre activité ? (court, moyen, long terme)
 - A combien d'euros évaluez-vous vos investissements lors de la création ?
 - Avez vous des besoins liés à votre activités non satisfaits (service à l'entreprise, accès à des outils...) ?

Activité : « *Nous allons maintenant aborder le cœur de votre activité* ».

4. Pouvez-vous me décrire le fonctionnement de votre activité ? (journee type, semaine type, etc...) ?
 - Date de création, statut, nombre de personnes employées, mode d'organisation,...
 - Comment sont commercialisés vos produits ? (sur place, internet , marché)
 - Où se trouvent la plupart de vos consommateurs ?
5. Quel mode de financement avez-vous ?
 - Quel est votre chiffre d'affaire (CA) ?
6. Votre activité a-t-elle créée de nouveaux emplois ? (directs, indirect ?)
7. Avez-vous plusieurs activités ?
 - Quelle est leur part dans le CA ?

- Quelles sont, selon vous, les activités les plus fragiles ?
- 8. Quelles seraient les pistes pour développer votre activité aujourd'hui ?

Territoire : « *nous allons maintenant aborder un autre thème qui est celui du territoire.* »

- 9. Pouvez-vous me décrire, selon vous, les caractéristiques importantes du territoire sur lequel vous vous êtes implantés ? (indépendamment de votre activité)
 - Caractéristiques territoriales/géographiques :
- 10. Y a-t-il des caractéristiques qui ont jouées un rôle dans votre création d'activité ?
 - Pouvez-vous me les décrire ?
 - Caractéristiques positives (aides)
 - Caractéristiques négatives (freins).
- 11. Comment décririez-vous le rôle du foncier par rapport à votre activité ?
 - Accès au foncier de quelle manière ? Quelles difficultés ?
 - A qui appartiennent les locaux ou les terres que vous utilisez ? (quel type de contrat ?)

Appui / Partenariat : « *Nous allons maintenant développer l'aspect des ressources humaines auquel vous avez à faire.* »

- 12. Pouvez-vous développer le type de ressources humaines que vous avez mobilisées pour votre création d'activité ?
- 13. Pouvez-vous me parler des compétences personnelles mobilisées, des formations (si vous en avez reçues) que vous avez suivies pour la création de votre activité ? (Coûts.)
 - Votre activité est-elle connectée à des projets locaux ?
 - Réseaux local (ville de l'implantation)
 - Individus isolés ?
 - Organismes publics ?
 - Réseaux professionnels ?
 - Réseaux extérieur (hors ville de l'implantation)
 - Individus isolés ?
 - Organismes publics ?
 - Réseaux professionnels ?
 - Réseaux familiaux, amicaux
 - Votre famille participe t'elle aux activités ?
- 14. Avez-vous des projets d'investissements ?
- 15. Comment vous représentez-vous l'appui à la création d'activité ? :
 - Connaissez-vous des structures administratives pour l'aide à la création ?
 - En dehors de ces structures, avez-vous eu de l'aide d'autres personnes ?
 - Si oui, qui ?
 - Pouvez-vous estimer le montant approximatif des aides reçues par votre entreprise ?
 - Faites-vous une distinction entre l'aide à la création et l'accompagnement ?
- 16. Comment estimeriez-vous que votre création d'activité a été accueillie lors de votre installation ?
 - Par la famille ?
 - Par les professionnels locaux ?
 - Par les réseaux d'accompagnement/d'aide ?
- 17. Quels sont, selon vous, les manques des dispositifs d'accompagnement à la création d'activité ?

Conclusion : « Je vais terminer avec quelques questions précises » :

18. Age :
19. Sexe :
20. Formation scolaire :
21. Formation professionnelle :
 - Cela vous a-t-il aidé lors de la création de votre activité ?
22. Situation familiale :
 - Profession du conjoint :
 - Profession des parents :
23. Lieu de naissance :
24. Lieu d'habitation :
 - Lieu d'habitation il y X années ... ???
 - Depuis quand êtes-vous installé ?
25. Etes-vous engagés dans une association ?
 - Si oui, laquelle ? (type d'activité,...)
26. Etes-vous originaire de la ville/village/région où votre activité est implantée ?

Elargissement :

27. Comment envisagez-vous votre activité dans 10 ans ?
28. Y a-t-il d'autres acteurs que vous pourriez nous recommander de rencontrer ?
29. Y a-t-il quelque chose dont nous avons oublié de parler ou sur lequel vous souhaiteriez revenir ?

ANNEXE 5 : GUIDE D'ENTRETIEN AUPRÈS DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DU PNR MILLEVACHES

Présentation :

Bonjour, je fais une thèse sur la création de TPE rurales et son accompagnement. Nous allons donc discuter de différents thèmes qui peuvent toucher à la création d'activité.

Acteur : « *Nous allons commencer par parler des questions générales vous concernant* »

- 1) Pouvez-vous me décrire votre parcours ?
 - Formation
 - Parcours professionnel
 - Parcours citoyen (élu, associatif)
- 2) Quel est votre place au sein de cette structure ?
 - Statut / implication dans la structure
 - Missions / rôle

Structure : « *Nous allons maintenant continuer avec des questions de présentation de votre structure* »

- 3) Quelles sont les missions de votre structure ?
 - Champ d'intervention (échelle géographique, type(s) d'activité(s) accompagnée(s))
 - Actions
- 4) Quelle est la politique générale de la structure vis à vis de la création de TPE rurale ?
- 5) Comment fonctionne votre structure ?
 - Statut, missions
 - Nombre d'employés, bénévoles, source de financement, décisions

Création d'activités : « *Nous allons maintenant aborder le cœur de notre sujet : la création de TPE rurales* »

- 6) Selon vous (/votre structure) qu'est-ce que la création de TPE rurale ?
- 7) Selon vous, quels sont les facteurs pouvant influencer le processus de création de TPE rurale ?
- 8) Pouvez-vous nous dire qui sont les créateurs de TPE rurale sur votre territoire et plus particulièrement ceux que vous rencontrez ?
 - Quelles sont leurs motivations ?
 - Quels sont leurs besoins ?
 - Avez-vous noté une évolution du profil des créateurs ?
 - Pourquoi créent-ils ici ?
- 9) Quelles sont les activités qu'ils créent ?
 - Quels sont les ressources valorisées ou les besoins auxquels ces activités répondent ?
 - Y a-t-il des créateurs qui « inventent » des activités ? Comment s'y prennent-ils ?

10) Les TPE rurales sont-elles en lien avec des acteurs, des partenaires sur le territoire ?

Territoire : « *Nous allons maintenant aborder un autre thème qui est celui du territoire* ».

11) Quelles sont les activités économiques présentes sur votre territoire ?

- Quels potentiels identifiés ?
- Comment les richesses locales pourraient servir davantage le développement économique local ?

12) Quels sont les atouts et contraintes du territoire pour une dynamique de projet de création d'activités ?

13) Comment de nouvelles activités sont-elles accueillies sur le territoire ?

14) Les créateurs sont-ils bien intégrés sur le territoire ?

15) Selon vous, quel est l'intérêt d'avoir une approche locale de la création d'activités ?

- Rôle des acteurs locaux (élus, associations, TPE déjà en place, réseaux,...)

Appui à la création : « *Nous allons maintenant aborder la question de l'appui à ces créateurs* ».

16) Pouvez-vous définir en quelques mots ce que vous apportez aux créateurs d'une manière générale ?

- Quelles actions mettez-vous en œuvre ?

Action	Public ciblé	Objectif	Compétences en œuvre

- Quels sont vos atouts en termes d'appui ?
- Quels sont vos manques? Quelles autres solutions sont apportées ?

17) Quels sont les autres acteurs qui viennent en appui à la création de TPE rurales ?

18) Quelles sont vos relations avec ces acteurs (+/- formelles) ?

- Pouvez-vous me schématiser ces relations ?
- Qu'est-ce qui fonctionne le mieux dans ce mode d'organisation ?
- Qu'y manque-t-il ?

19) Quels sont les autres organisations entre acteurs dont vous ne faites pas partie ?

20) Y a-t-il d'autres relations qu'il serait utile de tisser pour favoriser la création d'activités ?

21) D'après-vous, quelle est l'influence des réseaux dans la création de TPE rurales ?

- Réseaux locaux / extérieurs
- Réseaux professionnels / familiaux
- Réseaux formels / informels

Elargissement :

22) Voyez-vous des évolutions dans la création d'activités et son appui dans les 10 ans à venir ?

23) Y a-t-il d'autres acteurs que vous pourriez nous recommander de rencontrer ?
Y a-t-il quelque chose dont nous avons oublié de parler ou sur lequel vous souhaiteriez revenir ?

ANNEXE 6 : GUIDE D'ENTRETIEN AUPRÈS DES STRUCTURES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PNR MILLEVACHES

Présentation :

Bonjour, je fais une thèse sur la création de TPE rurale et son accompagnement. Nous allons donc discuter de différents thèmes qui peuvent toucher à la création d'activité.

Acteur : « *Nous allons commencer par parler des questions générales vous concernant* »

- 1) Pouvez-vous me décrire votre parcours ?
 - Formation :
 - Parcours professionnel (ancienneté)- Parcours d'élu (politique, associatif)
- 2) Quel est votre place au sein de cette structure ? (le cas échéant)
 - Statut / implication dans la structure
 - Missions / rôle

Structure (le cas échéant) : « *Nous allons maintenant continuer avec des questions générales de présentation de votre structure* »

- 3) Quelles sont les missions de votre structure ?
 - Champ d'intervention (échelle géographique, type d'intervention)
 - Actions
- 4) Comment fonctionne votre structure ?
 - Statut, missions
 - Fonctionnement (nb d'employés, bénévoles, source de financement ?)

Création d'activités : « *Nous allons maintenant aborder le cœur de notre sujet : la création d'activités* »

- 5) Selon vous (/votre structure) qu'est-ce que la création d'activités ?
- 6) Selon vous, quels sont les facteurs pouvant influencer la création d'activité ?
- 7) Pouvez-vous nous dire qui sont les créateurs de TPE rurale sur votre territoire ?
 - Quelles sont leurs motivations ?
 - Quels sont leurs besoins ?
 - Avez-vous noté une évolution du profil des créateurs ?
 - Pourquoi créent-ils ici ?
- 8) Quelles sont les activités qu'ils créent ?
 - Quels sont les ressources valorisées ou les besoins auxquels ces activités répondent ?
 - Y a-t-il des créateurs qui « inventent » des activités ? Comment s'y prennent-ils ?
- 9) Les TPE rurales sont-elles en lien avec des acteurs, des partenaires sur le territoire ?

Territoire : « *Nous allons maintenant aborder un autre thème qui est celui du territoire* ».

- 10) Quelles sont les activités économiques présentes sur votre territoire?
- Quels potentiels identifiés ?
 - Comment les richesses locales pourraient servir davantage le développement économique local ?
- 11) Quels sont les atouts et contraintes du territoire pour une dynamique de projet de création d'activités ?
- 12) Comment de nouvelles activités sont-elles accueillies sur le territoire ?
- 13) Les créateurs sont-ils bien intégrés sur le territoire ?
- 14) Selon vous, quel est l'intérêt d'avoir une approche locale de la création d'activités ?
- Rôle des acteurs locaux (élus, associations, TPE déjà en place, réseaux,...)

Appui à la création : « *Nous allons maintenant aborder la question de l'appui à ces créateurs* ».

- 15) Pouvez-vous définir en quelques mots ce que vous apportez aux créateurs d'une manière générale ?
- Quelles actions mettez-vous en œuvre ?

Action	Public ciblé	Objectif	Compétences en œuvre

- Si vous n'intervenez pas, pourquoi n'intervenez-vous pas sur la création d'activité et comment pourriez-vous éventuellement vous impliquer ?
- 16) Quels sont les autres acteurs qui viennent en appui à la création de TPE rurales sur votre territoire ?
- 17) Quelles sont vos relations avec ces acteurs (+/- formelles) ?
- Pouvez-vous me schématiser ces relations ?
- 18) Quels sont les organisations existantes autour de la création de TPE rurales ?
- 19) Y a-t-il d'autres relations qu'il serait utile de tisser pour favoriser la création d'activités ?
- 20) D'après-vous, quelle est l'influence des réseaux dans la création de TPE rurales ?
- Réseaux locaux / extérieurs
 - Réseaux professionnels / familiaux
 - Réseaux formels / informels

Elargissement :

- 21) Y a-t-il d'autres acteurs que vous pourriez nous recommander de rencontrer ?
- 22) Y a-t-il quelque chose dont nous avons oublié de parler ou sur lequel vous souhaiteriez revenir ?

**ANNEXE 7 : GUIDE D'ENTRETIEN AUPRÈS DES STRUCTURES
D'ACCOMPAGNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU
PLATEAU DU CÉZALLIER, DU PAYS DES COMBRAILLES**

Présentation :

Bonjour, je fais une thèse dont l'objectif est de travailler sur la création d'activité en milieu rural (de comprendre comment se créent les activités en milieu rural). Nous allons donc discuter de différents thèmes qui peuvent toucher à la création d'activité.

Acteur : « Nous allons commencer par parler des questions générales vous concernant »

1. Pouvez-vous me décrire votre parcours ?
 - Formation :
 - Parcours professionnel (ancienneté)- Parcours d'élu (politique, associatif)
2. Quel est votre place au sein de cette structure ? (le cas échéant)
 - Statut / implication dans la structure
 - Missions / rôle

Structure (le cas échéant) : « Nous allons maintenant continuer avec des questions de présentation de votre structure »

3. Quelles sont les missions de votre structure ?
 - Champ d'intervention
 - Echelle géographique
 - Type d'intervention (nature, ponctuelle ou sur la durée ?)
 - Type(s) d'activité(s) accompagnée(s)
 - Compétences
 - Actions
 - Politique générale de la structure
4. Comment fonctionne-t-elle ?
 - Statut
 - Missions
 - Fonctionnement (nb d'employés, bénévoles, source de financement ?)

Création d'activités : « Nous allons maintenant aborder le cœur de notre sujet : la création d'activités »

5. Selon vous (/votre structure) qu'est-ce que la création d'activités ?
6. Selon vous, quels sont les facteurs pouvant influencer la création d'activité ?
7. On dénombre plus de reprises que de créations en milieu rural, pourquoi selon vous ?

Créateur : « Nous allons maintenant développer l'aspect des créateurs d'activités ».

8. Pouvez-vous nous dire qui sont les créateurs d'activités et d'emplois sur votre territoire et plus particulièrement ceux que vous rencontrez ?
 - Quelles sont leurs motivations ?
 - Quels sont leurs besoins ?
9. Avez-vous noté une évolution du profil des créateurs ?
10. Quelles sont les activités qu'ils créent ?

- Quels sont les ressources valorisées ou les besoins auxquels ces activités répondent ?
- Sont-elles en lien avec le territoire ?
- Y a-t-il des créateurs qui « inventent » des activités ? Comment s’y prennent-ils ?

Territoire : « Nous allons maintenant aborder un autre thème qui est celui du territoire ».

11. Pouvez-vous me dire comment se passe l'accès au foncier sur votre territoire ?
 - Disponibilité ?
 - Qu'est-ce qui est recherché par les créateurs ?
 - Quelles sont les politiques publiques/locales qui permettent ou non, la création d'activités ?
12. Est-ce que vous connaissez des structures facilitant l'accès au foncier ? Quelles sont vos relations avec de telles structures ?
13. Quelles sont les activités économiques présentes sur votre territoire ?
 - Quels potentiels identifiés ?
 - Comment les richesses locales pourraient servir davantage le développement économique local ?
14. Quels sont les atouts et contraintes du territoire pour une dynamique de projet de création d'activités ?
 - Selon vous, quel est l'intérêt d'avoir une approche locale de la création d'activités ?

Appui à la création : « Nous allons maintenant aborder la question de l'appui à ces créateurs ».

15. Pouvez-vous définir en quelques mots ce que vous apportez aux créateurs d'une manière générale ?
 - Quels sont vos atouts en terme d'appui ? Vos manques?(comment y remédier)
 - Quelles autres solutions sont apportées ?
16. Comment les différents acteurs en appui à la création d'activités s'organisent-ils ?
 - Quels sont les autres acteurs qui viennent en appui à la création d'activités ?
 - Quelles sont vos relations avec les autres acteurs de la création d'activités (+/- formelles) ?
 - Qu'est-ce qui fonctionne le mieux dans ce mode d'organisation ? Qu'y manque-t-il ?
 - Quels sont les autres organisations entre acteurs dont vous ne faites pas partie ?
 - Quelles autre relations serait-il utile de tisser pour favoriser la création d'activités ?
17. Par exemple, pour telle réalisation (reprenre une activité dont l'acteur à parlé en amont), quels ont été selon vous les appuis pour créer l'activité ?
 - Qu'est-ce qui a favorisé/permis la création ?
 - Au contraire, qu'est-ce qui l'a freinée, empêchée ?
 - Qu'aurait-il fallu de plus pour concrétiser la création de l'activité ?
18. Pouvez-vous me dire quelle est l'influence de réseaux dans la création d'activités ?
 - Réseaux locaux,
 - Réseaux professionnels,
 - Réseaux extérieurs,
 - Réseaux familiaux

Elargissement :

19. Voyez-vous des évolutions dans la création d'activités et son appui dans les 10 ans à venir ?
20. Y a-t-il d'autres acteurs que vous pourriez nous recommander de rencontrer ?
21. Y a-t-il quelque chose dont nous avons oublié de parler ou sur lequel vous souhaiteriez revenir ?

Table des matières

<i>Introduction générale</i>	1
<i>Partie I Problématique, posture et démarches de recherche</i>	5
Introduction	6
Chapitre I. L'emploi dans les espaces ruraux isolés : une lecture historique pour comprendre les enjeux d'aujourd'hui	7
I.1. L'emploi dans les espaces ruraux isolés : le rôle de la TPE inventive	7
I.1.1. Caractérisation des évolutions d'emplois et de la structure des entreprises par espace	7
I.1.2. Typologies de TPE	11
I.1.3. La TPE rurale inventive et ses caractéristiques	14
I.2. Les rapports à l'espace rural : lecture sociétale	16
I.2.1. Phénomènes migratoires et espaces ruraux	16
I.2.2. Ancrage territorial et territoire d'accueil	18
I.2.3. Les rapports villes-campagnes	19
I.3. L'évolution des politiques publiques de développement rural et de l'emploi : lecture procédurale	21
I.3.1. La territorialisation des politiques agricoles	21
I.3.2. Les politiques de développement du rural : de la décentralisation à la territorialisation	23
I.3.3. L'évolution des politiques d'emploi	24
I.3.4. le concept de politiques d'accueil	25
I.4. Changements de modèles de développement agricole et rural : lecture savante	27
I.4.1. L'évolution des modèles agricoles et de développement	28
I.4.1.1. Le modèle agricole dominant : modernisation, spécialisation, crises et redéfinitions	28
I.4.1.2. L'hégémonie du modèle descendant des trente glorieuses	29
I.4.1.3. Une vision ascendante qui s'impose peu à peu	30
I.4.1.4. A la croisée des précédents : le modèle de développement territorial durable	30
I.4.2. De l'émergence du concept d'agriruralité à son usage renouvelé	31
Chapitre II. La création de TPE inventive au cœur des enjeux de recherche et de société contemporains	34
II.1. la création d'entreprise, des recherches ancrées dans les sciences économiques et de gestion	34
II.1.1. « Naissance » et développement du concept d'entrepreneur	34
II.1.1.1. De l'entrepreneur à l'entrepreneuriat ou la construction d'écoles de pensée	34
II.1.1.2. L'accompagnement à la création d'entreprises	36
II.1.2. L'économie, une approche par les localisations des entreprises	37
II.1.2.1. Les liens entre industrie et dynamique des territoires	37
II.1.2.2. L'économie spatiale, notions de ressources et de rentes	38
II.2. La nouvelle sociologie économique (NSE), ses emprunts, ses apports	39
II.2.1. Le concept d'embeddedness et ses emprunts	39
II.2.1.1. L'embeddedness sociétal et le capital social	40
II.2.1.2. L'embeddedness de réseau et la théorie des réseaux sociaux	41
II.2.1.3. L'embeddedness territorial	41
II.2.2. Les nouvelles approches de la création d'entreprises	42
II.2.2.1. Les théories de la proximité	42
II.2.2.2. Les apports de l'encastrement territorial	43
II.2.2.3. Ancrage territorial et territorialisation	44

II.3. La géographie sociale au cœur des enjeux scientifiques et sociétaux contemporains	45
II.3.1. Une géographie sociale au cœur des enjeux scientifiques	46
II.3.2. Une géographie sociale appliquée : essai de définition	47
Chapitre III. Problématique et méthodes	49
III.1. Les TPE inventives et les espaces ruraux : adaptation et ancrage	49
III.1.1. Adaptation des TPE inventives aux espaces ruraux isolés	49
III.1.2. Processus de création des TPE inventives	50
III.1.3. Territorialisation et ancrage territorial des TPE inventives	51
III.1.4. Processus de création et d'ancrage des TPE inventives	53
III.2. Questions ouvertes pour la thèse	55
III.3. Des jeux d'échelle dans les sources pour des apports complémentaires	56
III.3.1. A l'échelle nationale, une exploration des représentations et organisations d'acteurs	56
III.3.2. A l'échelle régionale, une illustration chiffrée et stratégique	57
III.3.3. A l'échelon local, des approches qualitatives pour comprendre les processus et les liens entre acteurs	57
III.3.3.1. Terrains d'étude et première exploration	58
III.3.3.2. Entretiens auprès de créateurs de TPE inventives	58
III.3.3.3. Entretiens auprès d'acteurs du développement territorial et de la création d'activités	59
III.3.3.4. Modalités d'analyse des entretiens	60
III.4. Conclusions	61
Partie II Dynamiques régionales et cas d'études	64
Introduction	65
Chapitre IV. La création d'activités en espace rural, une question présente et abordée politiquement en Auvergne et Limousin	67
IV.1. Auvergne et Limousin : deux régions aux caractéristiques rurales de démographie et d'emploi	67
IV.1.1. Longtemps terres d'exode, l'Auvergne et le Limousin deviennent plus attractifs	68
IV.1.1.1. Des évolutions de population inégales	68
IV.1.1.2. Les phénomènes d'attractivité dans les 10 dernières années en Auvergne et Limousin	71
IV.1.2. Répartition des entreprises, évolution de l'emploi et création d'entreprises en Auvergne et Limousin	74
IV.1.2.1. Malgré des disparités importantes, un tissu d'entreprises présent sur l'ensemble des deux régions	74
IV.1.2.2. Des dynamismes variés dont bénéficient certains territoires ruraux	81
IV.2. Les régions Auvergne et Limousin hauts-lieux de politiques d'accueil et de création d'activités	87
IV.2.1. Le Massif central ou la reconquête démographique	87
IV.2.2. Deux régions aux stratégies distinctes	88
IV.2.3. Analyse comparée des dispositifs régionaux d'aide à la création d'activités	90
IV.3. Conclusions	92
Chapitre V. Les terrains d'étude : des caractéristiques, une organisation et des stratégies différentes	94
V.1. Le plateau du Cézallier, territoire en déclin, territoire de confins	94
V.1.1. Un territoire en déclin démographique et économique	94
V.1.2. Un territoire au confins d'entités administratives et de territoires de projet	97
V.1.3. Les dispositifs et politiques mis en œuvre	99

V.2. Le PNR Millevaches en Limousin, « jeune » territoire de projet à l'attractivité renouvelée	100
V.2.1. Un territoire isolé à l'attractivité renouvelé	100
V.2.2. Un territoire à la croisée de territoires administratifs et de projet	103
V.2.3. Les dispositifs et politiques mis en oeuvre	105
V.3. Le Pays des Combrailles, un territoire périphérique structuré	105
V.3.1. Un territoire rural organisé par des bourgs centres	105
V.3.2. Un territoire incluant plusieurs collectivités territoriales	109
V.3.3. Les dispositifs et politiques mis en oeuvre	111
V.4. Conclusions	111
Chapitre VI. Géographie et présentation des TPE enquêtées	113
VI.1. Mode de sélection et rapide description des TPE enquêtées	113
VI.1.1. Les TPE inventives du plateau du Cézallier	114
VI.1.1.1. Description des cas	114
VI.1.1.2. Portrait choisi	115
VI.1.2. Les TPE inventives du Pays des Combrailles	116
VI.1.2.1. Description des cas	116
VI.1.2.2. Portrait choisi	117
VI.1.1. Les TPE inventives du PNR Millevaches	118
VI.1.1.1. Description des cas	118
VI.1.1.2. Portrait choisi	119
VI.2. Localisation des TPE inventives	119
VI.2.1.1. Etude de cas sur le Pays des Combrailles	120
VI.2.1.2. Répartition spatiale des TPE inventives rencontrées	122
VI.3. Conclusions	126
<i>Partie III Les TPE inventives, des innovations discrètes avec un fort degré d'ancrage territorial</i>	128
Introduction	129
Chapitre VII. Les TPE inventives, des innovations discrètes	130
VII.1. Caractérisation des TPE inventives	130
VII.1.1. Des types d'activités, des métiers marginaux	130
VII.1.2. Des activités de petite envergure, aux statuts parfois peu adaptées mais pourvoyeuses d'emplois	137
VII.1.3. Des activités créées par désir d'indépendance et d'accomplissement de soi	140
VII.2. Adaptation des TPE inventives aux espaces ruraux isolés	144
VII.2.1. La combinaison d'activités : de la volonté de mener plusieurs activités à l'adaptation aux contraintes locales	145
VII.2.2. La commercialisation : mixité des clientèles et des modes de commercialisation	147
VII.2.3. Des activités qui valorisent voire réinventent des ressources locales	153
VII.3. Du caractère inventif au caractère innovant	156
VII.4. Conclusions	158
Chapitre VIII. Un ancrage territorial particulier du fait des représentations du territoire et de la viabilité pour les TPE inventives	159
VIII.1. Un territoire choisi, une relation affinitaire	159
VIII.1.1. Un territoire choisi que l'on soit originaire ou nouvel arrivant avec des motivations différentes	159

VIII.1.2. Un territoire espace de possible, lieu d'échange et de lien	166
VIII.2. Progressivité et innovation comme clef de la viabilité économique des TPE inventives	171
VIII.2.1. Des parcours, des processus non linéaires	171
VIII.2.2. Des installations progressives	173
VIII.2.3. Des activités à taille humaine et toujours en évolution	177
VIII.3. Des liens spécifiques au et sur le territoire : vers un ancrage territorial	179
VIII.3.1. Des résultats connus concernant les migrants	180
VIII.3.2. Les modalités d'ancrage au territoire des TPE inventives	182
VIII.3.2.1. Construction de partenariats intersectoriels, vente en collectif	182
VIII.3.2.2. Mise en valeur du territoire	183
VIII.3.2.3. Participation à la vie locale (bénévolat, représentations politiques...)	184
VIII.3.3. Quand les représentations du territoire et de l'activité induisent les stratégies d'ancrage territorial	185
VIII.4. Conclusions	188

Partie IV Les TPE inventives dans le développement territorial et liens aux autres acteurs

190

Introduction

191

Chapitre IX. Les créateurs et leur TPE inventive, des acteurs du développement territorial

192

IX.1. Les TPE inventives, sources de développement économique	192
IX.1.1. Les TPE inventives, des apports économiques et de valorisation du territoire	192
IX.1.2. Les TPE inventives : un faible coût pour la société	196
IX.2. Processus d'ancrage et processus de création : concomitants, interdépendants	200
IX.2.1. La création comme moteur dans le double processus d'ancrage et de création	203
IX.2.1.1. Le cas de Myriam	203
IX.2.1.2. Le cas de Damien	206
IX.2.2. La création et l'ancrage au même plan dans le double processus	209
IX.2.2.1. Le cas de Martin et Elisabeth	209
IX.2.2.2. Le cas de Sophie	212
IX.2.3. L'ancrage comme moteur dans le double processus d'ancrage et de création	215
IX.2.3.1. Le cas de Cédric	215
IX.2.3.2. Le cas de Elsa et Thierry	218
IX.3. Conclusions	219

Chapitre X. Les acteurs du développement et de l'accompagnement à la création d'activités et

les TPE inventives

221

X.1. Des acteurs aux actions, objectifs et représentations variés de la création d'activités et des TPE inventives	221
X.1.1. Une première différenciation basée sur les documents écrits	221
X.1.2. Essai de typologie affinée par la confrontation aux entretiens	224
X.1.2.1. Type 1 : développer le territoire	225
X.1.2.2. Type 2 : développer un secteur	226
X.1.2.3. Type 3 : développer l'entrepreneuriat	227
X.1.2.4. Type 4 : favoriser l'insertion	228
X.1.2.5. Type 5 : accompagner des projets d'activités	228
X.1.3. Les représentations que les acteurs se font de la création d'activités en général et des TPE inventives	229

X.2. Des liens essentiels au processus de création et d’ancrage des TPE inventives _____	232
X.2.1. Des liens entre créateurs et acteurs différent selon le type d’acteurs _____	232
X.2.1.1. Les acteurs centrés sur le territoire (type 1) _____	232
X.2.1.2. Les acteurs centrés sur l’activité (type 2 et 3) _____	233
X.2.1.3. Les acteurs centrés sur la personne (type 4 et 5) _____	233
X.2.2. Evolution des liens au cours du processus : de l’importance des liens informels _____	234
X.2.2.1. Le cas de Myriam _____	237
X.2.2.2. Le cas de Martin et Elisabeth _____	240
X.2.2.3. Le cas de Elsa et Thierry _____	243
X.3. Conclusions _____	244
 <i>Partie V Quels rôles pour les acteurs de l’accompagnement et du développement territorial ?</i> _____	245
Introduction _____	246
Chapitre XI. Les spécificités de l’accompagnement et de l’appui aux TPE inventives _____	247
XI.1. Les acteurs de l’accompagnement et les TPE inventives _____	247
XI.1.1. Des structures institutionnelles en difficulté face aux spécificités des TPE inventives _____	247
XI.1.2. Le cas des espaces de test comme réponse à la progressivité de l’installation _____	251
XI.1.3. Des propositions d’accompagnement non institutionnels adaptées aux spécificités des TPE inventives _____	254
XI.1.4. Conclusions _____	258
XI.2. Les modalités d’appui au processus d’ancrage des TPE inventives _____	259
XI.2.1. Dimension économique _____	259
XI.2.2. Dimension politique _____	261
XI.2.3. Dimension sociale _____	263
XI.2.4. Conclusions _____	264
Chapitre XII. L’ingénierie territoriale comme appui au processus de création et d’ancrage des TPE inventives _____	266
XII.1. Représentations et effets de l’organisation territoriale des acteurs _____	266
XII.1.1. Les représentations de l’organisation entre acteurs – le cas du plateau de Millevaches _____	266
XII.1.2. Approche comparative des organisations dans les trois terrains d’études _____	272
XII.1.3. Conclusions _____	275
XII.2. Le rôle central de l’animation comme compétence d’ingénierie territoriale au service de la création de TPE inventives _____	276
XII.2.1. La fonction d’orientation _____	276
XII.2.2. La fonction d’organisation territoriale _____	277
XII.2.3. La fonction de suivi au long cours _____	279
XII.3. Conclusions _____	280
 <i>Conclusion générale</i> _____	283
 <i>Bibliographie</i> _____	288
Références scientifiques _____	289
Références d’acteurs _____	305
 <i>Tables</i> _____	308

Table des cartes _____	309
Table des figures _____	310
Table des tableaux _____	311
Table des acronymes _____	313
<i>Annexes</i> _____	<i>316</i>
Annexe 1 : Un peuple une culture. Manifeste de Peuple et Culture – 1945 _____	317
Annexe 2 : Charte de l'éducation populaire. Adoptée par l'Assemblée Générale CNAJEP - 15 décembre 2005 _____	328
Annexe 3 : Guide d'entretien auprès des créateurs du PNR Millevaches _____	330
Annexe 4 : Guide d'entretien auprès des créateurs du plateau du Cézallier et du Pays des Combrailles _____	333
Annexe 5 : Guide d'entretien auprès des structures d'accompagnement du PNR Millevaches _____	336
Annexe 6 : Guide d'entretien auprès des structures de développement territorial du PNR Millevaches _____	339
Annexe 7 : Guide d'entretien auprès des structures d'accompagnement et de développement territorial du plateau du Cézallier, du Pays des Combrailles _____	341

Résumé

En quoi les TPE inventives sont un atout face à la problématique de l'emploi en espace rural isolé ? Plus généralement qu'apportent-elles à cet espace et comment accompagner au mieux la création de ces activités ? Cette question est approfondie sur l'exemple des régions Auvergne et Limousin à partir de travaux qualitatifs portant sur trois terrains : le plateau du Cézallier, le Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin et le Pays des Combrailles. Les TPE inventives créent de l'emploi dans des espaces où la plupart des activités économiques sont en difficulté. Elles sont le fait d'individus mettant en place des systèmes complexes et souvent à la marge dans le but de vivre et travailler sur un territoire choisi, et sont, en ce sens, des innovations discrètes. Les modalités et le fort degré d'ancrage territorial de ces TPE inventives en font de réels atouts pour le développement territorial. Le processus de création et d'ancrage des TPE inventives se déploie par le biais de rencontres avec des acteurs de l'accompagnement à la création d'activités et des acteurs du développement territorial. La construction de réseaux professionnels et sociaux par le créateur de TPE inventives est un des résultats notables de ce processus. Si les créateurs sont très investis dans les réseaux locaux ils le sont aussi, dans une moindre mesure, dans des réseaux externes au territoire. Ils en deviennent alors de véritables acteurs du développement de leur territoire. Face à ces spécificités, la tâche des acteurs de l'accompagnement est mise en question. Si les propositions des acteurs institutionnels sont le plus souvent en difficulté face aux TPE inventives, d'autres acteurs déploient des dispositifs répondant mieux à leurs caractéristiques. Enfin, le rôle des collectivités territoriales et des territoires de projet est essentiel dans l'appui à la création des TPE inventives à travers la fonction d'animation territoriale facilitant la mise en réseau et l'organisation territoriale des différents acteurs en lien avec ces TPE.

Mots clef : TPE inventive, ancrage territorial, réseaux, développement territorial, accompagnement

Abstract

Why are the creative SMEs an asset in front of the problem of the employment in remote rural areas? More generally what do they offer to this space and how to have a better accompaniment for the creation of these activities? This issue is applied on the example of the Auvergne and Limousin regions from qualitative works concerning three places: "plateau du Cézallier", "Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin" and "Pays des Combrailles". The creative SMEs create some new jobs in areas where most of the economic activities are in trouble. They are the result of people living and working on a chosen territory and so setting up complex and often marginally systems. Therefore, they are discreet innovations. The modalities and the strong degree of territorial embeddedness of these creative SMEs show that they are real assets for the territorial development. The creation and embeddedness process of these SMEs is supporting by meetings with project support professionals and territorial development actors. As a result, professional and social networks are built up by the creators of these SMEs. Those are both involved in local networks and, to a lesser extent, in external networks. The creators of creative SMEs become then real stakeholders of the development of their territory. However, the task of project support professionals is an issue regarding these specificities. Territorial and associative stakeholders display devices fitting those SMEs characteristics, while the proposals of institutional actors are mostly in trouble regarding them. At last, local communities are essential supports for creation process of creative SMEs through territorial animation that facilitate networking and territorial organization of various actors in connection with these SMEs.

Key words: creative SME, territorial embeddedness, networks, territorial development, project support